This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,286

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

II
1
.R6

REVUE

HISTORIQUE

REVUE

HISTORIQUE

103656

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME

Septembre-Décembre 1900.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIERE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1900

REVUE

HISTORIQUE

103656

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME

Septembre-Décembre 1900.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIERE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1900

L'AUTORITÉ HISTORIQUE

DE

PHILIPPE DE COMMYNES

(Suite[1]*.)*

V.

Examinons maintenant si de la relation de l'expédition de Charles VIII en Italie se dégage une impression différente, et si la tête « saine et judicieuse » qui a, suivant nous, équitablement jugé Louis XI, troublée par les humiliantes épreuves de l'adversité, s'est laissé hanter par de mesquines idées de vengeance au point de dénaturer la vérité, car c'est, il faut le dire, d'injustices et de faussetés préméditées que les critiques de Commynes l'accusent sans ambages[2]. Certes, c'était un « homme comme nous » et, ainsi que l'a bien dit Ranke, « il n'était guère possible que Commynes, traité en favori par Louis XI, puis en rebelle par Charles VIII, les jugeât tous deux avec une égale impartialité. Ce serait là un exemple unique dans l'histoire[3]. » Cette réserve faite, il faut bien reconnaître que si l'auteur des *Mémoires* a signalé avec quelque sévérité la médiocrité intellectuelle, l'opiniâtreté et le défaut d'application du petit roi, il est revenu à mainte reprise sur la facilité de son commerce, sur sa bonté, sur le courage qu'il déploya devant l'ennemi. « Le Roy estoit jeune, foible personne,

1. Voir *Revue historique*, LXXIII, p. 241.

2. Boislisle, *Ét. de Vesc*, p. 30. Nous insisterons particulièrement sur les deux derniers livres des *Mémoires*, qui ont été plus censurés que les précédents.

3. « Es wäre ein Beyspiel ohne Beyspiel. » Ranke, *Zür Kritik neueren Geschichtsschreiber*, 1824, p. 160, cité par Arnold, *Die ethnisch-politischen Grundausschauungen des Philipp von Comynes*, p. 8, n. Cf. *Revue critique*, 1874, 2e sem., p. 38 et suiv.

plein de son vouloir, peu acompaigné de saiges gens ne de bons chiefs[1]... Il n'estoit pourveu ne de sens ne d'argent[2]. » Voilà la critique; encore est-elle atténuée presque aussitôt : « Je ne veulx point dire que le Roy ne fust saige de son aage, mais il n'avoit que vingt-deux ans[3]; ne faisoit que saillir du nid[4]. » Voici maintenant l'éloge : « La plus humaine et doulce parolle d'homme que fust estoit la sienne, car je croy que jamais à homme ne dict chose qui luy deubst desplaire;... et croy que j'ay esté l'homme à qui il a plus faict de rudesse, mais congnoissant que ce fut en sa jeunesse et qu'il ne venoit point de luy, ne luy en sceuz jamais mauvais gré[5]. » Rien là-dedans, on le voit, qui sente « le fiel » ni « la rancune. » Mais que faut-il penser des appréciations de Commynes sur les origines de l'expédition d'Italie et sur la manière dont elle fut conduite, sur les hommes politiques qui en furent les promoteurs, et qui, avec Charles VIII, en assumèrent la direction? Si Commynes avait été un historien dans l'acception moderne du mot, s'efforçant de rechercher, au delà des causes immédiates, les origines de l'intervention de la France dans les affaires italiennes, nous n'hésiterions pas à l'accuser d'être demeuré fort incomplet. Le beau travail de M. Delaborde, remontant jusqu'au jour où Charles d'Anjou, frère de saint Louis, appelé par le pape contre les Gibelins, vint recevoir la couronne de Naples, a retracé les phases diverses par lesquelles la question italienne a passé en France. Il a démontré notamment que l'entreprise de Naples n'a point été, comme on pourrait le croire en lisant les *Mémoires*, une conception originale de Charles VIII et de ses conseillers favoris, Étienne de Vesc et Guillaume Briçonnet, non plus que l'effet d'une soudaine convoitise allumée par les excitations de Ludovic le More. Nous ne rechercherons pas si « l'enthousiasme sincère » et « la noble ambition » de conquérir les lieux saints ont tenu dans les aspirations de l'héritier des droits de Charles d'Anjou aux trônes de Naples et de Byzance toute la place qu'on s'est plu à leur accorder[6]. Nous remarquerons seulement que les diplomates italiens accrédités auprès de Charles VIII pendant les années qui

1. Éd. Dupont, II, 292; cf. 498.
2. II, 328.
3. Lisez *vingt-quatre*.
4. II, 329.
5. II, 595 et suiv.
6. Delaborde, *ouvr. cité*, p. 3, 214.

précédèrent le « voyage » ne semblent pas avoir accordé une aussi grande importance à cette partie des desseins du roi de France, et que ce prince, même après avoir conquis Naples, paraît avoir un peu laissé de côté ses projets de croisade[1]. Comment, au reste, y eût-il pensé sérieusement en présence de la faiblesse de son armée, de l'absence d'argent et des menaces des Italiens, des Espagnols et des Allemands? Nous pourrions nous demander encore si ce n'est pas dépasser la réalité des faits que de dire que l'entreprise de Naples « fut la conséquence fatale d'une attraction qui, depuis deux siècles, s'exerçait sur la pensée de nos rois et la tenait presque constamment tournée vers l'Italie[2]. » Il n'est pas prouvé qu'il y ait une fatalité en histoire, et l'affirmer c'est soutenir une thèse dangereuse qui n'est souvent développée que pour excuser certaines erreurs de l'ambition; puis, dans le cas particulier qui nous occupe, s'il est vrai que nombre d'Italiens souhaitaient une intervention étrangère afin de la tourner à l'accomplissement de leurs propres desseins, il ne paraît pas qu'à aucun moment une expédition au delà des Alpes ait été populaire en France, bien qu'elle eût, pour des raisons d'intérêt, des partisans en Provence, sur les côtes de la Méditerranée. A la mort de Louis XI, le royaume, écrasé d'impôts, épuisé par les guerres et par le passage continuel des gens d'armes, soupirait après le repos. A peine la paix d'Arras, en 1482, avait-elle rouvert au commerce les frontières du nord que les troubles de la minorité de Charles VIII et la guerre rallumée en Picardie et sur les marches de Bretagne avaient ravivé les plaies par où s'écoulait la substance même du pays, si bien que, le calme rétabli, lorsque le roi et ses favoris commencèrent à agiter la question italienne, ils rencontrèrent dans tous les ordres et jusqu'au pied du trône une opposition décidée. Merveilleusement informé des intrigues de la péninsule, séduit même un moment, alors qu'il gouvernait son Dauphiné, par la perspective d'un agrandissement en Lombardie[3], Louis XI s'était montré, dès son avènement au trône, nettement

1. C'est un des griefs que les Vénitiens invoquèrent le plus fréquemment contre Charles VIII, avec une complète absence de sincérité d'ailleurs, puisque, de leur côté, ils entretenaient soigneusement avec le Turc des relations cordiales.

2. Delaborde, *ouvr. cité*, préface.

3. Mandrot, *Un projet de partage du Milanais en* 1446, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1883, p. 179 et suiv. Cf. Delaborde, *ouvr. cité*, p. 36 et suiv.

opposé à toute intervention militaire en Italie. Ainsi qu'on l'a justement remarqué, « s'il eût été jaloux de faire des acquisitions territoriales, il eût eu nombre de fois l'occasion d'intervenir à main armée dans les affaires de la péninsule, mais tout entier à la grande unification de la France qu'il avait entreprise, il réglait sa politique extérieure sur les exigences de sa politique intérieure. » Il faut ajouter que les exigences de cette politique intérieure du royaume, menacé à chaque instant par les entreprises du Breton, du Bourguignon, du Gascon, voire de l'Anglais, soutenu par les agitateurs français, furent telles qu'il eût été insensé de porter au dehors des forces dont le maintien au dedans des frontières s'imposait absolument. Et puis rien n'était plus antipathique au génie de Louis XI qu'une aventure de ce genre. Tout, au contraire, le portait à ces « pratiques » chères à Commynes, son élève, et il ne se fit pas faute de les poursuivre au delà des monts, avec tant de succès que, par son habileté, grâce aussi aux perpétuelles rivalités des états italiens, le roi de France était devenu à la fin de sa vie le médiateur des querelles transalpines. Commynes, qui fut pendant quelques années son ministre pour les affaires italiennes, qui remplit, en 1478, une mission à Turin, à Milan et à Florence, était, plus que tout autre, au courant des vues particulières de son ancien maître quant aux choses d'Italie. Il savait son antipathie pour les expéditions militaires; il n'est donc pas surprenant qu'il se soit, dès le début, rangé parmi les nombreux adversaires de l'Entreprise.

Dès lors, sans qu'il soit nécessaire de rechercher d'autres motifs, le seigneur d'Argenton devait se montrer peu sympathique à ceux qui presque seuls poussaient le jeune roi à courir l'aventure italienne. Le jugement qu'il a porté sur eux a pu se ressentir en quelque mesure de cet état d'esprit, mais leur responsabilité dans la préparation du voyage de Naples ne peut être niée, et les correspondances des ambassadeurs italiens accrédités à la cour de France ne laissent subsister aucun doute sur l'exactitude des dires de Commynes en ce qui concerne l'initiative prise par le sénéchal de Beaucaire[1] et par l'évêque de Saint-Malo. Bien que le seigneur d'Argenton n'ait réussi que vers le milieu

1. Il n'y avait pas, à cette époque, entre Commynes et de Vesc d'inimitié déclarée; ils délibéraient ensemble (Kervyn, II, 88) et le sénéchal rendait de menus services au seigneur d'Argenton (Ibid., p. 91, à la date de juillet 1493).

de 1493 à se faire nommer membre du Conseil des cinq, qui traitait pour Charles VIII les affaires d'Italie[1], et que son opposition aux projets d'entreprise et sa partialité bien connue pour ses amis les Florentins le fissent écarter des plus secrètes délibérations[2], il trouvait le moyen de se tenir au courant de ce qui se tramait et essayait d'y parer dans la mesure où sa situation un peu douteuse à la cour de France lui permettait d'intervenir[3]. Parfois même il était contraint, pour conserver le peu d'influence qu'il possédait, de paraître acquiescer aux mesures qu'il désapprouvait. Ce sont là jeux de diplomate et de courtisan, mais au fond l'opinion de Commynes ne variait pas, et comme presque tout le monde à la cour, sauf de Vesc, et sans excepter parfois Briçonnet, qui était par nature *vario e fallace*[4], il blâmait l'Entreprise et considérait qu'à passer les monts le roi risquait sa couronne et peut-être sa liberté. De là, chez Commynes, ce sentiment d'hostilité mal déguisée contre les principaux promoteurs de l'expédition, qui fut accru encore par l'abandon inqualifiable où ils le laissèrent à Venise et par l'obstination que Briçonnet, devenu enfin le cardinal de Saint-Malo, mit à contrarier, lors des négociations de Verceil, ses efforts persévérants pour réconcilier le duc de Milan avec Charles VIII, en le séparant des Vénitiens. Rien de surprenant donc si Commynes, sans s'écarter d'ailleurs de la réalité des faits, a appuyé un peu plus qu'il ne le fait d'habitude sur l'imprudence et sur l'incapacité des de Vesc et des Briçonnet, dont l'œuvre tout entière, après une fusée de gloire, venait, au moment où il écrivait cette partie de ses Mémoires, de retomber dans le néant.

1. Franc. della Casa à Pierre de Médicis, 18 sept. 1493. Desjardins, *Négoc. diplom. de la France avec la Toscane*, t. I, p. 256. Les quatre autres membres du conseil d'Italie, d'Esquerdes, Baudricourt, de Vesc, Briçonnet, « *sono uomo guadagnati dal signor Lodovico, e M. d'Argenton ancora, per navicare secondo il vento che regna, s'accosta destramente alla volta loro* » (le même au même, Desjardins, I, 233).

2. Le même au même, 17 juillet 1493. « *Ma non e tirato molto inanzi ne gli fanno intender tutto, perchè conoscono che vale troppo.* » Desjardins, I, 237.

3. « Je le vois, en ce qui touche nos affaires, faire tous ses efforts, et bien qu'il n'ait pas grande autorité, comme les autres le craignent, il lui en reste assez pour... être encore pour vous un instrument excellent et nécessaire. » Ibid.

4. Della Casa à Pierre de Médicis, 28 février 1494. Desjardins, *ouvr. cité*, I, 276. N'ayant pas été compris dans la promotion de cardinaux faite au mois de septembre 1493, Briçonnet en voulait au duc de Milan et se refroidit à l'égard de l'Entreprise.

Il est impossible de nommer les instigateurs de l'expédition de Naples sans dire quelques mots du rôle que joua dans cette affaire Ludovic le More, duc de Bari et gouverneur de l'état de Milan, au nom de son faible neveu le duc Jean-Galéas Sforza, d'autant qu'à son propos Commynes a prêté le flanc à une critique qui eût peut-être gagné à n'être point présentée en termes aussi absolus. Est-ce, comme l'a dit l'auteur des *Mémoires*, à l'époque de la fastueuse ambassade envoyée en France par Ludovic sous la direction du comte de Caiazzo, Jean-François de San Severino, que le Milanais « commença à faire sentir à ce jeune roy Charles huictiesme, de vingt-deux ans, des fumées et gloires d'Italie » et à lui remontrer « le droict qu'il avoit en ce beau royaulme de Naples qu'il luy faisoit bien blasoner et louer[1] ? » M. Delaborde a contesté cette assertion, et, sans s'arrêter aux offres de service, un peu vagues en effet, que les envoyés milanais furent officiellement chargés de présenter au roi, il a conclu du silence de leurs instructions secrètes à l'inexactitude des dires de Commynes[2]. Pour juger du bien-fondé de cette critique, il nous paraît utile de signaler d'abord une erreur importante du chroniqueur qui a pu avoir quelque influence sur les termes dont il s'est servi. Ce n'est pas, comme il l'a écrit, en 1493, mais bien en 1492, à la fin de mars, que Caiazzo et ses compagnons, Charles de Belgiojoso, Galéas Visconti et les autres envoyés du More arrivèrent à Paris. Leur mission officielle était de féliciter le roi de son union avec Anne de Bretagne et de le remercier pour l'investiture de Gênes qu'il avait accordée au duc de Milan ; mais en réalité, cette ambassade avait un objet beaucoup plus intéressant pour Ludovic, très préoccupé alors de régulariser par tous les moyens le pouvoir qu'il avait usurpé, et pour cela de se faire personnellement admettre dans la ligue récemment renouvelée par ses soins entre l'état de Milan et la France. Afin de se concilier les bonnes grâces de Charles VIII, il n'avait pas hésité à acheter à deniers comptants ceux des favoris dont l'influence sur le maître pouvait lui être utile[3]. Mais de quelle part Ludovic redoutait-il une intervention hostile? Précisément du côté de Naples, la femme du jeune duc de Milan, l'éner-

1. *Mémoires*, II, 312. Nous redressons le texte fautif adopté par Mlle Dupont.
2. *Ouvr. cité*, p. 237.
3. Étienne de Vesc, par exemple, ne s'était fait aucun scrupule d'accepter de Ludovic un don de 2,000 ducats. Delaborde, *ouvr. cité*, p. 240. Cf. *Mémoires*, II, 314.

gique Isabelle[1], étant la fille du duc de Calabre, Alphonse, lui-même fils de Ferdinand Ier d'Aragon, roi de Naples. Étienne de Vesc ne déclarait-il pas au Florentin Côme Sassetti que Caiazzo était venu savoir si le roi de France serait, à l'occasion, disposé à prendre parti pour son maître contre les Napolitains[2]? Si on considère que l'introducteur du comte de Caiazzo à la cour de France fut un autre San Severino, Antoine, prince de Salerne, naguères grand amiral de Naples, qui s'était réfugié auprès de Charles VIII pour échapper aux vengeances du roi Ferdinand; enfin qu'au moment même où les envoyés de Ludovic arrivaient en France, le roi protestait à Rome contre l'investiture donnée par le pape au duc de Calabre, on reconnaîtra qu'il est fort improbable que la question de l'entreprise de Naples n'ait pas été abordée dans les entretiens secrets du roi et de ses conseillers favoris avec les ambassadeurs de Milan. De leur côté, ceux-ci, ardemment désireux de se concilier le jeune prince, déjà entiché de ses grands desseins sur l'Italie méridionale, se seraient-ils donc si soigneusement abstenus de lui « remontrer » le droit qu'il avait « en ce beau royaume de Naples? » Jusqu'au traité de Senlis[3], il est vrai, Ludovic souffla le chaud et le froid, et, tout en s'attachant à entretenir l'irritation du roi de France contre le roi de Naples, il fit tout pour entretenir le plus longtemps possible l'équivoque, se bornant, comme il l'écrivait en 1494 à son frère, le cardinal Ascagne Sforza, « à réchauffer le roi selon ses besoins[4]. » Mais cet aveu, même avec les réserves qu'il implique, suffirait à mettre le lecteur en garde contre une condamnation insuffisamment motivée du passage incriminé des Mémoires de Commynes, surtout si l'on considère que Ludovic, le moins franc de tous les hommes, a rarement dit toute la vérité.

1. « Elle eust voulentiers donné crédit à son mary, si elle eust peu. » *Mémoires*, II, 306.

2. Sassetti à Laurent de Médicis, 3 avril 1492, dans Buser, *ouvr. cité*, p. 532; cf. Delaborde, p. 239.

3. Mai 1493. Il est bon de noter cette date qui est précisément celle de l'année indiquée par Commynes (voy. ci-dessus). A ce moment, voyant Charles VIII d'accord avec Maximilien et convaincu que le roi de France accomplirait son dessein sur Naples, Ludovic accepta l'offre qui lui fut faite de devenir le grand directeur de l'entreprise. Il rêvait peut-être un royaume en Lombardie.

4. Delaborde, *ouvr. cité*, p. 275; cf. p. 238. Ludovic disait vrai, ainsi que l'a remarqué M. Delaborde, lorsqu'il affirmait à son frère que « tout ce mouvement ne procédait pas de lui et que le Roi T. C. en avait de lui-même pris l'initiative; » mais Commynes n'a jamais écrit (II, 311-314) que *tout le mouvement* procédât de Ludovic.

Donc, si Commynes a été incomplet, s'il s'est borné à signaler les causes prochaines de l'expédition d'Italie et les influences qui, dans l'entourage de Charles VIII, contribuèrent le plus directement à l'exécution d'une entreprise si ardemment désirée par le jeune et ambitieux roi de France, il n'y a pas de raison suffisante pour accuser le chroniqueur d'avoir sciemment altéré les faits. Confusions sur certains points, tendance naturelle d'un esprit très positif à ne chercher dans les motifs qui poussèrent en avant les conseillers de Charles VIII que des raisons d'intérêt personnel[1], il fallait signaler tout cela, mais le fond des appréciations de Commynes, à notre avis du moins, n'en demeure point atteint.

VI.

Rallié de la dernière heure, par nécessité et malgré ses préventions contre les conducteurs de l'Entreprise, Commynes ne fut pas, comme il le dit, des derniers à monter à cheval pour aller servir le roi au delà des monts. On sait aussi qu'il équipa à ses frais une grosse galléasse garnie d'une artillerie formidable pour l'époque, qui servit de vaisseau amiral au duc d'Orléans lors du combat de Rapallo, le 5 septembre 1494[2]. Enfin, lorsque le roi se vit contraint d'emprunter pour ses besoins pressants 50,000 ducats à Milan, monseigneur d'Argenton cautionna son maître pour 6,000 ducats. Il n'abandonnait pas pour cela le secret espoir qu'un heureux accident mettrait un terme à cette folle équipée avant la catastrophe que sa prudence prévoyait, et il était disposé à mettre à profit toutes les circonstances susceptibles de rétablir la paix en Italie et de renvoyer en France, qu'il le voulût ou non, le trop ambitieux monarque. Ce fut la préoccupation constante de Commynes, et ni les succès inespérés du roi ni la crainte de lui déplaire en témoignant ouvertement de trop peu de confiance dans le résultat final, ne purent, pendant toute la durée de la campagne, l'en détourner un seul instant. Au mois de septembre 1494, lorsque Charles VIII fut atteint à Asti d'une

1. Est-il bien certain que les hommes politiques de la seconde moitié du XVe siècle en aient connu d'autres? Aucune époque ne fut plus sèche, plus dénuée d'idéal moral.

2. *Mémoires*, II, 335. Sur cette galléasse Notre-Dame, voy. Ch. Fierville, *Doc. inéd. sur Ph. de Commynes*, Paris, 1881, in-8°.

affection éruptive[1], Commynes fut de ceux qui tentèrent de tirer parti de cette situation pour décider le roi à retourner sur ses pas. En même temps, il essayait d'obtenir que le pape Alexandre VI intervînt dans le sens de la paix. C'est avec le même objet qu'il sollicita une mission auprès des Florentins[2], mais Briçonnet, peut-être afin de se débarrasser d'un conseiller importun, l'expédia à Venise. Après un voyage triomphal, il y fit son entrée le 2 octobre, au milieu des plus grands honneurs. Ce n'est point pourtant que le sénat vénitien fût favorable aux Français : après avoir, jusqu'au dernier moment, cru que l'expédition ne se ferait pas, les Vénitiens ne pouvaient imaginer qu'elle réussît; dans tous les cas, ils étaient déterminés à ne rien faire pour cela, et Commynes put se convaincre dès l'abord qu'il devait borner ses efforts à tâcher d'obtenir d'eux, malgré leur ancienne alliance avec le roi, le maintien pur et simple d'une neutralité à peu près bienveillante[3]. Le 16 octobre, le Florentin Soderini informait Pierre de Médicis que l'ambassadeur français avait perdu déjà l'espoir d'obtenir quoi que ce fût des Vénitiens dans le sens d'un appui effectif, et qu'il s'estimerait heureux s'il réussissait à les décider à ne point entraver les projets du roi[4]. Le 22 du même mois, l'envoyé milanais Taddeo Vimercati priait Ludovic, de la part de monseigneur d'Argenton, d'engager le Roi Très Chrétien à tenir le gouvernement vénitien jour par jour au courant de ses faits et gestes, mais sans prendre pour argent comptant les réponses favorables qu'il en pourrait obtenir[5]. Dès les premières semaines de son arrivée à Venise, la méfiance de Commynes était donc éveillée, et on comprend mal qu'on ait pu l'accuser d'avoir pris au sérieux les marques de respect que le doge Barbarigo et les autorités vénitiennes lui rendaient, au point d'avoir méconnu leurs véritables sentiments. Comment croire, d'autre part, que l'ambassadeur, à ce moment encore en situation d'informer le roi de ce qui se passait, l'ait laissé dans l'ignorance des dispositions défavorables des Vénitiens, alors que, poursuivi par l'idée fixe de ralentir à tout prix la marche périlleuse de son maître, il

1. La varioloïde peut-être, mais à coup sûr pas la variole, comme on l'a dit et répété, car le roi fut malade à peine une quinzaine de jours en tout.
2. Kervyn de Lettenhove, *ouvr. cité*, II, 133.
3. *Ibid.*, 111-118.
4. *Ibid.*, 135.
5. *Ibid.*, 138.

devait plutôt exagérer l'expression de ses inquiétudes[1]? Au milieu de novembre, Commynes recevait de la part du cardinal Raymond Perault, désigné par Alexandre VI pour négocier un arrangement entre le Saint-Siège et Charles VIII, l'avertissement que la Seigneurie avait prévenu le pape de l'intention où elle était d'envoyer des secours au roi de Naples dès le retour de la belle saison[2]. Averti de ce côté, il était informé quelques jours après, par Pierre de Médicis lui-même[3], chassé de Florence par une révolution, que le duc de Milan, l'homme de confiance des Français, ne songeait plus qu'à débarrasser l'Italie de leur présence et que déjà il avait fait aux Florentins comme aux Vénitiens de significatives ouvertures[4]. Il ne se peut donc pas non plus que Commynes ait été la dupe du More autant qu'on l'a cru et il est probable que ses confidences à Vimercati[5] et ses « recommandations » à Ludovic lui-même avaient surtout pour objet de les « entretenir, » et par des protestations d'affection de rendre le gouvernement milanais plus favorable à la cause française. Faire part à Ludovic des préoccupations que lui inspirait l'attitude des Vénitiens, afin qu'à son tour il en avertît le roi, et en l'inquiétant, le rendît moins hostile aux propositions d'accommodement qui pourraient se produire, tel nous paraît avoir été l'objet poursuivi par l'ambassadeur, convaincu par l'abandon où on le laissait à Venise que ses avis, en passant par la bouche du duc de Milan, auraient plus de poids que s'il les adressait directement au roi de France[6].

L'entrée triomphale de Charles VIII à Pise et à Florence, sa marche sur Rome et l'aisance avec laquelle, sans tirer l'épée, il occupa la Ville éternelle, prouvèrent à l'Italie et à l'Europe surprise qu'il était temps d'agir. L'arrivée à Venise, au commen-

1. Kervyn de Lettenhove, *ouvr. cité*, II, 143.

2. *Ibid.*, 146 et suiv. Cf., p. 148, la lettre de Commynes à Ludovic le More, datée de Venise le 27 novembre.

3. *Mémoires*, II, 360.

4. *Mémoires*, II, 412.

5. On ne trouve dans les lettres de cet envoyé milanais à Ludovic rien qui laisse supposer que son patron l'eût mis au courant de ses véritables desseins. Suprême « habileté, » sans doute, et manière certaine d'éviter toute indiscrétion.

6. C'est encore pour arrêter son maître dans une voie qu'il estimait périlleuse que Commynes exhortait les Florentins à tenir leurs places si bien armées que les capitaines français n'eussent pas la tentation de s'en saisir (22 oct. 1494). Kervyn, *ouvr. cité*, II, 140.

cement du mois de janvier 1495, du très actif ambassadeur de Ferdinand le Catholique, Lorenzo Suarez de Mendoça y Figueroa, marque le début des négociations qui devaient, trois mois plus tard, aboutir à la conclusion d'une ligue dirigée contre Charles VIII. A ce moment, la situation à Venise du seigneur d'Argenton devenait de plus en plus difficile. Son maître le laissait sans instructions et presque sans nouvelles, si bien que c'est la Seigneurie qui lui apprenait ce qu'il eût été convenable qu'il sût avant elle. La conséquence naturelle était que, de jour en jour, son crédit diminuait, au point qu'on lui avait nettement fait entendre que sa présence était désormais superflue et qu'il serait plus utile à la cause de la paix s'il se rendait auprès de son roi pour l'assister de ses conseils. Rien ne dépeint mieux l'état d'esprit du pauvre ambassadeur que ses épanchements à l'égard de son collègue milanais, auquel il ne craignait pas de dire, en blâmant les conseillers de Charles VIII, que, si celui-ci savait quel trouble la Seigneurie de Venise était capable de jeter dans ses entreprises, il ferait d'elle plus de cas et lui tiendrait d'autres termes. Et comme Vimercati l'encourageait à avertir le roi du péril qui le menaçait, d'Argenton répondait avec tristesse qu'il avait écrit à plusieurs reprises sans obtenir de réponse. Au reste, ajoutait-il, on savait bien à Milan comment les choses se passaient dans l'entourage du roi. Si l'entreprise réussissait, c'est à la Providence qu'en reviendrait l'honneur bien plutôt qu'à l'habileté des hommes[1]. N'est-ce pas en propres termes ce que Commynes a plusieurs fois répété dans ses *Mémoires,* et comment, lorsqu'on sait quelle était alors sa situation à Venise, peut-on l'accuser sans injustice d'ignorance, d'aveuglement ou de maladresse?

C'est par une lettre de son beau-frère Jean de Polignac, seigneur de Beaumont, écrite à Rome le 16 janvier, que d'Argenton apprit la conclusion de l'accord passé le jour précédent entre le pape et le roi de France[2]. Quatre jours plus tard, il recevait le texte officiel du traité, qu'il se hâtait de communiquer au doge Barbarigo. Mais lui-même ne pouvait avoir qu'une confiance limitée dans la bonne foi d'Alexandre Borgia, et les succès de son maître ne le rassuraient pas sur l'avenir. Le 4 février, il écrivait

1. T. Vimercati à Ludovic, Venise, 11 janvier 1495. Kervyn, *ouvr. cité*, II, 152 et suiv.

2. Le même au même, Venise, 21 janvier 1495, Kervyn, *ouvr. cité*, II, 154.

au duc de Milan : « Les affaires du Roy sont encores bien troublées, et a besoing de vostre faveur et amytié plus que jamais[1]. » La conviction où il était qu'en dépit de ses démonstrations amicales Venise était d'accord avec le roi d'Espagne, inquiet pour la Sicile et pour la Sardaigne des progrès de Charles VIII, ne pouvait qu'aggraver ses inquiétudes. Il n'en faisait pas moins ce qu'il pouvait pour calmer les méfiances, mais il connaissait trop bien les sentiments véritables qui agitaient les cœurs italiens à Venise comme à Milan, et même à Florence, pour qu'il y ait, semble-t-il, aucune raison de suspecter l'exactitude du tableau saisissant et si justement célèbre que l'auteur des *Mémoires* a laissé de l'attitude embarrassée des sénateurs vénitiens le jour où le vieux doge lui apprit la chute du Château-Neuf de Naples[2]. L' « ébahissement » fut si grand que les sénateurs n'eurent pas cette fois le courage de feindre[3]. Le doge seul fit bonne contenance, et, bien que malade, n'en fut que plus ardent à poursuivre les négociations dont l'objet était de chasser les Français d'Italie. D'accord au début de la guerre avec Charles VIII, et en querelle avec les Vénitiens à cause de certaines contestations de frontière en Frioul, l'empereur Maximilien avait changé d'opinion depuis que le roi de France avait porté la main sur des villes censées impériales, Pise, Florence, Sienne, depuis surtout que Charles VIII paraissait avoir décidément abandonné la réforme de l'Église et que son grand projet de croisade n'appa-

1. Kervyn, *ouvr. cité*, II, 160 et suiv. — En post-scriptum, il ajoutait ces mots : « S'il est vray ce qu'on dit, le pape monstre qu'il est homme de mauvaise foy. » M. Kervyn de Lettenhove croit que cette phrase fait allusion à la fuite du cardinal de Valence, César Borgia, qui, remis en otage à Charles VIII par le pape, son père, faussa compagnie au roi à Velletri, au moment même où les ambassadeurs espagnols venaient de faire entendre à Charles VIII des paroles menaçantes. Mais la lettre de Commynes à Ludovic Sforza est du 4 février, et ce n'est que le surlendemain qu'on fut informé à Venise de l'évasion du Borgia, accomplie dans la nuit du 29 au 30 janvier. C'est ce qu'atteste une lettre de Vimercati imprimée dans le même recueil, t. II, p. 161.

2. Cette forteresse avait capitulé le 13 mars. Depuis le 22 février précédent, Charles VIII était maître de la ville même. Jusqu'au dernier moment les Vénitiens avaient espéré que le Château-Neuf résisterait aux attaques des Français.

3. « Les ungs estoient assis sur ung marchepied des bancs et avoient la teste appuyée entre leurs mains, les aultres d'une autre sorte, tous demonstrans avoir grande tristesse au cueur; et croy que, quant les nouvelles vindrent à Romme de la bataille perdue à Cannes contre Hannibal, les senateurs qui estoient demourez n'estoient pas plus esbayz ne plus espoventez qu'ilz estoient... » (*Mémoires*, II, 418.)

raissait plus à la chrétienté que comme un leurre. Au mois de décembre 1494, il renouait ses relations avec Venise, et si, le 15 février 1495, ses envoyés, Jean Gredner, prévôt de Brixen, Léonard Vels et Gautier Stadion, n'apportèrent à la Seigneurie que des propositions d'alliance particulière, tandis que, dès cette époque, elle poursuivait la conclusion d'une ligue générale, les négociations n'en étaient pas moins engagées de telle façon qu'une action commune contre la France semblait devoir être entamée à bref délai[1]. Quant à Ludovic, malgré les protestations d'inaltérable attachement au roi de France qu'il exprimait à Commynes, il venait d'expédier à Venise l'évêque de Côme, Guid'Antonio Trivulce, et Francesco Bernardino Visconti, et, dès leur arrivée, le 4 mars, le bruit courait dans la ville qu'ils étaient venus pour traiter d'une ligue. « L'Argenton » en fut instruit naturellement, et si l'on en croit l'annaliste vénitien Sanudo, fort peu bienveillant pour tout ce qui est français, *stava admirato di quello havesse a seguire et cercava con ogni via de intender*. Mais les « Pères » tenaient l'intrigue fort secrète, et, lorsque l'ambassadeur demanda ce que venaient faire à Venise les envoyés de Maximilien, afin qu'il lui fût possible d'en instruire son maître, le doge répondit *sapientissimamente* que les Allemands étaient venus pour rendre visite à la Seigneurie, qui, de son côté, tenait fort à entretenir des relations amicales avec le roi d'Espagne comme avec le roi des Romains. Et Sanudo d'ajouter : « L'Argenton se méfiait, mais il dut se contenter de cette vague réponse[2]. » Nous avons suffisamment insisté sur les erreurs de dates commises par Commynes dans les pages où il relate les divers épisodes de sa mission à Venise pour qu'il nous soit permis de prendre la défense de ses intentions. Eh bien, il est impossible, quoi qu'on ait dit, que ses confusions aient eu pour objet de dissimuler l'ignorance où il serait demeuré jusqu'à la fin des véritables projets des Vénitiens, car trop de documents le montrent sinon parfaitement instruit de ce qui se tramait, du moins extrêmement préoccupé des allées et venues des ambassadeurs qui s'agitaient autour de lui[3]. Commynes se doutait si bien

1. H. Ulmann, *Kaiser Maximilian*, Stuttgart, 1884, in-8°, t. I, p. 279. Cf. Sanudo, *la Espedizione di Carlo VIII*, p. 217 et suiv.

2. P. 220.

3. Le cardinal Briçonnet, rentrant à Naples, le 14 mars, d'une mission auprès des Florentins, dit en termes propres à l'ambassadeur vénitien, Pol Trevisan ;

des velléités de trahison du More qu'il s'en expliqua presque ouvertement avec les nouveaux ambassadeurs dont le duc de Milan avait jugé à propos de doubler Vimercati, et il est intéressant de constater que les arguments dont il usa pour les convaincre de l'inanité des mauvais rapports adressés à Ludovic contre le roi de France sont consignés en termes presque identiques et dans les *Mémoires*[1] et dans une lettre qu'il adressa le 9 mars à Ludovic lui-même. Cette épître est un plaidoyer éloquent de Commynes pour son roi et une apologie de ses prédécesseurs, les rois Charles VII et Louis XI, qui jamais ne furent ingrats envers les amis de qui « ilz avoient receu plaisir. » Charles VIII, assurément, ajoutait-il, après avoir été si bien traité par le duc de Milan, ne voudrait pas se montrer moins reconnaissant que son père ne le fut envers le duc François Sforza, qui l'avait assisté de ses gens d'armes à l'époque de la guerre du Bien-Public[2].

En même temps qu'il faisait effort pour ramener Ludovic, le seigneur d'Argenton ne demeurait point inactif à Venise. « Il vint au collège, écrit Sanudo[3], au commencement du carême[4], demander la raison d'une rumeur qui courait au sujet d'une ligue qui se tramait, et il ajouta qu'à voir un si grand concours d'ambassadeurs, il ne pouvait guère douter de l'exactitude de ce rapport. « L'Argenton » rappela au sénat, pour le cas où cette ligue serait dirigée contre son roi, que la Seigneurie s'était engagée à garder l'alliance du roi de France, et il pria le doge de lui dire la vérité. « Le prince » répondit, suivant sa coutume, « très sagement[5], » si bien que l'ambassadeur s'en fut « sans en savoir plus qu'avant. » Commynes perdait sa peine. La Seigneurie, bien informée par ses agents, n'ignorait pas que les affaires du roi de France à Naples n'étaient pas conduites assez prudemment pour que les succès si merveilleusement rapides du début pussent lui assurer un établissement permanent. On savait aussi que la

« *Mons. di Arzenton ha scritto al Roy ch'e una fama in Rialto di questa liga* » (Sanudo, p. 262).

1. II, 414 et suiv.
2. Kervyn, *ouvr. cité*, II, 170-172.
3. P. 271.
4. Le carême commença le 4 mars en 1495.
5. Commynes a donné la substance de cette réponse (*Mémoires*, II, 415 et suiv.); mais on peut se demander si, par suite d'une confusion, il n'a pas attribué à cette entrevue certaines propositions qui lui avaient été précédemment faites.

France réclamait son roi, que Charles ne pouvait rester indéfiniment éloigné de son peuple, enfin que ce n'était pas le moment pour les Italiens de se laisser aller au découragement[1]. Le 20 février 1495, après avoir échangé leurs vues avec la mission allemande, les Vénitiens avaient chargé leur représentant à Milan de convaincre Ludovic qu'en présence des périls dont les Français menaçaient l'Italie, il leur semblait nécessaire de fortifier l'alliance que la Seigneurie avait contractée avec l'état de Milan par la conclusion d'une ligue générale, dans laquelle on ferait entrer le pape, l'empereur Maximilien et l'Espagne[2]. La difficulté était d'accommoder les prétentions de Ludovic avec les répugnances des Allemands et des Espagnols qui refusaient d'admettre l'usurpation du More et ne voulaient traiter qu'avec la Seigneurie; mais celle-ci finit, à force d'adresse, par y réussir. Après la visite de l'ambassadeur du roi de France, il n'y avait plus d'illusion à garder sur la possibilité du secret, « et dès lors, ainsi que l'écrit Commynes, s'assemblaient chascun jour, veu qu'ilz sçavoient que l'entreprinse estoit découverte[3]. » Enragé de son impuissance, l'ambassadeur était malade d'anxiété. Le 30 mars, instruit par ses affidés de l'imminence du péril, il tente un effort suprême, se rend au collège, annonce qu'il a reçu la nouvelle que son maître a pris la résolution de rentrer en France et de ne garder en Italie que son royaume de Naples. A quoi bon, par conséquent, conclure une ligue? Et comme le

1. Sous prétexte de neutralité, les Vénitiens avaient gardé auprès d'eux l'envoyé de l'ex-roi de Naples, J.-B. Spinelli. Le 3 février, cet agent était accouru tout joyeux à l'audience du doge pour lui lire des lettres datées de Worms, qui annonçaient la décision prise par Maximilien d'envahir la Bourgogne si le roi de France n'abandonnait pas son entreprise. Et Sanudo ajoute avec un peu de mélancolie : *Ma queste era parole, et el re di Franza faceva fatti in Reame* (p. 199).

2. Arch. de Venise, *Senato, delib. sec.*, t. XXXV, 67b, 69b.

3. *Mémoires*, II, 417. C'est précisément ce qui nous fait soupçonner que le chroniqueur a confondu deux audiences différentes lorsqu'il raconte que le doge, en lui répondant ce jour-là, protesta qu'il n'avait jamais été question de conclure une ligue contre le roi de France, mais bien au contraire de lui proposer d'entrer dans une ligue générale contre le Turc (*Mém.*, II, 416). C'eût été s'infliger un démenti que de conspirer dès ce moment à ciel ouvert contre Charles VIII. Nous nous sommes expliqués plus haut sur les confusions répétées qui déparent ce chapitre des *Mémoires*. Sanudo, du reste, relate deux visites du seigneur d'Argenton à la Seigneurie, la première avant que le roi eût pris le Château-Neuf de Naples et après l'arrivée à Venise de la mission milanaise, donc entre le 4 et le 7 mars, l'autre au commencement du carême ou peu de jours après (p. 253 et 271).

doge répondait que malheureusement les faits avaient plusieurs fois démenti les assurances du seigneur d'Argenton et que si les intentions du roi étaient bonnes, on savait trop bien qu'il subissait des influences diverses, Commynes, vexé, rétorqua, non sans quelque chaleur, qu'il affirmait ce dont il était certain et qu'il en répondait sur sa tête. Enfin, lorsqu'il vit que son discours demeurait sans effet, il se leva et partit, mais en quittant la salle il se tourna vers l'un des secrétaires de la Seigneurie qui l'accompagnait : « Je sais, dit-il, que c'est le duc de Milan qui pousse à cette ligue, mais le roi commencera par lui saisir Gênes, car il faut bien qu'il passe par là pour rentrer en France[1]. » Si l'ambassadeur espérait par cette menace retarder la conclusion de la ligue, il se trompait, car les derniers conciliabules eurent lieu le lendemain, bien que le vent soufflât si fort que les envoyés étrangers logés à la Giudecca aient eu grand'peine à traverser le canal pour se rendre au palais. La même nuit, après une séance encore très longue, toutes les signatures étaient échangées, et le lendemain matin, tandis que les cloches de Venise sonnaient à toute volée en signe d'allégresse, l'hypocrite Barbarigo, ayant convoqué l'ambassadeur de France, lui annonçait la nouvelle « au nom de l'amitié que la Seigneurie professait pour le roi[2]. » Le coup était rude ; « le cœur serré, » Commynes eut encore la force de répondre que depuis longtemps il soupçonnait ce qui se tramait, mais qu'il avait espéré encore que la ligue ne serait pas conclue. Son roi ne pourrait-il donc pas retourner en France? Le doge répartit que s'il revenait en ami, personne ne troublerait sa retraite, mais que, dans le cas contraire, il trouverait en face de lui tous les confédérés. Venise pourtant, et le roi devait en être informé, ne recherchait nullement une rupture[3]. Cette affirmation mensongère du caractère purement défensif d'une ligue[4] dont les clauses secrètes ne furent jamais rendues publiques, ne trompa point Commynes et explique un courroux que, d'après Sanudo, il ne sut pas suffisamment dissimuler. « J'avoye le cueur serré, écrit-il, et estoye en grant doubte de la personne du Roy et de toute sa compaignie ; et cuy-

1. *Sen. delib. sec.*, XXXV, 80a. La Seigneurie à son ambassadeur à Milan.
2. Sanudo, p. 285.
3. M. Delaborde a relaté, p. 591 et suiv., toute cette scène en détail d'après le récit qu'en donne Sanudo, p. 285 et suiv.
4. Le texte est dans Lünig, *Codex Italiæ diplomaticus*, t. XXIV. Cf. Delaborde, *loc. cit.*

doye leur cas plus prest qu'il n'estoit. Je me deliberay ne dire point trop de parolles en ce courroux. » On s'est plu, non sans quelque malice, à compléter le récit à la fois si sobre et si suggestif que le chroniqueur a donné de ce mémorable épisode, par l'addition de certains détails fournis par Sanudo sur l'attitude, stupéfaite d'abord, puis furieuse, de l'ambassadeur pendant et après le discours du doge, et on oublie peut-être un peu que si Commynes en cet endroit a pu se montrer trop discret, il n'y a aucune raison d'ajouter une foi implicite aux *racontars,* disons mieux, à toutes les hypothèses de Sanudo, ennemi juré des Français, et par cette animosité même disposé (il le montre souvent) à accueillir tous les rapports défavorables à ses ennemis. Si l'on songe à la scène qui avait eu lieu l'avant-veille entre le doge et l'ambassadeur, on a peine à imaginer que ce dernier ait été surpris au point d'en perdre toute contenance en apprenant la conclusion de la ligue. Et de même, lorsque Sanudo nous conte que l'accès de rage, si peu séant, suivant lui, à un diplomate, auquel « l'Argenton » s'abandonna au sortir de l'audience, eut pour cause, non pas tant ses craintes pour la sécurité de son maître que le dépit qu'il ressentit de lui avoir écrit *sans doute* (*sic*) que la ligue ne se ferait pas, nous nous demandons si cela est vrai. Enfin, quand on vient affirmer que l'ambassadeur français s'était laissé complètement tromper par les protestations des envoyés milanais qui lui juraient que leur maître « n'en serait pas, » nous cherchons vainement à concilier cette naïveté de Commynes avec les menaces qu'il avait proférées deux jours auparavant contre Ludovic le More[1].

Donc, malgré des lacunes, malgré des confusions dont la mémoire du chroniqueur paraît bien devoir être tenue pour responsable, nous croyons à la sincérité d'un homme qui, ayant à faire valoir tant et de si bonnes excuses, n'en a point avancé une seule, probablement parce qu'il ne se sentait pas coupable. Commynes d'ailleurs reprit promptement ses esprits, et, bien que retenu chez lui par la fièvre, on le voit recevoir des visiteurs et se renseigner sur les préparatifs des Vénitiens, beaucoup moins avancés qu'il ne l'avait cru d'abord. Non seulement il écrivit à Charles VIII pour le mettre au courant de ce qui se passait et pour solliciter son rappel, mais il exhortait Saint-Malo à assu-

1. Sanudo, p. 283 et suiv., et ci-dessus.

rer le retour du roi et à demander dans ce but des navires aux Vénitiens eux-mêmes, qu'il jugeait avec raison, et malgré le rôle qu'ils avaient joué dans la confection de la ligue, « moins perilleux contre la personne du Roy ni à le vouloir de tous points fouller que les autres. » Il engageait en même temps le cardinal à envoyer chercher des Suisses et à les lancer sur le Milanais[1]. De ce côté encore, il insistait pour être rappelé, « car je ne seray, écrivait-il, plus bon à rien à traiter avec eux veu la façon comme nous sommes départis. » Commynes a entièrement passé sous silence la mission à Venise du secrétaire Jean Bourdin, dans le dernier tiers du mois de mai. A eux deux, ils s'efforcèrent « par de douces paroles » d'apaiser les inquiétudes et la rancune des Vénitiens, en les rassurant sur les projets de Charles VIII, qui n'avait d'autre désir que de retourner en France « sans réclamer ni garanties ni subsides quelconques. » En même temps, ils excitaient la méfiance de la Seigneurie contre ses alliés en annonçant que leur roi se disposait à traverser le Milanais pour aller s'aboucher avec le roi des Romains en vue d'une expédition générale contre les infidèles. Ces négociations avec Maximilien étaient, Commynes le savait, une source d'inquiétudes pour les Vénitiens. Ainsi, des deux parts, on cherchait à s'intimider, dans l'espoir de n'avoir point à se combattre, et l'attitude expectante que les provéditeurs de la République devaient observer à la journée de Fornoue répondra bien à l'état d'esprit que d'Argenton signalait au roi le 26 mai : « A notre avis, ces apparences et ces démonstrations dirigées contre vous aussi bien que les paroles couvertes qu'ils prononcent, ont pour but de vous effrayer ; mais, si vous n'essayez pas d'entrer dans Rome par force et si vous vous bornez à poursuivre votre route, vous ne trouverez pas un homme pour vous

1. Il n'est pas possible de contrôler les dires de Commynes quant à la date des avertissements qu'il aurait fait passer au duc d'Orléans, à Asti, et au duc de Bourbon, demeuré en France, pour les prévenir du danger et les presser d'y parer. On sait seulement que, dès le 30 mars, la Seigneurie priait les ambassadeurs allemands d'écrire à l'empereur, afin qu'il enjoignît à la duchesse de Savoie de refuser le passage dans ses états aux corps français qu'on savait devoir franchir les monts pour marcher au secours du roi Charles (Arch. de Venise, *Sen. delib. sec.*, XXXV, 79b). Les lettres du duc d'Orléans au duc de Bourbon, qui font mention d'avis pressants envoyés par Commynes, et que Mlle Dupont a publiées aux *Preuves* de son édition des *Mémoires* (III, 418 et suiv.), portent les dates du 14 et du 22 avril et sont, par conséquent, postérieures à l'époque indiquée par Commynes (Kervyn, *ouvr. cité*, II, 183 et suiv.).

contredire... Vous pourrez séjourner sur les terres des Florentins, si cela vous convient, et, quant aux Milanais, je ne connais aucun peuple qui sache aussi mal tirer parti des gens qu'il possède, sinon des gens de pied. » Et il ajoutait que personne, même le marquis de Mantoue, dont les Vénitiens allaient faire le capitaine général des armées confédérées, ne se mettrait en route que duement soldé, ce qui exigerait encore du temps. Quitter Naples sans retard et retourner en France sans s'arrêter en route, voilà en somme ce que Commynes conseillait à son maître. La dernière parole qu'il recueillit de la bouche d'un des provéditeurs de la République, en traversant Padoue pour aller rejoindre le roi, fut que celui-ci n'avait rien à craindre des Vénitiens à condition de ne point attaquer le duc de Milan[1]. C'était vrai sans doute, mais les retards du roi, ses hésitations, et surtout le coup de main du duc d'Orléans sur Novare allaient compliquer encore la situation.

VII.

Si Philippe de Commynes s'était montré, pendant son ambassade à Venise, aussi inhabile qu'on l'a dit, le sénat n'eût pas, sans doute, quelques semaines plus tard, à l'occasion d'une négociation délicate, mis en garde ses provéditeurs contre les ruses du diplomate français, *cognoscendo la persona de monsignor d'Argenton versutissima et sagacissima quanto exprimer se posse com ben l'havemo cognossuto nel tempo le stado in questa nostra cita*[2]. Cette adresse, que ses adversaires eux-mêmes lui reconnaissaient, Commynes n'a pas essayé d'en faire étalage, et, conscient de l'échec qu'il avait subi à Venise, il a résumé ses efforts infructueux dans une courte et modeste phrase : « Je faisoye le mieulx que je povoye[3]. » C'est aussi ce qu'il tâcha de faire jusqu'à la fin de la guerre. Il avait quitté Venise, pour se porter à la rencontre du roi, dans les derniers jours du mois de mai 1495. De son côté, Charles VIII était parti de Naples le 20 mai, avec une douzaine de mille hommes, laissant le royaume à la garde du comte de Montpensier. Après

1. Kervyn, *ouvr. cité*, II, 202.
2. *Ibid.*, p. 222.
3. *Mémoires*, II, 417.

un court séjour à Rome, que le pape avait abandonnée pour se réfugier à Pérouse, il rencontra à Sienne le seigneur d'Argenton, qui arrivait de Florence. Il est curieux de comparer le langage que le chroniqueur s'attribue en cette occasion avec celui que Sanudo a placé dans sa bouche. « Je pressay le roi, écrit Commynes, de partir dès ce qu'il y eust esté deux jours et les chevaulx reposez, car ses ennemys n'estoient point encores ensemble et ne craignoye sinon qu'il vinst des Allemans, car le roy des Rommains en assembloit largement[1]. » Toute différente est la version de Sanudo : d'après lui, Commynes aurait conseillé à Charles VIII de se rendre en personne à Venise, pendant que son armée filerait sur Asti. Une pareille visite flatterait infiniment les Vénitiens, qui combleraient d'honneurs le roi de France et renonceraient du coup à prendre les armes contre lui. Eh bien, nous n'hésitons pas à croire que jamais le seigneur d'Argenton ne donna cet avis au roi, car, sans parler de l'imprudence d'une semblable équipée, qui eût rappelé celle de Louis XI à Péronne, ce voyage eût retardé de plusieurs semaines le retour de Charles VIII en France, et on sait de reste que, depuis le commencement, Commynes ne pouvait attendre le moment où son roi repasserait les monts. Au reste, ses conseils, quels qu'ils fussent, n'étaient point appréciés par le roi[2], et il ne réussit pas davantage à faire rendre aux Florentins les places que les Français leur avaient enlevées. Pendant son séjour à Florence, il avait trouvé la Seigneurie disposée à faire un gros sacrifice d'argent pour rentrer en possession de Pise et de Sienne, et, comme la manière de voir de Commynes ne différait pas de celle de ses anciens clients, il se chargea d'en entretenir le roi, auquel il proposa de ne garder que Livourne et d'accepter, en échange des places que les Florentins réclamaient, 30,000 ducats qu'ils lui devaient encore sur le don qu'ils lui avaient promis, et un prêt de 70,000 autres ducats, avec un secours de 300 hommes d'armes et de 2,000 piétons. Contre cet avis très sage prévalut l'influence du comte de Ligny et des jeunes seigneurs qui entouraient le roi, et la conséquence de cette imprudence fut d'irriter Florence et d'affaiblir l'armée royale par les détachements qu'il fallut laisser à Sienne, à Pise, à Pietra Santa, Mortano, Sarzane et

1. *Mémoires*, II, 435.
2. « Il me sembloit qu'il ne me croyoit point du tout » (*Mémoires*, II, 146).

Sarzanella. Pour comble, le coup de main du duc d'Orléans sur Novare, qu'une trahison lui livra[1] et qu'il occupa contrairement aux ordres qu'il avait reçus, contraignit les Vénitiens à se déclarer, leur allié le duc de Milan se trouvant par le fait directement attaqué, tandis que la nécessité de munir de défenseurs la cité conquise immobilisait incontinent, et pour toute la durée de la guerre, les renforts expédiés de France dans le but de tendre la main au roi, si bien qu' « en lieu de secourir le Roy, il les fallut aller secourir[2]. » A Sarzane encore, nouvel échec de Commynes, qui, avec la majorité du conseil[3], s'opposa tant qu'il put à ce que Charles VIII diminuât ce qui lui restait de combattants en envoyant plus de 2,000 hommes à Gênes pour tenter d'arracher cette ville au parti milanais. L'entreprise échoua, et cette fois encore Commynes avait eu malheureusement raison. Cependant, les confédérés enfin réunis au nombre d'une quarantaine de mille hommes sous le commandement de François de Gonzague, marquis de Mantoue, se demandaient encore si le roi de France prendrait la route de Gênes[4], et, au cas contraire, par quel passage des Apennins il s'efforcerait de descendre dans la plaine lombarde. La faute qu'ils commirent en ne jetant pas un corps de troupes au delà des montagnes, afin de défendre les défilés que Charles VIII avait à traverser pour se rendre de Pise à Pontremoli, sauva l'armée française[5]. Commynes a fort exactement raconté par quels prodiges d'énergie les Suisses de l'armée royale, rachetant les excès du sac de Pontremoli, firent franchir le col de la Cisa à la grosse artillerie, mais on peut lui reprocher de n'avoir pas mentionné, en cette occasion, les noms de Louis de la Trémoille[6] et du maître de l'artillerie, Jean de la Grange, qui

1. *Archivio lombardo*, III, 315-320.

2. *Mémoires*, II, 443.

3. *Ibid.*, 445 et suiv. Cf. La Pilorgerie, *ouvr. cité*, p. 351 et suiv.

4. Il fut assez sérieusement question que le roi, avec le gros de l'armée, gagnât le littoral pour rentrer en France par Gênes, et, à Venise, on crut un moment que c'était chose décidée (*Sen. delib. sec.*, XXXV, 131a). Les difficultés de la route et la quasi-impossibilité de nourrir les hommes et les chevaux fit abandonner ce projet (Senarega, ap. Muratori, t. XXIV, c. 550).

5. M. Delaborde met cette faute au compte du marquis de Mantoue, mais, en réalité, le sénat de Venise lui avait formellement interdit de risquer un seul homme de l'autre côté des monts (*Sen. delib. sec.*, XXXV, 131a, à la date du 29 juin).

6. Nous nous refusons à voir dans cette omission l'effet de la rancune de Commynes contre la maison de la Trémoille, par la raison que, dans la suite,

dirigèrent cette opération audacieuse, sans dédaigner de mettre eux-mêmes la main à la manœuvre.

Nous n'entreprendrons pas d'analyser le récit si vivant que Commynes a laissé de la bataille de Fornoue (6 juillet 1495) et qui, de l'avis des juges les moins suspects de partialité à son égard, constitue la source la meilleure et la plus claire qu'on possède sur cette journée mémorable[1] : aussi bien ce passage est-il, avec la relation des événements qui se déroulèrent à Venise pendant le séjour qu'y fit Commynes, de beaucoup ce qu'il y a de mieux dans la seconde partie des *Mémoires*. De la journée de Fornoue, comme des intrigues qui précédèrent la conclusion de la ligue de Venise, le seigneur d'Argenton parle en témoin, mais son récit est bien plus précis pour Fornoue. Il joua là un rôle de diplomate et de soldat, mais il est intéressant de noter au passage combien il s'étend de préférence sur les « pratiques » qu'il entama, par ordre du roi et de concert avec le cardinal de Saint-Malo, afin d'obtenir des confédérés un libre passage pour l'armée française. Il est infiniment plus sobre de détails sur la part, pourtant fort honorable, qu'il prit au combat. On sent bien que, dans son estime, le négociateur l'emporte sur l'homme d'armes et que, malgré le succès des Français, il n'a point oublié la grandeur du péril auquel son roi a échappé en tenant tête avec une dizaine de mille hommes à un ennemi quatre fois plus nombreux au total, mais mal discipliné, plus soucieux de pillage que de coups, et de plus engagé sur un terrain difficile et dans des circonstances déplorables par un chef imprudent, bien que brave en dépit de ses hâbleries[2]. C'est contrairement à

on voit le seigneur d'Argenton et le sire de la Trémoille constamment d'accord sur les mesures à prendre pour terminer honorablement la campagne.

1. Voyez l'excellente relation de M. Delaborde, *ouvr. cité*, p. 646 et suiv. Aux sources dont il s'est servi, il convient d'en ajouter une fort importante pour cette période, la *Chronique anonyme du marquis de Mantoue*, publiée par Carlo Visconti dans *Archivio lombardo*, 1879. C'est l'œuvre de Giacomo d'Adria, secrétaire du marquis. Cf. Luzio et Renier, *Francesco Gonzaga alla battaglia di Fornovo*, dans *Archivio storico italiano*, 1890, p. 205 et suiv.

2. Il est amusant de voir François de Gonzague, avant la bataille, dater ses lettres à sa femme, Isabelle d'Este, *ex castris victricibus sanctissime et serenissime lige*, et affirmer que les Français, fussent-ils trois fois plus nombreux, se trouveraient dans l'impossibilité d'avancer. En fait, sur neuf escadres italiennes, quatre seulement prirent part à la lutte. Encore l'attaque de Caiazzo et des Sforzesques, qui assaillirent le maréchal de Gié et l'avant-garde française, ne fut-elle point poussée à fond.

l'avis des provéditeurs vénitiens Trevisan et Pisani[1] que le bouillant marquis attaqua les Français sur la rive du Taro, et on alla même jusqu'à l'accuser de s'être laissé entraîner *da cupidita di onore e da voglia de suoi di guadagnare*[2]. En tous cas, l'événement prouva qu'il avait eu tort d'enflammer l'ardeur de ses auxiliaires étrangers, les estradiots grecs, en leur vantant l'opulence des bagages que l'armée royale traînait après elle, car le pillage du convoi français devint leur objectif unique et les détourna du combat.

En somme, hors les bulletins de victoire, parfaitement mensongers, que les chefs italiens s'avisèrent de lancer lorsqu'il fut avéré que les Français, après la bataille, continuaient leur retraite, rien n'est venu contredire l'impression qui se dégage du récit que Commynes a donné de la rencontre de Fornoue. On regrette seulement que, suivant son habitude, il ait été aussi discret sur le rôle qu'il joua en cette occasion. Sanudo[3] conte que le lendemain de la bataille, lorsqu'il passa la rivière pour aller reprendre avec les chefs de l'armée italienne la « pratique d'appointement » interrompue par le combat de la veille, le seigneur d'Argenton se montra prodigue de flatteries à l'égard du marquis de Mantoue et qu'il le loua « *ad summum* » d'avoir si audacieusement affronté les premiers barons et chevaliers du monde, héros de tant et de si terribles batailles. Puis, se tournant vers les provéditeurs, il leur aurait déclaré que connaissant de longue date la loyauté vénitienne, il n'avait point hésité à se mettre en leur pouvoir sans sauf-conduit. Croirons-nous qu'à l'aborder il avait pris à part François de Gonzague pour lui promettre, au nom du roi, de faire de lui le premier homme d'Italie, « d'état et de condition, » s'il consentait à accorder une trêve et laissait

1. *Che si governano sapientissimamente, per che volevano lasciar passar il Re e non mettere lo Stato in pericolo, perocchè il fatto delle arme, come tutti benissimo intendono, consiste in ventura, e pero uno stato tale potente e della qualita del Veneto non si doveva mettere in pericolo col fatto d'arme* (*Chronicon venetum*, dans Muratori, t. XXIV, col. 21). C'était l'application des principes mêmes mis en pratique par Louis XI et recommandés par Commynes. Il faut ajouter que les dispositions des Parmesans et des Milanais étaient douteuses et qu'on pouvait craindre qu'une bataille perdue ne livrât aux Français Milan et la Lombardie entière. De là sans doute aussi la mollesse des « ducheschi » à Fornoue et pendant leur poursuite de l'armée royale.

2. *Lettre de Pietro Vettori*, dans Desjardins, *ouvr. cité*, I, 624 et suiv.

3. P. 487.

Charles VIII regagner paisiblement son royaume; à quoi le marquis aurait noblement répondu qu'il ne lui appartenait pas de traiter, mais bien de faire jusqu'au bout son devoir de soldat? La *Chronique de Mantoue*[1] voudrait le faire croire, mais on sait que la modestie et la véracité n'étaient pas les vertus dominantes du capitaine général. Au reste, la conférence annoncée pour le lendemain n'eut pas lieu par la bonne raison que l'armée française décampa pendant la nuit et avec tant de secret que l'ennemi ne s'aperçut de cette retraite que dans la matinée du lendemain et, gêné qu'il était par la crue du Taro, ne put se mettre en route à son tour qu'à la fin de la même journée. Malgré l'accablante chaleur de l'été italien, les Français, guidés par Trivulce, gardèrent un ordre parfait pendant cette pénible marche, et, allégés de leurs bagages perdus, réussirent à gagner Asti[2] sans être rejoints, après avoir franchi en huit jours plus de deux cents kilomètres.

VIII.

Avec l'arrivée à Asti du roi et de Commynes commence pour ce dernier une nouvelle période d'activité diplomatique, tandis que son jeune maître, comme lassé par les fatigues des dernières semaines, excessives sans doute pour un corps aussi peu robuste que le sien, quittait le harnois et commençait à prêter une oreille plus complaisante à ceux qui lui représentaient qu'il en avait fait assez pour sa gloire. Il ne faut point être injuste : si, au premier abord, on comprend mal que Charles VIII ne se soit pas décidé à faire un effort immédiat pour dégager son cousin d'Orléans bloqué dans Novare[3], il faut se souvenir que la petite armée royale était épuisée par la retraite laborieuse qu'elle venait d'accomplir, que la plus grande partie des bagages était tombée, à Fornoue, aux mains de l'ennemi, enfin que presque tous les chefs français avaient assez de la guerre et ne songeaient, après une année d'absence, qu'à rentrer en France[4]. De plus, l'argent manquait et le royaume refusait d'en fournir. Néan-

1. P. 51.
2. 15 juillet 1495.
3. Le 19 juillet, le marquis de Mantoue s'était, avec son armée, établi devant la ville.
4. Delaborde, *ouvr. cité*, 660.

moins, le 25 juillet, d'Asti[1], Charles envoyait des instructions à M. de Citain et au prévôt du Puy, Benoît Adam, qu'il avait expédiés à Lucerne pour recruter quatre à cinq mille Suisses. En même temps un agent des plus actifs, Perron de Baschi, partait pour Nice avec mission de former une flotte destinée à venir en aide aux défenseurs de Naples[2]. Comme d'habitude les intentions étaient excellentes, mais le jeune roi était trop léger, trop faible, trop ami du plaisir pour tenir la main à leur exécution. Connaissant son maître, les intrigues qui s'agitaient autour de lui et toutes les difficultés d'une seconde campagne, Commynes poursuivait son idée : conclure une paix honorable, et pour cela terminer au plus tôt l'aventure de Novare, puis renvoyer le roi en France. Tant que le duc d'Orléans demeurerait bloqué dans sa conquête, le roi, malgré la sympathie médiocre qu'il ressentait pour les projets ambitieux de son cousin sur le Milanais, devait se croire tenu d'honneur à ne pas quitter le Piémont, et dès lors Ludovic le More et les Vénitiens, se sentant menacés, refuseraient de croire à la sincérité des propositions d'accommodement qu'on pourrait leur présenter. De cet accord si désirable avec le duc de Milan, d'autres que Commynes se préoccupaient aussi, et particulièrement la duchesse de Savoie, en qualité d'alliée et de tante du roi de France. Peu sympathique au seigneur d'Argenton, dont il se méfiait, Briçonnet, le véritable ministre dirigeant de Charles VIII[3], préférait de beaucoup employer les bons offices des Savoyards[4]. On en a conclu que les « pratiques » de paix entamées par Commynes l'avaient été à l'insu du roi[5]. Ce n'est qu'une hypothèse, et il paraît plus vraisemblable qu'au dernier moment le cardinal de Saint-Malo fit prévaloir son influence. On croira difficilement, en effet, que d'Argenton ait pu demander et obtenir, sans que Charles VIII en fût informé, un sauf-conduit pour se rendre avec une escorte de quarante archers français auprès du marquis de Mantoue. Quoi qu'il en soit, les

1. Le roi paraît avoir séjourné à Asti du 16 au 27 juillet (Petit, *Séjours de Charles VIII*, p. 53).

2. Le jour même de la bataille de Fornoue, Ferdinand d'Aragon avait paru devant Naples et la population n'avait pas hésité à se prononcer en faveur de son ancien roi. Les Français furent contraints de se réfugier dans les châteaux.

3. Ét. de Vesc était demeuré à Naples.

4. Choix singulier, vu les rapports plutôt tendus entre la Savoie et l'État de Milan, et qui ne témoigne pas en faveur des dispositions pacifiques du cardinal.

5. Delaborde, *ouvr. cité*, p. 665.

choses en demeurèrent là[1], et Commynes écrivit à Gonzague : « Le plaisir du Roi n'a pas esté que j'allasse jusques en vostre ost, mais, s'il vous plaist vous trouver ou envoier quelques gens en une ville neutre comme de Mme de Savoye ou de Mme la marquise (de Montferrat), le Roy y envoiera moy ou autres[2]. » L'occasion cherchée se retrouva quelques semaines plus tard lorsque Commynes fut envoyé à Casal par Charles VIII pour établir l'autorité contestée du Grec Constantin Arniti[3], auquel la marquise de Montferrat, Marie de Servie, avait, en mourant, confié la garde de ses fils mineurs. Cette fois, c'est du côté du duc de Milan que se tournèrent les amis de la paix. Soutenu par La Trémoille et en dépit de Briçonnet, Commynes se mit, par l'intermédiaire de Constantin, en relations avec Ludovic, qui expédia à Casal un de ses agents, Jules Cattanei. Ici encore on a accusé le chroniqueur d'avoir, de propos délibéré, passé sous silence « ce que son initiative avait eu d'irrégulier et de mystérieux[4]; » mais il nous paraît que Commynes s'est si nettement prononcé en plusieurs endroits sur le désir qu'il avait de procurer une paix honorable entre Charles VIII et ses adversaires qu'il se fût plutôt glorifié en cette occasion, si son habitude constante, qui n'est pas dépourvue peut-être d'un peu de coquetterie, n'était pas de s'effacer le plus possible lorsqu'il raconte les événements auxquels il a été mêlé. Effrayé par les rapports qui lui venaient de Suisse[5], découragé par les dissensions qui agitaient le camp des alliés devant Novare, par les maladies qui décimaient les assiégeants comme les assiégés, inquiet des défections qu'il prévoyait dans les rangs de ses auxiliaires allemands, le duc de Milan ne pouvait attendre le moment de lever le siège et le marquis de Mantoue lui-même ne dissimulait pas l'affaiblissement des forces qu'il commandait. D'autre part, dans Novare,

1. De son côté, le sénat vénitien se hâta de mettre les provéditeurs en garde contre l'habileté trop connue du négociateur français, dont le but ne pouvait être que d'entamer une « pratique » trompeuse, afin de s'assurer sur place des moyens d'attaque des troupes engagées devant Novare.

2. Asti, 24 juillet 1495. Kervyn, *ouvr. cité*, II, 223.

3. Celui-là même sur qui Commynes avait compté un moment, à Venise, pour soulever la Macédoine contre les Turcs.

4. Kervyn, *ouvr. cité*, II, 226.

5. Le 26 juillet, la diète réunie à Lucerne avait reçu de la part du roi de France une demande d'assistance armée. Le mois précédent, c'était le duc d'Orléans, puis ce fut Maximilien, puis le duc de Milan lui-même. Déjà, avant toute

les vivres étaient de plus en plus rares, et si la garnison ne devait pas être promptement secourue, la reddition n'était plus qu'une question de jours[1]. Briçonnet et les amis du duc d'Orléans comptaient sur la prochaine arrivée des Suisses; quant au roi, comme le dit bien Commynes, « il ne lui challoit point trop du faict du duc d'Orleans. » Il partageait son temps, depuis qu'il avait quitté Asti, entre Turin et Chieri, et ne semblait pas plus disposé que le plus grand nombre de ses capitaines à entamer une nouvelle campagne que la saison, qui s'avançait, rendrait particulièrement malaisée. Enfin Commynes, fort de l'appui du prince d'Orange, de la Trémoille et de la plupart des gens sages, se décida à pousser à fond la partie qu'il avait engagée avec le duc de Milan. Le 7 septembre déjà, il avait proposé ses services aux provéditeurs vénitiens en leur offrant de s'employer en faveur de la paix. Le 15, il entamait à Borgari, non plus seul, mais de concert avec le prince d'Orange, de Piennes, La Palice et Trivulce lui-même, des négociations où les ennemis du roi étaient représentés par le marquis de Mantoue et par le commandant des estradiots, le Vénitien Bernard Contarini. Le jour suivant, François-Bernardin Visconti, pour le duc de Milan, et Jérôme Stanga, pour le marquis de Mantoue, venaient au camp français conclure une trêve qui devait être plusieurs fois renouvelée. Remarquons en passant que si Commynes, que les documents italiens désignent expressément comme l'instigateur et le véritable directeur de ces « pratiques[2], » avait nourri contre le cardinal de Saint-Malo la rancune mortelle qu'on lui a prêtée, il eût assurément noté dans ses *Mémoires* la sortie violente du ministre de Charles VIII qui, pour inaugurer ces conférences de paix, prononça un réquisitoire violent contre le duc de Milan. Il l'accusa formellement (et non sans raison, il faut le dire) d'avoir par tous les moyens attiré le roi en Italie et puis de s'être tourné contre lui; enfin, il termina sa harangue, en posant au nom de

autorisation, des aventuriers suisses passaient les monts et couraient louer leurs bras à qui leur offrait davantage (*Amtliche Sammlung der eidgenössischen Abschiede*, III, 1, p. 484 et suiv.).

1. Sur ce siège, voyez de Maulde, *Hist. de Louis XII*, t. III; Rusconi, *Assedio di Novara*; Benedetti, *ouvr. cité*, et la *Chron. du marquis de Mantoue*.

2. Le 1er octobre 1495, le sénat de Venise informait le roi de Naples, Ferdinand, que M. d'Argenton était l'auteur principal du traité de paix qui se négociait (*Sen. delib. sec.*, XXXV, 179a).

son maître des conditions si excessives qu'au départ Trivulce, pourtant fort mal disposé pour le duc de Milan, crut devoir glisser à l'oreille des Italiens que le roi de France n'en demandait pas autant[1]. La riposte du marquis de Mantoue fut aussi vive que l'attaque, de sorte que les négociations eussent été probablement rompues si Ludovic, d'une part, et Commynes, de l'autre, n'eussent aussi vivement souhaité la paix. De nouvelles conférences furent ouvertes à Cameriana d'abord, puis au camp italien, au logis du duc de Milan, et naturellement Commynes y joua son rôle. Dès le début, les négociateurs français obtinrent pour le duc d'Orléans la faculté de quitter Novare et de rejoindre le roi[2], et quelques jours après le marquis de Saluces et les débris affamés de la garnison évacuaient la place[3].

La nouvelle de la descente en Lombardie d'une véritable horde de Suisses terrifiait Ludovic et le rendait accessible à toutes les propositions de paix. L'argent français[4], en effet, avait fait des miracles au nord des Alpes, et tout ce qui pouvait porter une hallebarde avait pris la route du Milanais. Seulement la présence de ces 25,000 auxiliaires incommodes inspirait aux Français une terreur presque aussi grande qu'aux Italiens, et déjà ils voyaient leur roi enveloppé, peut-être même enlevé et mis à rançon par ces barbares. C'est ce que Commynes a fort bien expliqué dans ses *Mémoires*, et c'est ainsi qu'il justifie l'opposition qu'il fit aux projets téméraires du duc d'Orléans, de son conseiller Georges d'Amboise et du comte de Ligny, qui ne se résignaient pas à ne point se servir des bandes suisses. Le 9 octobre enfin[5], malgré les Vénitiens, qui, sous prétexte d'avoir

1. Benedetti, *l'Assedio di Novara*, p. 204; *Chron. du marquis de Mantoue*, p. 340 et suiv.

2. 17 septembre. Kervyn, *ouvr. cité*, II, 228.

3. 26 septembre. *Chron. du marquis de Mantoue*, cit. p. 347 et suiv. Cf. Delaborde, *ouvr. cité*, p. 667 et suiv., et de Maulde, *Hist. de Louis XII*, t. III, auxquels nous renvoyons pour les détails.

4. Ou pour mieux dire l'argent des Florentins, puisque c'était eux qui l'avaient prêté au roi. Le bailli de Dijon, Antoine de Bessey, avait si bien su distribuer ses florins que dans les ligues on ne jurait plus que par le roi de France. Ses partisans l'avaient baptisé *den reichen Aetti*, le riche compère, et Maximilien *den mageren römischen König*, le maigre roi des Romains. Il en coûta 500,000 francs à Charles VIII pour se débarrasser de ses turbulents alliés (Ulmann, *ouvr. cité*, I, 416).

5. Les crédentiales remises à Commynes par Charles VIII sont datées de Verceil, le 28 septembre 1495 (Orig. aux arch. de Milan).

à demander l'adhésion des autres membres de la Ligue, voulaient réserver leur liberté d'action, Ludovic se décida à traiter seul[1]. On connaît les principales conditions du traité de Verceil. Le duc de Milan s'engageait à ne prêter aucune assistance aux Aragonais, mettait deux grands navires à la disposition du roi pour transporter des secours de Gênes à Naples, et accordait sous certaines réserves le libre passage dans ses États aux gens d'armes français se rendant à Naples. Si Venise refusait de ratifier le traité et conservait une attitude hostile, Ludovic serait tenu de prêter à toute expédition française dirigée contre la République le concours de cinq cents lances milanaises. Il consentait enfin à ce que le « castellet » de Gênes fût confié au duc de Ferrare.

Est-il bien juste, en présence d'un pareil résultat, d'accuser Commynes d'avoir, en cette occasion, cédé la proie pour l'ombre[2]? Il avait bataillé tant qu'il avait pu (et si bien que les Milanais lui reprochaient de chercher toujours à gagner quelque point) dans le but de sauvegarder l'avenir, en réservant au roi de France la faculté d'envoyer une nouvelle expédition à Naples, et il n'avait rien abandonné des droits de Charles VIII sur ce royaume. Pour le présent, il tirait son maître d'une situation fausse et dangereuse, et, succès important, il avait réussi à rompre le faisceau de la ligue de Venise et contraint le duc de Milan à séparer sa cause de celle de ses confédérés. Dans ces conditions, il importait assez peu que le roi reconnût l'existence de la Ligue italienne. En somme, Charles VIII obtenait tout ce que, dans les circonstances, il pouvait désirer, puisqu'il n'avait jamais eu l'intention de faire la conquête de la Lombardie. Il renonçait, il est vrai, à soutenir les prétentions du duc d'Orléans sur le duché de Milan, et, de ce côté, si le cousin du roi obtenait que Ludovic lui abandonnât Asti et lui remboursât 500,000 ducats pour les dépenses qu'il avait faites à Novare, on comprend qu'il ait conçu quelque dépit contre son ancien familier Commynes, qui n'avait point hésité à sacrifier ses inté-

1. Les commissaires vénitiens prétendaient laisser en suspens la question du droit de Charles VIII sur Naples. Commynes se fâcha et refusa d'admettre également, comme le proposait Ludovic, que Ferdinand d'Aragon fût reconnu roi de Naples sous la suzeraineté de la France (*Chron. du marquis de Mantoue*, cit. p. 345 et suiv.).

2. A. de Boislisle, *Ét. de Vesc*, p. 151.

rêts à ceux de Charles VIII et de la France. En agissant ainsi, d'Argenton a-t-il démérité? Nous ne le croyons pas, et ce n'est pas sa faute, en somme, si le traité de Verceil ne fut pas plus fécond en résultats avantageux. Ce qu'on peut affirmer, c'est que, pour le présent, il avait dégagé le duc d'Orléans et du même coup permis au roi de repasser les Alpes.

IX.

Charles VIII quitta Verceil le 11 octobre pour Trino, et quatre jours plus tard il prenait la route de Turin et de la France. Il n'emmena pas le seigneur d'Argenton, dont les services lui étaient encore nécessaires en Italie. Malgré ses déboires du printemps, Commynes avait conservé assez de relations à Venise pour paraître plus apte que tout autre à convaincre la Seigneurie des mérites du traité de Verceil[1]. Il est singulier qu'en nous expliquant la mission dont il fut chargé, Commynes ait commis l'erreur d'écrire qu'il allait, entre autres choses, tenter d'obtenir des Vénitiens qu'ils rappelassent du service aragonais « le marquis de Mantoue et aultres qu'ilz avoient au royaume de Naples[2], » car il est notoire que François de Gonzague n'y fut envoyé que six mois plus tard, au printemps de 1496. C'est là un de ces *lapsus* qui donnent au lecteur des *Mémoires* l'impression que leur auteur n'a pas relu son travail. Pour le reste, le récit qu'il a laissé de sa seconde mission à Venise est très exact. D'autres que lui nous apprennent qu'il y arriva le 4 novembre au soir, après avoir, conformément à l'usage, suivi depuis Milan la voie du Pô. La réception qu'on lui fit ne fut ni aussi brillante ni aussi démonstrative que celle de l'année précédente, et l'heure tardive de son arrivée ne fut pas le seul motif qui empêcha plusieurs patriciens de se porter à sa rencontre[3]. On sait par quels mots de bienvenue un peu sarcastiques le vieux doge Barbarigo accueillit l'ambassadeur du roi de France. « *Monsignor*, lui dit-il, *sete venuto magro.* » Et d'Argenton de répondre sur le même ton de badinage : « Oui, j'ai perdu à la guerre l'embonpoint que m'avait procuré la bonne chère que votre seigneurie me faisait

1. Venise avait conservé la faculté de l'accepter dans le délai de deux mois.
2. *Mémoires*, II, 530.
3. *Mémoires*, II, 531. Cf. Sanudo, p. 651, et Kervyn, *ouvr. cité*, III, 99.

faire ici[1]. » Passant ensuite aux affaires, l'ambassadeur assura le doge de l'affection de son maître et du désir où il était de demeurer en paix avec les Vénitiens; il leur demandait en échange de ne pas secourir l'Aragonais, l'intention ferme du roi étant de repasser les monts pour soumettre de nouveau son royaume de Naples. Enfin M. d'Argenton pria la Seigneurie d'accepter à son tour les articles de paix passés avec le duc de Milan. Dès le début, il fut évident qu'on ne s'entendrait pas : non seulement Venise prétendait ne pas renoncer à assister Ferdinand, qui lui assurait en échange de tangibles avantages, non plus qu'à évacuer Monopoli et les ports que sa flotte avait occupés sur la côte orientale du royaume de Naples, mais, à ce moment même, un décret du sénat ordonnait l'envoi dans le royaume de Naples de subsides importants et d'une forte bande d'Estradiots[2]. Par égard pour l'ambassadeur, mais surtout parce que tous les retards profitaient à la cause aragonaise, le doge attendit quinze jours avant de répondre à Commynes que la Seigneurie était déterminée à délivrer l'Italie entière et à prêter main-forte au roi de Naples. Et Sanudo de conclure : *Ergo non fonno d'acordo*. C'était clair, en effet, et on peut qualifier d'hypocritement ironique le reste du discours de Barbarigo, qui pria Commynes d'insister auprès de son maître pour que, mettant d'abord un terme aux attaques que ses gens dirigeaient contre le pape, chef de la Ligue, il s'appliquât à renouer des relations amicales avec les divers États de l'Europe dans le but de faire front avec eux contre les infidèles. La Seigneurie s'estimerait heureuse de contribuer à cette œuvre louable[3]. Sanudo ne dit rien des propositions suivantes que le doge, d'après les *Mémoires*, aurait ajoutées à cette réponse officielle. Le roi de France pourrait être admis à conserver la suzeraineté de Naples dont Ferdinand lui ferait hommage, du consentement du Saint-Siège, en s'engageant à payer un cens annuel de 50,000 ducats avec « quelque somme contant » que les Vénitiens étaient disposés à avancer. En garantie, ceux-ci conserveraient les places qu'ils occupaient en Pouille, et le roi de France Tarente et un ou

1. Sanudo, p. 651.
2. *Sen. delib. sec.*, XXXV, 195 et suiv.
3. Kervyn, *ouvr. cité*, II, 235 et suiv. La réponse du doge se trouve *in extenso* aux arch. de Venise, *Sen. delib. sec.*, XXXV, 98b. Elle fut communiquée le 19 novembre aux ambassadeurs de la Ligue (Kervyn, III, 100).

deux autres ports, afin de garder une base d'opérations en face des côtes de Grèce[1]. Peut-être, après tout, le silence de l'annaliste vénitien vient-il simplement de ce qu'il a ignoré cette mystérieuse proposition que Commynes a fort bien qualifiée de « très meschante invention, car c'estoit mensonge. » On ne peut s'empêcher pourtant de remarquer que cette ouverture fut, à peu de chose près, la répétition de celle que d'Argenton n'avait pas osé accepter quelques jours avant la conclusion de la ligue de Venise, et qu'il avait repoussée aussi quand Ludovic l'avait renouvelée à la veille de la signature du traité de Verceil. Suivant toute apparence, cette proposition n'était, cette fois-ci encore, qu'un leurre, et peut-être ne fut-elle présentée que pour atténuer la fin de non-recevoir qui venait d'être opposée aux requêtes de l'ambassadeur. On l'appréciait personnellement à Venise, *per le bone sue qualite et essere cognioscuto de lei altre fiate,* et on s'attachait à suivre la recommandation du duc de Milan, *de havere consideratione cum circumspectione, e circa et particulare de Mgr de Argentono*[2].

Commynes ne devait pas être plus heureux à Milan qu'à Venise, et c'est avec une bonne foi parfaite qu'il conte dans ses *Mémoires* le « tour d'ami » que lui fit Ludovic en prenant congé de lui et les beaux mensonges qu'il inventa pour chasser sa « mélancolie. » On se demande seulement comment le seigneur d'Argenton, qui connaissait ce maître imposteur, put ajouter foi un seul instant à la parole du duc de Milan. Il faut bien le croire pourtant, puisque lui-même le dit, et qu'un mois plus tard, revenu à Lyon, il écrivait encore à Ludovic, en le pressant d'exécuter ses engagements de Verceil : « Jusques ici la compagnie a esté en doute que tout ne passe à Genes par dissimulation et de vostre consentement, et en ay veu plusieurs avertissements. Aujourd'uy, Monseigneur, tout gist à l'experience[3], et que ceste armée parte tost[4]. » C'était peine perdue : Ludovic, qui se faisait auprès des Vénitiens un mérite de sa trahison envers le roi de France, n'eut garde d'écouter l'appel de Commynes, et les vaisseaux qu'il s'était engagé à appareiller pour le service de Charles VIII

1. *Mémoires,* II, 532.
2. Vimercati à Ludovic, 31 octobre 1495; Kervyn, *ouvr. cité,* III, 99.
3. *Sic,* pour *esperance.*
4. Kervyn, *ouvr. cité,* II, 240.

demeurèrent dans le port de Gênes. Cet échec fut sensible au seigneur d'Argenton, d'autant qu'à son arrivée d'Italie tous ceux qui s'étaient opposés au traité de Verceil ne s'étaient pas fait faute de « bien lui laver la tête. » « Bien estoye iré et marry, » écrit-il, et cet aveu fait avec beaucoup de bonne grâce ne prouve-t-il pas une fois de plus sa sincérité[1] ? Par contre, il n'est pas surprenant que l'influence de Commynes, sans cesse battue en brèche, ait été encore diminuée par le double insuccès qu'il avait subi à Venise et à Milan, et que l'autorité de ses adversaires s'en soit accrue. Ainsi qu'il le dit lui-même, telle est la coutume aux « courtz des princes, » et la victime, comme il paraît, en témoigna peu de surprise.

X.

A la fin de l'année 1495, une catastrophe sans égale s'abattit soudainement sur la maison de France. Le dauphin Charles-Orland, l'unique enfant de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, succomba en quelques jours à un mal foudroyant. Commynes a tracé en quelques lignes un tableau saisissant de l'effet inégal que cette perte produisit sur les malheureux parents. La reine en mena le plus grand deuil qu'il est possible que femme « peust faire, et longuement luy dura ce dueil. » Le roi fut affecté « comme la raison le veult, mais peu luy dura le dueil[2]. » Plus sensible peut-être lui fut la satisfaction qu'il crut démêler sur les traits du duc d'Orléans, devenu, par la disparition du dauphin, l'héritier immédiat de la couronne, « et furent longtemps après sans parler ensemble pour ceste cause. » Jusque-là rien que de conforme à ce que nous savons des caractères si différents de Charles VIII et de la reine Anne, et, pour le reste, rien que de naturel. Ce qui l'est moins, c'est le motif que Commynes assigne au peu de durée de ce deuil paternel. « Le Dauphin avoit environ trois ans, bel enfant et audacieux en parolle, et ne craignoit point les choses que les aultres enfans ont acoustumé de craindre, et vous dis que pour ces raisons le pere en passa ayseement son dueil, ayant desja doubte que tost cest enfant ne fust grant et que, continuant ses conditions, il ne luy diminuast l'auctorité et

1. *Mémoires*, II, 536.
2. *Ibid.*, 539.

puissance[1]. » Eh bien, malgré cette affirmation positive, nous nous demandons si Commynes, hanté par les souvenirs des règnes précédents, ne s'est pas trompé, et, quelles que soient les contradictions de l'humaine nature, nous croyons juger mieux Charles VIII, « ce petit homme de corps et peu entendu, mais si bon qu'il n'estoit possible de veoir meilleure creature, » en affirmant qu'il était à la fois trop débonnaire et trop léger pour nourrir contre son héritier une jalousie si opposée à sa nature[2].

XI.

Commynes a été bien placé pour observer les intrigues qui s'agitèrent autour de Charles VIII pendant les dernières années de son règne, car, ainsi qu'il le dit, il quitta peu la cour et fut « present à la pluspart des choses[3]. » Après son retour d'Italie, le roi ne voulut pas s'éloigner des Alpes et, pendant trois mois, il se tint continuellement à Lyon « à faire tournois et jouxtes[4]. » Charles n'avait pas abandonné le projet de secourir les défenseurs des forteresses de Naples et les places encore nombreuses que ses lieutenants tenaient encore dans le royaume. Seulement si, pour atteindre ce but, « il ne luy challoit qu'il luy coustast..., nulle peine ne vouloit prendre pour entendre à son affaire. » Là-bas, malgré quelques brillants faits d'armes, les « besognes » des Français et de leurs partisans allaient mal. Au commencement de 1496, le sénéchal de Beaucaire avait pu être ravitaillé et secouru à Gaëte, mais Naples était retombé tout entier aux mains des Aragonais dès la fin de janvier, après la reddition du château de l'Œuf, et le coup fatal venait d'être porté à la domination française dans le midi de l'Italie par la conclusion d'un traité d'alliance entre Venise et Ferdinand d'Aragon[5]. La République allait prêter à ce dernier un concours effectif en hommes et en argent, et, pour garantie,

1. *Mémoires*, II, 539.

2. C'est le 6 décembre 1495 que le dauphin succomba. En Italie, la nouvelle fut la bienvenue : *E morto Carleto figlio de Carlo ottavo, re de Franza, de eta de tre anni, e se ha per bona nova* (Malipiero, *Annali veneti*, dans *Archivio storico italiano*, 1re série, t. VII, p. 417).

3. *Mémoires*, II, 567.

4. *Ibid.*, II, 557. Ce séjour dura du 7 novembre 1495 au 9 février 1496. Cf. Gonon, *Séjours de Charles VIII et de Louis XII à Lyon*, in-12.

5. 21 janvier 1496.

occupait sur l'Adriatique Trani, Monopoli, Brindisi, Otrante, Gallipoli. A la fin de mars, Ét. de Vesc s'échappait de Gaëte, accourait à Lyon, où le roi était revenu après une absence de six semaines, et obtenait enfin l'assurance que, dès le printemps, une armée française repasserait les Alpes. Charles l'avait annoncé lui-même aux ambassadeurs florentins, arrivés dès le commencement de février pour presser l'exécution du traité passé à Turin le 26 août précédent, par lequel, en échange de services rendus, le roi de France avait promis de leur restituer Pise, Livourne, Sarzane, Sarzanella et Pietrasanta. Ils avaient trouvé le roi fort bien disposé pour eux et très irrité contre les lieutenants du comte de Ligny, Robert de Balzac d'Entragues et le bâtard de Saint-Pol, qui, au mépris des injonctions répétées du gouvernement royal, s'étaient non seulement obstinés à ne pas remettre aux Florentins les places qu'ils détenaient, mais encore les avaient vendues à des tiers[1]. Florence n'avait plus d'espoir que dans Charles VIII lui-même, et ses ambassadeurs, au printemps de 1496, croyaient le roi décidé à repasser les monts. Tout aussi convaincues de l'imminence d'une nouvelle intervention française étaient les puissances italiennes, et Venise s'occupait activement de prévenir le péril en poussant l'Espagnol en Languedoc et l'Allemand en Bourgogne[2]. A la cour de France, le duc et la duchesse de Bourbon, l'amiral de Graville, le prince d'Orange, le maréchal de Gié s'opposaient énergiquement à l'expédition; Commynes aussi, tant qu'il fut question du passage du roi en personne. L'absence d'argent, car le royaume n'en voulait plus donner, paraît avoir été le motif principal de l'avortement de ce projet[3], car il est douteux que les conseils de la sagesse aient suffi à en détourner le roi.

1. La citadelle de Pise aux Pisans (21 déc. 1495), Pietrasanta aux Lucquois, Librefatta aux Vénitiens, Sarzana et Sarzanella aux Génois. Ligny, convaincu de complicité avec ses lieutenants, dut, malgré la faveur dont il avait joui, abandonner la cour (Delaborde, *ouvr. cité*, p. 677 et suiv. Cf. Desjardins, *ouvr. cité*, p. 649 et suiv.). Devant l'envoyé florentin, Neri Capponi, Charles VIII qualifia d'Entragues *uno tristo*, qui n'était point à lui, mais *uomo d'Orleans*.

2. En Roussillon, la guerre était commencée et, pendant l'été de 1496, le Languedoc fut ravagé par les gens de guerre français et espagnols. Une trêve fut conclue au commencement d'octobre pour durer jusqu'au 17 janvier 1497, mais elle fut prolongée. *Hist. de Languedoc*, éd. Privat, XI, 157. Cf. Ulmann, *ouvr. cité*, p. 443.

3. *La venuta del re di Franza e andata in fumo perchè'l non ha denari*

Nous n'avons point à entrer dans le détail des « pratiques »[1] qui, après l'avortement à Gênes et en Piémont du plan conçu en 1496, la capitulation de Montpensier et de Précy à Atella (20 juillet 1496), la chute de Gaëte et celle de Tarente (19 novembre 1496, 18 janvier 1497), furent reprises en 1497, mais d'un côté différent. Briçonnet opposait maintenant aux velléités guerrières de son maître une force d'inertie que l'ardeur d'Étienne de Vesc ne parvenait pas à vaincre. Le duc d'Orléans lui-même, que la mort d'un second dauphin, après quelques semaines d'existence, avait confirmé dans sa situation d'héritier de la couronne, se souciait médiocrement de courir les aventures en Lombardie. Aussi n'est-ce plus avec les puissances du nord de l'Italie, mais avec l'Espagne, que la partie semble devoir se lier désormais. Malheureusement Commynes ne paraît pas avoir été très exactement informé du détail des négociations qui furent poursuivies entre le gouvernement de Charles VIII et les souverains catholiques après la prise de Salces en Roussillon (8 octobre 1496). Si le roi de France avait vécu, les arrangements qui intervinrent à cette époque entre les deux couronnes auraient eu sans doute une grande influence sur les affaires de la Péninsule italienne, car, après de laborieuses négociations, Ferdinand le Catholique fit accepter à Charles VIII un projet d'action en commun dans le sud de l'Italie. Le 24 novembre 1497, du Bouchage, Guillaume de Poitiers, seigneur de Clérieux, et d'autres signaient avec l'Espagne à Alcala de Hénarès[2], au nom de la France, un traité

(Lettre de Lucques, du 20 juillet 1496, insérée par Malipiero, *loc. cit.*, p. 438). Les Florentins accusent du revirement subit qui se produisit dans les intentions du roi le prince d'Orange et surtout une passade de Charles « in casa della Regina » (25-30 mai. Desjardins, I, 657 et suiv.). Déjà Trivulce avait été envoyé à Asti avec 1,000 lances et 6,000 piétons.

1. On ne peut qu'être un peu surpris de voir Commynes, si décidément hostile à l'expédition de Charles VIII en Italie, parler de ces pratiques avec tant de respect et regretter que, du côté français, on n'ait pas saisi l'occasion d'intervenir une seconde fois dans les affaires de la péninsule. Il déclare même (II, 562) que, lorsque le conseil du roi délibéra, en 1496, sur la question de savoir s'il convenait que le duc d'Orléans passât les monts, tous les membres présents (et lui-même avec eux) votèrent pour l'affirmative. Il importe de remarquer que, dans l'espèce, il ne s'agissait plus du roi pour mener l'expédition contre le duc de Milan, mais de Louis d'Orléans.

2. Sur les inexactitudes de Commynes à ce propos, voyez plus haut. Le traité d'Alcala avait été précédé d'une trêve (25 avril-1er novembre 1497), qui fut acceptée par le roi de Naples et par ses alliés.

d'alliance offensive contre le roi de Naples[1]. Ce traité, qui attribuait la Calabre à l'Espagne, eût sans doute reçu son exécution au printemps de 1498, si une mort subite n'avait emporté Charles VIII le 7 avril de cette même année. On ne peut que regretter que Philippe de Commynes ne se soit pas donné la peine de nous renseigner d'une manière plus complète sur les événements de cette période, et il faut bien constater que cette dernière partie des *Mémoires* porte la trace d'une certaine précipitation. On se croirait en présence de notes jetées à la hâte et comme au hasard des souvenirs et c'est ainsi, par exemple, que le chapitre XXVI du livre VIII, qui contient le récit des derniers jours et du supplice de l'immortel Savonarole, vient, on ne sait pourquoi, s'intercaler entre deux autres chapitres qui traitent de la mort de Charles VIII et de l'avènement de Louis XII.

XII.

De ce que l'on vient de lire, la conclusion est facile à tirer. Malgré l'objet que l'auteur des *Mémoires* a eu constamment en vue, l'éducation des princes, il ne faut pas chercher dans son livre autre chose que ce qu'il y a mis et particulièrement une exactitude dans le détail qu'il avoue tout le premier avoir négligée. Les Mémoires de Philippe de Commynes sont une œuvre de premier jet, une série de matériaux apportés à pied d'œuvre, qui, fort heureusement sans doute, n'ont été ni façonnés ni polis, car ils auraient perdu ce qui fait leur principal mérite. Mais de cette hâte il résulte des trous et de plus des inexactitudes assez nombreuses que l'éditeur soigneux a le devoir de signaler au passage, afin que le lecteur en soit averti et puisse les corriger. De là à rejeter l'œuvre tout entière comme fausse, comme décevante, il y a un abîme, et ce serait, si on adoptait ce point de vue, se priver de gaieté de cœur, non seulement d'une très attrayante lecture, mais d'une source de renseignements historiques infiniment précieuse. Quoi qu'on en ait dit, plus on étudie Commynes à la lumière des documents et plus on se rend compte que, malgré ses défauts, malgré ses imperfections, il a porté sur les hommes et sur les choses de son époque des appréciations qui, pour être parfois incomplètes,

1. Frédéric d'Aragon, qui avait succédé à Ferdinand II, mort le 7 septembre 1496, fut couronné à Capoue par un légat du pape le 10 août 1497.

n'en sont pas moins justes dans l'ensemble et extrêmement modérées. Et quand, la plume à la main, on a l'une après l'autre compté les fautes, noté les taches qui déparent l'œuvre, on ferme le livre, tenté d'inscrire sur la première page cet avertissement qu'un juge impeccable, Montaigne, avait tracé en tête de son Commynes : « Vous y trouverez le langage doux et aggreable, d'une naïfve simplicité, la narration pure et en laquelle la bonne foy de l'autheur reluit evidemment, exempte de vanité, parlant de soy, et d'affection et d'envie, parlant d'autruy ; ses discours et exhortemens acompaignez plus de bon zele et de verité que d'aucune exquise suffisance, et tout par tout de l'authorité et gravité representant son homme de bon lieu et elevé aux grans affaires[1]. »

B. DE MANDROT.

1. *Essais*, liv. II, chap. x.

L'AGONIE DES MING

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE CHINE.

L'Extrême-Orient était pour les Européens du moyen âge un monde presque inaccessible dont ils se formaient des idées confuses et terribles d'après les récits des marchands levantins et des rares voyageurs qui avaient pu approcher de ses mystérieux rivages. Dans les ports de la Méditerranée on faisait du royaume du prêtre Jean et de l'empire du Grand Mogol des descriptions merveilleuses où des fables se mêlaient à d'authentiques aventures.

A partir du XVIe siècle, les négociants portugais, espagnols, hollandais et les missionnaires catholiques fournirent sur le Siam, l'Annam, la Chine, le Japon et le centre de l'Asie des renseignements positifs qui excitèrent fort la curiosité de l'Europe; mais, jusqu'au milieu du XIXe siècle, toutes les relations sur ces contrées ne furent, à peu d'exceptions près, que des recueils d'observations et de documents rassemblés sans critique et souvent sans ordre.

Ce n'est guère que depuis cinquante ans que les progrès du commerce occidental et l'invention de moyens de transport rapides ont permis, en rapprochant l'Europe des légendaires empires de l'Extrême-Orient, d'entreprendre l'étude sérieuse de leur histoire, de contrôler et de coordonner, suivant des méthodes archéologiques, les matériaux entassés un peu au hasard par les voyageurs.

La lecture des anciens ouvrages orientaux étend chaque jour et précise notre connaissance du passé de la Chine. Peu à peu on découvre le spectacle grandiose, signalé aux historiens par Huc, dès 1856, « de cette antique civilisation chinoise s'avançant d'âge en âge à travers mille révolutions, toujours appuyée sur elle-même, n'empruntant rien aux autres peuples, léguant au

contraire à l'Occident la boussole, la poudre à canon, l'imprimerie...[1]. »

Dans les derniers siècles, — les mieux connus naturellement, — de l'histoire de la Chine, il n'est pas d'événement plus important ni plus dramatique que le renversement et la poursuite par les hordes mandchoues de la dynastie des Ming. Du Halde a essayé autrefois d'en raconter les péripéties[2], mais l'insuffisance des documents dont il disposait a réduit le savant missionnaire à ne faire qu'un récit incomplet et très inexact. L'étude des anciennes annales chinoises permet de reconstituer aujourd'hui dans tous leurs détails les émouvants épisodes de ce grand drame.

I.

Chassés par l'invasion mandchoue, les Ming comme les Song, quatre siècles auparavant, durent chercher refuge dans les provinces méridionales de l'Empire, dont la population, tout adonnée au commerce et à l'agriculture, restait attachée à la dynastie chinoise par instinct conservateur et par horreur de la guerre.

Les étapes de leur fuite furent lamentables; à peine avaient-ils fait halte dans une ville et compté d'un œil inquiet ce qui restait autour d'eux de serviteurs fidèles que, du haut des portes, les sentinelles signalaient l'approche des coureurs d'avant-garde ennemis. Et, de nouveau, il fallait, à la hâte, empiler dans les coffres les vêtements, les bijoux du harem, les tentures brodées du Dragon d'or, les papiers d'État, les sceaux impériaux; de nouveau, il fallait reprendre la course haletante vers le sud.

A Fou-Tchéou, le prince Tang installa sa cour dans le yamen de la Trésorerie; les troupes mandchoues l'y ayant surpris bloquèrent la ville, et le prince, désespéré, se suicida[3] (1645). Ses partisans, épouvantés, se débandèrent; beaucoup se rendirent aux Mandchous; quelques-uns, se jetant dans des jonques, s'échappèrent par mer; d'autres, se groupant autour d'un parent du prince, réussirent à se sauver à travers les montagnes et à

1. Huc, *le Christianisme en Chine*, t. I, préf., p. III.
2. J.-B. du Halde, *Mémoire concernant l'histoire, les sciences, les arts, etc..., des Chinois*. Paris, 1776-1814, vol. I.
3. Le *Chéng-Ou-Ki* dit qu'il se suicida; le *Toung-Hona-Lou*, qu'il fut pris et décapité.

gagner Canton, la ville immense, toujours fidèle, qui, par sa masse et par les défenses de ses collines, de ses canaux et de ses murailles, semblait défier toute attaque. Le gouverneur Sou-Kouang-Chêng, qui était un ancien ministre des Ming, accueillit respectueusement la petite troupe des fugitifs. Il salua son chef avec les génuflexions et les neuf prosternations par lesquelles on rend hommage au Fils du ciel. Moins par loyalisme que par ambition, le vieux courtisan le proclama l'héritier du Dragon et se constitua son protecteur. Au fracas des gongs et des longues trompettes stridentes, il le conduisit, bannières déployées, au yamen vice-royal.

Cependant, la nouvelle de la mort du prince Tang s'étant répandue, les partisans des Ming, les hauts fonctionnaires, les chefs militaires des provinces méridionales affluèrent à Chao-King, petite ville située à quelques kilomètres de Canton et où résidait Chou-Yu-Lang, prince de Koueï, proche parent du dernier empereur et son véritable héritier. Ce prince, qui était né d'une chrétienne et avait lui-même embrassé le christianisme, fut poussé par ses conseillers, Chu-Chi-Sou et un missionnaire jésuite, le P. Andréas Koffler, à essayer de relever la dynastie des Ming et d'organiser la résistance nationale contre les barbares du nord. D'un caractère peu énergique, mais vaniteux, il se laissa aisément persuader et accepta les honneurs de la souveraineté suprême. En même temps il envoya à Canton, où il ignorait qu'il eût déjà un rival, des officiers chargés d'annoncer son élévation au trône et sa prochaine arrivée dans cette ville, dont il voulait faire sa capitale.

Ces messagers, qui comptaient ne rencontrer partout que respect et obéissance, furent traités d'imposteurs dès qu'ils eurent mis le pied à Canton. Sou-Kouang-Chêng, tenu secrètement au courant des événements, avait guetté l'arrivée des émissaires du prince de Koueï; il les fit accuser de trahison; on les arrêta, on les chargea de chaînes; au milieu des huées et des insultes de la populace, ils furent traînés par les gardes du gouverneur sur la place du grand marché et décapités.

Cette exécution fut le signal de la division du malheureux parti des Ming en deux factions rivales, et Canton eut à préparer sa résistance à la fois contre les Mandchous et contre les troupes du prince de Koueï. Sou-Kouang-Chêng ne craignait guère ni les uns ni les autres. Les bandes de « l'empereur de Chao-

King, » recrutées précipitamment et divisées entre des chefs peu disciplinés, seraient facilement tenues en échec par les soldats et les jonques militaires de Canton. Quant à ces barbares dont les escadrons désordonnés couvraient, disait-on, tout l'empire, depuis les steppes du nord jusqu'au rivage du Fokhien, comment leur élan, si impétueux qu'il fût, pourrait-il traverser les provinces populeuses des deux Kiangs et du Kouang-Toung, où se serraient, comme pour défendre l'accès du delta cantonais, tant de villages, de bourgs, de villes puissantes, ceintes de murailles crénelées?

Le bruit se répandit pourtant que Chao-Tchéou et Koui-Tchéou avaient été pris par les Mandchous. Sou-Kouang-Chêng refusa d'abord d'y ajouter foi, mais bientôt les portes de la ville s'encombrèrent d'une foule de fuyards et les rues se remplirent de paysans qui campaient sous des huttes de nattes au milieu de leurs chèvres, de leurs moutons et de leurs buffles de labour; des rapports, de plus en plus affirmatifs et précis, signalèrent l'approche des Barbares en deux corps venant l'un du Kian-Si et l'autre du Fokhien. Le gouverneur de Canton commençait à perdre son assurance quand il reçut de Chao-Tchéou et de Koui-Tchéou des lettres, revêtues des cachets des sous-préfets de ces deux villes, où on lui annonçait que les Mandchous avaient été taillés en pièces et s'étaient enfuis vers le nord; il ne restait plus dans la province que des fourrageurs égarés et bientôt les communications régulières avec Canton pourraient être rétablies.

Ces dépêches, forgées par les généraux mandchous et apportées à Canton par des émissaires déguisés en paysans, rendirent à Sou-Kouang-Chêng toute son arrogante confiance. Elles l'aveuglèrent au point qu'il ne se préoccupa plus des incendies qu'on apercevait chaque nuit du haut de la pagode à cinq étages et se remit à gouverner la ville aussi tranquillement que par le passé.

On rapporte même qu'un jour, de l'embrasure d'une tour où un lourd canon allongeait son cou de bronze, il aperçut au loin deux cavaliers ennemis obligés de mettre pied à terre et de tirer leurs montures par la bride; sur les dalles disjointes des étroites chaussées élevées entre les rizières, les petits chevaux tartares buttaient et glissaient à chaque pas : « Était-ce de pareils cavaliers qui devaient emporter d'assaut les murailles de la ville? » demanda en riant le gouverneur à ses officiers.

Les deux corps mandchous avaient cependant fait leur jonction à peu de distance de Canton, et, derrière l'amphithéâtre de collines qui cachait l'horizon aux yeux de Sou-Kouang-Chêng, étaient dressées les tentes de feutre du général tartare Li-Ch'eng-Toung.

Les chroniques racontent que quelques jours après, comme Sou-Kouang-Chêng, entouré d'un brillant cortège de hauts dignitaires, inspectait une école, un officier survint, pâle et tremblant, et annonça que des remparts on distinguait au loin une armée de cavaliers et de fantassins descendant en bon ordre des montagnes vers la ville. Sou-Kouang-Chêng reçut la nouvelle d'un air impassible, et se tournant vers un mandarin de sa suite : « La peur a troublé l'imagination de cet homme, dit-il ; allez voir ce qu'il en est. » Et il continua gravement l'examen interrompu. Au bout de quelques instants le mandarin vint reprendre sa place sur l'estrade officielle : « En vérité, dit-il d'un ton tranquille, on voit vers l'ouest une troupe assez considérable, mais elle porte l'uniforme des rebelles de Chao-King. »

Le soir venait, et, son inspection terminée, le gouverneur sortait de l'école, reconduit respectueusement jusqu'à la porte par les professeurs et les étudiants, quand on entendit une lointaine rumeur et des gens accoururent avec des cris vers le cortège. Les gardes de l'escorte s'interposèrent, mais un homme, les écartant violemment, arriva jusqu'à Sou-Kouang-Chêng, qui, debout devant son palanquin et tout frémissant de colère, attendait en tourmentant d'une main impatiente son collier de jade et de rubis.

— Seigneur, on vous a trompé, nous sommes trahis ! Les Tartares sont parvenus déguisés aux portes ; la ville est prise ; c'en est fait de nous !

— Lâche menteur ! s'écria Sou-Kouang-Chêng, voilà assez longtemps que toi et tes pareils tentez par de telles absurdités de semer la terreur et le désordre dans la ville ! et, saisissant le sabre d'un des gardes, il en asséna un grand coup sur la tête du malheureux, qui tomba mort à ses pieds[1].

Mais à ce moment s'éleva du nord une grande clameur qui fit trembler tous les assistants ; la place s'emplit tout d'un coup d'une multitude qui courait vers la rivière et dont la fuite éper-

1. D'après le *Chêng-Ou-Ki*.

due s'écrasait à travers les ruelles étroites. On entendait des cris de femmes et ces mots jetés par mille voix aux mandarins épouvantés : « Trahison ! trahison ! ce sont les Tartares. » Des soldats passèrent tout sanglants : « Ce sont eux, la ville est prise ! »

Alors, Sou-Kouang-Chêng vit la vérité comme dans un éclair. Le désespoir lui inspira un farouche courage ; à la tête de ses gardes, il courut vers la porte du nord, rallia les soldats qui fuyaient, fit tendre des chaînes dans les rues conduisant au yamen. Dans le dédale obscur des bazars, au milieu de la fumée des incendies qui éclatèrent soudain de tous côtés, il essaya d'organiser la résistance ; mais les Barbares, maîtres des portes et renforcés incessamment par de nouvelles troupes arrivant du dehors, avaient ville conquise...

Toute la nuit ils pillèrent ; au petit jour, quand ils pénétrèrent dans le palais vice-royal, ils trouvèrent, étranglés, Sou-Kouang-Chêng et le prince qu'il avait revêtu des insignes impériaux[1].

II.

La prise de Canton n'entraîna pas la soumission du Kouang-Toung et des autres provinces méridionales qui avaient reconnu dans le prince de Koueï l'héritier de la dynastie impériale des Ming, mais elle affaiblit beaucoup le parti de ce prince en coupant les communications qu'il entretenait par le delta avec les flottes de l'amiral Cheng-Cheng-Kung, ce grand homme de mer que les récits émerveillés des Portugais ont fait connaître jusqu'en Europe sous le nom de Koxinga[2]. Privé des ressources qu'il pouvait tirer des villes maritimes, à peine défendu par des chefs de bandes que divisaient de vaines querelles de préséance et qui, au moindre dépit, menaçaient de trahir sa cause, le prince de Koueï aurait peut-être renoncé à lutter s'il n'avait eu auprès de lui un ministre dont l'indomptable énergie stimulait sans cesse sa volonté indécise[3]. Chu-Chi-Sou, par l'ascendant de son esprit

1. D'après le *Chéng-Ou-Ki*.

2. Son nom a toujours été étrangement défiguré. Huc l'appelle Kuo-Tchin. A son sujet, voy. Huc, *loc. cit.*, vol. III, et d'Orléans, *Histoire des deux conquérants de la Chine*.

3. *Chéng-Ou-Ki; Yang-Ch'eng-Kou-Ch'ao*. Du Halde appelle Chu-Chi-Sou, Luke-Kin.

supérieur, avait retenu autour du prince les débris de l'armée des Ming; avec une infatigable activité, il s'était efforcé de les grouper, de les organiser; il avait poussé, soutenu chacune de leurs tentatives contre Canton, moins dans l'espérance d'emporter la place que pour donner courage aux partisans qu'il savait avoir parmi les habitants. Il avait noué des intelligences avec un homme, nommé Chen-Pang-Yen, qui exerçait une grande influence sur cette populace de portefaix et de bateliers qui de tout temps a formé à Canton une classe remuante, bruyante, toujours prête aux émeutes ou aux expéditions de piraterie. La prise de Canton par les Mandchous grossit le parti de la révolte d'une foule de marchands ruinés, avides de vengeance contre les grossiers Tartares qui avaient taillé des écuries dans leurs boutiques laquées et dorées.

Le général Li-Ch'eng-Toung, une fois installé en maître à Canton, lança dans toutes les directions des troupes à la conquête de la province; mais, dans ce pays où les canaux tiennent lieu de routes, les courses échevelées, les surprises de villages, les soudains incendies, traversés au galop par les Tartares, ces expéditions de fourrageurs enfin, dont les Mandchous avaient l'habitude, étaient impossibles. Le delta leur était fermé, et, dans les terres, contraints à chaque instant de descendre de cheval, ils embourbaient leurs hautes bottes fourrées dans la terre grasse des rizières. Ce que voyant, Li-Ch'eng-Toung résolut de conduire une expédition générale contre Chao-King et d'enlever aux bandes Ming leur base d'opérations dans le Kouang-Toung, ce qui permettrait ensuite de procéder à loisir à l'occupation de la province.

A cette nouvelle, la petite cour de Chao-King s'apeura; malgré les objurgations de Chu-Chi-Sou, dès que les bannières d'avant-garde de l'armée tartare furent signalées, le prince, ses ministres, ses femmes, ses eunuques prirent place dans des jonques, et, remontant le fleuve, gagnèrent Ou-Tchéou-Fou. Cette retraite précipitée, au moment où la résistance était la plus opportune, laissa livrés à eux-mêmes beaucoup de chefs de bandes et de mandarins qui sauvèrent leur vie en se donnant aux Mandchous. Le trésorier du prince de Koueï, embarrassé dans sa fuite par ses énormes richesses, qui remplissaient, dit-on, quarante jonques, crut, en prêtant hommage aux vainqueurs, sauver sa vie et sa fortune; mais le général tartare n'eut garde de

laisser échapper une aussi riche proie; il mit à mort le trésorier et fit main basse sur ses trésors.

Enhardi par ce facile succès, Li-Ch'eng-Toung s'avança sur Ou-Tchéou-Fou; mais, quand il y arriva, la cour avait quitté la place; ses lourdes jonques, halées, poussées à grand renfort de bras à travers les rapides, avaient remonté le Fou-Ho très loin vers le nord, jusqu'à Koueï-Lin, la vieille capitale du Kouang-Si. Les Tartares se décidèrent à aller forcer l'empereur Ming dans cette dernière retraite. Après bien des fatigues, ils atteignirent Koueï-Lin; les portes de la ville étaient fermées, les fossés remplis d'eau et les murailles garnies de soldats. Le prince de Koueï s'était retiré dans le Hou-Nan, mais Chu-Chi-Sou, refusant de se laisser traîner plus longtemps dans une fuite honteuse, était demeuré dans la place, résolu à en faire la citadelle suprême de la fortune des Ming. Sa fermeté fut heureuse; les Tartares malhabiles aux sièges s'épuisèrent en vains efforts; de vigoureuses sorties leur causèrent des pertes considérables. La nouvelle que Canton venait de se soulever leur fit craindre qu'une insurrection des campagnes leur fermât la route du retour et les emprisonnât dans les stériles défilés du Kouang-Si. Ils revinrent en arrière.

Profitant du départ du général mandchou, qui n'avait laissé que quelques détachements pour garder l'immense ville, Chen-Pang-Yen avait donné à la populace de Canton le signal de la révolte. A sa voix, elle s'était ruée sur la tour à cinq étages, sur les portes du nord, du sud et de Koueï où les Tartares tenaient garnison; avec des hurlements elle avait écrasé ces Barbares détestés, les avait précipités du haut des murs et avait roulé dans ses remous leurs corps pantelants, sans pouvoir rassasier sa fureur. Cet acte de vengeance accompli, il aurait fallu constituer une administration provisoire, mettre la ville à l'abri d'une surprise des garnisons mandchoues de Chao-Tchéou, de Chao-King et des autres places du Kouang-Toung; il aurait fallu surtout la mettre en état de se défendre contre le retour de l'armée du général Li-Cheng-Toung. Cheng-Pang-Yen ne le pouvait pas; il n'exerçait qu'une autorité précaire sur la populace violente qu'il avait déchaînée; seul se groupait autour de lui un petit corps d'hommes résolus, pêcheurs, mariniers, anciens soldats, ouvriers, marchands, représentants de toutes les classes dont la guerre avait brisé les cadres, unis par une même haine

contre les envahisseurs étrangers et liés aussi peut-être par le mot d'ordre d'une affiliation secrète.

Cette petite armée improvisée était trop faible pour défendre contre les hordes tartares une ville d'un million d'âmes en proie à l'anarchie révolutionnaire. A l'arrivée des Mandchous, Cheng-Pang-Yen abandonna Canton et traversa la rivière des Perles pour mettre sa troupe à l'abri dans le delta comme dans une forteresse naturelle. Son premier projet était de gagner Kan-Tchéou, qui servait d'asile à un ramassis de pirates, de soldats déserteurs et d'esclaves fugitifs, hommes de rude audace dont il aurait pu grossir ses forces[1]. Mais les Mandchous prévinrent son dessein et lui fermèrent la route. Il se jeta alors dans Kiang-Men, gros bourg de maraîchers et de bateliers à l'extrémité du delta ; il le fortifia et s'en fit un repaire auquel les mille bras de la rivière formaient comme un système compliqué de fossés ; de là il organisa d'incessantes entreprises contre Canton. Il s'en approchait, la nuit, en suivant silencieusement les lacets des canaux et incendiait les tours de bois d'où les sentinelles ennemies guettaient l'approche des pirates ; il dressait des embuscades dans les palétuviers des berges et tuait à coups de flèches les patrouilles de cavaliers qui faisaient des rondes autour des remparts ; il pillait les jonques qui apportaient des approvisionnements de Macao.

Pour détruire ce guêpier de rebelles, niché presque aux portes de Canton, les Mandchous ne savaient quel moyen employer ; ils étaient incapables de manœuvrer eux-mêmes des sampans et des gabarres dans le dédale du delta et ils n'osaient se fier à des Chinois pour guider une expédition contre Kiang-Men. Ils crurent venir à bout de l'opiniâtre résistance de Cheng-Pang-Yen en le faisant trembler pour les siens. Sa femme et ses enfants étant tombés entre les mains des Mandchous, Li-Ch'eng-Toung lui fit savoir que sa famille périrait dans les supplices s'il ne consentait à faire sa soumission. « Tuez ma femme et mes enfants si vous en avez la cruauté, répondit fièrement Cheng-Pang-Yen ; je combats pour mon pays et pour mon prince et mon devoir m'interdit d'abandonner la défense d'une si grande cause pour sauver ma famille. » On dit que le général mandchou, admirant la noblesse de cette réponse, ordonna, dans un accès de générosité,

1. *Chéng-Ou-Ki*, ch. I.

de traiter avec humanité la famille du rebelle; mais, pour la suite, de nouveaux coups de main de Cheng-Pang-Yen ayant réveillé sa violence de barbare, il la fit mettre à mort[1].

La connivence des négociants Cantonais, plus soucieux de leurs intérêts mercantiles que de l'indépendance de leur pays, permit enfin aux Mandchous de surprendre et de détruire Kiang-men, pendant que le gros de ses défenseurs était en expédition. Cheng-Pang-Yen ne se laissa pas abattre par ce revers; renonçant au delta, il alla prendre position sur le Si-Kiang, en amont de Canton, afin de couper les communications de la ville avec les provinces de l'ouest et dans l'espérance de se joindre aux forces que le prince de Koueï ne pouvait manquer d'organiser et d'amener de l'intérieur. Il essaya de tenir dans Sam-Choui, sorte de faubourg fluvial où les Cantonais ont les entrepôts et les banques qui servent à leurs échanges avec le Kouang-Si. Attaquée par les Mandchous, défendue par les Chinois, cette ville de bois fut bientôt la proie des flammes. Cheng-Pang-Yen, fuyant l'incendie, se réfugia à Ching-Yuan, qu'il fortifia à la hâte et dont il barricada les rues.

Il avait perdu beaucoup d'hommes depuis qu'il tenait campagne, mais ceux qui avaient survécu à cette guerre de désespérés étaient endurcis à tous les périls et avaient pour leur chef un aveugle dévouement. Avec de pareils soldats, Ching-Yuan brava longtemps toutes les attaques; mais les hordes mandchoues étaient innombrables, et la victoire même décimait les héroïques défenseurs de la petite place à chacune de leurs sorties.

De jour en jour, avec plus d'anxiété, Cheng-Pang-Yen attendit des secours du prince de Koueï : rien ne vint. Quand il n'y eut plus assez d'hommes dans Ching-Yuan pour en défendre toutes les portes, les Mandchous, qui se pressaient autour de la ville, pénétrèrent dans les rues. Il leur fallut encore, sous une grêle de tuiles et de flèches, faire le siège des barricades; les Chinois, en se retirant, incendiaient les maisons pour écraser leurs ennemis sous les décombres brûlants. Cheng-Pang-Yen, le visage saignant et les vêtements en lambeaux, excitait le courage des siens par l'exemple de son intrépidité. Les Mandchous, qui se le désignaient entre eux, le percèrent trois fois de leurs flèches sans pouvoir l'abattre. Il n'eut plus bientôt autour de lui qu'une

1. Anecdote rapportée dans le *Chéng-Ou-Ki*.

poignée de soldats, et, sans défaillir, il les vit tomber un à un. Quand il fut seul, les cavaliers tartares, impatients de verser son sang, se lancèrent sur lui, au galop, la hache levée; mais il se jeta dans une ruelle écartée, et, sautant par dessus un mur, se déroba à leur poursuite.

Il tomba dans un jardin silencieux et parfumé; les capricieuses plates-bandes, les rocailles, les kiosques à clochetons, les alignements de potiches avaient été saccagés pendant le siège, mais leurs restes gardaient encore une élégance et un charme paisibles. Le sable des allées était piétiné, souillé de sang; près d'un bassin, où des poissons dorés tournaient indolemment, était couché le corps d'un homme, qui, blessé, s'était traîné d'un dernier effort vers la fraîcheur de l'eau et avait expiré sur la margelle de marbre blanc. Cheng-Pang-Yen s'approcha et reconnut le visage de son dernier lieutenant, de son plus cher ami... Alors, pour la première fois, sa gorge se serra d'épouvante, et il connut l'angoisse du désespoir. Il se vit seul, désarmé; l'ivresse qui avait exalté son âme dans l'effort et le fracas de la lutte se dissipa tout d'un coup; il sentit la cuisante douleur de ses plaies et la faiblesse de son corps épuisé.

Il ramassa un débris de plâtre et sur un mur écrivit ces mots : « Après avoir vu périr le dernier de ses soldats et le dernier de ses amis, Cheng-Pang-Yen est mort ici. »

Il n'avait pas achevé qu'il entendit un cliquetis d'armes et des cris affreux; les Mandchous avaient découvert sa retraite; ils franchissaient les murs et enfonçaient les portes du jardin. A leur vue, Cheng-Pang-Yen chercha la mort en se précipitant dans le bassin...

On voudrait que la tragique épopée de Cheng-Pang-Yen s'arrêtât là et que les humiliations de la captivité eussent été épargnées à ce héros. Mais les annales ajoutent un épilogue à son histoire. Il fut retiré de l'eau encore vivant et emmené enchaîné à Canton. Les généraux mandchous, dont l'âme guerrière était émerveillée du courage de cet ennemi indomptable, lui offrirent la vie et des honneurs s'il voulait faire acte de soumission. Il refusa avec hauteur cette offre dégradante et fut décapité[1].

1. D'après le *Yang-Chéng-Kon-Ch'ao.*

III.

Par un étrange caprice de l'histoire, la défaite et la mort du plus vaillant champion de la dynastie des Ming faillit être la cause de leur restauration.

La prise de Ching-Yuan ayant amené l'entière soumission du Kouang-Toung aux Mandchous, le gouvernement de Pékin récompensa par des titres et des distinctions les officiers qui y avaient pris part, mais, craignant sans doute de trop élever le général dont les armes avaient conquis toute la Chine orientale, il ne lui décerna que des félicitations emphatiques, mais creuses[1]. Li-Ch'eng-Toung en conçut tant de dépit qu'il se jeta dans la trahison avec tout l'emportement de sa nature violente. Il entra en pourparlers avec le parti des Ming, et prêtant hommage au prince de Koueï au nom de sa famille, de ses clients et des troupes qu'il avait entraînées à la suite de sa bannière depuis les steppes de Mandchourie, il s'institua vice-roi de Canton.

Sa vice-royauté fut de peu de durée; ayant bientôt dû marcher à la rencontre des troupes envoyées pour le réduire, il fut défait dans un engagement et obligé de fuir si précipitamment qu'il se noya au passage d'une rivière.

Un de ses fils prit sa place et pourvut avec énergie et habileté à la défense de Canton. Cette ville, que sa population de marchands n'avait jamais su garder longtemps contre un ennemi discipliné et résolu, était imprenable, défendue contre les Mandchous par des soldats de même race qu'eux, de courage égal au leur et habitués à toutes leurs ruses de guerre. Li-Ch'eng-Toung avait récemment achevé la ceinture des remparts qui enfermaient de tous côtés la ville et dont les plus anciens, ceux qui couronnent les hauteurs à l'est et au nord, datent de la fin du XIVe siècle[2]. Ils furent complétés en 1467 par la construction d'une *lunette,* entre la grande porte du sud et la porte de Koueï-Teh, et en 1564 par celle d'une boucle de murailles, percées de huit portes, qui, partant des deux extrémités du rempart du sud, entoura les faubourgs du côté de la rivière, formant ce qu'on a appelé la Nou-

1. *Chéng-Ou-Ki*, ch. I.

2. La pagode à cinq étages, ajoutée à ces premiers remparts comme ornement, fut appelée « la Garde de la rivière » parce qu'elle se trouvait alors à l'extrémité de la ville la plus en aval.

velle-Cité. Les bords du fleuve restaient encore en dehors de la ville quand les Tartares y étaient entrés pour la première fois; cela avait facilité les entreprises de Chang-Pang-Yen et en général de tous les pirates établis dans le delta. Li-Ch'eng-Toung, l'ayant compris, ajouta aux fortifications de Canton deux murs, qu'on appela les « ailes » et qui, partant des tours de coin de la Nouvelle-Cité, joignirent la ville à la rivière même[1].

Le siège émouvant de Canton, en 1650, a été raconté dans diverses relations publiées au XVIIe siècle en Europe[2]. Les missionnaires chrétiens qui ont assisté à ce grand drame, — sans cependant se laisser distraire par son spectacle de leur querelle des rites, alors dans sa période la plus aiguë, — l'ont raconté avec des détails auxquels les annales chinoises ajoutent peu de chose[3]. Il suffira donc ici de résumer les événements.

Désespérant de venir à bout du Kouang-Toung par la force, le gouvernement de Pékin essaya de triompher de la résistance des partisans des Ming en promettant de hauts grades et des honneurs à ceux qui passeraient dans les rangs des Mandchous. Il donna l'administration des provinces du sud à des chefs chinois, à Kong-Yu-Têh, un descendant de Confucius, à Kêng-Chung-Ming, un soldat de fortune du Chan-si, à Chang-K'o-si, enfin, chef de bandes originaire du Liao-Toung.

Ce dernier est une figure historique des plus curieuses et mérite une mention particulière. Sa vie fut celle d'un véritable condottiere. Épris de grands coups et de chevauchées hardies, ignorant comme un reître de nos guerres de religion, il ne trouvait guère sa place dans un peuple de marchands et de lettrés; aussi, fut-il un des premier Chinois de marque qui vinrent demander aux Mandchous de leur donner du service. On lui accorda le commandement de quelques troupes sur la frontière du Tchi-Li. Quand les bannières tartares marchèrent à la conquête de Pékin et des dix-huit provinces Chang-K'o-si se signala partout par des cruautés, mais aussi par une habileté militaire faite de patience rusée dans les calculs et d'audace furieuse dans l'action.

Il massacrait impitoyablement tout ce qui faisait obstacle à son

1. D'après le *Kouang-Toung-Chi*.

2. Voy. entre autres *la Relation de l'ambassade de la Compagnie hollandaise vers l'empereur de Chine*. Paris, 1663.

3. Voy. le P. Martin Martini et le P. Navarrette, tous deux témoins oculaires du siège ou de ses effets immédiats.

élan ou résistait à ses exactions ; il méprisait tout ce qui n'était pas les armes et aucune pitié ne tempérait jamais sa rage guerrière. Il n'épargnait que les temples et les prêtres du culte bouddhique, auquel il était attaché par une étroite dévotion ; ce n'est pas là un des traits les moins singuliers de son remarquable caractère. Sa piété ne s'exprimait guère par des prières ou des pratiques charitables, mais par des dotations de bonzeries et l'édification d'innombrables pagodes[1]. D'ailleurs, il exécrait tout ce qui avait mine de scribe ou de philosophe, et il éleva ses fils (il eut cent trente-et-un enfants en tout) dans ce sentiment. Ce mépris brutal pour les lettres est ce que les historiens chinois lui ont pardonné le moins ; ils y ont vu une preuve d'infamie. Ainsi, les *diaristes* du xve siècle n'avaient pas d'accusation plus grave contre les hommes de guerre italiens que celle d'avoir méconnu la sainteté de l'Église romaine. Les dernières années de Chang-K'o-Si furent celles d'un tyran, comme sa vie avait été celle d'un condottiere. Son gouvernement de Canton eut le caractère oppressif et pompeux d'une véritable royauté[2]. Chang-Chi-Siou, son fils aîné, qu'il eut l'aveuglement de s'associer dans l'exercice du pouvoir, était une brute cruelle, dont les sanguinaires extravagances rappellent celles des pires despotes italiens ; comme Jean-Marie Visconti, il ne sortait qu'entouré d'une meute de dogues féroces, nourris de chair humaine, et il s'amusait à les lancer sur les passants et dans les boutiques[3].

Le principal exploit de Chang-K'o-Si fut la conquête définitive du Kouang-Toung et la prise de Canton. Il en partagea la gloire avec Kêng-Chi-Mâo, fils de Kêng-Choung-Ming, qu'on lui avait donné pour collègue dans le commandement des armées : c'est pour ce fait que les annalistes chinois appellent souvent la prise de Canton du 24 novembre 1650 « l'entrée des deux princes. »

Sous leur direction, les troupes mandchoues venant du Kiang-Si par la route dallée qui fait communiquer le bassin du Yang-Tsé et celui du Si-Kiang à travers la passe de Meï, s'emparèrent successivement de Nahioung-Tchéou et de Chao-Tchéou ; puis, profitant de l'expérience acquise dans les précédentes campagnes, les deux généraux transformèrent leurs cavaliers en fantassins et les firent

1. On montre encore à Canton, dans la cour principale du temple de Honan, dont il fut un des bienfaiteurs, une tablette qui aurait été taillée de sa main.
2. *Tong-Hona-Lou*, ch. vi et vii.
3. *Chih-Kia-Ki*, ch. xxvi, et *Chéng-Ou-Ki*.

avancer prudemment sans jamais laisser derrière eux un fort qu'ils n'eussent pris. Quand, pour la seconde fois, les Tartares dressèrent leurs tentes sur les collines de Canton, le prince de Koueï, qui était enfin entré dans cette ville, s'enfuit de nouveau à Ou-Tchéou-fou. Son incapacité à discipliner sous son autorité les petits clans rivaux dont l'assemblage formait son parti[1] l'empêcha de secourir les défenseurs de Canton et de sauver peut-être ainsi sa dynastie. Ce prince, dont la fortune eut des champions héroïques, les regarda de loin mourir un à un sans tenter lui-même le plus petit effort.

Il fallut un an de siège pour réduire Canton, que les flottes de Cheng-Cheng-Kung ravitaillaient par le delta. Ce fut le suprême effort de résistance de la Chine maritime et commerçante contre l'invasion brutale des hommes des steppes. Les assiégés, disciplinés par les officiers mandchous, déployèrent un courage admirable; des étrangers, venus de Macao, aidèrent de leur science occidentale cette ville qui luttait au nom d'un prince chrétien : deux canonniers hollandais, qui pointaient les pièces d'artillerie des remparts, prolongèrent, dit-on, la défense de plusieurs mois. Peut-être même auraient-ils lassé l'obstination des Tartares si ceux-ci n'avaient pu acheter la trahison du gouverneur : on leur ouvrit secrètement les portes, et, aussitôt, ils lancèrent leur cavalerie à toute vitesse à travers les rues pour empêcher les habitants de se masser sur aucun point. La ville fut pendant dix jours livrée au pillage, et le P. Martini évalue à 100,000 le nombre des Cantonnais qui furent massacrés.

La prise de Canton abattit définitivement le parti des Ming, dont la dernière place importante, Koueï-Lin, toujours défendue par Chu-Chi-Sou, ne put résister à toutes les forces mandchoues concentrées devant ses murs.

Le caractère de Chu-Chi-Sou fournit une scène digne de conclure ce drame grandiose de l'agonie des Ming, dont les deux premiers actes avaient eu pour héros Sou-Kouang-Chêng et Chen-Pang-Yen. Quand Chu-Chi-Sou fut amené, captif, devant eux, les généraux mandchous lui proposèrent de hautes dignités s'il voulait servir l'empereur Choun-Tché. Il répondit qu'il préférait la mort. Il répugnait aux vainqueurs de faire exécuter une si noble victime; ils lui demandèrent, pour sauver sa vie, de se

1. *Yang-Ch'eng-Ku-Chao*, ch. IV.

laisser seulement raser la tête à la mode tartare, en marque de soumission, mais il refusa encore. On lui proposa alors d'entrer dans une bonzerie bouddhiste : « Non, non! » répéta-t-il, et se redressant, l'œil enflammé, il reprocha à Kong-Yu-Teh de vouloir lui faire partager la trahison infâme par laquelle il avait lui-même acheté sa fortune et souillé la gloire de la descendance du grand Confucius. Le général mandchou ordonna alors qu'on le conduisît au supplice.

Le prince de Koueï, abandonné de ses derniers officiers, trahi par les eunuques de son palais et par ses femmes mêmes, chercha un refuge dans les montagnes de Yunnan, dont les mandarins lui promettaient protection et fidélité. Il s'aperçut bientôt qu'on ne voulait l'attirer que pour le vendre ensuite aux vainqueurs et il s'enfuit avec trois mulets et une charge de riz en Birmanie, où il subsista en mendiant sa nourriture de village en village, jusqu'à ce qu'un de ses hôtes d'aventure poussé par une lâche cupidité, s'emparât de sa misérable personne et la livrât aux autorités mandchoues les plus proches, qui le mirent à mort[1].

Dans un village perdu du Kouang-Si, non loin de Long-Tchéou, on voit encore, dans une pauvre pagode, une table de pierre, sans ornement, sous laquelle repose le dernier représentant de la dynastie chinoise des Ming, qui régna pendant trois siècles sur le plus vaste empire du monde.

Charles SAGLIO.

1. *Chi-Kia-Ki*, ch. XLVIII.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

TALLEYRAND, PRINCE DE BÉNÉVENT.

L'homme prudent, poussant le souci de la discrétion jusqu'à faire disparaître les papiers diplomatiques du ministère des Affaires étrangères, que nous voyons en Talleyrand, n'a pas eu de chance après sa mort. A en croire la légende consacrée, sinon inventée par Victor Hugo, il a égaré sa cervelle, oubliée par les embaumeurs et jetée à l'égout. Ses *Mémoires* ont si peu justifié les soixante ans d'attente imposés à la curiosité publique que l'on a pu se demander s'ils n'avaient pas subi quelque mutilation et les polémiques engagées à ce propos n'ont pas résolu la question. Il restait à Talleyrand une dernière mésaventure à subir, celle de voir ses papiers échouer chez l'épicier ou chez le chiffonnier.

La Note de la direction, publiée dans le dernier numéro, a rappelé que c'était dans des lots de vieilles paperasses de rebut que l'abbé J.-P.-P. Martin avait trouvé les documents relatifs aux premières années de l'administration de Bénévent utilisés par lui dans la *Revue des Questions historiques* du 1er janvier 1897. Pour le remarquer en passant, cette trouvaille montre qu'il est toujours utile de faire des fouilles et que, si les grandes découvertes ne sont plus guère à espérer, les chercheurs ont, néanmoins, encore chance d'être payés de leur peine. Il aurait été intéressant de savoir si M. Martin avait recueilli les cent treize dépêches adressées, du 17 septembre 1806 au 1er février 1809, par Beer à Talleyrand sur l'administration de Bénévent, d'apprendre où il les avait découvertes et ce qu'elles étaient devenues.

Malheureusement, M. Martin, qui était professeur à l'Institut catholique, est mort depuis plusieurs années et il faut renoncer au fragile espoir que l'on avait pu concevoir de combler, par des recherches méthodiques, la lacune de 1809 à 1812. Un second hasard la comblera-t-il ou les documents de cette période ont-ils suivi leur lamentable destinée et resterons-nous à jamais dans l'ignorance des affaires des premiers mois de 1810 au secret desquelles Beer paraissait attacher tant d'importance? Il reste vraisemblable que les dépôts d'archives d'Italie, à Rome ou à Naples, peuvent avoir reçu, en

1814, les papiers de l'administration bénéventine dont Beer n'a certainement pas eu le loisir d'opérer le déménagement.

Sur les documents tombés entre ses mains, M. Martin avait dressé une ébauche de l'histoire de la principauté sous l'administration de Talleyrand. L'optimisme de l'auteur est très grand. A l'en croire, la face de la principauté avait été remaniée en deux ans et demi. Ce délai avait suffi pour que « tout fût modifié, changé, amélioré, » pour que « l'esprit de routine fît place à un esprit de réformes progressives » et M. Martin confond, dans le même éloge, le gouverneur Beer avec Talleyrand et son secrétaire des commandements qui le secondèrent dans son œuvre réformatrice.

On a vu, par l'analyse et les extraits que nous avons donnés de la correspondance de Beer pendant les années 1812, 1813 et 1814, ce qu'il convient de penser des améliorations réalisées dès le commencement de 1809. Trois ans plus tard, il n'y a pas une lettre dans laquelle Beer ne se lamente sur le désarroi de la principauté, n'insiste sur les difficultés qu'il rencontre chaque jour dans l'administration intérieure et sur celles que créent en toute occasion les prétentions et les empiétements du gouvernement napolitain.

L'optimisme de M. Martin est donc peu justifié. S'il avait eu connaissance des documents conservés aux archives des Affaires étrangères, son opinion aurait été modifiée. Mais la principale des pièces découvertes par lui était un rapport sur l'administration de Bénévent, écrit entièrement de la main de Roux, secrétaire des commandements de Talleyrand, et adressé par celui-ci à Napoléon le 22 mars 1809. Ce rapport est extrêmement curieux. Talleyrand y prend à tâche d'établir que tout est pour le mieux dans la meilleure des principautés. Il vante le bon fonctionnement de la police, la répression du brigandage et des attentats contre les personnes, l'établissement de la gendarmerie, l'institution d'un juge de police. Et, en 1812, Beer se plaint qu'il n'y ait pas de lois praticables. Le code pénal n'est mis en vigueur qu'en 1813. Quant au juge de police, son âge et ses infirmités retardent l'instruction des affaires. Les sentiments des juges à l'égard du gouvernement sont tels que Beer n'ose déférer les meurtriers aux tribunaux. Les juges de paix et leurs parents, les officiers de gendarmerie, les chefs de fusiliers, véritables personnages d'opérette, sont les complices des brigands, des faux-monnayeurs, des bandits de toute espèce.

La correspondance de Beer, en 1812, nous initie aux difficultés de toute nature que rencontrent l'établissement des routes et l'organisation des travaux publics, ce qui n'empêche pas Talleyrand, en 1809, de célébrer le bienfait que procure à la principauté l'amélioration de ses voies de communication.

Sur un point, cependant, le rapport de 1809 concorde avec les documents ultérieurs. Talleyrand se plaint des empiétements du gouvernement napolitain qui, sous prétexte de cadastre, veut s'approprier une partie du territoire de la principauté, qui prétend s'arroger un droit de suzeraineté, qui a exigé de l'archevêque de Bénévent « un serment de fidélité, comme s'il était sujet du roi » et qui, à propos de mesures de sûreté publique, a envoyé à Bénévent M. Clary, neveu du dernier roi, dont Talleyrand « veut à peine rappeler les actes d'autorité, pour ne rien dire de plus. Le souvenir des bontés du Roi, ajoute-t-il, efface tout et il est le seul que le temps n'ait pas affaibli. » Ces actes d'autorité avaient consisté à venir à Bénévent avec une colonne de trois cents hommes, à vouloir examiner la conduite du gouverneur, à le contraindre d'ouvrir les prisons, à interroger les prévenus, à blâmer la sévérité de l'administration locale envers eux, à maltraiter le juge de police, etc. La correspondance de Beer a montré que ces ordres se répétèrent plus d'une fois.

Talleyrand fait valoir la prudence avec laquelle il a remanié le système fiscal de la principauté. « Bénévent, dit-il, n'avait pas de contribution foncière; j'ai évité jusqu'ici d'y introduire une innovation que l'opinion publique repoussait. J'aime mieux ainsi, pour le maintien de l'ordre public, faire acquitter les dépenses par des contributions indirectes, dont la charge est insensible, et par un prélèvement sur les revenus du domaine. Cette remarque explique la modicité des revenus que j'ai perçus. Une administration paternelle m'a paru préférable à une exploitation. » Touchante sollicitude! Que ce passage est piquant à rapprocher de la lettre au marquis de Gallo où Talleyrand se plaint du « ridicule » auquel l'expose l'insignifiance du revenu et des nombreuses lettres de Beer répondant manifestement aux réclamations d'argent du prince!

La conclusion du rapport n'est pas moins intéressante :

Ce qui doit m'être particulièrement sensible, c'est qu'après les marques de déférence et d'égards données aux autorités du royaume par l'administration du pays, des plaintes aient été provoquées contre elle dans les provinces environnantes; que les agents du gouvernement napolitain l'aient fait représenter comme oppressive pour la principauté où cependant le nom de Sa Majesté est toujours béni; comme tracassière avec ses voisins, quoique s'étant toujours concertée avec eux; favorable aux agitateurs, malgré son soin habituel à les comprimer; nuisible aux communications commerciales, tandis qu'elle a cherché à ouvrir des routes en tout sens.

Mais on ne se borne pas à des plaintes : on a porté quelques habitants de la principauté ultérieure à émettre le vœu que Bénévent fût réuni au royaume. Ce vœu, rapporté à Naples, d'où étaient parties ces

suggestions, y est représenté comme le vœu public : on y désirerait que Sa Majesté me retirât un bienfait qui est, à mes yeux, d'un si haut prix.

Ces plaintes, ces vœux ne changeront pas le caractère de mon administration : j'aurai la même déférence envers le gouvernement de Naples, les mêmes soins pour la prospérité du pays; et si la position de Bénévent au centre du royaume peut influer sur les provinces environnantes, Bénévent ne cherchera à la faire remarquer que par son dévouement envers Sa Majesté.

Sur les tracasseries napolitaines, le rapport ne fait que répéter, en le résumant, ce que la correspondance du gouverneur relate en détail, car, jusqu'au dernier jour, l'histoire de la principauté n'est que celle d'un long conflit entre le royaume et son enclave. Ce qui est plus nouveau, c'est l'indication des manœuvres tentées pour faire réclamer par les Bénéventins eux-mêmes l'annexion de la principauté au royaume. Il est assez étrange que ni la correspondance diplomatique avec Naples, ni les lettres de Beer n'y fassent aucune allusion. Il ne faut pas oublier qu'au moment même où Talleyrand parlait si emphatiquement du haut prix qu'il attachait au bienfait impérial, il adressait notes sur notes au ministre des affaires étrangères pour solliciter l'autorisation de céder Bénévent au royaume et que ces notes nous sont parvenues avec les annotations de Napoléon lui-même, refusant d'autoriser la cession. Jusqu'en 1811, Talleyrand multiplie les instances, en même temps que Murat, après Joseph, demande de son côté à annexer Bénévent. Ceci laisse quelque doute sur la sincérité de Talleyrand lorsqu'il parle des suggestions napolitaines. Il était assez diplomate pour faire demander par les autres ce qu'il désirait le plus vivement et pour penser que plus il paraîtrait tenir à Bénévent, plus importante serait la compensation qu'il pourrait réclamer si « Sa Majesté lui retirait son bienfait. »

Le rapport sauvé de la destruction par M. Martin est un document intéressant et il aurait été regrettable qu'il fût perdu. Mais ce qui lui donne le plus de prix, c'est la confrontation que les documents des affaires étrangères permettent de faire entre l'état réel de la principauté trois ou quatre ans plus tard et la version officielle présentée à l'empereur en 1809. Si M. Martin avait eu connaissance des pièces dont nous avons fait usage, il aurait peut-être moins célébré l'administration du prince et moins exhorté les Bénéventins à « conserver un souvenir reconnaissant » au « souverain de passage » qui semble, en réalité, s'être inquiété d'eux plutôt pour leur confier le soin d'alimenter sa caisse que pour prendre celui de faire leur bonheur. Les légendes sur Talleyrand sont assez nombreuses pour qu'on n'y ajoute pas encore celle du prince de Bénévent, père du peuple.

Georges de Nouvion.

LA TRAHISON DE MASSÉNA

ET

L'ENQUÊTE DU COMMISSAIRE CAIRE.

Dès le lendemain du débarquement de Napoléon au golfe Jouan, il fut évident que le maréchal Masséna, commandant la huitième division militaire, sacrifierait ses devoirs envers la Restauration à ses dettes envers l'empereur. Et, en effet, il sacrifia ceux-là à celles-ci. C'est ce qu'on a appelé la trahison de Masséna[1]. — La population marseillaise, que la ruine de son commerce par l'Empire avait rendue ardemment royaliste, organisa, dès le retour de Louis XVIII, une pétition contre son ancien gouverneur militaire, « exposant à la Chambre des députés la conduite du maréchal à propos du débarquement de Bonaparte et demandant qu'il fût signalé à la justice du roi comme le plus coupable des chefs. » L'impunité de Masséna, fâcheux contraste avec le châtiment du « grand coupable » qui venait de satisfaire « au juste ressentiment et aux douleurs de la France, » aurait paru à tous les bons citoyens, disaient les féroces marseillais, « le scandale des lois, l'espoir des factieux, la terreur des amis de la patrie[2]. » Des dénonciations contre le maréchal et ses complices affluaient au ministère de la police; le directeur général des postes, M. d'Herbouville, « croyait devoir » prévenir son ministre « de deux choses qui seraient importantes si l'on mettait en jugement le maréchal Masséna, comme il l'a si justement mérité[3]. » Un certain M. Vincent dénonce au préfet de police des

1. Dans un brillant article paru dans la *Révolution française*, t. XXIV, p. 247, *Masséna et le retour de l'île d'Elbe*, M. J. Viguier a exposé, d'après ce même dossier, la politique de Masséna et l'état de l'opinion en Provence. Il ne paraît pas avoir attaché d'importance à l'enquête de Caire et, ce qui est singulier, il ne croit pas qu'il y ait eu trahison de Masséna à l'égard des Bourbons : « On n'avait, dit-il, à lui reprocher que ses deux proclamations du 9 mars et du 10 avril. » Mais ces proclamations traduisaient deux états d'esprit bien différents, et c'est le si rapide passage de l'un à l'autre qui constitue précisément la trahison.

2. Cité par Viguier, *Ibid.*, p. 268.

3. Arch. nat., F[7] 6800, doss. 908. D'Herbouville au ministre de la police, 5 décembre 1815.

femmes, Mmes Senès et Deschamps, un colonel et un chef de bataillon des chasseurs d'Orient, comme suspects de relations avec Masséna[1]. A Marseille, sur la requête du ministre de la police, les bureaux de la police administrative ramassaient tous les faits probants ou non, tous les bruits plus ou moins prouvés, toutes les légendes entretenues depuis le précédent mois de mars, et en composaient un formidable rapport qui fut envoyé à Paris le 16 décembre 1815[2]. Un commissaire général, M. de Permon, un substitut, M. le chevalier Laget de Podio, digne type du magistrat à services, un autre individu nommé Vincent, dénué d'orthographe, mais non d'accent, et qui se vantait que ses élucubrations étaient la base de la procédure, renchérissant sur la police, joignaient leurs rapports aux siens. Un rapporteur s'était trouvé, le comte de Sainte-Aldegonde, pour demander le renvoi de la pétition marseillaise au ministre de la guerre. L'opinion dans le midi se surexcitait à lire des pamphlets[3], les *Masséniaires*, qui ramassaient les pires calomnies. Le ministre de la police Decazes se décida à ordonner une enquête. Elle fut confiée par lui le 25 décembre 1815 au commissaire spécial de police à Marseille, Caire[4]. Pour augmenter ses pouvoirs et accroître son zèle, Caire fut, dès le lendemain, promu commissaire général. Le rapport du 16 décembre lui fut remis pour être la base de ses recherches; bientôt après on y joignit ceux de Laget, de de Permon et un autre encore, de Vincent. Il avait ordre de « recueillir des dépositions sur les faits articulés dans ce rapport, et toutes autres... relatives aux actions et à la conduite du maréchal Masséna. » Le ministre lui écrivait : « J'attends de votre zèle et de vos soins les plus actifs le succès le plus complet de vos démarches[5]. »

1. Arch. nat., F7 6799, doss. 876. Vincent (rue de la Vanerie, 19, Paris) au ministre, 21 novembre 1815 et 4 janvier 1816.

2. Voir ci-après le rapport du 16 décembre et celui de M. de Permon. On trouvera ceux de MM. Vincent et Laget de Podio dans les pièces justificatives publiées à la suite du *Mémoire aux puissances alliées* de Pons (de l'Hérault) (1 vol. in-8°. Paris, Picard). — Il ne serait pas impossible qu'Alexandre Dumas, qui a placé à Marseille et au château d'If les premières scènes de son *Comte de Monte-Cristo* et qui a trouvé dans un professeur de philosophie du lycée de Marseille le prototype de son abbé Faria, ait pris M. Laget de Podio comme modèle de son magistrat Noirtier de Villefort.

3. Le renvoi fut en effet voté par la chambre, malgré les protestations de quelques esprits modérés, Colomb (des Hautes-Alpes), Serre (du Haut-Rhin), Voysin de Gartempe, sur l'intervention d'un fanatique royaliste marseillais, Reynaud de Trets.

4. Arch. des Bouches-du-Rhône : « Correspondance ministérielle. Rapports, notes de police relatifs à l'attitude du maréchal Masséna. »

5. Decazes, ministre de la police, à Caire, commissaire général de police, 25 et 26 décembre 1815.

Cette enquête, par la façon dont elle fut menée, n'est pas moins curieuse que le problème politique qu'elle devait éclaircir; en effet, les documents qui en composent le dossier, aujourd'hui conservé aux archives des Bouches-du-Rhône, montrent que, par le choix des questions et des témoins, le commissaire-enquêteur, obéissant probablement à des instructions secrètes et, en tout cas, au secret désir du gouvernement, s'arrangea pour ne découvrir la vérité que sur quelques points secondaires.

Le rapport du 16 décembre 1815, avec beaucoup d'exagérations et malgré la violence de son style, n'en était pas moins un sérieux point de départ pour une instruction. On pouvait en tirer, — et le commissaire Caire en a tiré, — une liste fort copieuse de preuves morales ou positives de la culpabilité du maréchal.

Masséna a paralysé la défense que voulait spontanément organiser la population contre l'armée napoléonienne. On voyait très bien à Marseille que la route pouvait lui être coupée au pont de Sisteron, et qu'il suffisait à cela d'un petit nombre de troupes déterminées. Masséna le voyait aussi et a réussi à empêcher cette rencontre : il a d'abord refusé de laisser partir vers Sisteron mille volontaires armés et prêts à combattre, offerts par la corporation des portefaix, la brigade de gendarmerie que son commandant Toscan du Terrail proposait de conduire à Sisteron, un détachement de la garde nationale offert par ses commandants, assez fort pour s'opposer au passage du maréchal. Les registres de délibérations du corps des portefaix et les dépositions de Toscan du Terrail, des syndics Maurin, Aubert, Mérentier, P. Simon et Ribe, Roux-Bonnecorse, colonel, Séguier et Borely, commandants de la garde nationale, font foi de ces offres et de leur rejet[1]. Ce n'est qu'à la vue des manifestations populaires, et sous la crainte d'une émeute, que Masséna a autorisé enfin le départ de ces volontaires, mais seulement le 6 mars, sachant positivement l'impossibilité où elles seraient de rejoindre Napoléon. Encore, pour leur faire perdre une nuit de plus, fixa-t-il leur première étape à une distance de Marseille ridiculement petite. — Il mit la plus mauvaise volonté à préparer leur départ; il dédaigna de passer en revue l'artillerie, ne fit distribuer que fort lentement les sacs et autres fournitures aux gardes nationaux, fit disparaître les munitions que les troupes auraient pu trouver sur leur passage. — Il n'ouvrit que de très mauvaise grâce un registre d'enrôlements volontaires, refusa des armes aux compagnies franches, bien qu'il eût un dépôt de six

1. Leurs dépositions sont au dossier (Arch. des Bouches-du-Rhône).

mille fusils[1]. Il donna le commandement des troupes de ligne dirigées contre Napoléon au général Miollis, nouveau venu dans la division et bonapartiste avisé[2], et fit perdre du temps à ces troupes par un séjour inutile à Aix.

D'autre part, et dans l'intention d' « endormir l'enthousiasme populaire dans une sécurité trompeuse, » Masséna multiplie les fausses nouvelles et représente toujours la situation politique sous les couleurs les plus optimistes. D'abord il fait publier des lettres annonçant que Napoléon n'avait que quelques heures d'avance et qu'on pourrait l'atteindre, d'autres lettres annonçant la capture d'une partie de son armée. Dans sa proclamation du 9 mars pour recommander le calme[3], il ne souffle mot de l'entreprise de Napoléon, qui n'y est pas même désigné. Le 11 mars, sachant l'entrée de Napoléon à Grenoble, il fait répandre le bruit de l'investissement de Bonaparte dans le village de Saint-Bonnet, de son arrestation par Bertrand et de sa livraison aux avant-postes royalistes. Cette fois, le mensonge est si impudent que, craignant une explosion de fureur populaire quand la vérité serait sue, Masséna triple la garde de son hôtel[4]. Le 23 mars, sachant les dispositions de l'armée de Ney, sachant que l'armée de Napoléon disait : « Nous entrerons dans Paris sans tirer un seul coup de fusil, » Masséna fait annoncer la fusion des troupes de Bonaparte avec l'armée royaliste et la destruction ou la dispersion de l'armée napoléonienne[5].

Cette inaction et cet optimisme traduisaient clairement les mauvais sentiments de Masséna à l'égard de la monarchie; il les prouvait par toute son attitude, par sa retraite et sa quasi claustration dans son hôtel, d'où il ne communiquait plus avec les autorités que par correspondance, par la défiance qu'il manifestait de la population royaliste (augmentation de sa garde, retraite à Toulon), par l'impunité qu'il accordait à un sergent coupable de l'assassinat d'un factionnaire (Michel, de Martigues), qui avait crié : « Vive le roi[6]. »

Et ses secrets sentiments impérialistes n'étaient pas moins révélés

1. Le duc d'Angoulême et le marquis de Rivière les firent distribuer aux compagnies franches.

2. Déposition de l'officier d'artillerie Louis Massot (Arch. des Bouches-du-Rhône).

3. Pièce annexe n° 1 au rapport du 16 décembre, la voir ci-après.

4. Les chiffres de cette augmentation de garde ne sont pas partout les mêmes, mais le fait est incontestable.

5. Il connaissait le fait par le négociant Delaye, arrivé de Paris la veille, 22 mars.

6. Voir les rapports ci-après et les dépositions aux archives des Bouches-du-Rhône.

par son attitude; il s'entourait de bonapartistes connus comme tels : les sieurs Garrus, Abbé, Alliès, Larchier, Mossy; il tolérait dans les bas quartiers du Jarret des rassemblements suspects, des conciliabules nocturnes dirigés par un prêtre bonapartiste corse[1] et l'adjudant Fortin; il passait pour faire délivrer lui-même des passeports à des personnages mal notés par la police; il confiait le commandement d'un corps de volontaires[2] à un nommé Bœuf, jacobin avéré[3]. Il manifestait la pire humeur contre le royalisme des marseillais; on citait de lui des mots malheureux : « Voilà bien les gens du Midi[4], » et « il n'y a pas jusqu'aux cailloux de ce maudit pays qui ne soient royalistes[5]. »

Cet impérialisme ne s'était-il pas montré par des actes publics? On assurait qu'une vaste correspondance n'avait cessé d'être échangée entre Napoléon et Masséna, au moyen de fromages creusés et de caisses d'oranges[6]. On précisait les noms de certains émissaires : Mme Deschamps[7], l'acteur Vertueil, chargé de missions de la cour de Naples[8]. On faisait de Masséna le véritable auteur responsable du débarquement; il aurait révélé à Napoléon que les 58e et 83e de ligne, en garnison à Marseille, lui étaient non moins dévoués que la garnison de Toulon; il aurait fait approvisionner de farines par son médecin Lautard les lieux de passage de Bonaparte[9].

Ce n'était là que de la légende. Plus authentiques étaient les secrètes relations de Masséna avec Napoléon presque au lendemain de son débarquement : l'envoi de son aide de camp Porcher de Richebourg à Grasse après le départ de l'empereur pour s'assurer de la route qu'il avait choisie et prendre des renseignements sur la situation, l'envoi d'un aide de camp à Napoléon à son arrivée à Grenoble, lequel en rapporta au maréchal le brevet de lieutenant général de

1. Nommé Campile; M. Viguier pense qu'il faut voir en ce nom un pseudonyme (*loc. cit.*, p. 253).

2. Dans notre dossier, il n'y a qu'un seul fait qui autorise cette assertion : le capitaine Dufloquet conseille à sa maîtresse, si elle a des difficultés avec la police, de demander directement un passeport à Masséna.

3. Rapport du 16 décembre 1815.

4. Déposition du commandant Séguier.

5. Rapport du 16 décembre 1815.

6. C'est une pure légende.

7. Le renseignement, « que Mme Deschamps passe pour avoir fait des voyages à l'île d'Elbe, » vient de la préfecture de police (1re division, 1er bureau), Paris.

8. Il n'y en a trace que dans ces rapports.

9. Tout cela est inexact, non moins que le rôle de commis voyageur en bonapartisme prêté à Pons de l'Hérault (voir notamment Viguier, *loc. cit.*, p. 250).

l'empereur, la réception d'un émissaire impérial, Pons de l'Hérault, son arrestation « de sécurité » à l'hôtel Franklin, ses conversations directes ou par intermédiaires avec lui, son emprisonnement au château d'If pour le soustraire à la « justice » royaliste et la tolérance accordée par ses ordres aux manifestations et aux actes de propagande bonapartiste de Pons dans sa prison[1], enfin l'assemblée tenue chez le maréchal, — quand on connut la déclaration du congrès contre Napoléon, — des militaires en activité et en demi-solde et leur organisation en bataillon sacré.

Qu'il eût été longtemps dissimulé ou qu'il se fût seulement réveillé aux derniers événements, le bonapartisme de Masséna l'avait en conclusion amené à une volte-face soudaine : le 9 mars, il publie une proclamation du plus pur royalisme; le 5, le 17, jours de la promenade solennelle du buste du roi en ville, de l'entrée du duc d'Angoulême, le soir du 17, le lendemain, dans des représentations de gala, il multiplie les serments de verser son sang pour les Bourbons, de leur être fidèle jusqu'à la mort; il se livre à des démonstrations théâtrales, vraies pasquinades, baisant avec ferveur la croix de Saint Louis, tombant aux genoux du duc d'Angoulême. Et, le 10 avril, il publie une proclamation de l'impérialisme le plus convaincu[2]; il donne à Toulon une fête pour célébrer le retour de l'empereur aux Tuileries; il envoie au château d'If un brick, commandé par un sien parent, avec mission spéciale d'en ramener les prisonniers de l'île d'Elbe[3]; il ordonne, le 11 avril, au général Miollis de faire arborer le drapeau tricolore sur les forts et monuments publics de Marseille[4]. Son manque de foi à la monarchie et aux Bourbons n'est pas discutable.

1. Voir sur cette question, Pons, le *Mémoire aux puissances alliées*, cité plus haut.

2. Viguier, *loc. cit.*, a republié les deux proclamations. On les retrouvera aussi ici, pièces annexes du rapport du 16 décembre.

3. L'ordre de libération est imprimé parmi les pièces justificatives du *Mémoire* sus-mentionné.

4. Pièce communiquée par le général baron Rougé à Caire le 25 janvier 1816 :

« Ordre du jour :

« Par suite des ordres de S. Exc. M. le maréchal prince d'Essling, lieutenant de S. M. l'empereur Napoléon dans les 8e et 23e divisions;

« Demain à huit heures du matin, le drapeau tricolore flottera sur tous les établissements publics de Marseille, forts et citadelles;

« Cet heureux événement sera annoncé par vingt et un coups de canon;

« Toutes les troupes porteront dès ce jour la cocarde tricolore;

« Le même ordre sera exécuté dans toute l'étendue de la 1re subdivision aussitôt sa réception;

« Le lieutenant général, *signé :* comte Miollis.

Sur tous ces faits, mombreux étaient les témoins à interroger : les généraux Miollis, Gardanne, Loverdo, le marquis de Rivière, Ernouf, le préfet M. d'Albertas, les préfets du Var et des Basses-Alpes, les diverses autorités militaires et civiles à qui Masséna s'était adressé ou aurait dû s'adresser pour organiser la défense et fermer la route à Napoléon. L'entourage de Masséna, qui du reste était accusé par quelques-uns (notamment M. de Pernon) de complicité avec son chef, devait être interrogé; tels les aides de camp de Richebourg, Roux et Gazagnasse, le chef d'état-major Bertrand de Sivrai, le commissaire des guerres Robert; le rapport de Permon signale un grand nombre de personnes aptes à fournir des renseignements, et Caire en a dressé, lui aussi, une liste assez longue[1].

Il se proposait d'interroger, sur la conduite et les relations générales de Masséna, Jorry, chef d'état-major de la place, qui « peut faire beaucoup de révélations; » MM. de Fabry et Léon, « instruits sur beaucoup de faits particuliers sur Masséna; » Garrus, ex-employé à la police de Masséna en mars, « sur la police particulière du maréchal, composée d'hommes dévoués à l'usurpateur, » Vachot et Magnan, qui « dirigeaient le tout » (ce dernier, « cru espion du maréchal peut faire des révélations importantes ») ; Alary, commissaire de police, qui « peut donner beaucoup de renseignements; » M. Fitermann, « qui était au fait de tout lors de l'arrivée; le médecin Lautard, les actrices Belmont et Messin, l'une maîtresse du maréchal, l'autre confidente de celle-ci; Mme L'Angle pour des « renseignements sur les personnes qui lors du débarquement étaient habituellement chez Masséna; » Mmes Rousseau, Senès, Deschamps; sur les retards apportés à l'envoi de forces contre l'empereur, les officiers Toscan du Terrail, Regnier, le colonel Borely, le major Roux, Séguier, les officiers Estuby, Battaglia, Massot, le comte de Panisse; sur diverses manifestations des sentiments du maréchal, les officiers Decarros et Estuby, « pour savoir si Masséna voulait faire arrêter les officiers qui demandaient à partir; » M. Auguste de Suffren, pour le propos tenu par Masséna au sujet du général Dufour, mis en surveillance à Salon; M. de Grimaldi, sur la menace que lui fit le maréchal de le faire fusiller; Mme Guidal, sur un propos prêté au valet de chambre de Masséna; le capitaine d'infanterie Dufloquet et sa maîtresse Mme Pon-

« Pour copie conforme, l'adjudant commandant chef d'état-major, *signé :* Borry.

« Pour ampliation, le maréchal de camp commandant le département et la place, *signé :* baron de Maupoint. »

1. Cette liste est annexée au rapport de Permon dans le dossier de Masséna. Je la résume ici.

cet, au sujet de la délivrance des passeports; le papetier Chausson, sur l'incident Bœuf; le colonel Muller, du 48e de ligne, sur le bon esprit de ce régiment à son arrivée à Marseille et sa rapide perversion; sur des faits particuliers, le directeur du grand théâtre Vertueil, chargé de missions pour Bonaparte par la cour de Naples; le régisseur Langle, sur ce qui s'est passé à Toulon; Mme Gallici (rue Vacon), pour le propos qu'elle entendit chez le traiteur Jean et que tenaient les officiers d'un corps que Masséna expédia à Sisteron, quoique informé de ces propos; le sous-inspecteur aux revues, Ravel, pour savoir si, le matin du 4 mars, il laissa Granet et Mossy chez Masséna; Ravel, lieutenant sur la frégate *la Fleur-de-Lys*, pour le débarquement au golfe Jouan; le directeur des postes, pour savoir si, depuis l'arrivée de Bonaparte à Grenoble, le maréchal recevait ses proclamations et ses décrets; enfin, sur *le fait Pons*, Caire avait à interroger le comte de Saint-Michel, pour les confidences qu'il avait pu recevoir de Pons; le domestique portugais du précédent, Francisco, intermédiaire entre Pons et le comte; Salvéty, commandant d'Avignon, arrêté par ordre du duc d'Angoulême et délivré par ordre de Masséna; Traham, commandant du château d'If; Mouren et Vincent, guichetier et concierge du château d'If; Seren père et fils, concierges du palais de justice; Deleuil, co-détenu de Pons au château d'If, « pour renseignements sur ce que Pons a dit; » enfin le maître, la maîtresse et les garçons de l'hôtel Franklin, « pour savoir quelles personnes firent visite au sieur Pons la soirée qu'il y fut détenu en surveillance. »

Telles étaient les questions que comportait l'examen de la culpabilité de Masséna, tels étaient les témoins à interroger pour les résoudre.

Comment l'enquête a-t-elle été faite? C'est ce que nous montrent les documents, et plus encore le manque de documents.

Vingt-trois témoins seulement ont été interrogés : les guichetiers et concierges de prison, Vincent Mouren et les Seren; le commandant Traham, qui était inculpé de trahison pour son propre compte; les syndics des portefaix et les officiers supérieurs de la garde nationale, de Panisse, Roux, Bonnecorse, Séguier, Borély, Toscan du Terrail, Louis Massot, Estuby, Battaglia; le commissaire aux revues Regnier, deux officiers, Jordani et Huart; le médecin Lautard, le banquier J.-B. Vidal. C'est peu.

Caire en a recherché quelques autres, notamment le commandant Salvéty, qu'il a fait poursuivre par le colonel de la 23e légion de gendarmerie, et par son collègue Gleizes de Lablanque, commissaire spécial de police à Avignon. Celui-ci ne voulut pas rester en deçà du

zèle déployé par Caire et lui envoya des renseignements atroces sur *le sieur* Salvéty; quelques jours après on annonça son arrestation à Toulouse[1]. L'inspecteur de police Halbran, chargé de dénicher les affidés du maréchal, ne pouvait lui donner que des renseignements négatifs sur la plupart : Mme Chollet, Larchier, Abbé et Garrus[2]; Mme Chollet, maîtresse en titre de Mossy, habitait Lyon et Grenoble; Larchier s'était enfui en Savoie, Garrus aux colonies, Abbé était inconnu. Quant à Alliès, on le croyait de Saint-Maximin, mais on

1. Lettres : de Caire à Gleises de Lablanque, 15 janvier 1816 (ordre d'arrêter et interroger Salvéty, ex-commandant de la place, et de recevoir ses dires et dépositions sur ce qu'il a pu apprendre de la conduite du maréchal Masséna et sur ses liaisons avec le maréchal et ses affidés); réponse de Lablanque (18 janvier); Lablanque à Caire (23 janvier) (annonce de l'arrestation de Salvéty); 25 janvier, Caire à Lablanque; le lieutenant général Partouneaux, commandant la 10e division militaire, au commandant d'Avignon (29 janvier) (nouvelle officielle de l'arrestation); Gleize à Caire (même jour); Caire à Gleize (2 février). Gleize de Lablanque, qui peut-être était l'écho de certaines rancunes locales, écrivait le 18 janvier sur Salvéty :

« Il n'est point bien certainement à Avignon ni dans l'étendue du département. Lorsque les fédérés les plus marquans quittèrent ce pays-ci, il paraît que, plus effrayé ou plus coupable que les autres, il fit l'avant-garde de ces misérables; on assure qu'il a fait, ainsi qu'eux, son séjour pendant quelque temps dans le département de la Drôme, où l'esprit est assez mauvais, dit-on, mais les autorités locales l'en ayant fait partir ou ne lui ayant pas inspiré assés de confiance, on le présume retiré vers Lyon...

« Il est en exécration ici. On croit généralement qu'il y avoit médité l'assassinat de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême. Un pareil soupçon, ne fût-il pas fondé, donne la mesure de l'opinion qu'on doit avoir du sieur Salvéty. »

2. Rapport de l'inspecteur de police Halbran à Caire, le 10 janvier 1816 :

« Le sr Garrus a été employé avec le général Cézard Berthié en Corse et à Marseille auprès du général Verdié et, par suite des changements, il s'est embarqué ici pour les Colonies.

« Abbé, officier en retraite, n'existe pas à Marseille. Aucun des officiers de ce cas ne le connoît; il n'est point porté sur les états de la mairie où sont inscrits tous ceux qui jouissent d'une pension.

« Alliès de Saint-Maximin a commandé la place d'Aix à l'époque où Brune étoit à Marseille; depuis leur retraite sur Toulon, il n'a pas paru ici. Il est possible que le maire de la commune puisse en fournir des renseignements s'ils sont urgents.

« Larchier, de Marseille, officier de cavalerie, est un de ceux qui se sont le plus montré dans les moments de désordre, il s'est enfui à Chambéry, où il est encore.

« La dame Chollet, marchande de meubles, vivoit avec le sr Mossy; à l'époque où il se rendit à Paris, elle vendit ses meubles pour aller le joindre. Le changement ayant dérangé ses projets, elle s'est rendue à Lyon et Grenoble, d'où elle est; elle habite l'une ou l'autre de ces villes. » — Caire transmet ces renseignements à M. Decazes, quelques jours après, en les résumant et en les dénaturant un peu.

n'avait aucun renseignement sur lui. Le maire de Saint-Maximin, Gasquet de Valette, questionné à son tour sur le même Alliès, répondait : « Il n'est point de cette commune, personne ne le connaît ici, » et quelques jours après faisait savoir qu'il était de Sainte-Maxime[1]. Mais cette recherche était de pure forme : Alliès, reconnu pour originaire de Sainte-Maxime, n'y est pas recherché plus sérieusement; Mme Chollet, retrouvée à Lyon, cesse d'être utile à consulter; Salvéty, arrêté, est laissé tranquille. Cette inconséquence est singulière.

Sur les vingt-trois témoins interrogés, il y a au moins un faux témoin, le médecin Lautard, confident du maréchal, qui affirme n'avoir eu avec son client que des conversations d'ordre technique ou familières et sans importance. Interrogé de nouveau, invité à répondre « au nom de ce qu'il doit aux Bourbons, » il maintient sa première déclaration. D'ailleurs, il a été interrogé de la façon la plus incomplète; notamment, on a négligé de recevoir sa déposition sur les approvisionnements de blés faits par ordre du maréchal. Malgré son double faux témoignage, Lautard est laissé libre et tranquille[2].

M. Régnier, inspecteur aux revues, un des intimes du maréchal, a été vu le matin du 4 mars, sortant de l'hôtel du maréchal, avec un gros rouleau de papiers sous le bras; c'est M. Vinche, lequel l'a rencontré et lui a parlé, qui l'atteste. Or, M. Régnier, interrogé en vertu d'une commission rogatoire par M. de Rosilly, commissaire de police à Toulon, répond qu'il ne sait rien et nie vivement avoir passé la nuit du 3 au 4 mars chez le maréchal[3]. Il semble bien que M. Régnier ne dit pas exactement la vérité. Cependant, aucune confrontation n'est faite[4]. Il est laissé libre et tranquille.

Les témoins interrogés semblent choisis intentionnellement comme étant ceux qui peuvent savoir et dire le moins de choses compromettantes sur le maréchal. Pour établir quand Masséna a reçu la nouvelle du débarquement, on se garde d'interroger le courrier, porteur de la lettre du préfet du Var; on ne reçoit sur ce point que la dépo-

1. Caire à M. Gasquet de Valette, 12 janvier 1816; Gasquet à Caire, 17 et 29 janvier.

2. Voir ses dépositions aux archives des Bouches-du-Rhône.

3. Caire à M. de Rosilli, commissaire spécial de police à Toulon (15 janvier 1816). Dès le lendemain, M. de Rosilli envoie la déclaration de Régnier, qui « n'a eu aucunes relations directes avec le maréchal et ignore quels étaient ses projets à l'époque du débarquement, » et Rosilli ajoute : « Je souhaite que cette déposition puisse remplir vos vues. » Il ne croyait pas si bien dire.

4. Il est vrai que ce capitaine Vinche avait quitté Marseille, mais Caire le savait à Béziers, où il voulait « écrire pour avoir des renseignements; » il n'écrivit pas.

sition du banquier Vidal, « qui ne lui a communiqué qu'une lettre *sans signature,* » partant, de peu d'autorité. Un fait important à préciser était la nature des relations de Masséna avec Pons et des confidences faites par celui-ci au maréchal ou à ses intermédiaires; les gens de l'hôtel Franklin ne sont pas interrogés, bien que la visite faite dans la nuit à Pons méritât des éclaircissements[1]. Plusieurs des propos reprochés à Masséna avaient en effet un caractère répréhensible; on ne cite aucun témoin pouvant les répéter : ni Aug. Suffren, ni Mme Gallici, ni Mme Guidal; et sur le cri sensationnel qui avait fait pâlir Masséna : « Mon prince, un traître est à vos côtés, » on interroge des gens qui l'ont entendu, mais point celui qui l'a poussé (le docteur Niel), ou, à son défaut, quelqu'un des siens. Il n'est pas vraisemblable qu'un pareil choix ne soit qu'un effet du hasard.

Les témoins interrogés le sont fort mal, d'une façon trop générale, et, le plus souvent, quand le commissaire descend à des questions particulières, il ne pose pas les plus essentielles. Ainsi, les gens du château d'If et du palais de justice interrogés ne le sont que sur des circonstances accessoires ou extérieures[2] : les relations de Pons avec

1. Par un très singulier hasard, il y a dans le *Mémoire aux puissances alliées* une lacune, — une page perdue qui a précisément supprimé le récit de cette entrevue nocturne. La loyauté parfaite de Pons empêche de croire que cette lacune ait été intentionnelle.

2. La déposition de Seren fils fut vivement attaquée par ce Vincent, qui se donne comme la cheville ouvrière du procès, auquel sa déclaration servit de base; c'est du moins lui qui s'en vante. Notre dossier contient une bien curieuse lettre de lui à « un général » qu'il ne nomme pas. Il n'y propose rien moins que d'amener par la persuasion Seren à revenir sur sa déposition pour en faire une conforme aux intérêts royalistes, de *sorte que l'affaire ne prête aucune deffense à l'avoué du traître.* Ce M. Vincent est déjà d'une jolie force. Je me ferais scrupule de ne pas donner ici la preuve intégrale de son infamie :

« Mon général,

« Lorsque Serren fils a déposé tout à l'opposé de son père et de sa mère, il ne se rappelle pas sans doute que je me rappelle fort bien, moi, et que vingt personnes peuvent attester, *que toute la famille du concierge, excepté sa femme, burent à la santé de l'Empereur.*

« *Qu'ils implorèrent des certifficats de chaque prisonnier napoléoniste* et qu'ils en firent usage ensuite auprès du préfet *Frochot* lors de l'interrègne; qu'ils étoient menacés d'être remplacés. Enfin qu'ils ont reçu *caffé, mouseline, argent* et *montre* des dames *venues de l'isle d'Elbe,* et que, lorsqu'elles sont sorties de prison, tous les zours (*sic*) le père et le fils alloient dîner avec eux à l'hôtel de l'Europe. Voilà qui est vrai.

« Voilà la vérité. Je suis prêt à la révoquer si elle doit leur porter préjudice, mais le fils Serren, pour n'être pas en contrariété avec son père et mère et ignorant sans doute que ze brave encore tous les périls pour démasquer

le commandant Traham, avec le comte de Saint-Michel[1], la conduite du comte de Saint-Michel et les visites qu'il a reçues ou faites (à la comtesse Bertrand), le banquet des prisonniers où aurait été servie une assiette de cocardes tricolores, les opinions bonapartistes de Saint-Michel, tout cela n'avait que de lointains rapports avec les faits et gestes de Masséna. Traham, à qui l'on pose quelques questions sur des faits plus directs, répond toujours évasivement ou négativement. Les syndics des portefaix, les officiers de la garde nationale, plus indépendants, plus instruits, sont aussi ceux qui font des réponses plus nuisibles au maréchal; encore a-t-on de garde de ne leur adresser que des demandes générales.

On a limité dans l'enquête les points d'interrogatoire : le refus d'envoyer des troupes au pont de Sisteron, les relations de Masséna avec Pons sont les deux seules questions (ou à peu près) qui soient examinées. On s'abstient prudemment d'interroger sur les réunions suspectes du quartier de Jarret, sur l'envoi d'officiers à Grasse ou à Grenoble, sur les attaches du maréchal dans la société bonapartiste (MM. Granet et Mossy, par exemple, sont avec soin laissés à l'écart), sur son ralliement à la cause de Napoléon, sur les ordres donnés par lui à Miollis et à Loverdo, sur sa résistance aux mesures royalistes proposées par le marquis de Rivière, MM. d'Albertas, de Panisse, Toscan du Terrail, etc., sur la lettre signalée par le directeur des postes d'Hédouville. Sur tous ces points, très propres à établir la culpabilité et l'innocence de Masséna au point de vue bourbonien, — et, en l'espèce, sa trahison, — sur tous ces points, *la question n'a pas été posée.*

le plus grand des traites (*sic*), il peut, par cette bêtise, *faire annuler ma déclaration, qui est la base de la procédure;* il s'empressera donc de retirer sa déclaration, en fairat une conforme à celles de son père et par ce moyen l'affaire ne prêtera aucune deffense à l'avoué du traite Masséna. « Vive le Roi! »

« VINCENT.

« Je viens d'écrire à Serren à ce sujet et tout remédier.

« *P.-S.* — M. Laget se plaint qui ne reçoit point de vos nouvelles et me charge de vous dire bien des choses en attendant qu'il vous écrive. »

1. Ce colonel portugais, emprisonné pour faux, fut relâché sur l'ordre du général de Maupoint; Decazes ordonna son arrestation, mais il s'était réfugié à Paris dès septembre 1815. Quant à Pons, dont Decazes ordonnait aussi l'arrestation, moins pour s'assurer de lui que pour obtenir son témoignage sur Masséna, Caire ne savait rien :

« Je n'ai pu savoir le lieu où le sieur Pons s'est retiré. J'ai appris seulement qu'à l'époque de la chûte de Bonaparte sa famille étoit encore à l'isle d'Elbe; cela résulte d'une des deux lettres qui furent interceptées au mois de juin dernier et dont les originaux sont en mes mains. » — Ces lettres sont publiées à la suite du *Mémoire* sus-mentionné.

Caire fit quelques recherches d'archives. Il donna l'ordre au baron de Rougé, maréchal de camp, commandant la place de Marseille, de rechercher dans les archives de ses bureaux la correspondance de Masséna pendant le mois de mars 1815. Mais il la limitait à la correspondance relative « à la garde placée à la porte de son hôtel ou à tout autre disposition militaire ayant pour objet sa sûreté personnelle, » et aux « mesures prises pour empêcher les soldats du 48e régiment de s'enrôler dans les compagnies de volontaires royaux. » Les recherches de l'archiviste militaire furent vite faites; dès le lendemain, le général baron de Rougé répondait à Caire : « Je n'ai rien trouvé qui pût remplir votre demande, » et il lui envoyait seulement un ordre du jour signé *Miollis* relatif à la restauration du drapeau tricolore[1]. De M. Muyard de Vouglans, commandant le fort d'If et îles adjacentes, il ne reçut que deux pièces : l'ordre de libération des prisonniers du château d'If et une liste de ces prisonniers, qui n'apprenaient rien de nouveau[2]. Il ne paraît pas que le ministre, qui de Paris collaborait à l'enquête de Caire, ait fait nombre d'autres perquisitions; cependant, le 15 décembre 1815, il a demandé à la préfecture des Bouches-du-Rhône communication de la lettre signalée par M. d'Herbouville, « qui aiderait à dévoiler la conduite de Masséna et la part qu'il aurait eue dans la fatale invasion de Bonaparte. » Cette lettre lui fut envoyée[3], mais elle ne figure plus dans

1. Caire au baron de Rougé, 24 janvier 1816; réponse du général, 25 janvier.

2. M. de Vouglans à Caire, 26 janvier. — Ces pièces avaient été demandées le 16 janvier à Caire par le ministère. Il en envoya les originaux et en garda des copies collationnées (aujourd'hui au dossier). — Caire demanda aussi, le 15 janvier 1816, au colonel Fitremann, de la 23e légion de gendarmerie, de lui fournir copie :

« 1° Du rapport fait au maréchal Moncey relativement à l'offre faite par le colonel aux noms des officiers et gendarmes de marcher à l'instant sur Sisteron pour s'opposer au passage de Buonaparte;

« 2° Des rapports des brigades de Cannes et autres du département du Var au sujet du débarquement dudit Bonaparte. »

3. Elle était aux mains du comte d'Albertas, fils du marquis pair de France. Le 5 avril 1816, d'Albertas réclama l'original, « qui devient pour moi de la plus grande importance puisqu'elle justifie, légitime et nécessitoit ma réponse, que M. le maréchal affecte de produire, quoique inutile à sa justification. » L'original est perdu; il n'est pas au dossier des officiers généraux, « il doit être resté entre les mains de M. Menard. » Mais le ministre assurait que la copie justifiée qu'avait de cette pièce M. d'Albertas devait lui suffire. D'Albertas la fit imprimer en un placard avec le titre : *Supplément au Mémoire justificatif de M. le maréchal Masséna* (Arch. nat., F7 6801, doss. 1022). Voici ce texte :

« Toulon, le 11 avril 1815.

« Monsieur le Préfet, — J'ordonne à M. le général comte Miollis de vous

le dossier de Masséna, quoique le ministre de la police ait fait savoir à M. d'Albertas qu'on la gardait « pour le dossier qui existe au ministère sur quelques officiers généraux[1]. » Les perquisitions ne semblent pas avoir été faites avec plus de soin que les auditions de témoins.

Les prétendus complices de Masséna ne furent nullement visés par l'enquête de Caire. A Paris, le ministre de la police prit quelques renseignements sommaires sur les gens dénoncés par M. Vincent; le colonel Gabriel et le chef de bataillon Arighi[2] en sortirent blancs comme de petits agneaux; les renseignements de la police elle-même attestaient leur vie retirée, leur économie, leur conduite régulière. Le comte Anglès, préfet de police, fit rechercher Mme Deschamps; elle vivait en honnête bourgeoise, « recevant peu de monde et sortant fréquemment. » Mme Senès ne fut pas retrouvée. Quant à un certain Prestaveire[3], aussi dénoncé par M. Vincent, il paraît avoir

réunir avec M. le Maire et quelques notables de la ville; il est chargé de vous signifier que si, demain au soir, la cocarde et le pavillon aux trois couleurs ne flottent sur le vaisseau et la municipalité, je marcherai sur Marseille avec de l'artillerie et suffisamment de troupes pour soumettre la seule ville de l'empire qui se refuse aux vœux de la nation et à reconnoître le souverain qu'elle a choisi, le grand Napoléon.

« Monsieur le Préfet, vous devenez responsable du mal qui retomberait sur Marseille; vous seul seriez la cause des malheurs inséparables d'une ville forcée par des soldats justement indignés.

« Plus de délai. Marseille se soumettra, ou je marcherai sur elle.

« Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération.

« Le maréchal duc de Rivoli, lieutenant de l'Empereur dans les huitième et vingt-troisième divisions.

« *Signé :* prince D'ESSLING.

« A Monsieur le préfet des Bouches-du-Rhône. »

1. Pourquoi la disparition de cette pièce? Est-ce à cause de son importance? Remarquons que la déposition de M. de Panisse a également disparu du dossier de Caire. Le 9 janvier, Caire l'avait convoqué avec Borély pour « des informations sur un objet important qui peut être à votre connaissance. »

2. Ce délateur leur reprochait d'avoir été à Marseille quand Masséna y était revenu de Toulon, d'avoir été du bataillon sacré, d'avoir fréquenté Masséna et Brune, d'avoir eu une mission secrète à Chambéry pour embaucher et enrégimenter les déserteurs piémontais et enfin d'avoir fréquenté des sociétés où *ils avaient mis en évidence les hautes qualités de Bonaparte* (Arch. nat., F7 6799, doss. 876).

3. « Prestaveire, ayant joué tous les partis qui l'ont employé, chassé trois fois de ses fonctions d'agent de police pour *vol, fraude* et divers *arbitraires,* dans les trois derniers mois du règne de B. a été l'agent et le complice des généraux Brune, Verdier et de Lecointe-Puyravaux. Obligé de se cacher pour échaper aux recherches que le peuple de Marseille faisoit contre lui, il partit pour Toulon. » La note ajoute qu'il avait été expulsé et qu'on le surnommait à Marseille le « rébus de la société. » (Arch. nat., F7 6799, doss. 876).

été une peu recommandable canaille; mais ses désordres actuels n'ayant rien de bonapartiste, on ne s'inquiéta pas de lui. Sur ces divers personnages, les recherches paraissent au demeurant avoir été fort superficielles.

Les instructions officielles de Decazes à Caire, les lettres ostensibles faites pour être lues et connues à Marseille, pour montrer à l'enthousiasme vindicatif de la population qu'on faisait une enquête sérieuse, font un singulier contraste avec la conduite de l'enquête. Il semblait, d'après elles, qu'elle était menée avec la plus rigoureuse sévérité. Dès le 25 décembre[1], Decazes prescrit l'arrestation de Pons, de Salvety, de Traham; dès le 5 janvier 1816, Caire lui annonce l'arrestation de Traham, lui envoyait son premier interrogatoire et une première série de dépositions. Le 16 janvier, Decazes réplique par une verte réprimande : « [Vos] différents interrogatoires n'ont pas produit le résultat que j'en attendais, parce que vous n'avez pas opéré textuellement sur les faits relatés dans les rapports fournis par MM. de Permon, Vincent et Laget. » Il lui envoyait ces rapports avec l'intitulé des « questions dont je vous transmets une série à suivre, » auxquelles il devrait « ajouter celles que les localités et les circonstances [lui] suggéreraient et dont elles pourraient faire naître l'urgence; » il lui ordonne de « suivre la nomenclature des individus désignés dans ces divers documents[2]. » Le 24 janvier, à cette mercuriale, Caire répond par d'humbles protestations de dévouement et par l'envoi d'une seconde série de dépositions. L'une de celles-ci, celle du Dr Lautard, attire les observations de Decazes, qui écrit le 6 février : « La déposition du Dr Lautard s'éloigne beaucoup de la vérité, à tel point qu'il se trouveroit étrangement compromis par nombre de documents qui, dans ce moment, sont entre nos mains. Vous lui rappellerez qu'il a été honoré des bontés du Roi, décoré par lui, qu'il lui doit de ne pas trahir des intérêts qui doivent lui être aussi chers que sacrés. » Decazes avait reçu des informations sur le Dr Lautard, notamment de M. d'Hédouville. Une des *deux choses importantes* que celui-ci voulait communiquer à Decazes était que « le médecin Lautard pourrait, si Masséna était mis en cause, faire des dépositions importantes. Masséna, à qui ce médecin inspirait de la confiance, s'était découvert à lui, pendant qu'il faisait le royaliste avec tout le monde » (5 décembre 1815).

Le 27 février, Caire envoie une seconde déposition de Lautard et

1. Toutes les lettres ci-dessous citées sont conservées au dossier.

2. C'est Decazes qui signale à Caire, à cette date, comme bons à interroger les commissaires de police Magnan et Allary et la veuve du général Guidal.

une dernière série d'autres témoignages. Decazes lui enjoint de surveiller le Dr Lautard et M. Huart, l'un de ces derniers témoins, qui paraissait n'avoir pas été sincère, et il conclut : « Il est fort important de me donner sur cette affaire tous les renseignements possibles[1]. »

C'est la dernière lettre du ministre de la police à son subordonné, c'est la dernière pièce de l'enquête. Pourquoi fut-elle suspendue? Il est aisé de le comprendre. Le gouvernement n'avait commencé l'enquête que pour donner une apparence de satisfaction aux royalistes de Marseille, qui désignaient Masséna comme un traître, et qui, à leur point de vue, avaient cent fois raison de le juger tel. Mais il ne voulait pas avoir à réunir une fois de plus les juges de Ney et de Labédollière, de Drouot et de Cambronne; Masséna n'avait pas été désigné au nombre des trente pairs napoléoniens exclus par Louis XVIII à son retour de Gand; le gouvernement ne voulait pas être plus royaliste que le roi[2]. L'enquête par ordre ne devait aboutir à rien, et elle reste un modèle du genre. Et ce fut un malheureux libraire de Marseille, le sieur Dubié[3], qui, ayant eu l'audace inouïe d'imprimer et de mettre en vente deux plaquettes : *Pétition des*

1. Decazes à Caire, 9 mars.

2. L'interruption de la procédure contre Masséna eut pour conséquence la mise en liberté de Traham, arrêté chez lui le 3 janvier 1816, rue du Petit-Saint-Jean, 18, et chez qui l'on n'avait trouvé aucun papier compromettant. Quand l'enquête de Caire fut suspendue, la famille Traham fit demander par Charles d'Hozier et par le général Partouneaux sa mise en liberté. Decazes demande (17 mars 1816) l'avis de Caire, qui répond le 27 mars « qu'il n'y a rien de nouveau contre lui » et que, « dans cet état de choses, je n'apperçois pas d'obstacles au succès de sa demande. Il n'est point compris dans les dispositions de la loi relative aux commandants militaires qui ont comprimé l'élan du peuple envers le légitime souverain. Il n'est point du nombre des exceptés nommément de la loi d'amnistie. Il occupait un emploi subalterne et isolé qui ne le mettait pas à partie de jouer un rôle essentiel dans nos derniers malheurs. Il a déjà subi une longue détention. » Caire proposait donc sa mise en liberté provisoire et sa mise sous la surveillance spéciale de la haute police : « Cette opinion m'est dictée par mon amour pour mon roi et pour l'équité. Après une *humble* pétition de Traham à Decazes (le 2 avril) et un mois de pourparlers entre Decazes, le préfet des B. d. R., Villeneuve et Caire, Traham fut libéré et mis « en observation » (traitement moins rigoureux que la surveillance) dans la commune d'Eyguières.

3. Il était coutumier du fait, à en croire Vailhen : « ... d'autant plus coupable qu'il ne pèche pas par ignorance... Depuis longtemps, cet imprimeur se joue avec une audace qui n'a point d'exemple de toutes les lois et règlements... Il est incorrigible... Je suis surpris qu'il ait constamment pu, jusqu'à ce jour, se soustraire aux punitions qu'il a si souvent méritées » (Rapport de l'inspecteur Vailhen au préfet, 15 janvier 1816).

habitants des Bouches-du-Rhône[1] et *Pièces justificatives de la trahison de Masséna*[2], fut poursuivi pour contravention à l'article 14 de la loi du 21 octobre 1814[3], lequel prescrivait la déclaration préalable, le dépôt légal et l'indication du nom de l'imprimeur; car, ainsi que le disait l'inspecteur de la librairie Vailhen, il ne fallait pas « se permettre d'examiner dans quel esprit ces deux écrits ont été publiés et l'effet qu'ils peuvent produire sur le public[4]. » Il ne fallait les considérer que comme un « objet de spéculation répréhensible, » puisque le maréchal, par ordre, était réputé innocent[5]. Il y a des moments où, comme le dit M. Anatole France, « l'honneur d'un Raoul Marcien importe à la sécurité de l'État[6]. » L'honneur de Masséna importait à la stabilité de Louis XVIII.

Léon-G. Pélissier.

1. In-4°, 17 p. d'impression, s. l. n. n.
2. In-4°, 8 p., s. l. n. n.
3. Villeneuve ordonne au commissaire général Caire de faire une enquête sur ce fait et de poursuivre s'il y a lieu (23 janvier 1816). Il y eut commencement de poursuites, mais une double visite domiciliaire au magasin de Dubié (rue Pavillon) et à son imprimerie ne fit rien trouver. La poursuite fut abandonnée.
4. Même rapport.
5. Masséna, quoique non inquiété, fut l'objet d'une discrète surveillance jusqu'à sa mort. Le suicide de son valet de chambre Bermann, au retour de Francfort en avril 1816, faillit être pour lui une source d'ennuis. Ce domestique, passant à Strasbourg pour aller à Francfort, s'y serait vanté, étant ivre, d'être porteur d'une lettre que personne ne pourrait trouver sur lui. On en conclut que Masséna se disposait à quitter la France. Le préfet Bouthilhier, — l'ancien préfet royaliste du Var, — s'empressa d'aviser de cette grave supposition la préfecture de police, et la préfecture de police donna ordre aux préfectures du Bas-Rhin et de la Moselle (29 mars) de saisir ces papiers au retour. Au retour justement, Bermann, on ne sait pour quel motif, se suicida à Landstuhll, après avoir vomi les imprécations les plus atroces contre le roi et jeté au feu quelques papiers qu'il ne quitta que lorsqu'ils furent entièrement consumés (Bouthilhier au préfet de police, 22 avril 1816). — Les déplacements du maréchal sont surveillés. Un voyage qu'il fait avec son fils et son aide de camp Roux à Lorient, Port-Louis, Brest et le Havre, « pour voir la mer et les bâtiments de guerre, » est l'objet, le 14 juillet 1818, d'un rapport de M. Jollivet, commissaire de police à Lorient (Arch. nat., F[7] 6876, doss. 5637). En 1822, le château de Laferté, près Orléans, résidence du fils de Masséna, était l'objet d'une surveillance assez inquiète, à cause d'un séjour prétendu de B. Constant et de Manuel (F[7] 6922, doss. 8873).
6. France, *l'Anneau d'Améthyste*.

I. Rapport de police du 16 décembre 1815 communiqué par M. Decazes au commissaire Caire (25 décembre 1815).

Marseille, le 16 décembre 1815.

A S. Exc. Mgr le ministre secrétaire d'État au département de la police générale.

Monseigneur,

En réponse à la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 23 novembre dernier, j'ai celui de lui transmettre le résultat des renseignements que je me suis procuré sur le compte de M. le maréchal Masséna, au milieu de l'animadversion à peu près générale qui s'est manifestée dans le pays contre lui. J'ai remarqué dans certaines occasions que l'animosité et les passions haineuses étaient quelquefois disposées à ne reconnaître aucun frein. J'ai donc dû recueillir ces renseignements avec toute l'attention et l'impartialité dont je suis capable.

Pour donner à ce travail toute la précision dont il m'a paru devoir être susceptible, j'ai remonté à l'époque du 3 mars dernier et je m'arrêterai à celle du départ de M. le maréchal Masséna de ces contrées pour Paris.

Le 3 mars 1815, et au moment même où la Chambre du commerce venait de faire publier l'ordonnance du Roi relative à la franchise du port, le bruit se répandit à la Bourse que Napoléon avait débarqué dans la nuit du 1er au 2 près de Cannes, qu'il s'était reposé dans la maison de M. Gaziel et que ce n'avait été qu'en cédant à la force que ce particulier lui avait ouvert sa maison.

On ajoutait d'autres détails à ce récit, tels que l'enlèvement par ordre de Bonaparte des chevaux du prince de Monaco et le refus du commandant de la place d'Antibes, qui n'avait pas voulu reconnaître Bonaparte. On n'était pas d'accord sur le nombre d'embarcations et d'hommes qu'il avait avec lui. On ne tarda pas à être instruit que 800 hommes au plus étaient à sa suite. Des voyageurs venus d'Aix dirent que la nouvelle en était publique dans cette ville, et que les habitans seraient déjà à sa poursuite s'ils n'avaient été retenus par le général Miollis, qui attendait les ordres du maréchal Masséna.

La soirée se passa en conjectures; le maréchal Masséna ne fut visible que pour MM. Granet et Mossy, qui passèrent la nuit auprès de lui. On a dit que M. Régnier, sous-inspecteur aux revues, était avec eux; du moins m'a-t-on assuré que le 4 mars, à la pointe du jour, il sortit de l'hôtel du prince ayant un gros rouleau de papier sous le bras.

Il rencontra le sieur Vinche, capitaine retraité, à l'extrémité des allées de Meilhan. Il lui annonça la nouvelle. Il lui ajouta que les 58e et 83e régiments allaient partir, et qu'il fallait attendre des nouvelles plus fraiches pour savoir où en étaient les choses.

Le 4 mars dans la matinée les chefs du corps des portefaix se pré-

sentèrent chez le maréchal Masséna et lui offrirent 1,000 hommes armés, équipés et prêts à partir à leurs frais, et qui se proposaient en outre pour aller couper le pont de Sisteron. Cette offre fut répettée par le maréchal. On peut vérifier ce fait sur le registre des délibérations du corps des portefaix dit de Saint-Pierre.

Le même jour, le commandant de la gendarmerie se rendit chez le maréchal Masséna pour obtenir l'autorisation de faire marcher tous les gendarmes sous ses ordres, de rassembler tous ceux qui se trouveraient sur son passage, de se rendre à marches forcées à Sisteron, de faire sonner le tocsin dans tous les villages, et à l'aide de tous ces moyens réunis arrêter la marche rapide de Bonaparte. Cette offre fut encore rejettée par le maréchal Masséna.

Les commandants de la garde nationale demandèrent l'autorisation de faire partir un détachement assez fort pour s'opposer au passage de Bonaparte. Le maréchal le refusa parce qu'il était instruit par ses agens que les volontaires nationaux partiraient de gré ou de force et qu'il savait que leurs frères d'armes d'Aix étaient en marche. Mais le départ des Marseillais fut ajourné au mardi suivant 7 mars.

Le 5, le bruit se répandit à Marseille qu'un officier supérieur envoyé par Bonaparte était arrivé dans la nuit, qu'il avait eu une entrevue avec le maréchal Masséna, et qu'à la pointe du jour il avait été conduit au château d'If par deux officiers de l'état-major du maréchal. C'est depuis lors qu'il fut reconnu que le maréchal avait organisé une police secrète qu'il ferait agir selon les circonstances. L'un d'eux commença à débiter dans le public que ce prétendu émisaire de Napoléon n'était autre que le directeur des mines de fer de l'isle d'Elbe qui n'avait pu repasser en France depuis longtemps, ayant à se plaindre de son nouveau souverain, et qu'il avait demandé à servir dans sa soi-disant armée; mais que bien loin de lui rester attaché après le débarquement, lorsque il eût vu surtout qu'Antibes avait fermé ses portes et que la prétendue armée de 60,000 hommes que Bonaparte avait annoncée devoir protéger son débarquement ne se trouvait pas, il avait pris le parti de se sauver par des chemins détournés : tel était le récit que firent dans les lieux publics les agens du maréchal. Le prétendu émissaire fut envoyé au château d'If et mis au secret.

Les affidés du maréchal étaient les sieurs Garrus, secrétaire du général Verdier, Abbé, officier d'infanterie retraité, Alliès de Saint-Maximin, qui fut nommé commandant de la place d'Aix, et Larchier, officier de cavalerie légère. Ils allaient recevoir ses ordres chez la dame Chollet, marchande de nouveautés, rue de Noailles.

M. Mossy n'y était pas étranger; il a été fait dans le tems des rapports à M. le préfet qui doivent venir à l'appui de ces renseignements.

Le 5 mars, jour de dimanche, le peuple promena le buste du Roi dans les rues. Le sieur Dupont, sergent dans la garde départementale, était à la tête d'un assez grand nombre d'hommes sans armes précédé de deux tambours et d'un drapeau. Ils parcoururent les principales

rues de Marseille et ne tardèrent pas à entraîner une grande affluence de peuple. Ils se rendirent à l'hôtel du maréchal, qui se hâta de faire fermer ses portes; mais sa garde était peu nombreuse, et le peuple insistait pour entrer; il demandait des armes aux cris de « Vive le Roi. » Le maréchal se décida à paraître à son balcon où il prêta le serment de verser jusqu'à la dernière goute de son sang pour le maintien du trône des Bourbons; il baisa la croix de Saint-Louis et promit de faire arriver des fusils de Toulon. Alors, le peuple se calma. Il m'a été assuré qu'en rentrant dans son appartement le maréchal jetta avec dépit son chapeau sur une table en disant : « Il n'y a pas jusqu'aux cailloux de ce maudit pays qui ne soient royalistes. »

Depuis ce moment, il affecta une garde de cent hommes pour son hôtel, et les avenues en étaient gardées nuit et jour. L'ordre doit exister dans les bureaux du commandant d'armes de la place.

Le 6, on s'attendait à ce que le maréchal assisterait à la revue de l'artillerie de la garde nationale, qui ferait ses dispositions de départ, mais il ne s'y rendit pas. La lenteur que l'on mit à faire distribuer les sacs et autres objets nécessaires aux gardes nationaux qui partiraient, la nouvelle que l'on avait reçue le même jour que les troupes de ligne, sous les ordres du maréchal Miolis, avaient fait un séjour à Aix, provoquèrent des murmures contre le maréchal, qui prit le parti de faire publier par ses affidés des lettres que l'on disait être supposées, par lesquelles on lui marquait que Napoléon n'avait que quelques heures d'avance et qu'avant peu on pourrait l'atteindre. On publia même qu'une partie de son armée avait été faite prisonnière, tandis que le fait est qu'il n'a pas perdu un seul homme, à l'exception de huit traîneurs, qui furent pris dans un vallon dans les environs de Sisteron.

Les Marseillais qui formaient l'avant-garde de cette petite armée n'ont jamais eu que deux cartouches chacun à leur disposition, et l'on est convaincu ici qu'en vertu d'ordres qui avaient précédé leur marche, on avait fait disparaître le peu de munitions de guerre qu'ils auraient pu trouver sur leur passage. On pourrait consulter le rapport de M. le préfet des Basses-Alpes relatif à l'enlèvement de la caisse et autres objets.

Le 9 mars, le maréchal Masséna voyant que les nouvelles qu'il fesait débiter ne produisaient pas l'effet qu'il en attendait, se décida à faire publier la proclamation que j'ai l'honneur d'adresser ci-joint à V. E. sous le n° 1.

Sur des rapports qui lui furent faits que plusieurs personnes avaient remarqué qu'il ne disait pas un mot de la folle entreprise de Napoléon, et qu'il ne l'avait même pas désigné par son nom, il fit publier sous la même date (quoiqu'il n'ait été imprimé que le 10 dans la soirée) le rapport du général Loverdo, dont je joins ici la copie sous le n° 2.

M. le maréchal Masséna vivait très-retiré, et il fréquentait peu les autorités civiles.

Le 11 mars, on répandit la nouvelle que Napoléon était cerné dans

le village de Saint-Bonnet, situé sur la rive droire du Drapt, à une petite journée de Grenoble. On a voulu mettre sur le compte du maréchal une lettre qui fut écrite d'Aix et envoyée par un exprès à une maison de commerce de Marseille. Cette lettre annonçait que Bertrand avait lui-même arrêté Napoléon et qu'il l'avait amené aux avant-postes de l'armée royale. Cette nouvelle se répandit avec une incroyable rapidité. Il était huit heures du soir, presque au même instant la ville fut illuminée, on fit des feux de joie, le peuple se porta sur le cours. Le maréchal fit entourer sa maison par trois cents hommes. Il appréhendait sans doute que le lendemain on ne se portât à quelque extrémité contre lui en apprenant que Napoléon était entré à Grenoble et qu'une partie des régiments qu'il avait envoyés contre lui était passée de son côté. Peut-être serait-il arrivé quelque événement fâcheux si M. le marquis de Rivière et M. de la Boulaye, qui arrivèrent le 12 mars à Marseille, n'eussent rassuré le peuple par leur présence, et s'ils n'avaient eux-mêmes pris des mesures pour hâter le départ des compagnies franches, à qui le maréchal Masséna avait refusé des armes jusques alors. Des effets d'équipement leur avaient été fournis par les soins de M. le marquis d'Albertas, alors préfet, qui en avait fait les avances à ses frais.

Une lettre écrite de Lyon le 6 mars par le sieur Dufloquet, capitaine d'infanterie, et qui était parti le jour même du débarquement de Bonaparte, annonçait à la dame Poncet, maitresse de cet officier, qu'il avait vu à Lyon le général Dejean et que l'armée de Lyon était dans les meilleures dispositions pour accueillir l'Empereur; qu'il avait déjà le brevet de lieutenant-colonel, qu'elle prît de l'argent où elle savait, et que, si on lui fesait quelque difficulté, elle s'adressât à Masséna, qui lui ferait délivrer son passeport. Ce renseignement a été donné par une courtisane, à qui la dame Poncet a fait lire la lettre en question.

A la même époque, on informa le préfet qu'une réunion de mauvais sujets se rassemblaient dans une des traverses de la Plaine en descendant au Jarret; qu'à plusieurs reprises on y avait remarqué le nommé Fortin, adjudant de la place, qui revenait avec ces mêmes individus à toute heure de la nuit, et qu'un prêtre nommé Campile leur avait lu quelquefois des lettres qu'il prétendait avoir reçues de l'isle d'Elbe. Un rapport fut envoyé au maréchal Masséna contre cet adjudant de place qui, à la faveur du mot d'ordre, ramenait les individus qui se rassemblaient dans un lieu suspect. Le maréchal n'y prêta point d'attention, mais d'après de nouvelles découvertes, on fit des perquisitions chez le prêtre ci-dessus désigné, et quelques jours après plusieurs individus furent arrêtés. Cette opération n'eut lieu que sur un rapport qui avait été transmis au préfet.

Le 16 mars, le nommé Martel, natif de Martigues, étant en faction, fut assassiné par son sergent, parce qu'il avait crié « Vive le Roi! » Il fut transféré à l'hôpital, où il expira quelques heures après. Dans la matinée du même jour, la nouvelle de l'assassinat s'étant répandue

dans la ville, il se forma un rassemblement qui se rendit aux cris de « Vive le Roi » devant l'hôtel d'Esseling pour demander la punition du coupable. Il promit de traduire le sous-officier devant un conseil de guerre, mais quelques jours après il le fit partir pour Toulon.

Le 17 mars au matin, les autorités civiles firent publier une lettre de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême en date du 15 dudit mois, par laquelle S. A. R. les prévenait qu'elle arrivait le 17 à Marseille. Cette lettre est déposée aux archives de la commune : elle a été imprimée et affichée.

Dans la soirée dudit jour, les artilleurs s'étaient rendus hors la porte d'Aix avec deux pièces de canon pour rendre à S. A. R. les honneurs qui lui étaient dus. L'un d'eux, nommé Massot, le jeune, fut prévenu que l'on devait l'arrêter parce qu'il avait dit que le général Miollis avait passé la revue des gardes nationales à Sisteron ayant une cocarde tricolore à son chapeau. Massot affirma que c'était la vérité, que Miollis était un misérable et que le fait qu'on lui imputait était positif, qu'il serait attesté par tous les Marseillais qui étaient à Sisteron et que le maréchal Masséna, qui paraissait se plaindre du peu de confiance qu'on avait en Miollis, n'était pas plus honnête homme que lui, et qu'il le lui dirait à lui-même s'il le faisait appeler.

Le même jour, le maréchal Masséna, se rendant avec son état-major hors la porte d'Aix pour y recevoir le prince, fut assailli à l'extrémité du cours par le peuple qui lui cria à haute voix : « Cessez de trahir votre Roi. » Ce fut à cette occasion qu'il jura sur son épée qu'il serait fidelle aux Bourbons jusqu'à la mort.

Ce fut au retour de cette cérémonie que le maréchal Masséna, se trouvant à la droite de S. A. R. et passant dans la rue Saint-Ferréol, vis-à-vis la maison du docteur Niel, celui-ci dit à haute voix : « Mon prince, un traître est à votre droite. » Un rapport conforme à ce renseignement a été fait dans le temps à M. le préfet du département. Le maréchal Masséna parut interdit. S. A. R. daigna le rassurer et lui serra le bras. Plusieurs portefaix qui entouraient le prince firent des gestes menaçants au maréchal et se répandirent en invectives contre lui. Rendu à l'hôtel de la préfecture, il envoya un de ses aides de camp pour faire rétrograder les troupes et la garde nationale qui se rendaient à la plaine pour y passer la revue de S. A. R. On a pensé que le maréchal appréhendait que l'événement qui venait de lui arriver n'eût des suites fâcheuses. Il fit défiler les troupes et la garde nationale devant le prince au cours Bourbon, et il prit pour prétexte que S. A. R. visiterait en même temps l'arsenal, qui était à peu de distance de l'hôtel qu'elle habitait. Le même jour, le maréchal Masséna accompagna S. A. R. au Grand-Théâtre. Il profita d'un moment où le public manifestait une vive joie à l'occasion de la présence de S. A. R. pour tomber à ses genoux; le prince l'ayant fait relever, le maréchal s'avança sur le devant de la loge et il jura à la face du public et sur son épée qu'il défendrait les Bourbons et leur dynastie jusqu'à la mort.

Le lendemain, 18 mars, on apprit que S. A. R. était partie dès la pointe du jour pour se rendre à Toulon.

D'après l'accueil que l'on avait fait à S. A. R. Monsieur à Lyon, la défection des troupes, le mauvais esprit des chefs, l'opinion prononcée de Toulon contre le souverain légitime; enfin, d'après les soupçons que l'on avait conçu sur le compte du maréchal Masséna, on craignait que Mgr le duc d'Angoulême ne fût arrêté et retenu au fort Lamalgue.

Le peuple murmurait, et si le même soir S. A. R. ne fût pas revenu à Marseille, on se disposait à marcher, quoique sans armes, sur Toulon. Ce fut à 7 heures du soir qu'elle rentra à Marseille aux acclamations d'un peuple immense qui se pressait autour de sa voiture en se répandant en invectives contre le maréchal. Celui-ci renouvela le même soir au théâtre les protestations qu'il y avait faites la veille.

Le maréchal Masséna avait constamment refusé des fusils; mais S. A. R. en ayant découvert un entrepôt de 6,000, il ordonna qu'ils fussent mis à la disposition de M. le marquis de Rivière pour armer les compagnies franches.

Dès le lendemain, toutes les opérations furent dirigées par M. le marquis de Rivière et en son absence par le général Maupoint. L'autorité du général Masséna fut en quelque sorte paralysée; il devint invisible pour tout le monde et il n'eut de rapports avec les autorités locales que par la voye de correspondance. Il augmenta sa garde, qu'il porta jusques à deux cents hommes, et cet état de choses dura jusques à l'époque de son départ pour Toulon.

Le 19 mars, le sieur Bœuf, ex-secrétaire de la commune d'Aubagne, entra précipitamment dans le magazin du sieur Chausson, marchand de papier, place Saint-Louis, tenant à la main une lettre décachetée dont le texte était bien celui des lettres de M. le maréchal Masséna. Bœuf dit : « Donnés-moi tout de suite du papier à ministre; il faut que je fasse des états, et Masséna veut que je prenne le commandement d'un corps franc, et j'ai à faire partir sans délai une estafette pour Aubagne. »

Une femme d'Aubagne qui l'avait reconnu dit, lorsqu'il fut sorti, qu'il était un des plus fameux jacobins de ce pays-là, que sans doute il en imposait, ou bien que celui qui se servait d'un homme de cette espèce avait été trompé.

Le 21 du même mois, Bœuf fut arrêté ainsi qu'un nommé Blin, que l'on savait être son secrétaire et son ami.

Le 4 avril, un militaire qui allait visiter les personnes faisant partie de la suite de Mme Bertrand remit de l'argent à Bœuf de la part du maréchal Masséna. Bœuf dit : « On n'a pas trouvé de *linge salle* chez moi, parce que je n'ai pas donné connaissance de mon domicile. » Bœuf avait été arrêté dans un lieu public.

Le 23 mars, M. Delaye, négociant, demeurant rue Curiol, n° 6, fut arrêté sur un rapport que Garrus, l'un des agents du maréchal Masséna, avait fait, portant que ledit sieur Delaye, arrivé de Paris la veille, avait dit qu'à quelque distance d'Auxonne il avait vu des détachemens de

l'armée de Ney, et que les officiers qu'il avait entendu parler ne paraissaient pas disposés en faveur du Roi, que plus loin et pendant la nuit il avait été arrêté par l'avant-garde de Napoléon, qu'on l'avait gardé pendant quelques heures, et qu'à deux lieues plus loin encore il avait vu Bonaparte qui dormait dans sa voiture. Il avait dit aussi que les officiers qui l'avaient arrêté pendant la nuit, ayant vu ses papiers et sachant qu'il venait à Marseille, lui avaient dit : « Nous entrerons à Paris sans tirer un seul coup de fusil. »

Cependant, le même jour le maréchal Masséna avait fait courir le bruit que le peu de troupes que Napoléon avait avec lui avaient rejoint celles de Ney, et que l'armée de Napoléon était à peu près détruite.

Il est à observer que le jour qu'on publia la première déclaration du Congrès, qui mettait Napoléon Bonaparte hors du droit des nations, le maréchal Masséna avait rassemblé chez lui tous les militaires en activité et à demi-solde, dont on forma depuis le bataillon dit Sacré. Ce même jour, la troupe avait été consignée sous le prétexte que des mal intentionnés avaient débauché un grand nombre de soldats pour les incorporer dans les compagnies royales. Il y eut plusieurs ordres du jour à ce sujet, et l'on obtiendrait des éclaircissements précis à cet égard dans les bureaux du commandant d'armes de la place.

Depuis lors, l'opinion publique à Marseille s'est fortement prononcée contre le maréchal Masséna : on paraît convaincu qu'il se serait prononcé plus tôt s'il n'eût redouté le bon esprit du peuple, la bonne contenance de la garde nationale et le zèle ainsi que la fidélité des magistrats. Il partit de Marseille pour se renfermer dans Toulon.

Depuis lors, le général Miollis eut le commandement de la huitième division. Il avait des craintes; il n'osait rien prendre sur lui ni même se montrer en public; il ne se dirigeait que d'après les instructions qui lui étaient données de Toulon. La garde urbaine ne tarda pas à être chargée de la police.

Mais ce qui a principalement déterminé l'animadversion des Marseillais contre le maréchal Masséna, ce sont :

Sa proclamation aux Français en date du 10 avril 1815, ci-jointe n° 3.

Sa proclamation aux Marseillais du 14 dudit mois, également ci-jointe n° 4.

Et surtout un rapport à Bonaparte que je joins ici sous le n° 5.

Je me suis particulièrement attaché, Mgr, à apporter dans la rédaction du présent rapport que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux l'exactitude, la précision et l'impartialité dont son objet m'a paru devoir être susceptible; et je m'estimerai fort heureux si ce travail paraît à V. Ex. digne de quelque approbation.

On a parlé aussi d'une correspondance que Bonaparte aurait entretenue avec le maréchal Masséna lorsque il était à l'isle d'Elbe, des instructions qu'il lui aurait données pour s'assurer des colonels des 58e et 83e régiments, d'un envoy de vivres et autres objets affectués par ordre du maréchal Masséna dans le département des Basses-Alpes pour le

passage des troupes venant de l'isle d'Elbe, d'émissaires que lui aurait envoyé Bonaparte immédiatement après son entrée à Grenoble. Ces soupçons réunis aux faits dont j'ai détaillé l'énumération ont établi contre M. le maréchal Masséna un système de défaveur et de déconsidération que chaque jour voit augmenter.

Je suis, avec un profond respect, Mgr, de V. Ex. le très humble, etc.

Le commissaire général de police.

N° 1. — Proclamation || de Monseigneur || le maréchal de France d'Esling || gouverneur de la 8e division militaire.

Habitans de la ville de Marseille,

L'ennemi a passé avec trop de rapidité sur les frontières de mon gouvernement pour qu'on pût s'y opposer; mais j'ai prévenu en temps utile toutes les autorités qui peuvent l'arrêter dans sa marche.

Toutes les mesures de précaution que les circonstances prescrivaient de prendre, je les ai prises : j'ai écrit au gouverneur général de Lyon, au lieutenant général de 8e (*sic*) division, au préfet de la Drôme; j'ai fait poursuivre même hors des limites de la 8e division le corps débarqué de l'île d'Elbe, par un lieutenant général qui a, non seulement des forces suffisantes en troupes de ligne, mais encore des détachemens des braves gardes nationales des villes de Marseille, d'Aix et d'Arles, et qui a reçu l'ordre d'appeler auprès de lui toutes celles dont il pourrait avoir besoin.

Les avis que j'ai donnés ont eu tout le succès que je pouvais en attendre.

Ils ont empêché l'ennemi de trouver sur son passage les auxiliaires sur lesquels il comptait.

Je suis déjà prévenu officiellement que les débouchés du Val Drôme et Val de Nyons sont gardés.

Qu'une correspondance a été établie de Gap à Valence par les montagnes du Diois pour diriger les troupes suivant l'occurrence.

Que le lieutenant général Duvernai c'est (*sic*) porté de Valence au-devant de l'ennemi sur la route de Gap, après avoir concerté ses opérations avec le général Marchand.

Que M. le lieutenant général, commandant à Lyon, a réuni trois régimens d'infanterie et un régiment de dragons.

Toutes ces dispositions doivent vous rassurer.

D'un autre côté, je veillerai à ce que la tranquillité du paisible citoyen ne soit pas troublée, et je vous réponds que, secondé de M. le marquis d'Albertas, votre préfet, et de vos autres magistrats, je saurai la maintenir dans son intégrité.

Habitans de Marseille, vous pouvez compter sur mon zèle et sur mon dévouement. J'ai juré fidélité à notre Roi légitime. Je ne dévierai jamais du chemin de l'honneur. Je suis prêt à verser tout mon sang pour le soutien de son trône.

Le maréchal de France, duc de Rivoli, gouverneur de la 8e division militaire.

Prince D'ESLING.

Marseille, le 9 mars 1815.

De l'imprimerie de commerce d'H. Terrasson, rue des Fabres, n° 46.

N° 2. — Extrait des lettres du lieutenant général comte Miollis et du maréchal de camp Loverdo, sous la date du 9 mars.

Le 83e régiment et les compagnies d'élite du 58e sont arrivés à Gap le 9 au matin à marches forcées et par une pluie continuelle.

Les nouvelles de ce jour s'accordent à assurer que le corps débarqué de l'île d'Elbe n'a pu parvenir à Grenoble.

Que le 5e de ligne s'est opposé à son passage, en avant de cette ligne, et que l'on manœuvre sur ses flancs et sur ses derrières.

Le lieutenant général Miollis se disposait à prolonger son mouvement en avant de Gap aussitôt que les troupes seraient un peu rafraîchies.

Il a ordonné à cet effet au maréchal de camp Loverdo de le joindre après avoir assuré la défense de Sisteron et de tous les passages.

En conséquence, ce général opère son mouvement avec deux détachements du 87e régiment, venus de Digne et de Draguignan, les gardes nationales de Marseille et 160 hommes de celles du Var, et il laissera à M. l'adjudant commandant Pascalis, chargé de la défense de Sisteron et de la garde des passages, 160 gardes nationaux des Basses-Alpes, 200 du Var, 200 d'Aix et le restant du 58e régiment qu'il rappellera s'il est dans le cas d'en avoir besoin dès qu'il sera arrivé de Manosque.

Je suis prévenu officiellement que le frère du souverain légitime, un prince chéri de tous les Français, celui que vous avez vu venir au milieu de vous recevoir les témoignages de votre amour et de votre dévouement et vous assurer de son affection et de la bienveillance de Sa Majesté S. A. R. Monsieur, vient prendre le commandement des armées du Roi. Il établit son quartier général à Lyon, et S. A. R. le duc d'Angoulême, son auguste fils, établit son quartier général à Nismes.

Le lis sera partout le signe de la victoire comme il est celui de l'honneur.

VIVE LE ROI.

Le maréchal de France, duc de Rivoli, gouverneur de la 8e division militaire.

Prince D'ESSLING.

A Marseille, de l'imprimerie d'Antoine Ricard, rue Paradis.

N° 3. — Proclamation aux Français par le duc de Rivoli, prince d'Essling, en date du 10 avril 1815.

Un événement aussi heureux qu'extraordinaire nous a rendu un sou-

verain que nous avions choisi, Napoléon le Grand! Ce doit être un jour de fête pour tous les Français.

Il est remonté sur son trône sans verser une goutte de sang et revenu au sein d'une famille qui le chérit.

Français, il n'y a pas une ville qui n'atteste par ses monuments et sa gloire et ses bienfaits.

Bénissons le Ciel qui nous l'a rendu. Le militaire revoit un héros qui l'a souvent conduit à la victoire.

Les Français ont retrouvé leur protecteur. Faisons des vœux pour la conservation de sa dynastie.

Signé : le prince D'ESSLING.

A Toulon, le 10 avril 1815.

(Copie manuscrite.)

N° 4. — Proclamation aux Marseillais, en date du 14 avril 1815.

Habitans de Marseille,

Vous vous laissiés aller aux menées de quelques agitateurs qui troublaient votre repos.

Votre préfet et votre maire, depuis plus d'un mois, n'avaient d'autre pensée que celle de vous faire faire de fausses démarches, et y mettaient tout leur soin. Je viens de les destituer pour le bonheur et la tranquilité de votre ville.

Écoutés la voix de vos magistrats. Ils vous parleront avec le langage de la raison. Éloignez de vous les hommes perfides qui veulent prolonger vos inquiétudes, vous jetter dans l'anarchie et attirer sur votre ville tous les maux qui en seraient la suite.

Soyez désormais calmes, livrés-vous à vos occupations journalières, suivés l'exemple que vous donne toute la France, partagés son bonheur : le grand Napoléon tient les rênes du gouvernement! Vous serés heureux si vous êtes confiants et dociles.

Le maréchal, duc de Rivoli, prince d'Esling.

Signé : MASSÉNA.

A Toulon, le 14 avril 1815.

(Copie manuscrite.)

N° 5. — Rapport à S. M. par M. le maréchal prince d'Essling.

Sire,

Les ordres de V. M. ont éprouvé des retards insurmontables dans ma position.

Les mouvements excités dans la 8e division et particulièrement à Marseille s'y maintenaient par la présence du duc d'Angoulême, par la mauvaise composition des premières autorités civiles et par les rapports constans qu'entretenaient les agens des princes avec des ministres

étrangers et par des nouvelles controuvées toutes plus alarmantes les unes que les autres pour les paisibles citoyens.

D'un autre côté, le duc d'Angoulême, qui déjà m'avait enlevé trois régiments, voulait encore prendre ceux qui étaient à Toulon, et il m'a fait dire par M. de Rivière que son intention était de donner ce port aux Anglais, qui fourniraient en retour de l'argent au roi de France. Dans une situation aussi difficile, je me déterminai, après avoir mis Antibes en état de siège pour le soustraire à l'autorité du préfet du Var, à me rendre à Toulon afin de conserver à V. M. cette place et sa marine.

Enfin, le 10 avril, j'avais eu connaissance que le 6e régiment à Avignon avait repris les couleurs nationales. J'ordonnai au général Le Clerc de le maintenir dans sa discipline et de lui ordonner de se tenir prêt à faire un mouvement.

Le 10, j'ai fait une proclamation dont copie est ci annexée, une estafette l'a portée dans les quatre départemens de la division avec ordre de la faire publier et afficher à son de trompe et au bruit de vingt-un coups de canon, de faire flotter le pavillon national sur les forts, les municipalités, les bâtiments de l'État et de faire reprendre la cocarde tricolore aux troupes de terre et de mer.

J'ai donné ordre aux préfets de toute la division de dissoudre les gardes nationales levées par le duc d'Angoulême, de réintégrer leurs armes dans les arsenaux de l'Empire et les objets d'habillement et d'équipement qu'ils avaient reçus dans les magasins militaires.

J'ai fait défense aux préfets et aux receveurs généraux de faire aucune solde aux gardes nationales, aucun payement qui ne serait plus dans l'intérêt de votre service et d'obtempérer [à] aucun ordre des commandants du Roi.

J'ai envoyé à Draguignan le baron de Sivray, mon chef d'état-major, pour y faire arrêter et transférer au fort Lamalgue M. de Bouthillier, préfet du Var, qui s'est montré ardent dans ce parti et qui avait pris des mesures violentes auxquelles j'ai été obligé de résister.

J'ai fait provisoirement remplacer ce préfet par le sous-préfet Ricard. J'ai ordonné que tous les actes judiciaires, administratifs, contrats notariés, publications, etc., eussent lieu au nom de l'Empereur, ainsi que les prières que l'Église doit faire pour le souverain.

Le 11, les couleurs nationales ont été arborées dans Toulon et dans tout le département du Var aux acclamations mille fois répétées de « Vive l'Empereur. »

Rien ne pourrait peindre la joie franche qu'ont manifestée les troupes de terre et de mer. La fête s'est prolongée pendant deux jours. J'ai fait mettre en liberté à Toulon les grenadiers de la garde impériale qui avaient été arrêtés à Antibes. Je les ai fait diriger sur Lyon. J'ai également fait élargir tous les détenus par des motifs d'opinions.

J'ai envoyé de Toulon au château d'If une goëlette avec l'ordre au

commandant du château de remettre à celui de la goëlette tous les détenus par les mêmes motifs.

M. le contre-amiral de Gourdon, chargé du commandement de la division des frégates, m'ayant paru suspect en ma qualité de lieutenant général de V. M., j'ai chargé le préfet maritime de le faire débarquer et de confier le commandement de ces trois frégattes et corwettes au plus ancien capitaine de vaisseau M. Serres.

J'ai aussi confié à ce même capitaine le commandement de *l'Ariane* en remplacement du sieur Garat. M. le commandant de Toulon, le comte Lardonoy, étant du nombre des émigrés compris dans le décret de V. M. du 13 mars, je lui ai fait délivrer un passeport pour se rendre à Nice.

J'ai donné par estafette à tous les commandans de ce département l'ordre de se conformer aux dispositions des dépêches du ministre de la Guerre, sous les dates du 25 mars et 8 avril.

J'ai prévenu M. l'amiral Gautheaume de venir à Toulon prendre le commandement de la marine comme commissaire extraordinaire. A son arrivée, je lui ai donné connaissance des instructions de Votre Majesté.

Le 11 au soir, la ville de Marseille ne s'était point encore soumise; je lui fixai la journée du 12; j'annonçai que je m'y rendrai le 13; en effet, mes dispositions étaient faites à Toulon et à Avignon, mais je n'ai pas eu besoin d'agir.

Le 12, le Conseil municipal de Marseille a député trois de ses membres auprès de moi pour me porter la soumission de cette ville.

J'ai accueilli cette députation, et, dans la nuit du 12, le préfet des Bouches-du-Rhône m'a annoncé par une estafette que le drapeau tricolore flottait à l'hôtel de ville, à la préfecture, sur les forts et sur les bâtiments de l'État, que le plus grand calme régnait dans cette place, qu'il avait fait passer mes ordres et mes proclamations aux sous-préfets afin de faire suivre par toutes les communes du département l'exemple du chef-lieu. J'ai ordonné qu'on tâchât de se saisir de la personne de MM. de Brulart et de Rivière. J'ai cessé les fonctions au préfet des Bouches-du-Rhône à son secrétaire général et au maire de Marseille et je les remplace provisoirement.

J'ai ordonné que l'imposition extraordinaire de 75 cent. réglée par le Conseil général du département pour le service du duc d'Angoulême continuât d'être perçue au profit du trésor impérial.

J'ai appelé à Toulon le maréchal de camp Eberlé pour prendre le commandement de cette place en remplacement de M. Lardonoy.

J'aurai l'honneur d'adresser à V. M. le tableau présentant les changements qui auront eu lieu dans l'administration; l'habitude que j'ai du pays me met à même de ne faire qu'un choix d'hommes bien famés et dévoués à V. M. Je la supplierai d'y donner son approbation.

J'ai cru, Sire, ne pas devoir me rendre de suite à Paris comme m'y autorise S. Exc. le ministre de la Guerre, ma présence étant encore

nécessaire dans la 8e division pour consolider l'heureux changement qui vient d'arriver.

Le ministre me laissait l'initiative d'y aller moi-même ou d'y envoyer le comte Miollis; je ne puis pas dissimuler à V. M. combien j'ambitionne l'honneur de la revoir pour l'assurer de mon dévouement sans bornes.

Je suis, avec un profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très fidèle et très dévoué serviteur.

Le maréchal duc de Rivoli, lieutenant général de l'Empereur dans les 8e et 23e divisions militaires.

Signé : le prince D'ESSLING.

(Copie manuscrite.)

II. RAPPORT DE M. DE PERMON COMMUNIQUÉ PAR M. DECAZES AU COMMISSAIRE CAIRE LE 16 JANVIER 1816.

[1]C'est le 3 mars, à 2 heures du matin, que la première nouvelle du débarquement de Napoléon fut apportée à Marseille et que le maréchal Masséna en fut informé. M. Vincent, colonel de gendarmerie, ne l'ayant appris que plusieurs heures après, se rendit vers midi chez M. le maréchal pour l'en prévenir et lui offrit d'aller avertir M. d'Albertas, préfet : « C'est inutile, répondit le maréchal, je le ferai prévenir, » et à six heures du soir le préfet ne l'apprit qu'en se rendant chez le maréchal.

[2]Tous ceux qui ont vu le maréchal et lui ont parlé de la nécessité de faire occuper Sisteron attesteront qu'il leur a répondu qu'on ne savait pas quelle route Bonaparte tiendrait, qu'il fallait attendre.

Ce même jour, 3 mars, M. le colonel Vincent[3] demanda à M. le maréchal l'autorisation de marcher sur Sisteron avec ce qu'il pourrait réunir de gendarmes et de volontaires. Le maréchal s'y refusa en disant *qu'on avait pris des mesures.* Ces mesures consistaient dans l'ordre qu'il avait donné au général Loverdo de faire ce que les circonstances lui dicteraient. M. de Loverdo n'avait à sa disposition que 150 hommes de troupes de ligne qui manifestaient leurs bonnes intentions en criant « Vive l'Empereur! »

[4]La garde nationale de Marseille n'a obtenu l'ordre de partir que le

1. M. Toscan, capitaine de gendarmerie, pourra donner des détails sur tout ceci. Il ne répondrait point aux communications officielles qu'on pourrait lui demander, mais, juridiquement interrogé, il rendra fidèlement compte de tout ce dont il a connaissance.

2. M. de Panisse, inspecteur des gardes nationales, dira probablement qu'il lui en a parlé.

3. M. le colonel Vincent serait un témoin à interroger.

4. Le médecin Lautard donnerait des renseignements très importants, mais il ne s'y déciderait que sur l'intimation d'un ordre supérieur. Quoique très zélé

6 mars. Le maréchal donna d'abord l'ordre d'aller coucher au Pin, qui n'est distant qu'à 2 heures et demie de Marseille. Il n'y a en cet endroit que quelques auberges isolées, et il serait impossible d'y loger un détachement tant soit peu considérable. M. de Panisse fit à ce sujet des réclamations qui furent d'abord très sèchement reçues et enfin accueillies avec beaucoup de retard.

Tous les commandants de gardes nationales attesteront que le maréchal a constamment refusé des fusils et qu'il n'a permis d'en délivrer sur les 2,000 qui existaient à cette époque dans l'arsenal de Toulon que lorsque Bonaparte était à Grenoble.

Sont aussi atteints de fortes présomptions de complicité et pourraient être arrêtés comme tels les individus cy-après désignés.

1° Le commissaire des guerres Robert attaché au gouvernement de M. le maréchal. Il avait toute sa confiance, entretenait sa correspondance. On assure qu'il est l'auteur de la première proclamation du maréchal en faveur de l'empereur.

2° Le chef d'état-major du gouvernement M. Bertrand, baron de Sivrai, maréchal de camp. Des menaces personnelles le porteraient à faire des révélations; c'est lui qui alla à Draguignan faire exécuter l'ordre d'arrestation contre M. Boutillier, préfet du Var.

3° M. Roux, chef de bataillon, aide de camp du maréchal.

4° M. Gazagnaire, chef de bataillon, aussi aide de camp du maréchal.

5° Un troisième aide de camp, dont on ne se rappelle pas le nom[1], arrivé auprès de M. le maréchal peu de temps avant le débarquement de Bonaparte. Ce fut cet aide de camp que le maréchal envoya à Lyon sous prétexte d'y prendre les ordres de Monsieur, qui y prit ceux de l'empereur (on peut consulter les moniteurs du tems) et les rapporta à Marseille; il s'y reposa deux jours et fit un second voyage; cette seconde mission fut tenue secrette.

6° Le général Dufour Saint-Charles, mis en surveillance à Sallon par une décision de M. le comte Beugnot, directeur général de la police. Ce général a fait deux voyages à Marseille; au premier, il vit le maréchal; le préfet les trouva ensemble causant avec l'air de la bonne intelligence. M. d'Albertas se rendait alors chez M. le maréchal pour lui annoncer l'évasion du général Dufour. *C'est un drôle,* répond le maréchal, *je lui ai dit de s'en retourner à Sallon, sans quoi je l'y ferai mener de force*[2]. Le général Dufour, de retour à Sallon, a répété que le maréchal lui avait donné l'espérance que son exil finirait bientôt.

Vers la fin de janvier on parlait dans la loge de la préfecture du voyage de Mgr le duc d'Angoulême dans le Midi; le maréchal était

royaliste, il se ferait une délicatesse de révéler ce qu'une entière confiance a pu seule lui permettre de connaître.

1. Le médecin Lautard dira son nom.

2. M. Auguste de Suffren déposerait la vérité de ce propos.

présent. Il avait l'air fort sombre : « Qui sait ce qui se passera d'ici là? » dit-il.

Depuis le débarquement de Buonaparte, M. le maréchal ne fit pour les troupes ni proclamation ni ordre du jour. Il ne passa pas une seule revue. Il ne fit de proclamation qu'aux habitans de la division et il était aisé de voir qu'il n'avait d'autre objet que de chercher à détruire les soupçons qu'il savait peser sur lui. Il ne prit aucun moyen pour qu'elles fussent connues dans toute la division, et elles ne se répandirent hors du département que par l'envoi qu'en fit le préfet.

M. Muller, colonel du 48e de ligne[1], répondait de son régiment lorsqu'il l'amena à Marseille. M. le maréchal, au lieu de l'envoyer à M. le général Ernouf qui commandait le corps de droite de l'armée du midi, retint ce régiment à Marseille. Son esprit fut bientôt changé, c'était d'autant plus facile que le soldat était dans la plus parfaite ignorance de tout ce qui se passait; qu'on ne lui lisait ni l'ordonnance du roi ni la proclamation de Mgr le duc d'Angoulême. Quinze jours après, le colonel convenait que son régiment ne valait plus rien. M. le maréchal fit partir le 18e; le mauvais esprit de ce régiment était connu à Marseille, et il inspirait de la méfiance aux gardes nationales par le souvenir d'une rixe qui avait eu lieu à Sallon dans laquelle un détachement de ce régiment aima mieux tirer sur le peuple que de crier *Vive le Roi*.

Le commandement de la première expédition envoyée contre Bonaparte fut donné à M. le général Miollis[2], arrivé depuis cinq jours dans la division. Il avait fait venir de Paris une diligence extraordinaire et il mit ... jours pour aller à Sisteron. Il s'y arrêta et passa la revue de la garde nationale avec la cocarde tricolore. Sur l'observation qu'on lui en fit, il répondit que le chapeau qu'il portait n'avait point été débalé depuis son retour de Rome.

Un soldat fut tué par son sergent à la caserne du fort Saint-Jean pour avoir crié « Vive le Roi. » Tout Marseille demandait justice. Le maréchal dit qu'il résultait du rapport qu'on lui avait fait, que c'était pour cause d'insubordination et le sergent resta impuni.

On a cité une lettre de M. le maréchal au général Miollis[3]; elle était datée de Toulon où le maréchal avait cherché un azile contre les fureurs du peuple de Marseille; elle disait : tout va bien ici. L'esprit est toujours le même. Je suis tranquille sur Marseille tant que vous y serez.

M. le comte Henri de Grimaldi, sous-préfet de Limoux, attestera que

1. M. le colonel Muller serait un témoin à interroger.

2. Son chef d'état-major, M. Jory, aujourd'hui chef d'état-major de la 8e division, doit être interrogé, et l'on peut compter sur des révélations importantes de sa part. On assure que M. le général Loverdo a intercepté une lettre de M. Jory au général commandant les Hautes-Alpes, qui pourrait donner de grandes lumières sur le compte de M. le général Miolis.

3. Interroger M. Lautard sur cette lettre.

le maréchal l'a menacé de le faire fusiller et que c'est cette menace qui l'a déterminé à quitter Toulon, quelques jours avant qu'on y arborât le pavillon tricolore[1].

Il faudrait vérifier si le titre de lieutenant de l'empereur que prend M. le maréchal dans sa proclamation et dans sa lettre du 11 avril au préfet des Bouches du Rhône ont été pris en vertu d'ordres reçus antérieurement à la mission de M. de Clesmadeuc, aide de camp de M. le général Pirée, officier parlementaire envoyé le ... avril pour notiffier la prise de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême[2].

Depuis l'arrivée de Bonaparte à Grenoble, ses proclamations et ses décrets ont été reçus par tous les fonctionnaires publics du département. Le maréchal a constamment nié qu'il lui en eût été adressé[3].

Mme Guidal, veuve du général de ce nom, guillotiné par Bonaparte comme un des chefs de la conjuration du (*sic*) racontera les propos qu'elle a entendu tenir au valet de chambre de M. le maréchal. « Malgré tout ce qu'on fait ici, disait-il, l'empereur sera bientôt à Paris et nous y serons avant le mois de mai. »

Le lendemain ou le surlendemain du passage de Bonaparte à Digne, arriva à Marseille jusque chez M. le maréchal et en trompant la surveillance de la garde nationale un nommé Pons de Cettes, émissaire envoyé de Digne par Bonaparte. Cet homme avait conduit la flotille de Bonaparte au golphe Jouan : il était particulièrement connu du maréchal dont il avait aussi commandé la flotille en Italie (sur le lac de Come ou le lac Majeur). C'est du maréchal qu'on tient ce fait : il l'interrogea devant MM. le vicomte de Bruges et le général Ernouf. Le résultat de cet interrogatoire, qu'on peut croire n'avoir été fait que pour la forme, fut que cet homme avait été trompé par Bonaparte et que voyant qu'il tournait ses armes contre la France, il l'avait abandonné pour ne pas prendre part à cette coupable entreprise (Bonaparte le punit de cette défection en le nommant préfet de Lyon). Le préfet de Marseille prévenu de l'arrivée de cet émissaire envoya le secrétaire général chez M. le maréchal qui était encore avec cet homme et les deux généraux. Le maréchal répondit ce qui a été dit cy-dessus et ajouta qu' « au surplus, ne serait-ce que pour la sûreté personnelle du sieur Pons, il le ferait conduire au château d'If. » Ce qui n'eût lieu que le lendemain à 10 heures, sous l'escorte d'un aide de camp du maréchal et après qu'il eût passé la nuit à l'hôtel... à conférer avec le commissaire des guerres Robert que l'on disait être son gardien[4].

1. M. Magnan, commissaire de police de Marseille, devrait être arrêté, et l'on pourrait en tirer des révélations importantes; il passait pour être espion du maréchal.

2. Il faudrait savoir le nom de l'aide de camp de confiance que M. le maréchal laissa en partant auprès du maréchal Brune.

3. Interroger à ce sujet le directeur des postes de Marseille.

4. Le concierge nommé par M. d'Albertas pour la garde des prisonniers du

Depuis cette époque, M. le marquis de Rivière et M. le préfet demandèrent à plusieurs [reprises] à M. le maréchal la destitution de M. Traham, commandant du château d'If[1]. Après de longs refus ce déplacement fut accordé; mais le prisonnier Pons de Cettes ne s'y trouvait plus. On assura qu'une goelette de Toulon était venu le prendre par ordre du maréchal.

Des grenadiers, arrivés de l'isle d'Elbe quelques jours avant le débarquement de Bonaparte, furent mis en subsistance dans les régiments en garnison à Marseille. La clameur publique força M. le maréchal à les faire mettre au fort Saint-Jean, après le débarquement de Bonaparte. Mais ils étaient libres dans le fort et communiquaient avec les soldats qui y étaient casernés.

On ne craint pas d'avancer que les généraux Gazan, Miolis et Gardanne ont pris part à la trahison. Les deux premiers se conduisirent avec plus d'adresse. La défection du dernier a eu pour témoin tout le corps d'armée du général Ernouf.

château d'If est un témoin à interroger. M. Alary fils, commissaire de police de l'arrondissement du lycée, le fera connaître et pourrait être chargé de l'interroger officieusement. Il mérite une entière confiance. — M. Alary donnerait aussi beaucoup de renseignements sur le contenu de ces notes.

1. Le capitaine Traham devrait être arrêté et interrogé.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

NÉCROLOGIE.

M. Jules Zeller, mort à Paris le 24 juillet dernier, à l'âge de quatre-vingts ans, a rendu aux études historiques des services qui ne doivent point être oubliés, comme professeur et comme écrivain. Les normaliens qui l'ont eu pour maître pendant les treize années qu'il y enseigna, de 1862 à 1875, ont reçu de lui d'excellents conseils et d'excellents exemples de pédagogie historique. Personne ne savait mieux que lui construire une leçon, mettre en lumière les points essentiels d'un sujet, résumer une époque, non point par des considérations abstraites, mais par des faits et des textes bien choisis. Ses quatre volumes d'*Entretiens sur l'histoire du moyen âge*, qui ne sont pas autre chose que ses cours d'École normale, un peu simplifiés, à l'usage de l'auditoire élégant qui se réunissait chez la princesse Mathilde pour recevoir les leçons de M. Zeller, forment un tableau animé, intéressant et lumineux de l'histoire générale de l'Europe, des Invasions à Boniface VIII. M. Zeller eut encore dans son enseignement de l'histoire du moyen âge un autre mérite, celui de ne pas exagérer la place que doit y occuper la France, mais de mettre le centre de cette histoire, du ve au xiie siècle, dans la Papauté et l'Empire, tout en montrant comment la France arrive graduellement à prendre, au xiiie siècle, une véritable hégémonie intellectuelle, morale et politique. M. Zeller eut en effet cette originalité, parmi les historiens français de notre siècle, de consacrer à l'histoire étrangère presque toute son activité d'écrivain et de savant. Sismondi avait bien écrit ses *Républiques italiennes*, mais on les lisait peu; Guizot avait publié sa *Révolution d'Angleterre*, mais il semblait que la politique, plus encore que l'histoire, l'eût guidé dans le choix de ce sujet. M. Zeller, en choisissant pour sujet de sa thèse de doctorat Ulrich de Hutten, en publiant sa grande *Histoire d'Allemagne au moyen âge*, qui forme sept volumes, des origines à Luther, ses deux volumes d'*Italie et Renaissance*, ses livres sur les *Tribuns et les Révolutions en Italie* et sur *Pie IX et Victor-Emmanuel*, ses histoires générales

d'Italie et d'Allemagne, a été véritablement un initiateur, et les jeunes historiens qui, en grand nombre aujourd'hui, s'occupent de l'Allemagne et de l'Italie, se trouvent, peut-être sans s'en douter, profiter de l'impulsion qu'il a donnée. On a pu relever dans ses ouvrages des erreurs, critiquer sur plus d'un point sa méthode de travail ou ses conclusions, l'exemple qu'il a donné n'en a pas moins été fécond. Il a contribué à remettre à son vrai rang, c'est-à-dire au premier, le rôle de l'Église et de la Papauté dans l'histoire de l'Europe au moyen âge; à faire comprendre en France l'importance capitale de l'histoire du Saint-Empire romain-germanique et à en éclaircir pour les Français les détails très compliqués, à montrer dans l'histoire d'Italie un champ d'investigations prodigieusement riche et attrayant. Il ne faut pas oublier d'ajouter aux ouvrages de M. Zeller, que nous avons rappelés, son volume sur *les Empereurs romains* qui est peut-être, au point de vue littéraire, son œuvre la plus soignée et la plus brillante.

M. Samuel Berger, mort à Sèvres, le 13 juillet dernier, a été enlevé à l'enseignement et à l'érudition en pleine maturité de l'âge et du talent. Il enseignait l'histoire ecclésiastique à la Faculté de théologie protestante de Paris, et, dans la leçon d'ouverture du cours de l'année scolaire 1899-1900, prononcée peu de semaines avant qu'il fût attaqué du mal qui devait l'emporter, il a exposé, avec une élévation et un charme incomparables, la méthode prudente et sévère qui le guidait dans ses travaux, la haute impartialité et l'esprit de charité chrétienne qu'il apportait dans un domaine où sévit si souvent la *rabies theologica.*

Aux portraits qu'il a tracés de Ch. Schmidt, de J.-B. de Rossi, de l'évêque Lightfoot, du Dr Hort, on pourrait ajouter le sien pour compléter ce cénacle pacifique où le protestantisme, le catholicisme et l'anglicanisme sont représentés comme collaborant fraternellement à la même œuvre. Samuel Berger avait consacré sa vie à l'histoire de la Bible. Il était devenu dans ce domaine à la fois linguistique et historique non seulement un maître, mais « le maître. » Il y a apporté une érudition et une méthode qui resteront un modèle. Bien qu'il ait été interrompu par la mort en pleine activité, il laisse deux œuvres fondamentales, son livre sur la *Bible française au moyen âge*, couronné par l'Académie des inscriptions, qui reconstituait toute l'histoire de la traduction française de la Bible depuis saint Louis jusqu'à Lefèvre d'Étaples, et sa thèse française de doctorat sur l'*Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge,* qui est une contribution d'une importance capitale à l'histoire de la Renaissance des études, du VIIe au Xe siècle, en Italie, en Gaule, en Espagne, en

Angleterre et en Allemagne. Sa thèse latine sur la connaissance de l'hébreu au moyen âge en France est aussi un chapitre important de l'histoire de la civilisation.

Les Congrès. — Nous attendrons, pour parler des congrès qui ont été tenus pendant l'Exposition, qu'ils aient publié les procès-verbaux de leurs séances. Leur nombre a rendu impossible la publication de procès-verbaux sérieux. Un des plus intéressants pour l'histoire a été le *Congrès de droit comparé*. Le *Congrès d'histoire comparée* n'a pas entièrement répondu aux espérances qu'avaient fait naître les promesses de son programme, par suite de l'absence de beaucoup des historiens français que les chaleurs avaient chassés de Paris et de l'abstention à peu près complète des historiens allemands et anglais. Les Hongrois et les Roumains ont, néanmoins, donné une certaine animation à la section d'Histoire générale et diplomatique. D'autre part, la section d'Histoire littéraire et d'Histoire des sciences a tenu des séances intéressantes. Mais la section la plus vivante a été celle de l'Histoire de l'art et de la musique, qui a réuni un grand nombre de membres français et étrangers et dont les débats ont été très substantiels et animés. Le *Congrès d'enseignement supérieur*, présidé par M. Brouardel, assisté de M. Larnaude, sans être aussi nombreux que nous l'avions espéré (les professeurs français ayant grand'peine à sacrifier quelques jours de leurs vacances à une œuvre d'utilité générale), a néanmoins tenu des séances très intéressantes où presque tous les pays pourvus d'un enseignement supérieur ont été représentés (France, Allemagne, Autriche, Hongrie, Bohême, Russie, Angleterre, États-Unis, Hollande, Belgique, Espagne, Roumanie, Suisse, Suède, Danemark, Japon). On y a longuement discuté la question de l'extension universitaire et celle des liens à établir entre les facultés d'une même université et entre les universités des divers pays. On a voté un vœu de M. Larnaude tendant à une union de plus en plus intime des diverses facultés et on a mis à l'ordre du jour du prochain congrès une proposition plus radicale de M. G. Monod, appuyée par plusieurs professeurs de droit, de sciences et de lettres, tendant à supprimer la division actuelle en facultés distinctes et à réunir tous les enseignements consacrés à la culture générale et à la recherche scientifique en un seul corps d'université, dans lequel des instituts d'un caractère spécial et pratique formeraient, en vue d'examens professionnels, les juristes, les médecins, les professeurs, les diplomates, les administrateurs, etc. La section d'Histoire a émis le vœu que l'enseignement supérieur de l'histoire fût partout organisé sur un plan systématique et fût distribué en :

1° Cours d'un caractère général où les étudiants apprennent à con-

naître l'état actuel de la science sur les périodes essentielles de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes ;

2° Cours spéciaux où les étudiants apprennent comment une question particulière peut être approfondie et élucidée par l'étude critique des documents et des faits ;

3° Exercices pratiques d'érudition et de pédagogie historiques où les étudiants, sous la direction de divers professeurs, se forment aux méthodes historiques de recherche, de critique et d'enseignement.

La section a voté aussi deux autres vœux tendant à la création, dans toutes les universités, de cours d'histoire comparée des religions et de cours d'histoire des arts plastiques et de la musique.

G. Monod.

Publications de textes. — M. l'abbé Ul. Chevalier vient d'entreprendre la publication d'une *Bibliothèque patrologique* (Paris, Picard, in-8°). Le premier fascicule renferme les fragments d'un commentaire sur l'Apocalypse, par Apringius, évêque de Béja, édité par Dom Marius Férotin, d'après le manuscrit unique de Copenhague. L'ouvrage fut écrit sous le règne du roi wisigoth Theudis (531-548); de l'auteur, on ne sait à peu près rien, mais l'œuvre, encore louée cent ans plus tard par Isidore de Séville, fut connue du célèbre Beatus, abbé de Liébana, qui la mit à profit pour sa propre explication du livre sacré. Le manuscrit publié par D. Férotin, exécuté au cours du xie siècle, ne renferme pas l'ouvrage entier d'Apringius; à des fragments de cet auteur, le copiste a joint des extraits du commentaire de Victorin de Pettau. Ces commentaires sur l'Apocalypse tiennent une grande place dans l'histoire de la théologie catholique, et il est intéressant de retrouver, dès le vi^e siècle, chez Apringius certaines théories mystiques exposées chez Beatus au viiie. Ce commentaire est une intéressante production de l'école espagnole avant Isidore de Séville, école encore mal connue et trop oubliée; la péninsule était dès lors, en dépit des querelles entre ariens et catholiques, un foyer assez intense de culture surtout théologique.

M. l'abbé Chevalier a fait paraître en même temps le tome VIII de la *Bibliothèque liturgique* (Paris, Picard, in-8°); nous avons déjà insisté sur l'intérêt de cette collection pour l'histoire religieuse et littéraire du moyen âge. Le nouveau volume est à cet égard digne des précédents; tous les textes qu'il renferme sont relatifs à l'église cathédrale de Reims et à l'abbaye de Saint-Rémy; en voici le détail sommaire. C'est d'abord un très curieux sacramentaire de cette vieille maison, aujourd'hui perdu, écrit de 798 à 800 par un certain Godelgaudus pour un prêtre du nom de Lambert; ce volume, orné de peintures, paraît avoir péri lors de l'incendie de 1774. L'éditeur en a

retrouvé une copie partielle et y a joint le texte d'un martyrologe de saint Jérôme, dont l'original a également disparu; l'un des derniers éditeurs du célèbre martyrologe, de Rossi regardait cette version comme de première importance, mais la transcription communiquée à l'illustre archéologue romain étant extrêmement fautive, M. l'abbé Chevalier n'a pas jugé inutile de réimprimer le texte entier d'après la seule copie existante, du XVIIe siècle. A la suite, on trouve successivement un martyrologe de la cathédrale de Reims de 1261-1271; un calendrier nécrologique de la même église du XIIIe siècle et un ordinaire, de Reims encore, dont le manuscrit, de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle, est au Musée britannique. A cette première compilation, on en substitua plus tard une autre, dont l'éditeur donne le texte établi d'après trois anciennes copies de la bibliothèque de Reims. Enfin, grâce à l'obligeance de M. de Manteyer, élève de l'École française de Rome, il a pu imprimer en partie un très curieux prosaire de Reims et de Paris, aujourd'hui conservé à la bibliothèque communale d'Assise. Écrit à Paris après 1280, le manuscrit se compose de recueils provenant de Saint-Nicaise de Reims et de Saint-Victor de Paris; il paraît avoir été commandé par Geoffroi de Bar-sur-Seine, doyen de Notre-Dame de Paris, puis cardinal de Sainte-Suzanne, mort à Rome en 1287; ce prélat avait sans doute emporté le volume avec lui en Italie; possédé ensuite par le cardinal Matteo Orsini, il entra vers 1305 dans la bibliothèque pontificale d'où il est passé à Assise. On devine quel intérêt peut présenter pour l'histoire de la musique et de la poésie latine un recueil ayant aussi noble origine.

Le tome XLVIII du *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, l'une des meilleures compagnies savantes de la France centrale, est tout entier occupé par deux cartulaires publiés par M. DE SENNEVILLE, ancien élève de l'École des chartes. Ce sont ceux des prieurés d'Aureil et de l'Artige. De ces deux maisons, la première fut fondée vers 1071 par S. Gaucher; ce personnage, originaire de Meulan, avait d'abord embrassé la vie érémitique, comme les anciens solitaires de l'époque mérovingienne; puis, ayant recruté un grand nombre de disciples des deux sexes, il dut, pour les recevoir, construire plusieurs prieurés soumis à la même règle. L'institut ainsi fondé par lui rappelle à certains égards celui de Grandmont, établi dans le même pays vers le même temps par le célèbre Étienne de Muret. Aureil n'atteignit point d'ailleurs une aussi grande fortune; il végéta obscurément jusqu'au jour où, à la fin du XVIe siècle, il fut supprimé et uni au collège des Jésuites à Limoges. Le cartulaire publié par M. de Senneville, rédigé en partie durant les dernières années de la vie du fondateur, n'en est pas moins fort intéressant

pour l'histoire locale. Les scribes n'ont pas toujours copié intégralement les chartes; le plus souvent ils les ont abrégées et analysées, notant les clauses essentielles et surtout les noms des témoins, qui assuraient l'authenticité de chaque instrument. Ils ont en outre groupé les actes par domaine, faisant ainsi l'histoire de chacun de ceux-ci, et ils ont encore parfois ajouté quelques phrases explicatives, qui éclairent singulièrement l'histoire des familles nobles du pays limousin. En un mot, c'est un peu un cartulaire historique, rappelant de loin ceux de Saint-Vaast par Guimann et de Saint-Bertin par Folcuin. — L'Artige fut fondé à la fin du XIe siècle par deux Vénitiens, l'oncle et le neveu, Marcus et Sebastianus; adonnés à la vie solitaire dans les forêts du Limousin, ils groupent bientôt autour d'eux quelques disciples attirés par leur renom de sainteté, et cette humble fondation se perpétuera jusqu'aux temps modernes. Au XVIIe siècle, l'Artige fut à son tour réuni au collège des Jésuites à Limoges. Moins étendu que celui d'Aureil, le cartulaire de cette maison offre le même intérêt et est rédigé sur le même plan. On aura au surplus occasion de revenir sur cet intéressant recueil quand l'éditeur aura publié les prolégomènes qu'il promet dans son introduction; notons dès maintenant qu'il a donné tous ses soins à l'annotation des documents et qu'il a cherché par des rapprochements ingénieux à dater aussi exactement que possible ces courtes notices, le plus souvent dépourvues de toute indication chronologique.

Nous devons encore signaler le tome second et dernier du cartulaire des sires de Rays, publié par M. René Blanchard dans les *Archives historiques du Poitou*, t. XXX (Poitiers, Société française, 1899, in-8°). Le manuscrit ne date que du XVe siècle, mais le recueil est de haute valeur pour l'histoire politique et féodale de l'ouest de la France; on a publié beaucoup de recueils analogues pour des églises cathédrales et monastiques, mais on est moins riche pour les seigneuries laïques. On trouvera ici beaucoup de renseignements de premier ordre sur l'histoire de la féodalité durant les derniers siècles du moyen âge, et c'est, on le sait, la période de beaucoup la plus mal connue du régime.

La nouvelle édition des *Coutumes de Beauvaisis* par Beaumanoir, entreprise par M. A. Salmon (A. Picard; Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire), est dès maintenant terminée. Le t. II et dernier renferme la fin du texte, plusieurs tables et glossaires absolument indispensables quand il s'agit d'un texte en langue vulgaire et d'un document juridique, enfin une copieuse introduction. On y trouvera une biographie de l'auteur, basée en partie sur les recherches de MM. Bordier et Suchier, dont M. Salmon relève au pas-

sage quelques erreurs ou critique quelques hypothèses, une étude sur le texte et enfin un essai de classement des treize manuscrits connus. M. Salmon voit dans la date de 1283, donnée par la souscription de quelques exemplaires, celle de la composition de l'ouvrage, mais il montre par de nombreux exemples que Beaumanoir a dû le remanier à plusieurs reprises et qu'il a ajouté quelques passages assez tardivement; ainsi, certain paragraphe sur les communes paraît avoir été inspiré à l'auteur par la vue des communautés lombardes qu'il put étudier d'assez près au cours de son voyage à Rome en 1289. Il estime encore que jamais Beaumanoir n'a fait subir à son livre cette révision définitive, indispensable pour un auteur aussi soigneux du fond et de la forme; ainsi s'expliqueraient les redites et les contradictions si souvent notées dans les *Coutumes de Beauvaisis*. L'ouvrage de Beaumanoir n'en reste pas moins le meilleur traité de droit coutumier du moyen âge; et il méritait une édition plus soignée que celle de Beugnot, de tout point défectueuse. Il y a lieu de croire que celle de M. Salmon répondra aux *desiderata* de la science; on peut du moins affirmer qu'elle fournit aux juristes et aux philologues un riche appareil de variantes, dont l'examen facilitera la critique du texte.

Histoire générale. — L'*Étude sur les Gesta martyrum romains* de M. A. Dufourcq (Fontemoing. Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 83) traite un sujet extrêmement difficile, très controversé et dont aucun critique n'a jusqu'ici abordé l'examen approfondi. Baronius avait largement puisé à cette source pour son histoire de l'Église primitive, et les historiens catholiques plus modernes ont généralement suivi cet exemple, sans y mettre plus de discernement; par contre, les meilleurs représentants de l'école critique du xviie siècle, Lenain de Tillemont et Ruinart, sans se prononcer sur le fond de la question, avaient déjà témoigné d'une légitime défiance, l'un en n'utilisant que le moins possible ces compilations suspectes, l'autre en ne leur donnant point place dans son recueil des *Acta sincera*. De nos jours, on a émis une théorie intermédiaire, dont les principaux tenants ont été en France E. Leblant, en Italie Rossi; authentiques à l'origine, les *Gesta martyrum* ne nous seraient parvenus qu'interpolés et altérés; ce serait au critique moderne à retrouver par une analyse patiente de ces récits composites les traits anciens, ayant pu faire partie de la rédaction primitive. M. Dufourcq expose une théorie beaucoup plus radicale; suivant lui, les *Gesta martyrum* ne seraient point antérieurs au début du vi^e siècle; ils dateraient du même temps que le premier *Liber pontificalis* et seraient l'œuvre de deux Romains, vivant au temps de la domination ostro-

gothique. La thèse est extrêmement séduisante, et beaucoup des arguments allégués par l'auteur paraissent solides, mais d'autres n'ont pas la même valeur, et ils auraient peut-être gagné à être présentés sous une forme plus brève et surtout dans un meilleur ordre.

Un premier fait indiscutable : à la fin du IVe siècle, le poète Prudence ne connait de tous ces martyrs que les noms inscrits sur les tombeaux. Un itinéraire des sanctuaires de Rome, que M. Dufourcq estime dater du début du Ve siècle, n'est pas plus explicite, et l'auteur fait remarquer combien vagues sont les fameuses inscriptions composées par le pape Damase (366-384); jamais celui-ci ne s'y réfère à un texte écrit, il allègue uniquement la tradition (*fertur, audita refert*). Ainsi donc, à la fin du IVe siècle, ignorance complète touchant la vie et les souffrances de ces innombrables martyrs. Qu'on descende au contraire jusqu'au temps de saint Grégoire le Grand (590-604), et l'on voit tout de suite que ce pape a eu entre les mains et qu'il a lu le texte des *Gesta;* il y fait une allusion expresse dans une lettre souvent citée. Ces remarques permettent de déterminer dès maintenant, comme on dit, le *terminus a quo* et le *terminus ad quem*. Bien plus, M. Dufourcq estime avoir découvert à Vienne, dans un manuscrit du Xe siècle, une copie fidèle du recueil connu par saint Grégoire; ce manuscrit renferme, outre les passions de cinq martyrs d'Ombrie, les gestes de vingt-sept martyrs ou groupe de martyrs romains, rangés dans l'ordre du calendrier. L'hypothèse est ingénieuse et mérite d'être prise en considération.

Peut-on, par l'étude intrinsèque du style de ces *Gesta*, par celle des idées morales qui y sont exprimées, conclure de même qu'ils sont apocryphes? M. Dufourcq compare ces récits incolores et monotones aux *Acta* authentiques et montre sans peine combien ils s'éloignent déjà de la tradition primitive; ce n'est plus l'œuvre de témoins oculaires, rapportant leurs souvenirs, leurs impressions personnelles; ce sont de maladroites élucubrations, imaginées par de pauvres esprits, d'une culture inférieure et que préoccupent les querelles religieuses du jour. Les termes spéciaux, les expressions techniques sentent le Bas-Empire; les auteurs ont commis des erreurs historiques regrettables, des confusions singulières. Enfin la langue n'est plus la langue latine des bons temps; le vocabulaire est pauvre, la syntaxe incorrecte. Tous ces arguments, que M. Dufourcq présente successivement, sans toujours s'attacher à suivre l'ordre logique, ont de la valeur, mais on pourrait faire à l'auteur quelques objections. Il a raison de rapprocher les termes techniques relevés par lui dans les *Gesta* de la terminologie administrative de la *Notitia dignitatum;* mais il a peut-être tort de s'appuyer sur les formes de style, car

celui-ci a pu être modifié par les copistes. Il ne résulte pas moins de cette argumentation de fortes présomptions en faveur de sa thèse; les idées assez vulgaires exprimées dans les *Gesta*, la manière dont les faits sont présentés et exposés, enfin la langue même, tout tend à faire attribuer l'ensemble de ces récits soit à un seul auteur, soit à plusieurs vivant dans le même milieu. C'étaient sans doute des clercs attachés à des églises romaines, d'intelligence basse, de culture inférieure, n'ayant plus à aucun degré le sens de la vie chrétienne au temps des persécutions. Leur psychologie est enfantine, leurs connaissances en histoire moins qu'insuffisantes; en un mot, tracer, à l'aide de ces élucubrations mal venues, l'histoire de l'église romaine durant le Haut-Empire, c'est s'exposer à commettre de graves erreurs et des confusions sans nombre.

Cette conclusion ressort encore mieux de l'analyse des *Gesta*, qui occupe les pages 100 à 261 de l'ouvrage. C'est l'une des meilleures parties du livre. M. Dufourcq y met en pleine lumière les procédés des hagiographes; ici, il y a eu transport de légendes; là confusion entre deux empereurs; ailleurs encore, confusion entre un pape et un homonyme, clerc obscur. Sainte Cécile, que les actes font souffrir au temps d'Alexandre Sévère, a probablement été martyrisée entre 177 et 180; l'histoire des saints Jean et Paul, telle que la rapportent les *Gesta*, est contredite par des fresques authentiques racontant la mort des deux martyrs; ils avaient été mis à mort au temps de Dioclétien, les *Gesta* les font périr sous Julien l'Apostat.

Cette étude de détail vient donc renforcer les prémisses posées dès le début par M. Dufourcq; les *Gesta martyrum* romains sont des textes bien postérieurs et sans valeur réelle pour l'histoire des persécutions. A-t-on du moins chance d'y trouver des faits utiles pour cette histoire, en d'autres termes ces *Gesta* ont-ils pour base une tradition respectable? Ici encore, l'auteur répond par la négative; à son sens, ces traditions n'existaient pas, ou du moins il n'y en avait pas de solides et de vraiment acceptables antérieures à la persécution de Dioclétien. Des noms, un vague souvenir, des anecdotes miraculeuses transmises de bouche en bouche, des légendes se rattachant aux différents oratoires, aux différents cimetières de Rome, voilà les seuls éléments que les biographes du VIe siècle avaient à leur disposition et dont ils ont usé et abusé avec un manque absolu de discernement. Bien plus, ces auteurs étaient hantés de préoccupations théologiques toutes particulières; dans leur récit, on retrouve l'écho de discussions soulevées au concile de Chalcédoine touchant les deux natures du Christ, ils connaissent les querelles entre ariens et catholiques, enfin ils n'ont qu'une seule préoccupation, prêcher l'ascétisme, tel

que le pratiquent les solitaires et les moines de leur temps. Œuvres tendancieuses, fondées sur des renseignements sans valeur, sur des traditions incertaines, pleines d'erreurs de fait, dus à des écrivains de faible culture, tels nous apparaissent ces célèbres documents si souvent allégués. On pourra discuter certains détails de l'ouvrage de M. Dufourcq, nier la valeur de quelques-uns des arguments mis en avant par lui; les conclusions auxquelles il s'est arrêté paraissent en somme très solides, et l'ancienne histoire traditionnelle de l'église romaine s'écroule du coup; seuls les monuments archéologiques, une fois étudiés critiquement, permettront de la reconstruire en partie. Le résultat est important et de nature à faire pardonner certaines longueurs dans l'exposition, des redites assez nombreuses et surtout la disposition peu logique de quelques-uns des arguments.

En écrivant son livre : *les Moines d'Orient antérieurs au concile de Chalcédoine* (451)[1], Dom J.-M. Besse n'a pas voulu faire l'histoire complète de l'institut monastique jusqu'à cette date; il a voulu seulement faire profiter le public de ses recherches sur les origines de la règle bénédictine; on trouvera dans ce volume, rangés dans un ordre méthodique, une foule de faits intéressant l'histoire et l'organisation des anciens monastères, particulièrement de ceux d'Égypte, et la vie des plus célèbres ascètes de l'époque. Le monachisme s'est alors développé principalement dans la vallée du Nil, et c'est au IVe siècle qu'il y a été le plus florissant; c'est alors une terre bénie où, suivant les écrivains occidentaux (saint Jérôme, Sulpice-Sévère), brillent toutes les vertus chrétiennes. De ces moines innombrables, les uns vivent en communauté, sous l'autorité d'un supérieur, ce sont les cénobites, les autres, anachorètes ou ermites, fuient la société des hommes et gagnent les profondeurs du désert. D'autres enfin, jaloux d'atteindre un plus haut degré de sainteté, se livrent à tous les excès de l'ascétisme et s'imposent, pour plaire à la divinité, les plus singulières privations. Ce sont là des excès que la religion chrétienne n'a pas été seule à connaître et qu'on retrouve ailleurs, en Inde par exemple et dans les pays musulmans. Mais à ce pur froment s'est déjà mêlée l'ivraie, et Cassien, saint Jérôme parlent avec mépris de certains de ces moines, les gyrovagues, les sarabaïtes, dont la vie est peu édifiante; beaucoup dès lors exploitent la crédulité des fidèles et scandalisent, par leur inconstance, leur humeur vagabonde, leurs vices même, les âmes vraiment pieuses. Les couvents de femmes sont un autre écueil pour la vie monastique; beaucoup de ces religieuses sont sans doute irréprochables, mais l'obligation pour les

1. Paris, Oudin, 1900, in-8°.

religieux et les clercs de diriger spirituellement ces communautés les expose à des médisances et à de perpétuelles tentations. Les règles imposées à ces premiers moines n'ont rien de fixe; toutes s'inspirent de l'Évangile, mais elles varient de communauté à communauté, et la fantaisie individuelle y a une grande part; souvent même elles ne sont point rédigées et on se contente d'alléguer la tradition. Sont-elles écrites, elles sont d'ordinaire fort courtes et se composent de quelques recommandations et prescriptions générales. Elles sont d'ailleurs des plus curieuses, car certaines d'entre elles ont été connues et mises à profit par saint Benoît.

Le caractère principal de ces communautés est l'égalité absolue qui règne entre les membres riches et pauvres; libres et esclaves y sont vraiment frères et mènent la même vie d'austérité. C'est la mise rigoureuse en pratique des règles évangéliques. Si beaucoup de gens d'humble extraction se réfugient dans les cloîtres pour y trouver la paix et le salut, beaucoup aussi de grands du monde y entrent pour fuir les tentations du siècle. Les exemples de ces conversions miraculeuses abondent; les anciens pères insistent avec complaisance à ce sujet et racontent ces vocations subites qui durent être très nombreuses en ce temps de ferveur et de lassitude universelle. Les principales vertus imposées et pratiquées sont la chasteté, la pauvreté et l'obéissance. Sur le premier point, nous n'insisterons pas; c'était peut-être la vertu la plus difficile à imposer à des moines orientaux; il y eut des chutes lamentables, avoue l'auteur, et elles étaient inévitables, étant donnés la race et le climat; mais nous croyons avec lui qu'on ne saurait conclure à l'immoralité universelle des cénobites orientaux. Il faut avouer pourtant que cette préoccupation de vivre chaste n'est pas sans quelques inconvénients, et ce que ces vieux auteurs appellent l'impureté sous toutes ses formes occupe dans leurs récits une place vraiment disproportionnée; évidemment, la chose les hante jour et nuit et souille perpétuellement leurs pensées. On ne saurait nier qu'il y ait là une préoccupation presque maladive; la nature combattue se venge et réagit à son tour. Sur la pauvreté et l'obéissance, inutile de nous étendre; l'une et l'autre furent pratiquées plus aisément, et ces vertus sont également poussées à l'extrême par les ascètes hindous et musulmans.

Mais l'observance de ces vertus n'est qu'un moyen d'atteindre le but que tout moine doit se proposer, la vie ascétique pure, la perfection évangélique. A chaque vertu chrétienne s'oppose un vice qu'il faut éviter, et celui-là seul est un moine digne de ce nom qui a su efficacement embrasser l'une et combattre l'autre. Mener pareille existence n'est pas chose facile; il y a des règles qu'il faut connaître et

suivre exactement; de là tout un enseignement, dont les *Collationes patrum* de Cassien sont un curieux monument. Cet enseignement donne des règles pour la vie extérieure et matérielle du moine : nourriture, vêtement et demeure, et D. Besse y relève une foule de curieux détails sur l'existence quotidienne des solitaires d'Égypte, leurs excès d'austérité et leurs privations, sur la disposition des monastères formés généralement de huttes ou de cellules, enfin sur la vie commune. Les cénobites ne se réunissent guère que pour prier et réciter des psaumes en commun; cette *synaxis* a lieu à des jours, à des heures déterminés; on lit un certain nombre de psaumes, on communie tous ensemble; c'est là, dans ces assemblées périodiques, que s'est fixée la liturgie monastique, qui, transportée par Cassien en Occident, a été suivie dans tous les cloîtres du moyen âge. A la prière, on joint le travail manuel, mais là encore on a des périls à vaincre. Il faut veiller à ne point se livrer au travail par amour du lucre; le moine ne doit point non plus s'enorgueillir de son habileté, des services qu'il rend à la communauté. Autant de pièges que le démon tend au pauvre cénobite et que celui-ci a grand'peine à déjouer. Le travail intellectuel est également en honneur, mais les solitaires éprouvent une profonde répugnance pour la littérature et les sciences profanes; ils se bornent aux textes sacrés, dont la lecture et l'interprétation occupent tous leurs loisirs. Chaque monastère a une librairie renfermant des copies de la Bible et des ouvrages des Pères, qui sont communiquées chaque semaine aux frères et dont les scribes de la maison travaillent sans cesse à augmenter le nombre. Ces lectures entraînent les moines à prendre part aux querelles théologiques sans cesse renaissantes, qui déchirent les églises orientales, et ce goût pour la polémique causera en partie la décadence de l'institut au ve siècle. Dès le ive siècle, les moines sont d'ardents prosélytes; ils prêchent la foi chrétienne aux païens, encore nombreux en Égypte et en Syrie, renversent les idoles, convertissent les barbares; leurs efforts sont couronnés de succès, sauf du côté de l'Arabie, qu'ils entament à peine. Ces quelques détails suffisent pour donner un aperçu de l'intérêt de l'ouvrage; c'est en somme un résumé soigneusement fait de ce que les textes latins et grecs nous apprennent sur ces vieilles communautés religieuses. Sur beaucoup de points, on pourrait discuter les appréciations de l'auteur qui, d'ailleurs, ne nous en voudra pas si nous mettons les religieux bénédictins du moyen âge bien au-dessus des solitaires d'Égypte; ceux-ci n'ont, en somme, rendu à l'Église et à la société que bien peu de services, ils ont surtout vécu pour eux-mêmes, et leur ascétisme procède d'un sentiment parfaitement égoïste; il y aurait au contraire plus que de

l'injustice à nier tout ce que les moines occidentaux ont fait pour l'Égypte et pour la civilisation à dater du IXe siècle. On conçoit l'église d'Orient sans solitaires ni cénobites, alors qu'en Occident l'institut monastique a pris dès le début la première place dans l'église militante.

Les *Études sur la langue des Francs à l'époque mérovingienne*, de M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE[1], se composent de recherches sur quelques noms royaux de la première race, sur l'origine et la signification des noms de personnes et sur les noms de forme hypocoristique ou familiers; puis viennent deux chapitres sur la phonétique et la déclinaison franques, et des fragments d'un dictionnaire des noms propres francs (lettres A et B). Dans la préface, l'auteur explique avec humour et bonhomie que ce n'est qu'un débris d'un ouvrage jadis entrepris par lui, poursuivi durant de longues années, ouvrage que, pour beaucoup de raisons personnelles, il s'est résigné à ne jamais terminer; s'il le publie, ajoute-t-il, c'est pour engager un philologue plus jeune et plus vigoureux que lui à entreprendre sur la matière un travail définitif, qui fasse bientôt oublier ce premier essai. Il y a là excès de modestie, et le petit volume de M. d'Arbois n'en est pas moins à recommander; ces études sur l'onomastique mérovingienne sont encore aujourd'hui peu pratiquées en France, et beaucoup de savants très estimables, en province et à Paris, s'en tiennent encore aux notions popularisées sous la Restauration par Augustin Thierry. On trouvera dans l'essai du savant académicien des remarques fines et joliment présentées, et surtout on pourra en déduire des règles un peu précises pour l'édition des textes anciens. L'étude sur les noms hypocoristiques (quel terme rébarbatif! Pourquoi ne pas le remplacer par celui de familiers?) est particulièrement intéressante; faute de connaître les règles assez compliquées qui président à la fondation de ces noms et ces vieux usages, beaucoup de bons esprits ont commis des méprises assez singulières, ceux de l'*Histoire littéraire* par exemple; il y a là tout un ordre de faits encore mal étudiés; or, un médiéviste doit connaître toutes ces formes dérivées, de même qu'un historien s'occupant de l'humanisme doit connaître les noms et surnoms latins des savants et des lettrés italiens, français et allemands, de la Renaissance.

M. IMBART DE LA TOUR, professeur à l'Université de Bordeaux, vient de réimprimer en volume[2] le mémoire sur *les Paroisses rurales du IVe au XIe siècle* qu'il avait publié dans la *Revue historique* de

1. Paris, Bouillon, 1900, in-8°.
2. Paris, Picard, 1900, in-8°.

1896 à 1898. Il est donc à peine besoin de faire l'éloge de ce travail que nos lecteurs ont déjà pu apprécier. L'auteur y a d'ailleurs fait quelques retouches et additions et surtout il a maintenu et confirmé ses conclusions. A côté des paroisses établies dans les *castra* et dans les *vici*, on fonde de bonne heure des oratoires privés dans les grandes propriétés ou *villae;* avec le temps, ces oratoires deviennent des paroisses avec fonts baptismaux et culte régulier; elles dépendent alors à la fois de l'évêque, chef spirituel de tout le diocèse, et du grand propriétaire, sur le fond duquel la chapelle a été construite, et ce grand propriétaire devient naturellement le patron de la nouvelle église. Mais ce patron tend à transformer ce droit supérieur, à en faire un droit analogue à celui qu'en sa qualité de *senior* il exerce sur tous ses recommandés. Ces esprits simplistes ne savent pas distinguer entre les différentes formes de la propriété et confondent volontiers le sacré et le profane; l'église et ses produits, même spirituels, entrent dans le domaine privé et subissent toutes les vicissitudes de ce domaine. De là les églises inféodées; il y a eu à l'origine usurpation, mais cette usurpation n'a pas été aussi complète qu'on le dit d'habitude; ç'a été plutôt le développement, l'extension d'un droit primitif, légitime, du propriétaire sur le terrain consacré au culte. Plus tard, et surtout depuis le xe siècle, l'Église, séculière et régulière, s'efforcera d'affranchir de toute sujétion envers les laïques ces modestes édifices paroissiaux. Elle arrivera ainsi à constituer la paroisse rurale des derniers siècles du moyen âge, où les seigneurs laïques n'ont plus que des droits honorifiques, tutelle moins réelle qu'apparente, souvenir lointain des droits des anciens propriétaires fonciers de l'époque franque.

M. G. de Manteyer, élève de l'École de Rome, vient de publier un mémoire extrêmement important sur *les Origines de la maison de Savoie en Bourgogne* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire,* XIX). Il est peu de questions plus difficiles et plus obscures, et une foule d'érudits français, suisses et italiens se sont évertués à étudier ces origines; de tous ces travaux le meilleur est celui de M. Carutti, paru en 1884, et c'est celui que M. de Manteyer s'attache à critiquer et à compléter à l'aide de documents nouveaux. Il a repris la question tout entière *ab ovo* et a revisé la date de toutes les chartes jusqu'ici versées au débat. Le plus simple sera d'exposer brièvement le système de l'auteur, en notant à la fin les points à notre sens faibles ou douteux.

Humbert aux Blanches-Mains, mort entre 1043 et 1050, est l'ancêtre incontesté des comtes de Savoie; mais d'où venait ce prince et quels avaient été ses ascendants jusqu'au ixe siècle? Durant les xi^e^

et XIIe siècles, les comtes de Savoie possèdent de nombreux domaines dans les diocèses de Belley et de Grenoble; ils ont encore le titre de marquis en Italie, la suzeraineté de l'évêché de Maurienne, le comté de la Val d'Aoste, ceux de Belley et de Savoie (p. 67-68); en un mot, ils comptent au nombre des grands du royaume de Bourgogne et sont fréquemment nommés dans les actes des souverains du pays. M. de Manteyer en conclut que les ancêtres de la maison devaient être depuis longtemps établis dans cette région de la France méridionale. Mais ne pourrait-on préciser davantage? Trouvant dans des chartes de Montieramey de 927 et 967 mention d'un comte Hugues, de sa femme Willa et de leurs fils *Hucbertus* et *Theobaldus* (ce dernier archevêque de Vienne), il rattache ces Hugues à la famille des Hugonides de Provence, famille dans laquelle il retrouve ce nom de Theobaldus. Puis remontant jusqu'au IXe siècle, il arrive à Théberge ou Teutberge, femme de Lothaire II, sœur du fameux *Hucbertus*, abbé laïque de Saint-Maurice d'Agaune, duc de la Bourgogne jurane, si souvent nommé dans les monuments du temps de Charles le Chauve. A cette famille appartient Garnier, vicomte de Sens, tué en 925 dans un combat contre les Normands, fidèle de Richard le Justicier, duc de Bourgogne. Ce Garnier aurait été comte de Troyes et sa famille aurait perdu ce comté au Xe siècle, à la suite de luttes avec la maison de Vermandois. Il avait épousé Thitberge, sœur de Hugues, comte de Viennois, plus tard roi d'Italie, laquelle Thitberge était petite-fille de Lothaire II et de la maîtresse de celui-ci, Waldrade. Cette alliance fait la fortune de la famille, qui bientôt s'établit dans la Bourgogne méridionale; les cadets deviennent archevêques d'Arles ou de Vienne, et les aînés, gratifiés de vastes domaines par les rois de Bourgogne, fondent ainsi la grandeur de la future maison de Savoie. Parmi les fils de cet Hugues et de cette Willa figure un certain *Hucbertus*, dont M. de Manteyer fait l'ancêtre de Humbert aux Blanches-Mains. La famille royale d'Italie descendrait donc du roi Lothaire II et par conséquent de Charlemagne.

Nous croyons avoir fidèlement exposé le système généalogique de l'auteur; il est en somme extrêmement ingénieux et on devra tenir grand compte de ces hypothèses. Toutefois, il ne nous paraît point de tous points solide, et voici quelques points qui nous semblent appeler certaines réserves. M. de Manteyer regarde comme synonymes les noms *Hucbertus* et *Humbertus;* cette assimilation est, croyons-nous, extrêmement douteuse. En effet, *Hucbertus* est pour *Hugobertus*, tandis que *Humbertus* est regardé comme formé du terme *Hun*, rappelant la race hunnique, et du suffixe germanique *bert*. Or, le fils du comte Hugues et de Willa et le frère de la reine

Thetberge sont toujours appelés *Hucbertus* et jamais *Humbertus;* donc on ne peut tirer argument de la présence de ces noms dans deux familles pour en dresser la généalogie. On a pu sans doute au XIe siècle écrire *Hubertus* pour *Humbertus,* mais pareille confusion était inconnue au IXe et au Xe. C'est là un point faible que nous signalons à l'attention de l'auteur. On doit louer d'ailleurs hautement les qualités de critique et de finesse déployées par lui; on admire l'art avec lequel il sait rapprocher tous ces vieux actes et en faire jaillir une lumière inattendue. Les remarques sur la chronologie des rois de Bourgogne, sur l'origine de plusieurs archevêques de Vienne et de Lyon aux Xe et XIe siècles, sur les rivalités entre les familles qui dominent la politique du temps sont de tous points intéressantes et appellent la réflexion. Bref, la parenté entre la famille des premiers comtes de Savoie et celle des anciens vicomtes de Sens reste pour nous extrêmement douteuse, et il nous paraît impossible de suivre l'auteur sur ce terrain. Une petite remarque pour terminer : pourquoi M. de Manteyer appelle-t-il Gondrand le roi de Bourgogne *Chonradus?* la forme est, il est vrai, fournie par quelques actes privés, mais c'est une forme populaire ou plutôt une faute de copiste. Certains actes du midi de la France appellent Henri Ier, roi de France, *Aianricus;* mais cette forme n'a jamais été admise et elle n'a pas prévalu sur la forme *Heinricus.*

M. O. Morel, aujourd'hui archiviste de l'Ain, avait pris comme sujet de thèse à l'École des chartes *la Grande chancellerie royale et l'expédition des lettres royaux de l'avènement de Philippe VI à la fin du XIVe siècle;* l'ouvrage vient de paraître dans les *Mémoires et documents* publiés par la Société de l'École des chartes (Paris, Picard, 1900, in-8°). L'auteur y étudie non seulement des questions de diplomatique assez compliquées, mais encore l'organisation de l'un des principaux services du régime monarchique; la bibliographie, tant imprimée que manuscrite, est abondante, et nous n'y avons guère relevé qu'une omission, à vrai dire, assez singulière, celle de l'excellent volume de M. Guilhiermoz, *Enquêtes et procès.* Supprimée en fait au XIIIe siècle, la charge de chancelier reparaît sous les fils de Philippe le Bel, et cet officier devient bientôt le premier ministre du roi; il dirige les nombreux bureaux où se préparent et s'expédient les actes du souverain, il siège de droit au Parlement et y exerce une autorité de jour en jour plus grande; enfin il occupe dans les conseils de la couronne une place éminente, qu'il gardera en fait jusqu'à la Révolution. Dès 1356, il est ainsi le premier personnage de l'État. Tous les actes administratifs, financiers et politiques de la royauté sont soumis à son contrôle, et il est le chef

d'une foule d'officiers chargés de préparer et d'expédier ces actes. De ces officiers, les principaux sont les secrétaires et notaires du roi; ces fonctionnaires, dont le nombre augmente sans cesse en dépit des efforts faits par le roi pour le diminuer, jouissent de privilèges étendus, de prérogatives excessives; ils sont en somme inamovibles et touchent des parties et du trésor des sommes importantes; chacun d'eux a sous lui des scribes, dont il surveille la besogne et dont il est responsable. Ils rédigent les actes, les copient ou les font copier et les soumettent à un contrôle déjà très compliqué et à propos duquel M. Morel entre dans des détails infinis. On avait déjà essayé d'expliquer les nombreuses notes et signatures assez énigmatiques qui figurent au bas des actes royaux à dater du XIIIe siècle; on avait émis à ce sujet beaucoup d'hypothèses, mais jamais jusqu'ici on n'avait rendu aussi complètement compte du sens et de l'intérêt de toutes ces mentions. Grâce à M. Morel, on pourra suivre l'acte depuis le moment où il a été commandé au notaire jusqu'à l'instant solennel où le chauffe-cire, sur l'ordre exprès du chancelier, y ajoute l'empreinte du sceau royal. Mais ce sceau diffère suivant la nature de l'acte, il diffère encore suivant que le roi ou le chancelier est ou n'est pas à Paris; de là toutes sortes de remarques très intéressantes pour l'histoire et des règles très précises qu'expose M. Morel; les formules finales et la nature du sceau nous apprennent à quelle personne on doit la mesure dont la charte est le témoignage matériel. Nous apprenons aussi à connaître le sceau royal proprement dit, le sceau ordonné, le sceau du Châtelet, le signet royal, etc. Ce sont là détails en apparence minuscules, mais qui ont leur valeur; ils permettront de dire à coup sûr quels jours le roi était ou n'était pas à Paris, quelles mesures émanent de la personne royale ou du conseil, etc., toutes choses importantes à savoir pour les historiens. L'exposé de tous ces détails forme la première partie de l'ouvrage, qui se clôt par un chapitre sur l'enregistrement des actes du Parlement et à la Chambre des comptes d'une part, à la chancellerie de l'autre et sur l'exécution des lettres. Dans la seconde partie, l'auteur étudie l'organisation financière du service de la chancellerie et les droits perçus par les officiers; le droit de chancellerie est partagé entre ces derniers et le roi, et c'est un des éléments des gages des fonctionnaires; appartenant à l'hôtel du roi, ils reçoivent en outre des gages journaliers, et, en théorie, ils sont défrayés à la cour, sans compter ce qu'on appelle les manteaux; ce dernier droit, au XIIIe siècle, était payé en espèces; ils jouissent encore de diverses exemptions (péages et tailles); enfin ils ont les bourses. En effet, une partie de la taxe de minute forme ce qu'on

appelle les bourses de chancellerie, qui chaque mois sont réparties entre tous les secrétaires et notaires; l'une de ces bourses fut attribuée au XIVe siècle au couvent des Célestins de Paris, où les notaires du roi avaient installé leur confrérie. Puis on y ajoute le droit de collation; ce droit, d'abord attribué à chaque notaire pour les actes écrits de sa main propre, fut en 1389 converti en bourses de collation, et on en fit un fond commun qui, chaque mois, fut réparti entre tous les officiers comme les bourses de grande chancellerie. Tout cela réuni formait un total assez considérable; mais, au XIVe siècle, les fonctionnaires de la chancellerie comme tous les autres fonctionnaires royaux ne sont pas très exactement payés de leurs gages; les charges générales du gouvernement sont lourdes et les dépenses pour la guerre écrasantes; les finances royales ne commenceront à fonctionner tant soit peu régulièrement qu'au XVIIe siècle. Ces quelques aperçus donnent une idée suffisante de l'intérêt du livre de M. Morel; ce n'est pas seulement, comme le titre pourrait le faire croire, une étude de diplomatique, c'est aussi l'histoire complète d'un service important de la couronne durant un siècle. Pour conclure, ce travail fait grand honneur à l'auteur et aux enseignements de son regretté maître, A. Giry; il semble indiquer le réveil en France des études de diplomatique trop longtemps négligées. Espérons que M. Morel trouvera de nombreux émules parmi les jeunes générations.

De cet ouvrage, il faut rapprocher *le Grand conseil des ducs de Bourgogne de la maison de Valois,* par M. E. Lameere (Bruxelles, Castaigne, 1900, in-8°). C'est l'histoire des efforts tentés par ces princes pour unifier l'administration financière et judiciaire de leurs nombreux États, efforts que la mort de Charles le Téméraire en 1477 fit échouer pour un temps. L'auteur commence par énumérer les différents organes trouvés par Philippe le Hardi et ses successeurs dans leurs diverses possessions; en Bourgogne, il y a un conseil de justice et la Chambre des comptes de Dijon; Philippe la réorganise en 1386 et rend plus rapide et plus exact le contrôle financier. On y ajoutera en 1422 un conseil particulier régissant le duché et la comté. Souverain de la Flandre en 1384, Philippe crée à Lille deux ans plus tard une Chambre du conseil et une Chambre des comptes; en 1409, le conseil de justice est transféré à Gand, puis à Ypres. A Namur, on trouve un conseil réorganisé en 1429; un peu plus tard est institué le conseil de Brabant, auprès duquel il y a une Chambre des comptes. L'ancien conseil aulique du Hainaut est conservé par Philippe le Bon après l'annexion de 1433, ainsi que la cour souveraine de Mons; de même celui de la Haye pour la Hollande et ceux de Luxembourg et de la Gueldre après 1473. Mais il

était difficile de faire fonctionner régulièrement et surtout de surveiller ces corps multiples. Aussi, dès le temps de Philippe le Hardi, les ducs essaient-ils timidement d'abord, puis d'une façon plus radicale, de centraliser les services. C'est par les finances qu'ils débutent; le premier duc crée un receveur général chargé de vérifier, sous la haute surveillance du chancelier, tous les comptes tant de Flandre que de Bourgogne. En 1414, on établit un conseil aulique pour la Flandre et l'Artois, conseil qu'on réorganisera en 1416, puis en 1433 et 1438; vers le même temps, de nombreuses ordonnances complètent l'organisation financière. Maitre de tous les Pays-Bas, réconcilié avec le roi de France, Philippe le Bon se hasarde en 1446 à faire un pas de plus dans la voie de la centralisation; à cette date il institue un grand conseil présidé par le chancelier, conseil qui est l'ancien conseil aulique, mais réformé et renforcé. Il a la haute main sur les administrations des différents États et fonctionne régulièrement durant les années suivantes. A la tête de ce conseil est le chancelier, chef de la justice ducale, qui scelle les actes du souverain et fait de droit partie de toutes les commissions; en son absence, ses attributions sont exercées par le chef du conseil; au-dessous sont des conseillers, des chambellans, des maitres des requêtes, un procureur général, un greffier et des secrétaires. Au point de vue judiciaire, on peut appeler des décisions de ce conseil au Parlement de Paris, et jamais Philippe le Bon ne put s'affranchir de cette sujétion. Bien plus, il ne put faire de cette cour un tribunal d'appel pour toutes les cours des Pays-Bas, et beaucoup d'affaires continuèrent à être portées par les justiciables de la Flandre impériale comme par les habitants du Hainaut et de l'Artois devant la haute cour de Paris; il en fut de même pour le parlement ambulatoire de Bourgogne. Au point de vue administratif, l'autorité de ce conseil suprême est moins contestée; pour les finances, il contrôle les opérations des receveurs bourguignons comme de ceux de Flandre; enfin, corps politique, il dirige les affaires générales de la principauté. Ébauchée ainsi par Philippe le Bon, la centralisation judiciaire est complétée par Charles le Téméraire; en 1468, celui-ci fait reconnaître par Louis XI cette cour comme tribunal suprême d'appel pour tous les Pays-Bas; puis, en 1473, il crée le grand conseil de Malines, indépendant en fait du Parlement de Paris, cour suprême de la Flandre, aussi bien que du Hainaut, du Brabant et du Luxembourg; puis il y ajoute une Chambre des comptes unique, réunion de celles de Lille, de Bruxelles et de la Haye. Ce lent travail de centralisation est brusquement arrêté par la mort de ce prince; son héritière, Marie de Bourgogne, est obligée de supprimer les deux grands corps de Malines, et il fau-

dra de longs et patients efforts pour refaire au commencement du XVIe siècle l'organisation ébauchée par les ducs de la maison de Valois; elle sera d'ailleurs prise pour modèle par Philippe le Beau et Charles-Quint, et les conseils de Malines, établis en 1473, sont les ancêtres des conseils des Pays-Bas qui fonctionneront au temps de la domination espagnole.

M. Henri Doniol, membre de l'Institut, avait publié il y a bien des années, en 1857, une *Histoire des classes rurales;* il vient d'en rééditer la première partie sous le titre de *Serfs et vilains au moyen âge* (Paris, Picard, 1900, in-8°); dans un court avant-propos, l'auteur déclare n'avoir rien changé à l'ouvrage, s'être attaché seulement à rendre l'exposition plus claire et plus précise. Une déclaration si franche désarme vraiment la critique. Il est peu de problèmes historiques qu'on ait plus souvent agités en France et en Allemagne depuis quarante ans; il en est peu d'ailleurs de plus attachants. Du moment que M. Doniol déclare ne tenir aucun compte des travaux de Fustel de Coulanges en France, de Waitz et de Lamprecht en Allemagne, il n'y a qu'à s'incliner. Au surplus, l'ouvrage se présente dénué de cet appareil de notes et de renvois qu'on juge aujourd'hui indispensable dans tout ouvrage scientifique. Ce sont plutôt, à vrai dire, les réflexions d'un homme qui a beaucoup lu et réfléchi que le fruit d'une étude personnelle des textes. On pourrait d'ailleurs chicaner l'auteur sur quelques opinions qui paraissent bien aventureuses. M. Doniol est franchement hostile aux théories qui font tout dater en Gaule de l'ère romaine comme à celles qui font une grande place aux influences germaniques. Sur le fond de la question, il n'a peut-être pas tort; mais, pour le point particulier par lui traité, il paraît bien hasardeux de voir dans l'ancien servage un retour à de prétendues institutions celtiques. En tout cas, il n'est point, semble-t-il, de théorie mieux établie que celle qui fait de cette institution une lente transformation de l'esclavage antique grâce à des causes économiques et morales assez bien connues.

M. R. Genestal, dans une thèse de doctorat en droit intitulée : *la Tenure en bourgage* (Paris, A. Rousseau, 1900, in-8°), étudie la condition juridique des propriétés urbaines en Normandie; dans cet ordre de recherches, on a rendu compte ici même du beau travail de M. Des Marez pour la Belgique; c'est un point tout particulier et encore mal connu de la condition des terres au moyen âge. Partout, en somme, cette propriété urbaine est privilégiée; mais la nature de ces privilèges change de province à province; en Normandie, pays de juristes, elle a reçu de bonne heure un nom spécial, qu'on retrouve en Angleterre, celui de bourgage. M. Genestal commence par étudier

la législation générale, telle que la font connaitre les anciens coutumiers et les arrêts des cours souveraines depuis l'échiquier de Normandie jusqu'au parlement de Rouen. Il montre d'abord que la tenure en bourgage est beaucoup moins obérée que la tenure rurale et qu'elle est soumise pour le partage et le retrait lignager à des règles particulières, soigneusement énoncées dans le très ancien coutumier, le grand coutumier et enfin dans la coutume réformée du XVIe s. Mais, à côté de ces règles suivies dans toute la province, il y a les usages locaux dont il faut tenir compte ; M. Genestal les étudie sommairement et montre que si, en général, la tenure en bourgage n'est soumise qu'à un cens recognitif de la seigneurie, cens par suite extrêmement modique, dans certaines localités le détenteur doit aussi les droits de reliefs et treizième ; ailleurs encore s'y ajoutent des redevances en nature, des corvées, etc. Mais, en dépit de ces charges, la tenure en bourgage est une tenure privilégiée qu'on retrouve dans toutes les grandes et dans beaucoup de petites villes de Normandie ; ce mode de possession fut adopté lors de la fondation du Havre au XVIe siècle, et le cens imposé aux premiers habitants de la nouvelle ville, d'abord assez élevé, ne tarda pas à être fortement abaissé et finit par devenir simplement recognitif. De cette situation privilégiée résulte la confusion faite souvent par les jurisconsultes entre la tenure en bourgage et le franc-alleu proprement dit, confusion à vrai dire peu fondée, mais qui a été commise par les meilleurs esprits; M. Genestal montre fort bien qu'elle n'est excusable que pour les terres des grands bourgeois, dont beaucoup sont exemptes même de la reconnaissance féodale, dernier reste du droit primordial de l'ancien propriétaire. Dans une seconde partie, l'auteur étudie les origines de l'institution et examine les différentes théories émises en France, en Angleterre, en Belgique et en Allemagne sur la formation des villes. Il repousse, et, semble-t-il, avec raison, l'opinion de M. Glasson, qui voit dans le bourgage normand une imitation du bourgage anglais ; il rejette également les théories allemandes sur le marché et sur l'évolution, tendant à transformer en alleu l'ancienne tenure féodale, et se rallie en dernière analyse aux systèmes de M. Pirenne et Des Marez. Pour lui, il y a eu dès l'origine des tenures urbaines libres. Nous croyons que c'est là, dans l'état actuel de la science, la seule opinion acceptable, surtout pour la Gaule où, quoi qu'on en ait dit, les anciennes villes romaines ont certainement subsisté, et nous estimons que le système s'applique notamment aux communautés du midi et du centre de la France. Mais la Normandie, ravagée pendant plus d'un siècle par les

pirates du nord, était dans une situation particulière; beaucoup d'agglomérations urbaines avaient à peu près disparu, et quand s'établirent Rollon et ses hommes, il fallut repeupler le pays et y attirer par des privilèges importants de nouveaux hôtes; de là, suivant M. Genestal, la tenure en bourgage, qui n'est que l'application à toute une province des règles suivies pour les villes neuves du nord et les bastides du midi. L'auteur ici aurait pu citer l'exemple de la Bretagne orientale ou française, repeuplée de paysans libres après les guerres du xe siècle. Inutile d'ajouter que les mêmes règles durent plus tard s'appliquer aux tenures des habitants des cités épiscopales. Mais l'auteur se refuse à voir dans ce cas particulier un souvenir de l'ancienne propriété libre de l'époque romaine.

MM. R. Koechlin et J. Marquet de Vasselot viennent, dans un fort beau et intéressant volume, d'étudier *la Sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVIe siècle* (Paris, A. Colin, 1900, in-8°). Le sujet est tout particulièrement intéressant. On sait quelles vives polémiques se sont élevées depuis quelque trente ans entre les admirateurs et les adversaires de la Renaissance; ces derniers soutenant que l'imitation de l'italianisme avait fait perdre aux artistes français leurs qualités personnelles et perverti à jamais le génie national de la race, les autres au contraire s'en tenant aux anciennes théories et ne voulant voir de ce grand mouvement d'imitation, né des guerres d'Italie, que les bons côtés, la France empruntant à ce contact avec l'Italie de nouvelles forces et renouvelant ses procédés et ses inspirations artistiques. De pareils débats paraissent vraiment bien stériles. L'invasion de la France par le goût italien est un fait, et on a toujours mauvaise grâce à s'insurger contre un fait; que les philosophes discutent à perte de vue sur les possibilités en histoire, ils en ont bien le droit; mais le plus simple pour les historiens est de faire comme les auteurs du livre annoncé plus haut : étudier sur un territoire restreint l'état de telle ou telle branche de l'art avant, pendant et après l'invasion de l'italianisme. Le jour où nous posséderons un certain nombre de ces monographies, nous pourrons généraliser et dire si vraiment l'art français à la fin du xve siècle était supérieur ou inférieur à ce qu'il fut cent ans plus tard, et encore en ces matières délicates faudra-t-il tenir compte des goûts de chacun. MM. Koechlin et Marquet de Vasselot ont mis en tête de leur ouvrage une introduction générale où ils caractérisent sommairement chacune des périodes de la sculpture troyenne, énumèrent les monuments conservés et ceux qui ont disparu, dressent en un mot le bilan de cette féconde école. C'est à la fin du xve siècle,

une fois la guerre de Cent ans finie, que cette école, florissante dès le XIIe siècle, se développe subitement. La noblesse a disparu, mais elle a été remplacée par une classe bourgeoise éclairée et riche qui, par goût personnel et aussi par ostentation, encourage les artistes et fait élever de somptueux monuments. On connait par les textes beaucoup des imagiers et sculpteurs qui ont alors travaillé à Troyes et dans le pays troyen; on possède d'autre part beaucoup de monuments de cette période, mais il n'est pas toujours facile de faire concorder ces indications; beaucoup d'œuvres d'art ont disparu, d'autres ont été déplacées; de plus, les indications fournies par les comptes sont le plus souvent trop sommaires pour permettre des identifications. Enfin, il faut bien l'avouer, la plupart des œuvres conservées, si estimables qu'elles soient, sont en général extrêmement banales, et on ne saurait y voir autre chose que des travaux de praticiens très habiles. Quelques monuments ne méritent cependant pas ce reproche, et, dans un très intéressant chapitre, les auteurs se sont attachés à grouper autour de quelques sculptures supérieures les œuvres présentant les mêmes procédés et trahissant les mêmes défauts; cette histoire des ateliers troyens est excellente et paraît bien conduite. Ailleurs, ils étudient les survivances gothiques et les influences étrangères; tandis qu'en Bourgogne, au XVe siècle, l'art néerlandais a exercé une action indéniable, tandis qu'ailleurs, à Lyon et à Paris par exemple, l'art allemand a pénétré de bonne heure (à preuve la gravure), à Troyes, au contraire, la part de ces deux arts paraît avoir été peu considérable; le fait est curieux et suffirait presque seul à prouver l'existence dans la Champagne méridionale d'une école d'art très personnelle, assez forte pour résister à toute influence étrangère. L'action de l'art italien, objet de l'engouement universel, devait être plus effective. Il s'introduit bientôt à Troyes; de là une école de transition, dont MM. Koechlin et Marquet de Vasselot étudient longuement les productions; les artistes s'essaient au modelé, cherchent à varier les plis des vêtements et les attitudes, et beaucoup tout naturellement tombent dans le maniérisme et le théâtral. Quelques œuvres de cette période n'en sont pas moins remarquables et valent bien leurs aînées. Cette alliance des deux arts pouvait être féconde; les imagiers gothiques pouvaient, tout en améliorant leur technique au contact de leurs rivaux d'outre-mont, garder leur originalité et leurs qualités de grâce et de finesse. Malheureusement, l'influence italienne devient de jour en jour plus exclusive; elle a pour représentant à Troyes le célèbre Dominique Florentin et produit des œuvres correctes, mais banales, qui vont encombrer les églises. Cer-

tains artistes, doués d'une plus forte personnalité, arrivent à garder quelque part d'originalité; mais les praticiens suivent docilement la mode du jour, et de là des œuvres sans accent, parfaitement insipides. Très richement illustré, l'ouvrage de MM. Koechlin et Marquet de Vasselot est en somme une excellente contribution à l'histoire de l'art français au XVIe siècle; il serait à désirer que pareille étude fût faite pour d'autres provinces françaises également riches en monuments figurés, pour le Languedoc par exemple. Ces travaux de détail rendraient possible une histoire générale de la Renaissance française, qui ferait bientôt oublier tous ces ouvrages anciens ou nouveaux dans lesquels chaque auteur expose ses théories personnelles sans trop se soucier de se mettre d'accord avec les faits observés.

Un célèbre sociologue de nos jours prétend que l'amour des animaux indique une certaine disposition à la folie et dénote des tendances criminelles. M. A. Franklin, qui vient de consacrer à ce sujet un volume de *la Vie privée d'autrefois* (Paris, Plon, in-18), se trouve donc condamné d'avance; mais nous pensons que cet anathème n'est point pour l'effrayer. Si aimer les animaux domestiques est un crime, il faudrait n'admettre pour vertueux que les amateurs de courses de taureaux et autres spectacles répugnants. Il semble plus logique de ne voir dans cette affection pour nos frères inférieurs, quand elle n'est pas poussée à un excès ridicule, que l'indice d'une âme plus douce. La race française n'a jamais passé pour tendre à cet égard; mais, de tout temps, elle a compté d'honorables exceptions. Ainsi, dès le moyen âge, les Parisiens, grands et petits, ont montré un goût parfois excessif pour les chiens, les chats et les oiseaux, et M. Franklin passe en revue les plus célèbres de ces amants des bêtes depuis Louis XI, qui adorait les chiens de chasse, jusqu'à Richelieu, qui s'entourait de matous. Il parle également des ménageries des rois et des princes, dont la plus célèbre fut celle de Versailles, premier noyau des collections du Jardin des Plantes; il parle encore du goût pour les combats d'animaux, goût cruel qui s'atténue à mesure que les mœurs s'adoucissent, qu'on laisse peu à peu aux classes les plus viles de la population et que des imitateurs grotesques de l'Espagne tentent malheureusement aujourd'hui de faire revivre. On trouvera aussi dans le volume des détails sur la corporation des oiseliers, sur les procès faits à des animaux, enfin sur les discussions entre philosophes touchant l'âme des bêtes; on sait quelles controverses la question a soulevées. Elles semblent bien apaisées aujourd'hui, et il est à croire qu'aucun philosophe de nos jours ne serait assez témé-

raire pour soutenir les théories de Descartes, de Malebranche et de Bossuet. — Dans un autre volume, M. Franklin, sous ce titre : *la Vie de Paris sous Louis XV devant les tribunaux*, analyse un certain nombre de procès singuliers et curieux, dont le recueil a été publié en 1749 (*Causes amusantes et connues*). La lecture de ces petits récits est assez amusante; on y trouve mille traits peignant la vie journalière et les mœurs des Parisiens d'autrefois : querelles entre femmes galantes et leurs entreteneurs, batailles entre voisins, procès ridicules, etc. La partie la moins drolatique n'est pas les mémoires des avocats, dont la grandiloquence et l'emphase contrastent avec la vulgarité des sujets.

Histoire locale. — L'*Histoire du parlement de Lorraine et Barrois*, par M. Krug-Basse (Paris, Berger-Levrault, 1900, in-8°), est surtout l'histoire des démêlés de cette cour avec le gouvernement du roi Stanislas. Créé en 1634 par le duc Charles IV, ce tribunal suprême, longtemps sans demeure fixe (les guerres entre la Lorraine et la France l'obligèrent bien des fois à résider en territoire étranger, à Vesoul, à Luxembourg et à Trèves), fut définitivement installé à Nancy après le traité de Ryswick. Il avait remplacé les anciennes cours judiciaires de la province, dont les fameuses assises nobles de Lorraine. Très attaché aux libertés du pays, le parlement eut fort à souffrir des entreprises du chancelier de Stanislas, M. de la Galaisière, qui, sous le nom de ce faible prince, administrait le pays pour le compte du roi de France. Ces démêlés se renouvellent sans cesse et sous tous les prétextes : affaires financières, religieuses et administratives, querelles avec la maréchaussée du prince, dont des magistrats dignes de ce nom ne pouvaient vraiment tolérer les excès et les abus de pouvoir, etc. Une fois Stanislas mort, en 1766, et la Lorraine définitivement réunie au royaume, la situation n'est pas meilleure : le gouvernement de Louis XVI a de grands besoins d'argent et exige chaque jour de nouveaux impôts. Le parlement de Lorraine s'associe à la résistance des autres cours souveraines aussi bien contre Turgot que contre Calonne et Brienne, et cette politique lui vaut une popularité éphémère; il est supprimé par un décret de la Constituante et disparaît au milieu de l'indifférence universelle. L'ouvrage de M. Krug-Basse est vraiment intéressant et jette un jour tout nouveau sur l'administration de Stanislas, qui semble n'avoir pas été aussi excellente qu'on le répète d'ordinaire.

Le rôle de l'intendant français, M. de la Galaisière, apparaît sous un jour plus favorable dans deux mémoires publiés par M. Pierre Boyé dans l'*Annuaire de Lorraine* (1899, 1900, 1901) : *la Lorraine*

commerçante et *la Lorraine industrielle sous le règne nominal de Stanislas*. L'intendant français est le vrai maître du pays et il essaie, par une application intelligente du système protecteur, de faire renaître dans la province le commerce et l'industrie. La tâche était difficile; il fallait accoutumer les Lorrains à entrer en relations avec la France, les déshabituer de l'usage des marchandises d'Allemagne, et on ne pouvait supprimer les douanes, qui gênaient les transactions avec l'intérieur du royaume. Cette question des douanes intérieures domine toute la politique économique au XVIIIe siècle, et, aujourd'hui qu'on proteste à bon droit contre les douanes de frontières, on a peine à se figurer comment le commerce a pu exister avec ces absurdes réglementations. Les deux mémoires de M. Boyé sont intéressants; on y voit les deux La Galaisière, père et fils, travailler à la réforme des monnaies, à l'unification des poids et mesures, encourager l'industrie par tous les moyens possibles, chercher partout de nouvelles sources de richesse à exploiter. Les principes qui les guident nous paraissent souvent un peu arriérés, mais les efforts sont méritoires, et, en dépit de quelques échecs retentissants, ils arrivent à créer dans la province beaucoup d'industries florissantes, à faire exploiter d'une façon plus rationnelle les richesses du sol lorrain. Tout cela, en somme, est digne de louanges, et si les corps constitués ont à se plaindre de l'humeur agressive et des prétentions des agents français, on ne saurait nier que cette administration n'ait produit certains résultats fort remarquables.

M. A. Deloume, professeur à la Faculté de droit de Toulouse, a écrit, pour figurer comme document à l'Exposition universelle (section de l'enseignement supérieur), un *Aperçu historique sur la Faculté de droit de l'Université de Toulouse, 1228 à 1900* (Toulouse, Privat, 1900, in-8°). Cette idée de rattacher ainsi le passé au présent est toute naturelle; le droit fut toujours cultivé avec ferveur dans la capitale de l'ancien Languedoc, comme la médecine à Montpellier, et aujourd'hui encore la Faculté de droit de Toulouse jouit d'une réputation excellente. On trouvera dans l'ouvrage de M. Deloume une histoire résumée du *Studium Tolosanum*, principalement depuis le XVIe siècle, des détails sur la décadence des études à dater du XVIIe siècle, décadence qui eut pour conséquence de donner le pas à la pratique sur la science, et sur la lente renaissance de l'enseignement au cours de notre siècle. Dans la première partie du travail, on pourrait relever quelques erreurs : ainsi sur le caractère de la fondation de 1228; quoi qu'en dise l'auteur, l'Église romaine en fit une mesure de répression, et Blanche de Castille n'y eut aucune part; le

midi de la France avait mauvaise réputation au point de vue de l'orthodoxie en cour de Rome. D'autre part, l'auteur n'a pas distingué avec assez de netteté les différentes périodes; languissante durant tout le XIIIe siècle, l'Université de Toulouse ne commence à exister réellement qu'au XIVe; c'est alors seulement que les étudiants y affluent, que les maîtres y abondent et que la Faculté de droit devient la digne rivale de celles de Montpellier et d'Orléans.

Si à Toulouse cette Faculté est la plus en vue, on peut dire qu'à Avignon elle constitue à elle seule toute l'Université. M. J. Marchand vient d'écrire l'histoire de cette Université au XVIIe et au XVIIIe siècle (Paris, Picard, 1900, in-8°). L'ouvrage est moins intéressant pour l'histoire des études que pour l'histoire sociale. Le *Studium* d'Avignon, créé par Boniface VIII en 1303, se compose avant tout d'une Faculté de droit, qui gouverne despotiquement les Facultés rivales de théologie, de médecine et des arts. Le collège des docteurs agrégés de droit canon et civil impose ses volontés aux autres docteurs, et ceux-ci n'ont jamais voix au chapitre. Il élit le primicier et le bedeau, représente seul l'Université et, à ce titre, lutte avec le gouvernement pontifical et avec l'évêque chancelier; dans ces luttes souvent orageuses il l'emporte généralement, car il est patient et ne varie jamais dans ses revendications. Ce collège est d'ailleurs d'esprit étroit; il combat surtout pour le maintien de ses privilèges personnels : noblesse héréditaire pour les agrégés, exemptions d'impôts, etc. L'intérêt des études vient en seconde ligne, et les docteurs veulent avant tout maintenir leur prestige et leur droit de se recruter à leur fantaisie. Cette préoccupation exclusive apparaît dans la partie de l'ouvrage où l'auteur traite de l'organisation intérieure des Facultés, de l'enseignement et des examens. L'Université d'Avignon tente quelques efforts pour se réformer à l'imitation de ses sœurs de France, mais ces efforts ont peu de succès; rien de plus misérable à coup sûr que l'enseignement du droit, tel qu'on le donne au XVIIIe siècle; les examens sont viciés par toutes sortes d'abus, et dans toutes ces mesures l'intérêt des études n'entre jamais en considération; si le collège des médecins tente quelques timides réformes, il est bientôt découragé par les juristes, et cependant les séminaires réduisent l'enseignement de la théologie purement thomiste à une vaine démonstration. En un mot, le livre de M. Marchand, plein de faits intéressants, puisés dans les documents inédits, prouve l'irrémédiable décadence des vieilles universités, de celle d'Avignon comme des autres. C'étaient des corps usés, qu'on eut en somme raison de supprimer en 1791; le grand tort fut de ne point les rem-

placer par quelque chose de plus vivant; à la fois défiance contre les hautes études chez les gouvernements successifs, dédain chez les classes dirigeantes, il a fallu attendre la troisième République pour voir tenter en France la restauration de l'enseignement supérieur.

M. G. Valran, dont nous avons tout récemment signalé un excellent ouvrage sur la misère et la charité en Provence au xviiie siècle, vient de donner une suite à ce travail : *Assistance et éducation en Provence aux XVIIIe et XIXe siècles* (Paris, Rousseau, 1900, in-8°). L'auteur fait tout d'abord remarquer que l'idée même d'un enseignement populaire a été exprimée pour la première fois par les encyclopédistes et par leur élève Turgot; cette simple remarque suffit pour réduire à néant toutes les théories imaginées par certains savants modernes touchant l'enseignement primaire avant la Révolution. Jadis l'Église voulait faire des catholiques, aujourd'hui on veut faire des hommes sachant raisonner et se conduire. Les deux points de vue sont diamétralement opposés, et si jadis la lecture, l'écriture et surtout le catéchisme suffisaient, aujourd'hui on veut quelque chose de plus complexe; le dernier terme serait l'enseignement intégral. Cette nécessité d'instruire l'enfant est comprise en Provence dès le xviiie siècle, et M. Valran étudie les efforts tentés dans les hôpitaux et dans les maisons d'assistance pour créer une éducation populaire et professionnelle. Cette éducation, encore rudimentaire, est donnée aux bâtards, très nombreux dès lors, aux orphelins et aux enfants abandonnés. De tous ces malheureux, on cherche à faire soit des ouvriers agricoles, soit des tisserands, soit encore des mousses, de futurs marins. On leur donne à la fois une instruction technique et une instruction primaire; le catéchisme y tient naturellement la place d'honneur. M. Valran analyse minutieusement les règlements très compliqués adoptés à Aix et à Marseille, il parle longuement des œuvres privées établies dans ces deux villes; enfin il résume les mémoires de quelques philanthropes, dont le principal est M. de Miollis. Certains esprits éclairés agitent dès lors les problèmes qui nous passionnent aujourd'hui; on cherche à faire des enfants abandonnés des membres utiles de la société, on veut leur donner le goût du travail, les transformer en ouvriers et en paysans. Dans la seconde partie, intitulée *Assistance scolaire*, l'auteur s'attache à montrer comment de nos jours on a essayé de résoudre ce difficile problème; l'idéal depuis cent ans n'a guère changé, mais les moyens employés dans la lutte contre la misère et l'ignorance sont tout différents. Quant aux résultats, bien faibles au xviiie siècle malgré beaucoup de dévouement, l'avenir seul permettra de les connaître.

A. Molinier.

Histoire contemporaine. — M. Clément Rochel poursuit la publication des manuscrits inédits de Proudhon, desquels il a déjà extrait la matière de plusieurs volumes. Dans les fragments assez sommaires et un peu disparates qu'il nous donne aujourd'hui[1], c'est encore le personnage de Napoléon qui tient la première place. Visiblement l'empereur, prôné par M. Thiers, fut une des « bêtes noires » du fougueux rhéteur, qui en eut plus d'une. Les fragments que M. Rochel nous livre n'ont pas une valeur historique très remarquable : celle des mémoires de Fouché elle-même est contestable et Proudhon ne parait pas avoir possédé parfaitement la critique des textes. C'est plutôt pour sa propre psychologie que pour celle de Napoléon que le volume est curieux. M. Clément Rochel l'a fait précéder d'une introduction où il examine d'une manière assez étendue la composition et l'authenticité des mémoires de Fouché.

Proudhon ne trouvait pas grand'chose à louer dans la France de son temps; il est visible que, pour des raisons d'ailleurs fort différentes, le marquis de Belleval n'est pas plus indulgent. Ses *Souvenirs contemporains*[2] sont une lecture des plus amusantes et méritent un succès de librairie auprès du grand public. L'auteur a un esprit tour à tour souriant et caustique, volontiers frondeur, voire injuste, mais alerte, aisé et servi par un style quelquefois peu correct, mais toujours expressif et plein de vie. Quelques parties descriptives, notamment tous les premiers chapitres qui concernent la vie provinciale picarde et l'enfance de l'auteur, ont un charme tout à fait particulier; d'autres ont une valeur historique véritable. M. de Belleval fut un des attachés du comte de Chambord, c'est-à-dire un des jeunes gens bien nés et légitimistes qui se relayèrent auprès du comte à Venise et à Frohsdorf et qui venaient tour à tour de France lui apporter avec mille précautions des courriers que nul ne songeait à intercepter. Le respectueux dévouement de M. de Belleval à l'héritier du trône de France ne l'empêche pas de nous donner sur la vie et les personnes de sa cour mille détails fort pittoresques, et de montrer une clairvoyance fort aiguë quant à tous les petits ridicules qu'il était aisé d'y découvrir. Cette peinture, qui n'avait pas encore

1. P.-S. Proudhon, *Commentaires sur les Mémoires de Fouché suivis du parallèle entre Napoléon et Wellington*. Manuscrits inédits publiés par Clément Rochel. Paris, Ollendorff, 1900, 1 vol. in-8°, LVII-290 p.

2. Marquis de Belleval, *Souvenirs contemporains. Le comte de Chambord, la duchesse de Parme, Napoléon III, Versailles et la Commune*. Paris, Vivien, 1900, 1 vol. in-8°, 432 p.

été faite aussi complètement, de l'entourage du comte de Chambord est tout à fait intéressante. On parcourra également sans ennui les souvenirs de M. de Belleval sur son administration comme sous-préfet et sur la Commune. M. de Belleval a été un administrateur à poigne, mais sa carrière fut assez brève. Les dernières pages du volume sont consacrées à retracer sa carrière littéraire. Elle fut fort variée et l'auteur la conte avec humour. Mais il est visible qu'il souffrit pourtant de quelques mécomptes. Il ne paraît pas que l'un des moindres ait été de voir élire à l'Académie, au lieu de gens de sa valeur, des inconnus comme un certain Julien Viaud, lieutenant de vaisseau, qui a signé quelques livres d'un pseudonyme : Pierre Loti.

M. Georges Michel est allé, il y a quelques mois, rejoindre dans la tombe son maître Léon Say. Il lui avait auparavant consacré une biographie qui leur fait honneur à tous deux[1]. Rédigée d'après une foule de documents, dont un certain nombre étaient inédits, elle constitue un récit nourri et presque complet de toute la carrière du grand économiste. Écrite par un ami et un disciple, elle ne tombe pas dans le panégyrique, et si quelques lecteurs sont tentés de regretter la manière un peu personnelle parfois dont l'écrivain embrasse les idées de son héros, ce défaut n'en eût sans doute pas été un aux yeux de ce dernier, qui détestait toute affectation d'indifférence dans les matières économiques et politiques. Son caractère et sa physionomie générale se détachent bien d'ailleurs de la biographie de M. Michel, et ceux même qui ne partageraient pas toutes les opinions de M. Léon Say garderont une respectueuse admiration pour les services qu'il a rendus et la carrière singulièrement active et féconde qu'il a parcourue. Il fut assurément avant tout un grand financier; il fut de plus un véritable homme de gouvernement et il faut regretter, non pour lui seulement, mais pour notre pays, que les événements et les inaptitudes de son caractère à se plier aux tendances sociales et politiques nouvelles l'aient prématurément écarté des affaires. Il a manqué peu de chose à ce grand honnête homme pour être un très grand ministre, et ce n'est pas sans un sentiment de tristesse, dans nos temps de désordre politique et social, que l'on voit se terminer à l'écart de nos affaires l'existence de cet homme qui eût été si capable d'être l'excellent « commis » d'une république parlementaire.

1. Georges Michel, *Léon Say, sa vie et ses œuvres*. Paris, Calmann-Lévy, 1899, 1 vol. in-8°, 581 p.

On lira avec estime et considération le livre que M. Étienne LAMY a publié sous le titre *la France du Levant* et qui s'intitulerait plus exactement, sinon plus euphoniquement, *la France dans le Levant*[1]. Il est écrit dans un style ample, abondant, qui n'est pas exempt d'une certaine recherche et aux *concetti* duquel il serait agressif de chercher noise, ce genre étant consacré depuis longtemps sous la rubrique : académique. Les considérations qui y sont développées sont vastes et de grande allure. La thèse générale du livre est simple. La France a été le champion de la chrétienté contre l'Islam. Elle a été prédestinée à ce rôle historique et en cette qualité a sauvé la civilisation. Elle a manqué à la tâche du jour où elle a accepté l'alliance temporaire avec lui. C'est alors que s'est affaiblie sa situation en Orient, au triple point de vue politique, commercial et religieux. Elle se relèvera le jour où elle rentrera dans ses véritables fonctions et se fera vis-à-vis de l'Europe et de l'empire ottoman le champion pacifique, mais intelligent, des nationalités slaves et du génie catholique. Des considérations politiques et philosophiques fort intéressantes abondent dans cet ouvrage, qui est d'une lecture réellement instructive et profitable. D'autres auraient pu être supprimées sans inconvénient. Parmi celles-ci figurent les inévitables regrets sur l'affaiblissement de la natalité en France, dont l'auteur tendrait volontiers à rendre responsable les gouvernements de la troisième République. Il n'est pas possible non plus de s'attacher bien sérieusement au vœu qui termine le volume et qui consiste dans la conversion de la Russie au catholicisme. Ce n'est pas d'hier qu'un publiciste catholique, M. de Laveleye, remarquait la décadence morale et politique des puissances catholiques, et imaginer une combinaison de ce genre est singulièrement méconnaître à la fois la situation actuelle du catholicisme et celle des esprits dans l'empire des tsars.

Des livres tels que celui qui vient d'être publié sous le nom de Paul BERT[2] ne sont pas pour amener la réalisation des vœux de M. Lamy. Il n'est pas besoin de souligner que ce ne sont pas les seules études historiques qui ont à revendiquer le volume intitulé *le Cléricalisme*. C'est un recueil d'extraits de ses œuvres et de ses discours, répartis en trois livres : *les Jésuites et la morale; le Cléricalisme et l'École; l'Église et la République*. M. Aulard l'a fait

1. Étienne Lamy, *la France du Levant*. Paris, Plon et Nourrit, 1900, 1 vol. in-8°, III-385 p.

2. Paul Bert, *le Cléricalisme. Questions d'éducation nationale*. Paris, Armand Colin, 1 vol. in-18, X-326 p.

précéder d'une préface où il précise l'esprit dans lequel il a été constitué. Nous n'avons pas ici à en discuter la thèse. Il nous suffit de rappeler que, le cléricalisme étant un courant de pensée d'une force incontestable et d'une valeur historique réelle, M. Paul Bert s'est montré un de ses plus vigoureux adversaires et a accumulé contre lui les critiques les plus abondantes. Ses adversaires même, à la lecture du nouveau volume qui vient de paraître, ne pourront méconnaître la précision et la force de ses attaques, non plus que la forme piquante et saisissante qu'il leur a donnée. Ce sont de fort beaux morceaux de polémique tour à tour ironique ou passionnée et telle séance de la chambre des députés que nous fait revivre le compte-rendu officiel mérite de rester historique.

Un des traits caractéristiques de l'histoire sociale de la France dans ces vingt dernières années est le développement graduel, quoiqu'encore insuffisant, de l'association professionnelle, de laquelle nombre de chercheurs attendent l'affranchissement définitif des classes laborieuses. Toutes les associations existantes doivent leur existence à la loi Waldeck-Rousseau de 1884 sur les syndicats professionnels. M. de Rocquigny vient de montrer dans un volume important quelle application en a été faite dans le monde rural[1]. Les syndicats agricoles ont eu une origine et un développement fort différents de ceux des syndicats ouvriers et industriels. Si leur rôle social et politique est moins actif, ils n'en ont pas moins accompli une grande tâche en s'étant consacrés activement à faciliter l'exploitation du sol et à améliorer les conditions générales d'existence de leurs membres par la coopération et la mutualité. M. de Rocquigny retrace leur développement et leur œuvre matérielle et morale avec une compétence bien informée et voit en eux un puissant agent de la transformation matérielle et sociale de nos campagnes. Leur nombre est actuellement de 2,500, groupant 800,000 agriculteurs. Ce chiffre, encore restreint relativement à l'énorme développement des institutions du même ordre dans d'autres pays, en Belgique par exemple, atteste cependant l'importance de ce mouvement.

Parmi les livres qui se préoccupent de notre décadence, celui du baron Charles Mourre[2] mérite une place honorable. Ainsi que l'indique l'épigraphe qu'il met en tête de son volume, « les Causes pré-

1. Comte de Rocquigny, *les Syndicats agricoles et leur œuvre*. Paris, Armand Colin, 1 vol. in-18, VIII-412 p.

2. Baron Charles Mourre, *D'où vient la décadence économique de la France*. Paris, Plon et Nourrit, 1 vol. in-18, 460 p.

sentes expliquées par les causes lointaines, » l'auteur estime que notre décadence économique actuelle n'est pas due à des phénomènes récents et accidentels, mais qu'il faut remonter assez haut dans notre histoire pour en trouver l'origine véritable. Sans s'abandonner, heureusement, aux rêveries de l'anthropologie, il recherche jusque dans les premiers siècles de notre vie nationale les traits constitutifs de notre caractère. Encore qu'on puisse différer d'interprétation avec lui, nul ne méconnaîtra l'intelligence ni la valeur de ses considérations. Les conclusions de l'ouvrage, assez pessimistes en somme, ne sont pas cependant désespérées : une politique protectionniste moins étroite, une décentralisation vigoureuse, la liberté de tester, le dégrèvement des familles aisées nombreuses, un impôt sévère sur les restreintes, l'utilisation dans un intérêt économique de notre goût pour la noblesse et la décoration, l'abaissement des salaires des fonctionnaires lui paraissent des mesures susceptibles de produire beaucoup de bons résultats. L'ouvrage se complète par deux brèves études où M. Mourre étudie par la même méthode les causes de la prospérité économique actuelle de l'Allemagne et de l'Angleterre et deux appendices intéressants où il réfute la théorie de M. Demolins sur la supériorité des Anglo-Saxons et examine ce que doit être l'histoire.

Quittant la France, signalons l'ouvrage déjà ancien de M. L. Nemours Godré sur O'Connell, qui vient d'être l'objet d'une deuxième édition[1]. La figure du grand agitateur irlandais est de celles qui s'imposent à la curiosité, non des historiens seulement, mais du grand public; et ce n'est pas encore de nos jours que le règne de la justice est venu pour l'Irlande, malgré les efforts du « libérateur » et de ses successeurs. Le passé que fait revivre M. L. Nemours Godré est donc singulièrement vivant et son récit a toute l'actualité d'un livre d'histoire contemporaine. Tout en reconnaissant l'abondance des documents auxquels il a recouru, il doit être permis discrètement de regretter le mode dans lequel il les a employés. Le lecteur non catholique sera toujours désagréablement frappé du ton d'édification, de la volonté de panégyrique à tout prix et en toute circonstance qui règne dans l'ouvrage; et il sera amené à une défiance, parfois injustifiée, vis-à-vis du héros qui inspira tant de sentiments un peu indiscrets. La vie d'O'Connell n'est pas une vie de saint. Ou s'il fut saint, il le fut à la manière de ces saints batailleurs des

1. L. Nemours Godré, *Daniel O'Connell. Sa vie, son œuvre*, 2e édit. Paris, 1900, 1 vol. in-12.

vieilles légendes ou de ces prélats belliqueux du moyen âge qui ne reculaient devant rien pour manifester la foi; et c'est un peu diminuer la figure du grand tribun, braillard, trivial et puissant, que de la réduire parfois, non toujours, aux proportions d'un saint de vitrail qui aurait revêtu une robe d'avocat.

En contraste saisissant, celle du roi Louis II de Bavière que retrace M. Jacques Bainville dans un récent volume[1] relèvera toujours plutôt de la légende que de l'histoire. Avec quelque soin que l'auteur se soit appliqué à déterminer d'une façon précise les traits du personnage, il gardera un coin de mystère. Oui, sans doute, Louis II ne fut en somme qu'un déséquilibré, médiocrement artiste, démesurément romanesque et orgueilleux, et qui finit dans la démence après un règne misérable où définitivement la Bavière s'absorba dans l'unité allemande. Mais quoi qu'arrivent à démontrer les érudits, le souvenir des hommes maintiendra une auréole autour du « roi vierge, » du « roi fou » qui, au printemps de sa vie, se passionna à manifester au monde le génie de Wagner, et dont la mort s'enveloppe de tant d'obscurité et de poésie. Au fond, l'histoire n'a pas grand'chose à voir au personnage, tant son rôle fut quelconque et effacé. Mais il demeure symbolique comme un représentant de certaines tendances de l'âme allemande, démesurément grossies en lui. Au moment même où le chancelier de fer personnifiait avec puissance toute l'énergie volontaire et brutale de la Germanie, le pauvre roi Louis en exprimait le mysticisme effréné et romanesque. De nos jours la légende a tort devant l'histoire. Louis est mort fou, l'Allemagne a cessé de rêver. L'empire construit par Bismarck est un et fort; et quoi qu'on en ait cru, ce n'est pas Lohengrin qui préside à ses destinées. A ce point de vue, la biographie de M. Bainville a l'intérêt poignant et un peu pénible d'une autopsie.

On lira avec beaucoup de plaisir également les impressions de voyage de M. Pierre Morane dans des régions peu connues de l'empire russe : Finlande et Caucase[2]. Elles ne constituent ni une histoire ni une description complète des pays qu'il a visités. Elles sont néanmoins beaucoup plus que les sensations à fleur de peau d'un touriste banal. M. Pierre Morane connait la langue des provinces qu'il a parcourues, a pu en faire causer les habitants, en a étudié l'histoire. Il nous montre avec un grand effort d'impartialité la situation

1. Jacques Bainville, *Louis II de Bavière*. Paris, Perrin, 1 vol. in-16, IX-310 p.

2. Pierre Morane, *Au seuil de l'Europe. Finlande et Caucase*. Paris, Plon et Nourrit, 1900, 1 vol. in-18, 286 p.

morale et matérielle de la Finlande, sur laquelle l'attention du monde européen vient d'être vivement attirée par les sévérités de l'empereur Nicolas II. Peut-être lira-t-on plus volontiers encore telles pages où il nous décrit les populations si variées du Caucase. En particulier tout ce qui concerne les sectaires religieux russes de cette région est très bien vu et très curieux. Les fameux doukhobortses lui fournissent un chapitre des plus pittoresques. M. Morane nous retrace leur origine, l'histoire de leur schisme, et enfin le dernier exil de la fraction la plus exaltée : elle paraît d'ailleurs destinée à s'éteindre, malgré l'action étendue qu'elle exerce, à cause de sa volonté de triompher des sens et de renoncer à se multiplier.

Les livres sur les pays étrangers, même à l'Europe, et sur les questions coloniales se multiplient. Il serait à souhaiter que beaucoup de nos officiers coloniaux suivissent l'exemple du capitaine Gosselin[1], qui vient de consacrer un volume fort substantiel à la région dont il fut l'administrateur. Son étude a pour but de nous faire connaître la province de Cam-Min, qui fait partie du Laos, et où il séjourna en 1897. C'était alors un pays presque neuf, habité par un peuple doux et paresseux, fort différent des Annamites, et dont les richesses étaient à peine soupçonnées. Le capitaine Gosselin s'est appliqué à nous décrire soigneusement cette région, l'esprit et l'histoire de ses habitants, le parti qu'il serait possible à une colonisation intelligente de tirer de cette contrée. Le Laos a été enlevé au Siam depuis le traité de 1893, où sa frontière fut fixée au Mékong; il est sous notre protectorat et paraît susceptible, d'après le récit du capitaine Gosselin, d'une exploitation avancée du jour où une initiative européenne parviendrait à tirer les habitants de leur torpeur séculaire. Plusieurs appendices complètent le volume et renferment des renseignements divers qui seront fort appréciés par les érudits autant que par les camarades et les successeurs du capitaine Gosselin : ceux-ci lui seront certainement reconnaissants de leur avoir tant facilité l'intelligence d'une région encore aussi inconnue.

Un livre comme celui que M. Chailley-Bert vient d'écrire sur *Java et ses habitants*[2] est beaucoup plus utile que beaucoup de controverses théoriques sur la colonisation. M. Chailley-Bert, qui est un économiste distingué, comme chacun sait, est allé à Java. Il y a

1. Capitaine Gosselin, *le Laos et le protectorat français*. Paris, Perrin, 1 vol. in-16, 349 p.

2. J. Chailley-Bert, *Java et ses habitants*. Paris, Armand Colin, 1 vol. in-18, x-375 p.

passé plusieurs mois et nous a transmis le résultat de ses observations, autant dans la pensée de nous instruire que dans celle de faire progresser la science. Il a décrit avec pittoresque et clairvoyance la société indigène dans ses différents éléments et la société européenne; la concurrence économique qui sévit entre Européens et Orientaux; la question chinoise qui est si importante; la concurrence politique de plus en plus notable des Hollandais et des Javanais; les problèmes que soulève l'éducation indigène. Rendant largement hommage au caractère pratique que de tout temps les Hollandais ont apporté à leur exploitation, à la manière de plus en plus perfectionnée et morale dont ils se sont efforcés de jouer leur rôle en Orient, il ne dissimule pas néanmoins les ombres qui obscurcissent à l'heure actuelle le tableau de leur colonisation. La situation économique est, par suite des concurrences étrangères, moins prospère qu'il y a cinquante ans; la situation politique se complique par suite de la nécessité toujours plus visible de donner une place aux Javanais dans le gouvernement de leur pays. L'administration européenne, composée de fonctionnaires excellents, a trop à faire et prétend trop diriger, vexant à la fois les colons et les indigènes. Il faut réagir contre ces habitudes qui, en se perpétuant, pourraient créer des difficultés réelles. On y arrivera en faisant bénéficier avec précaution les indigènes d'une éducation proportionnée à leurs aptitudes, en préparant l'avènement d'un régime plus libéral, en diminuant le nombre et la tâche des fonctionnaires blancs. Tels sont les desiderata d'un grand nombre d'Européens dont M. Chailley-Bert se fait modestement l'écho. Il faut recommander la lecture de son livre à tous ceux qu'intéressent les questions de colonisation. Regrettons que par un soin visible d'éviter tout appareil scientifique pédantesque ou indigeste, il soit arrivé assez fréquemment à un style heurté et contourné qui en devient parfois obscur. La lecture du livre n'en est pas moins en général aussi aisée que fructueuse. Un appendice intéressant est consacré à l'institut botanique de Buitenzorg.

C'est également sur place que M. Pierre Leroy-Beaulieu est allé étudier *la Rénovation de l'Asie*[1]. Sous ce titre, il a réuni en les complétant un certain nombre d'articles parus dans la *Revue des Deux-Mondes* et l'*Économiste français* au cours de ces deux dernières années. Il y a particulièrement examiné de quelle manière s'est faite la pénétration des hommes et des idées de l'Occident dans trois des

1. Pierre Leroy-Beaulieu, *la Rénovation de l'Asie*. Paris, Armand Colin, 1 vol. in-18, XII-482 p.

parties de l'Asie qui sont demeurées longtemps les plus réfractaires à leur influence, à savoir : la Sibérie, le Japon et la Chine. Toutes ces études ont le mérite d'être le fruit d'observations personnelles; elles sont écrites généralement d'une plume alerte et facile et attestent une connaissance suffisante des événements diplomatiques de ces derniers temps et des matières de l'économie politique. Il est inévitable par ailleurs qu'elles deviennent assez aisément superficielles. M. Pierre Leroy-Beaulieu a voulu expliquer les contrées dont il étudiait la physionomie actuelle; il a donc dû entrer dans des développements historiques et géographiques considérables qui, fort utiles pour le grand public, ont souvent empiété sur les résultats de son enquête propre. On ne pouvait d'autre part lui demander dans un voyage de quelques mois de pénétrer à fond l'âme de races très différentes et les singuliers enchevêtrements de la politique internationale. La meilleure partie de son œuvre de beaucoup est celle qui étudie la Sibérie; les détails abondants et précis sur le transsibérien, sa construction et son avenir, sont des plus intéressants. L'auteur a ensuite retracé avec clarté la prodigieuse fortune du Japon dans la deuxième moitié de notre siècle et ses conclusions sont très favorables au développement de cette nouvelle puissance. On sera moins satisfait des chapitres consacrés à la Chine. Il faut reconnaître qu'il est singulièrement difficile de pénétrer le cas de l'homme malade de l'Extrême-Orient. M. Leroy-Beaulieu a montré clairement toutes les compétitions qui s'agitent autour de lui et les considérations générales qu'il énonce sur la politique des diverses nations européennes en Orient, leurs intérêts, et les résultats acquis par elles résument fort exactement les événements de ces dernières années. Les résultats, hélas! en Extrême-Orient comme ailleurs, ne sont pas très brillants pour nous, moins encore politiquement qu'économiquement. Il faut regretter que M. Leroy-Beaulieu, dont certains articles sont déjà anciens, n'ait pas remis au courant les statistiques qu'il transcrit et dont plusieurs sont vieilles.

Le livre que M. René Pinon a publié avec la collaboration de M. Jean de Marcillac, sous le titre de *la Chine qui s'ouvre*[1], complétera utilement le volume de M. Leroy-Beaulieu. Il se compose de trois articles parus antérieurement dans la *Revue des Deux-Mondes* et qui traitent : 1° de la guerre sino-japonaise et de la pénétration étrangère en Chine de 1894 à 1897; 2° de l'affaire de Hiao-

1. René Pinon, Jean de Marcillac, *la Chine qui s'ouvre*. Paris, Perrin, 1 vol. in-16, XI-306 p.

Tcheou et du protectorat religieux en Chine; 3° de la position de la France en 1900 dans la question d'Extrême-Orient. Les chapitres d'histoire générale sont complétés par une série d'appendices fort bien étudiés dont le plus important est consacré à la description des chemins de fer chinois à la veille du mouvement révolutionnaire qui vient d'éclater, et par des reproductions de documents diplomatiques et autres. Le livre, bien écrit, est fort instructif. La question du partage, ou, si l'on préfère, de l'exploitation économique de la Chine, constitue une question d'Extrême-Orient aussi importante et aussi féconde en complications et en surprises que la question d'Orient elle-même : M. Pinon a fort clairement retracé les phases différentes de l'assaut que donnent les puissances européennes et le Japon à l'empire du Milieu, les difficultés qui se lèvent entre elles, les causes évidentes ou cachées qui les font agir. Il montre judicieusement que le rôle de la France y doit être considérable, ses intérêts y étant appréciables et pouvant le devenir davantage. Il ne faudrait pas cependant que la manie conquérante qui nous pousse à acquérir des colonies que nous n'exploitons pas déguisât le seul intérêt réel que doit poursuivre notre politique en Chine: c'est-à-dire l'exploitation de la Chine méridionale par le Tonkin, nos relations avec le gouvernement céleste devant se borner par ailleurs à empêcher qu'il devienne l'instrument de telle puissance européenne dont les agissements seraient dangereux pour nous.

André Lichtenberger.

ESPAGNE.

(1897-1898.)

C'est dans les revues encyclopédiques ou spéciales qu'on trouve la plus grande partie du mouvement bibliographique espagnol concernant l'histoire. Le livre circule très peu, se vend très mal, et les auteurs reculent devant les difficultés économiques d'une publication qu'ils trouvent, presque toujours, assez facilement dans les recueils périodiques. Un bulletin qui renferme seulement des indications sur les livres sera toujours, pour l'Espagne particulièrement, incapable de donner une idée exacte de l'activité littéraire des érudits. C'est pour cela que le bulletin des deux années indiquées sera relativement maigre.

Histoire ancienne. — La question des origines du peuple basque est une des plus obscures et des plus attrayantes aussi. Au Congrès géographique, tenu à Londres en 1895, elle a été discutée par M. Lévy D'Abartiague et autres rapporteurs. M. R. Torres Campos a rendu compte de cette discussion dans son livre sur *la Géographie en 1895*[1], avec des compléments relatifs aux sources espagnoles oubliées par les congressistes. Naturellement, aucune solution définitive ne se dessine; mais il faut remarquer la tendance très accentuée vers l'origine américaine des Basques à travers l'Atlantide, opinion qui prend un nouvel essor parmi les érudits.

Malgré les études de Hübner, de Fernández Guerra et d'autres auteurs, la géographie politique de l'Espagne ancienne est encore très incomplète. M. Costa a soulevé, dans ses recherches sur Viriate, un doute assez curieux sur les limites de la Lusitanie, nom qui, d'après lui, serait applicable à deux régions différentes, l'une du côté du Portugal, l'autre du côté de l'Aragon.

C'est la même thèse à peu près que soutient M. Arenas Lopez dans son livre sur la Lusitanie celtibérienne[2]. Certainement, il y a de bonnes raisons pour se méfier des divisions géographiques trop arrêtées qu'on lit dans certains auteurs, surtout si on les étend à toutes les époques de la domination romaine. Strabon semble quelque part dans sa *Géographie* donner du fondement aux doutes pour ce qui

1. *La Geografia en* 1895. Madrid, 1897, 287 p.
2. *Revindicaciones históricas. La Lusitania celtibérica.* Guadalajara, 1897, 74 p.

concerne la province lusitanienne. M. Pérez Pujol, qui a étudié minutieusement les divisions provinciales de l'Espagne romaine dans le tome I de son *Histoire des institutions sociales de l'époque wisigothique*, ne voit pas qu'il y ait lieu de poser un problème de ce genre. Tout en me déclarant étranger à ces questions trop spéciales, je crois que la thèse de MM. Costa et Arenas mérite d'être prise en considération.

L'épigraphie latine espagnole a dans Hübner son maître indiscutable et unique. Cependant, les monumentales œuvres du savant professeur de Berlin ne sont pas aisées à manier et se trouvent assez peu répandues en Espagne. Il faut donc louer tout travail qui tend à vulgariser telle ou telle partie des grands recueils du *Corpus*. C'est ce qu'a fait M. R. del Castillo[1] pour l'épigraphie opthalmologique dans un petit pamphlet orné de quelques gravures. Les recherches numismatiques ont reçu une notable addition avec le rapport de M. Caballero Infante[2] sur les monnaies et barres d'or et d'argent trouvées récemment à l'emplacement de l'ancienne Italique, et un autre érudit de Séville, M. Fernández Lopez, connu déjà par ses travaux sur le trésor des monnaies wisigothiques, découvert il y a peu de temps, a résumé, dans son discours de réception à l'Académie sévillane des lettres, les modernes découvertes faites à Carmona[3], siège de la fameuse nécropole romaine et pré-romaine.

Moyen age. — Après le beau livre de M. Pérez Pujol, tout semble peu important en ce qui concerne l'histoire de l'époque wisigothique. La monographie de MM. Fernández Guerra et Hinojosa, dont nous avons parlé dans un bulletin précédent, a changé de main avant la fin du premier volume. Le second appartient déjà en entier à M. Rada y Delgado, très connu surtout par ses publications archéologiques et qui a étudié tout particulièrement les restes artistiques, certains ou probables, des temps wisigothiques[4].

A des siècles plus rapprochés se rapportent les deux excellents volumes de Dom Férotin sur l'abbaye de Silos. L'un d'eux est un recueil des chartes de l'abbaye[5] et comprend, outre l'étude des sources utilisées par l'auteur et une liste des abbés, 572 documents; ceux qui sont antérieurs au xiiie siècle ont été reproduits en entier et les

1. *Epigrafia oftalmológica hispano-romana*. Córdoba, 1897, 20 p.

2. *Aureos y barras de oro y plata, encontrados en el pueblo de Santiponce, al sitio que fué Itálica*. Sevilla, 1898, 47 p.

3. *Modernos descubrimientos arqueológicos de Carmona*. Sevilla, 1897, 47 p.

4. *Hist. de Españades de la invasión de los pueblos germánicos, hasta la ruina de la monarquia visigoda*, II. Madrid, 1897, 462 p.

5. *Recueil des chartes de l'abbaye de Silos*. Paris, Leroux, 1897, xxiv-624 p.

autres en extrait. Des notes géographiques, historiques et diplomatiques illustrent le texte, et le livre est terminé par des index très utiles pour les noms de personnes et lieux et pour les mots de sens obscur. Le second volume est une histoire de l'abbaye[1], depuis sa fondation jusqu'en 1835. Un appendice très important est le catalogue des mss. qui appartenaient jadis à l'abbaye et qui se trouvent aujourd'hui disséminés dans différentes archives et bibliothèques. La partie archéologique est remarquable et est enrichie de planches. Comme l'a fait remarquer M. Ménendez Pidal, dans le savant compte-rendu de l'ouvrage de Dom Férotin[2], celui-ci a négligé l'histoire juridique et politique de l'abbaye, très intéressante, comme celle de Sahagún et d'autres monastères qui jouirent du pouvoir seigneurial sur la population civile. La tâche était engageante, après avoir publié dans le cartulaire la charte de privilèges (*fuero*) donnée à l'abbaye par Alphonse VII (1135), et nous regrettons cette lacune dans une œuvre aussi importante.

Une utile contribution à l'étude des mozárabes, classe sociale dont le rôle et la condition juridique pendant la reconquête sont moins bien connus qu'on ne le pense, a été apportée par M. Pons[3], avec ses notes sur les documents juridiques de caractère privé concernant les mozárabes de Tolède, qui se trouvent aux Archives nationales. Les documents sont au nombre de 130; les plus anciens datent de l'an 1082 et les plus récents de 1288; ils renferment des données très curieuses sur les mœurs tolédanes du XIe au XIIIe siècle.

Le discours de M. Uhagon sur les Ordres de chevalerie[4] a déjà été signalé aux lecteurs de la *Revue historique* par le compte-rendu de M. Desdevises du Dézert.

Sur l'époque des rois catholiques, qui, en un certain sens, clôt le moyen âge, je n'ai à mentionner que le volume II de l'Histoire de M. Balaguer[5], qui n'ajoute rien à ce que nous connaissions déjà.

Histoire moderne. — Le recueil de documents inédits entrepris par les Jésuites[6] continue de paraître par livraisons mensuelles. Aux séries dont nous avons parlé dans le bulletin précédent, il faut ajouter celle de la *Vie de saint Ignace de Loyola*, par le P. J.-A. de

1. *Histoire de l'abbaye de Silos.* Paris, Leroux, 1897, x-368 p. Cf. *Revue historique*, LXV, 115.
2. *Rev. crit. de hist. y liter. esp.* Mai-juin 1897.
3. *Apuntes sobre las escrituras mozárabes toledanas que se conservan en el Archivo histórico nacional.* Madrid, 1897, 320 p.
4. *Ordenes militares.* Madrid, 1898, 144 p. Voir *Rev. hist.*, LXXI, 165.
5. *Los Reyes Católicos.* Madrid, 1897, 536 p.
6. *Monumenta historica Societatis Iesu.*

Polanco[1], et le recueil des Lettres très remarquables du P. Nadal[2]. Le *Memorial histórico español* a donné, dans son tome XVIII, la fin du voyage en Portugal de J. Cornide en 1800[3]. Un très curieux document est le poème d'un maure espagnol (*morisco*), du XVIe siècle probablement, qui raconte son voyage à la Mecque. L'auteur est anonyme; il habitait le village de Puey-Monzón (Aragon). Il visita Tunis, Alexandrie, le Caire et l'Arabie; de retour en Espagne, il écrivit en espagnol, mais avec des caractères arabes, le récit de son pèlerinage, qui offre ainsi un exemple de la littérature dite *aljamiada*. Quelques fragments avaient été publiés dans la *Colección de textos aljamiados* de MM. Gil, Ribera et Sánchez. M. Gil en avait aussi donné, dans la revue *El Archivo*, une transcription avec des commentaires. Maintenant, c'est l'arabisant M. Pano qui fait paraître une édition complète des vers du pèlerin de Puey-Monzón[4], dans la *Colección de estudios árabes*, avec des notes et des explications considérables.

Une importance plus générale doit être attribuée à l'*Historia de las Comunidades de Castilla*[5] qui a commencé de paraître dans le *Memorial histórico*. Elle forme un vaste recueil de 7,500 documents réunis par M. Danvila qui a, par conséquent, presque doublé un premier fonds de 3,820 actes constitué par l'archiviste M. Tomillo. Le mouvement des *Comunidades*, qui troubla le règne de l'empereur Charles-Quint, quoique étudié à plusieurs reprises par divers auteurs, n'est pas bien connu, et le service rendu à l'histoire par MM. Tomillo et Danvila est vraiment considérable. L'ouvrage, en cours de publication, contiendra six volumes, plus un pour les index, avec des gravures. Pour en donner les résultats, il faut attendre la fin de la publication. Un recueil d'un caractère analogue, mais plus modeste, a été formé par M. Quadrado; il concerne les enquêtes sur les partisans des *Germanies* à Majorque[6]. Il est publié, avec pagination à part, dans le *Boletin de la Sociedad Arqueólogico Luliana*.

Le grand ouvrage de M. Fernández Duro sur la marine espagnole continue à paraître avec les mêmes soins et la même richesse de

1. *Vita Ignatii Loiola.*
2. *Epistolae P. Nadal.*
3. *Estado de Portugal en el año de* 1800, III. Madrid, 1897, VIII-333 p.
4. *Las coplas del peregrino de Puey Monçon.* Zaragoza, 1897, XLVIII-306 p., avec des gravures et une carte.
5. *Historia crítica y documentada de las Comunidades de Castilla*, I et II. Madrid, 1898, 584 et 803 p.
6. *Informacions judicials sobre'ls adictes á la Germania.* Mallorca, 1897-98.

détails dont nous avons parlé à propos du premier et du second volume. Les tomes III et IV[1] embrassent la période comprise entre 1527 et 1650, une des plus importantes dans les relations internationales et l'expansion coloniale de l'Espagne.

Au règne de Philippe II appartient l'histoire de la guerre pour l'annexion du Portugal, écrite par M. Suarez Inclan[2]; son principal mérite consiste dans la publication de documents qui complètent les renseignements déjà fournis par les historiens antérieurs, parmi lesquels il ne faut pas oublier M. Cánovas dans ses *Estudios sobre Felipe IV*.

MM. Morel-Fatio et Paz y Mélia ont rendu service à l'histoire du XVIIIe siècle en publiant la vie de Charles III[3], écrite par le comte de Fernán-Nuñez, dont Morel-Fatio a parlé avec son habituelle érudition dans la seconde série de ses *Études sur l'Espagne*. Bien qu'après la publication de l'Histoire du P. Muriel, cette *Vie* du roi réformateur ne présente pas toutes les nouveautés qu'elle aurait offertes antérieurement, elle est toujours utile et fait mieux connaître à la fois l'époque et le curieux personnage qui en est l'auteur.

Histoire contemporaine. — Il faut citer en premier lieu l'*Histoire de la guerre de l'Indépendance*[4], arrivée à son dixième volume et dans laquelle M. Gómez Arteche va peu à peu rectifiant les nombreuses erreurs commises par les auteurs étrangers et espagnols et comblant les lacunes d'autres historiens au point de vue militaire. Aux luttes politiques se rapporte le nouveau livre de M. Villalba, *Dos regencias*[5] (celles de Marie-Christine et du général Espartero), ouvrage de vulgarisation écrit avec chaleur et même avec passion. Divers épisodes et moments des guerres carlistes sont racontés par M. Nogués dans ses Mémoires, *Aventuras y desventuras de un soldado viejo*[6], et par M. Brea dans sa *Campaña de Norte*[7]. Le rôle militaire des soldats de la province d'Alava pendant la guerre d'Afrique (1859-60) a été exposé par M. Soto[8], et l'histoire particulière de la gendarmerie espagnole (*Guardia civil*) a été esquissée par M. E. de

1. *Armada española...* Madrid, 1897-98, 522 et 530 p.
2. *Guerra de anexión de Portugal durante el reinado de Felipe II.* Madrid, 1897-98, 2 vol., XXIV-435 et 432 p.
3. *Vida de Carlos III escrita por el conde de Fernán-Nuñez.* Madrid, 1898, 2 vol. XXII-420 et 426 p.
4. *Guerra de la Independencia. Historia militar de España de* 1808 *à* 1814, vol. X. Madrid, 1897, 567 p.
5. Madrid, 1897, 306 p.
6. Madrid, 1898.
7. Barcelona, 1897, 324 p.
8. *El tercio alavés en la guerra de Africa.* Vitoria, 1897, 133 p.

LA IGLESIA[1]. Pour l'étude des relations internationales de l'Espagne, on consultera utilement le recueil des traités et conventions continué par M. OLIVART[2].

HISTOIRE LOCALE. — Cette histoire continue à être le genre le plus en faveur, quoique généralement assez médiocre. De l'*Histoire générale de Biscaye*, de M. LABAYRU[3], tout ce qu'on peut dire c'est qu'elle est inutile. A titre de document, il faut signaler le recueil de *Fueros, privilegios, franquicias y libertades de Vizcaya*[4]. M. ECHEGARAZ, le diligent annaliste de Saint-Sébastien, a réuni dans le tome XXVI de la *Biblioteca Bascongada*[5] plusieurs de ses notes érudites. M. DE LA TORRE DE TRATIERRA a donné la seconde partie de sa monographie de *Cuellar*[6] couronnée par l'Académie de l'histoire. Plus importante est l'esquisse de M. CALLEJA sur le château d'Alcalá la Vieja[7]. L'Andalousie fournit une excellente et volumineuse histoire du municipe de Séville[8], enrichie de plusieurs documents, par M. GUICHOT, un livre de *Recuerdos gaditanos* de M. DOMINGUEZ[9] et un autre sur Chiclana[10]. Les Asturies sont bien représentées par une monographie de la ville d'Avilés (dont le *Fuero* a tant préoccupé les historiens de notre langue et de notre droit), écrite par M. GARCIA SAN MIGUEL[11]; une autre de Gijón, par M. RATO[12], et deux volumes de la *Biblioteca Asturiana*, dont le premier est dédié à la commune de *El Franco* et l'autre à celle de *Boal*. Leurs auteurs MM. FERNANDEZ[13] et ACEVEDO[14] s'étaient signalés auparavant par des études d'épigraphie et d'ethnographie asturienne. A l'histoire de l'Aragon et de la Navarre au XVe siècle appartient l'ouvrage de M. RUANO sur le roi Jean II et le

1. *Reseña histórica de la Guardia Civil, desde la creación de este cuerpo hasta la revolucion de* 1868, *seguida de un apéndice bibliográfico*. Madrid, 1898, XVI-233 p., avec grav.
2. *Colección de los tratatos, convenios y documentos internacionales... Reinado de D. Alfonso XII*, 1880-85, t. II. Barcelona, 1897, XXVI-591 p.
3. *Historia general de Bizcaya*, II. Bilbao, 1897, 877 p.
4. *Fueros, privilegios, franquicias y libertades del Señorio de Vizcaya*. Bilbao, 1897, XV-415 p.
5. *Trabajos de un cronista*. Bilbao, 1898, 205 p.
6. Madrid, 1897, 308-XL p.
7. *Alcalá la Viega. Apuntes para una monografia de este castillo*. Guadalajara, 1898, 26 p.
8. *Historia del Ayuntamiento de Sevilla*, II (1516-1701). Sevilla, 1897, 376 p.
9. Cadiz, 1897, 718 p.
10. Cadiz, 1898, 120 p.
11. *Avilés*. Madrid, 1897, XXV-362-92-8 p.
12. *Monografía histórica de Gijón*. Gijón, 1897, 248 p.
13. *El Franco y su Concejo*. Luarca, 1898, 212 p.
14. *Boal y su Concejo*. Oviedo, 1898, 116 p.

prince de Viana[1]. La bibliographie historique des Baléares, très riche en travaux de revues, n'offre qu'une petite étude de M. Fajarnés sur le progrès de la population de la ville de Calvia[2], depuis le XIIIe siècle.

La Catalogne a plus à nous donner. Le patriotisme local est responsable de la publication faite, sans critique, d'une certaine chronique du XVe siècle, relative au comte d'Urgell, qui prétendit à la succession de la couronne d'Aragon en même temps que Ferdinand Ier[3]. Le texte insiste sur les particularités de la mort du comte, qui fut, dit-on, violente et provoquée par ses ennemis politiques; mais tous les documents de l'époque sont contraires à cette supposition, comme l'a bien montré M. Jiménez[4]. D'un autre genre sont les *Feuillets historiques du monastère de Pedralbes,* écrits par sœur E. Anzizu[5] et qu'on vient de publier; on retrouve le même caractère documentaire dans le tome VI de la magnifique collection de documents des archives municipales de Barcelone[6], qui comprend les années 1588 à 1597. Le rôle politique de cette grande capitale de la Catalogne au XVe siècle a été étudié par M. Carreras[7], qui a mis bien en relief l'hégémonie, assez souvent insupportable aux autres villes, dont jouissait Barcelone. L'histoire de celle-ci au XIXe siècle a été esquissée par M. Reig[8]. M. Rodón a fait un curieux extrait des chroniques catalanes en ce qui concerne la marine[9], et M. Bori a donné un nouvel abrégé de l'histoire générale de la Catalogne[10], qui, de toute l'Espagne, est le pays le mieux fourni de cette sorte de livres populaires.

Colonies. — Il n'y a pas eu, parmi les américanistes espagnols, d'écrivain plus méritant que M. Jiménez de la Espada. Science, travail, talent critique, tout se réunissait chez lui, et certainement

1. *Don Juan II de Aragón y el Principe de Viana.* 1897, 232 p.
2. *Desarrollo de la población de Calvia desde su origen á nuestros dias.* Palma, 1898, 32 p.
3. *La Fi del comte d'Urgell, segons crónica del segle XV.* Barcelona, 1898, 111 p.
4. *Rev. crit. de hist. y lit. esp.* Janvier 1899.
5. *Fulles historique del Real Monestir de Sta Maria de Pedralbes.* Barcelona, 1897, XV-224 p.
6. *Manuals de novells ardits.* Barcelona, 1897.
7. *Hegemonia de Barcelona en Cataluña durante el siglo XV.* Barcelona, 1898, 58 p.
8. *Barcelona en el siglo XIX.* Barcelona, 1898.
9. *Fets de la marina catalana extrets de las Crónicas de Catalunya.* Barcelona, 1898, XLVII-22 p.
10. *Historia de Cataluña.* Barcelona, 1898, VIII-344 p.

personne n'a mieux que lui utilisé ces facultés, naturelles ou acquises, pendant sa vie laborieuse de voyageur, de géographe, de naturaliste et d'historien. La mort est venue trop tôt nous priver de son concours[1], mais l'œuvre qu'il laisse est abondante et d'une valeur considérable. Un de ses derniers travaux a été la collection de *Relations géographiques des Indes*[2], commencée en 1881, et dont les volumes III et IV ont paru en 1897. L'importance capitale de ces *Relations* est de constater le soin avec lequel les rois d'Espagne et le Conseil des Indes voulurent être minutieusement informés des conditions naturelles, sociales et politiques des pays découverts dans le continent américain, pour mieux pourvoir à son gouvernement et pour mettre mieux à profit ses ressources économiques. Pendant tout le XVIe siècle et une grande partie du XVIIe, les voyageurs et conquérants de l'Amérique ont été pourvus d'instructions pour faire des enquêtes et rédiger des rapports sur les territoires visités, et plus d'une expédition scientifique fut envoyée, avec toutes les conditions nécessaires pour le bon succès de ces entreprises. Ce sont ces rapports que M. Jiménez a recueillis, après un travail acharné, dans les archives; il y a ajouté des préfaces et des notes très savantes. Le tome III en comprend vingt, avec d'autres documents curieux sur l'Équateur et le Pérou; le tome IV, dix-sept, tant relations que lettres et rapports.

La *Colección de documentos inéditos* relatifs aux colonies a publié aussi un volume de *Relaciones* du Yucatán[3]. A M. Gómez Zamora nous devons un traité sur le patronat espagnol et américain[4]. Pour ce qui concerne les voyages de Colomb, il faut citer une monographie de M. Garcia de la Riega sur la *nao* Santa Maria ou *Gallega*[5]. M. Llorrens Torres a donné un recueil d'études historiques et philologiques américaines[6].

L'histoire des îles Philippines continue à être très étudiée. M. Llorrens a commencé la publication par livraisons d'un utile travail d'histoire générale et d'un catalogue des documents existant aux archives des Indes[7], en même temps que M. Torres Lanzas donnait un inven-

1. Il est mort le 3 octobre 1899.
2. *Relaciones geográficas de Indias*, vol. III et IV. Madrid, 1897, XL-276-CLXXV et VII-45-CCXLIII p.
3. *Relaciones del Yucatán*, I. Madrid, 1898, XL-436 p.
4. *Regio patronato español é indiano*. Madrid, 1897, 780 p.
5. *La Gallega*. La Coruña, 1897.
6. *América. Estudios históricos y filológicos*. Madrid, 1898, 204 p.
7. *Hist. general de Filipinas y Catálogo de los documentos referentes á estas islas que se conservan en el Archivo general de Indias*. Sevilla, 1898.

taire descriptif des cartes, plans, etc., conservés dans les mêmes archives[1]. La bibliographie philippine continue dans l'*Archivo bibliográfico* de M. Retana[2], qui a publié le catalogue abrégé de sa bibliothèque[3]. Un érudit américain très distingué, M. Medina, a imprimé aussi dans sa *Colección de documentos inéditos* un volume de *Bibliographie espagnole des Philippines* (1523-1810)[4]. MM. Francia et Gonzalez Parrado ont consacré deux volumes à l'île de Mindanao, avec des documents inédits[5]. Pour l'histoire de cette île, on consultera avec fruit la nouvelle édition (d'après celle de 1667) du livre de F. Combés, qui comprend aussi le Joló[6]. Un épisode militaire fort curieux, l'attaque de Li-Ma-Hong à Manille, en 1574, a été raconté par M. Caro[7]. La révolte des indigènes a donné lieu à deux publications : *La insurrección de Filipinas*, de M. Sastrón[8] et *El Katipunanó el Filibusterismo en Filipinas*, de M. Castillo[9], dont on ne saurait garantir l'impartialité. Sur la campagne de Cuba, il n'y a qu'une étude sur les combats qui eurent lieu devant Santiago, écrit par M. Müller[10].

Le monumental recueil de récits sur la guerre séparatiste du Pérou[11], publié par M. le comte de Torata, est arrivé à son quatrième volume, et les *Annales* si curieuses et instructives de l'Inquisition de Lima, rédigées par M. Palma, ont été imprimées pour la troisième fois[12]. Sur le Paraguay, il y a deux publications importantes de M. Garay. L'une est consacrée à la guerre de l'Indépendance, faite par la vieille colonie espagnole[13], et l'autre au communisme des Jésuites[14]; elle contient des documents inédits non utilisés jusqu'ici pour l'histoire de ce singulier épisode économique.

Biographies. — Les travaux biographiques abondent, mais en général sont assez minces. Il faut signaler spécialement le volumineux

1. Madrid, 1897, 55 p.
2. Vol. IV. Madrid, 1898, 560 p.
3. Madrid, 1898, 696 p.
4. *Bibliografía española de las islas Filipinas*. Santiago de Chile, 1898, 556 p.
5. *Las islas Filipinas. Mindanao. Con varios documentos inéditos*. Habana, 1898, 2 vol., 362 et 331 p.
6. *Historia de Mindanao y Joló*. Madrid, 1897, cxliv-808 col.
7. *Ataque de Li-Ma-Hong á Manila en* 1574. Manille, 1893, 155-18 p.
8. Vol. I. Manille, 1897, 760 p.
9. Madrid, 1897, 297 p.
10. *Combates y capitulación de Santiago de Cuba*. Madrid, 1898, 280 p.
11. *Traición de Olañeta*, IV. Madrid, 1898, lx-518 p.
12. Madrid, 1897, 262 p.
13. *La revolución de la independencia del Paraguay*. Madrid, 1897, 214 p.
14. *El Comunismo de las misiones de la Compañia de Jesus en el Paraguay*. Madrid, 1897, 191 p.

ouvrage de M. Esteban sur la généalogie des rois espagnols[1], et le livre non moins gros de M. Fabié sur le politique et financier contemporain D. Pedro Salaverria[2]. L'Académie des sciences morales et politiques a publié un fort volume contenant la nécrologie des académiciens morts depuis 1885[3]. A des personnages catalans se rapportent la biographie du poète et érudit Marian Aguilò, par M. Massó[4], et celle du littérateur et critique Joseph Ixart, par M. Sarda[5]. La famille des *Insunzas* de Vitoria a été étudiée par M. Apraiz[6]. Valence a été toujours un des centres artistiques les plus importants de l'Espagne; elle a donné des noms illustres à la peinture, à la sculpture et à la gravure. C'est donc un bon service que vient de rendre M. le baron d'Alcahali avec son Dictionnaire des artistes Valenciens[7]. L'Ateneo de Madrid a consacré une soirée à la mémoire de l'économiste espagnol et ministre de la République en 1873, M. Pedregal. Dans le volume publié[8], il y a des travaux nécrologiques de divers auteurs, mais le plus complet est celui de M. Azcárate. Un livre trop long pour un personnage qui ne méritait pas tant d'honneur est celui de M. Menendez de Luarca sur l'évêque de Santander, D. Rafael Tomás Menendez de Luarca, dont le trait le plus mémorable est la résistance qu'il organisa contre les troupes de Napoléon[9]. M. Nebot a publié une petite apologie du célèbre docteur *Jérôme Virués*[10] et M. le marquis de la Vega de Armijo une nécrologie du marquis de la Fuensanta, l'éditeur de la *Colección de documentos inéditos para la historia de España* bien connue[11]. La vie d'un autre travailleur infatigable dans le champ historique, D. Vicente de la Fuente, auteur de l'*Histoire ecclésiastique de l'Espagne*, des *Études sur l'histoire et le droit d'Aragón*, etc., a été racontée par M. Pidal[12]. Notre grand dramaturge contemporain M. Tamayo, mort récemment,

1. *Arbol genealógico, cronológico-histórico de los soberanos de España.* Toledo, 1898, vii-244-284 p.
2. Madrid, 1898, 2 vol., 1,003 p.
3. Madrid, 1898, 492 p.
4. *En Marian Aguiló i Fuster.* Barcelona, 1898.
5. *José Ixart.* Barcelona, 1898, 78 p.
6. Bilbao, 1897, xii-220 p.
7. Valencia, 1897.
8. *Velada en honor de D. Manuel Pedregal y Cañedo.* Gijón, 65 p.
9. *Biografia del Excelentisimo é Ilustrisimo Sr. D. Rafael Tomás Menéndez de Luarca y Queipo de Llano, tercer obispo de Santander.* Oviedo, 1897, 560 p.
10. Valencia, 1897, 48 p.
11. Madrid, 1898.
12. Madrid, 1898, 32 p.

a trouvé, dans M. Cotarelo, un excellent biographe[1], et la vie de Jimenez de la Espada, de qui nous avons parlé plus haut, a été racontée au point de vue scientifique et historique par MM. Fernández Duro et Martinez[2]. Dans la révolution républicaine et fédéraliste de 1873 se signala particulièrement un député, organisateur de la Commune (*cantón*) de Carthagène, *Antonio Galvez;* il vient de mourir et sa biographie a été retracée sommairement par M. Baleriola[3].

J'ai réservé pour la fin de ce paragraphe la mention de deux travaux singulièrement intéressants. L'un, c'est l'éloge du fameux écrivain et historien du xvie siècle, Fr.-José de Sigüenza[4], par M. Catalina Garcia; en réalité, c'est une étude critique faite avec beaucoup d'érudition. L'autre est un essai biographique sur le célèbre évêque de Santiago, Gelmirez, qui fut mêlé à tous les troubles du règne de Doña Urraca (1109-1126) et dont l'influence sur le développement juridique de la bourgeoisie de Compostelle fut remarquable. Cet essai a été écrit par M. Murguia, l'historien de la Galice[5], et, bien qu'il n'épuise pas le sujet, il aide beaucoup à faire comprendre l'extraordinaire figure de Gelmirez. Je dois citer finalement la biographie de l'architecte du xviiie siècle D. Vicente Rodriguez, esquissée par MM. López Pulido et Diaz Galdós[6].

Histoire religieuse. — L'épiscopologie espagnole est mal connue. Le catalogue tracé par le P. Risco est loin d'être complet et exact; mais il est sûr qu'il sera impossible de le refaire tant qu'on n'aura pas dépouillé les archives des nombreux évêchés de la Péninsule. On doit donc recevoir avec empressement tous les essais de ce genre comme la liste des évêques de Tortosa[7], dressée par M. O'Callaghan (que j'ai oublié de mentionner dans mon précédent bulletin) et celle d'Ampurias, par M. Font[8]. Plus importante encore est l'Histoire de l'église de Saint-Jacques de Compostelle[9], dans laquelle M. López Ferreiro vient de donner un beau pendant à son excellent livre sur

1. *Biografía de Don Manuel Tamayo y Baus.* Supp. à la *Rev. de Archivos,* 1898.

2. *El Dr. D. Márcos Jimenez de la Espada, naturalista, geógrafo é historiador.* Madrid, 1898, 32 p.

3. *Historia de D. Antonio Galvez Arce.* Murcia, 1898, 99 p.

4. *Discursos leidos ante la R. A. de la Historia en la Junta pública de* 10 *de Junio de* 1897. Madrid, 1897, 82 p.

5. *Don Diego Gelmirez.* La Coruña, 1898, xiv-212 p.

6. Madrid, 1898, 138 p. et 10 phototyp.

7. *Episcopologio de la Santa Iglesia Catedral de Tortosa.* Tortosa, 1896, 279 p.

8. *Episcopologi ampuritá.* Gerona, 1897, 145 p.

9. Vol. I. Santiago, 1898, 456 p.

les *Fueros de Santiago y de su tierra*. L'importance de Compostelle au moyen âge, non seulement pour l'Espagne, mais pour l'Europe, donne à ce nouveau livre un singulier intérêt. On peut en rapprocher comme complément l'Histoire du culte eucharistique à Compostelle, par M. Rey[1]. Pour ce qui concerne la Catalogne, il y a encore trois livres à signaler : la monographie de M. Miret sur les relations des monastères de Camprodon et de Moissac (dont la *Revue* a déjà parlé, LXX, 138), celle de M. Soler sur l'église de Tarrasa[2] et un petit travail de M. Torres sur Bossuet et Rocaberti (le prélat espagnol du xviie s.)[3]. Dans le domaine de l'histoire ancienne d'Espagne rentre l'ouvrage de M. Leite de Vasconcellos, fruit de recherches acharnées et très précises, sur les religions de la Lusitanie[4]. Bien que ce livre n'ait pas été imprimé en Espagne, je crois devoir le signaler aux lecteurs de la *Revue*, à cause de son mérite et de l'élément nouveau qu'il apporte dans la bibliographie de l'histoire primitive de la Péninsule. Il est à désirer que M. Leite, qui ne cesse de réunir dans sa revue *O Archeologo portuguéz* des matériaux considérables pour l'étude de sa patrie, fasse paraître bientôt le second volume de son ouvrage (dont le premier n'embrasse que les temps dits préhistoriques) pour que l'on puisse apprécier dans son ensemble le travail fait et adopter plus sûrement les conclusions qui en découlent.

Finissons en signalant une monographie de Notre-Dame de Valme, par M. Alonso[5] et les sept volumes de l'Histoire des papes, de M. Ferreiroa, qui n'ajoute rien à ce qu'avaient déjà écrit Pastor et les autres auteurs modernes[6].

Histoire du droit. — L'Académie de l'Histoire a donné deux volumes de documents très importants pour l'histoire juridique. L'un d'eux appartient à la *Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y organización de las antiguas posesiones españolas de Ultramar* et forme le tome III des Documents législatifs[7]; ils sont indispensables pour connaître le but et les procédés de notre colonisation. L'autre touche à un des sujets les plus essentiels et les moins vraiment connus de notre histoire législative, c'est à savoir le développement des Cortès en Castille et dans les

1. Santiago, 1898.
2. *Monografia de la iglesia parroquial de Tarrasa*. Barcelona, 1898, x-370 p.
3. *Bossuet y Rocaberti*. Barcelona, 1898, 70 p.
4. *Religioes da Lusitania*. Lisboa, 1897, xl-441 p., avec grav.
5. *Nuestra Señora de Valme. Reseña histórico-descriptiva*. Sevilla, 1897, xxiv-240 p.
6. *Historia apologética de los Papas*. Valencia, 1897-98.
7. *Documentos legislativos*, tome III. Madrid, 1897, cxi-563 p.

autres royaume du moyen âge. Le volume dont nous parlons est relatif aux Cortès de Catalogne[1] et comprend les actes des assemblées qui ont été réunies depuis 1064 jusqu'en 1358. Comme on le voit tout de suite, la collection comprend des documents bien antérieurs à la date (1218) généralement fixée par les auteurs comme étant la première où l'on signale la présence certaine dans l'organisme législatif central de la Catalogne de l'élément populaire, sans lequel on ne peut pas parler vraiment de *Cortès*. On ne peut qu'applaudir à l'étendue de ces recherches, puisqu'en Catalogne comme en Castille c'est par l'étude de ces actes des premiers temps qu'on arrivera à fixer avec précision la date de naissance des Cortès ou à rejeter définitivement les opinions (pour moi peu fondées) de ceux qui prétendent faire remonter trop haut l'assistance des députés des communes aux assemblées législatives. On sait que, même pour les Cortès castillanes (qu'on fait partir généralement de 1188), il y a eu des doutes, fondés sur la lecture des actes antérieurs.

L'histoire législative de nos colonies n'avait pas encore été abordée à notre époque, et la littérature historique manquait chez nous d'un bon livre de ce genre. L'homme qui aurait pu le mieux traiter ce sujet, M. Jiménez de la Espada, est mort, ne laissant que quelques chapitres esquissés, un par exemple sur la première collection faite en Espagne (le *Código ovandino*). Un autre érudit, qui s'est signalé par des travaux dans les genres les plus divers, où il a fait preuve d'une activité considérable, sinon toujours bien réglée, M. Fabié, a commencé à combler cette lacune avec le premier volume de son *Essai historique de la législation espagnole dans ses États d'outre-mer*[2], qui comprend les premières années de la colonisation de l'Amérique. Comme travail d'ensemble et en même temps comme recueil de documents publiés en entier ou par extraits, le livre est méritoire, et l'on doit souhaiter qu'il arrive à sa fin.

L'ouvrage de M. Costa sur le *Collectivisme agraire en Espagne*[3] est le fruit de recherches tout à fait originales; c'est une histoire des idées collectivistes et des doctrines économiques non individualistes chez nous depuis la Renaissance et en même temps une histoire des faits qui, dans les lois et le droit coutumier, ont réalisé ou tâché de réaliser l'organisation de la propriété à ce point de vue. Le travail de M. Costa montre avec évidence qu'il y eut en Espagne une

1. *Córtès de Cataluña*, tomo I. Madrid, 1896, xx-280-544 p.
2. Madrid, 1898.
3. *Colectivismo agrario en España. Doctrinas y hechos.* Parties I et II. Madrid, 1898, 588-18 p.

tradition à la fois scientifique, légale et coutumière de sens profondément collectiviste, tradition qui persiste encore, malgré l'énorme poids du mouvement individualiste moderne. Pour ce qui concerne l'histoire des doctrines, il prouve l'existence de précurseurs espagnols de Spence, de Wallace et de George bien avant que ces réformateurs fussent nés. La thèse est developpée avec une grande et forte érudition et un esprit critique très aiguisé.

De son côté, M. Uréña, professeur à l'Université de Madrid, a commencé à écrire l'histoire générale des idées juridiques en Espagne, qui forme une des matières de sa chaire de « littérature juridique, particulièrement espagnole. » Le livre qu'il vient de publier[1], étant un résumé de ses leçons et devant servir de guide aux élèves, renferme des matières générales, nécessaires dans l'enseignement, mais qui ne touchent pas le champ propre des recherches personnelles de M. Uréña; ainsi, l'introduction concerne la définition de la littérature juridique et de la bibliographie et la doctrine des méthodes. Les chapitres les plus importants du livre sont consacrés à l'étude des éléments historiques du droit espagnol (où pour la première fois est développé le tableau des influences arabes et juives) et à l'histoire des institutions et des écoles juridiques des Musulmans et des Juifs de la Péninsule. M. Uréña, d'accord avec la thèse de M. Ribera, dont nous avons parlé dans le précédent Bulletin, trouve des rapports très intimes entre l'évolution du droit chrétien et celle du droit sémitique. Quoi qu'on pense de certains de ces rapprochements, on reconnaîtra toujours dans le travail de M. Uréña des idées originales, fécondes pour nos études juridiques, auxquelles il ouvre un champ nouveau et riche.

Sur le Fuero de Cuenca, dont une nouvelle édition est préparée par MM. Morel-Fatio et Menéndez-Pidal, une monographie assez mince a été écrite par M. Sanchiz-Catalan[2]; et l'histoire de la législation sanitaire espagnole a été sommairement tracée par M. Castells[3]. M. Urbina s'est occupé des privilèges anciens de Vitoria[4]. Enfin M. Salillas a fait paraître la seconde partie de son ouvrage *El delincuente español*[5], consacré à l'étude de la société picaresque si merveilleusement peinte dans nos romans des xvie et xviie siècles.

1. *Sumario de las lecciones de Historia crítica de la ciencia jurídica española*. Madrid, 1897-98, 612 p.
2. *Apuntes sobre el Fuero municipal de Cuenca y sus reformas*. Cuenca, 1897, xvi-157 p.
3. Lérida, 1897, xviii-87 p.
4. *Privilegios y Memorias de Vitoria*. Bilbao, 1897, 188 p.
5. *Hampa*. Madrid, 1898, xv-526 p. Cf. *Rev. hist.*, LXVI, 378.

L'intérêt de ce nouveau livre de M. Salillas est non seulement juridique, mais aussi sociologique.

Histoire littéraire et linguistique. — Dans les dernières lignes de cette même section du précédent bulletin, j'ai signalé aux lecteurs la publication d'un important volume de Documents inédits concernant la vie de Cervantès[1] recueillis par M. Pérez-Pastor. Les documents sont tout à fait nouveaux et de grande valeur. Les points qu'ils touchent sont : la mise en liberté de Cervantès, obtenue par hasard, puisque les négociations du P. Gil avaient pour but de libérer non le futur auteur de *Don Quixote*, mais Jérôme Palafox ; l'existence d'une fille naturelle du grand écrivain et les rapports du père et de la fille; les relations domestiques de Cervantès avec sa femme, de celle-ci avec la fille de son mari, etc.; enfin, l'existence supposée d'une édition du *Quixote* parue en 1604. Cette dernière thèse de M. Pérez-Pastor a été contestée avec des raisons d'un grand poids par M. Fitzmaurice-Kelly, l'auteur distingué d'une monumentale édition du *Quixote* imprimée à Édimbourg.

On sait que l'édition luxueuse des *Cantigas* d'Alphonse X faite par l'Académie espagnole est précédée d'une étude philologique et critique par M. le marquis de Valmar. Une seconde édition corrigée de cette préface vient d'être publiée[2] dans un volume qui fera son chemin parmi les érudits, plus aisément que le livre trop cher de l'Académie. Celle-ci a fait paraître aussi le tome VII des *Obras de Lope de Vega*[3] qui comprend les comédies relatives aux légendes de l'histoire d'Espagne. La préface de M. Menéndez y Pelayo, aussi bonne que tout ce qu'il écrit, remplit 257 pages in-folio. En même temps, M. Menéndez y Pelayo a publié le tome VII de son *Antologia de poetas líricos castellanos* où finit l'étude des poètes du xve siècle[4]. Le poème du Cid a été l'objet de deux publications : une Grammaire[5], dressée par M. Araujo, et une nouvelle édition critique du texte, faite avec le soin qu'il met dans tous ses travaux, par M. Menéndez-Pidal[6]. Le livre de M. Cotarelo sur *Iriarte et son époque*[7], couronné par l'Académie, est un vivant et érudit tableau de la littérature espagnole au xviiie siècle et des querelles, à la fois politiques et person-

1. *Documentos cervantinos hasta ahora inéditos*. Madrid, 1897, xvi-432 p.
2. *Estudio histórico, crítico y filológico sobre las Cantigas de Alfonso el Sabio*. Madrid, 1897, xxiii-400 p.
3. Madrid, 1897, ccxlvii-629 p.
4. Madrid, 1898, cclxxx-111 p.
5. *Gramática del poema del Cid*. Madrid, 1897, 426 p.
6. *Poema del Cid*. Madrid, 1898, iv-113 p.
7. Madrid, 1897, viii-588 p.

nelles, qui divisaient nos écrivains et nos hommes célèbres. A la même époque appartient le petit livre du P. GALLERANI[1] sur les Jésuites espagnols réfugiés en Italie, fait sur les travaux bien connus de Cian. La belle époque de notre littérature en ce qui concerne le maniement de la langue castillane est étudiée par M. XIMÉNEZ D'EMBUN[2]. La biographie des poètes qui figurent dans le livre *Flores de poetas ilustres*, publié il y a peu d'années par les bibliophiles andalous, a été esquissée par M. AGUILAR[3]. Un bon résumé bibliographique des œuvres d'Isidore de Séville, notamment les *Étymologies*, a été rédigé par M. CAÑAL[4], et M. DOMINGUEZ BERRUETA a écrit une petite étude sur le Mysticisme dans la poésie, à propos de saint Jean de la Cruz[5]. M. LOPEZ PELAÉZ a donné un nouveau chapitre de ses recherches sur le P. Sarmiento, où il fait connaître quelques paragraphes d'un manuscrit du fameux écrivain du XVIIIe siècle[6]. La biographie du P. Arolas, par M. LOMBA[7], et l'édition des Œuvres critiques de Samaniego, par M. APRAIZ[8], sont à remarquer. Contestable, mais curieuse est la monographie de M. RODRIGUEZ sur les Origines philologiques de la langue gallega[9], qui doit servir de préface à l'édition de la *Crónica Troyana* préparée par M. MARTINEZ SALAZAR.

La biographie et l'histoire littéraire de Quevedo étaient assez bien connues depuis les études de Merimée et de Fernandez Guerra. Cette dernière avait déjà paru dans la Bibliothèque Rivadaneira; les bibliophiles andalous ayant décidé la publication des *Œuvres complètes* du grand satirique du XVIIe siècle, ils l'ont fait reproduire en tête du premier volume, mais corrigée et augmentée en grande partie d'après les notes et les documents de l'auteur lui-même, par M. MENÉNDEZ Y PELAYO[10]. On ne pouvait mieux désirer pour connaître la figure artistique et humaine de Quevedo.

HISTOIRE SCIENTIFIQUE. — La thèse soutenue par M. Menéndez y Pelayo dans sa *Ciencia española* a été reprise par M. CARRACIDO dans

1. *Jesuitas expulsos de España, literatos en Italia.* Salamanca, 1897, XVI-308 p.
2. *Lengua española en el siglo de oro de la literatura.* Zaragoza, 1897, 350 p
3. *Los ingenios de las Flores de poetas ilustres de España.* Sevilla, 1897, 50 p.
4. *San Isidoro.* Sevilla, 1897, 177 p.
5. 2e éd. Salamanca, 1897, 71 p.
6. *Párrafos de un manuscrito del P. Sarmiento.* Lugo, 1898.
7. *El P. Arolas. Su vida y sus versos.* Madrid, 1898, 245 p.
8. *Obras criticas de D. F. Mª Samaniego...*, I. Bilbao, 1898, X-198 p.
9. *Origen filológico del idioma gallego.* La Coruña, 1898, 87 p.
10. *Obras completas de D. Francisco Quevedo Villegas*, tomo I. Sevilla, 1897, VIII-595 p.

ses *Estudios histórico-críticos de la ciencia española*[1], où il discute en général la question de l'aptitude du génie espagnol pour les recherches scientifiques; il procède par voie d'exemple en exposant les travaux de métallurgie faits en Amérique, les efforts de nos savants au XVIIIe siècle pour rehausser l'enseignement des sciences, les contributions importantes apportées aux études de mathématiques, à la botanique, etc., par des investigateurs espagnols, la tradition de l'école de Huarte, continuée en Espagne, et autres sujets analogues. Au même type appartient la monographie de M. OLMEDILLA sur le Docteur Monardes, célèbre médecin du XVIIe siècle[2]. Plus important est le tome II de *La Alquimia en España*[3] du prof. LUANCO, chimiste et érudit éminent, qui a réuni dans son livre plusieurs notices jusqu'ici inconnues concernant l'alchimie et les alchimistes espagnols. Du même auteur est un petit travail sur D. Juan Agell et ses recherches scientifiques[4]. Les fondations particulières pour l'enseignement étaient jadis nombreuses chez nous, et beaucoup d'entre elles étaient l'œuvre de personnages du clergé qui s'intéressaient non seulement à l'enseignement ecclésiastique, mais à l'instruction populaire et à la science en général. L'histoire d'une de ces fondations, faite à Valence par l'archevêque Mayoral, vient d'être retracée par le prof. CALABUIG[5]. Le Dr COMENGE a esquissé le tableau de la pharmacie au XIVe siècle[6]. Dans son discours de rentrée de l'Université de Madrid, le prof. HERNANDO a rappelé à nos étudiants les services rendus à l'enseignement universitaire par le cardinal Cisneros[7], et M. ALBÓ s'est occupé des travaux d'Armengol et de Cornet dans la science pénitentiaire[8].

HISTOIRE DE L'ART. — Les fabriques d'épées espagnoles ont toujours été célèbres. M. LEGUINA vient de contribuer à l'histoire de cet art en réunissant en deux volumes[9] plusieurs études éparses dans des publications différentes. L'Histoire générale de l'art, publication de luxe dirigée par MM. MIQUEL Y BADIA et GARCIA LLANSÓ, est arrivée

1. Madrid, 1895, 220 p.
2. *Estudio histórico de la vida y escritos del médico español del siglo XVI, N. Monardes.* Madrid, 112 p.
3. Barcelona, 1897, 289 p.
4. Barcelona, 1897, 12 p.
5. *La Casa-enseñanza, fundación del arzobispo Mayoral.* Valencia, 1897, 189 p.
6. Barcelona, 1897, XIII-119 p.
7. *Lo mucho que la enseñanza debe al cardenal Cisneros.* Madrid, 1898, 93 p.
8. Barcelona, 1898.
9. *Arte antiguo. Los maestros espaderos.* Sevilla, 1897, 926 p. — *Espadas históricas.* Madrid, 1898, 208 p.

au huitième volume[1], et une édition espagnole de l'œuvre de Junghandel, avec texte explicatif de M. Madrazo[2], a commencé de paraître à Barcelone. Le château d'Anguis, à l'Alcarria, a été étudié minutieusement par M. Palacio[3], et la cathédrale de Palencia, qui a de si fortes réminiscences de celles de Léon (un des plus admirables monuments gothiques de l'Espagne), par M. Revilla[4]. M. Gómez Moreno a réuni dans une petite livraison, avec des gravures, plusieurs notices concernant les restes archéologiques de Martos, en Andalousie[5]. Deux importantes monographies ont été consacrées par M. Tarin aux chartreuses de Miraflores (Burgos)[6] et de Porta-Cœli (Valence)[7], et le monastère de Saint-Paul de Valladolid a trouvé son illustrateur en M. Paz[8]. Un curieux recueil est celui de M. Arco sur les Restes artistiques et les inscriptions sépulcrales du monastère de Poblet[9]. M. Mesonero a étudié, au point de vue artistique et biographique, les Sépultures des hommes notables aux cimetières de Madrid[10]. M. Moraleda a écrit deux petites monographies sur l'église de Sainte-Léocadie[11] et sur la chapelle du *Cristo de la Luz*[12], importants monuments anciens de Tolède; de récentes découvertes faites dans le second de ces monuments viennent de fournir de très curieuses données sur l'histoire de l'art arabe.

Certains catalogues de musées et de collections particulières ont très utilement enrichi la bibliographie artistique; nous signalerons ceux du Musée archéologique de Badajoz, dressés par M. Romero[13]; celui des mosaïques du Musée de Séville, fait par M. Campos[14]; l'ad-

1. Barcelona, 1897, 608 p.
2. *La Arqueologia en España estudiada en sus principales monumentos.* Barcelona, 1897, 89 p.
3. *Recuerdos de la Alcarria.* Madrid, 1897, 346 p.
4. Palencia, 1897, IX-207 p.
5. *Antigüedades cristianas de Martos.* Granada, 1897, 15 p.
6. *La Real Cartuja de Miraflores.* Burgos, 1897, 624 p.
7. *La Cartuja de Porta-Cœli.* Valencia, VII-324 p.
8. Valladolid, 1897, 64 p.
9. *Restos artísticos é inscripciones sepulcrales del Monasterio de Poblet.*
10. Madrid, 1898, 128 p.
11. *Santa Leocadia, virgen y martir. Memoria histórico arqueologica ilustrada.* Toledo, 1898, 47 p.
12. *La ermita del Cristo de la Luz.* Toledo, 1898, 15 p.
13. *Inventario de los objetos recojidos en el Museo arqueológico de la Comisión provincial de Monumentos de Badajoz.* Badajoz, 1896, 240 p. — *Catálogo de las monedas coleccionadas en el Museo arqueológico provincial de Sevilla.* Sevilla, 1897, 162 p.
14. *Mosáicos del Museo arqueológico provincial de Sevilla.* Sevilla, 1897, 162 p.

mirable Catalogue historique de la collection royale d'armes anciennes (*Armeria Real*), dû à M. le comte de VALENCIA DE DON JUAN[1], qui a rectifié beaucoup d'erreurs commises dans les précédents inventaires; enfin celui des riches collections gardées dans le palais des ducs de Liria[2].

Pour l'histoire de la peinture, il n'y a qu'un seul livre d'auteur espagnol, encore a-t-il été publié en France; c'est l'étude sur Velasquez[3], de M. BERUETE, qui dépasse tous les ouvrages antérieurs consacrés au peintre immortel de Philippe IV.

Dans l'histoire de la musique, nous signalerons la continuation des deux œuvres de M. PEDRELL, dont nous avons déjà parlé : l'*Hispaniae scholae musica sacra*[4] et le *Teatro lírico español anterior al siglo XIX*[5].

HISTOIRE GÉNÉRALE. — L'excellente *Bibliographie des voyages en Espagne et en Portugal* de M. Foulché-Delbosc n'avait pas épuisé un sujet qui est vraiment énorme et qui, tout naturellement, devait échapper en bien des points aux efforts d'un seul travailleur. Les additions ne se sont pas fait trop attendre. MM. Coelho, Haebler, Hübner, Macanáz et moi-même, nous avons indiqué des lacunes dans l'ouvrage de M. Foulché. M. FARINELLI a réuni toutes ces indications et, avec une érudition admirable, les a augmentées par des recherches personnelles, jusqu'à tripler le nombre des fiches bibliographiques réunies par Foulché. Le travail considérable de Farinelli a été publié en 1898 dans ma *Revista critica de historia y literatura*, et ensuite à part avec le millésime de 1899[6]. L'auteur continue à travailler ce riche sujet et a trouvé déjà de nouvelles additions qui seront bientôt mises au jour. Il ne s'est pas réduit à de simples notes bibliographiques, mais il a donné souvent des extraits et même des copies entières de quelques voyages importants et inédits.

A côté de ce travail, les ouvrages qui restent à signaler dans ce paragraphe paraîtront bien médiocres. Citons le volumineux tome I

1. *Catálogo histórico-descriptivo de la Real Armeria de Madrid.* Madrid, 1898, XV-451 p., avec grav.
2. *Catálogo de las colecciones expuestas en las vitrinas del Palacio de Liria.* Madrid, 1898, II-259 p., avec grav.
3. Paris, 1898.
4. Vol. VII. *Salmodia modulata.* — VII. *Antonius a Cabezon.* Barcelona, 1897, XIX-62 et VIII-75 p.
5. Vol. II à V, XXII-40-XXX-77 p.
6. *Apuntes sobre viages y viageros por España y Portugal.* Oviedo, 1899, 145 p.

d'une *Historia genealógica y heráldica de la monarquia española*, entreprise par M. Bethencourt[1]; une conférence de M. Labra sur les Relations internationales de l'Espagne[2]; le premier volume d'une Histoire des courses de taureaux, par M. Gómez Quintana[3]; une petite et louable Histoire des modes de production en Espagne, écrite par un ouvrier, M. Morato[4], et qui, malgré des lacunes et même des erreurs provenant des sources utilisées, montre un sens historique qui manque à la plupart des abrégés espagnols.

Bibliographie. — En tête des ouvrages bibliographiques, il faut mettre l'excellent Catalogue des Chroniques générales d'Espagne, dont les manuscrits se trouvent à la Bibliothèque royale de Madrid[5]. M. Menéndez-Pidal, qui en est l'auteur, a fait non seulement un inventaire exact et minutieux, mais aussi une étude critique sur la généalogie et les rapports existants entre les divers manuscrits. M. Vignau a développé, dans son discours de réception à l'Académie d'histoire[6], le besoin qu'il y a de réorganiser les Archives historiques dont il est directeur, en centralisant les fonds les plus importants, aujourd'hui épars dans différentes localités, mal connus pour la plupart et difficiles à étudier. Il trace l'histoire des Archives et en appendice il donne la copie de quelques documents inédits, un inventaire des fonds et un index des procès de la cour des « Alcaldes de Casa y Corte » (1549-1617). Les archives de la commune de Lérida ont été inventoriées par M. Gras[7] et les manuscrits de l'église de Tortosa par M. O'Callaghan[8]. M. Puig y Larraz a fait paraître un essai assez complet de Bibliographie ibérique et préhistorique[9]. M. Llabrés a raconté la curieuse histoire d'une famille d'imprimeurs des îles Baléares, les Guasp, la plus ancienne d'Europe, puisqu'elle remonte à 1579 et existe encore[10]. La bibliographie basque est représentée par un index des archives de la commune de Saint-Sébastien, dressé par

1. Vol. I. Madrid, 1897, x-567 p.
2. Madrid, 1897.
3. *Apuntes históricos acerca de las fiestas de toros en España*, I. Madrid, 1897, xxii-304 p.
4. Madrid, 1897, 138 p.
5. Madrid, 1898, x-164 p., avec grav.
6. *El Archivo histórico Nacional*. Madrid, 1898, 99 p.
7. *Catálogo de los privilegios y documentos originales que se conservan en el Archivo reservado de la ciudad de Lérida*. Lérida, 1897, 75 p.
8. *Los códices de la catedral de Tortosa*. Tortosa, 1897, 136 p.
9. Madrid, 1897.
10. *La dinastia de impresores más antigua de Europa : los Guasp*. Mahon, 1897, 22 p.

M. Mugica[1], et un catalogue général des œuvres euskariennes[2], de M. Sorrarain. M. M. Torres-Campos, prof. à l'Université de Grenade, a donné la bibliographie espagnole du droit et de la politique depuis l'année 1881 jusqu'en 1896[3]. Dans mon livre *De Historia y Arte*[4], on trouvera une étude descriptive et bibliographique des archives, bibliothèques et musées de l'Espagne et plusieurs notes sur des manuscrits et imprimés concernant l'enseignement de l'histoire et les voyages en Espagne.

Rafael Altamira.

1. *Indice de los documentos del Archivo del Excmo. Ayuntamiento de la ciudad de S. Sebastian.* San Sebastian, 1898, xv-513 p.
2. Barcelona, 1899 (1898), xviii-493 p. (N'est pas mis en vente.)
3. *Bibliografía española contemporánea del Derecho y de la Política.* Madrid, 1897 (1898), 168 p.
4. *De Historia y Arte.* Madrid, 1898, viii-395 p.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

GOBLET D'ALVIELLA. **Ce que l'Inde doit à la Grèce.** Paris, E. Leroux, 1897. In-8°, VI-200 pages.

E. MONSEUR. **L'Inde et l'Occident.** Bruxelles, 1898. In-8°, 49 pages.

Le problème des influences étrangères, particulièrement de l'influence grecque, sur la civilisation indienne est un de ceux qui ont piqué le plus vivement la curiosité des indianistes. On a étudié à la loupe les traces les moins apparentes, parfois même les moins réelles, d'hellénisme. Livres, brochures, articles, notes et notules se sont succédé, apportant pêle-mêle faits et hypothèses, vérité et fantaisie. On attendait qu'un critique impartial vînt faire le tri de ces matériaux de valeur inégale et présenter au public la question dans son ensemble, sous l'aspect que lui ont donné les dernières recherches. Ce vœu est aujourd'hui plus que comblé : le travail a été fait, non pas une fois, mais deux fois ; et notre bonne fortune veut que les deux auteurs, traitant le même sujet avec une sagacité et une érudition pareilles, soient assez différents d'autre part pour se faire lire successivement avec un intérêt soutenu. L'un, — M. le comte Goblet d'Alviella, — est un vétéran de la politique et de l'archéologie; il est prudent et judicieux, d'opinions sages et de langage modéré. L'autre, — M. Eugène Monseur, — est un jeune professeur d'humeur plus hardie et de style plus vibrant; il a de fortes convictions et n'en fait point mystère; sa brochure manifeste ses idées, non seulement sur l'Inde, mais encore sur l'orthographe et la bibliographie : *èle rejète* les doubles consonnes et arbore, comme une fière cocarde, l'indice décimal 9,495 : 9,54. Aimant les vastes horizons, il étend son enquête plus loin que M. Goblet d'Alviella : tandis que celui-ci se contente de rechercher « ce que l'Inde doit à la Grèce, » M. Monseur examine, — plus brièvement, il est vrai, — les rapports de l'Inde avec l'Occident depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe.

Avant l'expédition d'Alexandre, qui ouvre pour l'histoire de l'Inde la période documentaire, nous n'avons que de très vagues notions sur l'évolution du peuple hindou; on y constate toutefois une double action : iranienne, sémitique.

Influence iranienne. Vers 1500, selon l'opinion assez plausible de M. Monseur, les clans indo-iraniens étaient associés dans les montagnes de l'Afghanistan. En s'éloignant pour s'établir dans les vallées de l'Indus et du Gange, les Hindous conservèrent avec leurs voisins quelques relations, que resserrèrent les conquêtes de Cyrus et de Darius, et plus tard celles des rois indo-parthes et indo-scythes. L'Inde doit peu de

chose à ces contacts avec l'Iran : l'alphabet araméen du Penjab, l'usage de l'encre, quelques modèles artistiques (chapiteau persépolitain), peut-être quelques légendes épiques[1].

Influence sémitique. Avant leur séparation, les Indo-Iraniens avaient, à ce qu'il semble, reçu quelque reflet de la civilisation chaldéenne. Il faut avouer toutefois que les arguments allégués à l'appui de cette thèse sont assez chétifs. « D'une part, dit M. Monseur, l'astronomie préalexandrine de l'Inde est *certainement* d'origine chaldéenne, et l'emprunt paraît si ancien que j'inclinerais à croire qu'il s'est fait par la voie de terre plutôt que par la voie de mer... D'autre part, *on doit* restituer dans le panthéon indo-iranien un groupe de sept dieux qui ne sont pas aryens d'origine et qui ont dû être empruntés... à un peuple qui les considérait comme les génies de la lune, du soleil et des cinq planètes. » Ces deux affirmations sont trop catégoriques ; la seconde est heureusement atténuée par une note : « Telle est du moins une séduisante hypothèse qu'à présentée M. Oldenberg... »

Ajoutons que, pour séduisante que soit cette hypothèse, la plupart des indianistes paraissent avoir résisté à la séduction.

Mais si l'Inde ne doit aux Sémites aucun de ses dieux, elle leur doit quelque chose de plus important : l'écriture. Quand et comment s'est produit ce grand fait? On a longtemps et chaudement discuté cette question, sans parvenir à s'entendre. M. Monseur nous conte agréablement ce qui dut se passer : « Au cours du IXe ou du Xe siècle avant notre ère, un Indou qui vendait des paons à un étranger venu des côtes d'Arabie, lui demanda pourquoi il burinait sur une tablette de bois une suite de lignes de formes différentes. L'étranger lui expliqua que tel groupe de lignes servait à peindre son nom à lui, le vendeur, et que tel autre désignait les paons et leur nombre; l'Indou voulut à l'instant essayer de reproduire les mêmes dessins, et, guidé par le Sémite, il parvint bientôt à tenir aussi note de ses ventes et de ses achats en se servant des mêmes signes... » La scène est jolie, mais est-il bien sûr que le Sémite en question vînt d'Arabie et fût contemporain de Salomon[2]? Voici les données essentielles du problème. Les plus anciens documents écrits qu'on ait jusqu'ici trouvés dans l'Inde sont les inscriptions d'Açoka (vers 250); elles se divisent, au point de vue graphique, en deux groupes inégaux : celles du district de Peshawer sont en écriture *Kharosthî*[3], celles de tout le reste de la péninsule, du Népal au Mysore,

1. L'introduction de l'alphabet araméen aurait une portée considérable s'il était, comme on l'a prétendu, le prototype de toutes les écritures indiennes : mais c'est fort improbable (voy. plus bas). La présence d'une légende iranienne dans le Mahâbhârata, soutenue par James Darmesteter, est loin d'être établie.

2. Disons à ce propos que M. Monseur maintient l'équation *Ophir=Abhîra*. Rien n'est moins sûr : Maspero place Ophir dans l'Yemen, le Dr Peters sur le Zambèze, etc.

3. On ignore l'origine réelle de ce mot, qui signifie en skr. « lèvre d'âne. » M. G. d'Alviella aurait pu passer sous silence l'idée saugrenue de Terrien de

sont en *brâhmî*. D'où plusieurs questions : à quelle époque ces deux alphabets ont-ils pénétré dans l'Inde? D'où ont-ils été importés? Sont-ils indépendants, ou l'un dérive-t-il de l'autre? Quel est le plus ancien? L'origine de la Kharosthî est assez claire : c'est une modification de l'alphabet araméen importé de Perse. Mais importé par qui? M. Halévy, qui ne saurait imaginer que quelque chose se soit passé dans l'Inde avant Alexandre, veut qu'il ait été introduit par des scribes araméens venus à la suite de ce conquérant. Il est plus probable que l'usage en remonte à la domination achéménide. Quant à l'écriture brâhmî, le même savant y voit une mixture de caractères Kharosthî, araméens et grecs, confectionnée entre 328 et 250. D'après l'opinion généralement admise, la brâhmî serait une adaptation d'une écriture sémitique importée vers le VIIIe siècle av. J.-C., soit de la Mésopotamie (Bühler), soit de l'Arabie méridionale (Taylor).

Influence grecque. Depuis l'expédition d'Alexandre (326) jusqu'au dernier roi Indo-grec, Hermaios (25), l'Inde se trouva en étroit contact avec la race hellénique, qui, pendant près de deux siècles, gouverna le Penjab et étendit même quelque temps sa domination sur la vallée du Gange. Qu'a-t-elle gardé de ces longs rapports? Ni les mathématiques, ni la médecine, ni le drame, ni l'épopée ne montrent de traces perceptibles d'influence grecque : celles qu'on a cru y découvrir ne résistent pas à la critique. Restent l'astronomie et la sculpture. La première est évidemment alexandrine. Quant à la sculpture, la réponse n'est pas aussi simple. Il faut d'abord distinguer deux écoles : l'école indienne et l'école du Gandhâra. Les plus anciens monuments de l'Inde (IIe ou IIIe siècle av. J.-C.), qui se trouvent dans la vallée du Gange à Bharhut, Sanchi, Buddha Gaya, sont décorés de bas-reliefs d'un aspect nettement indien, bien qu'on y démêle quelques traits qui supposent une connaissance plus ou moins directe de l'art grec et iranien. Mais si nous nous transportons au N.-O., dans l'ancien Gandhâra, nous nous trouvons en présence d'œuvres d'un caractère purement occidental, où les archéologues s'accordent à reconnaître l'art gréco-romain des premiers siècles de notre ère. Maintenant, qu'étaient ces artistes du Gandhâra? Deux opinions sont en présence : selon la première, que M. Foucher a défendue avec une habile et pressante dialectique[1], tous ces Buddhas et Bodhisattvas seraient l'œuvre de ces *Græculi* nomades qui, dès le Ier siècle de notre ère, se répandent dans tout l'Empire avec leur assortiment de modèles, prêts à tailler indifféremment, au plus juste prix, tous les dieux d'Orient et d'Occident. Au contraire, MM. Goblet d'Alviella et Monseur se rangent parmi ceux « qui font remonter la genèse de cet art au développement graduel d'une école

Lacouperie, qui le rattache au nom de Cyrus; au contraire, il eût été bon de mentionner l'ingénieuse étymologie proposée par Ludwig : araméen *harūtthā*= hébreu *hārōseth*, « gravure, sculpture. »

1. *L'Art buddhique dans l'Inde d'après un livre récent* (*Revue de l'hist. des rel.*, 1895).

grecque ou indo-grecque, antérieurement formée sur place parmi la population hellénique et semi-hellénique de la Pentapotamie. » Si cet art *grec* offre les caractères de l'art *romain*, c'est que par l'afflux des modèles et des artistes occidentaux, il a participé à l'évolution de l'art classique. Ces deux théories s'appuient sur d'assez bonnes raisons : M. Goblet d'Alviella demande si, pour n'avoir autour d'eux ni architectes ni sculpteurs, les successeurs d'Alexandre habitaient des cabanes en torchis. Cela est inimaginable en effet; par malheur, cet art grec antérieur à l'ère chrétienne est resté jusqu'ici dans le domaine des probabilités et nous n'avons encore à contempler que des constructions purement logiques. La question n'est donc pas mûre : ce qui la résoudra, ce n'est pas la plume, c'est la pioche. Attendons.

Influences chrétiennes. Il n'y en a pas. On a prétendu en trouver dans le krsnaïsme et le buddhisme. Écartons d'abord les analogies doctrinales : elles s'expliquent aisément sans emprunt. Plus importants sont les détails légendaires : l'adoration des mages, le massacre des Innocents, l'épisode du vieillard Siméon, les miracles de l'enfance, le jeûne au désert, la tentation se retrouvent soit dans la vie de Krsna, soit dans celle de Çakyamuni, soit dans les deux à la fois. Y a-t-il eu emprunt, et quel a été l'emprunteur? M. Goblet d'Alviella discute la question sans oser conclure. Il me semble qu'on peut sans témérité se hasarder un peu plus loin. Les légendes krsnaïtes et buddhiques étaient fixées dans leurs traits essentiels av. J.-C., comme le prouvent d'une part les allusions à Krsna relevées par Bhandarkar dans le *Mahâbhâsya*, d'autre part le *Buddhacarita* d'Açvaghosa, composé au Ier siècle de notre ère d'après des données plus anciennes. Donc l'hypothèse d'un emprunt de la tradition indienne à la tradition chrétienne est hors de question. Il ne reste plus que deux hypothèses possibles : ou bien les deux traditions ont mis en œuvre une même donnée mythique; mais la ressemblance extraordinaire de certains détails se concilie mal avec cette explication; — ou bien une partie de la légende indienne a passé dans les récits évangéliques. Cette transmission n'a rien que de vraisemblable : les contes indiens ont couru le monde, les légendes pieuses ne pouvaient-elles voyager aussi?

Nous ne pouvons mieux terminer cette rapide revue des questions étudiées avec tant de soin et de talent par MM. Goblet d'Alviella et Monseur qu'en reproduisant la conclusion de ce dernier; elle résume nettement l'impression que laisse une étude impartiale des documents : « Les Indous n'ont guère appris des Grecs qu'à bâtir et à sculpter un peu autrement qu'ils ne le faisaient avant l'arrivée d'Alexandre; tous les autres emprunts qu'ils leur ont faits ont été ou insignifiants, ou, comme celui de quelques notions d'astronomie, sans conséquence, dépassant l'histoire d'une science particulière, c'est-à-dire absolument comparables à ceux faits par l'Europe au monde musulman. Pour le reste, ils avaient autant ou mieux, et ils n'ont pas pris ce dont ils n'avaient pas besoin. »

L. Finot.

Demosthenes D. Desminis. **Die Eheschenkung nach rœmischen und insbesondere nach byzantinischem Recht.** Athènes, Barth. et Hirst, 1897. 52 pages.

Ce petit travail a trait à la difficile question de la *donatio ante nuptias;* dans la première partie, consacrée à l'époque romaine jusqu'à Justinien, l'auteur résume assez consciencieusement les opinions courantes, en suivant surtout celles de Mitteis; la deuxième partie, qui expose le droit byzantin en cette matière, depuis l'*Ecloga* jusqu'à l'*Hexabiblos* d'Harmenopulos, est plus nouvelle et plus originale; la troisième partie est consacrée au droit grec actuel.

Ch. Lécrivain.

Ettore Pais. **Storia di Roma,** I, 1. Turin, Clausen, 1898. In-8°, xxiv-629 pages.

Depuis les travaux de Schwegler et de Mommsen, ce premier volume de *l'Histoire de Rome,* de M. Hector Pais, qui fait suite à son beau livre *l'Histoire de la Sicile et de la Grande-Grèce,* est certainement l'œuvre la plus considérable et la plus importante qui ait été consacrée aux temps primitifs de Rome. Comme l'indique le sous-titre, c'est la critique de l'histoire traditionnelle, depuis la fondation de Rome jusqu'après la chute des décemvirs, jusqu'à l'année 439 av. J.-C. Reprenant, développant et surtout poussant logiquement jusqu'à leurs plus extrêmes conséquences les idées de Beaufort, de Schwegler, de Mommsen et des autres érudits modernes, surtout allemands, avec une érudition et une largeur de vues remarquables, M. Pais a eu en outre sur tous ses devanciers l'avantage de connaître admirablement l'histoire des Grecs, de la Sicile et de l'Italie du sud. Il a pu ainsi marquer plus profondément qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, et d'une manière définitive, la part prépondérante que, par leurs historiens, leur littérature, leurs légendes, leurs mythes, les villes grecques ont eue dans la formation de la légende romaine.

Le premier chapitre du livre est consacré aux sources de la plus ancienne histoire romaine. Il résume, en les complétant sur beaucoup de points, les résultats de la critique moderne sur l'absence de traditions orales, sur l'impuissance où ont été la plupart des historiens anciens d'utiliser scientifiquement les monuments archéologiques, sur le caractère mensonger des chroniques de famille et des éloges funèbres, sur la tardive rédaction des *Annales maximi,* des tables des pontifes, du prétendu droit papirien, sur les falsifications de tout genre qui constituent, puis grossissent, embellissent, surchargent le fonds primitif depuis Timée et Jérôme de Cardia jusqu'à Valerius Antias, Licinius Macer et Denys d'Halicarnasse. Ce sont des historiens de la Sicile et de

la Grande-Grèce, Antiochus, Philistus, Callias, Aristoxène de Tarente et surtout Timée et Jérôme de Cardia, qui ont fait l'histoire romaine primitive; c'est ensuite dans la période comprise entre la guerre de Pyrrhus et Zama que tous les savants alexandrins, siciliens, pergaméniens composent le récit traditionnel; c'est sur ce premier tissu d'inventions et de falsifications que travaillent les premiers poètes et historiens latins, Ennius, Naevius, Fabius Pictor, Cincius Alimentus, Caton l'Ancien, Calpurnius Piso. C'est avec ces matériaux, relativement encore maigres, de la première annalistique, mais considérablement remaniés et augmentés, plus ou moins habilement arrangés, que les écrivains du second ban, ceux du dernier siècle av. J.-C. et de l'époque d'Auguste, pour les Romains : Varron, Valerius Antias, Licinius Macer, Cornelius Nepos, Pomponius Atticus, pour les Grecs : Polémon d'Ilion, Panaetius, Posidonius d'Apamée, Alexandre Polyhistor, bâtissent cet édifice colossal que nous voyons dans Tite-Live et Denys d'Halicarnasse. Nous n'avons donc pas et du reste nous ne pouvions pas avoir une seule source authentique. Songeons que l'histoire grecque certaine ne remonte guère au delà du ve siècle av. J.-C. et que nous ne savons pas grand'chose de la Grande-Grèce avant les dernières années du vi^e siècle av. J.-C.! Diodore lui-même ne peut être accepté sans contrôle; M. Pais démontre excellemment qu'il n'a pas suivi uniquement Fabius Pictor, comme l'a soutenu Mommsen, et que ses sources, pour être en général plus anciennes que celles de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse, n'en étaient pas moins déjà contaminées. De quelle nature ont été les matériaux ajoutés aux matériaux primitifs par les annalistes du premier et du second ban? On savait déjà qu'ils avaient utilisé plus ou moins adroitement toutes les données de la topographie de Rome et de ses environs, les noms propres, les monuments, les ruines, les mœurs, les cérémonies religieuses, les institutions politiques et juridiques, les guerres, les préoccupations et les luttes intestines de leur temps, qu'en un mot c'était surtout avec l'état présent qu'ils avaient fabriqué le roman du passé. Mais M. Pais a retracé encore plus nettement que ses devanciers les phases, les instruments, la matière première de cette fabrication, et il a mis en relief des considérations nouvelles. Il a fort bien montré, par exemple, l'introduction dans l'histoire d'éléments philologiques et archéologiques; l'emploi des fausses étymologies; l'interprétation inexacte de coutumes sacrées et profanes de fêtes et de cérémonies; les explications dites populaires et qui ne sont en réalité que des explications défigurées d'origine sacerdotale ou érudite; l'étude et l'imitation formelle des écrivains grecs à qui on emprunte, non seulement leur conception poétique et anecdotique de l'histoire, mais jusqu'à la substance de leurs récits; le désir de tous les Romains, depuis les Scipions jusqu'à César, d'imiter les Grecs et par suite la tendance à modeler les faits des Romains sur ceux des Grecs (Tarquin le Superbe sur Périandre, le décemvirat sur les Trente, la prise de Rome par les Gaulois sur la prise d'Athènes par Xerxès, le siège de

Véies sur le siège de Troie), et comme résultat la suppression de la couleur nationale, le travestissement de la réalité historique; une mauvaise conception de l'histoire à qui on assigne un but moral et pédagogique, ou qui devient l'organe des opinions politiques, glorifiant la plèbe chez les annalistes plébéiens, le patriciat dans les mémoires des familles patriciennes, invente par exemple les *gentes* patriciennes *minores* et compose la lutte des patriciens et des plébéiens sur le modèle des luttes contemporaines. M. Pais insiste avec raison sur les conséquences fâcheuses des inventions contenues dans les mémoires des familles, les annales des pontifes, les éloges funèbres : chaque famille a une conduite morale et politique pour ainsi dire stéréotypée; les types légendaires, tels que Brutus, Valerius Publicola, Coriolan, le décemvir Appius Claudius sont obtenus en partie par l'attribution à un personnage fictif des faits et gestes de personnages historiques postérieurs; chaque famille s'attribue les mêmes victoires, les mêmes triomphes; il en résulte un nombre considérable de répétitions, de *doublets,* qui constituent en même temps des anachronismes énormes, par exemple l'attribution aux rois des lois de l'époque historique, à Servius Tullius d'une constitution postérieure de plusieurs siècles, au VIe siècle des conquêtes du IVe, à l'année 508 av. J.-C. de la *lex Valeria de provocatione* de 300, au début de la république du premier traité avec Carthage, qui ne peut être que du IVe siècle.

M. Pais applique maintenant ces principes de critique aux trois périodes qui constituent les trois chapitres suivants, la fondation de Lavinium, d'Albe et de Rome, la période royale, la république jusqu'à la chute des décemvirs. Il avait d'avance cause gagnée pour les deux premières périodes, mais sa discussion est néanmoins pleine de vues et d'idées nouvelles originales, ingénieuses, dont la science devra maintenant tenir compte. Nous en indiquons quelques-unes. C'est le rôle capital que joue au Ve siècle av. J.-C. la Sicile, et dans la Sicile Syracuse, qui explique l'attribution aux *Sicules* de la fondation de la plupart des villes voisines de Rome. L'expulsion des *Sicules* par les *Aborigènes* (les peuples montagnards) signifie au fond la diffusion des races sabelliques qui chassent les Grecs du Latium et de la Campanie. La légende d'Hercule représente la colonisation grecque, et c'est quelque ville grecque qui a introduit à Rome le culte très ancien d'Hercule, attesté par les *Argées* et *l'ara maxima*. Une longue étude, consacrée aux cultes de Lavinium, prouve que le temple de Vénus était d'origine grecque. Les listes des rois albains, qui reproduisent pour la plupart des légendes grecques, ont été inventées pour des raisons politiques, et aussi pour des raisons chronologiques, pour adapter la date prétendue de la fondation de Rome aux calculs d'Eratosthène, qui mettaient la prise de Troie en 1184. Les légendes de Rea Silvia, de Romulus et de Remus sont des mythes grecs; on trouve l'histoire de Romulus et de Remus dans un grand nombre de villes grecques, en Sicile, à Capoue; sur ce point, les recherches de M. Pais complètent celles de Trieber. Faunus,

Acca Laurentia, Tiberinus sont des personnifications de forces naturelles, ou des divinités topiques de la race latine. Toute cette histoire a été constituée définitivement au IVe siècle av. J.-C., époque où le culte d'Hercule est officiel; l'accord général que présentent, sauf des divergences de détail, les annalistes latins, Ennius, Naevius, Fabius Pictor, Caton, prouve qu'à ce moment la matière traditionnelle était déjà élaborée.

Il va sans dire que M. Pais refuse toute existence historique aux sept rois de Rome; sa critique aboutit à des résultats extrêmement intéressants. Les rois sont des personnages à la fois légendaires et mythiques, et qui de plus sont généralement la copie les uns des autres. Leur histoire n'est qu'un anachronisme perpétuel. Tullius Hostilius est la copie de Romulus, Numa celle de Numitor, Titus Martius et Ancus Martius celle de Numa; Tarquin le Superbe celle de Tarquin l'Ancien. Les sept rois ont dû être d'abord la personnification divine, les éponymes des sept collines primitives; cette conception a été obscurcie, remplacée par d'autres éléments, mais elle a cependant laissé des traces visibles, en particulier l'attribution aux différents rois de demeures, de *regiae,* qui étaient en même temps des temples de dieux; on ne peut pas ne pas reconnaître le dieu de la colline *Tarpeia* dans ce *Tarpeius* (Tarquinius), dont l'épouse, *Tarpeia,* est la *vesta* de cette même colline. Tous les éléments de la période royale, au fond peu nombreux, car ils sont souvent répétés jusqu'à trois et quatre fois, ont été suggérés par des données de caractère sacré et topographique, par une anticipation d'actions et d'institutions authentiques, mais généralement postérieures d'au moins deux siècles, par l'imitation de l'histoire grecque. Citons quelques exemples. Les lois de Romulus et de Numa représentent tout le développement juridique postérieur. Pour légitimer les institutions de l'époque historique, on antidate le consulat (royauté double de Romulus et de Rémus, puis de Romulus et de Tatius), l'*interregnum,* la *patrum auctoritas,* le principe de la souveraineté du peuple (après la mort de Romulus), la *provocatio ad populum.* On attribue à Servius Tullius la seconde muraille de Rome et des tribus rurales, qui supposent en réalité une population considérable, une ville maîtresse du Latium, du pays Volsque, du sud de l'Étrurie; le cens qui n'est né qu'au milieu du Ve siècle; une constitution timocratique qui ne peut être antérieure à la réduction de l'*as* faite cinq ans avant la première guerre punique; la fondation du temple de Diane sur l'Aventin, qui suppose également une transformation profonde de la confédération latine; en un mot, c'est la Rome du IVe siècle qu'on a mise à l'époque de Servius Tullius. Les conquêtes des Tarquins doivent être reculées d'environ trois siècles. L'introduction des chants sibyllins ne date peut-être que de 212. L'aqueduc de l'*Aqua Marcia,* attribué à Ancus Martius, n'a été fait réellement qu'en 145 par Marcius Rex. L'épisode d'Attus Naevius, qui empêche d'augmenter le nombre des cavaliers, paraît se rapporter à la tentative inutile de Caton

pour faire porter le nombre des cavaliers de 1800 à 2100. Parmi les cérémonies sacrées et les monuments, on a tiré de la fête des *Matronalia* l'épisode de la paix entre les Romains et les Sabins, du *Regifugium* les épisodes relatifs à la mort de Servius et au culte de Junius Brutus; de la statue de *Venus cloacina*, les figures légendaires de Lucretia et de sa copie Virginia, et de Cloelia; des purifications, qui se faisaient sans doute à la limite de l'ancien état romain, la légende de Cluilius. Tanaquil est à la fois *Gaia Caecilia* adorée sur le Quirinal et la déesse *Fortuna*. Les Horaces et les Curiaces représentent à la fois une légende inhérente à une porte de Rome et cette habitude familière à toute l'antiquité de faire décider des règlements de frontière par des combattants, au lieu et place des deux nations intéressées. Junius Brutus est une figure mythologique liée au culte de Junon, déesse des matrones. Il y a dans Servius Tullius à la fois plusieurs types et plusieurs mythes : l'auteur de la constitution romaine, le roi essentiellement populaire, le desservant du culte de Diane (*servus rex*), le mythe de Virbius. C'est pour antidater leur noblesse que les *gentes* plébéiennes ont fourni la plupart des noms cités dans l'histoire des rois. Indépendamment du mouvement dramatique qu'elle a donné à tous ces récits, la littérature grecque a fourni ici encore la substance et le caractère de nombreux épisodes : Attus Naevius est un autre Épiménide, Numa est emprunté à Midas, Tarpeia à des mythes grecs analogues, Valerius Publicola et Junius Brutus rappellent Harmodius et Aristogiton, Servius Tullius est une copie monstrueuse de Solon, et on a établi un synchronisme obligatoire entre le début de la république et l'expulsion des Pisistratides, modèles des Tarquins. Tout en rejetant la réalité historique du roi Titus Tatius et des guerres avec les Sabins, M. Pais croit avec raison, d'après ce que nous savons de l'expansion des races sabelliques, qu'il y a eu sans doute, vers le ve siècle av. J.-C., une invasion de ces peuples dans le Latium. Il accepte également, conformément à l'opinion générale, tout en rejetant l'histoire des Tarquins, une période de domination étrusque du vi^e^ au ve siècle. Elle a donné naissance à tout un cycle de légendes dont nous retrouvons quelques-unes dans le discours de Claude et dans les peintures de Vulci. C'est à la fin du vi^e^ et au début du iii siècle av. J.-C. qu'a dû se former l'histoire de la période royale, à l'époque des historiens Timée et Callias, de la fondation des principaux temples romains, des grandes guerres avec les Étrusques et les Samnites.

Dans la période qui va du début de la république à la chute du décemvirat, la critique moderne avait déjà noté toutes les incertitudes, les obscurités, les absurdités, les contradictions de l'histoire traditionnelle; elle avait déjà rejeté plusieurs épisodes, par exemple les tentatives de Spurius Cassius, de Spurius Maelius, d'Appius Herdonius, l'aventure des Fabii, la seconde année du décemvirat, l'envoi d'une ambassade dans des villes grecques. M. Pais va plus loin et rejette en bloc toute cette période. Cette conclusion ne nous paraît

pas trop hardie, car la démonstration a la même force et la même clarté convaincantes qu'aux chapitres précédents. Nous retrouvons en effet les mêmes matériaux de construction, les mêmes procédés d'invention et de falsification. C'est d'abord la répétition des mêmes faits; ainsi, toute cette histoire se compose de deux ou trois morceaux qui se répètent, guerres extérieures, agitations intestines et sécessions, créations de tribuns; dans les épisodes, les mêmes faits et les mêmes personnes apparaissent deux et trois fois : Tarquin Collatin et les Tarquins de Laurente, les éternelles guerres contre les Volsques, les deux sécessions, les procès du consul Appius Claudius et du décemvir du même nom, les trois personnages qui s'appellent Menenius Agrippa, les sécessions romaines et la révolution d'Ardée, les Icilii, les deux collèges de décemvirs, Spurius Cassius et Spurius Maelius. Puis il y a les imitations de l'histoire grecque; Coriolan rappelle Thémistocle; les Fabii les Spartiates des Thermopyles; Cloelia la femme d'Intaphernès; Brutus Aristodème; Cincinnatus Abdolonyme et Gordius; les aventures de Lucrèce, de Virginia ont la même importance politique que des aventures analogues dans l'histoire grecque. Ensuite, il y a le but didactique et moral de l'histoire : Mucius Sçaevola est un stoïcien, Coriolan un exemple de piété filiale, Virginia de pudeur plébéienne, Lucrèce de pudeur patricienne, Brutus de patriotisme. Puis viennent les préoccupations politiques de toutes sortes : les mentions de membres des prétendues *gentes minores* (Vitellii, Aquilii, Sempronii, etc.); l'attribution d'ancêtres, tribuns du peuple ou simplement centurions, à des familles plébéiennes (Duilii, Publilii, Icilii, Licinii, etc.), le caractère odieux donné aux lois agraires et aux agitations tribuniciennes par des annalistes patriciens. L'anachronisme règne à la fois dans l'ensemble et dans le détail. La bataille du lac Régille répète celle de l'Arsia; la pacification de la plèbe par Valerius en 494 s'explique par celle de 342 et celle de 300; l'anecdote de Vindicius, les guerres contre Clusium et Veies, les procès de Quinctius Caeso, de Coriolan, les lois agraires, la loi Aternia Tarpeia sur les amendes, la loi Publilia de 471, les lois Valeria Horatia de 449; tous ces épisodes ont été inventés, antidatés d'au moins un siècle. Ils supposent à l'intérieur et à l'extérieur un état de choses postérieur d'un siècle. Les Fastes et les Actes triomphaux de 509 à 439 sont le fruit de recherches et de combinaisons postérieures sans aucune valeur. L'histoire du décemvirat n'est pas seulement pleine d'absurdités, elle est radicalement fausse au point de vue interne et au point de vue externe; il y a déjà d'immenses divergences entre Diodore et Tite-Live; les lois Valeria Horatia sont absurdes à la date de 449; les noms des décemvirs n'ont pas de réalité historique; leur chef, Appius Claudius, le type des Claudii, a été calqué sur le censeur de 312; la théorie qui fait de la loi des Douze-Tables un bloc compact, coulé d'un seul jet, ne résiste pas à l'examen, et ici M. Pais signale avec raison l'insuffisance des travaux modernes relatifs à cette question; plusieurs des lois et des institutions contenues dans les Douze-Tables

sont évidemment postérieures à l'époque traditionnelle (par exemple l'emploi du testament, du mariage par *usus*, de la monnaie, l'appel au peuple, etc.); les Douze-Tables comprennent en réalité toute l'élaboration juridique du IVe siècle av. J.-C., y compris surtout l'œuvre de Cn. Flavius, en y ajoutant les infiltrations venues de la législation grecque et surtout athénienne. La légende de l'ambassade envoyée par les décemvirs soit à Athènes soit dans les villes de la Grande-Grèce n'a pas dû se former avant le IIe siècle. En somme, le fond de cette histoire, de 509 à 439, a été emprunté au IVe siècle av. J.-C., qui voit les lois licinio-sextiennes de 367, la révolution militaire de 342 et la loi Valeria de 300. Il n'y a que deux grands faits historiques qui résistent à la critique, la domination des Étrusques, puis celle des races sabelliques dans le Latium. La falsification générale a dû être faite au cours du IIIe siècle, puisque Caton et Fabius Pictor paraissent l'avoir connue.

Telles sont les conclusions de M. Pais. Il nous paraît difficile de ne pas les accepter dans leur ensemble. Nous ferons seulement quelques réserves sur l'abus de l'explication mythologique dans le dernier chapitre. Horatius Coclès, Cloelia, Junius Brutus ont bien un caractère mythique; en est-il de même de Coriolan? Nous ne pouvons pas refaire la genèse complète de tous les personnages. Pourquoi, d'autre part, l'auteur ne cite-t-il pas un livre français? La France a sans doute, sur ce terrain, moins produit d'œuvres critiques que l'Allemagne, et les professeurs français se contentent trop souvent d'enseigner leurs idées sans les écrire; cependant, M. Pais aurait pu citer au moins les travaux de MM. Bloch sur *les Origines du sénat romain*, et Bréal sur *Hercule et Cacus*. Quoi qu'il en soit, le livre de M. Pais aura l'excellent résultat de débarrasser l'histoire primitive de Rome de toutes les falsifications traditionnelles. Il nous fait attendre avec impatience le second volume où l'auteur, après avoir détruit, essaiera de reconstruire.

Ch. Lécrivain.

F. Knoke. **Das Varus Lager bei Iburg.** Berlin, Gærtner, 1900. 30 pages, avec une carte et trois grav.

M. K., continuant ses travaux sur les campagnes de Varus et de Germanicus en Germanie, croit cette fois avoir découvert les restes du premier camp de Varus dans le Habichtswald, près d'Iburg; la découverte de quelques objets, tels qu'un anneau de fer, un éperon, un fragment de *pilum* confirmerait les données topographiques. Il est difficile de se prononcer sur la valeur de ces découvertes qui provoquent en Allemagne les plus vives critiques; mais nous devons constater que tous les travaux de M. K. se tiennent, s'enchaînent et donnent des conclusions vraisemblables.

Ch. Lécrivain.

Ottokar Lorenz. **Lehrbuch der gesammten Genealogie.** Stammbaum und Ahnentafel in ihrer geschichtlichen, sociologischen und naturwissenschaftlichen Bedeutung. Berlin, W. Hertz, 1898. In-8°, IX-489 pages.

La généalogie doit-elle être considérée comme une science à part, ou comme une science auxiliaire de l'histoire? C'est là une question sur laquelle on discute depuis longtemps, mais depuis longtemps aussi tous les historiens reconnaissent l'importance des études généalogiques pour montrer les liaisons de parenté et éclairer les conflits provoqués par les questions de successions, les droits et les prétentions rivales. La généalogie a donné lieu à de vastes travaux qui n'ont point valu d'habitude à leurs auteurs une grande célébrité. Il faut bien reconnaître que les généalogies falsifiées sont de beaucoup les plus nombreuses, et qu'elles ont contribué à embrouiller la tâche des vrais érudits. La généalogie a été d'ailleurs souvent mise à contribution par la vanité de certains parvenus désireux de s'attribuer de glorieux ancêtres. N'en vint-on pas à créer l'adage : « Menteur comme un généalogiste? » Le savant professeur O. Lorenz, dont les travaux sont connus de tous ceux qui s'occupent du moyen âge[1], a voulu, dans ce nouvel ouvrage, traiter de la généalogie comme science, et de ses rapports généraux avec l'histoire, la sociologie, les sciences d'état, le droit et surtout les sciences naturelles. Spener, Devrient et Gatterer ont été ses inspirateurs et ses modèles. On peut même dire qu'il a entendu embrasser son sujet dans une acception encore plus large que ses devanciers. Le but essentiel de la généalogie, dit-il, c'est de fixer les rapports de descendance et de parenté d'un certain nombre de personnes. Et le point de départ de toute recherche en cette matière, c'est l'acte individuel de génération. Or, la mémoire de l'homme ne pouvant guère embrasser que trois ou quatre générations successives, la tâche du généalogiste, qui doit remonter beaucoup plus haut, devient malaisée; et souvent, lorsque les témoignages écrits manquent, elle devient impossible. L'existence de documents écrits suppose déjà un degré avancé de civilisation : ils font complètement défaut pour les époques primitives. En outre, même lorsqu'on en trouve, il faut en étudier l'authenticité et le degré de crédibilité. En dépit de tous les progrès qu'a faits la critique historique, la voie dans laquelle les généalogistes doivent s'engager est semée d'écueils.

Aussi, M. Lorenz pense-t-il que la science de la généalogie ne peut et ne pourra jamais être regardée comme une science exacte. Il fait, d'autre part, justement remarquer qu'en prenant à tâche de suivre les

1. Nous rappellerons notamment ses *Deutschland's Geschichtsquellen im Mittelalter* (suite de l'ouvrage de Wattenbach), son *Genealogisches Handbuch der europäischen Staatengeschichte*, et son bel ouvrage *Die Geschichtswissenschaft in Hauptrichtungen und Aufgaben kritisch erörtert.*

transformations des groupes d'individus qu'elle étudie, la généalogie s'élève à la hauteur d'une science sociale. Elle est indispensable pour permettre de comprendre les différences qui séparent les générations successives, elle apporte un précieux contingent de renseignements à l'étude de quelques-uns des plus graves problèmes touchant l'évolution des sociétés, mais son trait caractéristique, c'est qu'elle ne peut jamais faire abstraction de l'individu : c'est une science qui ne comporte que très peu de généralisations. C'est par là même qu'elle restera toujours une science auxiliaire. Elle aide seulement à constituer les généralisations d'autres sciences telles que la sociologie, l'histoire, l'anthropologie, etc.

M. Lorenz a mis dans son livre autant d'idées générales qu'il a pu, au risque de dire parfois quelques banalités. Donnant à la généalogie une acception très large, il y a inséré bien des choses qui au premier abord semblent étrangères à son sujet. On y trouvera, mêlés de réflexions psychologiques et de remarques judicieuses, des détails de pure physiologie. Ce sont les considérations tirées des sciences naturelles qui tiennent la place prépondérante dans son travail : il échappe par là en grande partie à notre examen. On y trouve par exemple de longs développements sur la proportion des naissances masculines et féminines, sur les phénomènes d'atavisme, sur la dégénérescence, la criminalité, la vie et la mort, l'établissement des moyennes, toutes choses qui intéressent plutôt la statistique que l'histoire. L'auteur a soin d'ailleurs d'illustrer ses savantes recherches par un grand nombre d'exemples : il n'a eu garde d'omettre une étude sur les ancêtres de l'empereur Guillaume II (p. 297 et suiv.) et sur les Habsbourg. On lira surtout avec profit ce qu'il dit de l'hérédité dans ses rapports avec les qualités morales des individus. C'est à un médecin qu'il appartiendrait de critiquer ce qu'il avance sur certains exemples de névropathie héréditaire qu'il suit à travers un grand nombre de générations, montrant l'alternance des psychoses et des névroses les plus diverses se manifestant avec des intensités variables sous forme d'épilepsies, hypocondries, manies, imbécillité (exemple tiré de l'extinction de la ligne royale directe d'Espagne). C'est à un médecin encore qu'il appartiendrait de dire dans quelle mesure les tendances héréditaires sont renforcées par les mariages consanguins, et d'expliquer ce fait, curieux en effet, que la vigueur des premiers rois d'Espagne réapparut dans leurs descendants illégitimes, — les descendants légitimes seuls héritant de la tendance névropathique.

Ces brèves indications suffisent à montrer que ce n'est pas d'un livre banal de généalogie qu'il s'agit ici. L'auteur n'est pas seulement un historien, c'est aussi un philosophe, un physiologiste et un penseur. Il sait même montrer avec éloquence la poussée successive des générations à travers les siècles, et fait ressortir la puissance avec laquelle l'humanité a su compléter l'œuvre du créateur.

Georges Blondel.

Niccolo Rodolico. **Dal Comune alla Signoria. Saggio sul governo di Taddeo Pepoli in Bologna.** Bologne, Zanichelli, 1898. In-8°, VII-289 pages.

Dans cette œuvre, M. Niccolo Rodolico aborde un des problèmes les plus importants de l'histoire italienne au moyen âge, le passage des communes du régime républicain au gouvernement personnel; pour champ d'études, il choisit une des villes les plus florissantes de l'Italie du nord, Bologne, et comme exemple la seigneurie de Taddeo Pepoli (1337-1347).

Comme la plupart de ceux qui ont établi leur pouvoir sur les ruines de la liberté politique, Taddeo Pepoli a été jugé avec passion par les historiens. Pour les uns, tels que Gozzadini, c'est un vulgaire tyran, et Sismondi taxe de servilisme et de corruption les Bolonais qui l'ont pris pour maître; racontant comment Pepoli s'était mis à la tête de Bologne, Villani priait Dieu d'épargner un tel malheur à Florence, sa patrie. M. Rodolico a entrepris de le réhabiliter, et en le faisant il s'est montré excellent avocat.

Après avoir commencé par la critique des chroniqueurs et des historiens qui nous ont rapporté ces événements il nous trace un tableau de la vie municipale de Bologne dans les dernières années du régime républicain. Ce premier chapitre (p. 29-51) n'est pas une digression, car il donne par avance la justification de l'entreprise de Pepoli. Si Bologne a accepté si facilement le pouvoir d'un seul, c'est que le régime démocratique était devenu impossible, c'est que l'indifférence politique avait déjà remis entre quelques mains la direction de l'État, c'est que les partis se la disputaient les armes à la main, c'est que les guerres civiles étaient devenues périodiques, c'est que l'anarchie devenait d'autant plus odieuse que le développement des affaires, de l'industrie et du commerce réclamait une sécurité plus grande. Ce besoin d'un gouvernement fort ne se faisait pas sentir seulement dans l'État, il se manifestait aussi dans les corporations et les corps de métier. C'était donc un mouvement général, et en prenant le pouvoir, Pepoli ne faisait que répondre aux aspirations de sa patrie.

Après avoir raconté les intrigues et les troubles qui amenèrent cette révolution, par la défaite de la faction de Gozzadini, le 7 juillet 1337, M. Rodolico montre avec quelle habileté Pepoli consolida son pouvoir. Il refusa le titre ambitieux de seigneur, aimant mieux celui de conservateur de la paix et de la justice, qui avait le mérite de ménager à la fois les susceptibilités du peuple et celles du pape, suzerain de Bologne. Il ne manquait pas, dans ses actes solennels, de rappeler que son pouvoir était une émanation du peuple; par son vicaire, il approuvait et faisait exécuter les sentences pénales, mettant ainsi la main sur la justice; il rendait l'armée à peu près permanente et s'en faisait un instrument de règne; enfin les corporations le reconnaissaient comme le

suprême arbitre de leurs statuts et de leurs difficultés; et ainsi, il faisait pénétrer discrètement son autorité dans toutes les institutions municipales, qui changeaient peu à peu de caractère sans que l'on s'en doutât. Auguste ne s'empara pas autrement de l'autorité suprême à Rome. M. Rodolico a fort bien décrit les nuances de cette politique habile et prudente; il s'est servi pour cela des documents manuscrits que conservent les riches dépôts de Bologne, les archives d'État, la bibliothèque Communale, la bibliothèque Universitaire, et il est arrivé à cette conclusion que nous faisait prévoir son premier chapitre : « Cette nouvelle forme de gouvernement fut spéciale au temps et à la société au milieu desquels elle s'éleva, elle eut sa raison d'être, elle trouva sa force dans ce fait que les intérêts du seigneur et ceux de ses sujets convergeaient vers un même but » (p. 108).

La nomination de Pepoli fut considérée par Benoît XII comme une atteinte à ses droits de souveraineté sur Bologne, et, à ce propos, M. Rodolico, remontant au XIIe et au XIIIe siècle, fait l'historique rapide des rapports de cette cité avec le Saint-Siège, voulant montrer qu'en se plaçant, comme beaucoup de villes guelfes, sous la protection de l'Église, Bologne n'avait pas entendu renoncer aux libertés qui lui avaient été reconnues par Frédéric Barberousse à la paix de Constance. Quoi qu'il en soit, Benoît XII lança l'interdit contre Bologne, et l'auteur nous fait assister aux péripéties de cette lutte qui, grâce à l'intervention, en faveur de la commune, de Robert Ier, roi de Naples, du marquis de Ferrare et de la république de Florence, finit par la soumission de Bologne et la nomination de Pepoli comme vicaire général temporel de l'Église. En somme, le pape se contentait d'une apparence de souveraineté; l'indépendance de la ville et l'autorité de Pepoli restaient intactes.

Dès lors, le conservateur de la paix et de la justice put se consacrer au gouvernement de sa cité. Allié fidèle de Florence, il prit part tour à tour à la coalition contre les Scaliger de Vérone, à la ligue contre Pise, à l'attaque de Lucques; il combattit avec succès Ostasio de Polenta, auquel il reprit Lugo; enfin, il réussit à sauvegarder son pays des grandes compagnies qui dévastaient le nord de l'Italie. Pepoli mourut le 29 septembre 1347, et il fut enseveli dans l'église de Saint-Dominique, dans un tombeau que l'on y voit encore.

M. Rodolico termine son livre par un chapitre sur la vie bolonaise au milieu du XIVe siècle. Nous y relevons des détails curieux sur la décadence de l'Université, les noms de quelques-uns de ses maîtres, celui de Giovanni d'Andrea, professeur de droit, père d'une brillante lignée de jurisconsultes, dont la fille Novella le suppléait pendant ses absences, « le visage couvert d'un voile très léger pour éviter aux étudiants les distractions qu'aurait pu leur causer sa beauté, » sur les constructions qui furent faites à Bologne en ces temps-là, en particulier sur le palais Pepoli, sur les arts, et entre tous sur celui de la miniature qui y était cultivé avec prédilection, enfin sur les corporations dont les statuts

sont conservés aux archives et aux bibliothèques. En appendice, l'auteur publie ou analyse quatre-vingt-cinq documents se rapportant à son sujet.

Tel est le livre de M. Rodolico; l'analyse que nous venons d'en donner suffit à en montrer l'intérêt. Il a été fait avec méthode, les documents d'origine bolonaise ont été consultés avec soin, les chroniques utilisées avec critique. On pourrait peut-être reprocher à l'auteur de n'avoir pas poussé ses investigations en dehors de Bologne et de ses environs immédiats : les archives de Florence, de Venise, de Milan, de Sienne, du Vatican auraient pu, sans nul doute, lui fournir d'amples renseignements, surtout sur la politique étrangère de Pepoli; il aurait ainsi évité la sécheresse qui se fait un peu sentir dans ce chapitre. Peut-être aussi pourrait-on faire quelques réserves sur la diplomatie de Pepoli; elle ne nous paraît pas mériter tous les éloges que lui donne M. Rodolico. Sa résistance au pape n'a pas été aussi héroïque qu'on nous le dit et, le plus souvent, c'est par des capitulations et le paiement de fortes sommes d'argent qu'il a résolu les difficultés extérieures. Enfin, nous signalerons les nombreuses fautes d'impression qui déparent ce livre; l'auteur en a corrigé beaucoup dans son *erratum;* il en a laissé encore plus. Elles sont graves dans l'appendice de documents, car elles pourraient passer pour des fautes de lecture et faire douter de la science paléographique de l'historien. Malgré ces réserves, nous pensons que le livre est bon et qu'il apporte une utile contribution à l'histoire des communes italiennes au moyen âge.

Jean GUIRAUD.

André RÉVILLE et Ch. PETIT-DUTAILLIS. **Le soulèvement des travailleurs d'Angleterre en 1381** (Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des chartes, t. II). Paris, A. Picard, 1898. 1 vol. in-8°, CXXXVI-346 pages.

En entreprenant cette publication, la Société de l'École des chartes a voulu honorer la mémoire d'André Réville, dont la mort prématurée a si profondément affligé, non seulement ses nombreux amis, mais encore tous ceux qui avaient pu apprécier ses belles qualités de cœur et d'intelligence. Depuis plusieurs années, André Réville poursuivait une grande enquête sur la révolte des travailleurs d'Angleterre, en 1381. Déjà, en 1890, il présentait pour le diplôme d'archiviste-paléographe une thèse sur la révolte dans les comtés de Hertford, de Suffolk et de Norfolk. Mais il se proposait d'étudier l'histoire de cette révolution dans les autres comtés et d'en donner une synthèse définitive; bientôt il partait pour l'Angleterre, et, sans pouvoir achever sa tâche, il en rapportait cependant une moisson abondante de documents très neufs et très intéressants.

Au moment de sa mort, Réville n'avait pu encore les mettre en

œuvre. Il importait cependant que tant d'efforts ne fussent pas perdus pour la science. Publier une étude incomplète et fragmentaire, c'était une œuvre singulièrement difficile : M. Petit-Dutaillis, un ami d'enfance d'André Réville, y a consacré plusieurs années de travail, et il s'est acquitté de cette pieuse tâche avec un zèle, un dévouement et aussi un succès que l'on ne saurait trop louer. Il s'est efforcé de reconstituer ce qu'aurait été l'œuvre de son ami et de mettre en valeur les documents et les notes éparses qu'il a trouvés dans ses papiers.

La publication comprend trois parties : 1° le mémoire entièrement rédigé de la main d'André Réville, et auquel l'éditeur n'a ajouté que des notes et des explications que rendait nécessaires l'apparition de nouveaux documents et de nouveaux ouvrages; 2° des appendices, comprenant la publication ou l'analyse de documents recueillis par l'auteur; 3° une introduction historique, dans laquelle M. Petit-Dutaillis a voulu décrire, dans leur ensemble, les causes de la révolte et son développement général.

Le mémoire d'André Réville, bien que ne contenant que la description de la révolte dans trois comtés, est suffisant pour nous montrer toute la complexité de l'insurrection et la diversité des mobiles qui ont fait agir les travailleurs. — Dans le comté de Hertford, c'est uniquement une révolte de paysans, qui ne se soucient, en aucune façon, de revendications politiques, mais qui réclament la diminution de services domaniaux et surtout la suppression des garennes et des clôtures seigneuriales : ces clôtures entravent les droits de chasse et de pâture auxquels ils prétendent. Et tel paraît être contre les seigneurs leur principal grief. L'auteur l'a compris; on pourrait seulement lui reprocher de n'avoir pas mis assez nettement en relief les raisons toutes pratiques qui expliquent pourquoi les paysans tenaient si ardemment à maintenir ou à étendre leurs droits d'usage.

En Suffolk, le mouvement est déjà plus complexe. Derrière les révoltés qui, sous la direction d'un prêtre, John Wrawe, attaquent les moines de Saint-Edmund de Bury, apparaissent les physionomies hypocrites des bourgeois de Bury, qui, sans se compromettre ouvertement, leur dictent leurs démarches et se font octroyer la charte de privilèges qu'ils réclamaient depuis un siècle. La révolte se répandit très rapidement, et, dès le 16 juin, elle avait gagné tout le comté.

Nulle part, elle ne fut plus générale que dans le Suffolk. Tandis que, dans l'ouest du comté, elle fut l'œuvre de vagabonds, de pillards sans cohésion, dans l'est, au contraire, elle fut organisée par quelques chefs, qui exercèrent une autorité véritable : tel ce Geoffrey Lystère, dont le but était de détruire l'oligarchie seigneuriale et bourgeoise. Les insurgés s'attaquent même à plusieurs villes, et notamment aux gens de Yarmouth, dont les privilèges commerciaux nuisaient à toute la région voisine; ils détruisent leur charte. Dans le pays de North-Walsham, les tenanciers brûlent les rôles seigneuriaux. En Nor-

folk, les révoltés ne sont nullement des vagabonds, des misérables, et l'on trouve même dans leurs rangs un chevalier, Roger Bacon.

André Réville montre très nettement aussi que les privilégiés, d'abord affolés, finissent par se ressaisir, et, comme ils ont la force, ils l'emportent sur les rebelles, qui parfois, comme à North-Walsham, soutiennent héroïquement la lutte. Partout, ils sont traqués; partout, comme à Saint-Alban, on leur enlève les privilèges que par la violence ils avaient arrachés à leurs seigneurs. — Ce qui est frappant, c'est que l'action judiciaire suivit la répression armée, qu'elle fut relativement modérée et que l'on n'usa d'aucune juridiction arbitraire : on respecta la pratique du jury. Il y a donc chez les Anglais, dès cette époque, un souci de la légalité qui contraste avec les mœurs du continent.

Telles sont les idées les plus intéressantes qui se dégagent du mémoire. On pourra sans doute découvrir encore des faits nouveaux; ainsi, M. Powel, qui a fait paraître récemment une étude sur le même sujet[1], a trouvé quelques documents qui avaient échappé à André Réville; sur quelques questions secondaires, il a apporté plus de précision, mais sur les caractères généraux de la révolte dans les trois comtés, il ne semble pas que l'on puisse aboutir à des conclusions sensiblement différentes.

Les *Appendices* comprennent un grand nombre de pièces inédites, relatives à la révolte dans les différents comtés; la plupart sont des documents judiciaires, qui montrent en toute évidence que l'insurrection a été beaucoup plus étendue qu'on ne le croyait jusqu'ici. Celles de ces pièces qui concernent le comté d'York nous révèlent des faits tout à fait nouveaux et d'un grand intérêt[2].

L'*Introduction historique* de M. Petit-Dutaillis est la première esquisse d'ensemble, vraiment scientifique, qui ait été donnée de la révolte de 1381. La première partie de cette étude est consacrée aux causes. Les plus importantes semblent être des causes économiques et sociales. L'auteur décrit la condition des paysans, mais d'une façon un peu sommaire et superficielle; à la suite de Vinogradoff, il admet que les termes *villani* et *servi* sont synonymes et que tous deux désignent la condition servile; il ne semble pas que la question soit pleinement résolue; en tout cas, les charges caractéristiques du servage, la capitation, la taille arbitraire et la mainmorte n'apparaissent pas aussi nettement en Angleterre qu'en France.

Ce qui est vrai, c'est que les différences entre vilains et tenanciers libres s'atténuent. Cependant, M. Petit-Dutaillis combat la théorie de Rogers, qui veut que les corvées en nature aient presque entièrement disparu au XIVe siècle, et que les seigneurs, ruinés par la hausse des salaires, aient, en essayant de les rétablir, provoqué la révolte de 1381;

1. E. Powell, *The rising in East Anglia in* 1381. Cambridge, 1896.

2. A citer encore les déclarations de John Wrawe, l'enquête des shériffs de Londres, du 20 novembre 1382, les listes de confiscations, etc.

il montre, en s'appuyant sur des documents tout à fait probants, que ces corvées ont subsisté sans interruption sur un grand nombre de domaines. Voici ce qui s'est passé en réalité : la hausse des salaires, provoquée par les famines, par la terrible peste de 1348, a vivement inquiété les seigneurs, le gouvernement a tenté par des lois d'arrêter ce mouvement économique, et telle a été l'une des raisons profondes du dissentiment entre propriétaires et travailleurs. Puis, au moment où les classes laborieuses voient leur condition matérielle s'améliorer, les seigneurs s'efforcent de les soumettre à une exploitation plus rigoureuse. Partout, les vilains forment des ligues pour obtenir la suppression des devoirs domaniaux qui leur semblent les plus vexatoires. Les statuts de 1377, qui interdisent ces ligues, ne font qu'accroître le mécontentement. Puis voici qu'aux charges seigneuriales viennent s'ajouter des taxes royales de plus en plus lourdes, et qui pèsent surtout sur les paysans. Telle est certainement une des causes les plus apparentes de l'insurrection.

M. Petit-Dutaillis montre aussi, avec une très grande netteté, les raisons qui ont fait que tant d'artisans ont pris part à la révolte. Les progrès de l'industrie ont créé un prolétariat ouvrier. Les statuts qui réglementent les salaires frappent, non seulement les compagnons, mais les patrons et les marchands de l'alimentation; ainsi s'explique, parmi les insurgés, la présence de tant de boulangers et de brasseurs. Tout le monde se plaint aussi de la concurrence des étrangers, surtout des Flamands, fort nombreux en Angleterre.

La complicité du bas clergé n'est pas douteuse. Beaucoup de prêtres se montrent en tête des révoltés; c'est que les curés, faméliques et méprisés, détestent profondément le haut clergé; rien d'étonnant, comme le dit excellemment M. Petit-Dutaillis, qu' « en Suffolk et en Norfolk la révolte ait été dirigée par John Wrawe, chapelain à la bourse plate, tandis que la répression le fut par le puissant et riche évêque de Norwich, Henry Spencer! » Ainsi se marque déjà très fortement la lutte des classes sociales. Puis aux haines provoquées par les seigneurs insolents, les opulents monastères, les fermiers des impôts, les riches capitalistes et usuriers, viennent encore s'adjoindre les revendications des villes, qui veulent arracher à leurs seigneurs des privilèges et des libertés.

L'auteur passe aussi en revue les causes politiques; l'impopularité du gouvernement, les violences des fonctionnaires, les exactions des hommes de loi, les concussions des agents financiers ont contribué très certainement à soulever l'indignation populaire, et la levée de la *Poll Tax* (capitation) a directement déterminé la révolte.

M. Petit-Dutaillis examine encore la question de savoir si l'hérésie des Lollards a pu avoir une influence sur le mouvement. Le lollardisme, en 1381, n'en était encore qu'à ses débuts; les doctrines nouvelles n'ont pu pénétrer dans le peuple. Mais Wycliffe, prédicateur âpre et véhément, a eu une action révolutionnaire. Et ses disciples, les *pauvres*

prêtres, plus hardis que lui, commençaient à agiter les masses populaires par leurs discours subversifs.

Quant à la description générale de la révolte, elle est naturellement succincte, — l'auteur n'a voulu donner qu'une esquisse, — mais il en faut louer la netteté et la précision. Puis bien des faits nouveaux sont mis en lumière, grâce aux documents inédits recueillis par André Réville[1]. Ainsi, l'on voit qu'en Essex la propagande révolutionnaire a été menée par certains habitants de Londres, qui ont dirigé et organisé la révolte. Si les insurgés ont pu si aisément pénétrer dans Londres, ce fut grâce à la complicité de plusieurs *aldermen*. Le récit des journées des 13 et 14 juin est tout à fait vivant; la terreur du roi et de ses conseillers, l'inertie et la lâcheté des classes supérieures se détachent très vigoureusement[2]. On comprend encore à merveille pourquoi l'insurrection devait misérablement échouer : chez les révoltés, pas d'idées générales, aucune organisation; pour qu'une révolution réussisse, il faut autre chose que des instincts et des passions brutales.

Ce que l'étude de M. Petit-Dutaillis nous révèle encore, c'est que l'insurrection s'est étendue à un plus grand nombre de comtés qu'on ne le croyait jusqu'à présent. Pour la première fois aussi, on a des données sérieuses sur la révolte dans le Yorkshire; nous apprenons que l'influence des événements de Londres ne s'y est fait sentir qu'assez tardivement. A Beverley et à York, le mouvement a pris la forme d'une insurrection de la petite bourgeoisie contre l'oligarchie municipale, qui l'exploitait sans merci. Des documents authentiques prouvent encore que, dans certains comtés, les plus éloignés, la révolte s'est prolongée plus longtemps que les historiens ne le pensaient : il y a encore des troubles en 1382.

Sur les résultats de l'insurrection, les conclusions de M. Petit-Dutaillis contredisent la théorie de Stubbs et de Rogers; il prétend que l'insurrection n'a pas eu pour effet immédiat l'affranchissement des vilains; il cite de nombreux exemples, qui prouvent en effet qu'après 1381 les travailleurs émettent les mêmes revendications qu'avant la révolte. La diminu-

1. Un récit inédit, dont M. Petit-Dutaillis n'a pu avoir connaissance, puisqu'il n'a été publié que lorsque l'impression du volume était complètement terminée, fournit à l'histoire quelques détails nouveaux sur les débuts de la révolte dans les comtés d'Essex et de Kent. Il montre qu'en Essex la révolte a commencé à Brentwood, où se donnèrent rendez-vous les hommes de Fobbing, Curringham et Stanford, et que ces insurgés s'attaquèrent à Thomas de Bampton qui voulait lever le *Poll Tax*. Dans le comté de Kent, le signal de l'insurrection fut donné par les gens de Gravesende, dont le premier acte fut une agression contre le percepteur de la taxe, Symon de Burley. Mais, en somme, tous ces renseignements ne changent rien d'essentiel au récit de notre auteur et ne font même que confirmer ses conclusions. Voy. G. M. Trevelyan, *An account of the rising of* 1381, dans l'*English historical Review*, année 1898, p. 509-522.

2. Les mandements mêmes mentionnent la terreur et l'inaction des shériffs (voy. le n° 110 de l'Appendice).

tion des charges, au xve siècle, semble bien la conséquence d'une lente et profonde transformation économique. Il n'en est pas moins vrai que la crise de 1381 a contribué à accentuer l'esprit d'insoumission des classes laborieuses, et il eût fallu insister davantage sur cette question.

Si le travail de M. Petit-Dutaillis ne peut aspirer à être définitif, — et telle n'est pas d'ailleurs la prétention de l'auteur, — s'il est probable que de nouvelles publications de documents révéleront encore des faits qui lui ont échappé, il n'en est pas moins vraisemblable que les conclusions essentielles auxquelles il a abouti subsisteront, et il est certain que cette remarquable esquisse et le mémoire si consciencieux d'André Réville contribueront à provoquer de nouvelles découvertes ; c'est le meilleur éloge que l'on puisse faire d'œuvres vraiment scientifiques.

Henri Sée.

Code d'Étienne Douchan, empereur serbe, fait en 1349 et 1354. Nouvelle édition avec éclaircissements, par Stojan Novakovitch. Belgrade, 1898. In-8°, CLIII-312 pages.

Le règne d'Étienne Douchan, roi (1331-1345) et tsar (1345-1355) des Serbes, n'est pas seulement important par ses conquêtes, poussées jusqu'à Constantinople, à la mer Égée, à la Morée, à l'Adriatique et au Danube, mais encore par un effort constant vers l'organisation intérieure de son vaste empire. Du reste, cette tendance ne lui est pas particulière. Presque tous les princes de la dynastie de Nemania (1169-1372) jusqu'à lui ont persisté dans cette voie. Bien que ce fait nous semble naturel dans l'évolution d'un État, il est curieux d'observer que l'État serbe, au moyen âge, sous cette dynastie, accuse sur ce point des caractères bien tranchés, quand on le compare aux autres États slaves qui se sont formés, à différentes époques, dans la presqu'île des Balkans. Étienne Douchan avait promulgué, en 1349 et 1354, un code qu'on désigne sous son nom et qui a été l'objet de plusieurs éditions, faites par des érudits serbes ou étrangers. Toutes ces éditions laissaient à désirer. M. Novakovitch lui-même en avait donné une en 1870, mais sa méthode étant défectueuse, elle ne satisfit point les érudits. Une édition plus ou moins définitive pouvait être entreprise seulement après la publication de l'historien russe T. Florinski, qui avait publié, en 1888, à Kiev, quatre textes inédits du même code. Tous ceux qui s'intéressent aux institutions slaves du moyen âge, particulièrement aux institutions serbes, remercieront sans doute M. N. d'en avoir donné une nouvelle édition. Il est connu parmi les érudits slaves, non seulement par des publications soignées de textes, mais encore par sa profonde connaissance des institutions serbes, sur lesquelles il a écrit des ouvrages très appréciés. Ce dernier fait est d'une importance capitale, car il ne s'est pas contenté de nous donner un texte bien établi,

mais encore il a voulu nous retracer la marche progressive de la législation serbe du moyen âge et nous donner un commentaire et une traduction des articles du code. En effet, on distingue dans l'introduction (p. V-CLIII) les chapitres suivants : Origines des lois écrites dans l'État serbe du moyen âge, Institution du *sabor* (correspondant à peu près au *magnum consilium regni,* sous le règne d'Henri II, roi d'Angleterre), les Origines et les éléments du code d'Étienne Douchan, l'Original et les copies du code, Parenté des copies. Ensuite viennent la première partie : texte et variantes; la deuxième partie : lecture, traduction et éclaircissements; la troisième partie, qui termine le livre, contient d'excellentes tables, très claires et très complètes. C'était d'autant plus nécessaire que l'ordre d'un grand nombre d'articles est tout à fait arbitraire.

Dans sa magistrale introduction, M. N., en développant de judicieuses observations sur les questions les plus variées, nous fait assister à la naissance de la législation serbe, à ses rapports avec l'état social et à sa marche progressive jusqu'à Étienne Douchan. Sans doute, ces renseignements précieux, qu'il a puisés dans sa longue pratique des sources, mériteraient d'être analysés plus longuement que nous ne pouvons le faire ici. Il a consacré surtout un intérêt tout particulier à l'étude de l'origine, de la composition et de la compétence du *sabor*. Sa composition était éminemment aristocratique; quant à son origine, M. N. conclut qu'elle n'est pas byzantine, tandis que, sous tous les autres rapports, les princes serbes ont eu pour modèle les institutions byzantines. Il n'affirme pas non plus son origine serbe (p. XXXI), et ici nous croyons que M. N. a gardé une réserve exagérée, étant donné que ce *sabor* ne pouvait être fait sur aucun modèle étranger. Quant au développement de la législation dans la Serbie du moyen âge, il est marqué par de réels progrès et se trouve, pour ainsi dire, résumé dans le code d'Étienne Douchan. En effet, M. N. nous démontre clairement que les éléments qui les composent sont : les lois déjà existantes (émanant d'Étienne Douchan lui-même et de ses prédécesseurs ou tirées du droit coutumier et du droit canon), les réglementations tirées des privilèges que les rois de Serbie avaient octroyés, à différentes époques, à certains monastères ou aux Ragusains. Ajoutons les articles rédigés à deux sessions du *sabor,* parce que M. N. prouve, d'une façon irréfutable, que ce code a été promulgué à deux réunions de cette assemblée, en 1349, à Uskub, et en 1354, à Sérès. Par les éléments qui entrent dans sa composition, ce code se présente, non seulement comme un résumé des travaux précédents, mais, en même temps, comme base des travaux ultérieurs; c'est l'invasion turque qui arrêta cette marche. Tout en passant, M. N. se demande quel est le but que se proposait l'auteur du code, et les conclusions qu'il avance nous paraissent tout à fait d'ordre général. Il est regrettable qu'il n'ait pas insisté davantage sur ce point; peut-être serait-il arrivé à des résultats plus précis. En effet, il nous semble que la raison

principale de ce code, la première entre toutes, est d'empêcher les conflits entre les juridictions (impériale, seigneuriale et ecclésiastique[1]) et de donner à celle de l'empereur toutes garanties possibles[2]. Il faut y ajouter encore une tendance très prononcée à centraliser les réglementations antérieures[3]. Le seul fait de la codification nous conduit à cette conclusion, sans compter un nombre d'articles relativement grand (sur 201), qui confirment ce que nous venons d'avancer.

Sans insister sur les articles du code, nous en mentionnerons quelques-uns pour en donner une idée. Ceux qui attirent particulièrement notre attention concernent les points suivants : l'Église orthodoxe grecque, reconnue église de l'État; le catholicisme est toléré, mais des mesures sont prises contre le prosélytisme; sur la manière dont les évêques doivent excommunier; responsabilité collective pour les crimes commis sur un territoire; conditions des différentes classes, des étrangers, des pâtres (d'origine roumaine et albanaise), des mineurs allemands; de l'ordalie; les différents articles réglant la juridiction impériale, seigneuriale et ecclésiastique; comment on doit citer devant le tribunal un grand noble, un petit noble, un soldat qui vient de regagner son foyer; l'organisation du jury et son rôle; les religieux et les religieuses ne doivent vivre que dans les monastères; les fabricateurs de chartes, les faux monnayeurs; des garanties spéciales pour les marchands circulant dans l'empire et la sûreté des chemins; le traitement des ambassadeurs étrangers se rendant auprès de l'empereur et lorsqu'ils en reviennent; les frais de notaires; le droit de gîte; les assemblées des hommes libres sévèrement prohibées; les cas dans lesquels le tsar a le droit de demander l'aide, etc.

M. N. ne s'est pas seulement contenté de nous donner la traduction de ces articles, mais à ce commentaire perpétuel il en a ajouté un autre, beaucoup plus important. En effet, chaque article est suivi des renseignements qui se rapportent au même ordre de faits et puisés dans d'autres sources, et, par des rapprochements fort instructifs, l'auteur a réussi à éclaircir beaucoup de points qui sans cela seraient restés obscurs. C'est sans doute un des principaux mérites de cette édition et ce qui en fait une édition modèle. Sans doute on y trouve quelques lacunes que M. N. aurait pu combler, ou quelques affirmations qui ne nous semblent pas suffisamment justifiées. L'art. 133, par exemple, ordonne que les ambassadeurs étrangers doivent être traités non seulement avec honneur, mais qu'on doit leur fournir encore des vivres en quantité suffisante. Cette coutume a persisté chez les Turcs jusque dans ce siècle (*taïne*). M. N. signale ces deux faits sans dire le rapport qu'ils ont entre eux. Dans un autre cas, il nous semble que le commentaire ne tient pas

1. Articles : 4, 8, 12, 30, 33, 78, 79, 103, 109, 139, 148, 175, 176, 177, 178, 181, 182, 183, 184, 185, 192, 194.
2. Articles : 107, 111, 148, 172.
3. Articles : 83, 105, 151, 152, 153, 186. Cf. page XLV et art. 78.

debout. En effet, nous croyons que les articles 57[1] et 142[2] se rapportent à deux ordres de choses bien différents. L'article 57 tend à remédier aux abus du droit de gîte, que les nobles avaient sur leurs propres domaines, tandis que l'article 142 est dirigé contre les fonctionnaires administratifs qui auraient commis des méfaits dans l'exercice de leurs fonctions. M. N. voit dans ces deux articles un certain rapport et affirme qu'ils visent tous les deux les abus des nobles exerçant, plus ou moins provisoirement, une fonction quelconque, seulement dans le deuxième cas la peine est *renforcée*. On peut se demander avec raison pourquoi deux peines différentes pour les mêmes délits, sans compter que dans le commentaire il y a une certaine incohérence. En effet, il est dit dans le commentaire de l'art. 57 que ces abus pouvaient être commis lorsque certains nobles étaient chargés provisoirement, et d'une façon accidentelle, d'une mission quelconque dans une province. Il est de toute évidence que, dans ce cas-là, la peine est illusoire et le délinquant ne pouvait pas être « dépouillé de cet état. » Cette objection nous semble d'autant plus fondée que les articles 155 et 156 ne reconnaissent aux nobles le droit de gîte que sur leurs propres domaines.

En somme, sans parler de l'édition du texte et de sa critique, qui est vraiment de nature à contenter les plus difficiles, M. N. a réussi, par son introduction clairement et scientifiquement écrite et par ses éclaircissements, à mettre ce code à la portée de tout le monde qui s'intéresse à ces questions, même sans études préliminaires. En même temps, il a éclairci beaucoup de points obscurs dans l'étude du droit serbe du moyen âge. Pourtant, on est étonné de ne pas voir dans ce livre la liste de toutes les éditions précédentes du même code. M. N. aurait aussi bien dû désigner les différents textes du code d'une façon conventionnelle au lieu de cette répétition fastidieuse de leurs noms en entier[3] qui reviennent à chaque instant.

M. Gavrilovitch.

1. Art. 57. Lorsqu'un noble, usant du droit de gîte, fait le mal par vengeance, dépouille les terres, incendie les maisons ou commet un abus quelconque, il sera dépouillé de cet état (domaine) et un autre ne lui sera pas donné.

2. Art. 142. Si l'on trouve quelqu'un, parmi les grands ou les petits nobles, auxquels, moi l'empereur, j'ai donné la terre et des villes, qui dépouille les villages et les hommes et qui, contre la loi, ne respecte pas ce que j'ai donné comme lois au *Sabor*, il sera dépouillé de cet état (province), sera tenu de réparer, de ses propres ressources, tout préjudice qu'il aura fait, et sera puni comme fugitif.

3. Par exemple, nom du texte : Ravanički ima : variante Bistrički ima : variante Prisrenski ima : variante, etc. La répétition pareille des variantes revient quinze fois ou à peu près à chacune des 146 pages.

The Elizabethan Clergy and the settlement of religion (1558-1554) by Henry Gee. Oxford, Clarendon Press, 1898. 1 vol. in-8°, 326 pages. Prix : 10 s. 6 d.

La période que M. Gee a, suivant son expression, étudiée « au microscope, » est une des parties les plus discutées de l'histoire ecclésiastique de l'Angleterre. Dans quelles conditions s'est produit le changement de religion qui a marqué les premières années du règne d'Élisabeth? A-t-il été accepté sans difficulté par le clergé et par le peuple? Y a-t-il eu, au contraire, une résistance énergique, dont on n'a triomphé que par la force? La réponse est toute différente suivant que la question est traitée par un protestant ou par un catholique, mais protestants et catholiques avaient jusqu'ici également oublié d'apporter des preuves à l'appui de leurs opinions. M. Gee n'a garde de tomber dans le même défaut. Il a recherché avec le plus grand soin tous les documents existants et les a, pour la plupart, imprimés à la suite de ses différents chapitres.

Il montre qu'à l'origine le clergé, représenté par sa Convocation, était hostile à tout changement, et que cette situation inquiétait les autorités. Le parlement n'en vota pas moins, au commencement de 1559, les lois de « suprématie » et d' « uniformité » qui rendaient à la reine le pouvoir suprême en matière ecclésiastique, à l'exclusion du pape, et rétablissaient le *Prayer Book*. Un seul évêque consentit à prêter le serment établi par le *Supremacy Act*, les autres refusèrent. Quelques-uns s'enfuirent; la plupart furent arrêtés et mis en prison. La masse du clergé suivit-elle l'exemple donné par ses chefs? Là est le point important du problème. Il semble que le clergé ait gardé tout d'abord une attitude expectante. Les « visiteurs » envoyés dans les différents diocèses pour faire prêter serment aux ecclésiastiques constatent de très nombreuses absences. A Cambridge, le changement paraît avoir été bien accueilli; à Oxford, au contraire, les « visiteurs » rencontrèrent une certaine opposition. Les obstinés et les contumaces devaient être traduits devant une commission ecclésiastique siégeant à Londres; mais cette assemblée se contenta d'enlever leurs bénéfices aux plus récalcitrants et n'essaya pas d'appliquer la loi dans toute sa rigueur. Au mois de juillet 1561, les prisons de Londres ne contenaient pas plus de trente personnes arrêtées pour cause de religion. En 1562 et en 1563, la sévérité augmente en apparence : la Commission ecclésiastique est réorganisée; le parlement de 1563 vote les terribles « lois pénales, » qui punissent de mort, comme traître, toute personne qui refusera, pour la seconde fois, de prêter serment. Mais les autorités se mirent le moins souvent possible dans le cas d'avoir à appliquer la loi; et encore, le cas échéant, ne l'appliquèrent-elles pas. Bonner, par exemple, refusa deux fois le serment; on se borna à le tenir en prison, tandis qu'on rendait une liberté relative à la plupart des autres évêques. Il est donc fort exagéré de parler de persécution dans les premières années d'Éli-

sabeth ; la persécution ne viendra que plus tard, vers 1590, après l'excommunication de la reine.

Quant au nombre des ecclésiastiques qui furent expulsés de leurs bénéfices pour refus de prêter serment, il est fort difficile de l'évaluer exactement. M. Gee a du moins prouvé que toutes les listes publiées jusqu'à ce jour n'ont qu'une très médiocre valeur; elles remontent toutes, en effet, à une liste unique, insérée par le controversiste catholique Nicolas Sanders dans son livre *De visibili monarchia* (1571), et qui renferme des erreurs grossières. M. Gee a repris à nouveau la question et a fait, dans les registres épiscopaux et ailleurs, les recherches les plus minutieuses. Le résultat n'est pas entièrement satisfaisant, car une partie des registres a disparu. Il ne paraît pas cependant que le nombre des ecclésiastiques privés pour une raison quelconque de leurs bénéfices entre 1558 et 1564 puisse excéder 400, et, suivant M. Gee, le nombre de ceux qui ont perdu leur place pour refus de serment ne doit pas dépasser 200. C'est une proportion infime, le nombre des charges ecclésiastiques étant alors évalué à 9,400 ; les *recusants* sont en majeure partie des hauts dignitaires de l'Église. On voit que les « milliers » de martyrs dont parlent quelquefois les écrivains catholiques se réduisent en somme à peu de chose, et il faut savoir gré à M. Gee d'avoir définitivement mis fin à cette légende.

D. PASQUET.

Correspondance inédite du général-major de Martange, aide de camp du prince Xavier de Saxe, recueillie et publiée avec introduction et notes par Charles BRÉARD. Paris, A. Picard et fils, 1898. In-8°, XXXII-647 pages.

Officier français au service de la Saxe, agent secret du comte de Lusace en France, familier de la dauphine, Marie-Josèphe, puis de Madame Adélaïde, le général de Martange a été, au XVIIIe siècle, l'artisan de quelques grandes intrigues politiques que l'on connaissait peu ou mal; parce que les sources où il fallait puiser ne sont pas à Paris. Martange a failli faire un roi de Pologne et une reine de France; qui s'en doute aujourd'hui ? C'est que, pour retrouver les traces de ces audacieux projets, on devait aller — pouvait-on le supposer ? — à la mairie de Honfleur et à la préfecture de l'Aube. C'est là en effet, c'est dans les archives de cette ville et dans celles de ce département que les vicissitudes de la Révolution ont fait échouer les papiers de l'émigré Martange et ceux de son ancien maître, le prince Xavier. M. C. Bréard n'a pas hésité à entreprendre ce double voyage et il en a rapporté les éléments du livre qu'il vient de publier. Ce serait lui dérober le fruit de ses peines que d'analyser ici cette curieuse correspondance, car il s'est chargé lui même, en son introduction, de la résumer et d'en faire ressortir l'intérêt historique. Martange était un homme d'un esprit très alerte

et très délié, mais d'une imagination chimérique et d'une ambition peu scrupuleuse. Dans la galerie de ces courtiers aventureux qui traversent de leurs menées les affaires diplomatiques du XVIIIe siècle, il fait très bonne contenance à côté des Beaumarchais, des Favier, des Dumouriez. On doit donc savoir gré à M. Bréard de l'avoir tiré de l'ombre où il était resté jusqu'à présent. Mais, tout en mettant à la portée du public les révélations que contient sa correspondance sur les dessous de la politique du temps, il a su résister à la tentation de faire un héros de son héros. Le mérite est-il bien ordinaire, quand on publie de l'inédit?

E. W.

A. Debidour. **Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France de 1789 à 1870.** Paris, Félix Alcan, 1898. 1 vol. in-8°, 740 pages.

M. Debidour, inspecteur général de l'Instruction publique, a, pendant deux années, fait à la Sorbonne un cours libre sur les rapports de l'Église et de l'État de 1789 à 1870. Le cours achevé, il n'a cessé de songer à son sujet et de le développer; et ainsi il a écrit le beau livre que nous devons signaler aux lecteurs de la *Revue historique*.

L'ouvrage comprend 650 pages de texte et 90 pages de documents (les quatre articles; la constitution civile du clergé; le concordat et les articles organiques; le concordat de 1817; loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement; le *Syllabus*, etc.). C'est donc un volume très considérable. Pourtant, M. Debidour n'a pas eu la prétention d'épuiser entièrement son sujet et de discuter à fond toutes les questions controversées. Il n'a point fait de nouvelles recherches au ministère des Affaires étrangères, pour prendre connaissance des dépêches encore inédites, échangées entre Paris et Rome. Il n'a point tenté de discuter en jurisconsulte les paragraphes du concordat ou les articles organiques qui prêtent à polémique, non plus que d'apporter en politicien une solution au problème si troublant des rapports de l'Église et de l'État. Il a simplement voulu nous exposer avec méthode les diverses phases par lesquelles ont passé les relations entre les deux puissances de 1789 à 1870. Il s'est servi pour cela des très nombreux ouvrages ou articles qui ont paru sur la matière et qu'il connaît à fond. Il les a condensés pour nous et nous en donne un résumé à la fois très substantiel et très net.

Nous distinguerons dans son ouvrage cinq parties qui se rapportent à la Révolution, au Consulat et premier Empire, à la Restauration, au gouvernement de juillet, à la seconde République et second Empire. Après un tableau sommaire des relations de l'Église et de l'État avant 1789[1], M. Debidour nous analyse l'œuvre ecclésiastique de la Consti-

1. Signalons une petite erreur p. 5. Les historiens du moyen âge sont aujourd'hui unanimes à admettre que la Pragmatique Sanction datée de 1268 et

tuante. Il montre la nécessité des premières mesures prises contre le clergé de l'ancien régime : abolition de la dîme, biens ecclésiastiques mis à la disposition de la nation, fermeture de certains couvents. Mais, avec presque tous les historiens, il blâme la constitution civile du clergé qui devait être la source de tant de dissensions et de maux. L'Assemblée, en réglant que les curés et les évêques seraient élus, croyait de bonne foi ne pas toucher au dogme; mais elle déplaçait le principe même de l'autorité; elle plaçait la source non plus en haut, mais en bas. Il y eut, à partir du vote de cet acte funeste, deux églises : l'une officielle, l'autre réfractaire, et la seconde fera une guerre acharnée à l'État, soulèvera la Bretagne et la Vendée. La Constituante avait voulu organiser l'Église; la Convention tenta de supprimer la religion chrétienne. En novembre 1793, les églises sont fermées sur l'initiative des communes; les anciennes cathédrales deviennent les temples de la Raison; plus tard, par mesure d'État, sur la proposition de Robespierre, elles sont dédiées à l'Être suprême et à l'immortalité de l'âme[1]. L'on se figure d'ordinaire qu'à partir de ce moment jusqu'au Concordat, le catholicisme continua d'être persécuté en France, qu'aucun exercice du culte n'y fut célébré, que Bonaparte rétablit tout d'un coup les autels en notre pays désemparé. M. Debidour nous montre combien une telle opinion est erronée. Après la chute de Robespierre, la loi du 3 ventôse an III (21 février 1795) proclama la liberté des cultes et permit aux constitutionnels comme aux orthodoxes de se réunir en des locaux loués par eux : bientôt même on mit à leur disposition les anciennes églises non aliénées, s'ils voulaient faire acte de soumission aux lois de la République. Dès septembre 1795, 32,214 églises étaient ouvertes. L'Église constitutionnelle tint à Notre-Dame de Paris un concile national : les anciens réfractaires revinrent, fondèrent des journaux, se défendirent librement et gagnèrent chaque jour des adeptes. Cette prospérité fut arrêtée subitement par le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797). Les Directeurs, redoutant les progrès des royalistes, recommencèrent leurs persécutions contre les insermentés. Il y eut alors une seconde terreur, aussi redoutable et plus hypocrite que la première. Avec le coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799), fut inauguré un nouveau régime.

De 1795 à 1797, les Églises s'étaient développées, entièrement séparées de l'État; le Concordat de 1801 mit l'Église catholique dans l'État. M. Debidour nous rapporte les détails les plus curieux sur les négociations de ce pacte célèbre, définitivement conclu le 15 juillet 1801. Il nous en fait une analyse très précise; il nous en montre aussi avec une grande finesse les conséquences. Le Concordat donne aux évêques tout pouvoir sur les ecclésiastiques de second ordre; les vicaires et desservants

attribuée à saint Louis est une pièce fausse, pour les raisons décrites par M. Paul Viollet dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXI.

1. Sur le culte de la Raison et de l'Être suprême, M. Debidour résume très bien les travaux de M. Aulard.

peuvent être déplacés, révoqués par eux, sans aucun appel. L'épiscopat commande donc au clergé comme un général à une armée. Mais l'évêque lui-même n'a plus de puissance territoriale et de privilèges; sorti des rangs du peuple, il n'a plus, comme jadis, de nom illustre. Il tire son prestige de sa valeur personnelle et de sa charge. Pour résister, par suite, dans les conflits inévitables avec l'État qui veut devenir laïque, il ne peut s'appuyer que sur le pape. C'est à Rome qu'il aura recours; c'est l'autorité du souverain pontife qu'il opposera aux exigences du gouvernement. Le pape, par suite du Concordat, a un pouvoir plus grand sur l'Église de France qu'en 1789. M. Debidour dit fort bien : « L'ancien régime avait fait le clergé de France gallican, Napoléon l'a fait ultramontain. » — Bonaparte croyait pourtant bien tenir le pape par le Concordat et par les articles organiques qu'il y avait ajoutés de sa propre autorité. Il pensait traiter Pie VII comme un véritable sujet. M. Debidour nous raconte avec une véritable émotion les épisodes bien connus et bien dramatiques : Pie VII obligé de venir en France sacrer le nouvel empereur (2 décembre 1804), et repartant, le 4 avril 1805, sans avoir obtenu de lui la moindre concession; l'occupation de Rome le 2 février 1808, et l'annexion pure et simple des états pontificaux à l'Empire français, le 17 mai 1809; l'arrestation du pape dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809[1], l'emprisonnement à Savone, et, après trois années de captivité en cette ville, le transfert à Fontainebleau (juin 1812); les négociations directes entre le pape et l'empereur qui aboutissent au concordat du 25 janvier 1813. M. Debidour se plaît à rendre justice aux hauts mérites du pape qui, quoique captif et mal renseigné, résiste fermement à toutes les objurgations et à toutes les menaces et ne finit par céder que sur quelques points; mais surtout il met en lumière la brutalité de l'Empereur dont l'unique visée est de tromper le *vieux renard,* ainsi qu'il appelait Pie VII, et qui se heurte et se brise contre cette haute puissance morale.

Le 24 janvier 1814, Pie VII était arraché de Fontainebleau, et, à petites journées, le commandant de gendarmerie Lagorse le conduisait en Italie. La puissance de Napoléon était brisée et l'Empereur succomba définitivement à Waterloo. La période de la Restauration, de 1815 à 1830, est une des plus tristes de notre histoire; elle est marquée par une violente réaction catholique; les anciens émigrés cherchent à étouffer toute liberté; la France tourne le dos à la Révolution. Pour se rendre compte de la profondeur du mal, il faut lire dans le livre de M. Debidour la description de la Terreur blanche, le récit des négociations qui aboutirent au Concordat de 1817, les progrès faits chaque jour par la Congrégation, sans l'appui de laquelle il était impossible d'obtenir aucune place. L'auteur s'élève avec véhémence contre la loi du sacrilège, du 20 avril 1825, contre les cérémonies

1. Napoléon Ier, quoi qu'il ait prétendu plus tard, a ordonné cette arrestation. Les lettres récemment publiées par M. Lecestre le prouvent avec évidence.

surannées du sacre que ressuscite Charles X, contre la fermeture de l'École normale et toutes les mesures prises contre l'Université par les ministères de Villèle et de Polignac. Pendant cette période, seuls quelques hommes, nourris des anciens principes de jurisprudence, comme Pasquier, Decazes, Portalis, osent rappeler les libertés gallicanes et essaient en vain de résister au parti ultramontain. Peut-être M. Debidour ne leur a-t-il pas assez rendu justice.

Les trois journées de juillet 1830 amenèrent la délivrance. Mais, comme dit l'auteur, « la nation, satisfaite d'avoir brisé le trône, ne songea bientôt plus à briser l'autel. » Le gouvernement de 1830 se montra très largement tolérant, et l'Église, en somme, profita, elle aussi, de la liberté. Le budget du culte grossissait chaque année. La Société de Saint-Vincent de Paul compta des milliers d'adhérents et poussa en province de nombreuses ramifications; les couvents se reformèrent. L'ordre des Bénédictins se reconstitue à Solesmes[1]; Lacordaire fonde à Nancy la première résidence des Dominicains, et les jésuites, tout puissants à Rome sous le successeur de Pie VII, Grégoire XVI, reviennent en France et dominent le clergé. Bientôt, toutes ces congrégations et l'Église elle-même n'ont qu'un mot d'ordre : sus à l'Université! L'aumônier du collège de Nancy, l'abbé Garot, ouvrit l'attaque en 1840 et la polémique devint bien vite générale. Michelet, Quinet, le vieux Lacretelle rendirent coups pour coups. M. Debidour nous expose les diverses phases de cette lutte, et nous cite les passages les plus saillants des pamphlets publiés de part et d'autre; pourtant le combat n'amena aucun événement décisif; les deux partis couchaient sur leurs positions, quand éclata la Révolution de 1848.

Pour quelles raisons l'Église allait-elle remporter la victoire, sous la seconde république? M. Debidour nous l'expose de façon très claire. Tout d'abord, le clergé acclame la Révolution, bénit partout les arbres de la liberté, dirige en quelque sorte le suffrage universel, appelé à fonctionner pour la première fois. Mais bientôt, effrayé par l'explosion du socialisme, terrifié par les journées de mai et de juin, il pactise avec Louis Bonaparte. Le fils du roi de Hollande achète son concours par une double promesse; il détruira d'une part la république romaine et rétablira le pape Pie IX en son pouvoir temporel; il assurera de l'autre la liberté de l'enseignement secondaire et permettra la création, à côté des lycées de l'État, de collèges où sera façonnée l'âme de la jeunesse catholique. Bonaparte paya exactement, et, avec beaucoup de raison, M. Debidour insiste sur la double campagne de Rome à l'extérieur et à l'intérieur; il nous analyse avec détails les débats de la loi Falloux, définitivement votée le 15 mars 1850. A quelques exceptions près, le clergé reconnaissant approuve le coup d'État de 1851 et la proclamation de l'Empire. Pendant un certain nombre d'années, un accord parfait

1. Le *Gallia christiana* n'a pas été continué par les bénédictins de Solesmes, comme M. Debidour l'affirme en note p. 438, mais par M. B. Hauréau. Dom Paul Piolin, de Solesmes, a simplement donné une réimpression du recueil.

semble régner entre les deux pouvoirs. Le dissentiment commence, lorsque l'Empereur, poursuivant son idée fixe, favorise la formation d'une nationalité italienne. Les évêques, qui de plus en plus se sont soumis au Saint-Siège, voient avec grande clairvoyance où tendent les efforts de Victor-Emmanuel et de Cavour. A chaque nouvelle conquête faite par le Piémont, leur hostilité contre le régime impérial s'accroît; et Napoléon III essaie en vain de satisfaire à la fois l'Italie et le clergé, en laissant le Piémont s'annexer, après le Milanais, Florence, le royaume des Deux-Siciles, les légations, mais en prenant Rome sous sa protection, en envoyant ses troupes garder le pape et en disant à la Révolution italienne : Tu n'iras pas plus loin. M. Debidour, qui avait exposé au long les diverses phases de cette politique en son *Histoire diplomatique,* les rappelle ici brièvement. Il montre aussi la papauté, au moment même où elle est le plus menacée, proclamant ses droits plus haut que jamais, promulguant en 1854 de sa pleine autorité le dogme de l'Immaculée Conception, condamnant en 1864 par le *Syllabus* tous les droits de la conscience, de la philosophie et de la science, dictant au concile œcuménique de 1870 le canon sur l'infaillibilité. Deux jours après le vote de ce canon, Napoléon III déclarait la guerre à l'Allemagne et M. Debidour a fort bien décrit les causes de sa chute. Oserons-nous pourtant avouer qu'il nous paraît trop sévère en son réquisitoire contre l'empereur? Il lui applique les termes de « niaiserie, » de « comble de l'imprévoyance, ou, pour mieux dire, de l'imbécillité politique » (p. 540); il l'accable sous les plus dures épithètes. Nous ne méconnaissons point tout le mal que son régime a fait à la France; nous flétrissons avec lui la violation de la loi du pays et nous considérons comme un crime de lèse-patrie ce qu'on a appelé, en une docte compagnie, une « opération de police un peu rude. » Mais, nous tenons compte que Napoléon III était hanté par un rêve et que, somme toute, le rêve qu'il poursuivait était désintéressé et noble.

Nous avons passé en revue les principaux événements sur lesquels M. Debidour a insisté. Son livre est destiné surtout à deux catégories de lecteurs. D'abord, le public lettré trouvera ici un récit où les faits sont clairement exposés en leur ordre naturel, les événements liés à leurs causes, les progrès et les reculs des deux puissances nettement mesurés. L'ouvrage est bien divisé, animé d'un bout à l'autre du même esprit, rempli de portraits bien enlevés, écrit d'un style entraînant et vif, où perce parfois le ton oratoire. On le lit avec un véritable plaisir. En second lieu, les historiens de profession consulteront souvent ce livre qui, s'il n'apporte aucun document nouveau, est toujours exact, et nous met au courant des résultats acquis par les derniers travaux. L'auteur s'est efforcé d'être impartial et y a presque toujours réussi. Il n'a écrit, comme il le dit dans son avant-propos, ni une thèse, ni un plaidoyer, ni un pamphlet. Ce serait une grosse injustice de dénier à l'ouvrage le caractère d'ouvrage vraiment scientifique.

Ch. Pfister.

Marquis DE LA MAZELIÈRE. **Essai sur l'histoire du Japon.** Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1899. In-18, VIII-481 pages, 1 carte et 19 grav.

Il peut paraître téméraire d'écrire dès maintenant une histoire du Japon. Ce n'est pas que les Japonais ignorent leur passé. Ils ont eu, de toute antiquité, comme les Chinois, des annalistes méticuleux, des chroniqueurs, des poètes, des compilateurs éloquents et habiles; voire même des écrivains qui ont discuté et ratiociné sur les faits anciens, les uns inspirés seulement par l'amour de la vérité, les autres poussés par d'autres mobiles tels que la passion politique. Mais une énumération de petits faits, dont beaucoup sont puérils, ne constitue pas l'histoire; les chroniqueurs et les poètes ont vu et narré avec les passions et les préjugés de leur temps; les compilateurs et les critiques ont travaillé sur des matériaux non contrôlés.

Il me paraît donc certain que la somme de vérité aujourd'hui connue de tout ce passé est encore assez mince. Parviendra-t-on jamais à connaître de l'ancien Japon ce qu'on sait des divers peuples d'Europe? Je crains que ce ne soit difficile. Les pièces officielles les plus importantes ont été systématiquement détruites; des autres documents, beaucoup ont disparu dans les guerres civiles. Les incendies si fréquents et si terribles au Japon ont contribué à les raréfier.

M. de la Mazelière a-t-il fait ces réflexions? Je le suppose puisque modestement il intitule son livre « Essai sur l'histoire du Japon. » Il n'a donc voulu que nous donner un résumé de ce que savent les Japonais de leur propre histoire, non toutefois sans tenir compte des travaux publiés sur le même sujet par les Européens. Son livre n'est pas la première tentative de ce genre. Indépendamment de l'histoire classique d'Adams et pour me borner aux ouvrages de langue française, le gouvernement japonais a fait paraître, à l'occasion de l'Exposition de 1878, une histoire un peu trop sèche du Japon et M. Metchnikoff a publié un « Empire du Japon » indigeste, mais assez complet. Je n'hésite pas à dire que le petit volume de M. de la Mazelière est beaucoup plus intéressant que l'un et l'autre, et plus propre à donner une image exacte du peuple japonais. J'ajoute qu'il est mieux fait pour inspirer le désir de connaître dans sa littérature et dans son passé ce curieux pays. Et ceci n'est pas à mes yeux un mince mérite. Jusqu'à présent le grand public et les hommes rompus aux méthodes scientifiques de l'histoire, ceux qu'on pourrait appeler les professionnels de l'histoire sont restés bien étrangers, pour ne pas dire indifférents à celle des peuples de l'Extrême-Orient. On ne s'est guère intéressé qu'aux arts du Japon, sans paraître se douter de son épanouissement littéraire, sans avoir aussi la curiosité de rechercher si ses institutions, dans leur développement, correspondent à celles que nous montre l'histoire des peuples d'Europe.

M. de la Mazelière ne s'est pas enfermé dans la narration des guerres et des faits héroïques. Bien des pages de son livre, — et ce ne sont pas

les moins intéressantes, — sont consacrées à la religion, à la littérature, à l'art, aux mœurs et aux institutions du pays. On savait déjà que, comme la France, le Japon avait eu, après une période monarchique, une période féodale. M. de la Mazelière étudie cette féodalité. Dans ses manifestations elle ressemble assez à la nôtre. Mais les causes et les origines que lui assigne M. de la Mazelière seraient, semble-t-il, assez différentes des causes et origines qu'on attribue généralement à la féodalité française. Je ne serais pas surpris que ce jugement dût un jour être revisé à l'aide des documents du pays. J'en dirai autant de ce qui concerne le développement du christianisme. Au début du XVIIe siècle, les missionnaires chrétiens avaient fait au Japon plus de cinq millions de prosélytes. Or, actuellement le nombre des conversions n'atteint pas à beaucoup près, je crois, le chiffre de cent mille. Et cependant, le gouvernement mikadonal se montre, depuis une vingtaine d'années, on ne peut plus libéral et même bienveillant à l'égard des missionnaires. Pourquoi cette tiédeur des populations et cet insuccès du prosélytisme? J'aurais aimé que M. de la Mazelière eût posé et creusé la question. Peut-être cette étude éclaircirait-elle des côtés encore mal connus du caractère japonais.

J'espère que M. de la Mazelière m'excusera de formuler encore une dernière et légère critique. Puisqu'il a bien voulu donner aux lecteurs des indications bibliographiques sur l'histoire proprement dite, les institutions, les arts, la littérature et les mœurs du Japon, je voudrais qu'il eût été un peu plus complet à cet égard. Qu'il ne cite pas les ouvrages de seconde main, c'est trop juste. Mais pourquoi n'a-t-il pas mentionné bon nombre d'ouvrages originaux et de valeur, comme les mémoires encore aujourd'hui si curieux de Kæmpfer, les deux volumes et les articles de M. Bousquet, pour l'étude des institutions qu'on y peut trouver, le *Dai Nippon* de M. de Villaret, qui contient notamment une description géographique du Japon faite de main de maître, les traductions de M. Fr. Turettini concernant l'histoire du XIIe siècle (1874-1875), le *Japon pratique* de M. F. Régamey? A côté de l'ouvrage de M. Gonse sur l'art japonais, il eût été juste de citer la plaquette que M. Fénollosa a écrite pour rectifier son chapitre sur la peinture, etc.; la belle étude de M. Revon sur Hokusai, les monographies diverses de M. Walter Dixon, etc. En allongeant son élégant volume d'une ou deux pages de renseignements bibliographiques, M. de la Mazelière eût pu, sans l'alourdir, ajouter encore aux services qu'il est appelé à rendre.

G. APPERT.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Bibliothèque de l'École des chartes**. 1900, 2e livr. — Eug. Lefèvre-Pontalis. Histoire de la cathédrale de Noyon; suite. — Ch. de la Roncière. Avant Christophe Colomb (de quelques voyages accomplis par des Français sur la route des Indes ou du Brésil entre 1480 et 1490). — L. Delisle. Les Heures de Prégent de Coëtivy (elles ont été composées vers 1444 et sont ornées de 150 grandes miniatures; de quelques autres manuscrits ayant appartenu au célèbre amiral). — R. Giard. Une note sur une ancienne « charte-partie » conservée aux Archives nationales (c'est une seconde expédition, portant la partie supérieure des lettres de la devise, d'un diplôme de Henri Ier désigné par Giry comme étant la plus ancienne « charte-partie » connue aujourd'hui). = Bibliographie : *R. P. de la Croix*. Mélanges archéologiques. Fouilles archéologiques de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil. — *Jadart* et *Demaison*. Monographie de l'église de Rethel. — *V. Mortet*. Notes historiques et archéologiques sur la cathédrale et le palais archiépiscopal de Narbonne, xiiie-xvie siècles. — *Leblond*. L'abbaye de Rebais-en-Brie, 635-1800 (simple résumé chronologique). — *H. de Flamare*. Les Courtenay de Bontin (bon). — *J.-Th. de Raadt*. Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants (bon). — Manuscrits récemment entrés dans les collections de la Bibliothèque nationale, 1891-1900.

2. — **La Correspondance historique et archéologique**. 1900, juin. — A. Thomas. La rue de la Cossonnerie (ce mot désigne le métier de maquignon ou revendeur. La rue de la Cossonnerie était en effet une rue où se vendait « toute sorte de volaille, chasse et gibier »). — J. Momméja. Ph. Tamizey de Larroque (essai bio-bibliographique); suite.

3. — **La Révolution française**. 1900, 14 juin. — A. Aulard. L'histoire provinciale de la France contemporaine (excellents conseils qui s'adressent surtout aux membres des sociétés savantes des départements). — S. Lacroix. L'élection du maire à Paris en 1792. — A. Lods. Les luthériens d'Alsace devant l'Assemblée constituante, 1789-1790 (les cahiers des protestants d'Alsace; les décrets de l'Assemblée nationale et l'organisation ecclésiastique des églises luthériennes d'Alsace). — H. Monin. Un discours peu connu de Danton (concernant les travaux que les « édiles parisiens » se proposaient d'exécuter à Paris; mais on ne sait quand ce discours a été prononcé, ni même s'il est bien authentique). — P. Besques. Documents inédits. Mémoires du comte de Provence (Louis XVIII) au roi d'Espagne et à l'empereur,

1793. = 14 juillet. Ch.-L. Chassin. Une histoire du parti républicain (indique quelques lacunes dans l'ouvrage de G. Weil). — Lévy-Schneider. Les protestants et la Révolution dans le sud-ouest (d'après l'histoire du club de Montauban sous la Constituante par M. Fr. Galabert). — L. Deschamps. René Levasseur, le « boucher de Sedan » (montre comment la calomnie s'est acharnée à noircir cet énergique montagnard, qui n'a pas été le « boucher » qu'on a dit). — G. Hermann. Le roman d'un conventionnel en mission aux armées (publie un fragment de lettre écrite par le Périgourdin François Meynard, qui raconte à un ami un assez joli roman d'amour). — A. Mathiez. Les divisions du clergé réfractaire, 1790-1802; 1er art. = Bibliographie : *Mlle Alma Söderhjelm*. Le régime de la presse pendant la Révolution française; t. I (thèse de doctorat écrite en français et présentée par l'auteur à l'Université finlandaise de Helsingfors; elle est excellente).

4. — **Bulletin critique**. 1900, n° 17. — *G. Monod*. Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne; 1re partie. = N° 18. *A. Billerbeck*. Der Festungsbau im alten Orient (bon). — *Toynbee*. A dictionary of proper names and notable matters in the works of Dante (remarquable, très pratique et très utile). — *Scartazzini*. Enciclopedia Dantesca (information très riche, exposition claire, méthode incertaine et critique peu sûre. Néanmoins, cette Encyclopédie comme le Dictionnaire de Toynbee sont indispensables pour ceux qu'intéresse le mouvement des idées au moyen âge). = N° 19. *J. Roy*. Saint Nicolas Ier, 858-867 (étude méthodiquement composée). — *H. Thirria*. La duchesse de Berry, 1798-1870 (utilise deux groupes de documents : 1° la correspondance de la duchesse avec la comtesse de Meffray, correspondance d'une vulgarité déplorable, mais caractéristique; 2° le dossier de police établi par le gouvernement de Juillet à l'occasion du soulèvement de 1832 et de ses suites). = N° 20. *Xénopol*. Les principes fondamentaux de l'histoire (remarquable; ce livre est une contribution méritoire à l'organisation d'une méthodologie générale). — *Bartlet*. The apostolic age (exposé érudit et méthodique). — *Ch. Sellier*. Le quartier Barbette (excellent). — *Général d'Andigné*. Mémoires, publ. par *E. Biré*; t. I (intéressant; ces Mémoires complètent ceux d'Hyde de Neuville). = N° 21. *A. Boistel*. Cours de philosophie du droit, professé à la Faculté de droit de Paris (œuvre fortement pensée et bien enchaînée). — *D. Mater*. Bulletin numismatique et sigillographique (bibliographie numismatique de l'année courante en ce qui concerne le Berry). = N° 22. *A. Puech*. Saint Jean Chrysostôme (bonne biographie où l'on ne voit pas assez l'histoire générale). — *L. d'Haucour*. L'hôtel de ville de Paris à travers les siècles (remarquable). — *B. Tchicherine*. La question polonaise et la question juive (plaidoyer en faveur des Polonais et des Juifs, pour lesquels l'auteur demande un traitement équitable, dans l'intérêt même de la Russie).

5. — **Journal des Savants**. 1900, mai. — Albert Sorel. La mis-

sion secrète de Mirabeau à Berlin, 1787-1789 (à l'occasion du texte récemment publié par M. Welschinger; essaie d'en dégager l'essentiel pour ce qui est de cette mission secrète). — H. Omont. Manuscrit grec de l'Évangile selon saint Mathieu, en lettres onciales d'or sur parchemin pourpré, récemment acquis pour la Bibliothèque nationale. — L. Delisle. Le chroniqueur Girard d'Auvergne ou d'Anvers; fin (publie en appendice le prologue en vers de l'*Abbreviatio figuralis historiae*). — Id. Une lettre du roi Jean relative à l'exécution du traité de Brétigny; communication de M. Vignaux (elle est datée du 22 mai 1350 et provient des archives municipales de Toulouse. Elle porte sur le repli la signature autographe du roi). = Juin. Albert Sorel. La formation de la Prusse contemporaine (à propos de l'ouvrage de M. Cavaignac). — Rod. Dareste. Philippe de Beaumanoir (annonce avec beaucoup d'éloges l'édition des Coutumes de Beauvaisis, par A. Salmon). — R. Cagnat. Archives militaires du Ier siècle (d'après la publication par MM. J. Nicole et Ch. Morel d'un précieux papyrus acheté au Fayoum). = Juillet. Albert Sorel. Le Congrès de Châtillon (à propos d'un travail récent de M. Aug. Fournier, qui a mis parfaitement en lumière les dissensions qui paralysaient les chancelleries des alliés, tandis que les chefs militaires de la Russie et de la Prusse poussaient furieusement la marche sur Paris pour renverser Napoléon). — G. Maspero. Les religions et les philosophies dans l'Asie centrale (d'après l'ouvrage du comte de Gobineau, dont la 3e édition vient de paraître). — Fabia. La règle annalistique dans l'historiographie romaine.

6. — **Polybiblion.** 1900, juin. — *Marquis de Belleval.* Souvenirs contemporains : le comte de Chambord, la princesse de Parme, Napoléon III, Versailles et la Commune (ce livre est un fragment d'autobiographie; il convient de lire avec une certaine méfiance les chapitres sur le comte de Chambord, bien que l'auteur ait été « attaché » à sa personne de 1858 à 1870). — *H. Schlitter.* Correspondance secrète entre le comte A.-W. Kaunitz-Rietberg et le baron Ignaz de Koch, 1750-1752 (intéressant). — *Nemours-Godré.* Daniel O'Connell (bon). = Juillet. *Jos. Geny.* Die Reichstadt Schlettstadt und ihr Antheil an den social-politischen und religiösen Bewegungen, 1490-1536 (excellent morceau d'histoire locale). — *O. Bellmunt, F. Canella,* etc. Asturias; historia y monumentos; t. II (bon). — *E. Morera.* Tarragona cristiana. Historia del arzobispado de Tarragona y de su territorio; t. I (bon). — *A. Zambler* et *F. Carabellese.* Ricerche e documenti; t. II : le relazioni commerciali fra la Puglia e la repubblica di Venezia dal sec. x al xv (utile).

7. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1900, n° 23. — *W. Koch.* Kaiser Julian der Abtrünnige, 331-361 (excellente monographie). — *F.-P. Garofalo.* Su gli Helveti (très consciencieux). — *Marye* et *Wierzejski.* Catalogue illustré du musée national des Antiquités algériennes (utile et savant). — *K. Hansing.* Hardenberg und die

dritte Koalition (agréable, mais rien de nouveau). = N° 24. *Cappelleti*. Napoleone I (assez bon manuel). — *G. Roloff*. Napoléon Ier (bon résumé, mais ce n'est qu'un résumé). — *C. Vallaux*. Les campagnes des armées françaises, 1792-1815 (très bon exposé, quoique fait au point de vue exclusivement français). = N° 25. *M.-E. Pereira*. Historia dos martyres de Nagran; versão ethiopica (important pour l'histoire de la persécution des chrétiens du Yémen au vie siècle). — *C. Sathas*. The history of Psellus (édition supérieure à celle de 1874, mais encore bien incorrecte et insuffisante). = N° 26. *R. Koldewey*. Die Hettische Inschrift gefunden in der Kœnigsburg von Babylon (inscription très importante, mais dont on n'a pas encore la clef). — *C.-P. Bürger*. Der Kampf zwischen Rom und Samnium bis zum vollstændigen Siege Roms (beaucoup d'ingéniosité dans le travail de démolition critique; mais l'auteur n'a édifié que des hypothèses). — *K. Müllenhoff*. Die *Germania* des Tacitus, avec une préface de *M. Rædiger*. — *Gudeman*. Tacitus De vita et moribus Julii Agricolae (bonne édition). — *E. Brandenburg*. Politische Korrespondenz des Herzogs und Kurfürsten Moritz von Sachsen; Bd. I (très utile publication). = N° 27. *Garofalo di Bonito*. Intorno Sibari e Turio (sans valeur). — *K. Waliszewski*. L'héritage de Pierre le Grand (très intéressant). = N° 28. *Dittenberger*. Sylloge inscriptionum graecarum (2e édition très améliorée de cet excellent recueil). — *Waliszewski*. Littérature russe (médiocre et peu original; les défauts seuls appartiennent à l'auteur). = N° 29. *G. Syveton*. Louis XIV et Charles XII. Au camp d'Altranstadt, 1707 (étude fort agréable où sont utilisés surtout les papiers de Besenval; des erreurs de fait et d'appréciation). = N° 30. *E. Prarond*. Abbeville, 1426-1483 (très intéressant). — *P.-J. Blok*. History of the people of the Netherlands, trad. par *R. Putnam;* t. II. — *S. von Bischoffshausen*. Papst Alexander VIII und der Wiener Hof, 1689-1691 (étude très approfondie et qui est comme la contre-partie de l'étude publiée par Ch. Gérin). — *G. Bardot*. La question des villes impériales d'Alsace, 1648-1680 (excellent). = N° 31. *Dareste, Haussoullier* et *Reinach*. Recueil des inscriptions juridiques grecques; 2e série (bons textes et commentaires excellents). — *Drumann*. Geschichte Roms in seinem Uebergange von der republikanischen zur monarchischen Verfassung (nouvelle édition que P. Grœbe a mise au courant et enrichie d'utiles additions). — *Ch. Engel*. L'école latine et l'ancienne Académie de Strasbourg, 1538-1621 (très intéressant; tableau fidèle et détaillé de l'activité de J. Sturm, qui organisa la *Schola argentinensis* et la dirigea pendant quarante ans).

8. — Revue celtique. 1900, avril. — Fr.-P. Garofalo. Traces celtiques en Asturie. — Arbois de Jubainville. Chronique (à noter plusieurs remarques sur l'*Introduction à la chronologie du latin vulgaire* de G. Mohl et sur le t. II des *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* de L. Duchesne. Rappelle qu'une invasion irlandaise dans le sud de la Grande-Bretagne a précédé l'invasion anglo-saxonne et que c'est elle

sans doute qui a chassé dans notre Bretagne armoricaine les Domnonii et les Cornovii).

9. — Revue de l'Histoire des religions. T. XLI, n° 3, 1900, mai-juin. — E. Doutté. Notes sur l'Islam Maghribin. Les Marabouts; fin. — L. Leger. Svantovit et saint Vit (le nom de Svantovit est composé de deux éléments slaves; il ne peut donc être une traduction du latin « Sanctus Vitus. » Montre l'erreur où sont tombés Helmold et Saxo Grammaticus). — A. Réville. Un essai de philosophie de l'histoire religieuse; t. II : la deuxième partie de l'Introduction à la science de la Religion, de C.-P. Thiele; suite et fin.

10. — Revue des Études historiques. 1900, juillet-août. — E. Rodocanachi. Les courses en Italie au vieux temps. — J. Lépeaux. La Congrégation sous la Restauration (quelques pages seulement concernant l'influence, très réelle, exercée par cette société sur la royauté et sur les ministres). — A. Auzoux. Prise de la *Psyché* par les Anglais, 1805 (d'après le rapport de l'amiral Bergeret). — M. Dumoulin. Bibliographie critique de l'histoire du Forez et du Roannais.

11. — Revue d'histoire diplomatique. 14e année, 1900, n° 3. — Ollanesco. La Roumanie depuis un siècle. — G. Fagniez. L'opinion publique et la presse politique sous Louis XIII, 1624-1626 (analyse les pamphlets publiés pendant ces années de début du second ministère de Richelieu et montre comment celui-ci, ne pouvant bâillonner la presse, comme il l'eût souhaité, sut s'en servir; d'ailleurs, on ne voit pas que l'opinion publique ait exercé la moindre influence sur sa politique). — A. Pingaud. Le projet Polignac, 1829 (montre d'après le livre d'Alfred Stern comment ce projet fut la traduction et la résultante de trois grandes idées politiques qui, sous la restauration, avaient peu à peu conquis tous les esprits : celle des frontières naturelles de la France, celle de l'alliance russe, celle du partage de la Turquie et d'un remaniement de la carte européenne avantageux à l'extension du territoire français. Le plan de Polignac, approuvé par le conseil du roi, devait être soumis à la Russie; mais il arriva un moment où la Russie venait d'imposer à la Turquie le traité d'Andrinople, et il resta à l'état de projet). — Édouard Driault. La question d'Orient en 1807; l'armistice de Slobodzié (la révolution à Constantinople en mai 1807; le traité de Tilsit compromit l'influence de la France à Constantinople, les ministres turcs accusant Napoléon d'abandonner la Turquie aux convoitises des Russes). — L. Auvray. Funérailles du cardinal Bertrandi à Venise, en 1560 (d'après un manuscrit qui se trouve à la Bibliothèque nationale).

12. — Bulletin hispanique (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux); t. II, n° 2. — E. Huebner. Nouvelles inscriptions latines d' « Emerita Augusta » en Espagne. — A. Dastugue et E. Mérimée. Le fuero de Piedrafita (2 sept. 1132; texte de ce document). = Bibliographie : *R. Menéndez Pidal.* Catálogo de la real bibliotheca. Manoscri-

tos; crónicas generales de España (important). — *Hæbler*. Prosperidad y decadencia económica de España durante el siglo XVI; trad. par *Fr. de Laiglesia* (érudit et paradoxal). — *Alf. Morel-Fatio*. La satire de Jovellanos contre la mauvaise éducation de la noblesse (excellente édition d'un texte intéressant). = N° 3. P. WALTZ. Trois villes primitives nouvellement explorées : Los Castillares, Los Altos de Carcelen, Las Grajas. — E. HUEBNER. Inscription latine de Rome conservée en Espagne (cette inscription, publiée par Gruter comme existant dans le musée du cardinal Carpi, à Rome, et rangée dans le *Corpus* parmi les faux, a été retrouvée à Plasencia; elle est authentique).

13. — Annales des sciences politiques. 1900, mai. — H. WELSCHINGER. Bismarck. — J. FLACH. Les institutions primitives; les origines de la famille; le lévirat (le lévirat reposait en principe sur la croyance à une paternité réelle du premier mari et ne dégénéra que plus tard en une fiction juridique qui donna le change sur sa lointaine et complexe origine. Cette origine ne peut s'isoler de la trame de sentiments et d'idées rudimentaires d'où procède l'organisme familial). — Émile BOURGEOIS. La jeunesse d'Albéroni; fin (montre comment Albéroni réussit à s'établir en Espagne grâce à la victoire de Vendôme à Villaviciosa. La mort de Vendôme, du « protecteur de l'Italie, » lui fit perdre un moment tout espoir. Il resta cependant à Madrid par ordre des Farnèse, et c'est ainsi qu'il y rencontra la fortune). = Juillet. Émile BOUTMY. L'État anglais et sa fonction à l'intérieur. — F. MAURY. Le gouvernement de Louis XVI devant l'Assemblée constituante. Le droit de contrôle (expose les mesures prises par l'Assemblée pour organiser le contrôle des fonctionnaires publics; elle ne réussit pas à reconstituer le pouvoir ministériel sur des bases nouvelles et prépara la dictature des futures assemblées). — Ed. VAN DER SMISSEN. La représentation proportionnelle en Belgique et les élections générales de mai 1900. — M. COURANT. La situation dans le nord de la Chine.

14. — Nouvelle Revue historique de droit. 1900, mai-juin. — H. MONNIER. Études de droit byzantin; ch. XIX : analyse et discussion de textes, et principalement du titre XIII de l'*Ecloga* et de quelques constitutions impériales. — G. APPERT. Un code de la féodalité japonaise au XIIIe siècle. — Paul COLLINET. Contribution à l'histoire du droit romain : la Puberté et la *plena pubertas*. — J. FLACH. Fundus, villa et village (estime qu'à l'époque gallo-romaine et à l'époque franque l'habitation rurale se présentait régulièrement déjà sous le triple aspect de la ferme isolée ou *mansus*, du hameau, du village ou *vicus* et de la résidence seigneuriale ou *praetorium*, et que le mot de *villa* peut s'appliquer et fut réellement appliqué à chacun de ces aspects).

15. — Revue générale du droit. 1900, mai-juin. — Ch. APPLETON. Le fragment d'Este (texte et traduction française en regard, avec un résumé et un long commentaire de 50 pages sur l'organisation de la justice dans les cités de citoyens en Italie et dans la Gaule cisalpine à la fin de la République).

16. — Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1900, 5 juillet. — L. Méchineau. L'origine johannique du IVe évangile. — P. Suau. L'Inde tamoule; chap. vi : les Brahmes. = 5 août. J. Bainvel. Saint Jean-Baptiste de la Salle; 1er art. (biographie du fondateur des « Écoles chrétiennes »). — J. Bruecker et A. Lapôtre. Saint Ambroise. Nouvelles publications sur sa vie et ses œuvres.

17. — La Revue de Paris. 1900, 15 juin. — Pierre Mille. Les Boers (comment se sont formés les deux États boers; causes de leurs victoires et de leurs revers; avenir de la population boer dans l'Afrique du Sud). — André-A. Sayous. La bourse d'Amsterdam au xviie s. (organisation de la bourse; le jeu à la hausse et à la baisse, d'après la « Confusion de Confusiones » de don Joseph Penso de la Vega, juif espagnol qui trouva dans les Pays-Bas hollandais un asile contre l'inquisition). — Adjudant général Dampierre. Lettres sur la campagne de Marengo (elles forment la contre-partie des récits puisés aux sources officielles; elles montrent ce qu'il y eut de décousu et de hasardeux dans cette prodigieuse campagne). = 1er juillet. L. Thouvenel. La question romaine en 1862 (d'après les papiers inédits du ministre Thouvenel. Ces documents prouvent une fois de plus l'indécision et l'irrésolution de l'empereur, l'influence néfaste exercée par l'impératrice et le parti des catholiques intransigeants). — Auguste Laugel. Le prince de Joinville (biographie; à noter en particulier les subterfuges employés, mais en vain, par le prince pour obtenir de servir dans les troupes françaises pendant la guerre contre l'Allemagne). — J. Jusserand. Les sports dans l'ancienne France; 3e art.; 4e art. le 15 juillet. — Achille Luchaire. Le culte des reliques (surtout dans la France capétienne, au xiie et au xiiie s.). = 15 juillet. La mort d'Alfred de Vigny (publie un récit inédit sur la mort du poète, d'après le témoignage de personnes qui l'assistaient à ses derniers moments). — Pierre Foncin. Les Maures et l'Esterel (géographie et histoire). — Ch. Pfister. La réunion de l'Alsace à la France (montre par quel progrès lent se fit cette réunion, progrès si lent que le fait passa comme inaperçu; montre aussi comment la France sut gagner les cœurs du pays ainsi annexé et fit de l'Alsace une province vraiment française). = 1er août. Paul de Rousiers. La puissance commerciale de l'Allemagne. — L. Farges. Lamartine à Florence, 1826-1828 (nommé secrétaire de la légation de France à Florence le 20 décembre 1825, Lamartine eut l'occasion de voir de près le grand-duc Léopold II, qui recherchait volontiers ses entretiens, les ministres de ce prince et les principaux personnages de la société florentine, sans oublier la comtesse de Saint-Leu et son fils, le futur Napoléon III. De la correspondance inédite de Lamartine avec son gouvernement, l'auteur a tiré le sujet d'un charmant article que liront tous ceux qui s'intéressent au Risorgimento).

18. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1900. Bulletin de mars-avril. — Ed. Pot-

TIER. Notice sur la vie et les travaux de M. Gabriel Devéria (avec une bibliographie de ses œuvres). — CLERMONT-GANNEAU. Une nouvelle dédicace à Zeus Heliopolitès (corrections à une inscription copiée et publiée par Waddington). — Lieutenant DE SEGONZAC. Excursion dans la vallée de l'Oued-Sous, Maroc (notes sur les ruines romaines remarquées sur la route). — WEILL. Une inscription grecque d'Égypte (inscription très mutilée, où l'on devine un décret émané de prêtres et honorant des actes de piété). — GAUCKLER. Note sur des étuis puniques à lamelles gravées (avec de nombreuses descriptions de tombeaux à mobilier funéraire). — P. JOUGUET. Note sur le soi-disant préfet d'Égypte Lucius Mevius Honoratus (ce personnage est purement imaginaire). — H. OMONT. Un très ancien manuscrit grec de l'évangile de saint Mathieu récemment acquis pour la Bibliothèque nationale. — Le R. P. RONZEVALLE. Note sur les ruines de Deir-el-Qala'a.

19. — Société nationale des Antiquaires de France. 1900. Séance du 23 mai. — M. DE ROUGÉ entretient la Société des conséquences intéressantes qui découlent d'un article de M. Graff paru dans le dernier numéro des *Mélanges d'archéologie égyptienne*. Ce savant est arrivé à retrouver le nom de Nectanébo II sur les inscriptions martelées du cénotaphe d'Osiris, découvert il y a deux ans à Abyous par M. Amélineau. — M. DE VILLEFOSSE entretient la Société de la collection de M. Joseph de Rémusat, composée d'objets antiques trouvés en Gaule, collection qui a passé en vente cette semaine et dont la plus grande partie a été acquise par le Musée de Lyon. = 27 juin. M. MICHON entretient la Société du motif central des reliefs sculptés sur la cuirasse de la statue d'Auguste de Prima Porta, où l'on doit voir *Mars Ultor* recevant les enseignes restituées par les Parthes. = 18 juillet. M. H. STEIN fait une communication sur l'origine, probablement française et normande, de Guy d'Arezzo, le célèbre musicien du moyen âge qui inventa le plain-chant. = 25 juillet. M. H. DE LA TOUR communique la photographie d'un camée provenant des collections Arundel et Marlborough et actuellement possédé par M. Newton Robinson; il représente Antoine Perrenot de Granvelle et est l'œuvre de Leone Leoni, célèbre sculpteur et graveur de l'époque de Charles-Quint. — M. H. OMONT appelle l'attention sur une collection de lettres de l'antiquaire Fauvel écrites en Grèce et données récemment à la Bibliothèque nationale.

20. — Société de l'histoire du Protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1900, n° 6. — Th. MAILLARD. Les routes de l'exil, du Poitou vers les îles normandes et l'Angleterre. Le guide Pierre Michaut (la famille que Michaut guida lors de son second voyage fut arrêtée et envoyée aux galères ou à la prison perpétuelle. Michaut fut pendu à la Motte-Saint-Héray, le 8 juillet 1715). — H. GÉLIN. Mme de Maintenon convertisseuse; fin : après la Révocation. — ID. Descendants poitevins d'Agrippa d'Aubigné et notes sur les familles Avice, Dufay, Savignac. — Eug. RITTER. Le Quaker Claude Gay (reconstitue

la biographie de ce Lyonnais qui, né dans la religion catholique, la quitta de bonne heure, se rendit à Jersey, fut persécuté parce qu'il avait adopté les doctrines des Quakers et alla mourir en Angleterre en 1786. Il eut avec Voltaire une rencontre dont les biographes de ce dernier ont parlé). — F. Kuhn. L'accueil fait à la loi de germinal; 1er art. = N° 7. V.-L. Bourrilly. François Ier et les protestants. Les essais de concorde en 1535; 1er art. (recherche quelle fut, dans ces tentatives de concorde, l'attitude des réformés suisses, quel but poursuivait réellement François Ier et quel homme fut, en Allemagne, l'âme et le soutien de ces efforts infructueux). — L. Feer. Guillaume de Lamoignon et Samuel Bochart (correspondance au sujet d'un manuscrit indien falsifié par l'homme qui l'avait vendu à Lamoignon et qui était un médecin juif nommé Daquin). — J. Pannier. Un faire-part de mariage pastoral il y a cent ans, 9 juillet 1800. — F. Kuhn. L'accueil fait à la loi de germinal; fin.

21. — Annales de Bretagne. 1900, juillet. — F. Lot. Études sur Merlin; fin (le premier paragraphe de la *Vita Merlini* est fondé sur d'anciens poèmes gallois perdus, sauf un peut-être, et déformés par Geoffroi de Monmouth sous l'influence de la première vie de saint Kentigern). — S. Baring Gould. Les Cornavii, les Otadeni et la Bretagne armoricaine (M. de la Borderie s'est fourvoyé en disant : 1° que la Cornouaille tire son appellation des « Cornavii, » et 2° que la « Coriticiana regio, » où naquit saint Brieuc, est identique à la « Coria Otadenorum, » aujourd'hui Jedburgh). — P. Hémon. Conseils d'un prêtre insermenté à ses ouailles (chanson bretonne qui, en 1793, conduisit son auteur à la prison). — G. Vallée et P. Parfouru. Brief discours de la vie de Mme Claude du Chastel, ou mémoires de Charles Gouyon, baron de la Moussaye; fin. — E. Dupont. La condition des paysans dans la sénéchaussée de Rennes et les vœux à la veille de la Révolution; suite. — Bibliographie des articles de revue intéressant la Bretagne.

22. — Annales de l'Est. 1900, juillet. — A. Debidour. Ernest Mourin; sa vie et ses travaux. — A. Bergerot. L'organisation et le régime intérieur du chapitre de Remiremont, du XIIIe au XVIIIe siècle; suite. — Diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie : les relations de Henri IV et des ducs de Lorraine, par L. Davillé.

23. — Annales du Midi. 1900, juillet. — A. Molinier. Mandements inédits d'Alfonse de Poitiers, 1262-1270 (d'après des copies prises par Besly sur un registre perdu du Trésor des chartes et données par lui aux frères Dupuy. Précieux complément à la *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers*). — Abbé H. Duffaut. Recherches historiques sur les prénoms en Languedoc; fin. — A. Vignaux. Une note diplomatique au XVe siècle : Charles VII, roi de France, et Jean Ier, comte de Foix (mars 1424). = Comptes-rendus critiques : *Abbé Morère.* La ville de Revel en Lauraguais; son origine, ses privilèges et ses coutumes (le texte de ces coutumes est défiguré par les fautes de transcrip-

tion et de traduction les plus grossières). — *Id.* Histoire de Saint-Félix-de-Caraman, baronnie des États de Languedoc, première ville maîtresse du diocèse de Toulouse (médiocre; l'auteur donne un mauvais texte de la charte des coutumes de cette bastide).

24. — Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Année 1899, vol. LIII (Auxerre, 1900). — C. Moiset. Amyot traducteur (quelques mots seulement). — J. Veulliot. Note sur les découvertes archéologiques faites à Cusy, Yonne. — Abbé Bouvier. Histoire de l'assistance publique dans le département de l'Yonne jusqu'en 1789; 1re partie. — E. Drot. Recueil de documents tirés des anciennes minutes de notaires déposées aux archives départementales de l'Yonne.

25. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. 1900, juillet-septembre. — Chanoine Ul. Chevalier. Étude critique sur l'origine du Saint-Suaire de Lirey-Chambéry-Turin (dissertation nourrie de faits et conduite avec une parfaite logique; elle réduit à néant les conclusions proposées par M. A. Loth sur ce sujet).

26. — Revue africaine. 1900, 1er trimestre. — Colonel Moinier. Une expédition en Afrique en 49 av. J.-C. (campagne de Curion, qui, après quelques avantages, fut d'un coup vaincu et son armée anéantie par les Numides. Étude de topographie et de stratégie). — Colonel Robin. Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande-Kabylie; suite.

27. — Revue de Gascogne. 1900, juillet-août. — J. Gardère. Histoire religieuse de Condom pendant la Révolution; suite. — C. Douais. Le Fimarcon et la seigneurie de Terraube, 1335-1336 (publie une sentence arbitrale entre Bernard Trencaléon, seigneur de Fimarcon, et Guillaume-Arnaud de Manhant, co-seigneur de Terraube, au sujet de la propriété de la terre des Bordes et un acte réglant la limite de la juridiction de Fimarcon et de Terraube).

28. — Revue de l'Agenais. 1900, mars-avril. — G. Tholin. Le château de Lasserre (xvie siècle). — Ph. Lauzun. Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne, 1578-1580; suite. — F. M. Le marquisat de Ferrières (Lot) et ses seigneurs; fin. = Mai-juin. G. Tholin. Le château de Lasserre; suite. — Dubourg. La Fronde en Gascogne et dans le Brulhois. — F. M. Tablettes révolutionnaires. Les deux régiments régionaux de Tournon (liste des officiers qui les composaient). — Comte de Dienne. Bibliographie des hommages rendus à la mémoire de Ph. Tamizey de Larroque; suite. — Charrier. Mémoire adressé par Geoffroy de Vivans, gouverneur de Caumont, au roi de Navarre, portant en marge les réponses de ce dernier, 16 janvier 1586. — Chaux. Un gouverneur de Castelculier au xve s. (Sauton de Mercadieu, qui fut nommé gouverneur à vie de ce château le 2 avril 1459). — F. de Mazet. Étude sur les statuts, actes des consuls et délibérations de jurades de

la commune et juridiction à Villeneuve-d'Agenois, de juin 1760 à oct. 1785; suite.

29. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Bulletin archéologique et historique. 1900, 1er trimestre. — Abbé C. Daux. La « Hierarchia catholica » et les évêques de Montauban au moyen âge (signale des corrections apportées par le livre du P. Eubel à la *Gallia christiana* et quelques corrections qu'il faut apporter au livre du P. Eubel). — Abbé F. Galabert. Les vicomtes de Saint-Antonin et leurs possessions.

---

30. — Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques. 1900, n° 1. — J. Leclercq. Anuradhapura sous les rois cinghalais (résumé de l'histoire du royaume de Ceylan depuis le vie siècle jusqu'au commencement du xiiie). — L. Vander Kindere. A propos d'une charte de Balderic d'Utrecht (intéressante étude généalogique). = N° 2. E. Nys. Un chapitre de l'histoire de la mer (aperçu juridique et politique). = N° 3. M. Wilmotte. Gerbert de Montreuil et les écrits qui lui sont attribués (importante contribution à l'histoire de la poésie courtoise). = Compte-rendu : *A. Marignan.* Études sur la civilisation française. La société mérovingienne. Le culte des saints sous les Mérovingiens (excellent travail). = N° 4. G. Kurth. Les nationalités en Auvergne au vie siècle (il faudra désormais biffer l'Auvergne de la liste des provinces gauloises qui auraient reçu un appoint de population germanique à la suite de la conquête de ces pays par les Francs). = Comptes-rendus : *A. de Witte.* Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain, t. III (œuvre de patience et de sagacité). — *J. Simonis.* L'art du médailleur en Belgique (important).

31. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. LXIX, 1re livr. — Kurth. Rapport au ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique sur les travaux de la Commission en 1899. — Bormans et Kurth. Rapport sur la publication d'un inventaire analytique des actes des collégiales liégeoises. — V. Fris. L'historien Jean Villani en Flandre (établit que l'historien florentin se trouvait dans les Pays-Bas en 1306). — V. Fris. Note sur Thomas Fin, receveur de Flandre, 1306-1309 (les frères Thomas et Barthélemy Fin ou Fini, originaires de Sienne, dressèrent sous le règne du comte Robert de Béthune *le Transport de Flandre*, cadastre qui servit de base à l'impôt foncier pendant plus de deux siècles; ils furent disgraciés à cause de leurs malversations).

32. — Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. III, n° 2. — V. Fris. Analyse de trois chroniques flamandes (I, la Chronique de Jean de Dixmude, 863-1436; II, Mémorial de la ville de Gand de 1301 à 1737; III, le Journal de la collace de Gand,

1446-1477). — J. Van den Gheyn. Note sur un ancien livre d'heures de l'hôpital de Grammont (très intéressant spécimen de la miniature et de la reliure à la fin du xve s.). — L. Stroobant. Le Rasphuys de Gand (recherches sur la répression du vagabondage et sur le système pénitentiaire établi en France au xviie et au xviiie s.; soutient que la fameuse prison centrale de Gand n'a pas été organisée par l'initiative de Vilain XIV, mais n'a été que la réorganisation sur de plus larges bases du Rasphuys fondé à Gand au commencement du xviie s. pour remédier aux abus grandissants du vagabondage et de la mendicité).

33. — Annales de la Société archéologique de Namur. T. XXIV, 1re livr. — A. Bequet. Études sur l'époque romaine (description de fermes et de bains publics récemment mis au jour près de Namur). — E.-J. Dardenne. J. Richardot, sculpteur (né à Lunéville en 1743, mort à Andenne en 1806). — E. de Pierpont. Les tumulus du bois de Buis-lez-Grandleez (détails sur les fouilles très fructueuses qui y ont été effectuées). — H. de Radiguès. Préliminaires de la révolution de 1830 (détails sur les pétitions de 1829 conservées dans les archives judiciaires de Namur). — A. Oger. Mélanges archéologiques (fouilles exécutées sous les auspices de la Société en 1897-1899). — Lacour. Analectes namurois (documents d'archives sur la culture du houblon, le métier des vignerons, l'occupation militaire de Floreffe en 1653, etc.).

34. — Annales du Cercle archéologique du pays de Waes. T. XVIII. — G. Willemsen. Documents pour servir à l'histoire de Saint-Nicolas sous la domination française (notamment sur la guerre des paysans). — A. de Schryver. Notice historique sur l'hospice des vieillards et malades de la ville de Saint-Nicolas (fondé en 1791). — C. de Bock. Biographie du Dr Van Raemdonck (naturaliste et archéologue distingué, 1817-1899).

35. — Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. VII. N°s 8 et 9. — H. Pirenne. Projet d'un recueil de fac-similés pour servir à l'étude de la diplomatique des comtes de Flandre. — Maeterlinck. Van Dyck et l'école génoise (de l'influence que le peintre flamand a exercée sur l'école italienne). = VIII. N° 1. De Pauw et Van Werveke. Les anciennes peintures murales de l'hôtel de ville de Gand. — Fris. Le manuscrit n° 437 de la bibliothèque publique de Bruges (ce manuscrit est la source à laquelle J. De Meyere a puisé ses renseignements sur le gouvernement de J. Van Artevelde). — V. Van der Haeghen. Notes sur la peinture de la chapelle des bouchers à Gand. = N° 2. E. Varenbergh. Le cimetière de Mont-Saint-Amand (notes et documents sur l'établissement des cimetières éloignés des églises en 1784). — S. Hulin. Le peintre Juste de Gand (ce peintre gantois, célèbre au xve siècle, a vécu à Urbino, où se trouvent encore ses œuvres). — J. de Smet. Le polyptyque des Van Eyck à Saint-Bavon (étudie la part respective des deux frères dans ce chef-d'œuvre). = N° 3. L. Maeterlinck. Gaspard De Crayer, sa vie et ses œuvres à

Gand. — A. Diegerick. L'atelier monétaire gantois au xvie siècle et le noble de Flandre (cet atelier, qui datait de l'époque carolingienne, et avait été supprimé en 1491 à la suite des troubles de la Flandre, sous Maximilien d'Autriche, fut rouvert en 1581).

36. — Bulletin de la Société royale de géographie d'Anvers. XXIV. N° 1. — G. Lecointe. L'expédition antarctique belge (description des travaux accomplis à bord de la *Belgica*). — E. Janssens. La participation des Néerlandais à la découverte de l'Australie, 1606-1765 (d'après l'ouvrage de J.-E. Heeres). — F. Noel. Les routes commerciales en Perse.

37. — Dietsche Warande en Belfort. 1900, n° 2. — S. Dequidt. Guido Gezelle (biographie détaillée du célèbre poète et philologue flamand, 1830-1898). = Comptes-rendus : *E. Michael.* Geschichte des deutschen Volkes (estimable, mais laisse à désirer, notamment au point de vue de la bibliographie). — *Marucchi.* Archéologie chrétienne (important). = N° 3. *P.-J. Blok.* Histoire du peuple néerlandais (critique pénétrante et grande impartialité). — *Gebruers.* La guerre des paysans en Campine (beaucoup de renseignements inédits). — *V. Brants.* L'Université de Louvain. Coup d'œil sur son histoire et ses institutions (1425-1900) (plein d'intérêt).

38. — Le Musée belge. III, n° 4. — H. Francotte. La législation athénienne sur les distinctions honorifiques. — J. Willems. L'étendue de la puissance paternelle à Rome. — J.-P. Waltzing. A propos d'une inscription latine du dieu Entarabus. — L. Halkin. L'inscription archaïque découverte au forum romain. — H. Francotte, A. Roersch, J. Sencie. Bulletin d'épigraphie et d'inscriptions grecques (1897-1898).

39. — Ons Volksleven. t. XII, 1re livr. *Revue de Folk-lore.* — A. Harou. Contributions au Folk-lore de la Flandre maritime (navires fantastiques; la digue du comte Jean; les sirènes). — A. Harou. Les oiseaux dans les croyances populaires (le corbeau, la corneille, le freux, le pigeon, le pinson). — E. Geudens. Topographie des rues d'Anvers et des environs (d'après les archives). — P. Van den Broeck et Anne d'Hooghe. Jeux d'enfants du pays de Termonde.

40. — Revue belge de numismatique. 1900, n° 2. — L. Forrer. Les monnaies de Cléopâtre VII Philopator, reine d'Égypte. — B. de Jonghe. Petit gros à l'écu aux quatre lions d'Arnould III, seigneur de Randerath (1364-1390). — P. Bordeaux. La numismatique de Louis XVIII dans les provinces belges en 1815 (curieuse dissertation critique pour établir le caractère apocryphe d'une pièce de cinq francs prétendument frappée à Gand en 1815). — Ed. Van den Broeck. Numismatique bruxelloise. Deux jetons inédits de receveurs de Bruxelles (xive siècle). — A. de Witte. Les jetons et les médailles d'inauguration frappés par ordre du gouvernement général aux Pays-Bas autrichiens (série de Joseph II). — F. Alvin. Jacques Wiener (biographie du célèbre graveur, 1815-1900). — B. de Jonghe. Maximin Deloche

(notice sur la vie et les travaux du savant numismatiste français). = Comptes-rendus : *J. Simonis*. L'art du médailleur en Belgique (excellent). — *Herbert-A. Grüber*. Handbook of the coins of Great Britain and Ireland in the British Museum (bon manuel pratique). — *A. Blanchet*. Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule (source précieuse de renseignements).

41. — Revue de Belgique. 1900, n° 2. J. Hogge. Le roi Milan de Serbie (tentative de réhabilitation du personnage). — N° 3. E. Stocquart. Les premiers colons de New-York et la fondation de New Rochelle (intéressant travail fait d'après les documents américains).

42. — Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain. 1900, n° 1. — A. Cauchie. Les études d'histoire ecclésiastique (expose les transformations de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique à Louvain depuis quelques années). — P. Ladeuze. L'épître de Barnabé (1re partie d'une dissertation critique sur la date controversée de ce document). — A. Bondroit. Les « precariae verbo regis » avant le concile de Leptinnes (étudie l'importance juridique du précaire, et recherche ce qu'on en peut conclure au point de vue des droits du prince sur le patrimoine ecclésiastique). — F.-X. Funk. Le pseudo-Ignace (à propos du travail de A. Amelungk). — A. Van Hove. Étude sur l'histoire des exemptions. Érard de la Marck et les collégiales du diocèse de Liège (1re partie. Érard de la Marck entreprit, en 1509, la lutte contre l'exemption du clergé secondaire, et fut vaincu). = Comptes-rendus : *M. Cohn Conrat*. Die Christenverfolgungen im rœmischen Reiche vom Standpunkte des Juristen (arrive à des conclusions non justifiées : les chrétiens n'ont pas été condamnés pour la seule profession de christianisme; pendant le second siècle, la plupart des procès ont été étayés sur des accusations de lèse-majesté et d'inceste). — *J.-E. Weiss*. Christenverfolgungen. Geschichte ihrer Ursachen im Rœmerreiche (la base juridique des persécutions d'après Mommsen est la *coercitio* des magistrats romains. Weiss se rallie à cette opinion). — *W. Dersch*. Die Kirchenpolitik des Erzbischof Aribo von Mainz (combat la thèse de Giesebrecht et de Bresslau, qui font d'Aribo un adversaire déclaré de la papauté). — *L.-C. Schmedding*. Le règne de Frédéric de Blankenheim, évêque d'Utrecht (étude approfondie et méthodique). — *S. Ehses*. Nuntiaturberichte aus Deutschland (importante contribution à l'histoire de l'Église pendant le xvie siècle). — *A. Dufourcq*. Le régime jacobin en Italie. Étude sur la république romaine de 1798-1799 (c'est le premier bon travail publié sur cette question). — *P. Thureau-Dangin*. La renaissance catholique en Angleterre. Newman et le mouvement d'Oxford (l'auteur fait preuve d'un remarquable talent de psychologue).

---

43. — Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde. Année X, 1898. — Dr J.-B. Keune. Pour servir à l'histoire de Metz à l'époque romaine (relève, dans les auteurs

de l'antiquité et dans les inscriptions, tous les passages où sont mentionnés le territoire et les habitants de Metz). — Abbé V. Chatelain. Le comté de Metz et la vouerie épiscopale du viiie au xiiie s. (l'auteur s'est proposé de distinguer nettement les deux voueries messines d'une part, d'avec l'ancienne vouerie épiscopale de Montigny d'autre part, et de publier les découvertes qu'il avait faites sur les derniers titulaires de ces trois offices; puis il a soumis à un examen critique les théories récentes sur le comté de Metz et montre que l'évêque a peu à peu acquis les droits de comte et de juridiction sur la ville de Metz et sa banlieue. C'est entre 886 et 914 qu'il convient de placer cette acquisition). — Baron de Hammerstein. L'évêque de Metz, cardinal de Givry, 1609-1612, et les visées françaises d'annexion sur la papauté épiscopale (tentatives pour ruiner dans l'évêché l'influence des ducs de Lorraine en faisant élever à l'évêché des prélats apparentés à la famille royale de France et élevés dans des sentiments tout français). — K. Wichmann. La villa romaine de Saint-Ulrich à Sarrebourg. — V. Sauerland. Catalogue d'actes tirés des archives du Vatican et relatifs à l'histoire de la Lorraine allemande; suite n°s 187-316, 1265-1291. — H. Bresslau. L'ordonnance forestière de Dagsbourg du 27 juillet 1613 falsifiée dans les premières années du xixe s. Consultation juridique (consultation donnée devant le tribunal de Saverne, en mars 1897, dans un procès où les demandeurs étaient la commune d'Engenthal qui revendiquait, contre le fisc, des droits d'usage dans la forêt. M. Bresslau prétend, avec Esser, que l'ordonnance est fausse et qu'elle a été fabriquée en 1808, conclusions qui ont été adoptées par le tribunal. Le jugement a été frappé d'appel). — G. Wolfram. Chronica episcoporum Metensium, 1260-1376; texte et introduction critique (cette chronique a été composée très probablement par Bertram de Coblence, dominicain, connu d'ailleurs par de nombreuses poésies latines; il écrivait peu après 1376, date où s'arrête la chronique, et mourut sans doute en 1387). — H. Bloch. Les chartes anciennes du monastère de Saint-Vanne à Verdun (étude critique sur les diplômes relatifs à la fondation du monastère et sur la « Descriptio bonorum sancti Vitoni ». Publie 29 chartes et diplômes de 702 à 1046). = Année XI, 1899. H. Kaufmann. La Chambre de Réunion de Metz (montre que la politique de Louis XIV à l'égard des réunions n'a été que la suite d'entreprises faites par Mazarin et même par Richelieu. Louis XIV n'a pas innové; il a repris une tradition déjà ancienne, en s'appuyant d'ailleurs sur la rédaction ambiguë de plusieurs articles des traités de Westphalie. Histoire minutieuse des opérations effectuées par la Chambre des réunions qui fut instituée en 1679. Mémoire important de 313 pages). — Le Hérapel. Description historique des monnaies antiques mises au jour par M. E. Huber dans les fouilles du Hérapel, 1886-1895. — N. Houpert. Une page d'histoire d'un village lorrain (Amanges ou Isning, qui fut assiégé par les Suédois en 1637). — P. Schenecker. Le cimetière alémanno-franc de Busendorf.

---

44. — Gœttingische gelehrte Anzeigen. 1900, février. — *Ch. Michel.* Recueil d'inscriptions grecques, fasc. 3-4 (remarquable. Ad. Wilhelm propose de nombreuses corrections). — *J.-A. Ketterer.* Karl der Grosse und die Kirche (W. Sickel discute et condamne la conception que l'auteur s'est faite des origines de l'État de l'Église et de l'Empire de Charlemagne). — *J.-B. Sægmüller.* Die Thætigkeit und Stellung der Kardinæle bis Papst Bonifaz VIII (longue réfutation par K. Wenck des critiques que Sægmüller lui adresse). — *A.-R. von Wretschko.* Das œsterreichische Marschallamt im Mittelalter (excellent). = Mars. *Cheyne* et *Black.* Encyclopædia biblica. I (très important). — *Büchler.* Die Tobiaden und die Oniaden im II Makkabæerbuch und in der verwandten jüdisch-hellenistischen Litteratur (Willrich avait prétendu que le second livre des Macchabées n'avait qu'une médiocre valeur historique, et Wellhausen avait accepté les résultats de cette critique négative. Büchler prétend, au contraire, que ce deuxième livre est une source très sûre pour l'histoire primitive du soulèvement des Juifs. Il étudie en détail les textes et les événements qui sont parvenus à notre connaissance sur cet épisode de l'histoire juive). — *Max von Hoen* et *A. Kienast.* Œsterreicher Erbfolgekrieg 1840-1748. Bd. III (ce tome III amène jusqu'à la fin de la première guerre de Silésie). — *Delaville le Roulx.* Cartulaire général des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem; t. VI. = Avril. *Steinhausen.* Deutsche Privatbriefe des Mittelalters (très intéressant). = Mai. *Haseloff.* Codex purpureus Rossanensis (avec de très bonnes héliogravures reproduisant les miniatures de ce célèbre manuscrit).

45. — Theologische Studien und Kritiken. Jahrg. LXXIII, 1900. Bd. I, Heft 1. — R. Treplin. Les sources de l'histoire des Esséniens (montre que les sources esséniennes sont authentiques et que leur témoignage mérite d'être cru). — Bærwinkel. Joh. Matthaeus Meyfart (sur l'histoire primitive du piétisme et de l'Union luthérienne réformée).

46. — Zeitschrift für Kirchengeschichte. Bd. XX, Heft 4. — D. Drews. Les fragments d'ancienne liturgie chrétienne provenant de l'Église d'Égypte, par Wobbermin; fin. — O. Clemen. Une lettre publique du cardinal Raimond Peraudi, mars 1502, n. st. (concernant une mission qui lui avait été donnée de lever des subsides pour la guerre contre les Turcs). — Id. Un pamphlet de Worms, du 14 mai 1521 (par le chapelain Jean Rom). — H. Becker. Un testament de l'année 1521 (montre la puissance d'attraction de l'Église catholique à la veille de la Réforme). — Fr. Uhlhorn. Jean Schwebel de Pforzheim est-il l'auteur du « Liber vagatorum »? (c'est très vraisemblable). — D. Drews. Spalatiniana; suite (en tout 104 lettres, la plupart de Spalatin). — W. Friedensburg. Correspondance des savants catholiques de l'Allemagne à l'époque de la Réforme; suite (lettres de Nausea). — Ad. Wrede. La première ébauche de l'édit de Worms, 29 déc. 1521.

= Bd. XXI, Heft 1. G. Gruetzmacher. A quelle époque a été composée l'Altercatio Luciferiani et Orthodoxi de saint Jérôme? (sans doute pendant le séjour de saint Jérôme à Rome, en 382 ou 383). — G. Ficker. La Vita Fulgentii (c'est un document important pour l'histoire de l'Église d'Afrique au temps de la domination vandale. Il a été composé, ou terminé, vers 535. L'auteur est anonyme; mais il appartenait certainement à l'entourage de Fulgentius). — F. Priebatsch. L'État et l'Église dans la marche du Brandebourg à la fin du moyen âge; fin. — Aug. Baur. Histoire préliminaire du Colloque de Bade en 1526. — W. Friedensburg. Pour servir à l'histoire de l'Assemblée de Worms en 1541. — Burn. Textes nouveaux pour servir à l'histoire du Symbole des Apôtres. — P. Tschackert. Relation de Daniel Greiser sur un sermon qu'il entendit Luther prêcher à Erfurt, le 7 avril 1521 (relation qui n'a pas vingt lignes). — G.-E. Berbig. Documents concernant Luther, tirés de Cobourg et de Gotha. = Heft 2. P. Fiebig. Comment a été composé le Λόγος πρὸς Ἕλληνας de Tatien. — J. Dræseke. Anselme, évêque de Havelberg, et ses ambassades à Byzance (en 1136 et en 1154). — Pflugk-Harttung. Louis de Bavière dans sa lutte avec la cour de Rome; ses partisans, ses adversaires, ses moyens d'action. — K. Bauer. Luther et le Colloque de Heidelberg en 1518. — Becker. Actes de la visite ecclésiastique à Cœthen en 1567. — Neu. Le célibat des prêtres catholiques romains. Documents tirés des archives du prince de Lœvenstein à Wertheim (de 1580 à 1620 environ).

47. — Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. Jahrg. XLIII, 1900, Heft 1. — A. Hilgenfeld. Le saint Jean gnostique et le saint Jean canonique (compare l'auteur du 4e évangile et des épitres avec l'apôtre Jean de Leucius Charinus, auteur d'une Περιόδος Ἰωάννου, dont le deuxième concile de Nicée, en 787, a conservé trois passages importants. Opposition du saint Jean canonique au docétisme du saint Jean gnostique). — E.-Fr. Schulze. Éléments d'une théodicée chez Tertullien. — Joh. Dræseke. Nicolas de Méthone jugé par Johannes Bekkos (Nicolas de Méthone a été jusqu'ici estimé au-dessus de sa valeur; J. Bekkos, mort en 1293, est plus important au point de vue intellectuel). = Heft 2. G. Lœv. Le système synchronique du Livre des rois (il y a quatre époques synchroniques sur lesquelles repose la construction du Livre des rois : 1° la division du royaume; 2° la révolte de Jéhu; 3° l'avènement au trône de Pekach et d'Azarias; 4° la destruction de Samarie). — A. Hilgenfeld. Encore les Esséniens. — Fr. Gœrres. Pour servir à l'histoire de l'abbaye cistercienne de Himmerod (important pour l'histoire de la civilisation dans la région rhénane; utilise un excellent cartulaire compilé en 1345).

48. — Mittheilungen d. k. deutschen archæologischen Instituts. *Rœmische Abtheilung.* Bd. XIV, 1899, Heft 3-4. — Ad. Michaelis. Pompejana (études architectoniques ayant pour objet de soustraire Pompéi à l'isolement où on l'a maintenu jusqu'ici et de montrer les étroits

rapports de l'art pompéien avec l'art grec. I, les Temples). — E. Petersen. Décret de Hadrien sur les contributions (gravé sur une stèle appartenant au duc de Devonshire à Chatworth). — L. Stieda. Ex-votos de l'Italie ancienne.— Ch. Huelsen. Miscellanea epigraphica (24, inscription relative au théâtre de Pompée; 25, inscription qui se rapporte peut-être aux trophées de Marius; 26, de quelques inscriptions trouvées récemment au forum romain). — E. Petersen. Vitellius (portrait récemment publié, d'après un buste). — E. Groag. L'adoption de Hadrien (maintient que Hadrien a bien été adopté par Trajan à Sélinonte. Un bas-relief de l'arc de Trajan à Bénévent, que Domaszewski avait rapporté à la conquête de la Mésopotamie, se rapporte en réalité à la Dacie et doit avoir été mis en place encore sous Trajan, par conséquent avant 117). — E. Petersen. Fouilles et recherches critiques (sur la préhistoire en Sicile et dans l'Italie méridionale, surtout d'après les découvertes d'Orsi).

49. — Philologus. Bd. LIX, 1900, Heft 2. — L. Radermacher. Analecta (étudie plusieurs passages de Denys d'Halicarnasse et de Dion Cassius). — Otto Hoffmann. Deux nouvelles inscriptions d'Arcadie. — Max Grœger. Le poème de Circé dans l'Odyssée. — W. Sternkopf. Les corrections au projet de loi de Clodius « De exilio Ciceronis » (la correction apportée par Clodius à la loi qu'il dirigeait contre Cicéron contenait la menace d'une punition contre ceux qui donneraient asile à Cicéron banni. La loi de Clodius fut adoptée vers le 20 mars 58; peu de jours après, soit le 25 mars, Clodius publia sa « Rogatio de exilio Ciceronis. » Vers le 3 avril, il présenta, dans une forme modifiée, sa motion, qui fut acceptée ainsi le 24 avril).

50. — Zeitschrift für ægyptische Sprache und Alterthumskunde. Bd. XXXVI, 1898, Heft 1. — L. Borchardt. De l'âge des statues de Chéphren (des considérations de style et des inscriptions, qui ont été mal interprétées, empêchent de les attribuer à l'ancien empire; elles appartiennent à l'art récent de la 25e dynastie. En appendice : de l'âge des autres statues royales de l'ancien empire). — Richard Pietschmann. Comment citer et publier les textes égyptiens (en vue d'arriver à une méthode uniforme de citation). — K. Sethe. Compétitions au trône parmi les successeurs de Toutmosis Ier (mémoire de 81 p., avec 11 pl.; complète ses recherches fondées sur l'insertion et sur l'abolition des noms dans les inscriptions; défend sa théorie contre Naville). = Heft 2. L. Borchardt. Le tombeau de Ménès. — G. Ebers. L'anthropophagie en Égypte (publication posthume. Du mode d'ensevelissement employé par la « new race, » on ne peut conclure à l'anthropophagie. Le défunt était découpé en quatorze morceaux, comme Osiris l'avait été par Seth). — E. Schmidt. La race des plus anciens habitants de l'Égypte. — F.-W. von Bissing. Vases de l'ancienne Égypte conservés au musée de Ghizeh. — Jean Capart. Note sur la décapitation en Égypte. — W.-Max Mueller. L'obélisque d'Antinoüs

(l'inscription dit qu'Antinoüs fut enseveli hors des murs de Rome). — A. Erman. George Ebers (article nécrologique). = Bd. XXXVII, 1899, Heft 1. — H. Schæfer. Rapport préparatoire sur les fouilles d'Abusir, 1898-1899. — W. Spiegelberg. Mélanges démotiques. — Éd. Naville. Un dernier mot sur la succession de Thoutmès (contre Sethe). — G. Reisner. Les jarres de Canope datées du musée de Ghizeh. = Heft 3. L. Borchardt. La seconde découverte de papyrus faite à Kahun et l'établissement du moyen empire (détermine astronomiquement le règne d'Ousertesen d'après les registres des temples et des listes des prêtres; il tombe sur les années 1876-1873 av. J.-C. La première dynastie mycénienne appartient peut-être aussi à ce même xixe s.). — F.-W. Bissing et L. Borchardt. Un texte des pyramides dans sa forme originale (nouvelle lecture du texte de la pyramide de Pepi, avec l'indication des leçons plus anciennes qu'on y peut reconnaitre). — J.-H. Breasted. Combien de temps dura et en quelle saison se fit la première campagne de Toutmosis III. — Id. Ramsès II et les princes sur le bas-relief de Séti Ier à Karnak.

51. — Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft. Bd. LIV, 1900, Heft 1. — L. Goldschmied. La chronologie du Livre des rois (étudie la question controversée sur I Reg., 14, 25 et suiv., rapproché de l'inscription gravée sur la paroi méridionale extérieure du temple de Karnak et concernant la conquête du roi égyptien Chéchonq. De l'addition faite par les Septante à I Reg., 14, 26, ressort la connexité avec les événements du règne de Salomon racontés dans I Reg., 11, 14 et suiv. Conclusions importantes sur les rapports du royaume d'Israël avec l'Égypte : l'expédition de Chéchonq en Palestine est une guerre contre Roboam entreprise, en faveur de Jéroboam, contre la royauté de David et dans des intentions dynastiques. C'est par là que l'Égypte sortit pour la première fois de sa situation isolée et qu'elle vint en contact avec les peuples guerriers de l'Asie). — Hermann Oldenberg. Études védiques ; suite (sur le vrai sens des mots Narasamsa et Upanisad. Soma et la lune : critique les opinions de Hildebrandt au tome II de sa Mythologie védique ; l'identification de Soma avec la lune, chère aux Brahmanes, n'a pas de valeur pour l'époque récente). — W. Caland. Exégèse et critique des soutras rituels. — E.-W. Brooks. Le canon chronologique de Jacques d'Édesse. — G. Huesing. Remarques sur les noms de lieu iraniens. — Ed. Mahler. K.-F. Ginzel et ses tables des éclipses de soleil et de lune pour la région des pays classiques (explique quelques points de la chronologie assyro-babylonienne et recommande chaudement le remarquable ouvrage de Ginzel).

52. — Zeitschrift für Kulturgeschichte. Bd. VII, 1900, Heft 3-4. — Joh. Kamann. Lettre du monastère de Sainte-Brigitte de Maihingen im Ries, 1516-1522. — Rud. Gœtte. Les paysans de l'Allemagne méridionale vers la fin du moyen âge (additions au travail d'Alfred Hagelstange). — Max de Stojentin. La rupture de la paix régionale à Schlawe

(une esquisse de l'histoire de la noblesse et des villes de la Poméranie au XVIe siècle). — Boris MINZÈS. Importance de l'Église russe pour l'histoire de la civilisation (analyse les idées exprimées par le professeur Pavel Miljukov dans ses esquisses de l'histoire de la civilisation russe).

53. — Zeitschrift für Social- und Wirthschaftsgeschichte. Bd. VII, 1899, Heft 1. — Paul VINOGRADOFF. Famille et parenté dans l'ancien droit norvégien (les sources de ce droit, bien qu'il ait subi l'influence de l'église chrétienne, laissent partout transparaître le développement antérieur, qui dura des siècles et qui avait un caractère tout païen. I. Un lien familial d'agnation exerça originairement une influence prédominante sur la pénitence et l'expiation. II. Sphère d'action de la parenté féminine; l'organisation du mariage dissout l'agnation). — Jos. DULLINGER. Les compagnies de commerce de l'Autriche en Orient et dans les Indes orientales dans la première moitié du XVIIIe siècle (sous Charles VI, la suppression de ces compagnies porta un coup funeste à la situation économique des Pays-Bas autrichiens et de l'État tout entier. Influence exercée même en Autriche par les entreprises de John Law de Lauriston). — Boris MINZÉS. Pour servir à l'histoire économique de la démocratie française (à propos de l'ouvrage de Kovalevsky sur l'origine de la démocratie actuelle). = Heft 2-3. Kurt BREYSIG. Droit et justice en 500. Esquisse d'histoire sociale comparée (II : le droit civil, 52 pages). — C. CALISSE. Une petite ville dans les États de l'Église; étude d'histoire économique (d'après sa Storia di Civita Vecchia parue à Florence en 1898). — J. PEISKER. La Zadruga serbe (117 pages. La Zadruga des pays serbes en tant que communauté domestique a été formée de plus d'une famille et de moins de quatre, par l'introduction du système byzantin des impôts. La théorie d'un ancien communisme de tribu chez les Slaves est entièrement abandonnée). — Otto SEECK. Sur la Lex Manciana (défend sa lecture contre les critiques de Cagnat). — Ed. OTTO. Un village franconien au commencement du XVIIe siècle (ordonnance municipale d'Insingen près de Rothenburg sur la Tauber en 1620). — F. KEUTGEN. La charte des marchands de poisson de Worms de 1106-1107. = Ergænzungsheft 4 (= *Socialgeschichtliche Forschungen* 4), 1899. — W. CLASEN. La politique des paysans suisses au temps d'Ulrich Zwingli (168 pages). = Ergænzungsheft 5-6 (= *Socialgeschichtliche Forchungen* 5-6). — TUGAN-BARANOWSKY. Histoire de la fabrication industrielle en Russie (626 pages).

54. — Deutsche Revue. Jahrg. XXIV, 1899, Bd. I. — FALK, ministre d'État. Additions aux « Pensées et Souvenirs » du prince de Bismarck (documents concernant la fin du Culturkampf et la démission de Falk). — Louise DE KOBELL. La mobilisation bavaroise et l'offre de la couronne impériale en 1870 (quelques renseignements nouveaux provenant de l'entourage du roi Louis II). — M. PHILIPPSON. Les événements de 1870 au Parlement (d'après les lettres du député libéral Forckenbeck). = Bd. II. W. ONCKEN. L'ambassade du prince Hatzfeld

à Paris, janvier-mars 1813 (d'après les papiers encore inédits et inutilisés des archives princières de Hatzfeld au château de Trachenberg. Le tableau, qu'on a déjà sûrement tracé, de la duplicité de la cour prussienne est heureusement complété : 1° la conduite d'York et la mission du prince Hatzfeld à Paris; 2° Hatzfeld, Napoléon Ier et le premier conseiller d'État de Baguelin; 3° (Bd. III) les décisions prises en mars 1813). — Von Schulte. Ma première conversation avec le prince de Bismarck le 2 janvier 1873 (concernant la situation du prince à l'égard des vieux catholiques). — M. Philippson. Les débuts du Culturkampf (d'après les lettres de Forckenbeck à sa femme). — Von Schulte. Souvenirs sur le comte Caprivi. — Saint-Pétersbourg au temps de la guerre de Crimée (d'après le journal d'un haut fonctionnaire, 1845). = Bd. III. Petropolitanus. Opinions de Bismarck sur Saint-Pétersbourg. — O. Baratieri. Le débarquement de Garibaldi à Marsala (souvenirs personnels). — Spiridion Gopčevic. Souvenirs sur Castelar. — Comte de Greppi. Souvenirs d'un ancien diplomate. I. Rome, 1841-1842. = Bd. IV. Louise Luedemann. Fragments du journal inédit d'une princesse russe (Charlotte-Christine-Sophie de Blankenburg et de Brunswick-Wolfenbüttel, femme du prince Alexis, fils de Pierre le Grand. Notes des années 1711 et suiv.).

55. — Historisch-politische Blætter für das katholische Deutschland. Bd. CXXV, 1900, n° 7. — Des travaux récents sur Savonarole; fin. = N° 8. L'Irlande sous le règne de la reine Victoria. = N° 9. L'Église et l'État depuis trois cents ans; fin. = N° 11. Sur la question du meurtre rituel chez les Juifs (le meurtre rituel est une légende qui ne s'appuie sur aucun texte, sur aucun fait certain; mais n'a-t-il pu exister parmi les Juifs, en dehors de la Loi et de l'Écriture, une doctrine secrète, une tradition concernant le meurtre des chrétiens, l'idée de substituer le sacrifice sanglant du chrétien à la communion chrétienne basée sur le sacrifice non sanglant du Christ? A. von O., qui présente cette hypothèse, s'empresse de déclarer que ce n'est qu'une hypothèse à ses yeux). = N° 12. Stœlzle. L'homme primitif. = Bd. CXXVI, n° 1. Le P. Remacle Fœrster. Dinant, ville de la Hanse. = N° 2. Le remaniement de l'histoire de l'Allemagne de Janssen par L. Pastor (indique les additions apportées par le nouvel éditeur); suite au n° 3. = N° 3. Louis Veuillot (d'après sa biographie par Eugène Veuillot).

56. — K. Bayerische Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Classe. 1900, Heft 1. — Sigmund Riezler. Le soulèvement des paysans en Bavière dans l'hiver de 1633-1634 (il eut pour cause le désespoir où les paysans furent jetés pour l'insupportable oppression d'une soldatesque sans discipline et sans frein. Dans la répression, l'électeur sut employer à temps opportun la douceur et la force). — W. Christ. Mélanges de critique et d'histoire (1° une voie romaine indiquée sur une

marque de briquetier à Munich; 2° l'inscription de l'autel de Vulcain à Ratisbonne; 3° poids de Tarente; 4° la réforme des poids et monnaies de Solon, d'après Aristote; 5° une inscription sépulcrale latine en vers lyriques; 6° la mythologie d'Apollodore et la Bacchylide; 7° Pindare et la liste des vainqueurs égyptiens).

57. — Annalen des historischen Vereins für den Niedersachsen. Heft 69, 1900. — Albert Lennarz. L'état territorial de l'archevêque de Trèves vers l'an 1220, d'après le « Liber annalium jurium archiepiscopi et ecclesiae Trevirensis » (90 pages. Le « Liber annalium » servait à noter les revenus de l'archevêché. A l'aide de ce document, l'auteur étudie la vaste étendue du territoire de Trèves et détermine quels étaient les droits princiers; 1re partie). — L. Schmitz. Clercs de Cologne consacrés prêtres à la cour de Rome au xve et au xvie siècle (extrait des « Libri formatarum » qui se trouvent dans les archives d'État de Rome). — Joseph Greving. Peintres de la ville de Cologne, de 1487 à 1491. — J. Asbach. L'état des écoles dans le grand duché de Berg en 1809 et l'université napoléonienne de Dusseldorf (document rédigé par le conseiller Hartung, qui fut depuis 1807 directeur de l'instruction publique; important pour l'histoire de l'enseignement, pour l'état des confessions religieuses et pour la situation économique des villes et localités). — Paul Redlich. Inventaires des reliques des chapitres et monastères bas-rhénans vers 1500.

58. — Hansische Geschichtsblætter. Jahrg. 1898. — K. Koppmann. A la mémoire de C. Friedrich Wehrmann, 1809-1898 (bibliographie de ses travaux; important pour l'histoire de la Hanse). — O. A. Ellissen. Les principales époques de l'histoire d'Einbeck. — Baron von der Ropp. La Hanse et la guerre de l'Empire contre la Bourgogne en 1474-1475 (rapports de la Hanse avec l'Empire, la Bourgogne et le Danemark). — W. Stein. Lettres commerciales de Riga et de Kœnigsberg, de 1458 à 1461. — Constantin Hœhlbaum. Extraits des statuts du « Stahlhof » de Londres (d'après les archives municipales de Cologne). — Max Perlbach. Le sceau du diplôme de Frédéric II pour Hambourg, du 7 mai 1189. — C. Hœhlbaum. La hanse de Flandre à Londres (points de contact de cette hanse avec celle d'Allemagne). = 1899. Ad. Wohlwill. L'union des villes de la Hanse et les traditions hanséatiques depuis le milieu du xviie siècle (met en lumière les derniers temps de la Ligue hanséatique et comment des ruines de celle-ci sortit l'union des trois cités de Hambourg, Brème et Lubeck). — Dietrich Schæfer. Les fouilles de Falsterbo (à la pointe sud-ouest de la Suède. Importantes pour l'histoire de la Hanse). — Id. Pour s'orienter dans les registres douaniers du Sund (très important pour l'histoire du commerce; ces registres sont aux archives secrètes de Copenhague). — Th. Ilgen. Histoire locale et économique de Soest au moyen âge. — W. Stein. L'auteur du poème sur l'émeute des tisserands à Cologne, 1369-1371.

59. — Zeitschrift der Gesellschaft für Beförderung der Geschichtskunde von Freiburg, dem Breisgau and den angrenzenden Landschaften. Bd. XV, 1899. — P. Albert. Steinbach près de Mudau. Histoire d'un village franconien (monographie de 187 pages, composée à l'aide de nombreuses pièces d'archives. Important pour l'histoire de la colonisation et de l'économie politique).

60. — Zeitschrift des Vereins zur Erforschung der rheinischen Geschichte und Alterthümer in Mainz. Bd. IV, Heft 2-3, 1900. — B. Schædel. Les trônes impériaux à Mayence et l'élection du roi Conrad II. — Kœber. Inscriptions (romaines, grecques et médiévales du musée de Mayence. Additions au catalogue de Becker, 176 pages). — P. Reinecke. La collection d'objets préhistoriques de la Société des Antiquaires de Mayence.

61. — Zeitschrift des Vereins für Geschichte und Alterthum Schlesiens. Bd. XXXIV, 1900. — C. Gruenhagen. Les écoles en Silésie sous Frédéric-Guillaume II. — W. Ribbeck. La situation ecclésiastique à Kreuzburg, Pitschen et Constadt au temps de la Réforme. — Hans Schulz. Le siège de Brieg en 1807 (d'après les archives de Breslau). — Scholz. Lutte des marchands de Silésie contre le Magazin de Trieste, 1729-1739 (important pour l'histoire du mercantilisme en Autriche). — Otto Linke. Les lazarets de Breslau, 1813-1814. — Fœrster. La construction de l'université de Breslau et les tableaux de l'Aula Leopoldina (de l'architecture jésuite en Silésie). — Jungwitz. L'élection épiscopale de Bonaventure Hahn en 1596. — W. Schulte. Pour servir à l'histoire des plus anciens établissements allemands en Silésie (I : Lœwenberg). — Id. Le « Livre de fondation » de Heinrichau (pour servir à l'histoire de la diplomatique en Silésie).

---

62. — Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien. Bd. III, 1900, Heft 1. — Th. Mommsen. Un décret du peuple des Éphésiens en l'honneur de l'empereur Antonin le Pieux (publie le texte de ce décret d'après la transcription et les additions de Heberdey; il a été rédigé sous le proconsul L. Venuleius Apronianus, consul en 123. La lettre du proconsul, annexée au décret, présente le plus grand intérêt; elle nous renseigne sur les droits de surveillance du gouverneur à l'égard des communes. Remarques critiques sur le monument d'Opramoas). — E. Bormann. Nouveaux diplômes militaires du musée de Sofia (avec des photographies et des explications détaillées). — Moriz Hœrnes. Bronzes gravés de Hallstadt. — A. Wilhelm. Suppléments à des inscriptions grecques (concernant vingt inscriptions déjà publiées). — W. Kubitschek. Un impôt de consommation à Rome (l'abréviation P. N. R. gravée sur les quarts d'as au temps de l'empereur Claude doit s'entendre ainsi : « Portorium Nundinarum Remissum; » cet impôt était appliqué par l'empereur à l'approvisionnement de la ville). — A. Wilhelm. Deux inscriptions de

Paros (double rédaction, en grec et en latin, d'une lettre de l'empereur de l'an 204 ap. J.-C., d'après des fragments nouvellement découverts). — Otto Benndorf. La stèle de Xanthia (et de l'élément hellénique en Lycie). — E. Kalinka. Inscriptions de Syrie. — K. Skorpil. Nouvelles découvertes à Varna. — Baron de Calice. Pour servir à la topographie du Bosphore supérieur. — E. Heberdey. Rapport préliminaire sur les fouilles d'Éphèse, IV. — N. Vulic. Pour servir à la chronologie des empereurs Philippe II, Dèce et Volusien.

63. — Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung. Bd. XXI, Heft 2, 1900. — A. Bachmann. Pour servir à l'histoire de la Bohême et aux sources de cette histoire (études sur Cosmas de Prague : 1° Cosmas et le diplôme de l'empereur Henri IV sur l'étendue de l'évêché de Prague; 2° le premier continuateur de Prague, réfutation de Palacky; 3° la chronique de Sazawa et ses sources). — H. Witte. Frédéric III, burgrave de Nuremberg, et les possessions des Hohenzollern en Autriche. — Jos. Mueller. Zacharias Geizkofler; son rôle financier; des moyens qu'il employa pour trouver l'argent nécessaire à la guerre de l'empereur Rodolphe II contre les Turcs. — H. Hueffer. La campagne de Souvarov en Suisse en 1799 (une partie de ce mémoire a déjà paru dans la *Rev. hist.*, LXXII, 324). — M. Tangl. L'ébauche d'un diplôme inconnu de Charlemagne en notes tironiennes. — E. Muehlbacher. Faux diplômes d'Echternach. = Bibliographie. *P. Schweizer*. Die Wallenstein Frage in der Geschichte und im Drama (remarquable examen critique de tout ce qui a été publié sur la question de Wallenstein).

64. — Mittheilungen des Vereines für die Geschichte der Deutschen in Bœhmen. Jahrg. XXXVIII, 1899, n° 1. — Julius Jung. Alfons Huber (art. nécrol.). — Valentin Schmidt. Pour servir à l'histoire économique des Allemands dans la Bohême méridionale; suite au n° 2; fin au n° 3. — Ferd. Mencik. Deux chartes de Leitmeritz, 1352-1506. = N° 2. Jul. Jung. Henri de Zeissberg (art. nécrol.). — Ad. Hauffen. Pour servir à l'histoire de l'université allemande de Prague. — Rud. Knoff. Une relation de 1531 sur Prague et sur ses habitants (relation rédigée par l'ambassadeur de Mantoue, Abbadino, et tirée des archives de Gonzague à Mantoue). — Ad. Horčička. Pour servir à l'histoire du commerce de Nuremberg avec la Bohême; un acte de 1512. = N° 4. Ludwig Schlesinger (art. nécrol.). — H. Sperl. Les frontières entre la Bohême et le Mühlland au moyen âge et la patrie des Witigons (1° la frontière de la vieille Bavière passait au nord de la frontière actuelle et était formée par la Moldau; 2° les Witigons sont d'origine allemande et non tchèque). — Rud. Wolkan. Une satire sur Georges et Ladislas Popel en 1598 (elle se rapporte à un procès sous le règne de Rodolphe II). — Ad. Horčička. Une lettre de J.-F. Ursinus, érudit de Misnie, à Franz M. Pelzel, 1787 (important pour les rapports de cet historien saxon avec l'historien bohémien).

65. — Beiträge zur Kunde Steiermærkischer Geschichtsquellen. Jahrg. XXVIII (Graz, 1897). — F. Khull. L'ancienne ordonnance criminelle de Schladming (nouveau texte amélioré de ce document, qui date de 1408). — Id. Deux documents relatifs à la chasse en Styrie, 1564 et 1635. — A. Gubo. Extraits des registres des séances du conseil de Cilli. — Fr. Ilwolf. Pour servir à l'histoire de la guerre de 1809 en Styrie, documents tirés des archives des comtes d'Attem à Graz. — Fr. von Krones. Rapport sur les résultats d'un voyage d'archives à l'automne de 1896; suivi d'un catalogue d'actes de 1379 à 1609. — Hans von Zwiedineck. Les archives de la famille des comtes de Lemberg au château de Leistritz près Ilz (copieux inventaire de 1370 à 1796).

66. — Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. Comptes-rendus des séances. 1899. Déc. — *A. Brückner.* Les apocryphes du moyen âge en Pologne (sur une Vie de Jésus composée au xive s., surtout d'après la *Vita metrica*). = 1900. Janv. *T. Mandybur.* La mythologie grecque dans les dialogues de Lucien. = Février. *Fr. Papée.* La Lithuanie pendant les douze dernières années du règne de Casimir IV, 1480-1492.

67. — Századok (*les Siècles*). 1900. Avril. — A. Por. L'alliance de Louis le Grand contre l'empereur Charles IV en 1362; suite et fin en mai (le récit de Dlugoss, *Hist. polon.*, 1876, III, 290, est un peu fantaisiste. L'offense faite à la reine Élisabeth, mère de Louis d'Anjou, par l'empereur n'était pas l'unique raison de la coalition contre lui. Il s'agissait surtout de protéger la Dalmatie que Charles IV, aidé par son gendre Rodolphe IV, duc d'Autriche, aurait voulu conquérir. Quelques détails nouveaux sur la coalition et la paix de Brunn, tirés des documents publiés après la monographie que M. Por a consacrée à Louis le Grand dans la série : *Magyar történeti életrajzok*). — D. Angyal. Rapports politiques de la Transylvanie avec l'Angleterre; suite en mai-juin (les rapports de la France avec la Transylvanie depuis la bataille de Mohács jusqu'à la paix de Szatmár (1526 à 1711) sont suffisamment connus. Mais la France n'était pas le seul pays qui aidât la Transylvanie pour affaiblir l'Autriche. D'autres puissances, notamment l'Angleterre, entrèrent également en relations avec les princes transylvains, non seulement pour soutenir leur politique, mais aussi pour assurer la liberté du culte protestant. Angyal établit, d'après les documents publiés jusqu'aujourd'hui et d'après ceux conservés au Public Record Office et au British Museum, l'histoire de ces relations). = Comptes-rendus : *J. Potsa.* Le comitat de Háromszék (faite par un groupe d'écrivains sous la direction de Potsa, cette monographie n'a pas utilisé toutes les études sur l'origine des Sicules). — *R. Röhricht.* Geschichte des Königreichs Jerusalem (1100-1291) (éloge). — *O. Redlich.* Die Regesten des Kaiserreichs unter Rudolf, Adolf, Albrecht, Heinrich VII, 1273-1313 (il serait à souhaiter qu'on écrivît un ouvrage analogue pour l'époque

de la dynastie arpadienne). = Mai. S. Weber. Le cinquième *municipium* dans le comté de Szepes (Scépuze) (c'est la ville minière de Gölnicz, dont l'auteur retrace l'histoire municipale). — L. Némethy. Le prieuré de Marcz (ce prieuré, dans le comitat de Sopron, appartenait à l'ordre de saint Augustin. Fondé au XIIIe siècle, il a disparu au XVe). = Comptes-rendus : *G. Grion*. Guida storica di Cividale et del suo distretto (nouvelle édition parue à l'occasion du XIe centenaire de la mort de Paulus Diaconus; contient plusieurs documents concernant la Hongrie). — *A. de Bertha*. Magyars et Roumains devant l'histoire (l'adaptation n'est pas réussie; l'époque contemporaine est trop écourtée. Une note de la rédaction déclare cependant que l'ouvrage rendra de bons services. M. Kropf, l'auteur du compte-rendu, savant magyar domicilié à Londres, ferait bien de ne pas accuser continuellement la *Revue historique* des péchés des historiens roumains. La notice que M. Monod a consacrée au livre de M. de Bertha prouve suffisamment l'impartialité de la *Revue* dans cette question des nationalités). — *J. Berkeszi*. Histoire de l'imprimerie et du journalisme à Temesvar (éloge). = Juin. K. Thaly. La comtesse Élisabeth Rakoczy (mariée au comte Erdœdy, cette femme malheureuse a écrit aussi quelques poésies qu'on vient de découvrir dans les archives des Esterházy). — K. Zsatkovics. Les Koriatovics (généalogie de cette famille du XVe s.). = Comptes-rendus : *Jon Sirbu*. Mateiu-voda Basarabas auswärtige Beziehungen, 1632-1654 (éloge. Le voïvode Maté est, après Michel le Brave, le prince le plus intéressant de la Valachie. L'auteur a bien profité des documents hongrois). — *F. Kollányi*. Les chanoines d'Esztergom (Strigonie), 1100-1900 (important pour l'histoire ecclésiastique). — *A. Pieper*. Die päpstlichen Legaten und Nuntien in Deutschland, Frankreich und Spanien seit der Mitte des sechzehnten Jahrhunderts (éloge). — *J. Jankovics*. Études historiques sur le comitat Varasd (ce livre, écrit en croate, n'est en somme qu'une monographie de la famille Erdödy, dont dix-sept membres furent comtes suprêmes (föispan) de ce comitat).

68. — Budapesti Szemle. 1900. Avril. — Z. Ferenczi. Deux lettres de François Deák et la question slave en 1842-43 (ces deux lettres furent adressées à Wesselényi au moment où le mouvement illyrien commençait à préoccuper les politiques hongrois. Elles se rapportent à l'emploi de la langue magyare dans l'administration et dans les écoles). = Comptes-rendus : *J. Illés*. La société hongroise et les impôts sous les Anjou (important pour l'histoire du droit et des finances). = Mai. A. Berzeviczy. Les chambres Borgia au Vatican. — Charles Sebestyén. Socrate et Platon (à propos de l'ouvrage de Pfleiderer). = Comptes-rendus : *Guillaume Pecz*. Lexique des antiquités (le premier ouvrage de ce genre publié en Hongrie; les fascicules parus sont à la hauteur de la science). = Juin. Paul Hegedus. La question sud-africaine; fin en juillet (exposé clair et détaillé d'après les travaux anglais, français et allemands). — Alexandre Marki. L'émancipation des Juifs français (d'après le travail de Léon Kahn : les Juifs de Paris pendant la Révolution). =

Juillet. J. WALDAPFEL. Histoire de l'instruction publique en Hongrie de 1740 à 1773 (d'après le livre de Fináczy). — HIEROTHEUS. La question des catholiques grecs en Hongrie (aperçu historique sur la liturgie grecque en Hongrie; l'auteur demande pour cette religion les mêmes droits qu'ont les Slaves dans leurs églises). = Comptes-rendus : *A. Vandal.* L'odyssée d'un ambassadeur. Les voyages du marquis de Nointel (très intéressant; quelques détails sur les *Mécontents* hongrois. Il ne fallait pas confondre Thököly, le chef des insurgés, avec Teleki). — *Minerve hongroise* (répertoire des musées et des bibliothèques de Hongrie; cette nouvelle entreprise sera la bienvenue).

---

69. — The Athenæum. 1900, 26 mai. — *A. D. Innes.* Cranmer and the Reformation in England (bien pensé et bien écrit; remarquable résumé en 200 pages). — La prétendue trahison de Marie de Guise en 1559 (A. Lang montre par plusieurs témoignages contemporains que le récit de J. Knox ne peut être accepté sans méfiance). — *Dr M. Haberlandt.* Ethnology, trad. p. *J. H. Loewe* (très bon ouvrage de vulgarisation). = 2 juin. *W. Hunt.* The english church, 597-1066 (bon résumé par un érudit très au courant). — *W. B. Carpenter, bishop of Ripon.* A popular history of the church of England (médiocre). — *B. I. Wheeler.* Alexander the Great (excellent). — *Edw. Smith.* England and America after Independance (curieuse étude sur l'état d'esprit, sur l'animosité des Américains à l'égard de l'Angleterre après la guerre de l'Indépendance). — *J. H. Hollander.* Studies in state taxation (bon recueil d'études critiques, dues à plusieurs professeurs et étudiants de l'université Johns Hopkins sur le système des impôts dans les états de Maryland, Caroline du Nord, Kansas, Mississipi et Géorgie, système qui est propre à ces états et qui diffère notablement du système fédéral). = 9 juin. *D. Crawford.* Journals of sir John Lauder, lord Fountainhall, with his observations on public affairs, 1665-1667 (la partie la plus intéressante de ce journal se rapporte à un séjour que Lauder fit en France, surtout à Orléans et à Poitiers, où il était venu apprendre le droit romain). — *Richard.* Melanchthon (compilation consciencieuse, mais sans originalité). — *Whitfield.* Plymouth and Devonport, in times of war and peace (énorme monographie; les affaires navales, qui en occupent la plus grande partie, en sont aussi la plus faible portion). — *Moritz von Kaisenberg.* Memoirs of the baroness de Courtot (ces prétendus Mémoires n'ont aucune sorte d'authenticité). = 16 juin. *J. Rhys* et *D. Brynmor-Jones.* The welsh people (beaucoup de remarques intéressantes sur les origines, la langue et l'histoire des Gallois; mais ce n'est, à proprement dire, ni un ouvrage d'érudition ni un livre de vulgarisation). — *Martin A. S. Hume.* Calendar of letters and state papers relating to english affairs. Elizabeth; vol. IV : 1587-1603. — *M. Munro.* Records of old Aberdeen, 1157-1891, t. I (ce 1er vol. se rapporte au XVIIe s.). — *D. Mitchell.* History of the Highlands and gaelic Scotland (excellent résumé). — L'épitaphe du Prince-Noir à Cantorbéry (elle est emprun-

tée à un poème français du XIIIe s. : le Castoiement d'un père à son fils). = 23 juin. *J. M. Robertson.* An introduction to english politics (ouvrage très soigné dans le détail et intéressant). — Nouvelles inscriptions hiéroglyphiques découvertes à Cnossus, en Crète (ces inscriptions, découvertes par M. Arthur J. Evans, sont au nombre d'un millier). = 30 juin. *Al. J. Shand.* General John Jacob, commandant of the Sind irregular Horse and founder of Jacob-Abad (intéressant). = 7 juillet. La littérature continentale (revues des publications littéraires et historiques parues sur le Continent depuis une année). = 14 juill. *H. Anstey.* A collection of letters and other miscellaneous documents illustrative of academical life and studies at Oxford in the XVth century; 2 vol. — *A. Clark.* Survey of the antiquities of the city of Oxford composed in 1661-1666 by Anthony Wood; vol. III. — *Hurst.* Oxford topography; an Essay. — *Leonard.* The early history of english poor relief (beaucoup de faits nouveaux, mais des omissions et beaucoup de parti pris). = 21 juillet. *Ch. Firth.* Oliver Cromwell and the rule of the Puritans in England (biographie écrite avec une vigueur incisive, avec clarté, avec une grande précision dans le détail). — *H. E. Malden.* A history of Surrey (bon résumé, par un homme qui sait puiser aux sources mêmes). — *Fred. Harrison.* Byzantine history in the early middle ages (conférence très intéressante). = 28 juillet. *F. de Albini.* Marie Antoinette and the diamond necklace from another point of view (ouvrage regrettable où l'auteur s'en tient aveuglément au témoignage de Madame de Lamotte contre Marie-Antoinette). — *A. Macdonald.* The clan Donald; vol. II (intéressant). — *G. F. Warner.* Illuminated mss. in the British Museum, miniatures, borders and initials, reproduced in gold and colours; 1re série.

70. — The english historical Review. Juill. 1900. — R. S. Rait. Le parlement d'Écosse avant l'union des couronnes; suite et fin (de l'influence qu'il exerça sur la marche des affaires politiques). — Miss Ellen A. Mac Arthur. La réglementation des salaires au XVIe s. (elle a été constante durant ce siècle; preuves tirées des archives de Londres, surtout pour la période correspondante au règne d'Élisabeth). — Arthur Tilley. L'humanisme sous François Ier. — Basil Williams. La politique extérieure de l'Angleterre sous Walpole; 2e part. — H. Bradley. Le nom ancien de Manchester (la forme ordinairement adoptée de ce nom est *Mancunium;* la vraie forme serait plutôt *Mammium* ou, en celtique, *Mammion*). — Miss Mary Bateson. Les lois de Breteuil; suite (rapprochements avec les coutumes de Preston et de Haverfordwest, qui ont certainement subi l'influence de celles de Breteuil). — A. R. Malden. Le testament de Nicolas de Longespée, évêque de Salisbury, 1295 (d'après l'original, muni de six sceaux). — J. A. Twemlow. Wycliffe, ses promotions et degrés universitaires (notes extraites des registres pontificaux). — Fred. Maitland. Glanures du temps d'Élisabeth; 3e art. : Pie IV et le service de l'église anglicane (publie la réponse du pape aux catholiques anglais qui demandaient s'il pouvait être permis d'assister

aux exercices du culte anglican, alors que la peine de mort était prononcée et appliquée contre toute personne professant le catholicisme; le pape répond que la mort vaut mieux que de vivre avec des hérétiques). — H. Fisher. Quelques lettres de Napoléon Ier (lettres écrites à Barras et à Me Tallien en 1797; elles ne sont sans doute pas authentiques). = Bibliographie : *R. Pœhlmann.* Sokrates und sein Volk (intéressant, mais trop de polémique). — *W. Drumann.* Geschichte Roms in seinem Uebergange von der republikanischen zur monarchischen Verfassung; 2e édit. revue par *P. Grœbe,* vol. I (excellent). — *A. van Millingen.* Byzantine Constantinople; the walls of the city and adjoining sites (excellente étude de topographie byzantine). — *Searle.* Anglo-Saxon bishops, kings and nobles (des erreurs et des négligences, mais une grande érudition; soigneusement revisé, l'ouvrage sera excellent et très utile). — *H. Fisher.* The medieval empire (de vastes lectures et des idées personnelles; mais l'enchaînement des faits n'est pas clair ni logique). — *A. Eckel.* Charles le Simple (consciencieux, mais terre à terre). — *Monticolo.* I capitolari delle arti veneziane (très intéressant). — *J. W. Fortescue.* A history of the british army (œuvre savante et intelligente, du moins pour la partie qui commence vers 1645). — *G. Schneider.* Die finanziellen Beziehungen der florentinischen Bankiers zur Kirche von 1285 bis 1304 (bon et en partie nouveau). — *J. Mackinnon.* The history of Edward III (consciencieuse étude d'après les sources imprimées; mais qui n'apprend rien de nouveau). — Calendar of close rolls. Edward III, 1333-1337. — *E. Emerton.* Desiderius Erasmus of Rotterdam (juge sévèrement Érasme pour n'avoir su se décider résolument pour ou contre la Réforme). — *Agostini.* Pietro Carnesecchi e il movimento valdesiano (bon). — *Dasent.* Acts of the Privy Council. New series, vol. XIII-XIX, 1581-1590. — *O. Airy.* Burnet's History of my own time; vol. II (excellent). — *L. Mollwo.* Hans Carl von Winterfeldt, ein General Friedrichs des Grossen (excellent). — *Read.* The lieutenant-governor of Upper Canada and Ontario, 1792-1899 (intéressant). — *Jephson.* The real french revolutionist (ce livre est utile en ce qu'il forme la contre-partie de celui de M. Stephens; ce dernier ne voit que les excès commis par les Vendéens; le premier insiste sur les crimes commis par les révolutionnaires dans l'ouest, mais il va si loin qu'il fait de ces révolutionnaires les vrais, les seuls représentants de la Révolution). — *H. Ulmann.* Russisch-preussische Politik unter Alexander I und Friedrich-Wilhelm III bis 1806 (bonne analyse de documents diplomatiques). — *Sir V. Hamilton.* Letters and papers of admiral of the fleet sir T. Byam Martin (intéressant). — *Statham.* The history of the castle, town and port of Dover (consciencieux, mais très inexpérimenté).

---

71. — The american historical Review. 1896, juillet. — H. M. Baird. Hotman et sa *Franco-Gallia* (étude sur les idées politiques d'Hotman). — M. M. Bigelow. Les testaments des Bohun; suite (traduction

et commentaire). — Ch. Fr. Adams. La bataille de Long-Island (montre les fautes graves commises par Washington; si elles n'eurent pas de conséquences désastreuses, c'est uniquement parce que l'ennemi ne sut en profiter). — M. C. Tyler. Le président Witherspoon dans la Révolution américaine (rapide esquisse biographique et morale). — J. S. Murdock. La première convention nationale pour l'élection présidentielle (en 1822, où cette convention essaya d'opposer Clinton à Madison). — Documents (brouillon d'une adresse du « Congrès continental » au peuple des États-Unis, 1776; la capitulation du fort Charlotte, à Mobile, 1780, etc.). = Octobre. J. Corbett. Le colonel et son commandement (étude sur l'origine et l'importance militaire de ce grade). — J. D. Butler. De la relégation anglaise aux colonies américaines (prouve que les condamnés à la relégation forment un des éléments de la colonisation primitive; parmi ces déportés, plusieurs sans doute ont été des prisonniers de guerre, faits, par exemple, au temps de la République; mais la plupart étaient des criminels de droit commun. C'est une vérité que l'orgueil américain refusa longtemps de reconnaître : Bancroft la connaissait et à dessein la passe sous silence). — A. C. Coolidge. Un plaidoyer en faveur de l'étude de l'histoire de l'Europe scandinave et russe. — Ch. H. Haskins. Les archives du Vatican. — B. C. Steiner. Le Rév. Thomas Bray et ses bibliothèques américaines (prouve que le goût de la lecture et le besoin de s'instruire étaient répandus dans les États du Sud, aussi bien, quoique à un moindre degré, que dans ceux de la Nouvelle-Angleterre). — J. B. Perkins. Le partage de la Pologne (c'est Frédéric II qui en suggéra l'idée à ses voisins). — Documents (mémoire de Lord Burghley sur l'invasion espagnole en 1588; lettre de Mac Kean à Washington, 27 avril 1789, etc.). = 1897, janvier. N. Neilson. Services serviles accomplis sur les terres de l'abbaye de Ramsey (d'après le cartulaire de cette abbaye). — C. H. Lincoln. Les cahiers de 1789 (il y avait dans le clergé et la noblesse un fort parti disposé aux réformes; la haine du tiers état contre l'aristocratie a été très exagérée). — A. F. Davis. Le procès de Frost contre Leighton (sur la question d'appel des tribunaux des colonies au roi en son conseil). — G. Hunt. Les demandes d'emploi sous l'administration de John Adams (pourquoi elles ont été moins nombreuses que sous celle de Washington). — Jos. S. Walton. Conventions pour l'élection présidentielle en Pensylvanie. — Fr. W. Moore. La représentation des États sécessionistes au Congrès national, 1861-1865; fin en avril (étudie les cas où chacune des chambres du Congrès eut à juger les titres des députés qui prétendaient représenter les États insurgés; dix de ces cas se présentèrent devant le sénat et plus de trente devant la chambre des représentants). — Documents (lettres de John Marshall pendant son ambassade en France, 1797; lettres de Richard Cobden à Charles Sumner, 1862-1865). = Avril. J. W. Burgess. La science politique et l'histoire. — J. Sullivan. Marsile de Padoue et Guillaume d'Ockham; fin en juillet (étude sur leurs théories politiques). — W. Rockhill. Missions diplomatiques à

la cour de Chine : la question de Kotow ; fin en juillet (le gouvernement chinois peut-il prétendre que les ambassadeurs étrangers doivent se prosterner devant l'empereur ? Passe rapidement en revue les précédents de cette question). — E. G. Bourne. Le *Federalist* et ses auteurs ; fin en juillet (le *Federalist* est un des recueils les plus importants des États-Unis pour la science politique ; quels sont les auteurs des numéros dont il se compose ? Montre qu'on peut en attribuer certainement une douzaine à Madison). — Documents inédits (sur l'émigration du comté d'York en West-Jersey, 1677, etc.). = Juillet. Henry C. Lea. L'inquisiteur Lucero (arrêté pour répondre des excès commis dans ses fonctions en 1508). — H. L. Osgood. La province propriétaire considérée comme forme de gouvernement colonial (étudie l'organisation quasi-féodale des comtés établis par les premiers colons sur la limite des régions occupées par les sauvages) ; suite en octobre, fin en janvier. — J. Schouler. De l'exercice du droit de vote dans les colonies américaines. — Documents inédits (1° la première charte pour Saint-Edmundsbury, publiée par J. H. Round. Elle est des premières années du règne d'Étienne ; 2° les conventions de Clarksville, en 1785 et 1787 ; 3° cinq lettres sur la Floride occidentale et sa tentative contre Mobile en 1810, 1811, etc.). = Octobre. H. L. Tuttle. La campagne de Prusse en 1758 ; fin en janvier (étude d'histoire militaire et diplomatique). — Fr. M. Fling. Une victime des lettres de cachet : Mirabeau (montre bien, d'après les lettres de Mirabeau et d'après diverses pièces tirées des Archives nationales de Paris, à quoi servaient les lettres de cachet et comment on les employait). — Mary E. Woolley. L'amour de la nature et du paysage romantique en Amérique (cet amour ne commence à se manifester qu'à partir de la Révolution française. Il est plus difficile de dire s'il s'est développé spontanément en Amérique ou s'il est d'importation étrangère). — G. H. Haynes. Pourquoi le parti des « Know-Nothing » l'emporta en Massachussetts aux élections de novembre 1854 (le parti des « Know-Nothing » était une société secrète qui trouva en Massachussetts des conditions particulièrement favorables pour se développer). — Documents inédits (une lettre de Ferdinand d'Aragon à Diego Colomb en 1510, publiée par H. C. Lea ; lettres de Christophe Gadsden, 1778, etc.). = 1898, janvier. E. Channing. Justin Winsor (art. nécrologique). — Ch. H. Haskins. La vie des étudiants au moyen âge, décrite d'après leurs lettres (avec une riche bibliographie). — Max Ferrand. La taxe sur le thé, 1767-1773 (c'est un fait que le Parlement anglais mit en 1767 une taxe de trois pence par livre sur le thé importé aux colonies américaines ; mais c'est un fait aussi qu'en dépit de cette taxe le thé se vendit en Amérique meilleur marché qu'en Angleterre. C'est que la taxe avait été établie pour favoriser la Compagnie anglaise des Indes occidentales et lui permettre de faire une concurrence victorieuse aux thés néerlandais. Le gouvernement avait une part dans les bénéfices de la Compagnie). — G. Hunt. Les demandes d'emploi sous l'administration de Jefferson (ces demandes

prouvent d'une façon indiscutable que le sentiment public était favorable à l'idée que les nominations et les destitutions devaient être faites pour des raisons politiques. Jefferson se fit l'écho de ce sentiment, qui assura sa réélection avec une forte majorité et fit de lui l'homme d'État le plus populaire des États-Unis avec Washington). — A. M. Mowry. Tammany Hall et la révolte de Dorr, gouverneur de Rhode-Island, en 1842 (intéressant épisode du mouvement qui avait pour but de faire reconnaître que la majorité dans un État avait toujours le droit de modifier sa constitution). — Documents inédits (notes du major W. Pierce sur la convention fédérale de 1787). = Avril. Ch. H. Haskins. Des facilités que les étudiants américains peuvent trouver à Paris pour l'étude de l'histoire. — Earle W. Dow. A propos de l'Histoire d'Allemagne de Lamprecht. — Henry Harrisse. Cabot est-il revenu de son second voyage? (on dit généralement que Cabot était mort avant de partir pour son second voyage en 1498 et que son fils Sébastien le remplaça à la tête de l'expédition. C'est une erreur : Jean Cabot, parti de Bristol en mai 1498, était déjà de retour le 29 septembre suivant. Il est tout aussi inexact de raconter qu'ils ont été, lui et ses compagnons, exterminés pendant ce voyage par Alonso de Hojeda). — Ch. Gross. Les élections au scrutin secret en Angleterre avant le « Ballot act » de 1872 (montre que ce procédé fut en usage même au moyen âge et qu'il fut assez couramment employé dans plusieurs bourgs de 1526 à 1835). — E. F. Henderson. La question de Königsmark et son état actuel (analyse les documents publiés récemment sur l'intrigue fameuse qui fut liée entre le comte Philippe de Königsmark et Sophie Dorothée, princesse électorale de Hanovre). — J. Fr. Jameson. L'emploi du mot convention dans la langue politique (en Angleterre et en Écosse, au XVIe et au XVIIe s.; du sens que ce mot a pris à la fin du siècle dernier dans le jargon de la politique américaine). — Documents inédits (lettre de Jefferson sur les partis politiques, 1798; documents sur les rapports de la France avec la Louisiane, 1792-1795). = Juillet. W. G. Sumner. Le dollar espagnol et le shilling colonial. — Sidney P. Fay. L'exécution du duc d'Enghien; fin en octobre (examen critique des témoignages déjà connus). — Max Ferrand. Le Bill des droits du Delaware en 1776. — Fr. J. Turner. Origine du projet formé par Genet pour attaquer la Louisiane et les Florides, 1792-1794. — Documents inédits (une lettre de Jefferson à George Rogers Clark, 1783; journal et lettres de Henry Ingersoll, qui faisait partie d'une expédition organisée par Miranda en 1806 et qui fut prisonnier des Espagnols à Carthagène de 1806 à 1809). = Octobre. Albert B. Hart. De l'enseignement de l'histoire en Amérique. — H. Harrisse. Le quatrième centenaire de Cabot (Jean Cabot était Génois d'origine et Vénitien seulement par adoption; son fils Sébastien naquit à Bristol et non à Venise. Le continent américain fut découvert non en 1494, mais en 1497, par Jean et non par Sébastien. De la seconde expédition, en 1498, nous ne savons guère de certain qu'une chose, c'est que Jean la commanda et était de retour à

Bristol le 29 septembre. Sébastien, médiocre en tout, a été un pur charlatan, traître à l'Espagne et à l'Angleterre). — George L. Rives. L'Espagne et les États-Unis en 1795. — L. W. Spring. La carrière d'un politicien du Kansas (Jim Lane, 1855-1864). — Documents inédits (dix lettres sur l'élection présidentielle en Caroline du Sud, 1800; note sur un journal des événements notables arrivés à Québec en 1775). = 1899, janvier. Henri Hauser. La réformation en France et le peuple français au xvie siècle. — Fr. Strong. Les causes de l'expédition envoyée par Cromwell aux Indes occidentales (Cromwell n'a fait en cela que répondre à la politique d'Élisabeth, de Hakluyt, de Raleigh et de Peckham). — H. M. Stephens. Histoire administrative des « dépendances » anglaises en Extrême-Orient. — G. A. Gilbert. Les loyalistes du Connecticut. — A. D. Morse. La politique de John Adams. — G. W. Julian. La première convention nationale républicaine, 1856. — Documents inédits (sur un projet d'attaque des Anglais contre Santiago de Cuba en 1741; lettres adressées du Sud au secrétaire Salmon P. Chase, 1861). = Avril. Edw. P. Cheney. Les rétractations des premiers Lollards. — W. M. Sloane. Plans de Napoléon pour un système colonial. — J. L. Burr. La frontière du Vénézuela et de la Guyane. — Documents inédits (journal du siège de Charleston, par P. Russell, du 25 décembre 1779 au 2 mai 1780). = Juillet. C. E. Boyd. Le comté d'Illinois (comment il se forma entre 1778 et 1788 sur un territoire réclamé par la Virginie). — Henry C. Lea. Hidalgo et Morelos (montre le rôle politique joué par l'inquisition espagnole dans les procès intentés à deux martyrs de l'indépendance, Hidalgo et Morelos, par celle du Mexique). — J. W. Caldwell. John Bell de Tennessee (chapitre d'histoire politique, 1827-1869). — J. F. Rhodes. La bataille de Gettysburg, 2 juillet 1863. — Documents inédits (relatifs aux efforts tentés par la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre, ou « Council for New England, » pour décider la Société des « Merchant adventurers » de Bristol à fonder un établissement, 1621-1623). = Octobre. A. M. Wolfson. Le scrutin secret et autres formes de votation employés dans les communes italiennes. — B. C. Steiner. L'adoption de la constitution fédérale par le Maryland; fin en janvier. — Fr. M. Anderson. Les résolutions prises par la Virginie et le Kentucky en 1798; ce que les contemporains en ont pensé (ces résolutions posaient le principe que le droit d'exprimer des opinions politiques était absolu aux États-Unis); fin en janvier. — C. Becker. Les conventions chargées de désigner le candidat à la présidence des États-Unis (du mode de votation suivi dans le parti démocratique). — Documents inédits (comptes des dîners de la Chambre étoilée, 1593-1594; lettres de Bancroft et de Buchanan sur le traité de Clayton-Bulwer, 1849-1850). = Vol. V, janvier 1900. — Edw. Eggleston. De quelques singulières recettes pharmaceutiques employées aux Colonies. — Ostrogorski. Les désignations par le caucus aux élections législatives; naissance et chute de cette institution (histoire de cette institution qui fonctionna pendant le premier

quart du présent siècle et d'où est sortie l'organisation des partis politiques aux États-Unis). — Cartwright et Melville à l'Université de Genève, 1569-1574 (documents sur ces deux théologiens anglais qui devaient devenir les chefs du parti calviniste en Angleterre et en Écosse; d'après un ouvrage de Ch. Borgeaud : *l'Académie de Calvin jusqu'à la chute de l'ancienne république*). — J. R. Williams. Le journal de Philippe Fithian, écrit à Nomini Hall, Virginie, 1773-1774. = Bibliographie : The study of history in schools. Report to the american historical association by the Committee of Seven (très instructif). — *W. Z. Ripley*. The races of Europe, a sociological study (excellent). — *Patten*. The development of english thought, a study in the economic interpretation of history (expose la théorie et la loi du progrès en histoire et en philosophie de l'histoire au point de vue psychologique et économique; disserte sur les conditions de milieu qui ont influencé le développement de certains aspects des idées philosophiques et économiques en Angleterre depuis Hobbes jusqu'à Darwin). — *K. D. Ewart*. Cosimo de' Medici (sans valeur). — *H. E. Jacobs*. Martin Luther, the hero of the Reformation, 1483-1546 (brillante biographie, sans aucune controverse). — *J. W. Richard*. Philip Melanchthon, the protestant praeceptor of Germany, 1497-1560 (bon). — *Al. Krausse*. Russia in Asia; a record and a study, 1558-1899 (rempli d'erreurs et d'inexactitudes). — *A. F. Weber*. The growth of cities in the nineteenth century (recueil d'utiles matériaux, ce n'est pas un livre). — *A. Mac Laughlin*. A history of the american nation (excellent manuel). — *J. W. Fortescue*. Calendar of state papers. Colonial series, America and West Indies, 1681-1685. — *H. M. Jenkins*. The family of William Penn, founder of Pennsylvania (excellent; cette famille était originaire de Galles). — *E. Mac Crady*. The history of South Carolina under the royal government, 1719-1776 (bon). — *H. C. Lodge*. The story of the Revolution (intéressant et brillant, mais superficiel). — *Tucker*. The constitution of the United States; a critical discussion of its genesis, development and interpretation (beaucoup d'erreurs, mais aussi de la force et même de la profondeur). — *J. F. Rhodes*. History of the United States from the compromise of 1850; vol. IV, 1862-1864 (excellent). — *Britton*. The civil war on the Border; a narrative of military operations in Missouri, Kansas, Arkansas and the Indian territory, 1863-1865 (bon). = Avril. G. T. Lapsley. Le problème du Nord (étude sur l'histoire de la frontière anglaise; expose la manière dont ont été administrés les comtés anglais situés près de la frontière écossaise jusqu'à l'institution du Conseil du Nord, en 1537. Il fut créé par un acte de la prérogative royale et son existence était une atteinte portée aux pouvoirs du Parlement et de la justice; mais Henri VIII avait de pressantes raisons pour prendre des mesures extra-légales). — A. C. Mac Laughlin. Contrat social et organisation constitutionnelle (suit le développement des théories politiques de Locke aux États-Unis). — Edw. G. Bourne. Les États-Unis et le Mexique, 1847-1848. — Fred. W. Williams. L'immi-

grant chinois en Asie (montre comment la question de l'immigration chinoise a été réglée par les quatre grands peuples qui ont dû compter avec elle : les Espagnols, les Français, les Hollandais et les Anglais). — Documents inédits (récit du voyage entrepris par M. Austin des mines de plomb du comté de Wythe, dans l'État de Virginie, à celles de la province de Louisiane, à l'ouest de Mississipi, 1796-1797). = Bibliographie : *Cheyne* et *Black*. Encyclopædia Biblica. — *Kent*. A history of the Jewish people during the Babylonian, Persian and Greek periods (ouvrage de vulgarisation où les erreurs de détail abondent). — *Dill*. Roman society in the last century of the Western empire (bon résumé). — *J. Fiske*. The dutch and quaker colonies in America (estimable). — *C. E. Smith*. Religion under the barons of Baltimore (intéressant tableau des affaires ecclésiastiques depuis la fondation de la colonie de Maryland, en 1634, jusqu'à l'établissement formel de l'Église d'Angleterre, en 1692 ; examine la question de savoir si le Maryland a été fondé par des catholiques romains pour en faire un asile de la liberté religieuse). — *Meigs*. The growth of the federal constitution in the Convention of 1787 (très instructif). — *J. C. Ropes*. The story of the civil war; t. II (excellent). — *O. P. Temple*. East Tennessee and the civil war (bon). = Juill. George B. Adams. La période critique de l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre (c'est la période qui s'étend de la rédaction de la Grande Charte à sa confirmation). — Hubert Hall. La politique coloniale de Chatham (il voulait résolument, passionnément, chasser les Français des Indes occidentales; mais il ne voulait agir que d'accord avec les colons américains). — Max Ferrand. Territoire et district. L'acte judiciaire de 1801. — Howard L. Wilson. L'intervention au Mexique proposée par le président Buchanan, 1858-1860. — Documents : Lettres d'Ebenezer Huntingdon, 1774-1781. = Bibliographie : *G. B. Adams*. European history; an outline of its development (c'est peut-être le meilleur manuel d'histoire européenne qu'il y ait en Amérique). — *Rod. Lanciani*. The description of ancient Rome (remarquable). — *P. R. Kent*. The english radicals (très intéressante histoire de ce parti; l'auteur en renferme l'existence entre les deux dates de 1769 et de 1885). — *W. H. Fitchett*. How England saved Europe. The story of the great war, 1793-1815 (l'auteur a rempli sa tâche avec enthousiasme et une suffisante impartialité; mais son ouvrage est mal composé, ses jugements hâtifs et superficiels; il est trop souvent victime de ses préjugés). — *R. Whitehouse*. The collapse of the kingdom of Naples (excellent pour le fond comme pour la forme). — *S. M. Hamilton*. Letters to Washington and accompanying papers; vol. II : 1756-1758. — *J. Sharpless*. A history of Quaker government in Pennsylvania; vol. II : the Quakers in the Revolution (résout définitivement la question de savoir quelle attitude prirent les « Amis » en face de la guerre de l'Indépendance. Amis de la liberté et de la paix, ils protestèrent tous contre les mesures prises par le gouvernement anglais et qui aboutirent à la guerre. Les hostilités une fois commencées, la plupart opposèrent une résistance passive à tout effort des royalistes ou des révo-

lutionnaires pour les entraîner à prendre les armes). — *Ida M. Tarbell.* The life of Abraham Lincoln (ouvrage de vulgarisation par une personne qui s'y est préparée par de longues recherches dans les documents). — *N. Hapgood.* Abraham Lincoln, the man of the people (ouvrage qui a plus de prétentions à la littérature qu'à l'érudition).

72. — **The Nation.** 1899. 5 oct. — Charleston en 1757 (W. C. Ford publie trois documents inédits). — *H. B. George.* Napoleon's Invasion of Russia (remarquable). = 12 oct. *Beesly.* Life of Danton (apologie de Danton écrite avec calme). — *Belloc.* Danton (apologie de Danton écrite avec passion). — *Eug. Aubin.* Les Anglais aux Indes et en Égypte (intéressant). = 26 oct. *W. M. Meigs.* The growth of the Constitution in the federal Convention of 1787 (excellent). = 2 nov. *H. White.* The roman history of Appian of Alexandria translated from the greek (excellente traduction). — *Emerton.* Desiderius Erasmus of Rotterdam (étude critique très approfondie sur les idées d'Érasme). = 9 novembre. *P. L. Ford.* The many-sided Franklin (curieuse étude critique sur les faces si variées du caractère et du génie de Franklin). = 30 novembre. *Ch. H. Davis.* Life of Charles Henry Davis, rear-admiral, 1807-1877 (intéressant pour l'histoire de la guerre civile). — *Round.* The Commune of London (important). = 7 déc. *J. F. Rhodes.* History of the United States from the Compromise of 1850; vol. IV, 1862-1864 (excellent; plein de faits puisés aux meilleures sources). = 14 déc. *Hapgood.* Abraham Lincoln (inutile). = 28 déc. *B. Wilson.* The Great Company; being a History of the Honourable Company of Merchants-Adventurers trading into Hudson's Bay (ouvrage très bien informé). = 1900, 11 janv. *Edw. Mac Cradey.* The history of South-Carolina, 1719-1776 (bon). = 18 janv. *H. M. Jenkins.* The family of William Penn (recherches très étendues). = 8 févr. *B. Spencer* et *F. J. Gillen.* The native races of Central Australia (excellente étude sur les Aborigènes de l'Australie). — *P. L. Ford.* The writings of Thomas Jefferson. = 15 févr. *C. B. R. Kent.* The english Radicals (curieux et nouveau). = 1er mars. *H. G. Graham.* The social life of Scotland in the XVIIIth century (intéressant). — *Fr. H. Skrine* et *E. D. Ross.* The heart of Asia; a history of Russian Turkestan and the Central asian Khanates from the earliest times (excellent, très instructif). — *J. Schouler.* History of the civil war, 1861-1865 (résumé très bien fait). — *G. Th. Lapsey.* The county palatine of Durham (très bonne étude critique). = 8 mars. *J. Fiske.* The dutch and quaker colonies in America (ouvrage très bien étudié et écrit d'une façon remarquable). = 15 mars. *Th. Mackay.* A history of the english Poor law; vol. III, from 1834 to the present time (utile, mais écrit dans un esprit étroit et peu philosophique). = 22 mars. *Ch. Fr. Adams.* Charles Francis Adams (très intéressante et très littéraire biographie du grand diplomate américain par son fils). — *Al. van Millingen.* Byzantine Constantinople; the walls of the city and adjoining historical sites (bon). — *Julia Cartwright.* Beatrice d'Este, duchess of Milan, 1475-1497 (intéressant). = 29 mars. *O. P. Temple.* East Tennessee and the civil war (intéressant). = 5 avril. *J. Deniker.* The races

of man; an outline of anthropology and ethnography (bon). = 26 avril. *D. G. Hogarth.* Authority and archæology; essays on the relations of the monuments to biblical and classical litterature (très intéressant). — *Fred. Bancroft.* The life of William H. Seward (importante biographie d'un homme qui, en 1860, était le chef incontesté du parti républicain; mais le jugement porté sur Seward et sur sa politique n'est pas justifié par les faits). = 10 mai. *E. K. Rawson.* Twenty famous naval battles : Salamis to Santiago (beaucoup d'erreurs de faits dans le récit des batailles navales livrées par les Américains). = 17 mai. *Gasquet.* The eve of the Reformation (la méthode de l'auteur est anti-scientifique; comme Janssen, le P. Gasquet se contente d'établir un certain nombre de propositions, puis de les étayer par de nombreux témoignages, écartant naturellement tous ceux qui pourraient être contraires à sa thèse). = 24 mai. *B. King.* A history of italian unity, 1814-1871 (excellent résumé). = 31 mai. *Al. Tille.* Yule and christmas; their place in the Germanic year (critique ingénieuse, mais excessive et fort injuste, quant aux personnes, des théories allemandes sur le début de l'armée et sur le rapport du Yule païen avec la Noël chrétienne). = 7 juin. *Pennypacker.* The settlement of Germantown, Pennsylvania (très intéressant). — *Cl. Herschel.* Frontinus and the water supply of the city of Rome (bonne traduction, avec un commentaire fort utile, étant écrit par un spécialiste). = 14 juin. *Isaac Sharpless.* A history of Quaker government in Pennsylvania; vol. II (bon; « il serait à désirer que l'influence des Quakers fût encore grande parmi nous »). = 21 juin. *Sir Herbert Maxwell.* The life of Wellington (biographie très sérieusement étudiée; Wellington y est admirablement peint avec ses grandes qualités et aussi avec ses défauts si choquants). = 5 juill. *A. Lang.* A history of Scotland from the roman occupation; vol. I (remarquable). = 12 juillet. *Ch. Firth.* Oliver Cromwell and the rule of the Puritans in England (le nouveau biographe de Cromwell a le mérite de montrer, mieux qu'aucun de ses prédécesseurs, les relations véritables de Cromwell avec ses parlements). = 26 juill. *Mac Master.* A history of the people of the United States; vol. V, 1821-1830 (très intéressant).

---

73. — Archivio storico italiano. T. XXIV, disp. 3, 1899. — E. Casanova. Règlements militaires de Sienne, 1307. — Fr. Dini. Francesco Campana et les siens; suite et fin (publie sept documents de 1538-1550). — Fr. Savini. Le trésor et le mobilier de la cathédrale de Teramo au xve s. (publie plusieurs inventaires dressés en 1482, 1500, 1502, 1504, 1530). — G. Bigoni. Quatre documents génois sur les différends d'outre-mer au xiiie s. (publie : 1° une lettre du légat Pélage réglant un différend entre Pise et Gênes, 1222; 2° un accord passé entre les Pisans et les Vénitiens au sujet des forteresses des royaumes de Chypre et de Jérusalem, 1260; 3° deux actes concernant une réclamation adressée aux Vénitiens qui détenaient indûment des maisons de Génois à Acre, 1277). — Gius. Manacorda. Notes et documents provenant des archives d'Oneglia et de Porto-Maurizio. — A. Casabianca. Les

archives municipales de Gaiole en Chianti. — Ida MASETTI-BENCINI. Un document sur Neri di Gino Capponi, 1441. — G. UZIELLI. Amnistie de Lorenzo Bonincontri condamné pour crime de trahison; son habitation à Florence, 1475-1476. — E. GERSPACH. Origine du mot « arazzo » (on a dit que ce mot, employé pour désigner une tapisserie, venait de la tapisserie des Actes des Apôtres fabriquée à Arras sur les cartons de Raphaël; c'est une erreur, car ces tapisseries ont été fabriquées à Bruxelles entre 1515 et 1520, et, d'ailleurs, le mot avait déjà été employé par Savonarole dans un sermon en 1498). = Bibliographie : *Eug. Branchi.* Storia della Lunigiana feudale (bon). — *N. Rodolico.* Il popolo minuto; note di storia fiorentina, 1343-1378 (bon travail, écrit avec vivacité et enrichi de nombreux documents). — *Dorothea Ewart.* Cosimo de' Medici (très bon résumé). — *Rombaldi.* Amerigo Vespucci (l'auteur apporte beaucoup de faits nouveaux à la biographie du célèbre voyageur). — *L.-C. Sforza.* Lo statuto di Terlago del 1424. — *E. Bortolotti.* I consoli e i podestà di Arco dal 1528 à poi. — *A. Bonardi.* Le origini del comune di Padova (consciencieux et bien présenté; un peu terre-à-terre). — G. BIGONI. Cornelio Desimoni (article nécrologique). = Disp. 4. Giovanni AGNELLI. Une petite ville lombarde, Lodi, pendant la République cisalpine, mai 1796-avril 1799. — S. MINOCCHI. La « legenda trium sociorum; » nouvelles études sur les sources de la biographie de saint François d'Assise (décrit un manuscrit du monastère de l'Observance d'Ognissanti, à Florence, qui paraît être le plus ancien de ceux qui contiennent cette légende. Elle ne peut avoir été écrite par les trois compagnons : Léon, Ruffin et Ange, dont l'œuvre se retrouve dans le *Speculum perfectionis,* non point sous la forme que nous fait connaître la publication de P. Sabatier, qui est un remaniement de 1318, mais sous sa forme primitive). — P. VIGO. Les archives historiques municipales de Livourne (à propos de l'inauguration des nouveaux bâtiments). — A. DEL VECCHIO. Du sens du mot *hare! hare!* aux foires de Champagne (ce mot n'a pas le sens juridique précis qu'on a voulu lui attribuer; c'est un cri par lequel on annonçait officiellement la fin d'une certaine vente et le passage à la vente d'autres objets; par suite, il en est venu à signifier aussi le délai légal pour certaines opérations commerciales). — L. DINI. Le fisc et l'héritage d'Aonio Paleario à Colle-Val-d'Elsa. — OTTENTHAL. Publications allemandes relatives à l'histoire du moyen âge italien parues en 1896-1898. = Bibliographie : *C. Cipolla.* Monumenta Novaliciensia vetustiora (important pour l'histoire de l'Italie du Nord, surtout au xe et au xie siècle). — *L. Fumi.* Eretici e ribelli nell' Umbria dal 1320 al 1330 (très important). — *G. Giannini.* Una curiosa raccolta di segreti e di pratiche superstiziose fatta da un popolano fiorentino del sec. XIV (curieux). = 1900, disp. 1. Giov. SFORZA. Salvatore Bongi (article nécrologique, suivi d'un catalogue des écrits et publications, imprimés ou inédits, de Bongi). — P. SANTINI. Étude sur l'ancienne constitution de la commune de Florence. Le comté et la politique extérieure au xiie s. (avec trois cartes montrant : 1° les limites du comté de

Florence aux XIe-XIIIe siècles; 2° les fiefs principaux des comtes et de l'évêque de Florence dans le comté et dans les environs; 3° la frontière entre Florence et Sienne, d'après l'accord du podestà de Poggibonsi en 1203). — Jodoco Del Badia. Sur l'origine du mot « arazzo » (montre que ce mot, que M. Gerspach rencontre pour la première fois sous la plume de Savonarole, a été employé au moins six fois auparavant; le plus ancien exemple est de 1446). — L.-G. Pélissier. Notes et documents relatifs à Louis XII et à Ludovic Sforza; suite. = Bibliographie : *G. Salvémini.* Magnati e popolani in Firenze, 1280-1295 (important; l'auteur a surtout mis en lumière le côté économique de la question; cependant, les faits économiques constatés par l'auteur contribuent à expliquer le divorce plutôt entre les grands et le « popolo minuto » qu'entre eux et le « popolo grasso »). — *Gius.-O. Corazzini.* Diario fiorentino di Agostino Lapini dal 252 al 1596 (les deux premières parties, qui sont un résumé maladroit de Landucci, sont sans valeur, et l'on aurait mieux fait de les laisser inédites; dans la troisième, relative au XVIe s., il y a beaucoup d'utiles renseignements). — *G. Bertolotto.* Nuova serie di documenti sulle relazioni di Genova coll' impero Bizantino raccolti dal canonico Angelo Sanguineti (important). — *C. Manfroni.* Le relazioni fra Genova, l'impero Bizantino ed i Turchi. — *A. Valentini.* Gli statuti di Brescia dei secoli XII al XV. — *V. Lazzarini.* Del principio dell' anno nei documenti padovani (à Padoue, l'emploi de l'ère chrétienne ne commence à être fréquent que depuis le milieu du XIe s.; la formule ordinaire « anno ab incarnatione » ne veut pas dire que l'année commençât le 25 mars, car, en réalité, elle commençait à Noël. Ce style fut maintenu, même quand Padoue passa sous la domination de Venise, dont la chancellerie commençait l'année le 1er mars. A partir du XVIIe s., on trouve quelquefois le style du 1er janvier, dont l'usage ne se répandit d'ailleurs que lentement; il ne triompha qu'après 1750). — *G. Fortunato.* Notizie storiche della Valle di Vitalba. — *U. G. Mondolfo.* Pandolfo Petrucci, signore di Siena (utile contribution à l'étude des tyrannies italiennes de la Renaissance). — *F. Gabotto.* Cartario di Pinerolo fino all' anno 1300. — *T. Persico.* Diomede Carafa, uomo di stato e scrittore del secolo XV (très bon travail; l'auteur publie un fragment original des *Doveri del principe* de Carafa). — *D. Comparetti.* Iscrizione arcaica del foro romano (excellent).

74. — Archivio storico lombardo. 30 sept. 1899. — Fr.-L. Fè d'Ostiani. Les comtes ruraux de Brescia (histoire des familles qui possédèrent et exercèrent les fonctions de comte dans la partie rurale de la province de Brescia). — Gius. Calligaris. De quelques sources pour servir à l'étude de la vie de Paul Diacre (longue étude critique sur les chroniques et sur l'épitaphe de Paul Diacre). — Attilio Butti. Gaudenzio Merula; sa vie et ses écrits (c'était un historien et un humaniste du XVIe s.). — G. Moretti. Rapport annuel de l'Office régional pour la conservation des monuments en Lombardie, 6e et 7e années financières, 1897-1899. = 1900, 31 mars. L. Schiaparelli. Le rôle des archives capitulaires de Novare (il contient des transcriptions de diplômes impériaux et

royaux des IXe et Xe siècles; il y en a vingt et un : trois de Lothaire Ier, un de Gui, un de Louis III, seize de Bérenger Ier; quinze sont inédits. Ils sont tous authentiques. Donne le texte complet de ces vingt et un diplômes). — E. VERGA. Les lois somptuaires et la décadence de l'industrie à Milan, 1565-1750. — F. VISMARA. Les prétendus rapports des Milanais avec Jeanne d'Arc (il est faux que les Milanais, désireux de se mettre en rapport avec Jeanne d'Arc, aient envoyé comme ambassadeur auprès d'elle frère Antonio de Rho et que la Pucelle ait refusé de le recevoir. Cette fable a été inventée par Antonio Beccadelli, dit le Panormita, auteur d'un poème licencieux, l'*Hermaphroditus*, contre lequel frère Antonio de Rho avait écrit de fortes invectives). — Fr. NOVATI. D'un poème inconnu de Fossa sur l'expédition de Charles VIII en Italie (poème assez intéressant composé par un ennemi déclaré du roi et des Français). = Bibliographie : *E. Salzer*. Ueber die Anfænge der Signorie in Oberitalien (bonne dissertation). — *Cipolla*. Compendio della storia politica di Verona (excellent résumé). — *A. Professione*. Il ministero in Spagna e il processo del cardinale Giulio Alberoni (beaucoup de nouveau et de bon). — *Decio*. La peste in Milano nell'anno 1451 e il primo lazzaretto a Cusago (intéressant). = Bulletin bibliographique pour l'histoire de la Lombardie; suite le 30 juin. — Fr. NOVATI. Rapport sur les travaux entrepris pour former le Régeste diplomatique des Visconti; suite le 30 juin. = 30 juin. Rod. MAJOCCHI. Ardengo Folperti, maître des recettes de F.-M. Visconti, comte de Pavie (biographie, nouvelle sur plus d'un point, de ce personnage, qui devint en 1407 « maestro delle entrate » du comte de Pavie). — V.-E. ALEANDRI. Maîtres maçons et architectes lombards à Sanseverino-Marche, au XVe siècle. — A. SEGRE. Un épisode de la lutte entre la France et l'Espagne au milieu du XVIe siècle. Charles, duc de Savoie, et ses différends avec Ferrante Gonzaga (les Français dans la guerre de Parme et en Piémont; échec de Gonzague et ravage des terres savoisiennes, 1550-1552). — F.-E. COMANI. Usages de la chancellerie des Visconti (emploi du grand et du petit sceau; date du lieu; publie cinq documents de 1385). = Bibliographie : *Fr. Kiener*. Verfassungsgeschichte der Provence seit der Ostgothenherrschaft bis zur Errichtung der Konsulate (excellent). — *S. Bernicoli*. Governi di Ravenna e di Romagna dalla fine dal secolo XII alla fine del secolo XIX (tables chronologiques très utiles). — *M. Mariani*. Vita universitaria Pavese nel secolo XV (quatre conférences où l'auteur a utilisé de nombreux documents).

75. — Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XXIV, fasc. 4. — F. CERASOLI. Grégoire XI et Jeanne Ire, reine de Naples. Documents inédits des archives du Vatican ; suite. — F. CARABELLESE. Andrea de Passaro et la famille d'Isabelle del Balzo d'Aragon (d'après un ms. qui contient les lettres d'Isabelle del Balzo, veuve de Frédéric d'Aragon, roi de Naples, de ses fils, du cardinal son cousin, etc., toutes adressées de 1504 à 1519 à un ami de la maison, Andrea de Passaro). — B. MARESCA. Récit des événements arrivés à Naples du 13 juin au 12 juillet 1799, par le chevalier Micheroux (ce récit

prouve que, si les patriotes napolitains abandonnèrent les châteaux Neuf et de l'Œuf le 26 juin 1799, c'est qu'ils avaient été trompés par Nelson). — E. Berteaux. Documents tirés du ministère de la guerre à Paris (concernant les lazzaroni, le miracle de saint Janvier, le colonel Méjan, 1799). — C.-C. Moncada. Louise Sanfelice; notes tirées des documents conservés aux archives de Palerme, 1800. = A la suite et à part : Journal napolitain de 1799 à 1825; suite. = Anno XXV, fasc. 1, 1900. F. Cerasoli. Grégoire XI et Jeanne Ire, reine de Naples. Documents inédits tirés des archives du Vatican; fin (l'ensemble atteint au chiffre de 184 numéros). — G. Ceci. Le meurtre d'Ascanio et de Clemente Filomarino, 1799, d'après les Mémoires du duc della Torre, Nicola Filomarino (ce fragment a été écrit en 1826). = Bibliographie : Publications relatives au centenaire de l'année 1799. — *Conde de Fernan Nuñez*. Vida de Carlos III (intéressant). — *A. Dina*. L'ultimo periodo del principato longobardo e l'origine del dominio pontificio in Benevento (bon). — *G. Galatti*. La rivoluzione e l'assedio di Messina, 1674-1678, 3e édition (récit soigné, chaud et minutieux). — *G.-B. Nitto de Rossi* et *Fr. Nitto di Vito*. Le pergamene del duomo di Bari, 1266-1309. — *Fr. Carabellesse*. Le pergamene della cattedrale di Terlizzi, 971-1300. — *Badham*. Nelson at Naples; a journal for june 10-30, 1799, refuting recent misstatements of captain Mahan and Prof. Laughton (cette réponse aux critiques du capitaine Mahan paraît tout à fait convaincante; l'auteur prouve la mauvaise foi de Nelson). — *D. Magrone*. Libro rosso. Privilegi dell' università di Molfetta; vol. I (publie quarante et une chartes de 1423 à 1434). — *R. Church*. Brigantaggio e società segrete nelle Puglie, 1817-1828 (souvenirs du général Church, qui, en réalité, s'arrêtent en 1820). = A part : Diario napoletano, 1799-1825; suite.

76. — Archivio storico siciliano. Anno XXV, 1899, fasc. 1-2. — M. La Via. Les « Colonies lombardes » de Sicile; études historiques et philologiques (étude sur un « ilot linguistique » de Sicile où l'on parle encore aujourd'hui le dialecte lombard). — M. Di Martino. Une émeute à Noto en 1647 (contre-coup du soulèvement d'Alessi à Palerme). — S. Chiaramonte. La révolution et la guerre de Messine en 1674-1678; suite (notes et documents; ces derniers sont déjà près d'une centaine). — G. Paolucci. Rosolino Pilo; mémoires et documents des années 1857 à 1860. — R. Starrabba. Sur un manuscrit des coutumes et privilèges de la ville de Messine (ce ms., le plus ancien qui subsiste de ces Coutumes, a été récemment acheté à un libraire de Munich). — G. La Corte. Iato et Iatina, recherches de topographie historique.

77. — Nuovo Archivio veneto. T. XVII, 2e partie, 1899. — L.-G. Pélissier. Notes italiennes d'histoire de France; suite : une ambassade vénitienne au cardinal d'Amboise à Milan, juillet 1501. — Gius. Dalla Santa. Appels interjetés par la république de Venise de l'excommunication fulminée contre elle par Sixte IV, 1483, et Jules II, 1509. — E. Celani. Documents pour servir à l'histoire du différend

entre Venise et Paul V, 1606-1607. — L. Simeoni. La charte lapidaire du campanile de Nigrar, prov. de Vérone (elle est de 1166 et a 64 lignes). = Bibliographie : Statuti e ordinamenti del comune di Udine, publicati dal Municipio (important). — *E. Barsanti*. L'Inquisitorato alle revisioni e appuntature nell'antica repubblica di Venezia (bon). — *Gius. Occioni Bonaffons*. Bibliografia storica friulana, 1861-1895; t. III (très utile). = A part : C. Cipolla. Publications relatives à l'histoire du moyen âge en Italie; suite.

78. — R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. Atti e Memorie. 3e série, vol. XVII, fasc. 1-3. Janvier-juin 1899. — G. Albini. L'humaniste Francesco Modesto (auteur d'un poème, la *Venetias*, qui raconte les luttes de Venise contre l'empereur Maximilien au temps du doge Léonard Lorédan, et d'un *Silvarum liber* dédié à Claude de France, où sont célébrées la victoire de Marignan et l'entrevue de François Ier avec Léon X). — G.-B. Comelli. Nicolò Sanuti, premier comte della Porretta (mort le 24 juin 1482; plusieurs documents inédits publiés en appendice). — B.-E. Orioli. Contribution à l'histoire de l'imprimerie à Bologne (avec des documents inédits).

79. — Rivista storica italiana. Vol. V, fasc. 1. — *C. Calisse*. Storia di Civitavecchia (très bonne monographie). — *A. Pernice*. Sui Celti e sulla loro migrazione in Italia (savant mémoire). — *G. Pescatori*. Tabulae aeneae o tabulae roboreae (pense que la Loi des douze tables, avant d'avoir été gravée sur le bronze, le fut d'abord sur bois). — *R. Foglietti*. Sancti Petri Damiani, ecclesiae doctoris, autobiographia ex operibus ejus deprompta (détestable). — *U. Benassi*. De officio sindaci generalis civitatis, communis et populi Parmae (publie le texte d'un intéressant statut de 1317). — *N. Rodolico*. Il popolo minuto; note di storia fiorentina, 1343-1378 (très intéressant). — *T. Persico*. Diomede Carafa, uomo di stato e scrittore del sec. xv, con un frammento originale dei Doveri del principe (excellent). — *A. Segre*. Nicod di Menthon e le aspirazioni al ducato di Milano, 1445-1450 (bon). — *D.-A. Perini*. Onofrio Panvinio e le sue opere (bonne biographie d'un des plus notables érudits du xvie siècle). — *Fr. Mugnier*. Le passage en Piémont et en Savoie de Henri III, roi de France et de Pologne, août-septembre 1574. — *Id.* Les registres des entrées du sénat de Savoie, 1559-1629 (intéressant pour l'histoire de la magistrature savoyarde). — *Calligaris*. A Milano nel 1798 (intéressant, mais ce n'est qu'une simple brochure). — *G. Del Giudice*. Carlo Troja (excellente biographie d'un homme qui eut sa bonne part dans le Risorgimento). = Vol. V, fasc. 2. *W. Deecke*. Italien (bon manuel). — *A. Rolando*. Cronologia storica. Roma fino al termine dell' impero d'Occidente (excellent abrégé chronologique). — *P. Cantalupi*. La magistratura di Silla durante la guerra civile (bonne étude critique par un admirateur enthousiaste de Sylla). — *Kiener*. Verfassungsgeschichte der Provence seit der Ostgothenherrschaft bis zur Errichtung der Konsulate, 510-1200 (consciencieux et intéressant, mais peu original). — *Th. Hodgkin*. Italy and her invaders; vol. VII

et VIII (très savant ouvrage). — *L. Fumi.* Eretici e ribelli nell' Umbria, 1320-1330 (grande science du détail; médiocre intelligence des phénomènes en général). — *U.-G. Mondolfo.* Pandolfo Petrucci signore di Siena (bonne biographie d'un des adversaires de César Borgia). — *A. Tallone.* Il viaggio di Enrico II in Piemonte nel 1548 (intéressant). — *G. Gauci.* Della presa di Malta dalla repubblica francese e della susseguente ribellione dei contadini (très intéressant, mais écrit avec trop de passion). — La rivoluzione napoletana dell 1799 illustrata con ritratti, vedute, autografi ed altri documenti figurativi et grafici (très intéressant). — *Nürnberger.* Papsttum und Kirchenstaat, 1800-1850 (histoire écrite à un point de vue nettement ultramontain, par un prêtre, professeur à l'Université de Breslau, qui n'est même pas au courant des travaux les plus récents). = Fasc. 3-4. *C. Paoli.* Programma scolastico di paleografia latina e di diplomatica (fin de cet ouvrage magistral). — *Gr. Rosario.* Dei reali archivi di Sicilia; memoria inedita pubblicata per cura del dott. *Gius. La Mantia* (utile). — Cartario di Pinerolo (recueil d'environ 200 doçuments concernant l'histoire de Pignerol, des origines à l'année 1300). — *A. Bruno.* Antico commercio e navigazione dei Savonesi nel Mediterraneo e nel Levante (utile monographie). — *G. Sonna.* Uno statuto suntuario Messinese del 1272 illustrato (bon). — *L. de Chérancé.* Saint Bonaventure, 1221-1274 (ouvrage de vulgarisation). — *H.-M. Ferrari.* Une chaire de médecine au xve s. : Un professeur à l'Université de Paris de 1432 à 1472 (intéressant, mais l'auteur n'a pas su écrire un livre qui soit nettement de vulgarisation ou d'érudition; en réalité, très superficiel). — *Barduzzi.* Documenti per la storia della r. Università di Siena. Serie prima, 1275-1479. — *V. Ansidei.* La pace del 6 luglio 1498 fra Guidobaldo I, duca d'Urbino, e il comune di Perugia (intéressant). — *Cogo.* La guerra di Venezia contro i Turchi, 1499-1501 (consciencieux). — *A. Hessel.* « De regno Italiae libri XX » von Carlo Sigonio; eine quellenkritische Untersuchung (brochure très soignée). — *Fr. Guardione.* Cronache e storie in Sicilia nei secoli xvi e xvii, in rapporto alle vicende politiche (superficiel et mal renseigné). — *O. Testi.* Un ambasciata Tripolitana a Livorno (exposé bref, vivant et véridique). — Publications sur l'époque de la Révolution française et du Risorgimento.

80. — Studi storici. Vol. VIII. 1899, fasc. 1. — G. Pardi. Titres de docteur conférés à l'Université de Lucques au xve siècle. — F. Pintor. La domination pisane dans l'île d'Elbe pendant le xive siècle; suite : les changements dans l'administration de l'île; fin dans le fasc. 2. — P.-M. Lonardo. Les Juifs à Pise jusqu'à la fin du xve siècle; suite et fin (histoire de la maison fondée par Isaac, fils d'Emmanuel, et poussée à son apogée par son fils Vital, un vrai « roi de l'argent; » vingt-neuf documents inédits publiés en appendice). — G. Gentile. Le concept de l'histoire; fin dans le fasc. 2. = Compte-rendu : *Fr. Muciaccia.* I Veneziani a Monopoli, 1496-1530 (publie d'utiles documents). = Fasc. 2. G. Raimondi. Cosma Raimondi, humaniste et épicurien. — A. Crivellucci. Le pontificat de Sabinianus, premier successeur de Grégoire le

Grand, 604-606. — Brizzolaro. Pétrarque et Cola di Rienzo (comment Pétrarque a-t-il jugé la révolution faite à Rome par Cola? Tout à fait incomplète; Pétrarque eût voulu que le tribun fît de Rome la capitale, non seulement de la papauté ramenée et d'une église vraiment romaine, mais aussi d'un empire vraiment romain). — Crivellucci. Du sens du mot *Calabria* dans l'*epist.* XV du pape Martin Ier. — Id. Sur un passage de Paul Diacre (*Hist. Lang.*, III, 16 : « Populi tamen adgravati...; » montre que *tamen* a été plusieurs fois employé dans le sens de *etiam*, qui seul convient au passage). = Compte-rendu : *Tamassia*. Fonti gotiche della storia longobarda (insuffisant, l'auteur ayant ignoré l'article de Mommsen au t. V du *Neues Archiv*). = Fasc. 3. F. Filippini. La reconquête des États de l'Église par les soins de Gilles d'Albornoz, 1353-1357; fin dans le fasc. 4. — Muciaccia. Les chevaliers de l'ordre d'Altopascio (ou du Hautpas; notes sur la série des maîtres après 1328; l'hôpital de Saint-Jacques à Altopascio fut supprimé en 1588, après que les Capponi eurent cédé aux Médicis tous leurs droits sur cet hôpital; liste chronologique des maîtres de l'ordre de 1092 à 1566, avec des documents). — Crivellucci. Notes sur deux passages de Paul Diacre, *Hist. Lang.*, II, 13, et Ven. Fortun., *De vita Martini*, IV, 640-655. = Fasc. 4. Id. L'*epistola rogatoria* dans ce droit ecclésiastique des Lombards. = Vol. IX, 1900, fasc. 1. A. Crivellucci. De quelques questions relatives à la vie de Paul Diacre, l'historien des Lombards. — G. Lombardo Radice. Un historien de la Révolution française (expose et discute les idées de l'illustre romancier Manzoni sur la Révolution française). — C. Coggiola. Les Farnèse et le conclave de Paul IV. — G. Kirner. De quelques documents du XIIe siècle concernant les églises françaises; 1er article (discute la date assignée par dom Brial à un certain nombre de lettres relatives au règne de Louis VII le Jeune). = Compte-rendu : *V. Bartelli*. La polizia ecclesiastica nella legislazione carolingica (insuffisant). = Fasc. 2. Scaramella. Relation entre Pise et Venise, 1494-1496; suite (nombreux documents qui intéressent l'histoire de l'action française en Italie). — G. Coggiola. Les Farnèse et le conclave de Paul IV; suite. — L. Ferrari. Les « Vota » de l'archevêque Castagna au concile de Trente (ces « vota » sont les « responsa tam decisiva quam consultativa » que Castagna donna sous Pie IV vers la fin du concile. L'auteur de ces réponses fut archevêque de Rossano en 1553 et pape sous le nom d'Urbain VII, pendant treize jours, en 1590). — G. Kirner. De quelques documents du XIIe siècle concernant les églises françaises; suite (troisième quart du XIIe siècle). = Comptes-rendus : *Feliciangeli*. Sull' acquisto di Pesaro fatto da Cesare Borgia (bonne étude sur le soulèvement contre Sforza, qui ouvrit à César les portes de Pesaro). — *Lonardo*. Gli Ebrei a Benevento (bonne étude sur la condition des Juifs sous les papes de 1374 à 1550). — *B. Nogara*. Statuti del comune di Bovegna. — *U. Congedo*. Il capitano del popolo in Pisa nel secolo XIV (ce ne sont que des notes d'archives; ce n'est pas un livre).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Dufourcet, président de la Société de Borda, est mort à Dax le 12 mars dernier. On lui doit plusieurs études sur l'histoire de la région landaise; la principale est intitulée : *les Landes et les Landais.*

— M. l'abbé Henri Duclos, mort à Saint-Girons à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, était l'auteur d'une *Histoire de Royaumont et d'Asnières-sur-Oise* (1867, 2 vol.), d'un ouvrage sur *Madame de Lavallière et Marie-Thérèse d'Autriche* (1860), dont il y a eu trois éditions, d'une grosse et indigeste *Histoire des Ariégeois* (7 vol., 1881-1887).

— Sur les fonds du prix Montyon, l'Académie française a décerné des prix aux ouvrages suivants : *Une vieille cité de France : Reims,* par M. H. Bazin; *Trois ans à la cour de Perse,* par M. Feuvrier; *Au Congo belge,* par M. Pierre Mille; *le Monde médical parisien sous le grand roi,* par M. S. Le Maguet; *Histoire de la Tunisie,* par M. Gaston Loth; *Saint-Pierre de Rome, Histoire de la basilique vaticane,* par P.-D.-A. Mortier; *Soldats de Lorraine,* par M. Paul Despiques; *Suédois et Norvégiens chez eux,* par M. Quillardet; *le Régime jacobin en Italie* (1798-1799), par M. Albert Dufourcq; *la Grande Armée,* par l'abbé Pierre L'Hermite (abbé Edmond Loutil); *Nos Écrivains militaires,* par M. E. Guillon.

— Le 28e fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* (Hachette) contient les mots de *Labronios* à *Legatum.* Nous y retrouvons, parmi les noms des collaborateurs, ceux de MM. Thédenat (*lacerna, lacuna, lacus, lana, largitio, latrina*), Pottier (*labyrinthus, lanx, lecythus*), Lécrivain (*laeti, latifundia, latini, legatio*), Cuq (*legatum*), même celui de Fustel de Coulanges avec un article sur la *Lacedaemoniorum respublica.*

— Après avoir donné dans les *Archives historiques de la Gascogne* le *Cartulaire noir* de l'église métropolitaine d'Auch, M. C. Lacave La Plagne-Barris nous donne le *Cartulaire blanc* (Paris, Champion; Auch, Cocharaux; prix : 7 fr. 50); il contient quatre-vingt-deux pièces qui se rapportent presque toutes au xiiie siècle. La Société des Archives historiques annonce pour l'exercice de la présente année un ouvrage posthume de J.-Fr. Bladé, *les Anciens évêchés de la Gascogne,* qui sera une étude sur la géographie ecclésiastique de cette province au moyen âge.

— La notice historique et descriptive du *Château de Pierrefonds,* par M. A. Robert (H. May, 76 p. in-8o), contient une bonne histoire du

château, de sa destruction et de sa restauration; un résumé intelligent des constructions militaires élevées par Louis d'Orléans dans son duché de Valois et comme un petit traité sur l'art de la fortification vers le milieu du règne de Charles VI. L'auteur montre à l'aide de quels éléments Viollet-le-Duc a pu tenter, souvent à coup sûr, sa célèbre restauration, sans dissimuler la part de fantaisie qu'il s'est permise ; surtout il inspire le désir de visiter ou de revoir cette coûteuse mais brillante résurrection, à travers laquelle il est un guide excellent. Une préface de M. Henry Lemonnier le recommande en termes aussi favorables que mérités.

— M. de Richemond, archiviste de la Charente-Inférieure, vient de faire paraitre un important volume d'inventaire : *Introduction historique. Amirauté de Marennes. La Rochelle et Louisbourg. Monnaie et juridiction consulaire de la Rochelle. Justice de l'abbesse de Saintes à Marennes et présidial de la Rochelle.* Deux autres volumes termineront l'inventaire des Archives de la Charente-Inférieure.

— Nous avons reçu de M. l'abbé F. Uzereau trois brochures : *État du département de Maine-et-Loire en l'année 1800, rapports du préfet* (extrait de la *Revue de l'Anjou*. Angers, Germain et Grassin, 24 p.); *Deux victimes vendéennes : Marie et Renée Grillard de Cholet, fusillées au Champ-des-Martyrs, près Angers, le 1er février 1794* (extrait de la *Revue du Bas-Poitou*. Vannes, Lafolye, 11 p.); *l'Ancienne Académie d'Angers, les dernières « Rentrées publiques » avant la Révolution* (extrait des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*. Angers, Lachèse, 27 p.).

— On ne lira pas sans intérêt les souvenirs d'un ancien élève de l'École centrale, M. Er. Delessard, qui était en 1848 en troisième année, sur la part qui fut alors assignée aux jeunes gens de l'École dans la direction des ateliers nationaux : *l'École centrale aux ateliers nationaux* (Paris, Bernard, 1900, 30 p.).

— Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui l'ouvrage que M. Gaston Bonet-Maury vient de publier chez Alcan (Bibliothèque d'histoire contemporaine, 263 p. Prix : 5 fr.) et qui est intitulé : *Histoire de la liberté de conscience en France depuis l'édit de Nantes jusqu'à juillet 1870.* Nous n'en dirons qu'une chose : inspiré par cette explosion d'intolérance, de furieuses haines qui a bouleversé notre pays dans ces dernières années, il se résume, comme il y a trois siècles, par le cri bienfaisant de tolérance. Puisse-t-on le lire et y apprendre le seul moyen d'arriver à l'apaisement!

— M. Élie Peyron a fait imprimer une conférence faite à la Maison-du-Peuple de Nimes le 31 mars 1900 : *Un patriote : Rossel, 9 septembre 1844-28 novembre 1871* (Nimes, 1900, 67 p. Prix : 9 fr. 75). Il s'agit, on l'a deviné, de ce capitaine du génie de l'armée de Metz qui, en prenant du service dans l'armée de la Commune parisienne, avait espéré recommencer la guerre contre les Allemands et nous ramener la victoire.

— La dernière livraison du *Dictionnaire de la langue française,* par MM. Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, vient de paraître (Delagrave). On connaît l'originalité du plan d'après lequel il a été conçu et exécuté, comment il se rattache à Littré et sur quels points considérables il en diffère. Ce plan, tracé d'une main ferme et novatrice par M. A. Darmesteter, a été admirablement exécuté, grâce à la collaboration de deux hommes de science et de goût : M. Hatzfeld, grammairien si exercé, si habile à distinguer, à classer les sens, à montrer leur enchaînement logique, et M. Thomas, qui s'est fait une place au premier rang de nos philologues par sa science étymologique. Nous ne pouvons d'ailleurs insister ici sur la partie purement linguistique du travail; mais il importe de signaler aux historiens le *Traité de la formation de la langue française* qui termine l'ouvrage; ils y verront par exemple, mieux que partout ailleurs, les apports de chacun des peuples qui sont entrés dans la composition de notre race; et ceci est en raccourci un tableau de la formation ethnographique et intellectuelle de notre pays. Ajoutons que le *Dictionnaire général,* après avoir obtenu de l'Institut le Grand Prix Jean Reynaud, de 10,000 francs, vient d'obtenir également le Grand Prix de l'Exposition universelle de 1900.

— La Société des Études historiques vient de prendre une initiative qu'il serait injuste de passer sous silence.

Rompant délibérément avec les traditions, d'ordinaire un peu surannées, des Sociétés savantes, elle n'a pas cru que son rôle se bornât seulement à provoquer chez ses membres des travaux et à les publier, à choisir les sujets du prix Raymond et à couronner les mémoires récompensés. Siégeant dans ce Paris, où tant de groupements savants sollicitent les travailleurs, elle a tenu à faire œuvre originale et utile. Elle y a réussi. L'intérêt de plus en plus grand de la bibliographie; la nécessité de plus en plus pressante, pour quiconque recherche ou écrit, d'instruments et de répertoires ne lui a pas échappé. Un de ses anciens présidents, M. Frantz Funck-Brentano, a fait de ces questions l'objet d'un article dans la *Revue des Deux-Mondes*[1]; un de ses membres, dans un travail sur le *Groupement des Sociétés savantes en vue de travaux communs*[2], s'est préoccupé du problème bibliographique. Il s'est ainsi créé dans la Société un courant favorable aux études bibliographiques et la création de la *Bibliothèque des Bibliographies critiques* a été décidée.

Il ne s'agit pas, dans cette publication, de réaliser le rêve quelque peu chimérique des bibliographies complètes, de réunir tout ce qui a paru sur un sujet déterminé et de le noter, laissant ainsi le lecteur dans l'indécision, ne lui permettant pas de choisir à bon escient et

1. *Les Problèmes bibliographiques et leurs solutions.* (*Revue des Deux-Mondes,* 1er janvier 1898.)
2. *Revue des Études historiques,* 1899, t. I.

accomplissant une œuvre qui, au moment même de son apparition, risque de ne plus être à jour.

Ce qu'on veut, c'est fournir les premiers éléments nécessaires pour étudier une question ; c'est donner, sur un sujet traité, les indications nécessaires et surtout des indications précises ; voilà pourquoi cette publication s'est intitulée critique.

Par critique, elle entend que l'auteur doit choisir parmi les ouvrages qu'il cite ceux d'une incontestable et d'une réelle utilité et qu'il s'engage à donner sur telle ou telle œuvre les brefs jugements ou les courtes indications indispensables pour faciliter le choix du lecteur. Cette publication sera une œuvre ininterrompue, c'est-à-dire qu'elle ne limite pas l'objet de sa publication à un certain nombre de sujets déterminés, mais qu'elle fournira aux souscripteurs[1] un nombre de bibliographies générales embrassant peu à peu, dans le domaine de l'archéologie, de l'histoire, de l'histoire des institutions et des mœurs, de la biographie, de l'histoire de l'art, de l'histoire littéraire, de la géographie et des sciences sociales, tous les sujets ayant donné lieu à des recherches et à des ouvrages. C'est une sorte de Revue qui apporte, tout fait, le travail que les érudits sont obligés de faire en fouillant des catalogues et des périodiques. En outre, pour tenir ces bibliographies constamment au courant, la Société a prévu la possibilité de permettre à chaque auteur de publier, sur les sujets qu'il a traités, des feuilles supplémentaires pouvant s'encarter dans les fascicules déjà parus.

Chaque bibliographie se compose de une à trois feuilles in-8° et forme un tout complet, avec pagination spéciale et numéro de série distinct.

La liste des bibliographies donne, mieux que tout commentaire, l'idée de ce que peut être cette publication.

Dans la catégorie des généralités, je relève *la Bibliographie en France au XIXe siècle* de M. Gaston Duval et *l'Érudition française au XVIIe siècle* de M. L.-G. Pélissier ; dans celle de l'histoire générale, la bibliographie de presque toutes les époques de l'histoire nationale : *le Préhistorique français* de M. Salomon Reinach, *la Gaule romaine* de M. Camille Jullian, *les Mérovingiens* et *les Carolingiens* de M. Bayet, *Clovis et son règne* de M. G. Kurth, *Philippe le Bel* de F. Funck-Brentano, *Louis XII* de M. L.-G. Pélissier, *Louis XIV* de M. Lacour-Gayet ; dans l'histoire ancienne ou étrangère : *l'Afrique romaine* de M. Cagnat, *la Belgique* de M. Kurth, *Charles-Quint* de M. Morel-Fatio.

Une section, dont les fascicules rendront le plus grand service et dont il me parait indispensable de signaler l'intérêt, est celle qui comprend

1. Le prix de chaque bibliographie est fixé à un franc la feuille ou fraction de feuille. Les souscripteurs à l'ensemble des *Bibliographies critiques* ont droit à une réduction de 50 °/₀, sans que la souscription annuelle, pour toutes les bibliographies publiées dans l'année, puisse dépasser vingt francs. — A. Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Goff, Paris.

l'histoire des provinces et des villes françaises. C'est ainsi que M. Pfister a promis *l'Alsace;* M. de Vaissière *l'Auvergne;* MM. Courteault et Guigue *la Bresse, le Bugey* et *le Lyonnais;* M. Prinet *la Franche-Comté;* dom Guilloreau *le Maine;* M. Bloch *l'Orléanais;* M. Kergomard *le Poitou* et *la Touraine;* M. Calmette *le Roussillon;* M. Fernand Bournon *le Département de la Seine;* M. G. Martin *le Velay;* en outre, des bibliographies sur *Bordeaux, Montpellier, Nancy, Nice,* l'histoire générale de *Paris, Valenciennes* sont annoncées. En ce qui concerne les institutions, les mœurs et les coutumes, M. Cagnat traitera *l'Armée romaine* et *l'Épigraphie latine;* M. Omont les *Catalogues des bibliothèques, la Paléographie grecque, la Paléographie latine, la Paléographie médiévale;* M. Tourneux *les Autographes* et *la Reliure;* M. Ch. Mortet *la Féodalité* et *le Fief;* M. Tiersot *la Chanson populaire en France;* M. A. Claudin *l'Imprimerie à Paris, l'Imprimerie à Lyon* et *l'Imprimerie en France;* M. Bourel de la Roncière *l'Histoire de la marine française;* M. Mazerolle *les Monnaies et médailles en France;* M. Babelon *la Numismatique grecque* et *la numismatique romaine.* Les bibliographies de Beaumarchais, de Berlioz, de Diderot, de Flaubert, de Lesage, de Mérimée, par M. Tourneux, de Michelet, par M. G. Monod, de Memling, par M. James Weale, de Molière, par M. G. Monval, de Ruskin, de Vigny, de Stendhal, par M. Stryienski, sont promises. M. Max. Collignon traitera de *la Sculpture ionienne,* M. Jeanroy de *la Poésie lyrique française aux XIIe et XIIIe siècles,* M. Marcel Dubois des *Systèmes coloniaux anglais.*

L'œuvre est vaste; en procédant méthodiquement et avec le concours de tous ceux qu'une pareille entreprise peut aider ou intéresser, elle réussira.

Actuellement, dix bibliographies ont paru; ce sont les suivantes : Frantz Funck-Brentano, *Introduction aux bibliographies critiques* (7 p.); du même, *la Prise de la Bastille* (14 juillet 1789; 8 p.); Germain Martin, *Histoire de l'industrie en France avant 1789* (27 p.); Ch. Urbain, *Bossuet* (31 p.); H. de Curzon, *Franz Schubert* (7 p.); Pierre Lehautcourt, *la Guerre de 1870-1871* (27 p.); H. Guy, *le Trouvère Adan de le Hale* (12 p.); A. Morel-Fatio et L. Rouanet, *le Théâtre espagnol* (47 p.); Campbell Dogson, *Critical Bibliography of Lucas Cranach* (en anglais; 20 p.); P. Decharme, *la Colonisation allemande* (31 p.); Maurice Dumoulin, *Histoire du Forez et du Roannais* (20 p.). — M. D.

— La librairie L. Cerf publie depuis le mois d'août dernier, sous la direction de M. Henri Beer, une *Revue de synthèse historique.* A côté des revues de pure érudition qui amassent des matériaux pour la science plutôt qu'elles ne font la science, ce nouveau recueil a été fondé à l'effet de dresser, pour toutes les divisions de l'histoire, un *état* du travail fait et à faire, et, par suite, d'orienter la recherche, de rapprocher les diverses études historiques, et ainsi de les éclairer l'une par l'autre. La *Revue de synthèse historique* « neutralisera les effets

fâcheux d'une analyse et d'une spécialisation, d'ailleurs nécessaires. Elle rejettera ce qui est vague ou arbitraire, mais elle s'appropriera ce qui est scientifique dans les recherches de l'anthropologie, de l'ethnographie et de la sociologie. En même temps qu'elle élargira, elle cherchera à approfondir et à préciser la conception de l'histoire. Elle amènera à collaborer non seulement les diverses équipes d'historiens, mais avec les historiens les philosophes. Elle sera synthétique dans tous les sens et dans toute la force du mot. » La *Revue de synthèse historique* paraît tous les deux mois, les 20 août, octobre, décembre, février, avril, juin. Elle forme deux volumes par an, de 3 à 400 p. gr. in-8° chacun. L'abonnement est de 15 fr. pour la France et de 17 fr. pour l'étranger. Le prix du numéro est de 3 fr.

Livres nouveaux. — Histoire générale. — *M. Bois.* Un soldat de Napoléon Ier. Noisot, sous-adjudant-major du bataillon de l'île d'Elbe, 1787-1861. Sévin et Rey, vi-76 p. in-16. — *P. Boppe.* La Croatie militaire, 1809-1813; les régiments croates à la grande armée. Berger-Levrault, vi-267 p. — *G. de Monicault.* La question d'Orient. Le traité de Paris et ses suites, 1856-1871. Arthur Rousseau, 397 p. Prix : 7 fr. — *Mme Albert Le Roy.* Correspondance de Pasquier-Quesnel, prêtre de l'Oratoire, sur les affaires politiques et religieuses de son temps. Perrin, 2 vol., xiv-431 et 468 p. — *T.-E. Thouvenin.* Historique général du train des équipages militaires. Berger-Levrault, ix-591 p. Prix : 15 fr.

Histoire locale. — *H. Billet.* Beaujolais, Forez, Dombes. Thizy et les environs. Armorial et notes généalogiques rédigés d'après les notes éparses laissées par Ét. Mulsant, ancien bibliothécaire en chef de la ville de Lyon. Lyon, impr. Rey, 361 p. in-4° à 2 col. Prix : 40 fr. — *J. Brossard.* Samuel Guichenon, historien de Bresse, de Bugey, de Dombes et de Savoie. Bourg, impr. Allambert (Annales de la Soc. d'émul. de l'Ain), 139 p. — Dictionnaire biographique; annuaire et album de l'Allier. Jouve. — Id. de la Loire, de Meurthe-et-Moselle, des Côtes-du-Nord, du Doubs, du Finistère, du Loiret, du Rhône (collection des « Dictionnaires départementaux »). — *A. Bruel.* Inventaire d'une partie des titres de famille et documents historiques de la maison de la Tour d'Auvergne conservés dans les papiers de Bouillon, aux Archives nationales. Nogent-le-Rotrou, Daupeley, 67 p. (Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'hist. de France). — *A. de Gramont de Lesparre.* La duché-pairie de Gramont et la souveraineté de Bidache. Bonnétable, impr. Morizot, vi-36 p. — *L. Hodent.* Histoire de Sainte-Ségrée; 2e partie. Abbeville, impr. Fourdrinier, 141 p. (Cabinet histor. de l'Artois et de la Picardie). — Inventaire sommaire des archives communales de Gravelines antérieures à 1790. Lille, impr. Danel, xxi-78 p. in-4°. — *G. Martin.* L'industrie et le commerce du Velay aux xvii e et xviii e siècles. Le Puy-en-Velay, Marchessou, 236 p. — *G. Amiot.* Inventaire analytique des archives de la ville de Cherbourg antérieures à 1790. Cherbourg, impr. L'Hôtellier, xii-439 p. — *A. Perrin.* Histoire de Savoie, des origines à 1860. Chambéry, Perrin, viii-303 p. — *H. Sauvage.* Mortain pendant la Terreur. Avranches, impr. Durand, 52 p. — *Vicomte René Badin de Montjoye.* Histoire généalogique des maisons de Beaufort, de Maumont et de la Celle, seigneurs du Monteil-Sunier. Paris, Conseil héraldique de France, 46 p. — *E. de Juigné de Lassigny.* Histoire de la maison de Villeneuve en Provence; tome I : généalogie. Lyon, impr.

Rey, XVI-343 p. — *F. Pasquier* et *R. Roger*. Château de Foix; notice historique et archéologique. Foix, Gadrat, 161 p.

Belgique. — Un article de M. G. DES MAREZ, archiviste adjoint de la ville de Bruxelles, sur *les Luttes sociales en Flandre au moyen âge* (extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, t. V, juin et juillet 1900, et à part, 36 p.), montre fort bien l'importance des causes économiques dans la formation des villes au moyen âge, dans les insurrections urbaines de la Flandre au XIIe et au XIIIe s., dans la formation des partis français et anti-français dans cette province au temps de Philippe le Bel, dans la politique centralisatrice des ducs de Bourgogne qui, battant en brèche le particularisme des villes, jeta sur les ruines du particularisme les premières bases de l'État belgique.

— Le t. IV du *Corpus documentorum Inquisitionis neerlandicae*, par M. Paul FREDERICQ, se rapporte aux années 1514-1525 (Gand, Vuylsteke; la Haye, Nijhoff, 1900, XXXIX-553 p.).

Allemagne. — Nous avons le regret d'annoncer le décès de notre collaborateur, le Dr Adolf HOLM, ancien professeur d'histoire ancienne à l'Université de Palerme, puis à celle de Naples, mort à Fribourg-en-Brisgau, le 3 juin dernier, âgé de soixante-dix ans. Son *Histoire de la Sicile dans l'antiquité* (Leipzig, 1870-1872) l'avait placé au premier rang des érudits allemands qui s'occupent d'histoire grecque. On lui doit en outre : *Topografia archeologica di Siracusa* (Palerme, 1883); *Griechische Geschichte von ihrem Ursprunge bis zur Unterjochung Griechenlands durch die Rœmer* (Berlin, 1886-1894). Un troisième volume conduit l'histoire de la Sicile jusqu'à la conquête de l'île par les Arabes. C'était un esprit très cultivé, aussi versé, par exemple, dans l'histoire moderne de l'Angleterre que dans celle des antiquités helléniques, écrivant en français et en italien avec une élégance qu'un étranger peut rarement atteindre. Il était membre des Académies de Naples, Palerme et Padoue et de l'Institut archéologique allemand.

— Le 17 juillet est mort le Dr Carl BEYER, archiviste de l'État à Erfurt; il était né à Coblentz le 26 janvier 1848; on lui doit la publication du Cartulaire d'Erfurt et une histoire de cette dernière ville.

— Le Dr Ulrich WILCKEN a été nommé professeur ordinaire d'histoire ancienne à l'Université de Wurzbourg. — Heinrich ZIMMERN a été nommé professeur extraordinaire d'assyriologie à l'Université de Leipzig. — Le Dr J. DIETERICH a été nommé archiviste aux archives de Darmstadt.

— Un Congrès international d'histoire de l'art aura lieu les 16-19 septembre à Lubeck. — Le Congrès des anthropologistes allemands aura lieu les 24-27 septembre à Lubeck.

— Le t. XXI des *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft* (1898), publié sous les auspices de la Société historique de Berlin, par E. BER-

NER (Berlin, Gærtner, 1900), forme un énorme volume de plus de 1,400 p. divisé en quatre parties, chacune avec une pagination particulière : 1° Antiquités (orientales, grecques et romaines) ; 2° Allemagne (c'est naturellement le plus gros morceau ; il ne compte pas moins de 562 p.) ; 3° Pays étrangers ; 4° Généralités (histoires universelles ; histoire de la civilisation ; philosophie et méthodologie de l'histoire ; histoire de l'Église ; paléographie et diplomatique). Le volume se termine par une table alphabétique de 200 p. imprimée sur trois colonnes.

— Le 3e fascicule des *Acten und Urkunden der Universitæt Frankfurt a. O.*, publié par M. Paul REH (Breslau, Marcus, 1900, 100 p. Prix : 3 m.), contient les statuts des Facultés et plusieurs documents additionnels aux statuts généraux de cette Université.

— Nous avons reçu le discours prononcé par M. Albert KŒSTER à Mayence, le 24 juin dernier, pour fêter le cinquième centenaire de la naissance de Gutenberg (*Festrede zum fünfhundertjæhrigen Geburtsfeier Johannes Gutenbergs*. Leipzig, Teubner, 30 p. in-4°).

— Le Dr Albert EGGERS, archiviste aux archives de Carlsruhe, a publié dans la *Zeitschrift des histor. Vereins für Niedersachsen*, 1900, une étude sur le système des impôts dans le comté de Hoya, étude qui a paru aussi à part comme dissertation de Marbourg (*Das Steuerwesen der Grafschaft Hoya*. Hanovre, Jænecke, 1900, 63 p.).

— Dans les « Beilage » de l'*Allgemeine Zeitung* nous signalerons les articles suivants : 1900, n° 115. E. H. De l'état actuel des études sur le « Limes imperii. » = N° 118. Aloïs SCHULTE. Nouveaux documents sur les débuts des Fugger (d'après des registres de contributions). = N° 120. W. BREUTEL. Nicolas-Louis, comte de Zinzendorf (pour le 200e anniversaire de sa naissance ; hommage rendu au fondateur des communautés moraves). — Paul HOLZHAUSEN. Le premier consul et ses visiteurs allemands ; fin au n° 121. = Nos 122-123. SCHENKLING-PRÉVÔT. Sur l'histoire du zodiaque. = N° 131. Baron Hermann D'EGLOFFSTEIN. Félix Stieve ; ses mémoires d'érudition, ses leçons et ses discours. — J. GMELIN. Le Wurtemberg dans l'histoire d'Allemagne (de la physionomie intellectuelle du Wurtemberg, à propos d'un mémoire récemment paru de K. Weller). = Nos 133-134. Paolo ZENDRINI. Le protestantisme en Italie au XVIe s. : Olimpia Morata et Renée de Valois. = Paul WOLTERS. Knossos. = Nos 144-145. L. ERHARDT. Guillaume de Humboldt considéré comme homme d'État (d'après l'ouvrage de Bruno Gebhardt). = N° 148. Fr.-X. KRAUS. L'anno santo ; fin. = Nos 151-152. Ernst VON HALLE. Importance de l'impérialisme nord-américain. = N° 156. R. GUENTHER. Napoléon en 1810 (organisation de l'armée). = N° 157. Karl PAULI. Les Ligures appartiennent-ils à la race indo-européenne? (ils ont été les avant-coureurs des Indo-européens, précédant les Italiotes et les Celtes). = Nos 163-166. H. ZIMMERER. Histoire de l'enseignement sous les Wittelsbach

(d'après les documents publiés dans les t. XIV et XIX des *Monumenta Germaniae paedagogica*). = N° 164. Heinrich Rinn. Catherine de Bora (d'après sa biographie par Albrecht Thomas).

Autriche-Hongrie. — Max Wirth, qui fut directeur du Bureau statistique de la Suisse, puis rédacteur en chef de la *Neue freie Presse*, est mort à Vienne le 19 juillet, âgé de soixante-dix-huit ans. On lui doit : *Grundzüge der National-Œconomie ; Deutsche Geschichte im Zeitalter germanicher Staatenbildung ; Allgemeine Beschreibung und Statistik der Schweiz ; Ungarn und seine Bodenschætze, Quellen des Reichthums.*

— La Commission pour l'histoire de la Styrie a distribué pour l'année 1899 les publications suivantes; tome IX : *Urkunden zur Geschichte des Landesfürstenthums, der Verwaltung und des Stændewesens der Steiermark*, par Franz von Krones; inventaire détaillé, avec extraits partiels, de 554 documents allant de 1283 à 1411. — Tome X : *Briefe und Acten zur Steiermærk. Geschichte unter Erzherzog Karl II*, par J. Loserth; ce sont 113 documents tirés des archives de Munich et se rapportant aux années 1564-1605. — Tome XI : *Das græflich Lamberg'sche Familienarchiv zu Schloss Feistritz bei Ilz;* par Hans von Zwiedinek. 3e partie : 1332-1820 (Graz, librairie de la « Historische Landes-Commission »).

Italie. — Un des historiens qui ont le plus hautement honoré la science italienne, Bartolommeo Capasso, est mort à Naples le 3 mars 1900, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Né en 1815, il étudia aux séminaires de Naples et de Sorrente. L'aisance de sa famille lui permit de se livrer sans partage aux recherches historiques qui l'attiraient. Capasso avait vingt-neuf ans quand il fut distingué par Carlo Troja, qui en fit son collaborateur. C'est deux ans plus tard, en 1846, que parut le premier essai de Capasso, une étude archéologique sur la presqu'île de Sorrente. Son second ouvrage, qui est encore un recueil de notes sur l'histoire de Sorrente (*Memorie storiche della Chiesa Sorrentina*, 1854), suivit le premier à huit années d'intervalle. Capasso avait près de quarante ans quand il donna sa mesure dans un sévère ouvrage de critique documentaire. La longue préparation à laquelle il avait voulu se soumettre était achevée. Depuis 1855, il ne se passa guère d'année sans que le vaillant érudit, à qui l'état de sa vue rendait le travail lent et pénible, ne donnât un volume ou, tout au moins, quelque article important. Pendant sa dernière maladie, il achevait un ouvrage sur la *Naples gréco-romaine*, dont la publication est annoncée.

Les écrits de Bartolommeo Capasso intéressent la critique des sources, l'histoire du droit, l'histoire générale et l'histoire politique.

Le premier, il continua à Naples la campagne, ouverte en Allemagne, contre les faux de toute sorte, dont l'histoire de l'Italie méridionale était encombrée. En même temps que Pertz, il démasqua les impostures de Pratilli, et, en particulier, la fameuse Chronique napo-

litaine d'Ubaldo (1855). Un autre document, qui avait été cité presque à chaque page par les historiens des Hohenstaufen, et, en particulier, par Huillard-Bréholles, le « Journal » de Matteo da Giovinazzo, fut dénoncé comme suspect par Bernhardi. Capasso prit le parti du savant allemand contre les défenseurs napolitains du prétendu chroniqueur apulien. Pour achever de confondre Minieri-Riccio qui se refusait à entendre raison, Capasso refit toute l'histoire de Manfred, avec les documents authentiques, qui se trouvèrent témoigner tous contre la chronique apocryphe : ce travail, rédigé en latin, fut publié en 1874, sous le titre : *Historia diplomatica regni Siciliae inde ab anno* 1250 *usque ad annum* 1266 ; il a été largement mis à contribution par Bœhmer dans la compilation des *Regesta Imperii*. En 1870, Capasso avait donné pour la première fois une édition utile du précieux fatras connu sous le titre de : *Catalogue des fiefs et des feudataires normands d'Italie*. Il fixa d'une manière définitive la date et l'importance de ce document défiguré, dont il avait retrouvé une copie correcte dans les *Registres angevins*. Enfin, il condensa les résultats de sa longue pratique des textes imprimés ou inédits dans une substantielle étude sur les *Sources de l'histoire des provinces napolitaines de l'année* 568 (fondation du duché de Naples) *à l'année* 1500, qui restera la base de toute étude future sur l'Italie méridionale.

Dans tous ces travaux, Capasso se montrait le disciple, le collaborateur lointain et l'émule incontesté des premiers rédacteurs de l'*Archiv* et des *Monumenta Germaniae*. Dans une série de Mémoires sur le droit public de l'Italie méridionale et sur le passé de Naples, « étudié dans ses rues et dans ses monuments, » il continuait la respectable tradition de juristes comme Giannone et de topographes comme Celano. Mais les lois et les monuments n'étaient pas pour Capasso, comme pour ses devanciers, une simple matière d'érudition juridique ou archéologique; d'un texte de légiste, d'un nom de rue, d'un pan de mur, il tirait sans effort l'histoire des institutions et des mœurs. A peine a-t-il pu, malheureusement, indiquer sa méthode dans les esquisses qu'il a données sur les *Lois normandes* (1862) et sur les *Constitutions de Frédéric II*. Mais ses études sur la *Vicaria Vecchia*, sur la famille et les portraits de Masaniello, sont des morceaux achevés, où l'abondance de l'érudition ne gâte point la savoureuse peinture des mœurs napolitaines que Capasso excellait à indiquer d'un trait, en grand connaisseur du dialecte ancien et moderne et de toute la gent qui pullule autour des cuisines en plein vent.

L'œuvre capitale du savant napolitain dépasse de beaucoup les anciens murs de sa ville natale. Les *Monumenta Neapolitani ducatus*, trois volumes in-4° qui ont paru de 1881 à 1892, forment un recueil de textes, de diplômes, d'inscriptions et de dissertations qui, pour l'histoire générale de l'Italie et d'une partie de la chrétienté, a l'importance des volumes les plus considérables des *Monumenta* de Berlin. C'est un travail irréprochable et d'une réputation européenne. Peut-

être trouvera-t-on, cependant, une érudition plus vaste encore et plus ingénieuse dans l'ouvrage qui forme le complément des *Monumenta ducatus*. La description et le *Plan de Naples au XIe siècle* (1891-1893), pour lesquels Capasso a mis à profit sa connaissance des textes les plus obscurs et des *vicoli* les plus cachés, sont une œuvre qui n'avait point eu de modèle et qui n'a pas encore trouvé d'imitateur. Les plans de Rome sont des restitutions de la ville antique; mais aucune ville d'Europe ne possède, comme Naples, un plan qui donne tous les noms de ses quartiers et de ses rues en plein XIe siècle.

Si importants que soient ces écrits, dont quelques-uns seulement sont énumérés ici, on ne saurait, d'après ce qu'a imprimé Capasso, juger de ce qu'il a fait et de ce qu'il a été. Modeste et timide jusqu'en sa vieillesse entourée d'honneurs, il n'a mis dans ses livres qu'une faible partie de son travail. Comme surintendant des archives de Naples et comme président de la Société napolitaine d'histoire, il a été un directeur d'études, dont l'action a largement contribué à faire de Naples un centre de première importance pour les travaux d'histoire du moyen âge. Capasso a fait compiler sous ses ordres, et d'après la méthode indiquée par M. Durrieu pour les *Registres de Charles Ier d'Anjou*, un *Inventaire chronologique de tous les Registres angevins*, conservés aux archives de Naples; il facilitait ainsi notablement l'accès d'un des fonds les plus riches qui se soient conservés en Italie. L'impulsion qu'il imprima à la publication de l'*Archivio storico per le provincie Napoletane*, fondé en 1875, a donné à ce recueil un rang élevé parmi les périodiques consacrés à l'histoire moderne, et le premier rang peut-être parmi les *Archivi* régionaux publiés dans les principales villes d'Italie. L'exemple et les conseils de ce maître bienveillant n'ont pas été utiles à ses seuls élèves et collègues de Naples. Les érudits étrangers, et, en particulier, les membres de l'École française de Rome qui, depuis vingt ans, sont venus travailler à Naples ont toujours trouvé, près de Capasso, l'accueil le plus cordial et la plus généreuse collaboration. Il y a cinq ans, lorsque les amis de l'illustre vieillard étaient réunis autour de lui pour fêter son quatre-vingtième anniversaire, j'ai eu l'honneur de lui transmettre le salut des Français qui, depuis Durrieu jusqu'à Yver, ont passé à Naples de longs mois; aujourd'hui, je me fais encore l'interprète de mes camarades en offrant à la mémoire de l'homme de bien qui n'est plus l'hommage de notre reconnaissance et de notre vénération[1]. E. Bertaux.

— Un des meilleurs historiens de Lodi, Cesare Vignati, est mort le 24 juin à l'âge de quatre-vingt-six ans. Son principal ouvrage est le

1. On apprendra avec satisfaction que le successeur de Capasso à la présidence de la Société napolitaine d'histoire et à la direction de l'*Archivio storico* est M. G. de Blasiis, professeur à l'Université de Naples, connu par ses études sur les Normands d'Italie et sur le roi Robert d'Anjou, et qui possède mieux qu'homme du monde les documents de la chancellerie angevine.

Codice diplomatico Laudense (2 vol., 1879). Il était vice-président de la Société pour l'histoire de la Lombardie.

— La *R. Deputazione toscana di storia patria* a distribué le t. XI de ses publications, qui forme le premier volume des *Documenti per la storia della città di Arezzo nel medio evo,* raccolti per cura di Ubaldo Pasqui. Ce volume contient 390 documents qui vont de 650 à 1180 (Florence, Vieusseux, xliv-576 p. Prix : 15 fr.).

Grande-Bretagne. — Le 26e fascicule de l'*Historical atlas of modern Europe* contient les cartes suivantes : l'Angleterre et le pays de Galles en 1086, par James Tait; l'Italie de 850 à 1067, par miss Lina Eckenstein; l'Empire ottoman en Europe, de 1356 à 1897, par W. Miller (Oxford, at the Clarendon press).

Roumanie. — Dans une intéressante brochure intitulée : *Magyars et Roumains devant l'histoire* (E. Leroux, 29 p.), M. A.-D. Xénopol, membre de l'Académie roumaine, a répondu au volume de M. A. de Bertha, qui lui-même n'avait guère fait que résumer les trois volumes publiés en hongrois par M. Benoît Jancsö : Histoire et état actuel des tendances nationales roumaines. Il serait inutile d'analyser ici les arguments de M. Xénopol qui les a lui-même plus d'une fois présentés avec une abondance variée aux lecteurs de cette *Revue.*

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Juillet. J. WALDAPFEL. Histoire de l'instruction publique en Hongrie de 1740 à 1773 (d'après le livre de Fináczy). — HIEROTHEUS. La question des catholiques grecs en Hongrie (aperçu historique sur la liturgie grecque en Hongrie; l'auteur demande pour cette religion les mêmes droits qu'ont les Slaves dans leurs églises). = Comptes-rendus : *A. Vandal.* L'odyssée d'un ambassadeur. Les voyages du marquis de Nointel (très intéressant; quelques détails sur les *Mécontents* hongrois. Il ne fallait pas confondre Thököly, le chef des insurgés, avec Teleki). — *Minerve hongroise* (répertoire des musées et des bibliothèques de Hongrie; cette nouvelle entreprise sera la bienvenue).

---

69. — The Athenæum. 1900, 26 mai. — *A. D. Innes.* Cranmer and the Reformation in England (bien pensé et bien écrit; remarquable résumé en 200 pages). — La prétendue trahison de Marie de Guise en 1559 (A. Lang montre par plusieurs témoignages contemporains que le récit de J. Knox ne peut être accepté sans méfiance). — *Dr M. Haberlandt.* Ethnology, trad. p. *J. H. Loewe* (très bon ouvrage de vulgarisation). = 2 juin. *W. Hunt.* The english church, 597-1066 (bon résumé par un érudit très au courant). — *W. B. Carpenter, bishop of Ripon.* A popular history of the church of England (médiocre). — *B. I. Wheeler.* Alexander the Great (excellent). — *Edw. Smith.* England and America after Independance (curieuse étude sur l'état d'esprit, sur l'animosité des Américains à l'égard de l'Angleterre après la guerre de l'Indépendance). — *J. H. Hollander.* Studies in state taxation (bon recueil d'études critiques, dues à plusieurs professeurs et étudiants de l'université Johns Hopkins sur le système des impôts dans les états de Maryland, Caroline du Nord, Kansas, Mississipi et Géorgie, système qui est propre à ces états et qui diffère notablement du système fédéral). = 9 juin. *D. Crawford.* Journals of sir John Lauder, lord Fountainhall, with his observations on public affairs, 1665-1667 (la partie la plus intéressante de ce journal se rapporte à un séjour que Lauder fit en France, surtout à Orléans et à Poitiers, où il était venu apprendre le droit romain). — *Richard.* Melanchthon (compilation consciencieuse, mais sans originalité). — *Whitfield.* Plymouth and Devonport, in times of war and peace (énorme monographie; les affaires navales, qui en occupent la plus grande partie, en sont aussi la plus faible portion). — *Moritz von Kaisenberg.* Memoirs of the baroness de Courtot (ces prétendus Mémoires n'ont aucune sorte d'authenticité). = 16 juin. *J. Rhys* et *D. Brynmor-Jones.* The welsh people (beaucoup de remarques intéressantes sur les origines, la langue et l'histoire des Gallois; mais ce n'est, à proprement dire, ni un ouvrage d'érudition ni un livre de vulgarisation). — *Martin A. S. Hume.* Calendar of letters and state papers relating to english affairs. Elizabeth; vol. IV : 1587-1603. — *M. Munro.* Records of old Aberdeen, 1157-1891, t. I (ce 1er vol. se rapporte au XVIIe s.). — *D. Mitchell.* History of the Highlands and gaelic Scotland (excellent résumé). — L'épitaphe du Prince-Noir à Cantorbéry (elle est emprun-

leur fantaisie que par politesse. Sa tendance est de faire un seul mot de l'article et du substantif.

Né à Paris, dans la seconde moitié du XVIe siècle, d'une famille bourgeoise, Jean Du Bois s'était fait ou on l'avait fait d'église. Fort jeune encore, les Célestins de France le recevaient, à Lyon, dans un couvent de leur Ordre. Là, ses supérieurs, ayant remarqué en lui le double talent de la parole et de la plume, l'employaient à prêcher dans les principales chaires de la ville, et à préparer, à rédiger même les monuments de leur spéciale érudition. C'est à lui qu'on doit la publication d'un volumineux recueil relatif à l'abbaye si renommée de Fleury-sur-Loire. Divers écrits de sa main s'y lisent, qui remplissent des lacunes ou donnent des éclaircissements[1].

Cette vie, occupée dans la retraite du cloître, valut au jeune moine la protection du cardinal Sérafin Olivier, ou Olivieri, comme on l'appelait aux entours du Saint-Siège. On s'y souvenait trop que ce prince de l'Église était fils d'une Italienne et pas assez que son père, un pur Lyonnais, s'appelait Olivier[2]. A l'amour de Lyon, sa ville natale, le fils joignait l'amour de la France et de son roi Henri IV, qui n'avait pas sans peine obtenu pour lui le chapeau de cardinal[3]. Notre célestin, reconnaissant d'une si haute bienveillance et désireux peut-être d'afficher ses attaches à un si considérable patron, en avait ajouté le nom au sien; il signait souvent : « Du Bois Olivier. » Ainsi le désigne même plus d'un écrit du temps.

Bien fait et de haute stature, d'un tempérament vigoureux et porté à la violence, « homme du monde, » dit L'Estoile, « mais non si accort et retenu qu'eux[4], » le moine parisien avait besoin de mouvement; il souffrait de tant d'heures cloîtrées où il ne respirait que la poussière des livres et des manuscrits. Relevé de ses vœux, grâce au cardinal Sérafin, par le pape Clément VIII, il se jeta d'un extrême dans l'autre : de la cellule il passa sous la tente; il servit avec valeur Henri III, qui l'appelait « l'empe-

1. *Floriacensis vetus Bibliotheca benedictina.* Lyon, 1605, in-8°; le P. Becquet, *Bibliotheca Celestinorum*, p. 196; Goujet, *Histoire du pontificat de Paul V*, t. II, p. 18. Amsterdam, 1765. Ce dernier ouvrage ne doit être consulté qu'avec précaution; il est, dans la partie qui nous intéresse ici, plein d'erreurs provenant d'une mauvaise méthode de travail.

2. *Gallia christiana*, t. III, *Lettres du cardinal d'Ossat*, t. II, p. 141, note.

3. Matthieu, *Histoire du règne de Henri IV*, p. 319.

4. *Journal de Louis XIII*, t. IV, p. 179.

reur des moines[1]. » Mais l'intelligence souffrant à son tour d'une vie si étrangère aux travaux de l'esprit, il se flatta de tout concilier en rentrant dans les ordres sans rentrer au couvent.

Cette fois encore son zélé protecteur sert ses désirs, si même il ne les devance : il lui obtient, au diocèse de Verdun, l'abbaye de Beaulieu en Argonne, et, à la cour, la double charge de conseiller, de prédicateur du roi. L'orateur sacré, en lui, plut fort au successeur du dernier des Valois. Le Béarnais, qui parlait bien pourtant, était peu exigeant en fait d'éloquence : n'admirait-il pas les sermons au moins bizarres d'un Pierre de Besse, du dominicain Coëffeteau, du jésuite Coton[2] ?

Dans l'intervalle des siens, Du Bois cherchait la pierre philosophale, qui l'eût conduit à l'hôpital, si sa fougue, ses imprudences, la perfidie de ses adversaires, la faiblesse et la duplicité de la cour après la mort de Henri IV n'eussent fini par le conduire en prison. Mais nous n'en sommes pas encore là. Sans troubler la paix religieuse qu'imposait à ses sujets l'ancien huguenot, son prédicateur soutenait, avec une fermeté inébranlable, les principes du gallicanisme et surtout l'indépendance du pouvoir royal. Bon catholique, néanmoins, comme tant d'autres qui partageaient son opinion sur ces deux points importants, il ne permettait pas que, suivant une tactique bien connue, on le transformât en défenseur de la religion prétendue réformée. Se trouvant un jour chez le lieutenant civil, son ami, il voit arriver deux coquins, déguisés en prêtres, pour extorquer de l'argent. Sur son refus de délier les cordons de sa bourse, ils se répandent en invectives : « On voit bien, disent-ils, que tout Paris s'en va huguenot; mais il n'en sera pas toujours ainsi. » Le lieutenant civil méprisait ces paroles; notre homme s'en indigne, réclame les étrivières, se déclare prêt à y mettre le premier la main. « N'avez-vous pas honte, reprennent alors les gredins menacés, de parler en faveur des huguenots, sous l'habit que vous portez ! » Pour le coup, Du Bois n'y tient plus; il saisit un bâton, et il eût frappé à revers de bras, si son hôte, peu jaloux d'un

1. *Journal de Louis XIII*, t. IV, p. 111, note.

2. On a dit que la véritable orthographe de ce nom était « Cotton ; » mais le jésuite qui le porta signait : « Pierre Coton. » Voyez une lettre originale de lui, datée du 9 juin 1617, à la bibliothèque de l'Institut, fonds Godefroy, t. XV, p. 52, et plusieurs autres.

esclandre, n'avait jeté à la porte les hypocrites et tout ensemble effrontés solliciteurs[1].

De telles aventures, et de pires, ont dit les mauvaises langues, n'étaient point rares dans l'existence accidentée du célestin défroqué. Le *Mercure françois* se fait l'écho d'un bruit nécessairement déjà ancien à la date où il le rapporte : dans le couvent que son Ordre entretenait en Avignon, Du Bois aurait tué un homme d'un coup de poing[2]. Sa victime, avait-on prétendu, était un religieux, un célestin ; le meurtrier, mis sous les verrous pour ce bel exploit, ne vivait depuis en liberté que pour avoir su rompre les prisons. Nous ne sommes point en mesure d'affirmer ou de nier, de contester même, sauf sur un point inadmissible. Si Du Bois eût tué un célestin, l'excuse de l'état de défense, à supposer qu'il pût l'alléguer, n'aurait pas suffi pour lui conserver l'amitié de ses compagnons du cloître, laquelle ne fut pas seulement ébranlée quand il leur eut faussé compagnie. Interminable pourtant était alors le chapelet des accusations; l'abbé avait « été longtemps apostat; » il célébrait la messe sans réciter son bréviaire; il parlait « irrévéremment » de la sainte Vierge; il était grand blasphémateur; il desséchait de l'envie démesurée d'acquérir du bien. On mettait enfin sur son compte « un vice désordonné duquel le nom est odieux à notre nation[3]. »

Il est probable qu'un penchant marqué vers ce que les auteurs du temps appellent « médisance, » stimulait la calomnie contre le médisant, quand dire la vérité contre lui ne suffisait pas à le décrier. C'est pour ce motif sans doute que, jugeant le séjour de Paris malsain, il s'en va, dans les dernières années de Henri IV, vivre à Rome, près du cardinal Sérafin. Cette protection puissante explique seule le choix d'une résidence où les gallicans étaient tenus pour schismatiques et presque fauteurs d'hérésie. Ce n'est pas à l'ombre du Quirinal et du Vatican que L'Estoile aurait pu dire du prêtre, suspect aux zélés, qui nous occupe :

1. L'Estoile, éd. Michaud, p. 619.
2. *Mercure françois*, ann. 1611, t. II.
3. Goujet, II, 21, 22. Cet auteur prend de droite et de gauche, coud ensemble des dépêches qui ne disent pas la dixième partie de ce qu'il leur fait dire. Sur le dernier point, où il semble opposer la France à d'autres nations et notamment à l'Italie, fort mal famée à cet égard en ce temps-là, il eût bien fait de se rappeler les mœurs qui n'avaient que trop régné à la cour de Louis XIV. Voy. nos *Libertins en France au XVIIe siècle*. Paris, 1896.

« Sur sa catholicité, il n'y avoit que mordre[1]. » Les attaques dirigées à cet égard contre lui dans son pays restèrent toujours si vagues qu'il put s'abstenir de les repousser et qu'elles pesèrent d'un faible poids dans la balance de ses destinées. Mais en Italie, où quiconque ne marchait pas dans les rangs de ceux qu'on a plus tard dénommés « ultramontains » passait presque pour un infâme huguenot, quel accueil pouvait recevoir un « personnage sincère et réel, » écrivait l'avocat Lejay, « qui ne mettroit pas pour mourir une chose en avant pour une autre[2] ? »

De fait, les accusations portées à Rome contre Du Bois le blessèrent à l'endroit le plus sensible, en le brouillant avec le généreux protecteur qui l'avait logé dans sa propre maison. Il est vrai que ce « bonhomme, » lisons-nous dans une dépêche de notre ambassadeur auprès du Saint-Siège, « ce bonhomme qui n'avoit, de sa vie, cherché à déplaire à autrui, avoit l'esprit enseveli beaucoup devant qu'il mourût[3]. » Gardant, toutefois, dans ce déclin et dans son mécontentement suggéré, le souvenir et le regret de ses anciennes affections, ce vieillard presque en enfance écrivait encore à l'ami qu'il avait cessé de voir, lui donnant avis qu'il priait Dieu de le convertir, et que, pour recouvrer sa bienveillance, il devrait la mériter par un sincère repentir et par une exacte réforme de mœurs[4].

Le vieux cardinal n'avait pas su fermer aux accusateurs, aux calomniateurs son oreille et son esprit affaiblis ; du même temps, de l'année 1609, nous avons un bref du pape Paul V, recommandant à Henri IV « dilectus filius Joannes abbas sancti monasterii Belliloci[5]. » Ainsi, le souverain pontife, plus modéré que son entourage, n'ajoutait pas foi aux propos malveillants. Une réconciliation n'était donc pas improbable entre le protégé et le protecteur, si celui-ci n'eût enfin achevé de vivre, ou, pour mieux dire, de mourir (1609). Les ressentiments de la rupture pénible ne tinrent pas devant un cadavre. Le souvenir des services reçus se trouva ravivé. Bientôt (10 mars 1610), Du Bois prononçait,

1. L'Estoile, t. IV, p. 111.

2. *Le Tocsin contre le livre de la puissance du pape, mis naguères en lumière par le cardinal Bellarmin, jésuite*, 17 novembre 1610. L'auteur se cachait sous ce pseudonyme : *La Statue de Memnon*. Bibl. nat., L[4]d. 54.

3. Dépêches de M. Savary de Brèves, 18 février 1609, t. I, fol. 25 v°. Bibl. nat., mss. fr., n° 3534 (ancienne numérotation).

4. *Jani Vincentii Erythræi* (Le Rossi) *Pinacotheca*, t. I, p. 144. Goujet, II, 19-20.

5. x kal. aprilis 1609. Bibl. nat., mss. fonds Du Puy, n° 90, fol. 242 v°.

en langue latine, l'oraison funèbre du cardinal Olivier, et son discours était imprimé à Rome même[1].

L'orateur n'était sans doute resté dans la ville éternelle qu'en vue d'un rapprochement, dont la cruelle mort lui ravissait l'espérance, puis d'un hommage public qui était pour lui comme l'acquittement d'une dette. Nous l'allons donc voir retourner en France; mais auparavant, il y a lieu de signaler une lettre de lui qui dut l'y précéder d'un fort petit nombre de jours. Cette lettre se trouve, en original, au volumineux recueil des dépêches des ambassadeurs et des cardinaux français en résidence plus ou moins prolongée, plus ou moins officielle, auprès du souverain pontife. La date manque; mais la dépêche qui précède est du 26 avril, celle qui suit du 28. La signature est celle de l' « abbé Du Bois Olivier. » La teneur, comme l'endroit où nous trouvons ce document, semble indiquer un homme chargé de certains soins diplomatiques, et, par conséquent, bien vu à la cour du Béarnais. Qu'il le fût aussi, malgré ses ennemis, du Saint-Père lui-même, cela semble établi par le bref que nous venons de mentionner.

La lettre commence par des conseils d'ordre général sur un point qui revient à chaque instant, d'une manière bien fâcheuse, dans les dépêches de ce temps-là, l'irrégularité des ministres du roi très chrétien à payer les pensions ou les traitements. « Il « importe au service du Roi, » écrit notre abbé, « que la France « ait, à Rome, le plus de prélats et communautés, voire même de « personnes particulières affectionnées qu'il sera possible. Et « lesdits affectionnés s'acquièrent par pensions et autres bien-« faits, et les jà acquis se maintiennent voyant qu'on tient « compte et qu'on a du soin de ce qui les regarde et concerne. » De là, Du Bois passe à l'objet particulier qui lui a mis la plume à la main : il s'agit de provoquer la canonisation de Philippe Neri, Florentin, né en 1515, fondateur en Italie de « l'Église Neuve, » c'est-à-dire de l'Oratoire. L'Espagne ne cesse de poursuivre pour ses amis des succès de ce genre; la France s'en est abstenue depuis que, par ses soins, l'ermite de la Calabre est devenu saint François de Paule. Or, les Pères qui veulent pouvoir dire « saint Philippe Neri » ont refusé l'intervention de l'Espagne; ils pourvoiront aux frais par leurs dévots et ne

1. *Oratio funebris cardinalis Oliverii.* Rome, 1610, in-4°.

demanderont rien au roi; mais il serait bon de leur aider par l'intermédiaire d'un prélat français, diligent et entendu, qui n'aurait besoin que de quinze cents écus pour sa dépense[1].

Le prélat demandé serait-il l'auteur même de la dépêche? On sait, en effet, que le mot vague de « prélat » s'entendait non seulement des ecclésiastiques ayant, à Rome, le droit de porter des habits violets, mais aussi de quiconque était en possession d'une abbaye. Ce qui permet de ne pas s'arrêter à cette hypothèse, de ne pas supposer au conseil donné un but d'intérêt personnel, c'est que, peu de jours après avoir écrit ce que nous venons de résumer, bien avant qu'il y eût pu être fait réponse, l'abbé de Beaulieu était de retour à Paris.

Il n'y arrivait que pour gémir du crime de Ravaillac; mais il gémit, lui, publiquement dans l'église de Saint-Leu et Saint-Gilles : il prononce, cette fois en sa langue maternelle, l'oraison funèbre de la royale victime, et il ne ménage pas les louanges au vaillant et habile prince qui avait sauvé le royaume de la ruine[2]. Ce discours, non plus que les autres qu'entendit de la même bouche, en cette même année, la populeuse paroisse de Saint-Eustache, théâtre ordinaire de ses prédications, ne contenait rien, pour le fond des choses, qui ne fût, à ce moment-là, tout aussi bien sur les lèvres de presque tous les prédicateurs en renom. Comme eux, Du Bois accusait les Jésuites d'avoir armé la main des meurtriers qui frappaient Henri IV après Henri III. La différence entre eux et lui, c'est qu'il « déclamoit, » dit L'Estoile, « un peu en soldat et en capitaine échauffé[3]. » Il soutenait avec force que « les peines présentes arrêtent plutôt telle rage et forcennerie que l'appréhension des supplices à venir[4]. » Il se vantait d'être en mesure de soulever à son gré cent mille hommes, et personne ne doutait, si cette armée prenait les armes, qu'elle ne marchât, pour son premier exploit, contre la Compagnie de Jésus.

Ce langage, ces menaces obtenaient hautement l'approbation des « politiques, » et, parmi les anciens ligueurs, dans les rangs

1. Bibl. nat., mss. fr., n° 18005, fol. 178.

2. Oraison funèbre imprimée à Paris sous ce titre : *le Portrait royal de Henri le Grand*, 1610.

3. *Journal de Louis XIII*, éd. Michaud, p. 604.

4. *Advertissement aux bons François sur la lettre déclaratoire présentée à la Royne par le Père Cotton*. Bibl. nat., L[4]d. 43.

du clergé, on eût rencontré difficilement qui osât s'en indigner. Le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, parlaient, écrivaient de telle sorte qu'on n'aurait pu dire qu'ils blâmassent l'impétueux orateur. Quant à l'ordre religieux mis en cause, il n'était nullement d'humeur à tendre au fer une tête qu'il affirmait être innocente. La démonstration n'était pas sans présenter quelques difficultés. Sauf à Rome, on voyait les Jésuites ayant partout de fâcheuses affaires, en Angleterre (1605), à Venise et en Prusse (1606). Chez nous, aux fêtes de Noël 1609, le Père Gonthery, — on ne pouvait l'avoir oublié, — détournait Henri IV, dans un sermon prononcé devant lui, de la guerre au dehors, le poussait à la guerre au dedans contre les huguenots, subordonnait, à mots couverts, toute puissance à celle du pape, prédisait à son auditeur couronné, s'il résistait aux sages conseils, une mort violente[1]. Trois mois plus tard (31 mars 1610), Louis Richeome, autre membre de la Compagnie, venu de Provence, avertissait le souverain que l'entreprise contre Juliers déplaisait fort au Saint-Siège, convaincu qu'elle cachait le dessein de favoriser ceux de la « religion prétendue. » Notre Société, ajoutait l'orateur, fait de son mieux pour défendre le roi; mais rien ne peut autant nuire à la couronne que de protéger des hommes qui ont leurs intérêts à cœur plus que le sien[2].

Au lendemain du crime, les Jésuites ne pouvaient savoir encore que le vent allait tourner en leur faveur à la nouvelle cour. Aussi mettaient-ils beaucoup d'ardeur à repousser la responsabilité odieuse, dangereuse, injuste en somme, du fait particulier qui tirait des larmes à tant de bons Français. Le même Richeome prenait la plume pour disculper son Ordre de toute complicité[3]. C'est depuis des siècles que le régicide était tenu pour saint et méritoire, en certains cas, non seulement par les Ordres religieux, mais tout autant par les fanatiques de la société civile. C'est des derniers fauteurs de la Ligue que Ravaillac avait reçu en aveugle les principes qu'il avait appliqués en forcené, et nullement du jésuite Mariana, qu'il n'aurait assurément pu lire. Réponse non dénuée de toute vérité, et nonobstant peu concluante. Il eût fallu

1. Voy. fonds Godefroy, t. XV, p. 232, et L'Estoile, t. II, p. 291.
2. La lettre originale se trouve au fonds Godefroy, t. XV, fol. 227.
3. *Consolation à la Royne mère du Roy sur la mort déplorable de Henri IV*. Bibl. nat., mss. Portefeuilles Fontanieu, vol. 456, 457.

grant chinois en Asie (montre comment la question de l'immigration chinoise a été réglée par les quatre grands peuples qui ont dû compter avec elle : les Espagnols, les Français, les Hollandais et les Anglais). — Documents inédits (récit du voyage entrepris par M. Austin des mines de plomb du comté de Wythe, dans l'État de Virginie, à celles de la province de Louisiane, à l'ouest de Mississipi, 1796-1797). = Bibliographie : *Cheyne* et *Black*. Encyclopædia Biblica. — *Kent*. A history of the Jewish people during the Babylonian, Persian and Greek periods (ouvrage de vulgarisation où les erreurs de détail abondent). — *Dill*. Roman society in the last century of the Western empire (bon résumé). — *J. Fiske*. The dutch and quaker colonies in America (estimable). — *C. E. Smith*. Religion under the barons of Baltimore (intéressant tableau des affaires ecclésiastiques depuis la fondation de la colonie de Maryland, en 1634, jusqu'à l'établissement formel de l'Église d'Angleterre, en 1692 ; examine la question de savoir si le Maryland a été fondé par des catholiques romains pour en faire un asile de la liberté religieuse). — *Meigs*. The growth of the federal constitution in the Convention of 1787 (très instructif). — *J. C. Ropes*. The story of the civil war; t. II (excellent). — *O. P. Temple*. East Tennessee and the civil war (bon). = Juill. George B. Adams. La période critique de l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre (c'est la période qui s'étend de la rédaction de la Grande Charte à sa confirmation). — Hubert Hall. La politique coloniale de Chatham (il voulait résolument, passionnément, chasser les Français des Indes occidentales; mais il ne voulait agir que d'accord avec les colons américains). — Max Ferrand. Territoire et district. L'acte judiciaire de 1801. — Howard L. Wilson. L'intervention au Mexique proposée par le président Buchanan, 1858-1860. — Documents : Lettres d'Ebenezer Huntingdon, 1774-1781. = Bibliographie : *G. B. Adams*. European history; an outline of its development (c'est peut-être le meilleur manuel d'histoire européenne qu'il y ait en Amérique). — *Rod. Lanciani*. The description of ancient Rome (remarquable). — *P. R. Kent*. The english radicals (très intéressante histoire de ce parti; l'auteur en renferme l'existence entre les deux dates de 1769 et de 1885). — *W. H. Fitchett*. How England saved Europe. The story of the great war, 1793-1815 (l'auteur a rempli sa tâche avec enthousiasme et une suffisante impartialité; mais son ouvrage est mal composé, ses jugements hâtifs et superficiels; il est trop souvent victime de ses préjugés). — *R. Whitehouse*. The collapse of the kingdom of Naples (excellent pour le fond comme pour la forme). — *S. M. Hamilton*. Letters to Washington and accompanying papers; vol. II : 1756-1758. — *J. Sharpless*. A history of Quaker government in Pennsylvania; vol. II : the Quakers in the Revolution (résout définitivement la question de savoir quelle attitude prirent les « Amis » en face de la guerre de l'Indépendance. Amis de la liberté et de la paix, ils protestèrent tous contre les mesures prises par le gouvernement anglais et qui aboutirent à la guerre. Les hostilités une fois commencées, la plupart opposèrent une résistance passive à tout effort des royalistes ou des révo-

dépêche, celui qui l'expédiait à Rome ne pouvait se douter que Marie, à défaut d'un de ses fils qu'on ne lui réclama jamais et qu'elle n'eût sans doute pas donné, pour Médicis qu'elle fût, livrerait avant peu, l'Inquisition n'ayant pas témoigné le moindre désir de l'avoir entre ses mains, un prélat français, zélé serviteur de Henri IV, l'abbé Du Bois Olivier.

Entre Jésuites et gallicans politiques, la partie à jouer se présentait fort épineuse. Néanmoins, les uns et les autres avaient de forts atouts dans leur jeu. Les politiques, d'abord très abattus devant le cercueil du Béarnais, n'avaient pas tardé à se ressaisir. Ils n'hésitaient pas à engager la lutte. Ravaillac, après Clément et Châtel, c'était trop; qui pouvait avoir armé leur bras, sinon les maîtres assez perfides pour imposer aux élèves de leurs collèges la tâche de louer le régicide? Leurs chambres de méditation et leurs livres n'exhibaient-ils pas les portraits des membres de la Société qui avaient entrepris contre la vie des rois? Ames noires, pêcheurs d'eau trouble, mendiants qui demandaient l'aumône en carrosse, ils avaient tué Henri IV « à la mariane, » et puisqu'ils portaient son cœur à la Flèche, que n'en rapportaient-ils la dent de Châtel[1]? Voilà ce que disait le lourd fatras de maint écrit, ce qu'on débitait avec une véhémence passionnée dans la plupart des chaires, à Paris et en province, tandis que le Parlement, après avoir fait condamner par la Faculté de théologie le livre de Mariana, *De Rege et Regis institutione*[2], où s'étalait la doctrine du meurtre des rois et des princes, le faisait brûler, au parvis de Notre-Dame, par la main du bourreau.

Mais on ne l'avait pu faire sans quelques précautions, celle notamment de taire que l'ouvrage fût d'un jésuite, car la Compagnie comptait des amis jusqu'au sein du Parlement. A la cour de la Régente, leur nombre était déjà grand. Le premier président Harlay et les autres présidents se voyaient, par suite, sur la plainte du nonce et des Jésuites, mandés au Louvre, invités à suspendre l'exécution de l'arrêt. L'évêque de Paris n'admettait pas que ceux qui l'avaient rendu prétendissent le faire publier au prône, et le Parlement revendiquait, au contraire, le droit de l'imposer aux évêques sous peine de saisie pour leur temporel[3].

1. *Règlement pour les Jésuites*, mss. Du Puy, vol. 74, fol. 36 v°; Labitte, *les Prédicateurs de la Ligue*, p. 278.
2. Juin 1610. Coll. Du Puy, n° 90, fol. 41 v°-45 r°.
3. *Ibid.*, fonds Godefroy, t. X, fol. 13, 14.

Les profondes divisions de la société française pouvaient sauver la Société de Jésus, et elle le sentait bien. Les huguenots, persuadés que l'ère des persécutions s'allait rouvrir, se préparaient, s'ils n'aimaient mieux quitter la France, à recommencer leur vie de combats. Les catholiques formaient deux partis inconciliables : l'un soutenant, contre le pouvoir des rois, les principes de la démocratie, pour la prosterner, après sa victoire, aux pieds du souverain pontife ; l'autre cherchant, dans le droit divin de la royauté responsable envers Dieu seul et dans le maintien des libertés gallicanes, les moyens de repousser la suprématie directe ou indirecte du Saint-Siège, c'est-à-dire d'assurer l'indépendance du royaume au domaine de ses intérêts temporels.

L'avantage capital des Jésuites fut d'avoir sous la main, ou, pour parler plus exactement, à leur tête, le chef habile qui, Henri IV mort, manquait aux catholiques royaux, aux politiques. Il s'agit du nonce apostolique pour lors accrédité à la cour de France. Chacun sentait son appui assuré à la milice sacrée qui avait mis ses doctrines à outrance et sa discipline incomparable au service de la papauté; mais il y a nonces et nonces. Robert Ubaldini était bien, au point de vue des Jésuites, comme disent les Anglais, *the right man in the right place*.

De sa famille, une des plus grandes en Toscane, où elle remontait au VIe siècle, sortait le rameau des Médicis régnants[1]. Sous cet envahissant rameau, le tronc rabougri disparaissait presque dans les charges de cour. C'est en se faisant d'Église qu'on pouvait avoir chance de briller encore au soleil. Robert Ubaldini, petit-neveu du pape Léon XI, en avait obtenu la faveur. Le népotisme n'était-il pas, en cour de Rome, une tendance avérée, souvent funeste? Ce qui paraît plus surprenant, c'est que, triomphant de l'ordinaire défiance qui fait des favoris d'un règne les disgraciés du règne suivant, il réussit bien, également, auprès de Paul V. C'est auprès du cardinal Borghèse, neveu du nouveau pape, qu'il finit par réussir mal; l'ayant desservi ou trop peu servi dans son ambition de devenir secrétaire d'État du Saint-Siège, il s'en fit un ennemi qu'incommodait sa présence. Au demeurant, l'ennemi était d'humeur assez douce; il rendait

1. Inscription authentique conservée au château de Pila dans le Mugello. Pour les détails sur les Ubaldini, voy. notre mémoire *un Procès criminel sous le règne de Henri IV*, p. 7, dans le *Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1866; t. LXXIX-LXXX.

supportable la roche tarpéienne; être évêque de Montepulciano et nonce à Paris, c'est une double disgrâce où plus d'un aurait vu son honneur et même son apogée[1].

Arrivé à son poste, dès l'année 1607, Robert Ubaldini n'avait pu qu'y trouver un excellent accueil : l'exaltation de son grand-oncle, souvenir très cher dans les deux sens du mot, avait coûté jadis trois cent mille écus à la couronne de France et provoqué dans les principales villes du royaume des *Te Deum*, des feux de joie. Il n'en voulait pas moins rester peu de temps dans son exil parisien; mais il entendait rentrer à Rome en qualité de membre du Sacré Collège. Pour mériter la pourpre, il faisait les petites commissions, les petits achats de l'adversaire qui lui pouvait seul donner satisfaction. Il dut attendre neuf ans et s'armer d'une patience qui n'était pas son fort. Mais étant dans la vigueur de l'âge, doué d'une intelligence exacte et nette, d'une volonté opiniâtre que ne décourageaient point les obstacles, il avait compris par quels moyens il se rendrait propices les princes auprès de qui il était accrédité.

Très réservé avec Henri IV, si évidemment jaloux de son pouvoir, il tolérait alors, presque sans mot dire, l'attitude nouvelle du corps universitaire qui, revenu de son passé ligueur, n'acceptait plus la suprématie temporelle du Saint-Siège, fût-elle indirecte, selon la théorie soi-disant conciliatrice de ce livre *De summi Pontificis potestate*, publié, dès l'année 1606, par le cardinal Bellarmin, et non poursuivi encore chez nous, parce que les termes en étaient modérés et qu'il y avait pis. A tout prendre, même sous Henri IV, la cause pontificale, la cause des Jésuites, ne paraissait plus désespérée. La fortune du P. Coton grandissait; de son confesseur, le monarque parlait au nonce trois fois en cinq semaines, « avec une extrême démonstration d'estime et d'amour[2]. »

Quoiqu'il fît parfois sa cour à l'ancien huguenot, le prélat italien sortait peu de l'hôtel de Cluny, où la nonciature avait pris gîte depuis l'année 1601. Des démarches extérieures, il chargeait, en général, son auditeur Alexandre Scappi, docteur en droit canon de l'Université de Bologne, esprit remuant et hardi, inquiet et turbulent, qu'il retint dans de prudentes bornes, tant

1. *Un Procès criminel*, etc., p. 9-11.
2. Ubaldini, Dép. du 5 févr. 1608.

que la régence d'une veuve italienne n'eut pas rendu ce fougueux tempérament sans danger pour la cause à servir. Fougueux avec circonspection, obstiné avec souplesse, tenace dans ses idées et ses rancunes, Ubaldini se sentait plus libre désormais. Il plaisait à la reine mère, au point qu'elle écrivait à la cour pontificale de n'envoyer aucun nonce extraordinaire pour les condoléances, le nonce accrédité auprès d'elle y pouvant suffire. Sollicitée par ce dernier de l'aider à conquérir le chapeau de cardinal, elle ne se refusait pas à la démarche; elle la reproduisit même assez souvent pour en fatiguer le pape et son secrétaire d'État, qui ne lui surent point gré du vœu, contraire à l'usage, dont elle complétait sa demande, de conserver à Paris le nonce revêtu de la pourpre[1]. Les gallicans, cela va sans dire, ne pouvaient goûter beaucoup ce favori d'une étrangère si hostile à leurs idées, toujours prête à écouter, aux entresols du Louvre, les conseils secrets d'Ubaldini; mais c'est plus tard seulement, à l'heure où il allait quitter la France, qu'ils osèrent l'appeler « imprudent et brouillon[2]. »

Même avec le puissant appui de la Régente, il entreprenait une tâche malaisée. Marie de Médicis, n'eût-elle pas mérité ce surnom de « vache » si souvent employé pour la caractériser, n'aurait pu, non plus que personne au monde, faire tout par elle-même. Or, comment était-elle servie? Sillery, Villeroy, Jeannin, ses trois principaux ministres, « ces trois Argus, ces trois âmes épurées, » comme les appelaient de serviles adulateurs[3], avaient, pour la foi de leurs pères, un zèle incontestable, mais de nuances diverses.

Au-dessus de ses collègues par sa dignité, la première du royaume, le chancelier Brulart de Sillery restait fort au-dessous d'eux par le talent et le caractère. Chef de la magistrature, il ne savait pas un mot de latin. Serviteur de la couronne, il lui restait impénétrable. Ayant connu plus d'un maître, il tournait au vent de la fortune. Sa sincérité semblait douteuse; affable et doux dans la conversation, il avait un « ris jaune » qui déplaisait à Sully, et Richelieu, sans nier « son expérience, son esprit, son

1. Dép. de Brèves, 22 juillet 1610; *Un Procès criminel*, etc., p. 13-16, et mon livre *l'Église et l'État sous le règne de Henri IV et la régence de Marie de Médicis*, t. I, p. 281-284, 299, 370.

2. *Prophéties de l'État*, 1616.

3. Florentin Du Ruau, *Tableau de la Régence*, p. 343, 353.

adresse aux affaires de cour, » déclare « qu'il n'étoit pas entier en sa charge, qu'il n'avoit pas coutume de pousser jamais une affaire jusqu'au bout[1]. » Nonobstant, dans la mesure de son caractère égoïste et cauteleux, il inspirait confiance au nonce sur la question religieuse alors si brûlante[2].

Villeroy, plus ancien que lui au timon qu'il tenait déjà sous Henri III, l'avait jadis couvert de sa protection. Plus vif, plus prompt, plus souple, il souffrait d'un défaut grave, l'impuissance de parler, qui lui rendait du moins la dissimulation facile. Il savait temporiser, s'attendre aux fautes d'autrui[3], n'être point esclave de ses croyances : ce ligueur d'antan avait marié son fils au camp des huguenots, sans marquer pour eux moins d'horreur et pour les catholiques moins de zèle[4]; en somme, il était resté Français et presque politique. « Nous détestons et abhor-« rons comme vous, » écrivait-il au savant Casaubon, « la « malheureuse doctrine d'attenter à la personne des rois, contre « laquelle vous écrivez et en condamnez les auteurs. J'ai même « regret extrême d'être né et vivre en un siècle qu'il soit loisible « seulement d'impugner cette question. Quel crève-cœur donc « pouvons-nous ressentir d'en voir les effets si fréquents qu'ont « été ceux qui ont été perpétrés et tentés en nos jours ! Mais quoi ! « Pensons-nous en détourner le cours par nos écrits? Souvent ils « les y excitent et échauffent davantage. » S'il était clair que Villeroy ne serait pas tendre pour ceux qui entreprenaient la guerre de plume, le nonce parviendrait-il à le mettre entièrement de son côté? La chose était douteuse; ce vieux ministre, s'il désespérait bientôt d'imposer la réserve aux deux camps, redoutait Rome plus que Paris : « Je ne m'attends pas, écrivait-il, que le pape et les cardinaux s'en éveillent plus matin[5]. » Jamais pour Ubaldini il ne serait un adversaire; mais devînt-il un allié, jusqu'à quel point compter sur son appui?

Quant au président Jeannin, qui gérait les finances sans être

1. *Histoire de la mère et du fils*, t. I, p. 27, 189.

2. Voy. *l'Église et l'État*, etc., t. I, p. 285, 372, et mes *Mariages espagnols*, p. 166.

3. *Œconomies royales*, ch. 209, t. II, p. 409; *Relazioni venete* de Pietro Duodo, 1598.

4. *Œcon. roy.*, ch. XLIII, t. I, p. 125.

5. Mss. de Du Puy, t. III, fol. 136, 164. *L'Église et l'État*, t. I, p. 286, 373, t. II, p. 10-12.

financier, plus zélé pour la foi que ses deux collègues, il en voyait les intérêts hors de ses attributions plus que des leurs et tenait dans les querelles religieuses un rôle assez effacé qui ne coûtait point à sa prudence portée vers la conciliation.

Suivant le maréchal d'Estrées, ces trois hommes d'État « n'avoient d'autre but que de conserver l'autorité qu'ils avoient et couler doucement le temps jusqu'à la majorité du roi[1]. » Mais le nonce, sachant ou croyant savoir que « par leur avis se gouvernoient toutes choses[2], » devait ne rien négliger pour les gagner aux intérêts du Saint-Siège et de la Compagnie agissante où le Saint-Siège voyait désormais son plus ferme support. Ces intérêts n'étaient-ils pas gravement menacés en France par l'invincible hostilité du Parlement et même par la versatilité des grands et des princes, qui se portaient d'un côté ou de l'autre pour le profit de leur ambition ?

III.

Bon observateur du terrain devenu brûlant sur lequel posaient ses pieds, le nonce ne méconnaissait pas l'obligation de « donner temps au temps, » comme ne cessaient de le lui demander ceux qui, en France, lui faisaient le meilleur accueil. Il avait conçu le dessein de limiter ses efforts, pour les rendre plus énergiques et plus efficaces. Il suivait le conseil du vieil adage : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » sans viser à l'impossible.

Parmi les adversaires de la cause qu'il soutenait, s'en trouvaient de particulièrement vulnérables : ces prédicateurs gallicans et politiques tenus, à son avis, par leur robe de lui prêter main-forte et dont, tout au contraire, le verbe enflammé allumait les passions de la foule ignorante, sans avoir moins d'action sur les esprits cultivés. Mais frapper tous ceux qui méritaient des coups eût été une entreprise chimérique ; il fallait choisir entre eux pour faire, sans tarder, un exemple sur le plus violent, le plus coupable, le plus populaire. Ubaldini paraît avoir hésité entre quatre noms.

Antoine Fusi, curé de Saint-Barthélemy-en-l'Ile, se voyait promu à la paroisse plus importante de Saint-Leu et Saint-Gilles, quoiqu'on l'accusât d'incontinence. L'accusation, peu à peu, pre-

1. *Mémoires de la Régence*, par le maréchal d'Estrées, p. 49.
2. Dép. d'Ubaldini, 13 janvier 1612.

nant corps, il devait prochainement sombrer dans un procès criminel qui lui fut intenté, subir la peine du bannissement, avec interdiction de dire la messe. Est-ce cette interdiction, la misère ou le désespoir qui le poussa, dans cette période de sa vie, à se rendre ouvertement calviniste?

Le jacobin Cochu prêchait à Saint-Gervais, et les Jacobins ou Dominicains passaient dès lors pour ennemis déclarés des Jésuites. Le bachelier en théologie David était fort mal vu à la nonciature pour avoir dit le premier, du haut de la chaire, que les Jésuites qui transportaient à la Flèche le cœur du défunt roi feraient bien d'en rapporter la dent de Châtel, mot qui avait eu dans le public une grande fortune.

Malgré tant de titres aux rigueurs sacrées, ces trois clercs parurent en avoir moins que l'ex-célestin Du Bois. Ce dernier prêtait le flanc tout ensemble par les hardiesses de son langage en chaire et ailleurs, par les témérités où les irrégularités qu'on signalait dans sa conduite. Au risque de se contredire, tout en lui prêtant des mœurs inavouables, on le mettait au nombre des amants, platoniques ou non (il semble y en avoir eu des deux sortes, avant et après la conversion), de Mlle Paulet, la belle rousse[1]. Vrai ou faux, un prélat italien pouvait-il se scandaliser pour si peu? Les audaces du langage, sans contredit, pesèrent beaucoup plus dans la balance, bien que Claude Aquaviva, général des Jésuites, parût plus disposé à n'en pas tenir compte. Répondant, en effet, à une missive du 15 septembre précédent qu'il avait reçue de Du Bois, il ne lui exprimait qu'avec beaucoup de modération le regret de le voir faire rage contre cette Société de Jésus dont il était passionné quand il résidait dans la ville éternelle[2].

S'il est vrai qu'un ami qui cesse de l'être devienne aisément des ennemis le plus haïssable, on comprend, entre ces quatre candidats involontaires aux persécutions, le choix d'Ubaldini. Il en avait, d'ailleurs, des raisons plus solides. Du Bois ne s'était-il pas vanté, à Saint-Eustache, qu'en deux heures il soulèverait cent mille hommes? S'il ne disait pas que ce fût contre les Jésuites, c'est aux Jésuites que pensaient naturellement ses

1. Voy. Tallemant, t. III, p. 16, éd. P. Paris, 1854. Le chroniqueur dit en note : « C'estoit un impertinent nommé Dubois. »
2. 12 octobre 1610. Fonds Godefroy, t. XV, fol. 448.

auditeurs, quand il marquait son désir de « mettre une telle terreur dans l'âme du peuple, que le premier qui penseroit dorénavant à meurtrir un prince, eût crainte que tout le monde ne lui courût sus comme sur un damné et pendu[1]. » Plus tard, quand la Compagnie n'eut plus rien à redouter en France, où elle éliminait de la chaire chrétienne les prédicateurs gallicans, si on la vit s'attaquer, dans le réduit de la Sorbonne, à ceux de ses adversaires qui n'avaient pas encore posé les armes, elle signalait le syndic Richer comme le premier, « après Du Bois, » qui l'eût persécutée[2]. C'était pratiquer largement la théorie des quantités négligeables, devant une légion d'ennemis, d'en nommer deux seulement; mais que notre abbé soit un des deux et le plus ancien, cela suffit à expliquer qu'on pensât à brandir contre lui les foudres temporelles, plus redoutables que ces foudres spirituelles dont on eût été, d'ailleurs, bien en peine de justifier envers lui l'emploi.

Faire connaître autrement qu'en gros cette poursuite acharnée n'est possible que grâce aux volumineux recueils des dépêches, encore inédites, d'Ubaldini et de Brèves.

Il faut reprendre les choses d'un peu haut. Dès le 24 juin 1610, un mois à peine après la mort du Béarnais, le nonce avait envoyé au cardinal Borghèse un sermon prêché par Du Bois, le jour de la Trinité, dans la populeuse paroisse de Saint-Eustache. Les commentaires qu'il y ajoute aggravent fort le scandale et le danger des paroles qu'il y relève. « Ce téméraire, écrit-il, n'a parlé ainsi que pour plaire aux hérétiques; on le voit bien par ses fréquentes visites au conseiller Gilot, dont la maison est le réceptacle des politiques et des plus enragés huguenots qu'il y ait à Paris[3]. »

On abusait singulièrement, en ce temps-là, des huguenots. On les voyait au fond de tout. Le cardinal Bellarmin écrivant (en langue italienne) à Marie de Médicis, pour la défense de son livre, prétendait que, si le Parlement l'avait censuré c'était pour plaire aux hérétiques d'Angleterre, et il ajoutait que l'union du Saint-Siège et de la France offrait bien plus d'avantages[4]. Dans

1. *Advertissement aux bons François*, etc., loc. cit.
2. *Histoire du syndicat d'Edmond Richer*, par lui-même. Avignon, 1753, in-12, p. 104-107; Baillet, *Vie d'Edmond Richer*, liv. II, p. 149-155.
3. Dép. du 24 juin 1610.
4. Lettre du 20 décembre 1610. Bibl. nat., mss. fr. 18005, fol. 415.

l'espèce, si nous n'avons pas le sermon incriminé par le nonce, nous savons ce qu'était Jacques Gilot. Conseiller d'Église au Parlement, il recevait chez lui des politiques, hommes honorés, parfaitement orthodoxes, tels que les présidents de Harlay et de Thou, uniquement suspects pour avoir subordonné l'abjuration de Henri IV au salut du royaume et non le salut du royaume à l'abjuration de son roi. Opposés aux hérétiques, ils en auraient combattu les empiétements comme les doctrines, s'ils n'eussent été dociles aux ordres de leur maître regretté, qui exigeait de tous tolérance et modération. Les réformés ne devaient pas franchir le seuil de cette chambre modeste où, disons-le en passant, quelques années plus tard Boileau vint au monde.

Ubaldini eût peut-être été reçu, s'il se fût présenté; il préférait s'en tenir aux rapports de serviteurs et d'amis trop zélés. Son imagination méridionale voyait entre ces quatre murs Du Bois entouré de gallicans et de huguenots, complotant avec eux tous la perte des Jésuites et la ruine de l'Église. Il s'était flatté de trouver dans Henri de Gondi, évêque de Paris, fort désireux de la pourpre, un intermédiaire utile. Il avait obtenu de lui, « malgré sa placide nature, » la promesse de demander des explications à l'abbé sur ses relations impies et sur le langage qu'il tenait aux fidèles assemblés.

Vieux, décrépit, inerte de nature, Gondi ne voulait plus se mêler des affaires publiques; mais elles venaient à lui, quoi qu'il en eût. Jaloux, d'ailleurs, de son importance, il se plaignait qu'on passât au jugement sur une question touchant à l'Église sans l'avoir appelé. Son rêve du chapeau, qui ne se réalisa qu'en 1618, sous le nonce Bentivoglio, successeur d'Ubaldini, le mettait, en quelque sorte, à la discrétion de ce dernier, qu'il croyait aussi écouté à Rome qu'à Paris. Il reçut Du Bois en présence de l'auditeur Scappi, qui avait toujours l'injure à la bouche. L'inculpé ne cherche point des échappatoires. Il confesse hardiment les propositions qui lui sont reprochées et se retranche derrière le Parlement, incapable, dit-il, de permettre qu'il arrive malheur à qui ne parle de lui qu'avec éloges et respect[1]. Sur le fond des choses, il pouvait invoquer le témoignage des cardinaux de Joyeuse et de Sourdis, qui ne jugeaient pas ses sermons répréhensibles. Mais le nonce était résolu à soutenir le contraire et à

1. Dép. d'Ubaldini, 24 juin 1610.

se comporter en conséquence. Il accourait chez la reine mère. Là, sans insister, comme il le faisait dans ses dépêches au cardinal Borghèse, sur le scandale qu'il y avait à prêcher contre la doctrine et l'autorité de Mariana, il rappelle les attaques dirigées par Du Bois contre la Compagnie de Jésus, contre les œuvres pies et les dévotions; il le montre conseillant sans vergogne à son auditoire de ne pas se laisser tromper, sous prétexte de confession et de communion, de conférences et de discours spirituels, « comme si ces saints exercices étoient des inventions et des arts diaboliques. »

Livrée d'avance en proie à son interlocuteur par sa faiblesse connue et sa piété outrée, la Régente, pour lui complaire, enjoignait à l'évêque de Paris d'user de rigueur, promettant son appui, si l'abbé adressait au Parlement un appel comme d'abus. L'indignation royale se manifestait même avec tant d'éclat qu'il fut à la mode parmi les courtisans de crier bien haut qu'ils jetteraient à la rivière un ecclésiastique qui avait perdu la bienveillance du pape, de son nonce et des évêques français[1].

Mais Gondi n'était pas homme à exécuter ces menaces en l'air. Il eût craint que les ministres, toujours portés aux moyens termes, n'arrachassent à la reine un désaveu des ordres donnés et ne l'exposassent lui-même à un conflit avec le Parlement. Or, il avait seul qualité pour agir. Si disposé qu'il fût à contenter le nonce, il tenait plus encore à ne s'en pas mal trouver, et les risques étaient grands. C'est pourquoi, profitant de quelques marques insignifiantes de repentir qu'il exagérait, s'il ne les avait même pas inventées, il épargnait à Du Bois le châtiment réclamé par la nonciature. Ubaldini se déclarait résolu à ne point céder tant que le coupable n'aurait pas fait, d'une manière ou d'une autre, réparation à la Compagnie de Jésus et subi quelque mortification propre à consoler les gens de bien. Il semblait donc près d'engager la lutte contre le gouvernement de la Régente, lorsqu'il fut pris d'une maladie dont il pensa mourir et qui le tint assez longtemps éloigné des affaires[2].

En ce moment critique pour la cause qu'il soutenait, il se vit suppléé par un de ces nonces extraordinaires dont Marie de Médicis, nous l'avons dit, avait fait savoir qu'elle regardait l'en-

1. *Advertissement aux bons François*, etc.
2. Ubaldini, Dép. des 24 juin et 18 août 1610.

voi comme inutile. Arrivait à Paris le cardinal de Nazaret, chargé par le pape des condoléances sur la mort de Henri IV, et, en même temps, de ses félicitations sur l' « assomption » de Louis XIII[1]. Ce nouveau venu était aussi calme que le malade était ardent. La brièveté prévue de son séjour le détournait, en outre, de s'engager trop avant dans une négociation délicate dont il ne pourrait voir la fin. Favori de Paul V et dépositaire de ses secrètes pensées, il se contenta de répéter aux ministres ce qu'ils savaient déjà par les assertions d'Ubaldini et les dépêches de Brèves, que Sa Sainteté, mécontente des prédications de l'abbé Du Bois Olivier contre la Compagnie, souhaitait que la chaire lui fût interdite. Mais le ton, dit un vieil adage, fait la chanson. La tiédeur des remontrances nouvelles et du souhait exprimé donnait la tentation d'y faire la sourde oreille, ne fût-ce que pour éviter une lutte interminable avec l'enragé Parlement. Déjà l'on prévoyait qu'il faudrait bientôt en découdre avec lui au sujet des livres qui propageaient la doctrine de la suprématie pontificale sur le pouvoir royal. Il devait sembler bien imprudent de se mettre sur les bras une autre affaire, contre un simple abbé gallican qui ne manquerait pas de défenseurs, car les Français, écrit Brèves, n'honoraient plus le Saint-Siège que « pour satisfaire à la piété et dévotion de la reine et du roi[2]. »

Ces dispositions étant manifestes au conseil de la Régente, Du Bois oubliait ses alarmes de la veille pour ne plus penser qu'aux espérances du lendemain. Avec une âpreté commune alors et une hardiesse qui lui était propre, il fait aussitôt lire à Marie de Médicis un mémoire où il lui demandait une pension de six cents écus. De telles suppliques ne sont rares en aucun temps; comment l'eussent-elles été en un temps où la noblesse, renonçant à ses prétentions féodales et résignée à vivre dans la servitude des cours, y avait mis pour condition que ses chaînes fussent dorées! Le mal gagnait les bourgeois dès que, sous la robe ecclésiastique ou appelés aux emplois publics, ils commençaient à compter pour quelque chose dans l'État. A la requête se montrèrent favorables le chancelier et plusieurs autres du gouvernement. Mais, par crainte de mécontenter le pape, on traînait en longueur, si bien que le nonce eut le temps de revenir à la santé.

1. Brèves, 22 juillet 1610. T. III, p. 6 v°.
2. Dép. du 15 mars 1612.

Il n'était encore que convalescent et sans trop de forces lorsqu'il reprit en main l'affaire qu'il n'avait cessé d'avoir à cœur. Seulement, pour être plus sûr de triompher, il imagina de s'adoucir. Scappi reçut de lui la mission assez inattendue de réconcilier aux Jésuites, puisque son juste châtiment rencontrait tant d'obstacles, cet adversaire insolent. L'auditeur aussitôt de nouer avec Du Bois des relations familières. Il lui persuade que la Régente, les princes, les ministres, les gens de bien lui sont également hostiles. Il ne réclame de lui qu'un désaveu implicite de ses erreurs, l'impression de l'oraison funèbre du feu roi, non telle qu'il l'a prononcée, mais avec des corrections et notamment en y glissant l'éloge des bons Pères qu'il y avait si fort attaqués. Du Bois eut beau résister d'abord avec fermeté, il trouvait plus opiniâtre que lui. Cette pension qu'il n'avait pu enlever, alors que le nonce était retenu sur son lit de douleur, l'enlèverait-il maintenant que cet adversaire debout pourrait de sa personne s'y opposer? Le plus sage semblait bien être d'accepter la bienveillance offerte. C'était l'acheter un peu cher au prix d'une palinodie; mais tout se paye en ce monde, et l'abbé de Beaulieu, nous assure-t-on, vivait dans un dénuement qui allait jusqu'à la détresse. Dans la conversation engagée, il protesta de n'avoir pas attaqué toute la Compagnie; il aurait mieux aimé perdre un bras. Seules quelques personnes, parmi tant de membres, avaient été par lui mises en cause. Il consentit, sinon à modifier le texte de son discours, du moins à insérer en tête une épître dédicatoire à la reine, où il parlerait en bons termes de l'Ordre qu'on l'accusait d'exécrer. Poussant plus loin encore, il promit une amende honorable en chaire, des lettres au cardinal Bellarmin et au père Aquaviva; il ne dirait ou n'écrirait plus rien sur ce sujet sans le soumettre, avant toute publicité, au nonce, qui le corrigerait à son gré, précaution fort utile contre les rechutes possibles du tempérament, quel que fût son désir de les éviter.

Informé de cet engagement, Ubaldini accordait à Du Bois la faveur d'une audience. Lui prodiguant les marques d'estime, il lui renouvelait face à face ses promesses transmises par l'auditeur touchant la pension; il se faisait fort de lui obtenir « une pension modeste, » — c'est le mot qu'il employait en portant ces pourparlers à la connaissance du Saint-Siège, — afin qu'il eût juste de quoi se nourrir et se vêtir, double nécessité qui a pu, plus que tout autre motif, le jeter hors de la bonne voie. A sup-

poser un refus, évidemment peu à craindre, du gouvernement français, eh bien ! le nonce, de sa bourse personnelle, viendrait en aide au postulant et le tirerait d'embarras. Par manque de pain, il pourrait se précipiter dans quelque désordre et y entraîner beaucoup de monde. C'est ce qu'il ne faut pas[1]. L'abbaye de Beaulieu ne donnait-elle donc pas des revenus, ou ces revenus médiocres étaient-ils gravement engagés?

A peine sut-on parmi les politiques et les gallicans que le prédicateur énergique, en quelque sorte porte-voix du parti, avait paru à l'hôtel de Cluny et s'y montrait assidu, qu'on n'eut pas contre lui assez d'invectives : c'était un homme mobile, de peu de cœur, de peu de valeur. Mais ces grandes colères, le gros des esprits modérés ou timides ne les ressentaient point : désireux de lever autant que possible les pierres d'achoppement dont ils voyaient la marche de la Régente entravée, ils savaient gré à Du Bois d'en diminuer le nombre, ne fût-ce que d'une unité. Devenus ses protecteurs, ils faisaient fixer sa pension à cinq cents écus, et ils l'entendaient sans trop de déplaisir, en pleine chaire de Saint-Leu et Saint-Gilles, chanter la palinodie. A vrai dire, devant ses anciens amis scandalisés, l'orateur se défendit de l'avoir fait; il alla jusqu'à leur montrer son sermon imprimé, où ne se trouvaient plus les paroles qui venaient de payer sa dette et dont il rougissait entre quatre yeux, après les avoir prononcées devant la foule. Par malheur, la notoriété publique réduisait à néant ces démentis sans franchise ni bonne foi. « Le papier, » dit sèchement L'Estoile, « souffre tout. »

De son côté, dans son ravissement, le général des Jésuites, ne connaissant point le dessous des cartes, pratiquait le pardon des vieilles injures. Il demandait même un évêché pour cet adversaire ouvertement venu à résipiscence, pour cette recrue précieuse du parti des « honnêtes gens. » Il l'eût sans doute emporté, si le nonce, plus circonspect en cette occasion et plus avisé, n'eût fait échec à cette proposition prématurée; au moins fallait-il attendre que le clerc inconsistant qui en était l'objet eût donné plus de gages et clairement prouvé que sa conversion résisterait au temps, comme aux aboiements d'une meute d'impies[2].

1. Ubaldini, Dép. du 14 septembre, du 29 octobre 1610.
2, Dép. d'Ubaldini, 29 oct., 10 nov. 1610.

IV.

Les affaires religieuses étaient alors au plus fort d'une crise où disparaissait l'abbé Du Bois. A Paris, on tendait à supprimer les ouvrages, plus ou moins anciens de date, qui poussaient au meurtre des rois ou simplement à la suprématie pontificale. Rome tonnait violemment contre les livres publiés en France dans le sens contraire. Il est nécessaire de nous arrêter, un moment, devant cette levée de boucliers.

Ménagé depuis 1586, le cardinal Bellarmin avait, comme à plaisir, rappelé sur lui l'attention. Barclay, Du Moulin, ayant rétorqué ses doctrines dans leurs écrits, étaient devenus ses ennemis personnels, et plus encore cet évêque de Mende, Daniel de la Mothe, qui demandait de quel prix il pouvait être pour les rois de se voir dépouillés indirectement plutôt que directement, si, en toute façon, ils perdaient leur royaume[1]. Ne voulant pas laisser ces réponses sans réponse, Bellarmin avait commis l'imprudence d'un nouvel ouvrage : *De potestate pontificia in temporalibus*. On y lisait que le souverain pontife peut et doit commander aux rois, afin qu'ils n'abusent pas de la puissance royale; que le roi n'a aucun pouvoir sur les évêques et les clercs; que les princes ne tiennent pas leur puissance de Dieu seul. Même atténuées à force de distinctions, ces maximes horripilaient gallicans et politiques royaux. Tout faisait prévoir un prochain arrêt du Parlement. Aussitôt parvenait au Louvre une plainte de ce nonce[2] que la reine, dit L'Estoile, avait toujours pendu à ses oreilles[3]. Mais la plainte, cette fois, ne criait pas trop fort. Ubaldini savait le livre de Bellarmin prohibé, en Italie même, sur le territoire de Venise, introuvable à Paris, où le chancelier, que son office obligeait à se prononcer, de son aveu ne l'avait point lu. Certain libraire ayant fini par recevoir de Rome un exemplaire, la Faculté de théologie condamnait l'ouvrage comme plein de propositions hérétiques, et le Parlement rendait un arrêt de suppression, avec défense aux docteurs, professeurs et autres

1. Barclay, *De potestate regia et pontificia ;* Du Moulin, *De la défense de la foi;* Daniel de la Mothe, *Du droit des papes sur le temporel des rois.*
2. Coll. Du Puy, n° 90, fol. 57.
3. Éd. Michaud, p. 643.

d'enseigner ou d'écrire dans le même sens que le cardinal[1]. Si le vote n'avait pas été unanime, la plupart des membres du Parlement s'étaient comportés d'une manière « très infâme[2]. » Comment le chancelier, chef de la justice, avait-il pu tolérer que le livre, au lieu de lui être remis par le lieutenant civil, eût passé aux mains du premier président? Le propre exemplaire du nonce communiqué à Sillery suffisait à le gagner aux sentiments de la nonciature, qui devenaient bientôt, grâce à lui, ceux des autres ministres et de la Régente. L'accord s'établissait sur le refus d'enregistrer l'arrêt et sur l'ordre d'en interdire la vente, comme le réclamait Ubaldini[3]; mais le Parlement savait le prix des heures; sa décision rendue, le soir même, la ville se remplissait d'imprimés, tant en placards qu'en demi-feuilles[4].

D'indignation et de colère, le nonce écrivait à Rome qu'il avait presque perdu le sentiment; mais, sans perdre une minute, il priait le cardinal Borghèse d'adresser à Brèves de vives remontrances; pour arracher un désaveu à la Régente, il la menaçait de rompre par son départ les relations diplomatiques. Le malheur est que personne ne prit au sérieux cet épouvantail; l'ambassadeur d'Espagne lui-même, Don Inigo de Cardenas, détournait son bouillant collègue d'en faire une réalité[5], et l'on ne tardait pas à apprendre que le pape n'eût point approuvé un tel coup de tête[6].

Si les Parisiens souhaitaient vaguement que le Saint-Siège reçût quelque satisfaction, la plupart, même les ecclésiastiques, « se comportaient mal. » On approuvait le premier président de dire que si le livre incriminé n'avait pas été brûlé par le bourreau, c'était uniquement par déférence pour la Reine, menacée pourtant, si les propositions de Bellarmin exprimaient la vérité, dans la régence qu'elle tenait du Parlement[7]. Scappi envoyé à Villeroy « sous prétexte » de réclamer les passeports, le vieux diplomate, lui serrant les mains et haussant les épaules, répondait entre ses

1. Dép. d'Ubaldini, 26 nov. 1610. Voy. le texte de l'arrêt dans L'Estoile, p. 642.
2. Ubaldini, 4 déc. 1610.
3. Dép. du 26 nov. 1610.
4. L'Estoile, p. 642.
5. Dép. d'Ubaldini, 26 et 29 nov., 4, 8, 13 déc. 1610.
6. Dép. de Brèves, 23 déc. 1610, publiée presque en entier dans *l'Église et l'État*, etc., t. I, p. 486-488.
7. Fonds Godefroy, t. XV, fol. 15.

dents qu'il fallait compatir au temps présent, que Sa Majesté et ses ministres ne faisaient pas sans peine respecter leur autorité, qu'il serait bon, enfin, que le nonce priât Sa Béatitude de se contenter du remède possible à cette heure, le livre du cardinal ayant paru mal à propos dans un moment où le meurtre de deux rois venait d'exaspérer les esprits. — Mais Ubaldini ne s'en prenait pas moins à la reine : oublie-t-elle sa parole et celle du Parlement de ne pas toucher à ce livre? Ne se faisant pas obéir, elle n'est plus régente que de nom. Le maître, ce sera l'impertinente Compagnie, quoique dépourvue de tous droits politiques. Mieux vaut se fâcher avec ces messieurs qu'avec Sa Sainteté, qui pourrait être contrainte à mettre les mains au feu des deux censures. Marie de Médicis, fort désireuse de contenter le pape, tenait à l'avis de son Conseil sur le choix des moyens. Lui insinua-t-on de voir les présidents? Appelés au Louvre, ils y vinrent avec l'avocat général Servin, odieux à Rome et qui annonça le dessein de prendre des conclusions contre ceux des membres de sa Compagnie, — quand le chancelier aurait fait connaître leurs noms, — qui s'étaient rendus coupables de lèse-majesté en s'abouchant sans permission avec un ambassadeur étranger, tel qu'était le nonce[1].

Tout ce qu'on put obtenir du Parlement, c'est qu'il tiendrait en surséance la publication de l'arrêt jusqu'à ce que Sa Majesté en eût autrement ordonné. Le tout est, quelquefois, de gagner du temps; mais, dans l'espèce, le désir était trop vif chez les gallicans de supprimer le livre cause de tout ce bruit. Messieurs du Parlement se bornaient à demander que le chancelier, qui avait appartenu à leur Compagnie, ne leur liât pas les mains. Sillery ayant répondu que la Reine entendait contenter Sa Sainteté par un accommodement : « Je ne m'accommode, » répliquait Harlay, « qu'à la volonté du roi. Des autres accommodements, je ne sais que c'est[2]. » Le nonce dut se résigner à la publication de l'arrêt, pourvu que le mot « exécution » fût ajouté au texte. L'on se hâta d'imprimer de nouveau avec cette correction, dans l'espoir que le Parlement ne la remarquerait pas. Mais le procureur général avait des yeux, et il fit saisir tous les exemplaires. Le nonce aussitôt de récriminer; il en aurait voulu expédier un certain

1. Dép. d'Ubaldini, 1er, 4 déc. 1610; coll. Du Puy, n° 90, fol. 57.
2. Du Puy, *Ibid.*, et L'Estoile, p. 643.

nombre en Italie, en Savoie, en Portugal, aux Pays-Bas. « C'est justement pour cette raison, » répondit le procureur général, « que je les ai fait arrêter[1]. »

Il va donc falloir recommencer la campagne? Ubaldini réclame une satisfaction complète. Or, Marie de Médicis ne consent à exiger de ses peu commodes magistrats que le maintien du *statu quo*. Le pape, par ses plaintes à la cour de France, donnerait-il à son nonce le fort coup d'épaule dont il avait besoin? Rien de plus douteux. On savait par Brèves que Paul V était « un hommasse de nature molle, endormie et lente[2]. » Il ne veut, écrivait l'ambassadeur, que vivre en repos avec un chacun ; il est le moins monté de tout son entourage[3]. Sans doute, à ses heures, on le trouvait « fort sensible ; » il paraissait « conserver la mémoire de ses ressentiments[4] ; » mais qui n'a pas ses heures? C'est donc surtout de ses familiers qu'il faut entendre ce mot sorti de la même plume : Je commence à m'apercevoir que « l'on nous veut tenir en tutelle et prendre plus de pied sur nous que l'on ne faisoit du vivant du feu Roi[5]. » La prétention avouée depuis quelques mois était que l'on châtiât à Paris les « écrivains de fables, s'il y avoit moyen[6], » par quoi il faut entendre ceux qui, dans le royaume de France, repoussaient la suprématie pontificale. Mais les plus ardents à Rome étaient des tièdes au regard de cet Ubaldini, qui prenait l'alarme si chaudement. « C'est la prudence d'un ministre, lisons-nous encore aux dépêches de Brèves, de manier doucement et avec circonspection les affaires de son maître, se contentant de ce qui se peut faire. » Si Sa Béatitude a montré tant de ressentiment, c'est que celui de son nonce l'y a forcé[7]. Villeroy, fort mécontent, en venait à demander si cet intempérant ne blâmait pas par ses lettres l'administration et la prudence de Sa Majesté. Brèves répondait que, au contraire, Ubaldini « représentoit si vivement l'affection et le zèle de la Reine pour le Saint-Siège

1. *Mercure françois*, ann. 1610, t. II, p. 23 ; L'Estoile, *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, t. II, p. 352, et *Journal de Louis XIII*, t. IX, p. 197 ; *Histoire de la mère et du fils*, t. I, p. 181.

2. Dép. des 3 septembre 1608, 10 avril 1610, 16 août 1613.

3. Dép. des 26 nov., 23 déc. 1610. Mss. fr. 18005, fol. 369, 417.

4. Id., 20 févr. 1611. Mss. fr. 18006, fol. 58.

5. Id., 6 janv. 1611, ibid., fol. 9. Les mots mis ici entre guillemets sont en chiffre dans cette dépêche adressée à Villeroy.

6. Id., 16 sept. 1610, 4 mars 1611.

7. Brèves à Puysieux, 23 déc. 1610. Ibid., fol. 427.

qu'en partie l'aigreur produite par l'arrêt du Parlement se trouvoit adoucie, » sauf contre le Parlement lui-même, menacé d'un monitoire, de l'excommunication dans la personne des meneurs tels que Harlay, Servin, Gilot, principalement responsables d'un acte si indigne de ce grand corps. Mais le feu pouvait s'étendre et s'aviver, si l'on continuait, en France, de publier des livres opposés à celui du cardinal Bellarmini. Brèves écrivait ce nom à l'italienne et comme celui qui le portait. Il signalait, en terminant cette importante dépêche, un ouvrage où l'auteur osait dire du pape qu'il était l'antéchrist[1].

Quelques mois plus tard, Paul V écrivait à la Régente, en langue italienne, quoique le latin fût celle de ses actes officiels, pour réclamer la répression de cette insulte[2]. Notre ambassadeur était d'avis qu'elle avait aggravé la situation, mais non sans ajouter que, si le Parlement se laissait arracher une censure, le pape en pourrait être détourné d'insister sur la révocation totale de l'arrêt contre Bellarmin[3]. L'auditeur de rote, Denys Marquemont, bientôt archevêque de Lyon, et que nous retrouverons plus d'une fois à Rome, où il devait remplir les fonctions soit d'ambassadeur intérimaire, soit d'aide-ambassadeur, confirme par son témoignage celui de Brèves : « Je vois, écrivait-il à un ministre, que vous n'entendrez plus parler de l'arrêt contre le livre du cardinal Bellarmin, car le temps fait perdre la mémoire de choses plus grandes et plus importantes que cela[4]. » Déjà Brèves, partisan d'une satisfaction à donner au pape, émettait l'avis que la reine avait fait tout le possible, et qu'à demander plus on risquait de l'altérer, d'aigrir aussi ses principaux conseillers[5]. Il avait la satisfaction de pouvoir écrire à sa cour que Paul V ne lui soufflait plus mot de ces affaires et qu'il se gardait bien, quant à lui, de lever le lièvre[6]. Seul, Ubaldini continuait à crier; depuis longtemps, il accusait notre ambassadeur à Rome d'être cause du refus de casser et annuler l'arrêt du Parlement, sans autre prétexte qu'une lettre à lui adressée, où Brèves l'avertissait que

1. Brèves à Villeroy, 23 déc. 1610. Ibid., fol. 417. — L'ouvrage dont parle Brèves, c'est le *Théâtre de l'antéchrist*, par Vigner.
2. Voy. l'original de cette lettre, Ms. fr. 18006, fol. 93.
3. Dép. de Brèves, 4, 17 mars 1611. Ms. fr. 18006, fol. 71, 93.
4. 12 avril 1611. Ms. fr. 18006, fol. 127.
5. Dép. des 20 février, 4 et 20 mars 1611.
6. Dép. du 15 avril 1611. Fol. 134.

Sa Sainteté n'exigeait pas la révocation de l'arrêt et que la suppression lui suffirait des paroles incriminées[1]. Il grondait également quand il voyait le gouvernement de la Régente, enhardi par l'accalmie de Rome, se borner contre le *Théâtre de l'Antéchrist* à une prohibition verbale, sans arrêt imprimé, sans insertion aux registres du lieutenant civil[2]. Pour qu'un homme si difficile à contenter fût devenu *persona grata* au Louvre, il fallait la religion plus qu'espagnole de la Régente; mais il fallait aussi que ce nonce sût plier, pour ne pas rompre, devant les difficultés chaque jour renaissantes. Nous allons voir, en revenant à l'abbé Du Bois, comment une habile tactique conduisait quelquefois Ubaldini, si lentement et indirectement que ce fût, au succès.

V.

Contre cet ancien ennemi qu'il avait cru gagner en s'intéressant à sa pension, les griefs vrais ou supposés ne lui manquaient pas. On accusait le néophyte de renouer « des relations indignes d'un ecclésiastique avec des personnes qui à peine connoissoient Dieu, » par quoi il faut entendre simplement qui n'admettaient pas la suprématie pontificale sur le pouvoir royal. On colportait des paroles mal sonnantes : certain Espagnol, dans une discussion théologique, ayant célébré la gloire et les vertus de l'enfant qu'était alors Louis XIII, Du Bois louait Dieu de ce que le Saint-Esprit était descendu sur qui parlait ainsi, pour ce que ceux de sa nation n'avaient guère accoutumé de louer les rois. — J'aimerais mieux, s'écriait-il une autre fois, la domination du Turc que celle du Jésuite ou de l'Espagnol.

On prêtait sans preuves sa collaboration aux auteurs des réponses faites à divers « livres artificieux, doux et sucrés pardessus, mais plats et mous comme coton[3]. » Il s'agit ici d'un *Avertissement aux bons François sur la lettre déclaratoire présentée à la Royne mère par le Père Cotton*[4]. « S'il se trouve personne, » lisait-on dans l'avis au lecteur de cet *Anti-Coton*, « qui puisse répondre de point en point à ce livre, ce que

1. Dép. de Brèves, 20 févr. 1611. Fol. 58.
2. Dép. d'Ubaldini, 12 mai 1611.
3. L'Estoile, p. 611, 618, 667.
4. Voy. plus haut, p. 247, note 4.

j'estime impossible, tant la vérité y est évidente, l'auteur promet d'écrire de rechef sur le même sujet et de dire son nom, car il a assez de courage et assez de crédit pour se maintenir contre la malveillance des ennemis et perturbateurs du repos public. » De telles paroles pourraient être de notre homme, car elles sont bien dans son caractère et rendent ses sentiments ; mais on le chargeait de tant d'autres écrits[1] ! L'*Anti-Coton* avait un grand tort : ayant franchi les Alpes, il était traduit et imprimé à Venise. Le pape se plaignait fort d'un libelle si dur pour des pères qui n'aspiraient qu'à la grandeur du royaume et que le feu roi avait tant chéris[2]. Le « Père Du Bois, » comme en cette occasion l'appelle Brèves, n'était pas ouvertement accusé de cette œuvre réprouvée, mais Paul V et beaucoup de sa cour le tenaient pour non étranger au *Tocsin contre le livre de la puissance temporelle du pape mis naguère en lumière par le cardinal Bellarmin, jésuite*[3]. Ils demandaient sans hésiter la suppression de ces deux ouvrages ; qu'elle fût ou non accordée, de la demande seule pouvaient résulter de gros désagréments pour l'auteur ou collaborateur supposé[4].

Momentanément, on les lui épargnait. Détourné par d'autres soins ou dans un accès de prudence, le nonce faisait trêve aux gronderies mêmes, qu'il remplaçait par des exhortations affectueuses, propres à troubler la conscience, à émouvoir le cœur. Il arrachait ainsi à l'abbé la promesse d'une nouvelle rupture avec ses compromettants amis. Sur ce dernier point, c'était peine perdue : ramené auprès d'eux, presque sans le vouloir, par les mille attaches et l'irrésistible attrait de liaisons si anciennes, Du Bois faisait entendre de nouveau, dans les principales églises, les plus discutées propositions. Sévir sans délai et sans pitié s'imposait, dût-on provoquer par là un soulèvement des paroissiens de Saint-Eustache. La pension sera supprimée ; puis, si le coupable persiste, on l'enverra à Rome, où, « sans compter la crainte de la peine éternelle, celle de la peine temporelle aura plus de force qu'elle n'en peut avoir à Paris[5]. » — « Sans délai, » avait dit le

1. Voyez-en les titres dans *l'Église et l'État*, etc., t. I, p. 427, 428.
2. Brèves, 14 déc. 1610. Ms. fr. 18005, fol. 404.
3. Voy. plus haut, p. 245, note 2.
4. Brèves, 6 janvier 1611. Ms. fr. 18006, fol. 3, 9.
5. Dép. d'Ubaldini, 4 déc. 1610, 1er févr. 1611.

nonce; les choses ne marchèrent pas aussi vite que si tout eût dépendu de lui. En mars 1611, sous la voûte de la Sainte-Chapelle, paroisse du Parlement, le prédicateur menacé tonnait de nouveau contre les empiétements de la cour de Rome[1]. Le 27 mai suivant, il prenait part, chez les Jacobins, à une dispute où, vu le lieu, ne se pouvait rien dire de favorable aux Jésuites. « Par ses crieries, il étonna tout le monde. Le petit roi claquoit des mains comme les autres[2]. »

Entre temps, à la date du 15 avril 1611, Du Bois écrivait au pape dans l'intérêt exclusif d'un tiers, preuve manifeste qu'il n'avait pas conçu de vives inquiétudes au sujet des menaces qui retentissaient à ses oreilles. Cette longue lettre, rédigée en latin *e museo meo parisiensi* et signée *Abbas a Bosco Olivarius,* appelait la bienveillance du père des fidèles sur un certain Cornelius, — en français peut-être Corneille, — des ermites de Saint-Augustin, fort savant dans les études égyptiennes et hébraïques, qui avait embrassé l'hérésie, contracté mariage et procréé trois enfants. Sa Sainteté, étrangère au péché de la chair, éloignée des pécheurs par la pureté de sa vie[3], n'en doit pas moins compatir aux infirmités humaines, se montrer mansuet envers qui se repent, envers qui frappe depuis des années à la porte de l'église pour qu'elle lui soit rouverte, envers qui combat par ses écrits les hérétiques auxquels il avait livré son âme. Les enfants retourneront à l'erreur si leur père n'a pas qualité pour les en détourner. Or, un père qui ne prend pas soin de sa progéniture est pire qu'un infidèle. Provisoirement, jusqu'à ce que Sa Sainteté ait fait quelque chose pour cette famille, donné à ce malheureux un bénéfice qui lui permette de se nourrir et de marier sa fille, je le retirerai chez moi. Afin de pourvoir à ses besoins, j'ai vendu mon cheval, car je ne suis pas moi-même bien opulent, mon église étant occupée par les Turcs[4]. — Rien ne nous permettant de supposer que l'abbé de Beaulieu ait jamais été évêque *in partibus*

1. Dép. d'Ubaldini, 17 mars 1611.

2. L'Estoile, p. 667; *Acta Rectoria*, t. IV, fol. 143; Jourdain, *Histoire de l'Université*, p. 62.

3. Ce n'était pas une flatterie. Paul V passait pour être « mort vierge, » pour n'avoir jamais eu commerce avec les femmes, même quand il exerçait encore le métier d'avocat. J'ai cité ces textes et plusieurs autres dans mon *Procès criminel sous le règne de Henri IV*, p. 34, 35 et notes.

4. Fonds Godefroy, t. XV, fol. 16, 452.

infidelium, il faut croire que les revenus de son abbaye étaient saisis par ses créanciers, devenus Turcs sous la plume du débiteur.

Ce cœur excellent avait bec et ongles, on ne l'ignorait point. Ses ennemis, pour agir sur lui ou contre lui sans s'exposer aux coups de patte et aux morsures, jugeaient donc prudent parfois de recourir à des intermédiaires. C'est sur la demande du nonce que le Père Coton priait la reine de retirer ses bienfaits à un indigne et de l'éloigner. Le confesseur, d'ordinaire si écouté, n'obtenait que l'autorisation, assez désagréable pour lui, d'avoir une conférence avec Du Bois chez le lieutenant civil, connu pour très porté vers les catholiques royaux. En vain, durant cinq heures, l'insinuant jésuite tenta de ramener aux doctrines d'outre-monts le fougueux gallican. Sur les insolentes saillies de celui-ci dut être clos le débat. — Pensez-vous, lui disait Coton pour le mettre au pied du mur, que notre Compagnie ait fait mourir le feu roi? — Non, répondit l'interlocuteur, « jurant une bonne mort-Dieu d'abbé, » car si je le croyais, je vous étranglerais et jetterais par la fenêtre. — Ne sommes-nous pas catholiques? reprenait l'un. — Comme le diable! répliquait l'autre. — Et le lieutenant civil de sourire, de répandre au dehors ces reparties fort goûtées de tout un parti[1].

Elles ne plaisaient point à Marie de Médicis. Si la reine ne se pressait pas de céder aux instances dont elle était assiégée en sacrifiant l'abbé, c'est qu'il lui rendait obscurément, à cette heure même (2 juin 1611), un service appréciable en écrivant à Du Plessis-Mornay, « le pape des huguenots, » pour le gagner à la conciliation. Fort de sa popularité et s'autorisant des relations qu'ils avaient eues ensemble, Du Bois lui donnait le sage conseil d'inviter ses coreligionnaires, surtout les ducs de Bouillon et de Rohan, dont l'attitude était menaçante, à se tenir cois et tranquilles, eu égard aux bons traitements de la Régente. Si ceux de la religion restaient dans les termes de ce que le feu roi leur avait accordé, il promettait que les catholiques vivraient avec eux comme avec leurs chers compatriotes et concitoyens, sans cesser de rivaliser et de se mettre aux prises par la prédication et par la bonne vie.

Une éloquente adjuration terminait cette lettre d'un si bon

1. L'Estoile, p. 623.

esprit. « A quoi j'ajoute pour votre particulière considération « que tous ceux qui, auparavant votre assemblée, ont vu le « repos de la France, vous détesteroient à jamais s'ils le voient « changé par icelle, et vous maudiroient comme ayant servi de « chef à une assemblée en laquelle se seroient forgées les misères « de notre chère patrie. Ce que je vous prie par les entrailles de « la miséricorde de Dieu de bien penser et repenser, afin qu'en « conservant la paix parmi nous, votre honorable travail reçoive « et fasse recevoir à ceux de votre parti la paisible possession de « la terre promise aux mansuets et attende, outre ce, la vision de « Dieu destinée aux pacifiques, et laquelle je vous désire et « souhaite de tout mon cœur par la claire lumière de la vraie « foi[1]. »

L'imagination de Du Bois pouvait bien rêver de repos; son caractère le ramenait toujours à l'agitation; plus que jamais il provoquait et bravait par ses paroles, ses écrits, ses actes, des adversaires dont il se flattait de n'avoir plus à redouter les coups. Il osait adresser au pape une lettre pleine, disent ceux qui ont pu la lire ou l'entendre lire, de malice, de présomption, d'irrévérence, où le Saint-Siège et la Régente étaient également mal menés. Paul V s'en plaignait « d'assez mauvaise bouche » au cardinal de Joyeuse, qui résidait momentanément à Rome, et qui, écrivait Brèves, fera savoir à Leurs Majestés ce que Sa Sainteté désire, sur quoi Elles apporteront les considérations que la constitution présente de leurs affaires leur permettra[2].

De son côté, Joyeuse écrivait à Marie de Médicis que, depuis quelque temps, le pape se plaignait « fort aigrement » de Paris, et, à Paris, de Servin, de Richer, de Fusi, esprit brouillon et instrument de ceux qui ne tendent qu'à la dépression de l'autorité du Saint-Siège, mais surtout de l'abbé Du Bois, assez effronté pour lui avoir adressé une lettre pleine de témérité et d'insolence. Le cardinal a répondu que Leurs Majestés éprouvent du déplaisir de ces gens-là et que Sa Béatitude n'en pouvait douter[3].

A Villeroy, il indiquait avec précision ce que souhaitait le souverain pontife offensé. Sa Sainteté approuverait qu'on mît aux

1. Cette lettre a été publiée dans les *Mémoires de Du Plessis-Mornay*, p. 298. Leyde, 1647.

2. Brèves à la reine, 9 juillet 1611.

3. Joyeuse à la reine, 6 juillet 1611. Ms. fr. 18006, fol. 274.

Célestins cet homme qui ne portait le titre d'abbé et l'habit pris par lui que sur une prétendue dispense obtenue de Rome. Sa Sainteté venant à la révoquer, comme Elle le fera par son nonce, l'homme sera obligé de s'enclore dans un monastère, et ce sera aux Célestins à tâcher de le rendre sage. Joyeuse est informé par le cardinal Lanfranco que le pape, sans plus tarder, confère à son nonce le pouvoir de rétracter la licence de vivre hors du couvent et la qualité d'abbé, exempt de l'obéissance due aux supérieurs de l'Ordre. Que si la chose est reconnue difficile et hors de temps, Sa Béatitude a le vif désir que ceci reste fort secret, pour éviter que l'homme averti n'en fasse encore plus de bruit et de sa cause particulière une générale[1].

Le prince de l'Église qui a écrit cette seconde lettre ne s'y montre guère conséquent avec lui-même, et il paraît assez mal informé sur un point important. Si la dispense avait besoin d'être révoquée, elle était donc réelle et non « prétendue. » D'autre part, cette insinuation n'est pas soutenable que Du Bois ne fût point véritablement abbé; nous avons vu plus haut[2] qu'en 1609 Paul V envoyait à Henri IV un bref de recommandation pour « l'abbé de Beaulieu, » et nous verrons plus loin qu'à l'heure la plus critique de cette destinée, Ubaldini dit encore que « l'abbé Du Bois a été promu par Sa Béatitude à la dignité de la prélature[3]. »

Un mois plus tard, Brèves demandait que la lettre insolente dont se plaignait Paul V fût remise à l'ambassade; il la voulait envoyer à Paris. Mais là, entre les mains des ministres, n'aurait-on pas lieu de craindre qu'elle ne fût supprimée? Mieux valait, selon le pape, l'expédier directement au nonce, incapable d'une telle faiblesse. Il mettrait cette feuille sous les yeux de Leurs Majestés pour en faire usage, si Elles le jugeaient à propos[4].

Ainsi fut fait. Quant au choix des moyens, ce même pontife qui avait proposé de laisser Du Bois en France, commis à la garde rigoureuse des Célestins, informait Ubaldini qu'on approuvait sa proposition d'envoyer à Rome le personnage. On l'y saurait bien empêcher d'être plus longtemps un sujet de scandale et

1. Joyeuse à Villeroy, 8 juillet 1611. Ibid., fol. 283.
2. Voy. p. 245.
3. Coll. Du Puy, n° 90, fol. 241.
4. Brèves à la reine, 6 août 1611. Fol. 367.

une incessante cause de périls. Supprimer qui gêne était alors un expédient à la mode. Huit années auparavant, en 1603, le nonce Buffalò recommandait cette manière de procéder contre le franciscain Michel de Volterre, coupable d'avoir jeté le froc aux orties, ceint l'épée, fréquenté des comédiens et des hérétiques, en un mot de s'être signalé par son « mauvais esprit[1]. » Or, ce Buffalò était un homme doux et timide qui, devenu cardinal, mourait, à l'âge de quarante-quatre ans, d'un mot de Paul V, comme plus tard Racine, dit-on, d'un regard de Louis XIV[2]. Il n'avait, d'ailleurs, suggéré rien que de faisable en Italie contre un moine italien.

Avec un prélat français, soutenu, sinon à la cour, du moins dans les régions parlementaires, il y fallait plus de ménagements, bien qu'on sût, à l'hôtel de Cluny, le chancelier excédé d'un clerc si remuant et qu'on le supposât au regret de n'avoir pas sévi, l'année précédente, quand il en était déjà sollicité. Ubaldini se tenait sur ses gardes; il désirait que l'initiative de la mesure à prendre et le choix des moyens à employer vînt des ministres, seuls en position d'agir dans un secret nécessaire. Informé par Villeroy de la proposition venue de Rome d'enfermer Du Bois chez les Célestins, sur ce prétexte que, jadis, en les quittant, il n'aurait pas rendu un compte exact et fidèle des intérêts dont il se trouvait alors chargé, le nonce ne comprenait guère qu'on pût jeter en prison un homme pour des fautes, s'il les avait réellement commises, déjà vieilles d'un quart de siècle. Comment surtout espérer que ses anciens supérieurs, restés ses amis, le maintiendraient indéfiniment sous les verrous? Élargi, on le verrait par vengeance déchaîner plus que jamais sa faconde passionnée. A Rome seulement, il cesserait d'être nuisible. C'est là qu'on devait l'envoyer « sous l'apparence de quelque honneur ou commission. » Avec le consentement de l'ambassadeur du Roi, il serait possible de le « mettre en lieu sûr, d'où on ne recevrait plus de lui aucune nouvelle. » Ubaldini regrettait d'avoir dû, même en tête à tête, renoncer à se faire comprendre des deux principaux ministres sans tout dire. S'il se consolait de s'être vu obligé à parler net, c'est qu'il les avait gagnés à son avis, et,

1. Dép. du nonce Buffalò, 20 oct. 1603. Ms. n° 66.
2. Cardella, *Memorie storiche de' cardinali*, t. VI.

par eux, la Régente. Fidèle, d'ailleurs, à son système machiavélique, et pour que la victime désignée ne conçût pas de soupçons, il voulut qu'on feignît de lui continuer ou de lui rendre pour un temps les bonnes grâces qu'il méritait d'avoir perdues[1].

Le malheureux y fut trompé. Crédule et confiant, comme le sont d'ordinaire les impétueux, et toujours attentif à profiter pour sa fortune ébranlée des plus passagers et superficiels retours de faveur, il crut l'occasion propice pour se faire conférer un prieuré vacant à Paris, dont le revenu aurait augmenté ses ressources, insuffisantes malgré sa pension, et il prie naïvement le nonce de le lui assurer par l'intermédiaire du cardinal Borghèse. La requête est aussitôt transmise, mais en recommandant au cardinal dataire, de qui dépend la collation des bénéfices, de dire aux personnes chargées par le postulant de soutenir ses intérêts en cour pontificale que le secrétaire d'État de Sa Sainteté les a chaudement défendus, qu'il y a des obstacles, mais qu'on trouvera, sans tarder, une compensation. « Avant que l'occasion s'en présente, peut-être plaira-t-il à Dieu que ce pervers soit en un endroit où il n'aura plus besoin d'être autrement pourvu[2]. »

Certain, désormais, d'envelopper la brebis galeuse dans une trame si soigneusement ourdie, le nonce affecte d'y rester étranger. A partir de ce moment, sa volumineuse correspondance ne contient plus un mot sur ce sujet, et sa parole fut sans doute aussi discrète que sa plume, car dans aucun des rares écrits du temps qui disent un maigre mot des malheurs de Du Bois, il n'est question d'Ubaldini. Nous ignorerions encore aujourd'hui qu'il en fut la cheville ouvrière, si ses dépêches toujours inédites ne nous avaient fixés.

A un double point de vue, s'effacer était habile. Pour assurer le succès de la perfide machination, rien de plus prudent que d'en laisser la responsabilité à plus puissant que soi. Si elle devenait lourde à porter en face du parti gallican et royal, personne ne la porterait plus allègrement que les ministres de la Régente, instruments de leur maîtresse, ou le gouvernement du Saint-Siège, qui n'avait de comptes à rendre qu'à Dieu. D'autre part, sa position personnelle n'était pas sans causer à Ubaldini quelques

1. Dép. d'Ubaldini, 2 août 1611.
2. Même dépêche.

dégoûts et inquiétudes. Nous avons dit comment et pourquoi il était peu en faveur auprès du cardinal Borghèse, maître de tout, à Rome, sous le pontificat de son oncle. Brèves, subissant l'influence du milieu où il vivait, s'en inspirait dans ses dépêches contre un personnage qu'il savait pourtant fort bien vu à Paris. « Le « nonce Ubaldini, » écrivait-il à Villeroy dès les derniers jours d'avril, « à la fin aura trouvé mon conseil à propos et veux « croire qu'il écrira d'ici en avant plus doucement contre nous « qu'il ne faisoit. Je vous envoie une lettre qu'il m'a écrite qui a « bien le style plus doux que l'autre qu'il m'écrivit ces mois pas- « sés. Sa Sainteté a déclaré ne le vouloir point rappeler et être « satisfaite de son service[1]. »

Ces derniers mots signifient surtout que le pape et son neveu ne sont pas plus disposés que par le passé à coiffer du chapeau une tête qui leur déplaît, soit en la laissant à Paris, comme le demandait ou l'avait demandé la Régente, soit en lui donnant un successeur à l'hôtel de Cluny. Les poursuites d'Ubaldini sur ce point, trop âpres au gré de Brèves, personne, à Rome, ne les appuyait plus vivement que Bellarmin, et pour une raison assez curieuse : depuis que l'évêque de Montepulciano était nonce en France, ce cardinal prenait soin de l'évêché. Désireux d'en avoir au plus tôt décharge, il conseillait qu'Ubaldini revînt à Rome sans attendre la pourpre à Paris. Ce serait une marque de défaveur plus apparente que réelle, car on ne pouvait le faire cardinal sans comprendre dans la promotion le nonce en Espagne; mais qu'il repassât les Alpes, et il n'attendrait plus longtemps[2].

Bellarmin n'avait qualité pour engager personne. Ubaldini pressait donc la cour de France d'insister plus que jamais. S'il l'obtint, ce fut en pure perte : Paul V, en effet, disait à Brèves que son nonce, devenant cardinal à la demande de Leurs Majestés, perdrait le sentiment de l'obligation qu'il en devrait avoir au cardinal Borghèse, et que les nonces doivent dépendre uniquement de la volonté de qui les envoie. A quoi Brèves répondait que l'instance n'était pas faite dans un intérêt particulier, mais pour la dignité du service de la couronne[3]. La dignité de ce service

1. 28 avril 1611. Fol. 161.
2. Brèves à Villeroy, 15 avril 1611. Fol. 139.
3. Brèves à la reine, 18 sept. 1611. Fol. 494.

avait donc de grandes exigences, car un mois s'était à peine écoulé depuis que l'Italien Bonsi, évêque de Béziers et favori de la reine mère, était entré au Sacré Collège, sur les demandes, non moins fréquentes pour lui que pour Ubaldini, dont Marie de Médicis l'avait honoré[1]. Il y avait évidemment convenance autant que prudence à ne pas violenter l'esprit d'un pape qu'il fallait toujours prendre par la douceur, car il était d'humeur aigre, vindicative, de caractère opiniâtre[2]. Le nonce ajourné en avait trop le sentiment pour ne pas s'effacer. Il espérait bien que le gouvernement français ne l'abandonnerait pas; mais qui lui eût dit alors que les plus chaudes et obstinées recommandations seraient vaines sept ans encore!

F.-T. PERRENS.

(*Sera continué.*)

1. Le 17 août 1611, Brèves annonçait ce succès. Fol. 393.
2. Brèves, 1er oct. 1611. Fol. 520; 9 juin, 26 novembre 1613.

LE

COMPLOT DE L'AN XII

Il est un peu trop de mode aujourd'hui, surtout depuis la publication des « Derniers jours du Consulat » de Fauriel, par M. Ludovic Lalanne, de considérer le complot de l'an XII, le complot Cadoudal-Pichegru-Moreau, comme une machination policière imaginée par Bonaparte pour perdre Moreau et par Fouché pour se rendre nécessaire. M. Huon de Penanster en particulier, dans son livre « Une conspiration en l'an XI et en l'an XII, » dépasse toute mesure lorsqu'il prétend que cette conspiration a été organisée par le premier consul et son ancien ministre, qu'ils y travaillèrent « d'un commun accord » et qu'ils ont entrepris contre Moreau une « campagne étonnante, à l'aide d'un *semblant* de conspiration qui n'existe pas[1]. »

Sans vouloir soutenir la thèse opposée et prétendre que Bonaparte et Fouché n'ont en aucune manière, par l'intermédiaire d'agents secrets, influé sur les décisions prises par les conjurés, nous espérons prouver, surtout à l'aide des documents tirés des archives anglaises, la *réalité* du complot de l'an XII.

Mais il nous faut pour cela remonter aux origines du complot, distinguer dès 1800 le plan de Georges de celui de Pichegru[2], suivre les tâtonnements de leurs auteurs, qui ont essayé de les réaliser séparément sans y réussir, et qui se sont accordés ensuite dans l'espérance d'amener un résultat décisif en les combinant.

1. Huon de Penanster, p. 98, 100, et *passim*.

2. Le duc de Rovigo (*Mémoires*, II, 18) déclare que le premier consul n'a dû la vie en 1804 « qu'à la *diversité des projets de deux intrigues* qui voulaient également le frapper, mais avec un but différent. » L'une de ces intrigues est celle de Georges, l'autre celle de Pichegru. Georges se proposait d'enlever, avec ses Chouans, le premier consul, et ce dernier pouvait trouver la mort dans le combat; Pichegru songeait à gagner Moreau et les généraux ennemis de Bonaparte. D'un côté, un coup de force royaliste, de l'autre, un coup d'État militaire effectué avec l'appui des républicains assez modérés pour se résigner, s'il le fallait, à la monarchie. Desmarets, p. 84 : « C'était donc un 3 *nivôse*, cumulé avec un 18 *brumaire*. »

I.

Le Complot chouan.

Dès 1800, après la soumission de la Vendée, Georges a compris qu'il ne pourrait renverser le gouvernement consulaire que par surprise, en s'emparant de son chef mort ou vif. Aussi reprend-il le projet de Hyde de Neuville, qu'il accompagne en Angleterre après son entrevue avec le premier consul.

De concert avec l'agence royaliste de Paris (Ch^er de Coigny, M. de Crenolles, etc.), dont il était un des membres, et l'agence royaliste de Londres, Hyde avait formé le plan d'abattre le gouvernement consulaire, en enlevant ou même en assassinant le premier consul. L'entreprise devait être exécutée par une troupe armée commandée par le chevalier de Margadel, et, si elle réussissait, le comte d'Artois, après avoir débarqué en Bretagne, devait marcher sur Paris à la tête des Chouans[1].

Après la paix de Montfaucon, la soumission de Cadoudal, la mort de Frotté, Hyde de Neuville, découragé, renonçait momentanément à son plan, pensant qu'il était convenable d'attendre pour le réaliser des circonstances favorables. Mais Georges s'inquiétait avec raison des négociations entamées entre Bonaparte et le Saint-Siège. Si la République se réconciliait avec le clergé, quelle espérance d'une nouvelle reprise d'armes en Bretagne ou en Vendée[2]? Il n'était pas en Angleterre depuis deux mois qu'il avait hâte de retourner en Bretagne; il reprenait le projet de

1. Une opération essentielle devait être la surprise de Brest par une troupe de Chouans. — Voir le plan d'ensemble dans les *Mémoires de Hyde de Neuville*, chapitres VII et VIII, dans *la Police et les Chouans*, de E. Daudet, p. 18 et suiv. — Les Archives du Record office (Foreign office. France) contiennent des lettres de Hyde, par exemple celle du 11 janvier 1800, avec le plan envoyé par le Fermier (Dubouchage) pour surprendre le port de Brest. Il semble que Hyde ne reculait pas devant l'assassinat du premier consul. — Voir dans Welschinger (*le Duc d'Enghien*, p. 242) sa lettre au comte d'Artois : « Je mettrai ma gloire à poignarder Bonaparte, » et les déclarations de Louis Simond en note. — Son projet d'enlever le gouvernement à Paris n'était, d'ailleurs, pas nouveau, si nous en croyons le baron de Marguerit, qui prétend avoir combiné un coup semblable contre le Directoire; il aurait, pour s'emparer des Directeurs, attendu, avec des amis armés, plusieurs mois dans une maison de Saint-Cyr que la garde du Directoire fût envoyée sur le Rhin (Réponse de M. le baron de Marguerit à M. Louis Fauche Borel, juillet 1829. Paris, p. 32, 33).

2. Pasquier, *Mém.*, I, 153.

Hyde, combinait un plan d'insurrection du nord et de l'ouest de la France et sollicitait, pour le réaliser, l'appui du gouvernement anglais.

Il soumettait, le 4 mai 1800, au ministère anglais un « plan de campagne » dont l'exécution, disait-il, « aurait un plein succès. » L'Angleterre mettrait à la disposition des princes une armée de débarquement de 24,000 hommes; le duc de Bourbon, avec 4,000 hommes, enlèverait Calais et ferait insurger l'Artois, le Bourbonnais, la Picardie, pour forcer Bonaparte à marcher sur la Somme et dégager l'ouest; un autre corps d'armée de 4,000 hommes s'emparerait de Lorient pour attirer sur cette ville l'armée de l'ouest et dégager Rennes et Nantes; six jours après la prise de Lorient, une armée de débarquement, avec le comte d'Artois, attaquerait Nantes, et, la ville prise, se porterait sur la Mayenne. On attendrait là le résultat du *coup essentiel* frappé à Paris; puis, le prince se porterait en toute diligence sur cette ville avec 5 à 6,000 hommes d'élite pour s'emparer du gouvernement.

Le ministère anglais, dont Georges vit « différentes fois » les principaux membres, accepta ce plan d'ensemble à la suite d'une conférence de Pitt, Dundas, Grenville avec le comte d'Artois, chez Pitt (note du 16 mai 1800). « L'opération principale » devait être la prise de Nantes, mais le *mouvement de Paris* devait en faciliter le succès.

Georges fut investi par le comte d'Artois du commandement général de la Bretagne, moins la Loire-Inférieure (20 mai); il prévint de son arrivée prochaine les royalistes de l'intérieur, donnant rendez-vous à Bourmont, à Suzannet, à d'Andigné près de Nantes, mais, avant de quitter Londres, le 19 mai, il écrivait à M. Frère, au Foreign office : « Le général Georges prie M. Frère de présenter ses respects à M. Pitt et de lui dire qu'il est essentiel qu'il insiste auprès de Monsieur pour qu'il fasse partir de suite M. le marquis de Rivière et M. La Neuville pour disposer le *coup essentiel* de P...[1]. »

1. Voir Record office (France), lettres de Georges Cadoudal, 4 mai 1800, à Grenville, 15 mai, à Bourmont, 16 mai, à Frère, 19 mai, à Frère, 21 octobre 1801 : « Les ministres anglais... arrêtèrent, avec L. A. R. Monsieur, qu'une grande expédition aurait lieu dans cette partie de la France... » — La note du 16 mai 1800 paraît bien être de Woodford, sous-secrétaire d'État du ministre Windham. — Voir aussi la lettre de Grenville à Monsieur du 17 mai 1800. — Lettre de nomination de Cadoudal, dans *Georges Cadoudal et la Chouannerie*, p. 240-241.

Hyde de Neuville ne se rendit « en France » qu'au milieu de juin. Sa lettre à Grenville reçue le 20 juin nous apprend qu'il allait « tout préparer et tout disposer dans le plus grand secret pour revenir ensuite avec le général Georges ou attendre les ordres qui me seront transmis par suite de ce travail préparatoire. Telles sont les instructions reçues de Monsieur. » Le comte de la Chaussée annonçait le 23 son arrivée à Jersey le 28. — Hyde prétend dans ses Mémoires qu'il n'a pas quitté Jersey et qu'il n'avait reçu d'autre mission du prince que celle de se « mettre en communication avec les royalistes ; » il était de retour en Angleterre le 8 juillet et se rendait chaque jour au Foreign office, pour voir M. Frère, avec le comte de la Chaussée. Il faut donc croire qu'à la nouvelle de la découverte des papiers de son agence à Paris, papiers publiés par ordre de Bonaparte en mai 1804 (Correspondance anglaise), le comte d'Artois jugea prudent de ne pas lui confier la mission de tout disposer dans la capitale, en vue du coup de main royaliste[1].

Georges Cadoudal, en relations constantes avec Hyde par l'intermédiaire des nombreux émissaires qu'il envoyait à Jersey, n'ignorait pas que ce dernier ne se rendait pas à Paris. Il ne renonçait point pour cela à frapper Bonaparte ou à l'enlever par un coup de main hardi, car il écrivait à Grenville, le 6 juin, de ne pas négliger « le coup essentiel sur la capitale. » Sa lettre du 19 juin à ce ministre est plus explicite que les précédentes : « Tout est prêt, j'ai parlé à tous les chefs, ils sont en mesure... L'insurrection éclatera dans tout l'ouest et même dans une partie du midi, avec laquelle nous correspondons; les royalistes de l'Anjou, du Poitou, du Maine, réunis à la Grande Armée, peuvent espérer le plus grand succès, surtout si on n'a pas manqué le coup essentiel à Paris. Le premier consul y arrivera au premier jour. Il est de la dernière conséquence *de s'emparer* le plus promptement possible de ce personnage. *J'envoie à Paris* pour savoir dans quelle position sont ceux qui se sont chargés de cette opération. J'ai une *soixantaine d'hommes à coup de main* que je leur propose. S'ils ont de l'énergie, ils réussiront, et alors le succès de la grande entreprise est assuré[2]. »

Cette dernière lettre nous prouve que l'audacieux Breton ne

1. Hyde à Grenville (reçue 20 juin), le comte de la Chaussée à Foreign office (28 juin), *Mémoires de Hyde*, I, 318, 327, 329.

2. Record office (France), Georges à Grenville, 3, 6, 19 juin 1800.

voulait pas faire assassiner Bonaparte par surprise, mais le faire attaquer au milieu de sa garde par une bande de Chouans, lui permettre de vendre chèrement sa vie, de se sauver même à la faveur du combat. A la même époque, il allait voir secrètement un des anciens chefs de Chouans, M. de Kerigant, lui déclarait qu'il fallait débarrasser la France de Bonaparte, mais il se défendait énergiquement de vouloir recourir à l'assassinat. « Il voulait, disait-il, l'attaquer au milieu de sa garde consulaire en nombre égal. C'eût été une sorte de combat des Trente[1]. »

C'est alors qu'il envoya dans la capitale la mission à laquelle sa lettre à Grenville fait allusion : « Vers le milieu de l'année 1800, raconte Rohu, le général nous envoya au nombre de quatre, savoir Debar, Robinault de Saint-Réjant, le chevalier de Trecesson et moi. Il nous exposa qu'il avait besoin de l'un de nous pour une mission à Paris. Saint-Réjant, comme le plus ancien des officiers présents, prétendit avoir droit d'obtenir la préférence. » Le général consentit à l'envoyer à Paris, le chargea de se mettre en relation avec « des personnes » qu'il lui indiqua et d'acheter des chevaux, des habits et des armes. — Les personnes avec lesquelles Georges se proposait de mettre en relation Saint-Réjant ne sont-elles pas précisément celles que la police de Fouché signalait « dans le courant de juillet » comme se rencontrant secrètement avec des Chouans arrivés à Paris, Saint-Réjant, La Haye-Saint-Hilaire, Limoëlan et Joyaux? Elle désignait en particulier Bourmont, Hingaut de Saint-Maur, Coster-Saint-Victor, le chevalier de Bruslart[2]. Or, ce dernier, poursuivi après le 3 nivôse et réfugié chez Pasquier, écrivit au premier consul pour se défendre d'avoir participé à l'attentat, « ne lui dissimulant pas pour preuve de sa sincérité qu'il était entré dans un autre complot, qu'il devait l'attaquer de vive force au milieu de son escorte, un jour où il irait à Malmaison, sauf à le tuer dans le combat s'il n'y avait pas moyen de l'enlever[3]. » Ainsi, dès 1800, comme en 1804, Georges Cadoudal considérait l'enlèvement de Bonaparte comme le préliminaire indispensable du rétablissement de la monarchie, préparait l'exécution du plan qu'il a repris plus tard. A vrai dire, il espérait alors en assurer le succès avec les seules forces royalistes et ne jugeait pas sa présence indispensable à Paris pour tenter le coup de main sur

1. *Georges Cadoudal et la Chouannerie*, p. 281.
2. E. Daudet, *Police et Chouans*, 45, 46, 48.
3. Pasquier, I, 155.

Bonaparte. Mais nous pouvons affirmer, avec un de ses lieutenants, « un des cinq » qui devaient accompagner les princes à leur débarquement en France en 1804, si ce débarquement avait eu lieu, Huon de Penanster, que le complot de 1804 « ne fut en partie que la reprise d'une idée semblable en 1800 ou au commencement de 1801 que 1,500 ou 1,800 royalistes des pays du général Georges et des pays du général Bourmont devaient exécuter sous les ordres du général Mercier... Ce projet n'eut cependant pas lieu, quoiqu'une partie de nous, en Bretagne, fût déjà en route pour l'exécuter. J'ignore totalement la cause qui l'empêcha de n'avoir pas lieu (*sic*)[1]. »

Marengo sauva Bonaparte. La nouvelle du départ du premier consul pour l'Italie avait fait ajourner le coup de main. A la nouvelle de l'armistice, Grenville répondit aux trois dernières lettres de Georges le 2 juillet : « J'avais déjà préparé mes réponses aux deux premières et tout était arrangé pour l'exécution des mesures que le gouvernement du roi avait décidé d'adopter quand on apprit ici la nouvelle de l'armistice conclu en Italie. Il n'est que trop évident que si cet armistice venait à être prolongé et même étendu aux autres armées, les républicains se verraient par là en état de tourner contre les royalistes une masse de forces supérieure à celle dont ils auraient pu disposer en d'autres circonstances. Les mesures dont il a été question ne serviraient qu'à compromettre sans avantage réel les braves gens auxquels vous avez la gloire de commander. Je ne puis donc que vous inviter à leur persuader de rester tranquilles pour le moment. » Il ajoutait que, pour « reprendre bientôt nos plans, » il jugeait utile de conférer avec Georges ou Mercier[2].

Georges accourut à Londres. Il y arriva le 21 juillet[3], bien décidé à ne rien abandonner de ses plans. Il y trouva Pichegru, qui venait d'Allemagne, rappelé en Angleterre par une lettre pressante du comte d'Artois (8 mai), que le comte des Cars lui avait apportée. Le comte d'Artois voulait le consulter au sujet de l'expédition à laquelle il devait prendre part en Bretagne et lui demander son concours. Grenville avait ordonné à Wickham de lui faciliter les moyens de passer au plus tôt en Angleterre, « l'opération en question » devant avoir lieu à la fin du mois sui-

1. British Museum, Papiers de Puisaye, vol. 7983.

2. Record office (France), Grenville à Georges, 2 juillet. — Voir aussi le baron de Roll à Foreign office, le 28 mai.

3. La Chaussée à Frère, 21 juillet. (Record office. France.)

vant. Pichegru, arrivé vers la fin de juin, avait eu avec Pitt et Grenville une entrevue, suivie bientôt d'une seconde, à laquelle assista le comte d'Artois, « Monsieur désirant de le leur amener lui-même. » C'est à la suite de cette entrevue (1er au 2 juillet) que Grenville avait écrit à Georges la lettre du 2 juillet. Pichegru sans doute avait déconseillé une reprise d'armes en Vendée après Marengo[1].

Il n'était d'ailleurs pas hostile aux projets de Georges, puisqu'il « était loin de refuser son concours » à Hyde au commencement de 1800. En tout cas, ses relations constatées avec Georges datent de cette époque où les deux futurs chefs du complot de l'an XII se rencontrèrent à Londres, l'un venant de la Bretagne et l'autre d'Allemagne. Le duc de Bourbon écrivait en effet de Londres à son père le prince de Condé le 4 août 1800 : « Pichegru est ici attendant les événements; *il voit souvent Georges;* ils sont bien traités par le gouvernement[2]. »

Cependant rien ne prouve qu'ils se soient alors communiqué leurs plans. Georges partit bientôt après pour la Bretagne. Ses projets avaient subi quelques modifications importantes et se rapprochaient beaucoup plus de ceux de Hyde que de ceux qu'il avait formés avant son dernier voyage à Londres. Comme Hyde, il se proposait de surprendre Brest et chargeait Rivoire de lui préparer les voies; la prise de Brest devait être le signal du soulèvement de la Bretagne; au dire de Rivoire, Pichegru avait promis à Georges d'appuyer de sa présence ce soulèvement[3]. — Mais Cadoudal avait-il renoncé au « coup essentiel de Paris? » Une de ses lettres écrite, après son retour en Bretagne, à Dutheil, l'agent des princes à Londres, et que celui-ci envoya le 27 novembre à Hammond, n'en parle pas. Il s'est lui-même défendu d'avoir ordonné l'attentat du 3 nivôse (24 décembre 1800), d'avoir écrit la lettre à Saint-Réjant, signée Gédéon. Nous croyons, en effet, connaissant le plan ébauché dans l'été de 1800, qu'il répugnait à l'assassinat du premier consul; il est probable aussi, comme l'affirme Rohu, qu'il s'est indigné de l'atroce

1. Monsieur à Tinseau (8 mai), baron de Roll à Foreign office, 30 juin. (Record office. France.) — Grenville à Wickham, 10 mai. (Record office. Suisse.)

2. Chantilly, Z, tome VIII, p. 331.

3. Sur Rivoire, Lettres de Rivoire à Grenville (1er oct. 1800), et de Dutheil à Grenville (8 décembre 1800), dans Record office (France), surtout la Confession de Rivoire au château de Lourdes en 1804, dans les papiers de Rousselin de Saint-Albin. Ces aveux de Rivoire sont annoncés dans une note de Desmarets (F7. 6392) et le *Bulletin de police du 8 thermidor*, 12 (AF, IV, 1490).

et lâche attentat de Saint-Réjant; mais il n'avait pas renoncé à la fin de 1800 à son coup essentiel à Paris, car il avoue dans son premier interrogatoire du 18 ventôse : « J'avais dit à Saint-Réjant de réunir des moyens à Paris, mais je ne lui avais pas dit de faire l'affaire du 3 nivôse[1]. »

Il dut renoncer encore une fois à l'accomplissement de ses projets. Le ministre Windham lui écrivit le 19 janvier 1801 : « La paix de l'Autriche et la cessation de toute guerre extérieure ne laissant rien à espérer des mouvements de l'intérieur, il ne s'agit donc que de rester tranquille. » Windham dut se résigner à rappeler Georges; il écrivit, après la chute du ministère Pitt, dont il faisait partie, deux lettres à Hawkesbury pour prier ce dernier d'accorder une somme à Prigent pour aller chercher le général Georges en France et le ramener en sûreté en Angleterre (25 mars). Prigent partait de Londres le 7 avril avec l'argent[2]. Georges ne se résigna pas encore à quitter la Bretagne; nous l'y trouvons encore en octobre 1801. Il ne revint à Londres qu'après avoir obtenu du ministère anglais l'établissement en Angleterre et le paiement d'une soixantaine de ses fidèles Chouans, qu'il conserva groupés sous sa main, prêts à obéir à sa voix pour gagner Paris ou la Bretagne et y exécuter le « coup essentiel[3]. »

A la fin de 1801, en effet, il passe en Angleterre, et en mars, avril et mai 1802 passent après lui les officiers pour lesquels il avait obtenu un traitement du gouvernement anglais, entre autres Guillemot, Le Thieis, Pourchasse, Hermely, Lelan, Lemercier, Le Pleige, Huon de Penanster, Tamerlan, Louis Picot, Saint-Hilaire, etc. (M. Cadoudal en cite cinquante-deux). Le traitement était variable suivant les grades : le 12 octobre 1801, il demandait que l'Angleterre donnât à chaque commandant en second 10 shellings 6 deniers par jour, à chaque chef de légion

1. *Procès de Georges*, IV, p. 50, 71, et II, p. 80. — Une lettre de Dutheil à Hammond, 4 févr. 1801 (Record office. France), prouve que Dutheil ignorait ou feignait d'ignorer le nom des auteurs du 3 Nivôse.

2. (Record office. France.) Windham à Grenville, 25 mars 1801, Prigent à Foreign office, 7 avril 1801.

3. Le 16 janvier 1801 déjà (lettre au comte de La Chaussée), il prie ce dernier de demander au gouvernement anglais « de prendre à son service, *sur le pied des régiments anglais*, 2 à 3 *régiments de l'intérieur* : on composerait ces corps des hommes *les plus ardents* dans toute la Bretagne. Ces corps ne seraient *pas licenciés*, quels que fussent les événements. » — Le 12 octobre 1801 il demande qu'on sauve ses compagnons (70 environ) en leur offrant un asile et en leur faisant un traitement. Le gouvernement adopte « la mesure relative à la sortie des officiers royalistes proscrits. »

6 sh., à chaque chef de bataillon 4 sh., à chaque capitaine 3 sh.; il sollicitait pour lui-même 40 livres sterling par mois. Au procès de 1804, Lemercier reconnaît avoir reçu 2 sh. par jour, Deville, dit Tamerlan, 4 sh., Cadudal 2 sh., etc.[1].

Cette milice permanente de Chouans soldés se réfugia d'abord à Jersey, puis passa en Angleterre, et pendant deux ans attendit à Rumsey ou à Totton une occasion favorable pour frapper « l'usurpateur. » Ce fut Guillemot qui commanda le camp de Rumsey, tandis que Georges résidait à Londres[2].

Bonaparte s'inquiéta de leur présence en Angleterre et surtout de leur groupement sous la main de Cadoudal. Le 9 février 1802, Otto le prévenait qu'une centaine des Vendéens de Jersey avaient demandé la permission à Addington de s'établir en Angleterre et que le ministre Hawkesbury songeait à les envoyer au Canada. Il faisait répandre, le 14 février, par Talleyrand que ces individus seraient mieux en effet au Canada qu'en Angleterre. Le 17 juillet, il demandait au ministère anglais l'arrestation de « plusieurs chefs de Chouans réunis dans l'île de Jersey, » et Otto le prévenait que lord Pelham avait donné ordre de faire passer ces Chouans en Angleterre[3].

Ces Chouans, destinés au coup de main de Paris, Georges les défendait auprès du ministère anglais, sollicitait pour eux des secours, priait Windham d'intervenir en leur faveur. J'ai vu, écrivait ce dernier dans son Journal le 2 août 1802, j'ai vu Georges qui venait me parler « de l'état où sont ses officiers... Il demande une somme. Trois ou quatre années. Il n'accorde pas un plus long terme pour le sort de cette contrée. *Évidemment il a en vue quelque changement qui, il le pense, doit avoir lieu en France*, et pour lequel il désire que ses officiers soient libres de leurs mouvements[4]. »

G. CAUDRILLIER.

(*Sera continué.*)

1. Record office. France. (Le comte de la Chaussée, 12 oct. 1801; Georges, 12 oct. 1801.) *Procès de Georges*, I, p. 185, 288, 263, 291.

2. Lettre de Huon de Penanster, ci-dessus citée. « Rumsey et Totton, où nous étions depuis notre arrivée en Angleterre (1802). »

3. Affaires étrangères (Angleterre), aux dates (20 pluviôse an X, 28 messidor, 8 thermidor, 24 thermidor).

4. *Diary of the right hon. W. Windham.*

PRIM

ET

LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN[1]

La révolution de septembre 1868, qui chassa d'Espagne la reine Isabelle II, s'accomplit par la collaboration de trois grands partis politiques : l'union libérale, représentant le libéralisme sage et volontiers conservateur des classes bourgeoises; le parti progressiste, de doctrines plus avancées et plus résolument réformateur; les démocrates, les moins nombreux, mais les plus hardis dans leurs principes et dans leurs revendications des droits du peuple, la plupart républicains fédéralistes. Ce dernier parti avait joué un rôle moins brillant que les deux autres dans le pronunciamiento de Cadiz : des trois hommes qui avaient été les initiateurs du mouvement, deux, le général Serrano et l'amiral Topete, appartenaient à l'union libérale, le troisième, celui qui exerça sur la suite des événements l'influence de beaucoup prépondérante, le général Prim, était le chef des progressistes. Ce triumvirat avait réussi à s'entendre pour renverser Isabelle; il s'accordait encore pour considérer la monarchie comme la forme de gouvernement qui convenait le mieux à l'Espagne; ses premières déclarations ne laissèrent aucun doute sur ce sujet, et les élections de janvier 1869 amenèrent aux Cortes constituantes une majorité nettement monarchique. Mais si la solution théorique de la révolution dans le sens d'une monarchie libérale ne fait dès lors plus de doute, pour la solution pratique, c'est-à-dire pour le choix d'un souverain, les partis manifestent des tendances abso-

1. M. Léonardon termine en ce moment une biographie du général Prim qui paraîtra prochainement dans la Collection des *Ministres et hommes d'État* (Alcan). Dans le présent article, il a discuté, en lui donnant plus de développements, un des points exposés dans son livre. [Note de la Rédaction.]

lument divergentes. Le général Serrano, l'amiral Topete et avec eux la majeure partie de l'union libérale veulent donner la couronne soit au duc de Montpensier, soit à l'infante Doña Maria-Luisa-Fernanda, sa femme, soit à leur fils aîné, alors âgé de neuf ans. Parmi les unionistes, quelques-uns, satisfaits de la chute d'Isabelle, désirent la restauration de la dynastie en la personne de son fils, le prince des Asturies, Alphonse, sous la tutelle du duc de Montpensier.

Les progressistes et le groupe des démocrates qui ne s'est pas prononcé pour la république ont un idéal tout différent. Bien avant d'arriver au pouvoir, ils rêvaient de réunir sous un même sceptre les deux peuples de la péninsule ibérique. La révolution faite, ils semblent sur le point de réaliser ce rêve, soit en faisant accepter la couronne d'Espagne au roi régnant de Portugal, Dom Luiz, soit en l'offrant à son père, le roi veuf Ferdinand de Cobourg.

Ces noms ne sont pas les seuls mis en avant au lendemain du pronunciamiento de Cadiz : dans les cercles politiques on prononce ceux d'Amédée, duc d'Aoste, d'Espartero, le vieux champion du parti progressiste, du prince Philippe de Cobourg, du prince Frédéric-Charles de Prusse, de l'archiduc Charles d'Autriche, du roi de Saxe, d'un fils de la reine d'Angleterre. Enfin, moins d'un mois après la révolution, avant la mi-octobre 1868, on parle déjà du prince héritier de la maison de Hohenzollern, Léopold[1]; cependant, ce n'est pour le moment qu'un bruit sans consistance, et aucune démarche n'a été faite auprès de la famille Hohenzollern. Dans les premiers jours de décembre 1868, le prince Charles-Antoine, père de Léopold, écrit en effet à son second fils, le prince Charles de Roumanie : « Jusqu'à présent, ce n'est que dans les journaux qu'il est question de la candidature au trône d'Espagne; nous n'en savons pas un traître mot; d'ailleurs, si cette pensée devait se préciser à notre égard, je ne pourrais jamais conseiller d'accepter cette situation douteuse, recouverte d'un pur clinquant. Au surplus, la France, à cause de nos liens avec la Prusse, ne pourrait permettre l'établissement des Hohenzollern de l'autre côté des Pyrénées[2]. »

Deux mois se passent sans qu'il soit, en Espagne, question de cette candidature. Au mois de février 1869, un député appartenant à l'union libérale, Salazar y Mazarredo, publie un court

1. *Aus dem Leben König Karls von Rumänien*, t. I, p. 296-297, 14 oct. 1868.
2. *Op. cit.*, t. I, p. 311.

libelle où il se montre partisan très décidé de Ferdinand de Portugal, mais, pour le cas où ce prince n'accepterait pas la couronne, il signale à ses concitoyens, en seconde ligne, Léopold de Hohenzollern.

Un mois plus tard environ, M. Rances y Villanueva, ambassadeur d'Espagne en Prusse sous Isabelle II, nommé ambassadeur en Autriche par le gouvernement provisoire, vient à Berlin, où le poste d'ambassadeur était resté vacant depuis la révolution. Il arrive directement de Vienne pour présenter ses hommages au roi Guillaume à l'occasion de sa fête (22 mars 1869) et reste cinq jours à Berlin. Cette visite, coïncidant jusqu'à un certain point avec la renaissance de bruits favorables à la candidature Hohenzollern, éveille l'attention de notre ambassadeur en Prusse, le comte Benedetti. M. de Bismarck s'étant à ce moment absenté, M. Benedetti s'adresse au sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. von Thile, et aborde la question avec lui. M. von Thile lui répond « par l'assurance la plus formelle qu'il n'a eu, à aucun moment, connaissance d'une indication quelconque pouvant autoriser une semblable conjecture. » Il lui déclare, de plus, que M. Rances n'a fait aucune allusion à cette candidature, que les deux entretiens qu'il a eus avec M. de Bismarck ont porté sur la situation présente de l'Espagne. M. Rances a exprimé l'opinion que les Cortes éliront le roi Ferdinand, qui refusera ; la majorité se partagera alors entre le duc de Montpensier et le duc d'Aoste, et le premier finira par l'emporter[1].

On peut se demander si M. Benedetti eut des raisons sérieuses pour justifier cette démarche ou si, au contraire, il ne s'y hasarda pas sur de simples présomptions, en donnant inconsidérément à M. de Bismarck l'occasion de découvrir dans le gouvernement impérial un point sensible où il serait possible, un jour, de le piquer au vif.

En effet, jusqu'à présent, aucun document positif à notre connaissance n'autorise à croire que le voyage de M. Rances ait eu le but particulier que lui supposa M. Benedetti[2]. Il est à noter,

1. Comte Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 302-304.

2. M. Pirala (*Historia contemporanea*, t. III, p. 730) déclare que, d'après un témoignage sûr, M. Rances aurait eu, en effet, avec M. de Bismarck une longue conversation sur un sujet qui n'a pas encore été révélé, mais qu'il se réservait d'établir un jour qu'il n'avait pas été le négociateur de la candidature Hohenzollern.

de plus, que M. Rances, ancien ambassadeur sous Isabelle, rallié au gouvernement provisoire, ne pouvait guère appartenir qu'au groupe de l'union libérale, favorable à la candidature Montpensier. C'est ce que confirme son appréciation des chances des divers candidats, telle que, suivant M. von Thile, il la donna dans sa conversation avec M. de Bismarck, et de la part de Prim il eût été singulièrement imprudent de choisir un partisan du duc pour faire à la cour de Prusse des ouvertures relatives à la candidature d'un Hohenzollern.

D'autre part, certains indices donnent lieu de croire que M. de Bismarck, très peu de temps après l'entretien de M. Benedetti avec M. von Thile, manœuvra de façon à agir sur le gouvernement espagnol, soit en lui faisant suggérer l'idée de cette candidature, s'il ne l'avait pas encore eue, soit, s'il l'avait eue, mais sans s'y arrêter, en ramenant sur elle son attention. En effet, en avril 1869, un agent confidentiel de Prim, celui qui avait été envoyé par lui en mission auprès du roi veuf Ferdinand en janvier, Fernandez de los Rios, reçoit une lettre d'un gentilhomme portugais, ami de Prim, le marquis de Niza ; par cette lettre, en date du 16 avril, le marquis fait part à Rios d'une conversation qu'il vient d'avoir avec l'ambassadeur d'Italie à Lisbonne, Oldoini ; ce dernier a engagé Niza à profiter de ses relations d'amitié avec Prim pour lui inspirer la pensée de s'adresser au prince Léopold de Hohenzollern. Le 22 du même mois, ce même marquis de Niza offre d'écrire à Bruxelles à quelqu'un qui pourrait faire sonder le prince. Le 30, il rend compte à Fernandez de los Rios d'une nouvelle conversation qu'il vient d'avoir avec l'ambassadeur d'Italie ; il a exposé à l'Italien que le cabinet espagnol, déjà fort contrarié du refus du roi Ferdinand d'accepter la couronne, ne peut s'exposer à la légère à un nouvel échec ; à cette objection l'ambassadeur lui a répondu par le conseil de faire faire des ouvertures secrètes en Prusse, en s'adressant à Bismarck d'abord, ensuite à la famille Hohenzollern, à Dusseldorf[1]. Enfin, dans une autre lettre, du 7 mai 1869, le marquis de Niza écrit, toujours à Rios, que le vicomte de Seissal, ministre de Portugal en Belgique, récemment de retour à Lisbonne, lui a conseillé de son côté d'indiquer à Rios la candidature de Léopold de Hohenzollern. La Prusse, lui a-t-il dit, la

1. Fernandez de los Rios, *Mi mision en Portugal*, p. 341-343.

verra avec plaisir; quant à Napoléon III, il la préférera encore à celle de Montpensier et, en tout cas, il n'osera s'y opposer[1].

Ces suggestions restèrent pour l'instant sans effet, mais on ne peut en relever la trace sans se demander si ce n'est pas à M. de Bismarck que l'on doit en faire remonter l'origine. Il est à remarquer également que l'intermédiaire, le marquis de Nizà, était de l'entourage immédiat du roi veuf Ferdinand, et que celui-ci avait pour gendre Léopold de Hohenzollern, marié à sa fille, l'infante Antonia.

Exactement à cette même époque, M. Benedetti, mandé à Paris par l'empereur, quitte Berlin pendant quelques semaines. Pendant son absence, la *Gazette d'Augsbourg* publie, le 26 avril 1869, une correspondance, soi-disant envoyée de Paris, qui, faisant allusion à Léopold de Hohenzollern, annonce que les Espagnols se félicitent d'avoir trouvé un prince jeune, intelligent, apparenté à la maison impériale de France. Nous n'hésitons pas à voir dans cette correspondance un communiqué inspiré par le ministre prussien et destiné à sonder l'opinion sur l'impression que produirait en France cette candidature. La réponse ne se fait pas attendre : le journal *la France* s'empresse de sonner l'alarme[2]. C'était une indication. Elle fut confirmée à M. de Bismarck par une conversation que M. Benedetti eut avec lui dans les premiers jours de mai.

A en croire certains témoignages, l'empereur et son gouvernement n'auraient pas été les seuls à se préoccuper, à ce moment, de cette question politique. On aurait parlé non sans bienveillance, dans l'entourage de l'impératrice Eugénie, non pas du prince Léopold, mais de son jeune frère Frédéric, auquel on aurait fait épouser une parente de la souveraine[3]. D'autre part, le ministre portugais Saldanha rapporte qu'au mois de mai 1869, faisant à Paris fonctions d'ambassadeur, il aurait été chargé par la princesse Mathilde de s'informer auprès de Napoléon III de l'accueil qu'il ferait à la candidature du prince Léopold[4]. Nous

1. Fernandez de los Rios, *op. cit.*, p. 338.

2. *Aus dem Leben König Karls von Rumänien*, t. II, p. 5-7.

3. Cf. Archibald Forbes, *Life of Napoleon III*, p. 263. — Lauser, *Geschichte Spaniens, von dem Sturz Isabella's bis zur Thronbesteigung Alfonso's*, t. I, p. 218.

4. Mémoire remis par Saldanha au roi Ferdinand. Lisbonne, 9 juillet 1870. (Da Carnota, *Memoirs of the duke of Saldanha*, t. II, p. 405-407.)

signalons ces on-dit sans y attacher grande importance, d'autant que la seconde de ces assertions n'est pas confirmée par une des personnes les mieux en position d'être renseignées. Ces racontars sont, de plus, en contradiction formelle avec le propos tenu par l'empereur à M. Benedetti : « La candidature du duc de Montpensier est purement antidynastique, elle n'atteint que moi et je puis l'accepter; la candidature du prince de Hohenzollern est essentiellement antinationale, le pays ne la supportera pas et il faut la prévenir[1]. »

Certes il fallait prévenir cette candidature, mais ce fut l'erreur capitale du gouvernement impérial de vouloir la prévenir en Prusse. M. Benedetti a rendu compte lui-même, dans sa dépêche du 11 mai 1869, de la démarche qu'il tenta dans ce but auprès de M. de Bismarck[2]. Cette démarche ne fut, en somme, qu'une tentative d'intimidation, et le résultat en fut diamétralement opposé à celui qu'on en attendait. Non seulement M. de Bismarck ne fut pas intimidé, mais de cette conversation il retira la conviction que cette candidature déplaisait assez à l'empereur pour qu'il en sortît, à sa volonté, un *casus belli*. Ce *casus belli*, que son habileté prévoyante ou la simple maladresse de notre diplomatie venait de lui fournir, il le mit en réserve et s'arrangea pour le trouver sous sa main le jour où il jugerait venu le moment de s'en servir.

Il eût été beaucoup plus adroit de la part du gouvernement impérial de s'adresser non pas à M. de Bismarck, mais au cabinet espagnol. Il pouvait facilement aborder ce sujet avec Prim sur un ton amical. La conduite du général, son hostilité persistante contre la candidature du duc de Montpensier, tendent à prouver qu'il avait le désir de complaire à l'empereur, et Prim eût sans doute d'autant plus volontiers tenu compte, pour l'avenir, d'un avis discrètement exprimé contre la candidature Hohenzollern, qu'il n'avait pas encore songé sérieusement à cette candidature et ne s'était engagé encore par aucune démarche. Nous repoussons en effet, jusqu'à plus ample informé, l'opinion de M. Sybel, d'après lequel Prim aurait fait faire une première proposition au prince Charles-Antoine, à Dusseldorf, en avril 1869, proposition qu'auraient repoussée sèchement non seulement le prince Léopold, mais aussi

1. Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 307.
2. Benedetti, *op. cit.*, p. 307-311.

le roi Guillaume et M. de Bismarck[1]. D'abord, M. Sybel ne nous fournit de cette assertion aucune preuve; ensuite, et quoi qu'il en dise, le fait que cette première démarche n'est pas mentionnée dans les mémoires de Charles de Roumanie est une présomption sérieuse pour la révoquer en doute; de plus, cette démarche n'aurait pas été faite par ce même Salazar y Mazarredo qui fut l'agent secret des négociations entre Prim et les Hohenzollern, car si Salazar fût venu déjà au printemps de 1869 à Dusseldorf, le même Charles de Roumanie, témoin de la démarche de septembre 1869, n'aurait pas dit qu'à ce moment l'ambassadeur von Werthern demanda à *présenter* et *présenta* Salazar au prince Charles-Antoine; enfin, une conversation recueillie pendant la campagne de France par le correspondant du *Times*, W. Russel, et rapportée par M. Sybel lui-même, tend à confirmer que les premières ouvertures du côté espagnol ne furent faites qu'à l'automne de 1869[2].

Il est certain, du reste, que la candidature Hohenzollern ne prit pas corps à cette époque : la meilleure preuve en est que le prince Léopold partit pour la Roumanie et y resta auprès de son frère Charles du 26 avril au 7 juin. Peut-être même est-il permis de supposer que M. de Bismarck estima que le silence se faisait trop complètement sur ce sujet, car, le 14 juillet 1869, un banquier berlinois écrivit au régent, le général Serrano, une longue lettre pour lui vanter les avantages de cette candidature[3].

Ce n'est que vers la mi-septembre de cette année 1869 qu'est faite auprès des Hohenzollern, de la part de l'Espagne, la première démarche. Le baron von Werthern, ambassadeur de Prusse à Munich, autrefois ambassadeur à Madrid, où il a connu Salazar, demande au prince Charles-Antoine la permission de lui présenter le député espagnol qui doit offrir la couronne à son fils. La présentation a lieu à la Weinburg, près Rheineck, le 17 septembre. Salazar arrive directement de Vichy, de la part du général Prim[4]. Dans cette première entrevue, il plaide cha-

1. Sybel, *Die Begründung des Deutschen Reiches durch Wilhelm I*, t. VII, p. 242-243.

2. Sybel, *op. cit.*, t. VI, 5e édit., p. 430 et 438.

3. Pirala, *Historia contemporanea*, t. III, p. 392. — M. Pirala a eu certainement à sa disposition des documents officiels qui donnent à son témoignage une valeur toute particulière.

4. « ... der direckt aus Vichy vom Marschall Prim kommt. » — Le prince

leureusement en faveur de son pays. Le surlendemain, une seconde rencontre est ménagée, à la promenade, entre lui et le vieux prince, qu'accompagne cette fois son second fils, Charles de Roumanie. Il faut croire que si Salazar a pour but précis d'obtenir qu'un Hohenzollern se porte candidat au trône d'Espagne, peu lui importe lequel : dans cette seconde entrevue il fait, en effet, à Charles de Roumanie des ouvertures si peu dissimulées que le prince Charles les décline en termes catégoriques. L'après-midi de ce même jour, Salazar est reçu par l'aîné, Léopold. Celui-ci, sans refuser précisément la couronne, met en avant des conditions équivalant presque à un refus : il veut être élu à l'unanimité, sans concurrent, et être assuré qu'il ne sera pas entraîné à une politique contraire aux intérêts du Portugal, étant donnés les liens qui l'unissent à la famille régnante en ce pays. C'est avec cette réponse peu encourageante que part Salazar[1].

Il ne paraît pas que Prim ait fait autre chose, à cette époque, que d'agréer les bons offices que lui proposa Salazar. Quand Salazar vint le trouver à Vichy, les projets du général étaient encore assez hésitants. Il venait de faire faire par l'ambassadeur de Portugal à Paris, Saldanha, une nouvelle tentative auprès du roi Ferdinand, et comme la lettre de Saldanha relative à cette affaire est du 12 septembre[2], il était impossible que Prim eût déjà la réponse négative de Ferdinand au moment où Salazar quitta Vichy pour se rendre à la Weinburg. D'autre part, Prim songeait à un autre candidat, le duc de Gênes, et s'il sonda Napoléon III sur une candidature quelconque dans l'entrevue qu'il eut avec lui, après le départ et avant le retour de Salazar, ce fut sur celle-là. Prim, rentré à Madrid, reprit le 21 septembre la direction des affaires[3]; le 28, le conseil des ministres décida d'of-

Charles de Roumanie, si précis et présent à la Weinburg, n'indique pas que Salazar eût aucune lettre d'introduction de Prim.

1. M. Pirala, bien informé sur plusieurs points, place ce voyage de Salazar au 1er novembre et dit que Salazar aurait été accompagné d'un employé des Affaires étrangères, D. Juan-Pablo Marina. (*Historia contemporanea*, t. III, p. 392.) — Ou M. Pirala commet une erreur de date, ou il s'agirait d'un autre voyage de Salazar que nous ne trouvons mentionné nulle part ailleurs. Nous inclinons à croire à l'erreur de date, étant donné que M. Pirala semble avoir manqué de détails sur les négociations de Salazar et sur leurs dates précises.

2. Cette lettre est reproduite par M. Da Carnota dans *Memoirs of the duke of Saldanha*, t. II, p. 378.

3. *Diario de Sesiones de las Cortes*, n° du 1er oct. 1869.

frir la couronne au duc de Gênes; le 1er octobre, cette candidature fut proposée à une réunion des groupes de la majorité, et le 30, en séance secrète de ces mêmes groupes, il fut procédé à un vote d'essai[1].

S'il fallait en croire M. Sybel[2], ce n'aurait été qu'à la fin de février 1870 que M. de Bismarck aurait été informé de ce qui s'était passé à la Weinburg, et il n'aurait même appris qu'en juillet de cette même année le rôle joué en septembre 1869 par le baron de Werthern. Cette allégation, qu'il appuie du témoignage de M. de Werthern, sera difficilement admise. Elle semblera plus invraisemblable encore si l'on considère que le baron de Werthern vint de Munich à Bade trouver la famille de Hohenzollern dans les premiers jours d'octobre pour l'inviter à ne pas écarter absolument toute idée de candidature en Espagne[3].

Quelques semaines après, le 28 octobre, Salazar y Mazarredo publiait à Madrid une lettre dans laquelle il passait en revue, en les combattant, les principales candidatures au trône d'Espagne; après quoi, à défaut du roi Ferdinand, il préconisait le prince Léopold, catholique, instruit, père de trois fils, riche, apparenté par sa feue sœur et par sa femme à la maison de Bragance, par sa grand'mère et sa mère à la famille impériale de France, tandis que ses liens avec la branche régnante des Hohenzollern promettaient de lui assurer la bienveillance de la Prusse, tout en étant assez lointains pour ne pas l'enchaîner à sa politique. Salazar avait même réussi à lui découvrir en Espagne des droits au comté de Villalba et un cousinage avec un Velasco de Aragon[4].

Il n'est pas inutile de noter que la démarche de M. de Werthern à Bade et la publication du factum de Salazar coïncident avec le moment où le gouvernement espagnol annonça son projet d'offrir la couronne au duc de Gênes et commença à travailler la majorité des Cortes dans le but d'assurer son élection. Cette candidature fut d'ailleurs poussée par le cabinet avec beaucoup d'ardeur et le succès en parut assez certain pour que, le 17 décembre, le ministre des Affaires étrangères, Martos, avisât ses agents à

1. *Annual Register*, 1869, p. 259. — Orellana, *Historia del General Prim*, t. II, p. 1014.

2. *Op. cit.*, t. VI, p. 436, note 1.

3. *Aus dem Leben König Karls von Rumänien*, t. II, p. 10, 5 oct. 1869.

4. Cf. la traduction en allemand de cette lettre dans Hirth, *Tagebuch des Deutsch-französischen Krieges*, t. I, col. 9-18.

l'étranger d'entretenir officieusement de cette candidature les puissances auprès desquelles ils étaient accrédités. Aux vacances de Noël, Zorrilla, ministre du *Fomento*, entreprit en Aragon une campagne de propagande en faveur du jeune prince italien.

Brusquement, le 3 janvier 1870, une réponse péremptoire de Victor-Emmanuel réduit à néant les espérances de Prim et de ses collègues. Sous l'influence de son époux morganatique, le marquis de Rapallo, et de son père, le roi Jean de Saxe, la mère du duc de Gênes s'est obstinément refusée à laisser son fils accepter la couronne.

C'est alors que Prim, repoussé de toutes parts, se résout à s'adresser officieusement à Léopold de Hohenzollern. Il envoie Salazar directement à Berlin, avec des lettres de lui, en date du 17 février 1870, pour le roi de Prusse, M. de Bismarck et le prince Léopold[1]. Les négociations ont lieu à Berlin, où se rend Léopold, dans les derniers jours de février et les premiers jours de mars. Bismarck plaide chaleureusement pour l'acceptation. Dans un mémoire adressé à Guillaume il démontre quel avantage politique il y aurait à pouvoir compter sur les dispositions amicales d'un peuple posté sur les derrières de la France; il fait valoir également les profits économiques que le commerce allemand est en droit d'espérer de la présence d'un prince prussien sur le trône d'Espagne. Le roi Guillaume répond par des objections et laisse Léopold seul arbitre de la décision à prendre[2]. Quant au kronprinz Frédéric, il estime la situation en Espagne bien incertaine et donne au prince héritier de Hohenzollern le conseil de bien s'assurer si le gouvernement prussien, qui, pour le moment, entre dans ce projet, *peut-être en vue d'atteindre un but particulier*, sera toujours disposé par la suite à lui accorder son appui effectif[3]. L'ambassadeur de Prusse à Madrid, le comte Kanitz, montre de son côté peu d'enthousiasme pour cette combinaison. Bismarck essaye de surmonter l'opposition de la famille royale et la résistance de Léopold. Le 15 mars, il se tient à Berlin un conseil présidé par le roi, et auquel assistent le kronprinz, le prince Léopold et son père, Bismarck, Roon, Moltke, Schleinitz, Thile et Delbrück. Les con-

1. Pirala, *Historia contemporanea*, t. III, p. 401.
2. *Aus dem Leben König Karls von Rumänien*, t. II, p. 66.
3. *Op. cit.*, t. II, p. 68-69.

seillers prussiens se déclarent unanimement pour l'acceptation, qu'ils présentent comme un devoir patriotique. Après un pénible combat intérieur, Léopold persiste à refuser la couronne. Le prince Charles-Antoine met alors en avant le nom de son troisième fils, Frédéric. Celui-ci est en voyage du côté de Nice. Il est mandé à Berlin par télégramme et y arrive déjà mis au fait de la négociation en cours par plusieurs conversations avec l'ambassadeur d'Espagne à Florence. A l'exemple de son frère aîné, il décline l'offre très résolument et déclare qu'il ne reviendrait sur sa décision que sur un ordre formel du roi de Prusse[1]. Salazar est déjà reparti pour l'Espagne, dans la crainte d'éveiller les soupçons par un plus long séjour à Berlin et ses nombreuses visites à Bismarck.

Cependant, le chancelier prussien insiste auprès des Hohenzollern. Il fait de l'acceptation une nécessité politique. Sans doute, la résistance de Léopold ou de Frédéric fléchit, car au début d'avril leur père pose trois conditions, par où l'on doit supposer que, dans le cas où elles seraient agréées, l'un des jeunes princes se résignerait à devenir roi d'Espagne.

Bismarck fait alors partir, le 3 avril, pour Madrid, afin d'y étudier la situation politique, le conseiller de légation Lothar Bucher. Il cherche en même temps quelqu'un sachant assez bien l'espagnol pour être à même de se rendre compte du sentiment populaire en Espagne, et cela sur le conseil du baron de Werthern, ce qui prouve bien, en dépit de M. Sybel, que M. de Werthern n'attendit pas au mois de juillet 1870 pour révéler au chancelier son intervention dans l'affaire[2]. C'est un officier d'état-major, le major von Versen, qui est désigné pour cette mission dans les premiers jours d'avril. Versen étend ses investigations aux principales villes de province et juge qu'un Hohenzollern sera bien reçu. Il emporte une appréciation favorable de la valeur de l'armée espagnole[3].

Tandis que Versen poursuit son enquête, Prim réclame des

1. *Aus dem Leben König Karls von Rumänien*, t. II, p. 70, 72-73, 77.

2. *General von Versen... aus hinterlassenen Briefen und Aufzeichnungen zusammengestellt*, von Frhr. von Werthern, p. 78 (Berlin, 1898).

3. *General von Versen...*, p. 81. — Pirala (*Historia contemporanea*, t. III, p. 394) a placé à tort après la déclaration de guerre de 1870 la mission de Versen en Espagne. D'après l'ouvrage sur la vie de Versen cité ci-dessus, Versen ne retourna pas en Espagne et prit part à la campagne en France.

Hohenzollern une réponse catégorique à bref délai. Le prince Charles-Antoine est appelé le 20 avril à Berlin. Bismarck est malade à Varzin. Le roi n'ose forcer la volonté de Léopold ni de Frédéric, et le 22 avril un télégramme expédié à Prim par l'intermédiaire de Lothar Bucher lui transmet le refus du prince Léopold[1].

Le major von Versen revient à Berlin le 6 mai. Il constate que l'affaire est à peu près abandonnée. Bismarck est encore souffrant. Versen prend sur lui d'agir à sa place. Il s'adresse au kronprinz, l'ébranle, obtient de lui une lettre avec laquelle il se rend le 20 mai à Dusseldorf et poursuit le vieux prince de Hohenzollern à Nauheim, où il vient de se rendre. Il insiste auprès de lui, en faveur de la candidature espagnole, avec tant de succès que Charles-Antoine et son fils se décident à écrire au kronprinz, le 23 et le 25 mai, deux lettres où il se manifeste clairement que Léopold, pris de scrupule, est disposé à revenir sur son refus. Le kronprinz fait part de ce changement d'attitude au roi, puis à Bismarck (30 mai); ce dernier se hâte d'adresser au prince Charles-Antoine un mémoire où il passe en revue les motifs qui militent en faveur d'une reprise de la candidature[2].

Cependant Prim, au reçu du télégramme du 22 avril, a résolu de s'adresser d'un autre côté. Il est rentré en négociations pour la troisième fois avec Ferdinand de Portugal et s'est heurté à un nouveau refus. Il semble alors se décourager et, ignorant le revirement qui se produit en Prusse, il annonce le 11 juin aux Cortes constituantes l'insuccès de ses démarches passées auprès du roi Ferdinand, du duc d'Aoste et du duc de Gênes. En termes voilés, il fait allusion à des négociations infructueuses auprès d'un quatrième candidat. « On me permettra, dit-il, de ne pas prononcer son nom, ce serait un manque de tact, il pourrait s'ensuivre des complications, et, au surplus, j'ai engagé ma parole d'honneur à ce sujet[3]. » Ce candidat anonyme était Léopold.

Au lendemain de ce discours, Prim est informé par une lettre de Bismarck, soi-disant une réponse à sa propre lettre du

1. *Aus dem Leben König Karls von Rumänien*, t. II, p. 80-81. — *General von Versen...*, von Frhr. von Werthern, p. 81.

2. *General von Versen...*, von Frhr. von Werthern, p. 81-82. — *Bismarck-Jahrbuch*, herausgegeben von Horst Kohl, t. IV, 1897, p. 96. Lettre du kronprinz à Bismarck, 30 mai 1870. — *Aus dem Leben König Karls von Rumänien*, t. II, p. 92-93.

3. *Diario de Sesiones de las Cortes constituyentes*, 11 de junio de 1870.

17 février, peut-être aussi par une démarche directe d'un confident du chancelier, que les circonstances deviennent favorables à une reprise des pourparlers. Le 14 juin, le général dépêche Salazar à Sigmaringen avec ses pleins pouvoirs. Salazar arrive à Sigmaringen, avec un secrétaire, le 19. Le major von Versen s'y trouve et même leur sert d'interprète. On tombe vite d'accord. Pour la gloire de sa famille et le bien de sa patrie, Léopold est résigné au sacrifice de ses goûts personnels. Une lettre est envoyée au roi Guillaume, alors à Ems, pour lui demander son approbation. En attendant la réponse à Sigmaringen, Salazar envoie à Madrid, par l'intermédiaire de Versen, deux dépêches, l'une à Prim, l'autre au président des Cortes, Zorrilla : dans la première, il annonce que le prince Léopold accepte la couronne sous réserve de l'autorisation du roi; dans la seconde, il prévient Zorrilla qu'il compte être de retour à Madrid le 26 juin. L'élection aura lieu alors et ensuite une députation de quinze membres des Cortes viendra offrir solennellement la couronne au prince.

Le major de Versen ne donne pas la date de ces dépêches, mais, comme il n'est plus à Sigmaringen dès le 21, où il se trouve à Berlin, on doit en conclure que ces télégrammes sont ou du 19, ou du 20 juin[1].

Le 21, Prim et Zorrilla laissent présenter et voter aux Cortes une motion de leur ami Martos, qui donne au président de la Chambre l'autorisation de mettre fin à la session lorsqu'il le jugera convenable; le 23, Zorrilla déclare que, vu l'absence d'affaires importantes, il clôt la session, et il exprime le ferme espoir qu'en novembre on couronnera l'édifice constitutionnel[2].

Pour expliquer cette manière d'agir, le gouvernement espagnol a prétendu que la dépêche de Salazar annonçant son retour pour le 26 juin parvint à Madrid avec une altération dans le texte qui fit déchiffrer « 9 juillet » au lieu de « 26 juin. » De peur d'éventer l'affaire, on n'aurait pas osé retenir si longtemps les Cortes, désireuses d'entrer en vacances[3].

Étant donné le but que se proposait Bismarck, cette erreur, si

1. *General von Versen...*, von Frhr. von Werthern, p. 83-85.

2. *Diario de Sesiones de las Cortes constituyentes* (séances du 21 et du 23 juin 1870).

3. *General von Versen...*, p. 84. — Pirala, *Historia contemporanea*, t. III, p. 393.

elle fut réellement commise, fut déplorable. Pour le succès complet et sûr de la machination prussienne, il fallait que la candidature Hohenzollern fût posée devant les Cortes encore en session[1]. L'Assemblée officiellement saisie, aucune reculade n'était plus possible, ni de la part de Prim, ni de celle du prince Léopold, et les protestations de la France devaient avoir pour résultat direct, en blessant chez les députés espagnols le sentiment de leur souveraine indépendance, de faire immédiatement élire le prince Léopold. Si Napoléon III demandait compte alors au gouvernement prussien de sa participation à cette intrigue et en venait à lui déclarer la guerre, l'Espagne et son nouveau souverain ne pouvaient se dérober à l'obligation de prendre les armes, et une diversion sur les Pyrénées contribuait à assurer le succès de la Prusse.

Nous révoquons en doute l'erreur de déchiffrement dans le télégramme de Salazar à Zorrilla. Prim savait fort bien que la candidature Hohenzollern ne pouvait être agréable à la France. Nous n'en donnerons pour preuve, pour le moment, que l'ignorance absolue des négociations de Salazar dans laquelle il tint l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Olózaga, bien connu de lui pour ses sentiments très favorables à notre pays. Mais il comptait voir Napoléon III au mois de juillet; il connaissait l'amitié que l'empereur témoignait au prince Charles de Roumanie, frère de Léopold, et probablement il espérait qu'en faisant valoir les relations de parenté qui unissaient du côté maternel les Hohenzollern à la famille des Bonaparte, il emporterait son agrément. C'était une illusion que Bismarck lui-même avait contribué à entretenir chez lui : dès le début, la *Gazette d'Augsbourg*, en avril 1869, puis Salazar, dans son factum d'octobre de la même année, avaient signalé ces liens de parenté.

Pour arriver à cette solution à l'amiable, il fallait à Prim le loisir d'entretenir l'empereur; il fallait qu'il fût le premier à lui parler de cette candidature et qu'il ne se donnât pas l'air de vouloir lui forcer la main. Lorsqu'il comprit que Bismarck voulait lui faire faire, plus vite qu'il ne l'avait projeté, le pas décisif, il tenta de se dérober, et c'est pour se ménager le temps et la liberté d'action nécessaires que, d'accord avec Zorrilla, sous

1. Cf. *General von Versen...*, p. 84, et la note de l'éditeur des *Tagebuchblätter* de Moritz Busch, t. I, p. 30.

un prétexte inventé, il fit clore hâtivement la session des Cortes.

Peut-être aussi eut-il subitement l'intuition du rôle d'agent provocateur que voulait lui faire jouer Bismarck. Il a été publié en Espagne un document confidentiel qui expose avec une singulière netteté le thème que la politique prussienne s'était préparé pour répondre aux observations de la France, qu'elle développa un peu plus tard à Ems et dont la mauvaise foi est prouvée d'une façon éclatante par les mémoires de Charles de Roumanie. Il s'agit d'une lettre de Bismarck citée dans l'histoire de M. Pirala, mais sans indication de destination et sans date. Cependant, le texte indique que le destinataire était à Madrid, auprès de Prim, et que la lettre fut écrite au moment où Bismarck venait de répondre à la lettre de Prim du 17 février 1870. Cette réponse de Bismarck à Prim, très tardive comme on sait, visait à lui suggérer de reprendre la candidature Hohenzollern. M. Sybel semble la placer à la fin de mai 1870[1]; nous croyons plus exact, à raison de son objet même et de l'époque où aboutirent les négociations du major von Versen avec les Hohenzollern, en tenant compte aussi du discours de Prim cité plus haut, d'assigner à cette lettre une date voisine du 11 juin[2], de même qu'au document que nous reproduisons :

Il est possible, écrit M. de Bismarck, que nous voyions une fermentation passagère en France, et sans doute il est nécessaire d'éviter tout ce qui aiderait à la susciter et l'augmenter. En étant ainsi, conviendrait-il d'introduire mon nom dans la relation de ces négociations? Je crois que non, et qu'au contraire on devrait mettre ma personne complètement en dehors de tout. En vérité, je ne suis pas engagé officiellement. Il s'agit d'un acte de la volonté de la nation espagnole, d'une part, de l'autre d'un prince qui est majeur, maître de ses actions, simple particulier. S'il a eu ou non des raisons pour se faire donner le consentement de son père et du chef de la famille, cela est une question d'ordre privé, non une affaire d'État. Donner un avis au roi sur de semblables projets est le devoir du ministre de la maison royale. Mais je ne l'ai pas aidé de mes conseils en tant que président du Conseil des ministres, mais seulement en tant que chargé des affaires étrangères, à titre d'homme de confiance, de même que les autres serviteurs de l'État qui sont dans le secret.

1. Sybel, *op. cit.*, t. VII, p. 255.
2. C'est aussi l'opinion de M. de Chaudordy, adoptée par M. Legrelle (*La France et la Prusse*, éd. in-8°, 1874, p. 586).

Pour moi, je crois que le gouvernement espagnol fera mieux de ne publier que la lettre du général Prim du 17 février et la réponse de celui-ci[1]. Nous aurions ainsi une position inexpugnable devant le public européen. Si l'on fait du bruit en France, nous demanderons avec simplicité : Que voulez-vous? Voulez-vous dicter les décisions de la nation espagnole et d'un particulier allemand? Ce sera alors l'occasion d'utiliser ce que vous, Docteur, me proposez. Sans doute, on criera à l'intrigue, on sera furieux contre moi, sans pouvoir préciser le point d'attaque. Il ne s'agit, quant à ma réponse, que d'une question de politique relative au général[2].

J'ai répondu à sa lettre. J'espère qu'il ne doutera pas de mes respectueux sentiments pour sa personne, ni de mon adhésion au projet dont la réalisation ne dépend plus que de lui et des Cortes. Je n'ai pas amené l'affaire au point où elle en est sans des difficultés considérables que M. Gama, avec sa connaissance du terrain, pourra se figurer et expliquer au général.

A trouver ce document publié par un historien espagnol qui semble, par diverses citations, avoir eu communication de pièces du ministère des Affaires étrangères de Madrid[3], le soupçon naît immédiatement que cette lettre de Bismarck aurait bien pu, par une indiscrétion quelconque, venir à la connaissance de Prim et lui donner à réfléchir.

De quelque façon qu'ait été éveillée l'attention de Prim, le fait évident est qu'il voulut se ménager le temps d'aller en France faire à Vichy sa cure annuelle et voir l'empereur. Au lieu de chercher un prétexte pour retenir les Cortes, de demander à Salazar de presser les Hohenzollern, il laissa un de ses collègues du précédent ministère proposer la clôture de la session ; lui-même, n'étant censé compter sur le retour de Salazar que pour le 9 juillet, se retira, le 25 juin, dans sa propriété de campagne, dans les monts de Tolède[4].

1. Nous n'avons de cette lettre qu'une traduction espagnole ; il y a ici quelque obscurité. Le sens serait rétabli en intercalant deux mots : « La lettre du général Prim *au prince* et la réponse de celui-ci. »

2. Encore un passage obscur dans le texte espagnol. Faut-il comprendre : « Il ne s'agit, ce sera ma réponse, que d'une question de politique qui regarde le général Prim seul » ?

3. Pirala, *Historia contemporanea*, t. III, p. 392.

4. Cf. notamment les dépêches citées au t. III, p. 393-394, et en note, p. 407-409.

Salazar rentre à Madrid le 28 juin. Prim y revient dans la soirée du 1er juillet. A la gare, il trouve son ami Balaguer, qui a raconté cette scène, et un autre député. Tous deux s'empressent de lui exprimer leur joie d'avoir appris que l'Espagne allait enfin avoir un roi. Prim surpris les interroge et apprend par eux que tout le monde politique de Madrid sait déjà le nom du candidat. Il fronce les sourcils, et, froissant un gant qu'il tient à la main : « Labeur perdu, candidature perdue ! leur dit-il. Et Dieu veuille que ce ne soit que cela[1] ! »

La divulgation de la candidature Hohenzollern par Salazar devait, pour les projets de M. de Bismarck, remédier à ce qu'avait eu d'inopportun la prorogation précipitée des Cortes. De ce moment, en effet, Prim n'est plus maître de temporiser et de négocier avec l'empereur. Le 2 juillet, il convoque les ministres en conseil. Le soir même, il a avec l'ambassadeur de France, Mercier de Lostende, déjà au courant, une longue conversation, dans laquelle il s'efforce d'atténuer l'éclat de cette révélation prématurée et plaide pour l'Espagne les circonstances atténuantes[2]. Le 4, les ministres se transportent à la Granja, auprès du régent, Serrano, et se résolvent à saisir la commission permanente des Cortes de la candidature du prince Léopold. Quelques jours après, les Cortes sont convoquées extraordinairement pour le 20 juillet.

Cependant, on sent déjà le gouvernement espagnol soucieux de se dégager de toute complicité d'intention avec la Prusse. Dans une circulaire du 7 juillet, Sagasta, ministre des Affaires étrangères, tout en chargeant ses agents d'annoncer officiellement la candidature aux puissances, les invite à insister sur ce fait que le gouvernement a obéi à ses seules inspirations, sans tenir compte d'intérêts étrangers, et M. Rances, alors ambassadeur à Londres, déclare en effet à lord Granville qu'il n'y a pas eu dans ce projet d'intention hostile à la France[3].

Prim, de son côté, cherche les moyens de sortir du mauvais pas où il s'est engagé. Par bonheur, la déclaration du duc de Gramont, du 6 juillet, a conservé, à l'égard de l'Espagne, un ton

1. La Fuente, *Historia de España* (continuation de Valera, Borrego et Pirala), t. XXIV, p. 37, note, citant Balaguer, *Memorias de un Constituyente*.

2. Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 416-421. (L'ambassadeur de France à Madrid au ministre des Affaires étrangères. Madrid, 3 juillet 1870.)

3. *Blue Book. Correspondence respecting the negotiations preliminary to the war between France and Prussia*, p. 5, n° 8.

assez mesuré pour ne pas y surexciter irrémédiablement le sentiment populaire. Aussi, dès le 7, Prim fait-il un premier mouvement de recul. « Que le prince me dise, insinue-t-il à notre ambassadeur, qu'il rencontre des obstacles au consentement du roi, et alors, au lieu d'insister, je lui facilite la retraite[1]. » De son côté, Serrano s'émeut, peut-être sous la pression de l'Angleterre et de l'Autriche[2]. Il revient à Madrid le 9 et a, ce jour-là, deux entrevues avec M. Mercier de Lostende. Il trouve que le meilleur moyen pour sortir d'affaire, étant donné que la Prusse prétend n'y être pour rien, est d'obtenir du roi Guillaume qu'il refuse son consentement. Il ajoute que Prim est plus affecté que personne et que ni le général ni lui-même n'ont compris la portée de ce qu'ils faisaient[3].

Le lendemain, 10, après une conférence entre le régent et Prim, tous deux, faisant en arrière un pas de plus, décident de dépêcher un personnage autorisé auprès du roi de Prusse et de Bismarck, avec mission de leur exposer, dans les formes les plus courtoises, les considérations qui rendent désirable le retrait de la candidature. Serrano demande seulement que M. de Gramont veuille bien saisir la première occasion favorable pour déclarer que le mot *souffrir* ne s'adressait pas à l'Espagne dans sa phrase du 6 juillet : « Nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à *souffrir* qu'une puissance étrangère... puisse déranger à notre détriment l'équilibre des forces en Europe. » Le régent réclame en même temps le secret le plus absolu sur la mission annoncée, même envers l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Olózaga[4].

Ce dernier, nous l'avons dit, avait été tenu dans l'ignorance de toute la négociation avec les Hohenzollern. Quoique très froissé de ce procédé à son égard, il s'efforça, autant qu'il fut en lui, d'atténuer les conséquences de cette affaire. Résolument il prit l'initiative de s'adresser au prince Charles-Antoine lui-même par

1. Benedetti, *op. cit.*, p. 432. (Dépêche de Mercier de Lostende. Madrid, 7 juillet 1870.)

2. Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, t. I, p. 80-81. — *Blue Book*, déjà cité, p. 14, n° 23.

3. Benedetti, *op. cit.*, p. 434-435. (Dépêche de Mercier de Lostende. Madrid, 9 juillet 1870.)

4. Benedetti, *op. cit.*, p. 436. (Dépêche de Mercier de Lostende. Madrid, 10 juillet 1870. — Cette dépêche est datée du 18 par une erreur typographique que rectifie la mention même de sa réception, placée en tête.)

l'intermédiaire de Strat, agent du prince Charles de Roumanie à Paris. Strat s'était aperçu bien vite du revirement complet des sentiments de la cour des Tuileries à l'égard de son maître, du jour où avait été déclarée la candidature de Léopold. La situation de Charles se trouvait de ce fait très compromise. Olózaga trouva donc dans l'agent roumain un auxiliaire tout disposé. Strat se rendit à Sigmaringen, y plaida énergiquement pour le retrait de la candidature et contribua certainement pour une grande part à y décider le vieux prince[1].

En même temps qu'il liait partie avec Strat, Olózaga prenait sur lui de télégraphier, le 8 juillet, à Saldanha, en ce moment premier ministre de Portugal : « Si, pour éviter la guerre qui est imminente, le candidat prussien se retire, les puissances qui agissent dans ce sens favoriseront la candidature portugaise. Saldanha rendrait un grand service à l'Europe s'il pouvait aplanir toutes les difficultés à cet égard. L'empereur m'a parlé de lui avec grand intérêt et affection[2]. » Dès le lendemain, Saldanha adressait au roi Ferdinand une requête pressante de revenir sur ses refus antérieurs, et le soir même du 9, sans deviner d'où en partait l'initiative, Prim était avisé de la reprise de la candidature qui lui avait été de tout temps la plus chère.

Peut-être cette nouvelle fut-elle pour quelque chose dans la résolution prise le 10 par Serrano et Prim d'envoyer en Allemagne le général Dominguez ou Silvela. Ce fut Dominguez qui partit, le 10 au soir. Son voyage devint d'ailleurs inutile et ne fut pas poursuivi jusqu'à destination. Nous n'avons pas à raconter ici les négociations de M. Benedetti à Ems. Le départ de l'envoyé espagnol fut-il connu et contribua-t-il à la détermination que prit le prince Charles-Antoine, au nom de son fils Léopold, en train de parcourir, à pied, les montagnes de Bavière? Nous l'ignorons jusqu'à présent. Toujours est-il que le 12 le prince de Hohenzollern télégraphiait à Prim et à Olózaga qu'il retirait la candidature de son fils[3].

Le 15, la convocation des Cortes était annulée et Sagasta

1. Lauser, *Geschichte Spaniens*, t. I, p. 236. — Ce fut Strat qui fut choisi pour rapporter de Sigmaringen à Paris, pour le remettre à l'ambassade d'Espagne, l'original de la renonciation du prince Léopold. (*Aus dem Leben König Karls von Rumänien*, t. II, p. 101-102.)

2. Da Carnota, *Memoirs of the duke of Saldanha*, t. II, p. 407.

3. *Aus dem Leben König Karls von Rumänien*, t. II, p. 101.

informait officiellement les agents diplomatiques espagnols du retrait de la candidature[1]. On sait par quelle suite de circonstances la guerre entre la France et la Prusse, qui paraissait conjurée, devint inévitable. Quant à l'Espagne, elle était hors de cause. Par l'action qu'il avait exercée sur la presse, par les paroles qu'il avait prononcées à l'occasion d'une réunion du parti libéral, Prim avait su prévenir tout excès du sentiment national, tout affolement de l'opinion. Le 26 juillet, il proclamait la neutralité de l'Espagne. Au dernier moment, il avait échappé à l'intrigue prussienne. Bismarck avait la guerre qu'il avait souhaitée, mais non l'alliance qui devait immobiliser sur les Pyrénées un de nos corps d'armée. Il en montra de la rancune à Prim et aux Espagnols; sous son inspiration, Moritz Busch se chargea d'accuser le général de s'être fait le complice de Napoléon III pour provoquer la Prusse, et il injuria dans les journaux à la solde du chancelier le peuple castillan qui assistait les bras croisés et le visage impassible au conflit auquel ses affaires intérieures avaient donné lieu[2].

Il est assez difficile, pour le moment, de déterminer si, même après la déclaration de neutralité de l'Espagne, M. de Bismarck ne fit pas encore quelque tentative pour obtenir son alliance contre la France. Prim n'était pas désireux de reprendre la candidature Hohenzollern, cela est certain, à en juger par une lettre confidentielle écrite par lui le 22 juillet 1870 à son agent à Lisbonne, Fernandez de los Rios : « J'oubliais, dit-il, de répondre au paragraphe de la lettre en français que vous a adressée la comtesse[3], relativement à la possibilité qu'il se produise ici une réaction en faveur du prince de Hohenzollern, ce qui obligerait Don Fernando à retirer à son tour sa parole. Je puis vous donner l'assurance la plus complète qu'une telle chose n'arrivera pas; je dis plus, elle ne peut arriver tant que je serai à la tête de ce gouvernement; elle ne peut arriver parce que cela ne serait pas digne, etc., etc., etc., et elle ne peut arriver parce que Don Fernando est celui qui a le plus de partisans en Espagne. — Après ce qui s'est passé, c'en est fini pour toujours de la candidature du prince Léopold[4]. »

1. *Blue Book*, déjà cité, p. 55, n° 93 et pièce jointe.
2. *Tagebuchblätter*, von Moritz Busch, t. I, p. 45-46 et 54.
3. La comtesse Edla, épouse morganatique du roi Ferdinand.
4. Fernandez de los Rios, *Mi mision en Portugal*, p. 367.

Les négociations reprises en Portugal auprès du roi Ferdinand échouèrent, et Fernandez de los Rios en attribua l'insuccès à des conseillers occultes qui, ajoute-t-il, ont fait assumer au prince, par ses refus répétés, « la responsabilité bien prévue de n'avoir pas évité la boucherie à laquelle nous assistons[1]. » Peut-être n'est-il pas sans vraisemblance de chercher du côté de l'Allemagne l'inspirateur de ces conseillers.

C'est après ce nouvel échec que Prim s'adresse une seconde fois au roi d'Italie, pour lui demander son fils, le duc d'Aoste. La négociation débute le 20 août. Au commencement d'octobre, Victor-Emmanuel et ses ministres sont pour l'acceptation, et il ne manque plus que le consentement du principal intéressé, Amédée. A cette date, se place une démarche du cabinet espagnol auprès du gouvernement prussien, dans le but de s'informer de la conduite que tiendrait le prince Léopold au cas où la majorité des Cortes songerait à l'élire. Von Thile répondit que le roi de Prusse n'avait pas à intervenir et que c'était à Léopold qu'il fallait s'adresser. C'était ainsi qu'on pouvait, d'après lui, arriver à un résultat favorable. Il offrait de donner les moyens de faire parler au prince Léopold, dans le cas où l'Espagne n'aurait pas encore d'engagement formel à l'égard de l'Italie[2].

Cette démarche n'avait-elle pour objet que de sonder les intentions de la Prusse au moment où allait se produire la candidature du duc d'Aoste? Était-elle inspirée par certains politiciens chez lesquels s'était fait un revirement en faveur du prince de Hohenzollern depuis les victoires allemandes[3]? La première hypothèse nous semble préférable. Elle est corroborée par ce fait que l'ambassadeur d'Italie demanda de son côté à Bismarck si la candidature Hohenzollern était définitivement retirée. Bismarck répliqua d'assez mauvaise grâce que le roi ne pouvait se mêler de cette affaire[4]. Évidemment, le chancelier n'eût pas été fâché de

1. Fernandez de los Rios, *Mi mision en Portugal*, p. 386.

2. Dépêche du 8 octobre 1870 et réponse de Thile, en partie citées par Pirala, *Historia contemporanea*, t. III, p. 393-394. — La réponse de Thile fait allusion à une résolution récente de l'Espagne qui aurait déplu à l'Allemagne, mais nous manquons des éléments nécessaires pour déterminer de quoi il s'agissait.

3. Comparer deux articles de ton tout à fait différent au sujet de la candidature Hohenzollern du rédacteur politique de la *Revista de España*, Albareda, en juillet et octobre 1870. (Année 1870, t. IV, p. 297, et t. V, p. 467.)

4. Pirala, *Historia contemporanea*, t. III, p. 394.

voir les Espagnols, éblouis par le succès des armes prussiennes, décerner la couronne au prince Léopold, presque malgré lui. Aussi, la candidature du duc d'Aoste ne lui plaisait-elle qu'à demi. On peut en juger au ton de la dépêche par laquelle il répondit à la circulaire du gouvernement espagnol annonçant cette candidature et exprimant l'espoir « qu'elle serait accueillie avec sympathie par les Puissances. » — « Nous avons été les premiers, écrivit le chancelier le 28 octobre 1870, à reconnaître dans un discours du trône le droit qu'a l'Espagne de décider elle-même de son avenir. Nous ne nous écarterons pas aujourd'hui de ce principe, ni nous n'imiterons l'exemple qu'a donné la France avant la guerre en cherchant à s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Espagne et en faisant dépendre leur solution du consentement de la France. Nous attendons les résolutions que l'Espagne adoptera sur ses propres affaires, en faisant les vœux les plus sincères pour son bonheur[1]. » Cette froide réponse peut servir d'épilogue à l'histoire des relations de Prim et de Bismarck telle qu'on peut la faire aujourd'hui, avec le peu de documents sortis des archives.

Quelle est, dans l'affaire Hohenzollern, la part de responsabilité qui incombe au général Prim? Lui-même a déclaré que cette candidature lui avait été apportée toute faite, qu'on était venu la lui mettre dans la main, et, au langage qu'il tint à M. Mercier de Lostende, il est évident que l'inspirateur de cette candidature auprès de lui a été Salazar y Mazarredo[2]. Celui-ci agissait-il sous sa propre inspiration? N'obéissait-il pas plutôt à des suggestions étrangères? Nous penchons à le croire, et peut-être sera-ce dans la correspondance du major Bernhardi, attaché à l'ambassade de Prusse à Madrid peu de temps après la révolution, que se trouvera plus tard la solution de cette question.

Lorsque, par l'intermédiaire de Salazar, la Prusse eut obtenu que Prim s'adressât aux Hohenzollern, d'une façon semi-officielle, en février 1870, l'influence allemande put s'exercer directement sur lui, et ce furent en effet les agents de Bismarck qui empêchèrent Prim de se laisser décourager par la résistance du prince Léopold. Quel était ce personnage de marque qui, après le refus du prince Léopold, au mois de mars, assista de l'aveu de Prim à la

1. Pirala, *Historia contemporanea*, t. III, p. 406 et 408-409, note.
2. Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 419.

séance des Cortes du 19 et avec lequel les négociations continuèrent[1]? En avril, ce furent Lothar Bucher et le major von Versen qui vinrent à Madrid, et peut-être après eux M. de Keudell[2]. Il n'y a donc aucun doute que Prim fut circonvenu. Quels arguments furent mis en avant pour le persuader? Nous l'ignorons. Par sa vanité, qui était grande, il était d'un abord facile à la séduction, et par la fin de la lettre de Bismarck au « Docteur, » que nous avons reproduite, on voit que le chancelier ne ménageait pas à Prim l'expression de l'estime la plus flatteuse.

Quel qu'ait été le moyen employé, Prim se laissa engager dans l'intrigue bismarckienne. Eut-il pleinement conscience de la portée de cette intrigue et du rôle d'agent provocateur qui lui était destiné? Ce n'est pas notre avis. Certes il était trop fin pour ne pas comprendre combien la jalousie de la France à l'égard de la Prusse prendrait ombrage de l'avènement d'un Hohenzollern au trône de Castille. Il le sentit si bien que le plus grand secret fut observé par lui dans toute cette affaire. Quoique en termes très amicaux avec le nouveau président du conseil en France, M. Émile Ollivier, il se garda bien, comme il l'avait fait pour les autres candidatures, de pressentir officieusement le gouvernement impérial, et même l'ambassadeur Olózaga fut tenu dans l'ignorance des pourparlers engagés. Au surplus, Prim ne déclara-t-il pas lui-même aux Cortes, le 11 juin, que divulguer le nom de ce candidat aurait pu « entraîner des complications? » Il prévoyait donc des difficultés à faire accepter par la France la candidature du prince allemand. Où il se trompa lourdement, c'est lorsqu'il s'imagina que, par son habileté diplomatique, il pourrait gagner l'empereur à cette candidature. Et cela il le crut véritablement. L'exclamation de surprise par laquelle il accueillit l'affirmation de M. Mercier de Lostende, que Napoléon eût plutôt accepté Montpensier que le prince Léopold[3], prouve bien qu'il s'était tout à fait mépris sur la nature des motifs qui rendaient inacceptable pour l'empereur la candidature Hohenzollern.

Mais tout en prévoyant des difficultés et des complications, Prim n'eut aucunement l'idée nette et précise qu'il se faisait le collaborateur d'une machination destinée à attirer la France dans

1. *Diario de Sesiones...* (séance du 11 juin 1870).
2. Legrelle, *la France et la Prusse*, p. 580.
3. Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 420.

un guet-apens, et il l'eut d'autant moins que Bismarck s'arrangea pour lui faire croire que s'il se produisait quelque émotion en France, ce ne serait qu'une « fermentation passagère. » Si nous n'avions pour preuves de la non-complicité de Prim en cette affaire que ses déclarations répétées qu'il ne comprit pas la portée de ce qu'il faisait, on pourrait être tenté de mettre sa bonne foi en doute; mais ce que l'on ne peut nier, c'est que, s'il avait été contre nous le complice conscient et résolu de Bismarck, il ne se fût pas dérobé au dernier moment. S'il l'eût voulu, s'il avait poursuivi, comme on l'a dit, la satisfaction d'une rancune contre la France remontant à l'expédition du Mexique, il n'aurait tenu qu'à lui d'enlever le vote en faveur du prince de Hohenzollern et d'entraîner l'Espagne à la guerre. Sa responsabilité, pour grave qu'elle soit, se borne donc à un défaut de clairvoyance et à un excès de confiance en soi. Il a commis une faute, non un crime.

H. LÉONARDON.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

UN MAITRE GÉNÉRAL DES FRÈRES PRÊCHEURS.

RAYMOND DE CAPOUE.

(1380-1399.)

Le R. P. Cormier, qui est un saint vieillard et un écrivain modeste, n'a pas voulu faire œuvre d'érudition en écrivant la vie de Raymond de Capoue[1], parue à l'occasion de sa béatification récente. Cependant, il s'est appuyé sur des textes (qu'il a imprimés à part[2]), dont quelques-uns étaient inédits. Et nous devons le remercier d'appeler notre attention sur ce personnage, qui a joué un rôle de quelque importance dans l'histoire politique et religieuse du XIVe siècle finissant.

Raymond des Vignes était d'une très bonne famille de Capoue, la même d'où était sorti le fameux chancelier de Frédéric II[3]. Nous avons quelques renseignements sur sa personne, — renseignements donnés par lui-même ou par ses amis, — qui nous le font connaitre d'assez près. Il avait l'intelligence ouverte et facile, le cœur tendre, un grand désir du bien, beaucoup de distinction; il était tel qu'on put lui confier des missions très délicates et de hautes fonctions. Il s'en acquitta bien, cependant sans cet éclat et cette supériorité qui assurèrent au cardinal Jean-Dominique, par exemple, à la même époque et pour des services analogues, une renommée beaucoup plus grande. C'est qu'il était d'un tempérament un peu faible[4], qui

1. *Le Bienheureux Raymond de Capoue, XXIIIe maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs*, par le P. F.-H.-M. Cormier, du même ordre. Rome, Impr. vaticane, 1899, in-8°, p. VII-230.

2. *B. Raymundi Capuani Opuscula et Litterae.* Romae, ex typographia polyglotta, 1899, 2e éd., in-8°, p. 172.

3. Famille de Vinea ou de Vineis. Plusieurs de ses membres eurent des fonctions importantes à la cour des rois de Naples. Le père de Raymond, Pierre, fut en faveur auprès du roi Robert.

4. Il ne put jamais supporter les jeûnes ordonnés par la règle dominicaine, et s'en désolait.

développa chez lui la douceur et la bonté, aux dépens de la vigueur. Et comme la vigueur était la qualité la plus répandue chez les gens de son temps, Raymond des Vignes, avec une sorte de timidité qui ne le quitta jamais, nous paraît une figure originale.

D'abord professeur dans divers couvents, puis directeur des religieuses dominicaines de Montepulciano (il composa la vie de leur patronne, sainte Agnès), il serait peut-être resté toute sa vie dans ces fonctions tranquilles, si, le hasard l'ayant amené à Sienne comme lecteur des saintes Écritures, il n'avait été chargé d'une mission délicate : la direction de la jeune sainte siennoise, déjà célèbre, Catherine Benincasa.

Le confesseur et directeur de sainte Catherine a-t-il été à la hauteur de sa tâche? Il nous semble que le P. Raymond était justement l'homme que cette tâche demandait. La pénitente était de caractère assez indépendant, douée d'ailleurs d'une intelligence si pénétrante et si large qu'elle dépassait par là la plupart des hommes de son temps; le premier devoir du directeur, dans un cas si exceptionnel, était le plus souvent de ne pas diriger. Plus d'un ne l'eût pas compris, par vanité, par étroitesse d'esprit. Le P. Raymond le comprit à merveille, et nous le trouvons là tout entier : il fut un directeur attentif, mais discret, volontiers humble et même soumis quand il le fallait. Sa pénitente l'aima tendrement, et il lui fut toujours un très doux appui; ce n'est pas son moindre titre de gloire. D'ailleurs, l'admiration et l'amour qu'il portait à « sa mère » (il l'appelait ainsi, de même que toute la petite troupe fidèle qui entourait Catherine) ne lui étaient point venus tout d'un coup, ni dès l'abord; au commencement, le directeur avait eu des soupçons et des inquiétudes; il nous les raconte franchement : « Il faut que vous sachiez, lecteur, que dans les premiers temps, quand j'entendais chanter ses louanges et que je commençais à causer familièrement avec elle, je fus plusieurs fois tenté d'incrédulité. Dieu le permit, en vue d'un bien plus grand. Aussi je cherchais et m'ingéniais à trouver un moyen de reconnaître si ses miracles venaient bien de Dieu ou d'ailleurs, s'ils étaient vrais ou faux, car je pensais que nous étions tout juste au temps de cette troisième bête à la peau de léopard, qui représente les hypocrites, et j'avais moi-même plus d'une fois rencontré, surtout parmi les femmes, des esprits pleins d'illusions que le démon pouvait facilement séduire, comme il a fait de notre première mère. Je songeais à cela et à d'autres choses semblables, et j'étais plein d'hésitation et de doute. » Il imagina alors une pieuse ruse : « Je pensais que, si je pouvais obtenir par ses prières une grande et inaccoutumée contrition de mes propres péchés, ce serait un signe parfait que

ses miracles venaient du Saint-Esprit, car seul l'Esprit-Saint peut donner une pareille contrition. » Enchanté de son invention, il va trouver la sainte et lui fait insidieusement sa demande. Le lendemain, à l'improviste, sur quelques paroles sévères de Catherine, la contrition sollicitée se produit : « Je sentis s'ouvrir la cataracte de mon cœur endurci, se dévoiler le secret de mes péchés, et je me répandis en tant de pleurs et de cris qu'un instant je craignis (je le dis en rougissant) que ma poitrine et mon cœur ne se rompissent ensemble. » Mais la sainte a deviné la ruse et le lui fait malicieusement sentir; voilà le confesseur à jamais convaincu et subjugué.

La légende fourmille de jolis traits de cette sorte. L'homme qui sentait si délicatement et raconte avec cette sincérité et cette bonne grâce n'est pas un écrivain ordinaire. Aussi bien la légende de sainte Catherine est supérieure, à notre avis, à la plupart des vies latines composées au moyen âge, y compris celle de saint Grégoire. C'est une œuvre d'assez fortes dimensions; sa longueur, sa division en trois parties, précédées de deux prologues, témoignent d'un effort de composition, rare dans les écrits de ce genre, et du désir de l'auteur de faire œuvre littéraire. Les prologues sont d'ailleurs emphatiques et contiennent les mêmes fantaisies étymologiques dont la mode dura pendant tout le moyen âge. Dès l'époque où parut la légende, on lui reprocha aussi sa prolixité. Néanmoins, elle se lit avec intérêt. Il y a là une imagination abondante, un réel art de mise en scène, nombre de réflexions intelligentes ou spirituelles. L'enthousiasme constant de l'auteur n'est pas fatigant, parce qu'il vient d'une affection sincère et aussi d'une connaissance claire et profonde du sujet. On a de l'intérêt aussi à sentir, sous l'écrivain, le grand personnage (Raymond était alors maître général des Frères Prêcheurs) qui, malgré sa modestie naturelle, comprend l'importance de son témoignage et sait qu'il est attendu avec impatience et curiosité.

Raymond n'a pas été seulement le confesseur et l'ami de sainte Catherine et ensuite son historien; il fut, en politique, le conseiller, le ministre, l'ambassadeur de cette princesse sans aïeux et sans terres, qui traitait d'égal à égal avec les rois et les papes. Dans son œuvre de restauration de l'autorité pontificale et de pacification générale, la sainte n'apparaît guère sans son confesseur à ses côtés. En 1375, elle l'envoie au redoutable condottiere Hawkwood, avec mission de l'amadouer et de le ranger au service de l'Église. En 1376, Raymond est avec elle à Avignon, lui sert d'interprète auprès de Grégoire XI, l'accompagne pendant le voyage de retour, si accidenté. Avec elle aussi il parcourait l'Ombrie et la Toscane, prêchant, convertissant, confessant, et c'est à elle qu'il dut sa haute fortune, car il n'était pas

de ceux qui d'eux-mêmes se poussent en avant. Les papes, aux côtés de la vierge siennoise, qu'ils admiraient et vénéraient, mais dont l'intransigeance et l'opiniâtreté durent bien les gêner parfois, remarquèrent ce moine vertueux, zélé, intelligent et soumis. Ils l'employèrent volontiers, parce qu'ainsi ils se servaient de l'influence de la sainte, tout en se garantissant de ses vivacités. C'est après le retour d'Avignon que Grégoire XI semble opérer doucement cette substitution. Il laisse Catherine s'en retourner à Sienne et garde auprès de lui Raymond comme prieur du couvent de la Minerve et l'un de ses conseillers les plus écoutés.

Après la mort de Grégoire XI et l'élection d'Urbain VI, avec le début du grand schisme, le rôle de Raymond devient important. Il était présent à Rome lors de l'élection, et son témoignage, complètement favorable à Urbain VI, était grave. Il était à la tête d'un grand couvent, dont l'appui importait fort au nouveau pape, abandonné d'abord de presque tout le monde. Par lui enfin, le pape disposait de la puissante voix de Catherine. Bref, ce fut Raymond qu'il envoya, dans ces circonstances critiques, au souverain dont l'hostilité pouvait lui être le plus funeste, au roi de France. On possède un petit dossier diplomatique, lettres d'introduction, de recommandation, relatif à cette mission délicate, que d'ailleurs Raymond ne put accomplir[1]. Il n'alla pas plus loin que Gênes; on lui aurait fait savoir qu'en poursuivant sa route il risquait sa vie inutilement. Catherine lui écrivit là-dessus une lettre de reproches et de sarcasmes. Mais le pape sans doute comprenait mieux la prudence et ne tint pas rigueur à l'ambassadeur malheureux, puisque, quelques mois après, il était élu provincial de Lombardie. C'était à ce moment un poste d'honneur; il s'agissait de maintenir cette province dans l'obédience et d'en faire un rempart contre la France schismatique. Il faut croire que l'autorité de Raymond s'en accrut, car, dès l'année suivante, la fraction de l'ordre obéissant à Urbain VI l'élut maître général.

Les pouvoirs que lui conférait cette haute fonction lui servirent d'abord à défendre mieux la cause du pape de Rome. Sa déposition devant les enquêteurs du roi de Castille tend à prouver principalement que le cardinal Pierre de Luna, qui fut un des ennemis d'Urbain VI, avait été d'abord tout à fait favorable à son élection. Lors

1. Cf. *Bullaricum Ordinis Fratrum Praedicatorum*, t. II, 21 novembre 1378. — Denifle et Châtelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. III, p. 664-665. — Voy., sur une seconde mission analogue confiée à Raymond en 1379, et qu'il ne put accomplir non plus, Valois, *la France et le Grand Schisme*, t. I, p. 312-317.

du chapitre général qu'il présida à Buda en 1382, Raymond fait enjoindre aux Frères de son obédience de s'employer à la lutte contre l'antipape. En 1391, au chapitre général de Ferrare, la cause de Boniface IX leur est recommandée, comme celle du pape légitime. En 1394, Raymond est en Sicile[1], où il lutte contre Martin d'Aragon, qui avait soustrait l'île à l'influence d'Urbain VI. Au mois d'avril de la même année, Martin veut se réconcilier avec Rome et envoie une ambassade à Boniface IX[2].

Toutefois, les intérêts généraux de l'Église occupèrent moins Raymond que la direction de son ordre, qui n'était pas à ce moment-là facile à gouverner. Le schisme, qui le sépara en deux, comme tout le reste de l'Église, était une cause de grande confusion. Mais le relâchement de la discipline dont souffrait l'ordre et auquel Raymond voulut remédier avait une origine plus lointaine. Les historiens dominicains sont avares de détails sur cette période, où tout n'est pas à l'honneur de leurs frères. Ils disent que la peste de 1348 avait produit un abaissement général de la moralité, et que les couvents décimés avaient dû se repeupler d'une génération nouvelle, moins robuste et moins austère que l'ancienne. Cela est probable; il est du moins certain que la corruption, qui, au XIVe siècle, triomphait à la cour de Rome et dans les rangs du haut clergé, avait gagné les ordres religieux. A l'époque du généralat de Raymond, la règle primitive de saint Dominique était si bien tombée en désuétude que bientôt on établira une distinction, officiellement reconnue, entre le commun des frères et ceux qui voudront suivre la régulière observance. Tandis que le concile de Constance, auquel fut posée la question de la réforme du haut clergé, ne devait guère aboutir sur ce point, les Frères Prêcheurs, dans l'intérieur de cet ordre, firent des efforts très sérieux et qui furent loin d'être sans résultat. Cette réforme, accomplie sans beaucoup de bruit à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe, serait intéressante à suivre dans ses détails. Parmi les documents peu nombreux dont nous disposons sur ce sujet, les lettres et instructions de Raymond de Capoue sont des plus précises. Nous relèverons surtout :

1° Une lettre au frère Conrad de Prusse[3], du couvent de Cologne (13 juin 1389). C'est en Allemagne qu'est né le mouvement de réforme, et l'initiateur en fut ce frère Conrad. Raymond lui confie le couvent de Colmar et deux monastères dépendants, avec mission

1. Cf. *Bull. O. P.*, II, 17 novembre 1373, Const. XLVII.
2. Cf. Valois, *la France et le Grand Schisme*, t. II, p. 215, n. 1.
3. *B. Raymundi Opuscula*, p. 117.

d'y réunir les frères désireux de revenir à la primitive observance. L'ambition des réformateurs ne pouvait être de faire un remaniement général; ils se bornèrent à créer de loin en loin des centres d'austérité et de piété, des couvents modèles qui devaient entraîner les autres peu à peu. Après le couvent de Colmar, celui de Nuremberg devint un foyer de réforme, et Raymond le confia plus tard au même frère Conrad (1397); 2° une lettre[1] aux « maîtres des citoyens et consuls de la cité de Colmar » pour les prier d'aider et de défendre frère Conrad. Raymond prévoit le cas où les adversaires de Conrad seraient des frères et des sœurs de son ordre. C'est que la réforme rencontrait dans le sein même de l'ordre une opposition acharnée; moines et prieurs, habitués à une vie facile et indépendante, repoussaient avec colère une gênante rénovation. Dans cette lettre aux consuls de Colmar, Raymond se plaint de ce que Conrad n'ait pu encore se faire remettre le sceau du couvent, bien qu'il lui ait donné tous pouvoirs; 3° une lettre circulaire à tous les prieurs et provinciaux de l'ordre, sorte de décret officiel de la réforme préparé par le chapitre général de Vienne en 1388, confirmé solennellement par Boniface IX en 1391[2]. Il y est ordonné qu'à l'imitation de Conrad et de son couvent de Colmar, chaque provincial ait soin d'établir dans sa province au moins un couvent d'observance régulière, contenant au moins douze frères; dans ces couvents devra être observée « ad unguem » la teneur des anciennes constitutions. C'est seulement après la confirmation pontificale que la réforme, sortant d'Allemagne, gagna l'Italie, où le grand couvent de Saint-Dominique de Venise en fut d'abord le centre; 4° une longue lettre[3] circulaire, adressée à tous les frères en 1395. La réforme n'avançait que lentement[4] et l'opposition ne désarmait pas; cette lettre est faite d'exhortations pressantes et Raymond y réfute une à une les critiques dont son œuvre était l'objet; on lui reprochait surtout de diviser l'ordre par cette distinction entre congrégations observantes et non observantes, de désorganiser les couvents en provoquant l'émigration des frères désireux de se plier à l'observance, d'étonner et de scandaliser les populations dans les villes où existaient deux couvents de frères, dont l'un pratiquait l'observance et l'autre point. Le général répond avec beaucoup de bon sens que ceux qui divisent l'ordre sont ceux qui n'observent pas les constitutions, et que, s'il n'a pas imposé par-

1. *Opuscula*, p. 120.
2. Cf. *Bull. O. P.*, II, 9 janvier 1391, Const. X; *Opuscula*, p. 52.
3. *Opuscula*, p. 76.
4. Raymond avait déjà fait donner aux rebelles, par le pape, un sévère avertissement (*Bull. O. P.*, 1er décembre 1393, Const. XLVIII).

tout l'observance, c'est qu'il était sage de n'avancer qu'avec précaution.

Raymond avait alors environ soixante-cinq ans. Il est à croire que sa santé déclinait de plus en plus. Au début de la lettre précédente, il s'excuse de n'avoir pas, depuis quatre ou cinq ans, visité les couvents de l'ordre, comme il devait le faire; il en rejette la faute sur les occupations que lui donnait la confiance du pape et la politique générale. Assurément le fardeau était lourd, mais il semble que les épaules qui le portaient aient été un peu débiles. Du moins nous voyons, en plus d'une occasion, l'ordre se passer de son général ou lui substituer en sous-main des personnalités plus jeunes et plus actives. C'est ainsi que Raymond, absent du chapitre général tenu à Vienne en 1388, est remplacé par Barthélemy-Dominique, que les Pères présents au chapitre élisent vicaire de l'ordre, et Raymond confirme cette élection l'année suivante. C'est dans ce même chapitre qu'est préparé le décret de réforme que Raymond ne fait peut-être que rédiger et publier. La direction de la réforme parait avoir passé aux mains du jeune et brillant prédicateur Jean-Dominique, que Raymond nomme d'abord son vicaire pour les couvents réformés de Venise (1391), puis vicaire général pour tous ceux d'Italie. Il a aussi un vicaire en Allemagne, qui est Conrad de Prusse[1]. En 1396, Raymond part pour l'Allemagne; c'est là qu'il devait mourir, et la fin de sa vie fut triste; nous savons qu'il se transporta de Francfort à Cologne, de Cologne à Nuremberg, inspectant et réformant les couvents, mais plein du regret de l'Italie, se plaignant d'être sans ressources, et surtout de plus en plus souffrant et perclus. La mort le prit à Nuremberg le 5 octobre 1399. Il a laissé dans son ordre le souvenir d'une vie très pure, illuminée d'un grand zèle pour le bien, honorée de missions glorieuses. Pour nous, le directeur de sainte Catherine est un des bons écrivains latins du moyen âge, et le généralat de Raymond de Capoue, vingt-troisième maître des Frères Prêcheurs, est, au point de vue historique, un des plus intéressants.

Julien Luchaire.

1. Boniface IX, par une bulle à eux adressée le 9 avril 1897 (*Bull. O. P.*, II, Const. LXXXV), promet de les maintenir dans leurs vicariats, dans le cas où Raymond mourrait ou renoncerait au généralat. — Aussitôt après la mort de Raymond, Jean Dominique est nommé par le pape vicaire général de l'ordre (*Bull. O. P.*, 26 novembre 1399, Const. CXXVIII).

CORRESPONDANCE

D'UN

AGENT GENEVOIS EN FRANCE SOUS FRANÇOIS Ier.

(1546.)

On sait combien les dépôts publics de Genève réservent de trouvailles à qui s'occupe de l'histoire de France au XVIe siècle. A la bibliothèque, le fonds *ml* contient une abondante correspondance, relative à la formation des églises réformées françaises. Le n° 121 en particulier, *Lettres diverses de 1557 à 1561*, est extrêmement précieux[1]. Il faut également signaler le fonds *mF*, riche en pièces relatives à la vie ecclésiastique de ces églises[2]. Le fonds *mhg*, consacré à l'histoire de Genève, n'est pas moins intéressant pour la France[3]. M. H. Aubert a publié et publie, dans le *Bulletin du protestantisme français*, un grand nombre de documents émanant de ces divers fonds. Il a rendu aux travailleurs un autre service encore : il a constitué, à la bibliothèque même, un catalogue alphabétique sur fiches qui renvoie, pour chaque église, aux pièces de ces divers fonds[4].

Mais, pour l'histoire politique, l'intérêt que présentent les collec-

1. Lettres de Calvin, de Farel, Viret, de Bèze, etc., dans les nos 106 à 120; dans le n° 121, lettres de divers; 134 et 135, lettres de Calvin et de Bèze.

2. En particulier : 16-40, sermons de Calvin; 41-42 et suivants, synodes nationaux de France; 66-67, pièces relatives à l'édit de Nantes; 69, Moyens de détruire l'hérésie en France, par le R. P. Athanase de Saint-Charles, 1678; 69b, registres de l'église de Lyon, 1673-1678; 87b, papiers de Calignon; 89, dépêches de Brissac, 1554-1555.

3. 145d, recueil de traités faits avec la France; 179e et 179f, chansons sur les cours de Louis XIII et de Louis XIV; 194-197, lettres diverses du XVIe siècle. Le n° 197aa contient quinze portefeuilles de lettres et pièces concernant les églises; il forme une section à part (cotée *mCe*), *Correspondance ecclésiastique*.

4. Sur les *Registres* de la Compagnie des pasteurs, voy. H.-V. Aubert, *Nicolas Colladon et les registres de la Cie des pasteurs et professeurs de Genève* (extrait du *Bull. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève*, 1900). Ces registres commencent en 1556. — J'ai publié, dans des *Notes et documents sur la Réforme en Auvergne*, les pièces des fonds de la Bibliothèque relatives à cette province. Je suis heureux d'avoir une occasion de remercier ici de leur courtoise obligeance MM. Aubert et Dufour-Vernes.

tions manuscrites de la bibliothèque est encore dépassé par les archives de l'État[1]. En dehors des admirables *Registres du Conseil* (voy. L. Dufour-Vernes, *les Archives d'État de Genève*, dans le *Bull. de la Soc. d'hist. et d'archéol.*, t. II, p. 19), elles renferment une série de pièces historiques (dont beaucoup ont été reproduites par Herminjard) sur l'histoire de France, par exemple les lettres de Dangeraut (1533-1537, n° 1092), de nombreux documents sur l'occupation de la Savoie par les Français (1184, 1245, 1252, 1291, 1311, 1326, 1337, 1376, 1377), etc.

C'est dans cette série (sous le n° 1378) que j'ai eu l'occasion de rencontrer cinq pièces, échelonnées de juillet à septembre 1546 et réunies sous ce titre : « Lettres de Jean Arpeau, négociant de Lyon, contenant des avis sur une levée de soldats faite en Provence par le comte Guillaume, — sur la peste de Marseille, — sur les persécutions des réformés à Paris. »

La première observation à faire sur ce recueil, c'est que nous ne possédons pas toutes les lettres de Jean Arpeau. Celles qui nous restent sont datées comme suit :

I. D'Annecy, le 19 juillet 1546.
II. De Lyon, le 24 juillet.
III. De la Charité-sur-Loire, le 3 août.
IV. De Paris, le 8 août.
V. De Lyon, le 26 septembre.

Or, nous lisons, au début de la troisième lettre : « Puys mes dernières du 24 et 26e julliet dernier par moy... escriptes de Lyon, » et elle se termine par ces mots : « Voicy la quatriesme lettre que je vous ay escripte... » Nous avons donc perdu la lettre datée de Lyon, 26 juillet. Celle du 8 août (notre numéro IV) commence ainsi : « Voicy la sixiesme lettre que je vous ay escripte... » Il nous manque donc encore une lettre, écrite entre le 3 et le 8 août. Le nombre total de ces lettres se trouve par là porté au moins à sept.

Les cinq qui nous restent sont des originaux autographes. Quatre d'entre elles sont signées (de la même écriture que le texte) : Jehan Arpeau. Celle qui est écrite de Paris, au plus fort de la persécution, n'est signée que de ces mots : « Votre bon subiect, duquel sçavez le nom. » Elles sont scellées d'un de ces sceaux comme les affectionnaient les marchands et dont le dispositif se retrouve dans les marques des imprimeurs lyonnais, mélange de croix, de lignes et de triangles.

1. Sur le *Livre des habitants*, voy. mes *Notes* précitées.

Quel est l'auteur de ces lettres? La première lettre porte cette mention, d'une autre main que le texte : « De noble Jehan Arpeau, fust marchand de Lyon, demeurant en la maison du président Lambert. » C'est le seul renseignement que nous ayons. Je n'ai pas trouvé le nom d'Arpeau dans le *Livre des bourgeois* de M. Covelle et les registres des habitants n'existent plus pour les années antérieures à 1549. On ne pourrait donc trouver des détails sur lui qu'en se reportant aux *Registres du Conseil*[1].

Autant qu'on en peut juger par sa correspondance, c'était bien un marchand lyonnais émigré à Genève. Il revient en France pour affaires; c'est pour affaires qu'il va à Annecy, à Lyon, à Paris, aux grands jours de Riom. Mais, chemin faisant, il recueille les bruits politiques qui peuvent intéresser Genève; il fait, pour le compte de la République, métier d'agent secret. Ses correspondances présentent une régularité qui leur donne un caractère quasi-officiel. Il numérote ses lettres, il prend des précautions pour qu'elles ne s'égarent pas; par prudence, il s'abstient parfois de les signer. Il offre, en cas d'urgence, d'aller porter les nouvelles lui-même. Il est si bien un agent secret que la République veille sur ses intérêts personnels; il recommande sa femme, restée à Genève, à la bienveillance du Conseil. Il demande à ses « très redoutés seigneurs » de surveiller ses immeubles, de le soutenir dans ses procès.

Nous voyons d'ailleurs qu'il avait été dénoncé à la justice française par un homme avec qui il avait des démêlés. On l'accusa notamment d'avoir prêché en chaire à Genève. Il put établir un alibi : à l'époque où l'on disait l'avoir vu prêcher à Genève, il prouva qu'il était à Paris. Mais il ne dit rien du fait lui-même, et nous ignorons s'il s'est réellement essayé à la prédication. Nous retrouvons, dans l'histoire de la politique genevoise, la trace des indications qu'il a fournies au Conseil.

Jean Arpeau parcourut la France entre juillet et septembre 1546, c'est-à-dire au lendemain de la signature du traité d'Ardres, quand François Ier, à la veille de mourir, préparait une nouvelle attaque contre l'empereur. Ses lettres s'ajoutent aux documents trop rares que nous possédons sur cette courte période. Il est, naturellement, surtout intéressé par la réaction que les événements peuvent avoir sur la situation de Genève; il nous explique les terreurs, souvent injustifiées, qui troublaient la cité. Il nous décrit les persécutions de la fin du règne. Il confirme, à propos d'Étienne Dolet, un détail que nous donnait déjà un témoignage un peu postérieur au sien; il

1. Il ne figure pas dans *la France protestante*.

semble bien que, pour éviter l'exécution du *retentum* qui permettait de le brûler vif, le célèbre imprimeur se soit partiellement rétracté avant de subir le dernier supplice.

H. HAUSER.

I.

Jhus. D'Annissie, ce lungdy 19e juillet 1546.

Trest exellentz seigneurs, mes tres redoubtez et honorés seigneurs, Jhus soit avecques vous. Estant arryvé en ceste ville, ay rancontré ung myen congnu marchant d'Avignon, myen amy et homme de parolle, lequel m'a dict avoyr veu de ses yeux lever certeynes gentz au pays bas, asçavoyr aud. Avignon, au Comtat et circonvoysins, le tout pour le conte Guillaume[1] (lequel est à present à Versel, en Piedmont), et a jà trante mille hommes de guerre, et dit que pour verité son intention est de venir descendre du Piedmont en la Savoye et de ruer sus votre ville de Genefve, et dist que en Avignon le bruyt est que led. conte Guillaume a intelligences secrètes avec le roy de France[2] (touteffoys de ce n'en est asseuré). Mays il dict bien savoyr par verité que Monsr le visz-legat d'Avignon a donné touttes les aydes, conseilz et faveur aud. conte Guillaume et à ses comys qu'il a peu. Et m'a dict davantage avoyr ouy de ses propres oreilles dire audit viscz-legat d'Avignon[3] que l'ammas desdtes gens a esté fait pour aller contre Genefve, disant avoir ouy dire semblables parolles aud. visqcz-legat : « Ces mechantz hereticques de Genefve et leur adherantz (lesquelx n'ont voullu avoyr jamays autre gouverneurs et superieurs que eus-mesmes) seront toux hesbahis que tout à coup ung de ces jours ilz auront la venue, car le compte Guillaume les pillera comme des grenolhes. » Parquoy, mes tres chers seigneurs, combien qu'il nous fault asseurer soubz la protec-

1. Guillaume de Furstenberg, qui avait été souvent chargé de lever des lansquenets pour le roi.

2. J.-A. Gautier (*Hist. de Genève*, t. II, p. 256) résume ainsi les bruits qui couraient à Genève en 1546 : « Cette année, la guerre qui s'étoit ralentie entre l'empereur et le roi de France par le traité de Crespy ayant recommencé, ces deux princes levèrent de nouveau des troupes de tous côtés et dans le voisinage même de Genève, ce qui tint cette ville en peine pendant tout l'été et qui lui donna occasion de faire travailler avec assiduité aux fortifications. D'autres nouvelles qui lui vinrent de tous côtés ne la tinrent pas moins en haleine. Ces nouvelles portoient que l'empereur se disposoit à faire la guerre aux protestants et aux villes libres d'Allemagne, et que, pour cet effet, il mettoit sur pied une armée de 100,000 hommes. Dans le même temps, l'on apprit qu'il s'en formoit une de 30,000 en Provence et dans le Comtat-Venaissin, qui devoit passer, disoit-on, en Savoie, et qui en vouloit à Genève. » Ce dernier bruit est évidemment celui qui avait été transmis par Arpeau.

3. De 1544 à 1547, c'était Antoine Trivulce (*Gallia christiana*, t. I, p. 845).

tion de nostre capitheyne Jhus-Christ, si est ce que, puys qu'il nous a donné les sentimentz de nature pour en ayder contre nous tirantz d'ennemys et envieux, il les fault mettre en debvoyr, et ne dormyr point, et pour ce que jà le bruyt est tel que led. conte Guillaume, mesme le viscz-legat d'Avignon, ayant charge du pape son maistre, a envoyé par subtilz moyens des pellerins desguisés, feignant aller à Saint-Claude et passer par Genefve pour espier[1], il fauct (soubz correction) y bien prendre garde et commectre et depputer gens loyaulx ayant charge aux portes de la ville que, voyant passer telles canalhes et monstres desguisés, de les vous amener pour iceux estre interrogés; car de non les laisser entrer en lad. ville cela ne suffiroit pas, à cause que, si l'on en trouvoyt quelcun sachant telz secretz, cella vous porteroit un grandissime proffit, car par telx moyens feu Mgr d'Anguyain gaignat ceste belle journée à Serizolhes, en Piedmont[2], et pourtant comme à ceux pour lesquelx je ay faict profession (tant pour l'honneur de Dieu, de son evangile que pour l'amitié que m'avés portée) d'exposer mes biens, pouvoyr et ma vie pour vous, je vous ay voullu de cecy promptement advertir, pour ce aussi que le comun bruyt est que le Roy doibt venir à Lyon, vous signifiant que si ainsin est, qu'il n'y vient pas sans cause, qu'est la raison qu'il ne faut pas attendre le cler de donner bon ordre à faire bon guet et tenir le peuple en si bon ordre, oustant les blasphèmes et autres actes contrayres à notre bon Dieu, qu'il n'aye occasion nous mander ses verges par les ennemys de sa foy.

Mes tres chers et venerables seigneurs, soyés asseuré que je feray à Lyon, à Parys et aultres lieux (moyennant la grâce du Seigneur) telles dilligences que je sçauray la verité du faict, et, si le cas estoit chault (comme l'on fist à Marindor et Cabrières), je viendray plus tout en poste pour vous en advertir, et, si le cas n'estoit griefz, vous advertiray par lectres (comme de present) ou par messagers exprecz (s'il est besoing), de sorte que me trouverés vre vray subiect, d'ung cueur entier, plus que si je estois né de la ville, et tel vous playra me tenir, vous suppliant, si bon vous semble, la presente communiquer à Mr Calvin[3], et, après

1. Gautier, *loc. cit.* : « ... que le pape avoit envoyé des boutefeux dans tous les États protestants, dont l'artifice avoit été découvert à la vérité, de sorte que leur complot n'étoit plus à craindre, mais qu'il avoit suppléé à leur défaut par des empoisonneurs d'eaux qui avoient ordre d'aller de même dans toutes les villes réformées, et principalement dans Genève... »

2. Il est probable que le fait auquel Arpeau fait ici allusion est celui qu'a raconté Du Bellay (éd. Petitot, t. II, p. 494) : « Incontinant après [entre le 6 et le 10 avril] arriva le capitaine Blanfossé, qui ce jour estoit sorty de prison des mains des impériaulx..., lequel advertit Mgr d'Anguyen que le marquis Du Guast, avec l'armée impériale, partoit cedit jour de la Mouta, délibéré de venir à Sérisolles... » C'est après avoir reçu ce renseignement que d'Enghien se décida à attaquer l'ennemi pendant sa marche.

3. La commission fut faite. Calvin écrivait à Myconius, le 17 août : « Quid

me estre tres humblement à vous benignes grâces recommandé, je supplieray Nre-Seigneur vous mayntenir par son bras fort, en telle sorte que les ennemys (sans allant en grande confusion) soyent tenus louer ce bon Jhus-Christ, lequel tousjours triumphera par les siens. Or, la paix de Nre-Seigneur Jehuscrist soit avecques vous, amen. Vostre humble esclave et à jamais cerfz, vre obeissant, [signé] Jehan Arpeau, votre bon subiect.

J'ay adressé les presentes à ma femme pour les vous bailler seurement, la vous recommandant s'il luy survenoit quelque chouse, parce qu'elle est grosse d'enfant, extimant qu'elle est entre les mains de ses pères.

Autogr. scellé. Sur le repli : A mes tres redoubtés et venerables sei-

rex Galliae habeat in animo nescitur. Lugdunum tamen propediem veniet » (*Thesaurus*, t. III, p. 371). Mais, avec son grand sens politique, le réformateur faisait immédiatement la critique de ces nouvelles alarmantes : « Favere etiam Caesari non est credibile. » Les éditeurs de Calvin reviennent sur cette panique (p. 385, n. 2) : « Il a été plusieurs fois question des bruits sinistres qui circulaient en Suisse sur les intentions du roi de France, qu'on soupçonnait de vouloir profiter des troubles de plus en plus imminents en Allemagne pour tenter un coup contre Genève... Le 3 août (cette date coïncide assez bien avec les lettres d'Arpeau), on donnait avis au conseil de Genève que le roi faisait grand amas de troupes sans qu'on sache son dessein. » Ils renvoient aux *Registres*, t. XLI, fol. 203-208, et à Roget, t. II, p. 253 et suiv. La panique une fois passée, le Sénat de Genève faisait rédiger, à l'adresse du Sénat de Berne, une lettre explicative (*Thesaurus*, t. III, p. 385, et Bonnet, t. II, p. 583). Les éditeurs du *Thesaurus* publient cette lettre sous la date du 28 septembre 1546; mais elle est sûrement antérieure, puisque les *Registres* (t. XLI, fol. 209) portent cette mention, de la main du secrétaire : « N'a esté envoyé, mès ordonné le contrayre le 28 septembre 1546. » Voici la partie de cette pièce relative aux terreurs du mois d'août : « Nous ne vous avons point escrit par cy-devant les nouvelles que nous pouvions entendre des pays voisins, et mesme du costé de France, pource que nous ne voulions pas vous troubler devant le temps de vaines suspeçons ou légières. Cependant, toutefois, nous n'avons pas laissé d'estre aux escoutes et veiller de paour d'estre surprins, sçachant bien qu'il n'y a pas grande asseurance en ceux qui ne sont point conioinctz avec nous en foy et religion. Mesme nous avions occasion de doubter que le Roy voulsist mener quelque praticque qui ne seroit pas à nostre profict pour plusieurs causes. Le bruict estoit qu'on apprestoit à Lion roues et aultre équippaige pour mener artillerie. Nous oyions de l'aultre costé qu'il se faisoit défenses par tout le royaulme de ne servir autre prince. Nous ne savions pourquoy cela se faisoit, sinon que le Roy eust quelque entreprise qu'il ne déclaroit pas... » Ils ajoutaient ce détail, évidemment transmis par un espion, mais qui n'est pas dans les lettres d'Arpeau : « Nous laissons à dire qu'il nous a esté rapporté que quelque François s'estoit vanté qu'en brief leurs gens feroient bonne chère en nostre ville... » Des mesures assez sérieuses furent prises, d'après Gautier, t. III, p. 256 : « L'on fit une revue générale de toute la bourgeoisie et de tous les sujets de la République et de leurs armes... L'on fit une publication par toute la ville que chacun fût fourni d'armes dans trois jours... »

gneurs Messeigneurs les sindicques et gouverneurs de la ville et cyté de Genefve, en propre donné incontinant et seurement. Genefve. *Et d'une autre main :* De noble Jehan Arpeau, fust marchand de Lion, demeurant en la maison du president Lambert, le 22[1] de julliet 1546.

II.

Jhus. A Lyon, ce 24e julliet 1546.

Mes tres red[out]ables et venerables seigneurs, Jhus vous soit en salut. Vous ayant escript d'Annissie, jay du despuys sceu aultres nouvelles, lesquelles extime estre veritables, car je les ay sceu de ceux de qui il les falloyt sçavoyr et vous eusses plus tout escript, neust esté que j'ay voullu sçavoyr quel estoit le plus grand cours entre les banquyers et gens ayantz les advys, puys suys allé aux principaux (que je vous nommeray quelque jour). J'ay ouy tant de nouvelles et contrayres que l'on en feroit une bible, desquelles je ne veux en fâcher vous oreilles, car elles ne le meritent; mais, pour venir au contrayre de ce que j'entenday à Annissie touchant du conte Guillaume, de ce que l'on disoit qu'il avoyt levé quelques gentz en Avignon et circonvoysins, et avoit 30 mille hommes pour descendre à Genefve, quant ad ce poinct, cella n'est riens; la verité est telle que pour aujourdhuy le conte Guillaume est ung corps sans âme. Il est vray qu'il c'est ingéré envers le pape, le roy et aultres pour pouvoir faire telles actes, mais personne ne l'a voullu y ouyr; et quant aux gentz que l'on a levé en Avignon et Provence, c'est chouse veritable (non touttefois pour mener en Piedmont), mays l'on a levé six enseignes pour la Provence, qui sont troix mille hommes, lesquelx gardent en campaigne une lieue et deux loing autour la ville de Marselle (dans laquelle par verité n'y est demeuré personne, et ce je le sçay par gentz de foy), à cause de la peste qui est si grande que de vie d'homme l'on ne la vist telle, car l'on a habandonné Marselhes, Arles, Ays, de laquelle le Parlement en est sorty et est à Pertuys; et parce que de della la Durance, par toutes les villes et villettes, la peste y est en si grande outrance, les parlements ont prohibé et deffendu de non laisser passer personne aux ports, de sorte qu'il y a la plus grande partye (dont le nombre est presque infiny) lesquelx meurent plus tout de faim que d'aultre chouse; par quoy tant ceux qui sont pestiferez que aultres tâchent de fouy[r] là où ils peuvent et ont infect beaucop de villes, qu'a esté cause que l'on garde partout[2];

1. La date a été mal lue, ou bien c'est la date d'arrivée de la lettre. Le « président Lambert » serait-il le président de la Chambre des comptes de Savoie, né en 1480, et qui vivait encore en 1543?

2. Sur cette peste, voy. dans le *Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux*, de Jean de Marcouville (Cimber et Danjou, t. III, p. 409) : « *D'une estrange et merveilleuse contagion d'air qui fut à Aix en Provence l'an* 1546... La contagion d'air qui s'esleva l'an 1546, sur la fin du mois de may, si espou-

dont me semble, mes tres redobtez, qu'il seroit bon ne laississiez entrer gentz de Provence en vre ville que premyerement ilz ne feussent examinez si sont infectz et leur donner le serment, comme l'on fait par desçà aux postes, pour confesser combien il y a de temps que ilz sont partys des lieux infectz, car ilz ne regardent où c'est qu'ilz se mettent.

Quant à l'alliance que l'on disoit que le Roy s'entend avec l'empereur et pape, cella n'en est riens, ayns le Roy et tout le royaume desireroient que l'empereur fust bien froulté des protestans[1]. Mesmes jà icy avons nouvelles (ne sçay si elles sont veritables) que les protestans ont gaigné quelques villes sur l'empereur, dont l'on en est marry (non pour tenir le party de l'empereur), mays parce que l'on dict que cella donnera moyen à l'empereur d'appointer, ce qu'il ne feroit, qui luy pourroit estre plus grande ruyne; et voillà les raisons. Et dict on que le Roy se gardera bien prendre inimitié contre les Suisses. Vray est que le Roy vient à Lion, mais ce ne sera que par vendenges, et s'arrestera à Moullyns; auquel lieu se doibt trouver le duc de Savoye, avec lequel veult faire appointement[2]; les ungs disent que le Roy luy veult rendre ses terres et pays, les aultres disent qu'il luy veult bailher le duché de Bourbon en recompense; les aultres disent que le Roy luy doibt faire rendre les villes que Messieurs de Berne ont[3], et luy bailher son pays, excepté Bourc, Chambéry, Thurin et quelques autres grosses villes; en sorte que, veu les dyversités, je n'adjouste foy en riens qui soit, car les autres presument mariage du fils du duc de Savoye à la fille du Roy[4], si est ce qu'il est vray que ilz ce doibvent trouver à Moullins, car cella est conclud. Je suis fort hesbahy de ce que l'aultre

vantable à Aix en Provence, qui dura près d'un an entier, que le pauvre peuple mouroit en mangeant et buvant, et en mourut un si grand nombre que les cimetières estoyent si pleins des corps des morts qu'il ne se pouvoit plus trouver lieu où l'on les peust inhumer. » Le Pertuys, dont il est ici question, est aujourd'hui un ch.-l. de canton de l'arr. d'Apt (Vaucluse).

1. Ces bonnes nouvelles ne dissipèrent pas immédiatement toutes les craintes. Lettre précitée de Genève à Berne : « Et combien que nous feussions advertis que telles défenses (voy. lettre du 3 août) se faisoient en faveur de MM. les protestants, toutefois nous pensions qu'il se faisoit bon tenir sur ses gardes et en estions en soulcy, attendu mesme que le Roy estoit si prochain de nostre ville... Maintenant nous louons Dieu que le Roy s'est un peu eslongné, et encore plus de ce que nous entendons que si l'empereur avoit du pire il se voudroit ruer sus. »

2. *Ibid.* : « Le bruit couroit qu'il devoit tirer vers Chambéric. » Le duc dépossédé de Savoie était encore Charles III, qui ne mourut qu'en 1553.

3. Les Bernois avaient occupé en 1536 le Chablais et le pays de Gex, qui formèrent les bailliages de Gex, Thonon et Ternier, tandis que la France occupait la Bresse, le Bugey et la Savoie méridionale. La duchesse de Nemours avait conservé le Faucigny.

4. Emmanuel Philibert devait en effet épouser Marguerite de France, duchesse de Berry, mais seulement après le traité de Cateau-Cambrésis.

me compta à Annissie (veu qu'il est homme de bien), il fault qu'il aye mal entendu.

Mes tres redobtez, j'extime qu'il y a long temps que estes adverty de la grande alliance du Roy avec le Roy d'Angleterre; l'on dict que oncques ilz ne furent si grands amys[1]. J'ay mandé à ma femme la publication qu'en fust faicte à Parys, imprimée en ceste ville[2], pour vous bailler, et combien que ce soit peu de chouse, l'ayant trouvée nouvelle la vous ay voullu mander. Vous playra excuser mon ignorance, car je desirerois que mon Dieu m'eust fait telle grâce avoyr le pouvoyr exercer envers Vous Majestés le bon voulloir que j'ay, lequel est tel, que oncques envers mon propre père ne l'eu si grand, Dieu le me veulle augmenter.

Je vous eusses bien escript plusieurs aultres nouvelles, mays parce que elles sont ung peu chatoulleuses, je les vous diray de bouche à mon retour. Or, mes tres honnorez, apprès me estre tres humblement recommandé à vous benignes grâces, je supplieray le tres hault vous mayntenir es chouses jà par vous (moyennant son saint Esprit) si bien commensées, vous fortifiant es multiplications de sa s^te^ grâce, pour resister à vous ennemys, lesquelx non seullement entrepregnent sur vous, mays contre le Christ de Dieu vivant, auquel seul soit honneur et gloire à jamays, ainsin soit-il. Par celluy lequel à jamays desire estre vostre esclave, [signé] Jehan Arpeau, votre bon subiect.

Autogr. scellé. Sur le repli : A tres haultx et tres puyssantz mes tres redoubtés seigneurs, messeigneurs les sindicques de la ville et cyté de Genève et gouverneurs d'icelle cité. A Genève.

III.

Jh^us^. A la Charité, près Caune, ce mardy 3e aoust 1546.

Combien que (puys mes dernières du 24 et 26e de julliet dernyer par moy à vous, mes tres redoubtez et venerables seigneurs, escriptes de Lyon) n'ay sceu autres nouvelles ny moins contrayres ad ce que je vous ay escript, si est ce que l'hobeissance fillialhe (et non contraincte) que je vous porte (comme tenu) m'a esmeu vous escripre la presente, à celle fin que cognoissiés ne suys paresseux à vous donner advys de touttes chouses, et pour ce fayre j'ay demeuré et susjourné ung jour à Moullins pour sçavoyr des affayres, lesquelx vous asseurerés pour verité que le Roy n'a aucune intelligence avec l'empereur, ny moins avec le

1. Le traité d'Ardres avait été signé le 7 juin. Le 8 juillet (Delisle, n° 15208) des pouvoirs furent conférés à Odet de Selve pour promettre au nom du roi l'exécution du traité (voy. Lefèvre-Pontalis, *Corresp. d'Odet de Selve*). Les instructions de l'ambassadeur sont du 22 juin. Il arriva en Angleterre le 4 juillet.

2. La *Bibliographie lyonnaise* de Baudrier ne signale pas cette plaquette.

pappe; et vouldroit le Roy, ensemble tout son pays, la ruyne de l'empereur. Le Roy n'a garde estre contrayre aux Allemantz, ayns leur vouldroit ayder plustout que nuyre. Il n'y a aucune intelligence du Roy au duc de Savoye qui vous soye contrayre, ny moins aucune faveur[1], et, pour monstrer qu'il est ainsin, il est vray que le Roy a cassé touttes garnisons, et y a huit jours que par tout le royaulme de France le Roy a fait cryer (mesmes à Moullins) qu'il n'y aye gendarmerye si hardie que en passant aye à susjourner dux ou trois jours *et passé* le nombre de dix chevaux; et là où l'on trouvera que aucuns (estant plus du nombre de dix chevaux) susjournent plus de trois jours, il permect et commande à tous laboureurs et gens des villes, de quelque quallité qu'ilz soyent, de les tuer (ce qui fut hier faict en Bourbonnoys, là où ilz en tuèrent quelques nombres)[2]. Cella j'ay veu cryer à son de trompe, l'asseurant veritable. D'allyeurs l'on a faict deffences à touttes gens, de quelque qualité qu'ilz soyent, gensdarmes ou aultres, de non porter par les champs ny es villes aucungs herquebus, pistolletz, armures interieures et exterieures, commandant à tous prevoustz generaux et particullyers de faire pendre et estrangler ceux que l'on trouvera saisis de telles chouses trois jours apprès la publication d'icelles lettres. Voillà donc qui vous doibt asseurer de mon precedant dire.

Il y a six jours que l'admiral d'Angleterre[3] est arrivé à Parys avec

1. Lettre précitée : « De ce voyage de Chambéric nous estions informés du contraire, mais que plustost il prétendoit de s'approcher du costé de Langres, pour sçavoir plus commodément nouvelles d'Allemagne. »

2. Delisle, n° 15172 : « Lettres patentes portant défenses aux gens de guerre d'aller par troupes, quand ils quitteront les armées, sous peine d'estre dispersés par la force. Fontainebleau, 30 juin 1546. » — N° 15228 : « Lettres patentes portant défenses à toutes personnes de porter des armes à feu ou autres, à la réserve des gens d'armes du roi, et ordonnant à tous les détenteurs d'armes de les porter aux maisons de villes ou châteaux les plus voisins. Fontainebleau, 16 juillet 1546. » — N° 15307 : « Édit prohibant les assemblées et ports d'armes, sous peine de mort et de confiscation de bien. Fontainebleau, 1er août 1546. »

3. Sir John Dudley, vicomte de Lisle, comte de Warwick, puis duc de Northumberland, amiral d'Angleterre de 1543 à 1547. C'est lui qui, avec d'Annebault, avait traité à Ardres. Du Bellay, t. II, p. 604 : « Le roi dépescha M. l'amiral et M. Raimond, premier président de Rouen, pour aller à Ardres, et se trouva à Guines l'amiral d'Angleterre, nommé millor Dudelet, qui, depuis, a esté duc de Nortombelland. » Du Bellay explique que, comme il est dit dans notre texte, Dudley alla recevoir le serment de François Ier, d'Annebault celui de Henry VIII. — On lit dans les instructions remises à O. de Selve le 22 juin (Lefèvre-Pontalis) : « Après luy dira [à Henri VIII] que Mgr l'admiral se délibère, suivant le commandement qu'il en a eu du Roy, de bientost partir pour se rendre par delà tant pour le faict de la rattification que pour plus manifestement luy déclarer et faire entendre le grand aise et contentement que led. sgr a eu de lad. paix et renovation d'amitié. »

trois cents chevaux; le Roy est allé à Fonteynebluau pour le recepvoyr[1], et ce dist pour verité que le Roy ayant festoyé led. admiral, le Roy va incontinant à Troye et par touttes les villes fortes de la Champagne, mesme aux villes frontyères, pour y mettre bon ordre, parce qu'il dict que si l'empereur ce trouve confus (contre les protestans) et qu'il ne puysse pas passer sa gendarmerye (comme il extimoit), il doubte qu'il ne se rue sur la France (comme homme desesperé)[2]. Et cella n'est pas trop mal regardé au Roy, voyant que l'empereur est homme si inicque, pervers et cautelleux. Ayant visité la Champagne, le Roy vient à Moullins[3], la raison pourquoy l'on ne sçayt. Il est bien vray que l'on dict que le duc de Savoye a faict parler au Roy de bailler son filz à sa fille; le Roy a faict du sourd, et le comung bruit est que le Roy ny son conseil n'y veullent entendre, car le duc de Savoye est trop petit compagnon pour aujourd'huy. Icy l'on dict que à Thurin et aultres villes de Piedmont (tenant pour le Roy)[4]; mesmes le prince de Melphe[5], lieutenant general pour le Roy, est à Thurin, ayant grosse garnison. Et ce jourdhuy, à la disnée, j'ay rancontré le chevallyer Jehan de Thurin[6], Itallyen, ayant grosse charge du Roy, lequel va en Piedmont pour donner bon ordre à tout, à cause de ce qu'il ce doubte de l'empereur (comme je vous ay escript cy-dessus) ne ce veulle ruer sur la France. Mays d'avoyr inimitié contre vous ny à ceux de Berne, assurés-vous qu'il n'en a aulcune.

1. Dès le 4 juillet, de Selve écrivait au roi (p. 3) que Henry VIII lui avait annoncé le prochain départ de Dudley. L'amiral fut accrédité, le 7, avec l'évêque de Durham et le doyen de Canterbury. Ils partirent pour Boulogne le 13. François Ier prêta serment entre les mains de l'amiral, à Fontainebleau, le 1er août (Delisle, 15308). C'est seulement huit jours plus tard que d'Annebault arriva en Angleterre. Il semble, d'après la correspondance d'Odet de Selve, que François Ier ait voulu esquiver l'envoi de son amiral, mais Henry VIII tint bon.

2. Du Bellay, t. II, p. 606 : « Après la paix accordée avec le Roy d'Angleterre, le Roy... voulut luy-mesmes visiter sa frontière, tant de Champagne que de Bourgogne..., et s'achemina par la Bourgogne. » Voici l'itinéraire de ce voyage, d'après les *Actes :* il est à Pithiviers le 6 août, à la Cour-Dieu le 9, à Moulins les 19, 20, 23, à Chevagnes le 26, à l'Abergement les 6 et 7 septembre, à Bourg le 8, à Cuisery les 10, 11, 13, à Sennecey le 15, à Verdun-sur-Saône le 17, à Argilly les 21, 24, 26, 28, à Citeaux le 30 septembre. Je ne vais pas plus loin, puisque notre dernière lettre est du 26.

3. En réalité, il vint à Moulins d'abord.

4. *Sic.* Arpeau n'a pas terminé sa phrase.

5. Jean Caraccioli, prince de Melphe (*Brantôme*, éd. Lalanne, t. II, p. 226 et suiv.), avait passé du service de l'empereur à celui du roi, qui le fit maréchal, capitaine de cent hommes d'armes, chevalier de l'ordre, lieutenant général en Piémont (voy. Du Bellay, t. II, p. 597).

6. *Brantôme*, t. II, p. 269 : « De ce nombre estoient ces braves gens : San Petro Corso, Joan de Thurin... » (IV, 73), parmi les colonels du roi en Piémont. T. II, p. 3 : « Le déterminé Jean de Thurin, duquel je parle ailleurs. » Il était, comme le Corse Sampiero, élève du célèbre Jean de Médicis (voy. *Brantôme*, t. VI, p. 245).

A ceste cause nous remercyerons de bon cueur ce bon pasteur celleste, qui a si grand soing de son troppeau, tellement qu'il ne veult permettre la ruyne de ses brebis, ayns les veult preserver des loups ravissans que cherchent à les dévourer. Mes tres redoubtez, parce que j'ay entendu que (comme telx que vous estes soigneux à pourveoyr sur votre polisse) avez ordonné de faire provysion de vivres et munitions, faisant commandement à tous vos subiectz (cellon leur quallité) d'en estre pourveux, c'est une chouse trest sagement et prudemment faicte; ce neanmoyns je vous veux pryer d'avoyr pour excusée vre servante ma femme, en considerant qu'il n'y a guyères qu'elle est là, et à present est sans mary, parquoy vous supplye l'excuser jusques à mon retour, et je luy manderay des harnoys tant que cognoistrez que je suis des hobeissantz et esclave de vre ville. Je vous extime tant doux, begnins et charitables, que aurés consideration des chouses à vous congnues. Je vous ay de cecy voullu escripre, pour vous donner à cognoistre mon affection (lacquelle n'est de vous deshobey[r]), ayns en tout et partout (cellon la grâce que le Seigneur me donnera) vous obeyr en touttes chouses, celon son honneur et gloyre. Or, pour ce que si le Seigneur ne garde la cyté, celluy veille en vain qui la garde, je le prieray donc que par Jhus-Christ, nre seul médiateur et advocat, il luy plaise garder vre cyté de Genefve, tant excellente es biens spirituelx, de sorte que se soye exemple aux tirantz et inicques, pour eux ce convertyr au Seigneur, et vous doint telle augmentation de grâces, que fassiés relluyre sa gloyre sur votre peuple, de sorte que cella ferme la bouche aux ignorans et contrayres de son non, et que si sa fureur est ung peu (à bon droyt) sur nous esmeue, qu'il luy playse nous chastier de sa propre main et ne permectre que ce soye par le moyen de ceux qui tâchent usurper son honneur et gloyre, affin que ilz n'ayent à blasphémer contre luy, attribuant force à leur[s] vertus, ains la transporte[nt] au seul Dieu, auquel soit honneur et gloire aux siècles des siècles.

Affin que Monsr Calvin soit participant des nouvelles, plaize vous la presente luy communicquer (moyennant que soyt votre bon plaisir), et ce bon Dieu vous benisse en toutes chouses. Je seray vendredy à la court, vous aurés de moy touttes nouvelles. Jhus soit avec vous en force et vertu. Par celluy duquel vous pouvez disposer comme du moyndre de vos esclaves. Vre hobeissant subject, [signé] Jehan Arpeau.

Voicy la 4e lettre que je vous ay escripte, pour sçavoyr si l'on en esgarera point[1].

Autogr. scellé. Même suscription, suivie des mots seurement et subitement.

1. Il y en a donc une de perdue, car celle-ci est la troisième.

IV.

Jhus. De Parys, ce 8e aoust 1546.

Voicy la 6e lettre[1] que je vous ay escripte, mes redoubtés; despuys n'est survenu riens de nouveau (excepté que icy l'on faict des grandes percecutions contre les crestyens), de sorte que l'on en a bruslé quatre en troix sepmaynes[2], et l'on s'appreste pour en brusler davantage, que sera la cause que ne seray nommé en la presente. Doullet a esté le dernyer, lequel est mort infidelle, et fort malheureusement, cregnant estre bruslé vifz[3]. Quant à la court, le Roy est à Crousier, près Orleans[4], et sera dans mescredy à Montargis, dellà sans va à Moullyns (suyvant ce que par cy-devant je vous ay escript), et n'a pas esté à Troye et en Champagne, car il y a envoyé d'aultres.

L'admiral d'Angleterre ensemble l'admyral de France[5] partirent hier pour aller en Angleterre par amytié (entre lesquelx la paix ne fust jamays si grande). Il n'y a aultres nouvelles. A mon retour je passeray à la court, et pour l'honneur de vous, mes tres venerables, je susjourneray là quelques jours pour sçavoyr les nouvelles (desquelles vous advertira[y] cellon ce que la matyère le recquerra).

Je suys tant fasché des percecutions que l'on faict icy que je ne sçay que je fays, et parce que ma femme est là (comme estrangère) nouvelle, grosse d'enfant, sans parentz, je la vous recommande s'il luy survenoit quelque chouse. Ce sera charyté, de lacquelle ne serés esconduyt de ce bon Dieu, et de ma part je m'employeray satisfere cellon mon pouvoyr. Et en priant Jhus-Christ vous garder en sa saulve garde, par lequel celluy se desnye du tout pour soy advouer vre esclave et bon subiect, duquel sçavez le nom.

Autogr. non signé. Scellé. Même suscription.

1. Il y en a également une de perdue entre celle du 3 août et celle-ci.

2. Calvin, le 11 août, annonce le martyre de Pierre Chapot, libraire dauphinois. Le 17, il écrit à Myconius : « Curia tamen Parisiensis miro furore ardet ad pios trucidandos. »

3. Il fut brûlé le 3 août. Quant au bruit d'une palinodie de Dolet avant de mourir, voy. *France protestante*, 2e éd., t. V, p. 432 : « D'après une lettre de Florent Junius, du 23 août, qui rapporte le témoignage d'une personne ayant assisté à l'exécution, le bourreau l'auroit forcé, par la menace de lui couper la langue et de le brûler tout vif aux termes de l'arrêt, à invoquer avant de mourir la Vierge et son patron saint Étienne. Il fut seulement pendu et brûlé ensuite. » On voit qu'Arpeau avait recueilli ce même bruit dès le 8 août.

4. Il était le 6 à Pithiviers. Il sera à Moulins le 19. Crousier est-il *Crouzilles*, près l'Isle-Bouchard, ce qui est assez loin d'Orléans?

5. D'Annebault avait succédé à Brion, mort le 1er juin 1543. Nous avons ici la date exacte (7 août et non 4 août, comme le croyait M. Lefèvre-Pontalis) du départ de l'amiral pour l'Angleterre. Nous voyons aussi que les deux amiraux partirent ensemble, ce qui explique la brièveté du séjour de Dudley en France.

V.

Jhus. A Lyon, ce 26e septembre 1546.

Mes tres redoubtés et venerables seigneurs, Jhus-Crist soit avec vous, vous advertissant que pour quelques affayres necessayres suys contrainct m'en aller jusques aux grandz jours de Ryons, en Auvergne[1], et parce que ne suys asseuré si je y demourray beaucop ou non; aussi, considerant que, dans six jours dactés des presentes, le terme de six sepmaynes expirera, au moyen de quoy les femmes qui nettoyent en la mayson n'auront plus que fayre, et ne feroyent que me faire despence, coustz et fraictz inutilles, ce consideré il plaise à vous reverances et benignités permectre au sr Maldonnat (auquel je escriptz)[2] de fayre sarrer ladicte mayson jusques à ma venue, qui sera le plustout que je pourray, et vous playrra fayre fayre comandement par vous officiers esdictes femmes de sortir aud. temps, et le sr Michel Varro[3] les contemptera de leur[s] gages. Aussi parce que led. temps de deux moys est expiré de l'execution de Estienne de Vanes[4], je vous requiers humblement que ledict bien executé soit relâché, ayant esgard es lettres à vous par moy exibées, par lesquelles l'on a clerement veu son faux donner d'entendre. Led. de Vanez pour me mollester a mayntenu de par dessa aux seigneurs de la justice que, quant il fut là, il me veit prescher en chayre, et que je avoys gage de la ville; doncq m'a fallu prouver que je estois à Parys de ce temps, et, sans les bons amys que j'ay eu, j'eusse eu de l'affayre beaucoup. Par cella vous pouvez cognoistre la mallice et calomnie de l'homme, dont vous playrra mon bien relaxer et les clefz rendre aud. seigneur Maldonnat.

N'estant asseuré de message fidelle, ne vous escripray d'autres nouvelles, sinon que Strossy[5] (l'ung des expers itallyen[s] es armes qui se

1. Delisle, n° 15319 : « Ordonnance pour la tenue des grands jours à Riom, du 13 septembre au 10 novembre, avec ressort sur l'Auvergne, le Bourbonnais, le Berry, le Nivernais, le Forez, le Beaujolais, le Lyonnais, le Mâconnais... De Moulins, 19 août 1546. »

2. *Livre des bourgeois*, p. 250 : « 1556, 30 janvier. Jehan Doysy, dict Maldonade, filz de Gilles, de Vallenciennes. » Les Maldonnat étaient donc depuis au moins dix ans à Genève lorsque Jean fut reçu à la bourgeoisie.

3. *Ibid.* : « 1530, 19 septembre. *Honorabilis Michael Varo*, » dont il est ici question. C'est sans doute à cette famille que se rattache (1556, 3 juillet) « Hierosme Varo, filz de Jean François, de Moncaillier, appoticaire, en considération de ce qu'il a esté cy-devant à la guerre et que ses parents sont citoïens. »

4. Je n'ai rien sur ce personnage.

5. Est-ce Pietro Strozzi, plus tard maréchal de France, qui mourra au siège de Thionville en 1558, ou Leone Strozzi, prieur de Capoue, lieutenant général des galères du roi, tué à Piombino en 1554? (voy., sur le premier, *Brantôme*, t. II, p. 239 et suiv., sur le second, t. IV, p. 120 et suiv.). Leone Strozzi fit

treuve point) a eu congé du Roy, et à luy liberté donnée, de servyr qui luy playra; luy estre venu icy a levé troix centz mille escutz (compryns cinquante mille que le Roy luy a fait bailler icy de l'argent de Languedoc), et pour verité est party en poste pour aller ayder au camp des protestans, car il est ennemy mortel de l'empereur. Il c'est vanté de distrayre les principaux gens de guerre itallyens que l'empereur aye en son camp, ce que aultrefoys l'a desjà faict, car il est homme de grand credit et astuce. Survenant aultre chouse serés advertix. Priant N^re^-Seigneur vous augmenter tousjours ces grâces, esquelles si vertuesement vous estes jà par cy-devant exercités, ainsi soit-il. De vostred. hobeissante mayson, par v^re^ humble esclave et fidelle subiect : Jehan Arpeau.

Aussi je requiers que led. de Vanez soit condampné en mes despendz, dommages et interestz par prinse de son corps, car il n'a riens.

Autogr. scellé. Même suscription que les précédentes.

une expédition en Écosse en 1547 pour punir les meurtriers de l'archevêque de Saint-André. « L'un des plus experts » se rapporterait plutôt à Pierre, connu comme ingénieur (*Ibid.*, t. II, p. 272).

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

Congrès des Sociétés savantes. — M. Aulard a prononcé à la séance générale du congrès, le 9 juin 1900, un discours qui mérite d'être signalé à l'attention de tous les travailleurs de province. Après avoir fait observer que la province, malgré le rôle prépondérant de Paris, a exercé une influence directrice sur la politique générale, et représente mieux que Paris, au point de vue administratif, les institutions générales du pays, il invite les historiens à entreprendre une enquête méthodique et complète de l'histoire provinciale depuis la Révolution. Cette enquête est déjà commencée, mais elle peut être poussée avec une grande activité si les membres des Sociétés savantes de province associent leurs efforts et entreprennent des travaux collectifs. M. Aulard demande d'abord des répertoires de toutes les publications de l'histoire contemporaine parus depuis 1875, l'impression des inventaires des archives postérieures à 1789, enfin et surtout des histoires des départements, des monographies d'au moins une ville importante et un village par département, des dictionnaires biographiques locaux et la publication, non pas intégrale, mais par analyses et extraits, des délibérations des assemblées départementales et municipales. M. Aulard voudrait même, ce qui est plus délicat, qu'on s'occupât de recueillir les traditions orales sur les faits de l'histoire contemporaine et surtout sur les fluctuations de l'opinion. Il pense que les Sociétés savantes pourraient arriver à organiser la communication de bibliothèque à bibliothèque et d'archives à archives des livres et des documents. Nous nous associons à ces vœux et nous espérons que les professeurs des lycées et des universités se mêleront de plus en plus aux Sociétés savantes pour y répandre un esprit de vie, de liberté et d'activité scientifique.

G. M.

Histoire sociale[1]. — *La Grande industrie en France sous le règne*

1. Dans mon dernier bulletin (juillet-août, p. 315-317), j'avais assez vivement pris à partie M. Jean de Villeurs, éditeur des mémoires ou pseudo-mémoires de Chavagnac. M. Jean de Villeurs est venu fort galamment s'expli-

de Louis XV, de M. Germain MARTIN[1], est très supérieure à son précédent ouvrage, *la Grande industrie sous le règne de Louis XIV*, que l'introduction résume à grands traits. Les divisions sont claires : l'administration, les manufactures et les inventions, patrons et ouvriers. Les recherches bibliographiques sont aussi complètes et aussi variées qu'on peut l'exiger en un pareil sujet. Ce qu'on peut reprocher à M. Germain Martin, qui nous apporte une masse énorme de renseignements (pas tous inédits, un grand nombre ont été déjà donnés par des Cilleuls), c'est d'avoir fait trop exclusivement une collection de petits faits, qui se suivent en petites phrases de la manière la plus sèche du monde, sans que le lien en soit toujours visible. Certaines pages sont vraiment fatigantes à lire. Voici, par exemple, la page 112 : « Un juif, Abraham Bartholomy, obtient un privilège pour établir une grande fabrique d'amidon. Un Suisse file et tord des lins à Antony près Paris, *tandis que* [transition toute factice] les habitants de Reims peuvent seuls acheter les marcs de Champagne pour fabriquer de l'eau-de-vie. Un Anglais, etc... A Givet, on fabriquera du savon noir... » et plus loin : « A Corbeil, Montois et sa femme tannent des peaux de bœufs, veaux et moutons; à Givet, en Hainaut, le sieur Bertrand lui fait concurrence, etc. » Ce sont des fiches cousues bout à bout, et pas toujours en très bon ordre. Malgré les divisions indiquées plus haut, l'auteur mélange

quer avec moi et il a reconnu que presque toutes mes critiques étaient justifiées, mais en ajoutant qu'il n'était pas l'auteur responsable — ou le seul responsable — des fautes que j'avais relevées. L'édition populaire a été publiée par le libraire sans même consulter l'auteur, et d'après une simple « traduction » cursive qu'il avait faite pour son usage personnel en lisant le texte de 1699. Le second volume n'a pas paru parce que la famille de Chavagnac a cru devoir arrêter une édition publiée dans ces conditions : personne ne lui donnera tort. Pour ce qui est de l'édition in-8°, la couverture en a été tirée sans le bon à tirer de l'auteur, qui imprimera à l'avenir « *reproduction* de l'édition princeps. » Le « cadet de Gascogne » est une fantaisie de copiste. D'autre part la famille Chavagnac croit à l'authenticité du texte. Elle posséderait une lettre d'un neveu de Chavagnac protestant contre la publication, faite à son insu, des mémoires de son oncle. Que ne donne-t-elle cette lettre? Pour M. de Villeurs, la grande preuve d'authenticité, c'est la valeur militaire des renseignements donnés par les *Mémoires* sur Condé (Seneffe) et Montecuculli; ces derniers n'ont pu, à son estime, être fournis que par quelqu'un ayant assisté aux conseils. Mais ceci prouverait tout juste que le faiseur des Mémoires a eu entre les mains des papiers de Chavagnac. — Ajoutons que M. J. de Villeurs ne fait qu'un avec le général Hardy de Périni, auteur d'estimables travaux d'histoire militaire, *Batailles françaises*, dont le troisième volume (1621-1643) est paru et dont le quatrième (*de Rocroi à Denain*) est sous presse.

1. Ouvrage publié par la Société des études historiques. Paris, Fontemoing, 1900, in-8° de 402 p.

un peu trop trois questions distinctes : 1° le régime de l'industrie; 2° le développement économique; 3° l'état social. C'est cette dernière partie qui est la mieux traitée. L'auteur montre, surtout après 1750, la concentration croissante des industries, l'augmentation considérable du nombre des ouvriers [1]. Il établit qu'avant Turgot la liberté du travail (p. 262) était la règle dans la grande industrie et qu'il y existait un véritable marché du travail. Il signale les interventions de l'État sur ce marché pour empêcher la hausse normale des salaires (p. 270), l'action des monopoles patronaux qui s'opposent au libre jeu de l'offre et de la demande (p. 334), l'infériorité croissante du salaire des femmes. Son livre apporte donc de nouveaux arguments à ceux qui refusent de se représenter le passé comme un « âge d'or » (p. 342), et M. Germain Martin a fait, en l'écrivant, œuvre d'historien [2]. Il décrit l'industrie du temps de Louis XV comme une industrie déjà très puissante, très perfectionnée au point de vue mécanique (vapeur à part), douée de tous les caractères techniques et sociaux qui caractérisent la grande industrie.

XVe-XVIe SIÈCLES. — M. André LEBEY doit assurément n'avoir que mépris pour les historiens qui peinent sur les textes et qui se croient obligés à ne mettre dans leurs livres que ce que ces textes contiennent. Il a entrepris, dans son *Essai sur Laurent de Médicis, dit le Magnifique* [3], « de faire sortir de l'ombre où elle était oubliée la vie d'un grand homme. » Il le fait d'un style étrange, où le pathos du roman héroïque (p. 3 : « Florence, la ville élue, élève vers une beauté radieuse le sceptre sanglant de son lys rouge. » P. 292 :

1. Voy., p. 273, un passage de Turgot qui énonce en propres termes la *loi d'airain* : « En tout genre de travail, il doit arriver et il arrive en effet que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance. »

2. Un index et des appendices très intéressants complètent le volume, mais on regrettera la rareté des notes sur les noms des produits manufacturés et sur les procédés de fabrication. L'histoire sociale ne saurait se passer d'un peu d'histoire de la technique. Malgré un erratum très chargé, il y a beaucoup de fautes d'impression : « prescrites » (p. 56) pour *proscrites;* « Saint-Étienne, Dumont » (p. 310) pour *Saint-Étienne du Mont*, et un trop grand nombre de semblables. Il ne faut pas citer une loi de la Sérénissime République d'après le journal *le Matin* (p. 310). M. G. Martin (p. 263), parlant des révoltes des ouvriers anglais contre les machines, dit qu' « en France on remarque peu de faits semblables »; pourtant lui-même en cite ailleurs d'assez nombreux. — Signalons, du même, une plaquette de 1898 : *Buffon maître de forges. — La Fayette et l'École pratique de tissage de Chavaignac.* Le Puy, Marchessou.

3. Paris, Perrin, 1900, in-16 de II-317 p. Donne le portrait de Laurent par Giorgio Vasari. Le livre est dédié « Aux pierres de Florence et aux cyprès du Val d'Ema. »

« Ces deux lèpres qui, sous le nom de protestantisme et d'inquisition, ont déchiqueté de leurs chancres noirs et rouges le bel ornement lisse de la peau nue, etc. ») alterne avec des aridités de dictionnaire. Inutile de dire que, à l'instar de feu Hector de la Ferrière, il transpose en dialogues animés le style indirect des documents[1]. Ses règles de critique sont bizarres : « Je me suis servi, dit-il, de *tous* les historiens, et *surtout* de ceux du pays. » Et ailleurs, p. 73 : « Rinuccini, Morelli et Gambi le prétendent, mais *pourquoi croire ceux-là et non ceux qui établissent le contraire?* » Il cite pêle-mêle (p. 137), et comme si ces diverses autorités étaient du même ordre, Cipolla et Reumont, Fabroni, Capponi et Machiavel. Pour lancer cette affirmation énorme que Sixte IV « permit d'exercer la sodomie pendant les trois mois les plus chauds de l'année, » il lui suffit de s'appuyer sur « Wessalus » de Groningue[2]! Les papes eux-mêmes n'ont-ils pas droit à un peu plus de justice? Au fond, sa seule règle de critique est de tenir pour vrai tout ce qui est favorable aux Médicis, pour faux tout ce qui les condamne. Il reproche aux précédents historiens de Florence leur fanatisme républicain; il rétablit l'équilibre en faisant de son livre une apologie de la tyrannie; il éclate en amusantes colères contre Savonarole, Sismondi et M. Perrens[3]. Il n'apporte rien de nouveau, en somme, à notre connaissance du Magnifique. La question si intéressante des rapports de Louis XI avec Laurent est presque complètement négligée[4].

Tout autre est la thèse française de M. J. Paquier, *l'Humanisme et la Réforme : Jérôme Aléandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes* (1480-1529)[5]. M. Paquier a fait de consciencieuses

1. Voy. en particulier, p. 306-308, comme Laurent se confessa à Savonarole.

2. C'est-à-dire *Wesselius*, un des précurseurs de Luther. M. Lebey oublie de citer l'ouvrage de Jean Wessel qui contient cette affirmation.

3. P. II : « Museler la chimère d'un gouvernement républicain. » P. 74 : « Il y eut des milliards de républicains, car cela ne demande aucun génie spécial; bien minime est le nombre de ceux qui surent être de bons souverains. » Au moins M. Lebey ne se pique-t-il pas d'impartialité. — Je laisse (p. 86) « le portrait d'Hawkood » (*sic impressum*) et « la statue de Giovanni Acuto, » comme si ces deux noms ne désignaient pas un seul personnage, les nombreuses fautes d'italien qui émaillent les textes copiés (voy. p. 122-124), les coquilles de la bibliographie (Buckardt, *les Annali venetii*) et (p. 242) « quatre abbayes, parmi lesquelles, *en Italie*, celle de Fontdoulce, *du diocèse de Saintes.* » — Le lecteur n'apprendra pas sans intérêt que le croquis de Bandini par Léonard fait partie (p. 97) « de la collection de M. Bonnat, *le mauvais peintre bien connu.* » M. Lebey ne nous laisse rien ignorer de ses préférences et de ses antipathies.

4. Je ne trouve pas à la bibliographie Buser, *Beziehungen der Medicæer zu Frankreich.*

5. Avec son portrait, ses armes, un fac-similé de son écriture et un catalogue

recherches aux Archives vaticanes (Nonciatures, Armoires, *Carte Farnesiane*), à la Bibliothèque du Vatican, à Naples, à Florence, à Bologne, à Parme, à Venise, etc., à Trente, à Munich, à Paris. Il peut se vanter de connaître à fond son personnage, sur lequel il avait multiplié par avance les études de détail. C'est d'abord un humaniste, un des principaux propagateurs de l'enseignement du grec à Paris, ensuite un politique, secrétaire d'Étienne Poncher, puis de l'évêque de Liège. Il nous apparaît comme un Italien avisé, avide de gloire mondaine et très âpre au gain. Ses relations avec les Médicis en font à Rome un personnage; la révolte de Luther lui rend le souci des choses de la religion. Nonce auprès de Charles-Quint, il joue un rôle capital, presque décisif, dans la tragédie de Worms. M. Paquier a raconté ces grandes scènes avec un très réel effort d'impartialité [1]. Il établit fortement qu'au moment où se place la nonciature d'Aléandre, l'Allemagne presque entière était sinon luthérienne, du moins anti-romaine; on ne pourra plus écrire l'histoire de cette crise sans recourir à son livre. On s'étonne seulement de voir un si ferme esprit descendre à de misérables arguties pour défendre Aléandre du reproche de mauvaise foi [2]. On lira avec intérêt l'histoire piquante

de ses œuvres. Paris, Leroux, 1900, in-8° de LXXIII-392 p. — Appendices sur : 1° les rapports d'Aléandre et d'Érasme (vraie contribution à la bibliographie érasmienne); 2° la correspondance d'Aléandre pendant la nonciature de Worms. Un index de 1,000 à 1,200 noms permet de se reconnaître à travers ce vaste monument d'érudition. La division en chapitres est un peu trop fragmentaire.

1. Naturellement il ne voit pas ce qu'il y a de hautement noble dans l'attitude de Luther, qui se refuse à plier sa conscience devant toute autorité humaine, celle du concile aussi bien que celle du pape. Cette superbe obstination n'est pour lui, comme pour Aléandre, qu'un coupable entêtement. Lorsque (p. 348, n. 2) M. Paquier établit un parallèle entre les erreurs de jeunesse (pas très criminelles, je veux le croire) d'Aléandre et le mariage de Luther avec Catherine de Bora (« à quarante-deux ans, la Réforme rend Luther amoureux et le moine *se lie* à une religieuse. Au même âge, la lutte contre la Réforme fait renoncer le prêtre à *ses liens...* »), cela prouve tout simplement que M. Paquier, enfermé dans la conception catholique du célibat sacerdotal, ne peut même comprendre la sainteté (au sens humain) de cette partie de l'œuvre de la Réforme : le retour à la saine nature, la sanctification des humbles devoirs quotidiens et des affections domestiques. Sur ce terrain, il est évident que nous pourrions, l'auteur et moi, discuter des siècles sans nous entendre. Nous ne parlons pas la même langue.

2. P. 244 et suiv. Luther a fait des révélations à l'archevêque de Trèves, qui lui a promis le secret de la confession. Aléandre veut pousser Trèves à violer ce secret, « *car on n'est pas tenu*, dit-il, *de garder le secret de la confession pour qui est un hérétique notoire et ne fait pas partie de l'Église.* » M. Paquier ajoute que la conversation de Luther n'avait pas le caractère sacramentel d'une confession, qu'il y avait là simplement « un secret naturel. » Il peut se faire qu'il ait raison au point de vue canonique. Il n'en reste pas moins, pour

des démêlés d'Aléandre avec Érasme (ces deux grands humanistes se portaient un mutuel ombrage), celle de sa nonciature en France, de ses mésaventures à Pavie, et le récit de sa *conversion*, à la suite de laquelle il « garde le tempérament d'un humaniste italien : conscience de sa valeur personnelle et souci de la *carrière*. » M. Paquier nous doit maintenant les dernières années du cardinal, qui ne mourut qu'en 1542.

Dans *Guy de Moranges et la Réforme à Aurillac*[1], M. Cyprien Lagier s'est attaqué à un difficile problème. On ne sait si Moranges était d'Issoire ou d'Aurillac (on ne le sait pas davantage après avoir lu M. Lagier, qui penche pour Aurillac), on connaît très peu sa vie et assez mal l'histoire de la Réforme dans la Haute-Auvergne. M. Lagier a consciencieusement utilisé les documents connus. Il établit que dès 1561 il y avait à Aurillac sept ou huit cents réformés[2]. Il suit son héros à Issoire[3]. Il raconte ensuite l'histoire d'Aurillac pendant les guerres de religion; la Saint-Barthélemy y fit quatre-vingts victimes. Ce petit opuscule n'est pas encore une histoire de la Réforme à Aurillac ni surtout dans le bailliage de ce nom.

Histoire générale. — La *Revue historique* ne saurait consacrer un long compte-rendu à *l'Art des jardins*, publié par M. Georges Riat dans la *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*. C'est pourtant, vue sous un certain angle, une histoire de la civilisation. Jar-

tous ceux qui appellent un chat un chat, que Trèves avait promis à Luther de garder son secret *aussi religieusement que s'il l'avait reçu sous le sceau de la confession*. Donc, qu'il fût prêtre ou non, qu'il y eût ou non sacrement, l'archevêque ne pouvait violer ce secret sans abuser honteusement de la confiance que Luther avait eue en lui, de son propre consentement. Qu'importe après cela que Worms, où a eu lieu cette confession qui n'en est pas une en bonne théologie, ait été « complètement en dehors de la juridiction de l'archevêque de Trèves » ? A Worms comme à Trèves, en droit canon comme en droit naturel, une félonie est une félonie.

1. Thèse de théologie. Aurillac, 1900, in-8° de 100 p. M. Lagier donne en appendice une lettre à Moranges et des listes de Réformés que j'ai publiées dans mes *Notes sur la Réforme en Auvergne*, une liste de martyrs et une complainte de 1640.

2. Est-ce en 1561 (p. 35) ou seulement en 1569 (p. 59)? L'auteur aurait bien dû nous donner les listes qu'il a trouvées aux archives d'Aurillac. N'y a-t-il rien aux archives départementales du Cantal?

3. Pourquoi en faire un saint? Il n'est pas du tout impossible qu'il ait excité les iconoclastes; il était de son temps. L'auteur, dans son désir de répondre aux divagations fanatiques de Mgr Bouanges, se laisse trop envahir lui-même par des préoccupations confessionnelles. — Il a tort, après M. Hugues (qui fait naître Moranges à Clermont), de confondre Moranges avec Demeranges (p. 42), qui écrivait d'Orléans à Genève le 2 juin 1361 (bibl. de Genève, ms. ml 121, fol. 40, *Corpus ref.*, n° 3410), et dont le vrai nom est Antoine Chanorier (*Bull. du prot.*, t. XII, p. 8, et *Fr. protest.*, nouv. éd., t. III, col. 1075).

dins égyptiens, grecs et romains, jardins de l'Alhambra, jardins italiens de la Renaissance, jardins *français* et *anglais*, ces diverses façons de disposer les pelouses, les parterres et les bosquets correspondent à différentes formes de civilisation, à différentes manières de penser, même à différents états politiques et sociaux. Conçoit-on le labyrinthe de Versailles sans Louis XIV, Ermenonville sans Jean-Jacques? M. Riat indique discrètement ces correspondances; aussi ne s'ennuiera-t-on pas à parcourir son livre.

Henri Hauser.

Époque contemporaine. — Dans les volumes III et IV de son ouvrage sur *Napoléon et sa famille* (Ollendorff), M. Frédéric Masson continue la peinture des luttes et des discordes qui divisèrent la famille Bonaparte pendant les premières années de l'Empire. Mais ici les conflits ne sont plus intimes et personnels, la vie de l'Europe entière est en jeu. Nous assistons non plus seulement à cette curée de places, de fonctions, de dignités et de pensions que se disputait la famille de Napoléon sous le Consulat, ce n'est plus seulement la France qui, suivant l'expression de M. Masson, est « une Corse magnifiée, » c'est l'Europe. On demande bien toujours des pensions et des donations, mais ce sont surtout des gouvernements et des royaumes qu'on réclame. Pour les frères, il faut des millions d'hommes, et, quand on leur offre une nation, ils font les difficiles; il leur faut surtout un pays de revenus abondants, une cour somptueuse, où ils puissent rivaliser avec l'empereur. Pour les sœurs, il faut quelque établissement agréable, quelque duché italien où elles se plaisent à jouer à la grande dame, où l'on puisse intriguer et faire toilette. Et une fois le royaume conquis à force de guerres, une fois les frères en présence du cadeau royal de l'empereur, les difficultés commencent. Ceux-ci sentent qu'ils sont indispensables à celui-là pour la réalisation de son grand projet, et celui-là, comprenant la grandeur du cadeau, voudrait le leur faire apprécier. Dès lors, les disputes naissent. Napoléon se montre autoritaire, dur, méchant pour quiconque ne veut se plier à sa volonté, comme Lucien. Ses frères rivalisent de cupidité et de ruse pour se faire donner ce que Napoléon leur refuse, puis se dérobent au moment le plus grave. Lutte atroce et mesquine entre Napoléon, cherchant à acheter ses frères par tous les moyens, et ceux-ci comptant sur les nécessités pour se vendre le plus cher possible. Puis, une fois le traité conclu, une fois le roi placé sur le trône, c'est une autre lutte, plus hypocrite encore : Bonaparte tâche d'amoindrir les prérogatives qu'il avait accordées, de reprendre d'une façon plus ferme la haute main sur leurs gouvernements, tandis que ses frères réclament d'abord des subsides toujours plus abondants, puis

cherchent à s'émanciper, à s'affranchir de toute tutelle impériale, et même, comme Jérôme et Louis, finissent par trahir les intérêts de l'empereur pour ceux de leurs sujets.

Cette lutte commence dès 1805 avec la vacance du gouvernement d'Italie, offert successivement et en vain à Joseph, Louis, Eugène et Lucien. Dès ce moment nous devinons leur attitude. Un seul a osé vivre en toute indépendance contre la volonté de son frère : Lucien. Marié à une bourgeoise, il ne consentit jamais au divorce qui devait le faire rentrer dans les grâces de l'empereur et dans la voie des honneurs. A cause des conditions qu'y met Napoléon, il refuse en 1805 le trône d'Italie et vit à Rome et à Florence, réunissant autour de lui tous les mécontents. Mais il mène une vie misérable, dans des besoins d'argent continuels, et Napoléon revient deux fois à la charge, décidé à en finir. En 1807, il multiplie ses promesses, il consent à reconnaître ses enfants, mais il exige le divorce, car il a besoin de lui pour un mariage princier. En 1808, il lui offre l'Espagne, mais sans plus de succès. Fidèle à sa femme, Lucien rompt tout rapport avec Bonaparte. Son frère Jérôme est moins chevaleresque après son mariage avec Miss Patterson; il se laisse tenter par les brillants avantages d'une alliance avec la famille princière du Wurtemberg, et il abandonne sa femme tout en continuant une touchante correspondance, qui n'est qu'une longue protestation d'amour. Dès lors, Napoléon croit le tenir. Il veut le diriger dans son gouvernement de la Westphalie, mais Jérôme n'y voit qu'une occasion à gaspiller de l'argent dans des fêtes et des bals. Ému par ses emprunts et ses dettes, Napoléon lui écrit une semonce, qui se termine par ces mots touchants : « Mon ami, je vous aime, mais vous êtes furieusement jeune. » Mal entouré, les querelles avec son frère recommencent perpétuellement au sujet de l'armée, de l'égalité que Jérôme veut accorder aux Westphaliens et aux Français et du blocus qu'il ne veut pas observer. Il n'a pas su se rendre populaire, il n'a pas su se faire craindre et son royaume n'offre aucune sécurité à Napoléon. Les mêmes querelles l'ont séparé de Louis. Nous voyons celui-ci d'abord gouverneur de Paris, mais toujours mécontent jusqu'à ce qu'il ait obtenu la Hollande. Inquiet, fantasque, il craint de se lier trop fortement, il prend les conseils de son frère pour des ordres injustes; tandis que Napoléon voit en lui un sujet, un Français chargé de garder ses places fortes, il se sent Hollandais et uniquement attentif au bonheur de son peuple. Il a d'abord la folie des grandeurs, puis le délire de la persécution. Il voit des attentats dans toutes les critiques de Napoléon, et les frottements continuels, à propos de ses réformes administratives ou militaires, à propos d'Hortense, de l'Espagne, qu'il refuse après avoir demandé un trône

dans le midi, deviennent un conflit grave qui finit par une véritable trahison à Cassel en 1806 et pendant le blocus continental. Il se confine dans les milieux hollandais et orangistes et abandonne la cause napoléonienne, si bien que l'empereur ne voit plus de salut que dans l'annexion. Le plus curieux de cette lutte c'est que Napoléon n'a jamais su voir que ses frères, loin de le servir, le trahissaient, que ses lettres, ses conseils étaient tenus pour rien, que Jérôme et Louis avaient complètement cessé de s'associer à son projet de grand Empire, l'un pour s'amuser à jouir de sa fortune, l'autre pour se consacrer au bonheur de son peuple. Il ne réussit pas mieux avec Joseph. Lorsqu'en 1806 il lui donne Naples, on voit aussitôt les deux systèmes en présence : Joseph se refuse à accabler d'impôts un peuple pauvre et fatigué. Il demande de l'argent à Paris. Napoléon lui répond brutalement qu'il doit « tuer, brûler, piller, confisquer, imposer, s'il veut régner. » Mais Joseph prétend simplement se substituer à la maison de Bourbon et écarte au contraire les Français pour devenir un véritable roi napolitain. Lorsqu'il accepte le trône d'Espagne, les mêmes difficultés se présentent. Mais la débâcle est plus proche encore. Hors Murat, en qui Napoléon estime le soldat tout en se méfiant du politique, lorsqu'il est à Naples ou à Madrid, il n'y a guère qu'Eugène de Beauharnais qui ait donné pleine satisfaction à Bonaparte, et il faut lire dans le livre de M. Masson le charmant portrait qu'il fait de ce jeune officier, absolument dévoué à son empereur, exempt de vanité et de cupidité et qui sut être aussi ferme pendant le blocus que plein de tact dans ses rapports avec le pape.

S'il eut aussi peu de satisfaction avec ses frères, Napoléon a-t-il au moins rencontré auprès des femmes de sa famille quelque peu de reconnaissance, d'affection et de tranquillité, se demande M. Masson? On ne saurait l'affirmer. Madame mère se montre toujours aussi cupide et ambitieuse, et d'ailleurs elle n'entre pas dans le système de Napoléon. S'il a quelques égards pour elle, c'est en la tenant à l'écart. Tout commence à lui, tout procède de lui. Donc, si, en fils respectueux, il lui fait une situation à la cour, il veut que cette situation reste purement familiale. Il est en bons termes avec Élisa, qui, après avoir intrigué pour obtenir Piombino, se fait donner Lucques, puis la Toscane, et qu'il appelle « le meilleur de ses ministres. » Il aime bien la gracieuse Pauline, l'ancienne Paulette de Trianon et de Saint-Cloud, qu'il débarrasse de son mari, quand celui-ci la gêne, et dont il paye les dettes. Il est constamment mêlé aux brouilles d'Hortense et de Louis, et la mort de leur fils Napoléon-Charles le plonge dans un touchant désespoir. Puis il voit, aux moments les plus critiques de sa politique européenne, les

femmes de Louis et Jérôme emmener leurs époux se distraire aux eaux. Enfin, en 1809, il se décide au divorce. Tout semble se tourner contre lui. Sa famille, qu'il a gavée, est mal reconnaissante. Mais il ne faut pas seulement accuser sa famille. Il y avait un vice primordial dans l'organisation du grand Empire.

En effet, Napoléon n'a pas imaginé ce grand Empire comme « une fédération d'États, divers d'organisme, de constitution et de législation, unis par une pensée politique et se proposant un but déterminé par leurs intérêts communs; il a voulu réduire les états conquis, soumis ou alliés à un même type administratif, financier, judiciaire, militaire, créé pour l'usage du peuple victorieux, appliqué pour sa domination, sans souci des intérêts particuliers des peuples subordonnés. » Ce type, combiné par « le mélange des institutions traditionnelles de la monarchie et des formules philosophiques de la révolution, » il veut l'imposer à des nations constituées par dix siècles d'histoire et de traditions nationales. Outre le souverain, il veut déposséder le clergé et la noblesse, abolir le passé, sans se douter que ces peuples, dont plusieurs se sont soumis sans conquête, ont posé leurs conditions et obtenu une garantie solennelle de leur constitution. Les nouveaux souverains ont donc des obligations envers leurs peuples, et il arrivera, ou que les rois qu'il impose aux peuples se feront les exécuteurs aveugles de ses desseins et ne régneront qu'avec la continuelle assistance de son armée et de son trésor, au milieu de perpétuelles révoltes, ou que, devenant les interprètes de leurs sujets, ces rois deviendront *nationaux*, et dès lors cesseront de concourir au système et, ouvertement ou non, lui feront la guerre. Partout, au lieu d'un allié, un protégé qui peut devenir un ennemi. Dès 1809, la crise est sans issue; on prévoit la débâcle finale.

C'est ce conflit entre Bonaparte et ses frères, c'est cette vie de l'Europe entière sur qui rejaillissent les discordes intimes de la famille de Napoléon, l'anarchie qui règne dans ces états constitués pour ses frères et où les ordres du roi contredisent ceux de l'Empereur, que M. Masson a si bien rendus dans ses peintures vivantes et documentées. Regrettons seulement qu'il ne nous donne nulle part ses sources et qu'il ne nous indique pas où il a puisé tous ces renseignements et ces documents qui jettent un jour si clair, si curieux sur les dessous de l'œuvre napoléonienne.

BERNARD MONOD.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — C'est un fort curieux catalogue que celui que vient de dresser M. L. HENRY-LECOMTE dans son volume intitulé *Napoléon et l'Empire racontés par le théâtre*. Dans cet ouvrage considérable, il a tenté d'énumérer et de faire connaître par de brèves analyses toutes les pièces représentées ou publiées de 1797

à 1899, où figurent Napoléon, le roi de Rome, ou un Bonaparte quelconque, et celles qui ont pour objet des événements de son règne ou donnent une idée exacte du caractère de l'époque impériale[1]. Cette collection, « sympathiquement dédiée aux membres militants de *la Patrie française,* » ne comprend pas moins de 596 pièces, et elle est des plus instructives. C'est qu'elle complète d'une manière pittoresque l'histoire « du plus grand des nationalistes. » Elle aide merveilleusement à mesurer son influence sur les imaginations françaises depuis un siècle. Suivre les étapes de « l'idée de Napoléon » n'est pas une des manières les moins instructives de connaître les variations de l'esprit public dans notre siècle, et un lecteur attentif pourra tirer de nombreuses constatations des sommaires de M. Lecomte. Les plus immédiates ne sont pas à l'honneur de la nature humaine, de celle des auteurs dramatiques en particulier. Car le flot des flagorneries à l'adresse du pouvoir impérial, lorsqu'il peut être profitable de le louer, n'a d'équivalent que celui des injures quand il devient plus avantageux de le honnir. Mais tous deux convergent dans la même platitude. Ajoutons qu'au point de vue dramatique Napoléon n'a pas inspiré beaucoup de chefs-d'œuvre. Le modèle demeurait au-dessus des imaginations les plus fécondes, et la tragédie qu'il a jouée est de trop haut supérieure à tous les drames où l'on a prétendu le faire revivre.

M. H. Thirria, connu déjà par plusieurs publications relatives à la personne de Napoléon III, a publié sur la duchesse de Berry un volume considérable et enthousiaste[2]. Il a eu à sa disposition une grande quantité de documents inédits. Les plus importants sont les lettres adressées pendant quarante ans par la duchesse à sa fidèle amie d'enfance, la comtesse de Meffray; les papiers de la famille Choulot et le dossier des documents réunis à Nantes en 1832 sont également précieux; de nombreux renseignements oraux ont été soigneusement recueillis. Avec tous ces éléments, M. Thirria a écrit une biographie documentaire intéressante, abondant là où il avait des pièces nouvelles à produire, bref là où il n'apportait rien d'inédit. La duchesse de Berry doit être mentionnée par l'histoire comme tout personnage royal. Une seule action de sa vie doit la distinguer parmi les pâles représentants de la légitimité dans notre siècle : sa tentative aventureuse en Vendée. Elle y apparaît imprudente, irréfléchie, maladroite, vulgaire et infiniment courageuse. Le rôle que

1. L.-Henry Lecomte, *Napoléon et l'Empire racontés par le théâtre*, 1797-1899. Paris, librairie Jules Roux, 1900, 1 vol. in-8° de VI-541 p.

2. H. Thirria, *la Duchesse de Berry (S. A. R. Madame)*, 1798-1870. Paris, Plange, 1900, XVI-467 p.

joua vis-à-vis d'elle la royauté de juillet manque singulièrement de noblesse, et, si l'on peut retrancher sans inconvénient quelques-uns des anathèmes de M. Thirria, il est aussi difficile de ne pas éprouver un sentiment pénible devant le rôle du général Bugeaud et du ministère. Et, cependant, que dire de cette championne de la légitimité qui s'en allait à la croisade, grosse des œuvres du comte Lucchesi-Palli, qui n'était même pas son amant, mais, abomination ! son second mari, le successeur du duc de Berry ! La découverte du forfait jeta même aux yeux des purs une ombre défavorable sur la duchesse. Son rôle politique était fini. Elle consacra le reste de ses jours à adorer son second mari, qu'elle nomme dans ses lettres le Pacha, et qui l'appelle Madame, ainsi que l'étiquette le commande, à lui donner un grand nombre d'enfants (elle était d'une fécondité qu'elle transmit à sa descendance), à les élever, à négocier leurs mariages et puis à soigner ses petits-enfants, dans la surabondance desquels il est laborieux de se retrouver, à mener quelques vagues intrigues aussitôt déjouées, à avoir de grandes passions pour de petites choses, à écrire à ses amies des lettres incohérentes, dénuées d'orthographe et fantasques, où tous les potins de cour, les ragots de commères et les opinions immuables qui siéent à une mère de « Roy » s'entremêlent dans un charabia des plus pittoresques. Le personnage de la duchesse est trop vivant pour que le respect onctueux de M. Thirria puisse la transformer. S'il le fallait, il suffirait de recourir aux Mémoires de M. de Belleval, que nous signalions naguère, pour accuser les traits de cette brave femme, bavarde, allègre et féconde.

Dans le domaine de l'histoire sociale, signalons le volume que M. Gide[1] a consacré à *la Coopération*. Savant et apôtre à la fois, M. Gide a réuni sous ce titre un certain nombre de conférences prononcées en diverses circonstances et qui traitent toutes de sujets se rattachant à l'institution dont il s'est fait un des zélateurs les plus ardents : la coopération. Les détails qu'il donne sur le mouvement coopératif en France sont des plus intéressants; c'est un des rares mouvements sociaux au succès duquel presque tout le monde devra porter intérêt. Si notre régime actuel doit subsister, la coopération, celle de consommation surtout, peut en adoucir certains vices. S'il doit se transformer, la coopération, celle de production surtout, est assurément propre à amener l'ouvrier à se rendre compte de ce qu'est une grande exploitation industrielle et commerciale, et par conséquent à faire passer le socialisme du domaine théorique à la réalité. Proscrite par les économistes purs comme contraire aux règles

1. Gide (Charles), *la Coopération, conférences de propagande*. Paris, Larose, 1900, 1 vol. in-8° de VII-314 p.

de la libre concurrence, la coopération avait été longtemps traitée en ennemie par les socialistes, qui n'y voyaient qu'un leurre. Ils semblent s'être récemment aperçus de leur erreur, et ce changement pourrait en amener de sensibles dans l'institution elle-même.

L'*Histoire de la littérature hongroise*, que publie M. Kont[1], est le tableau le plus complet qui ait été donné en France de l'activité intellectuelle de la Hongrie. Il l'embrasse tout entière depuis les origines jusqu'à l'établissement du dualisme, en 1867. Seules, les trente dernières années qui ont vu se produire le mouvement de la jeune Hongrie ont été laissées de côté. Pour rédiger son ouvrage, M. Kont s'est servi de trois histoires hongroise de grand mérite : l'*Histoire de l'ancienne littérature hongroise*, de M. Horváth (1899), les articles de M. Kardos intitulés : *Développement de la littérature hongroise* (1885-1889), et *la Littérature hongroise dans notre siècle*, de M. Endrödi (1900). A qui ne connait pas le hongrois, il est difficile d'apprécier complètement les mérites de son œuvre. Elle a le caractère d'un précis fort détaillé, très nourri de noms, de dates et de faits, et qui semble fort complet; des illustrations nombreuses accompagnent le texte. Une table alphabétique facilite les recherches. On peut regretter que M. Kont n'ait pas adopté pour son ouvrage une forme plus littéraire, qui l'eût rendu d'une lecture plus facile; il aurait pu, avec moins de noms, d'analyses et de détails, nous donner peut-être une idée plus nette de ce qu'avait véritablement d'original la littérature hongroise. Il a préféré faire œuvre plus modeste et peut-être d'ailleurs plus utile, car son livre est un répertoire de renseignements fort précieux, et, d'autre part, le développement des citations permet au lecteur de juger par lui-même jusqu'à un certain point du caractère propre du génie hongrois. Il nous apparait singulièrement riche et ardent. Soyons donc reconnaissant à M. Kont de nous avoir permis de suivre ses manifestations à travers les siècles d'une manière aussi exacte et aussi renseignée.

A. Lichtenberger.

Publications diverses. — L'ouvrage de M. Xénopol sur *les Principes fondamentaux de l'histoire* (E. Leroux) soulève un si grand nombre de problèmes et touche à un si grand nombre de questions qu'il échappe à une analyse succincte. Il mériterait une longue étude. Même l'important article de M. Lacombe dans la *Revue de synthèse historique* ne traite guère que quelques points sur lesquels M. Lacombe se trouve plus particulièrement en désaccord avec M. Xénopol. Il est

1. C. Horváth, A. Kardos, A. Endrödi, *Histoire de la littérature hongroise*. Ouvrage adapté du hongrois par I. Kont. Buda-Pest, Athenæum, et Paris, Alcan, 1 vol. gr. in-8° de XII-420 p.

vrai que la conception de M. Lacombe, sur l'histoire considérée comme science, est directement contraire à celle de M. Xénopol. M. Lacombe (de même que M. L. Bourdeau dans son livre *l'Histoire et les historiens*, mais avec moins d'outrance paradoxale) distingue dans l'histoire les faits particuliers sous leur forme accidentelle, qu'il appelle *événement*, et les faits qui se reproduisent et s'enchaînent avec une certaine constance et qu'il appelle *institution*. Les derniers faits sont seuls susceptibles de constatation scientifique et matière à généralisations scientifiques; seuls, ils peuvent donner lieu à l'établissement de lois historiques. — M. Xénopol, au contraire, soumet à une critique très vive le système de M. Lacombe et s'attache à démontrer l'impossibilité de distinguer les événements des institutions, celles-ci n'étant en définitive composées que d'événements. Il critique avec non moins de vivacité les prétendues lois sociologiques par lesquelles on a voulu expliquer l'évolution religieuse ou l'évolution politique; il va même jusqu'à révoquer en doute les lois de la statistique judiciaire ou économique. Pour lui, il n'y a que des faits reliés entre eux par des causes, et, ce qui constitue la science historique, c'est de rechercher dans l'histoire non des lois de coexistence, mais bien des lois de succession. Ce qui a fait raisonner en vain tous ceux qui ont parlé de la science de l'histoire, c'est qu'ils y ont cherché, comme dans presque toutes les autres sciences, des phénomènes coexistants, alors que le propre de la science de l'histoire est l'établissement de suites de phénomènes successifs. A ce point de vue, l'histoire, qui est l'étude des phénomènes successifs de l'esprit, peut être rapprochée de la géologie et de la paléontologie, qui sont l'étude des phénomènes successifs de la matière. M. Xénopol est amené, par cette vue générale, à considérer comme l'objet principal de l'histoire le développement social et politique, c'est-à-dire la vie de l'État. Aussi, M. Lacombe lui reproche-t-il de retomber dans l'erreur de ceux qui voient avant tout dans l'histoire les événements politiques et non les idées et les institutions. M. Xénopol a répondu d'avance à cette critique en démontrant que pour lui la vie de l'État est conditionnée par toute l'évolution des idées, des forces économiques et de la civilisation en général; mais il ne lui paraît pas possible de séparer de cet élément, qu'il appelle « cultural, » et de l'étude des institutions, les événements ni l'action des grands hommes qui les ont créées ou manifestées ou modifiées. Le point de vue de M. Xénopol lui permet de tenir compte de tous les éléments de l'histoire, sauf des faits qui échappent aux rapports de causalité et qui apparaissent comme fortuits et sans conséquences, et de montrer l'étroitesse et la stérilité de la conception matérialiste de l'histoire, qui prétend ramener tous les faits à des

causes purement économiques et qui a été en réalité imaginée pour justifier la théorie socialiste de la lutte des classes et de la nécessité du collectivisme. Pour M. Xénopol, les mobiles moraux dirigent les faits matériels bien plus que ceux-ci ne produisent les idées morales. — Si nous descendions dans l'analyse des vues de M. Xénopol, nous serions arrêtés par un grand nombre de points de détail qui appellent la discussion. Nous verrions en particulier que, dès qu'il veut arriver à des généralisations, ou bien il attache une grande importance à des éléments d'une valeur très contestable et en tous cas impossibles à définir, comme la race, ou bien les lois qu'il pose pour l'évolution historique, pour la causation, pour la succession, sont d'un caractère si général qu'elles prennent l'apparence de truismes et que l'on en découvre difficilement l'utilité pour l'intelligence de l'histoire. — M. Xénopol présente une série d'observations très ingénieuses sur les fausses explications données par les historiens d'une série d'événements; mais les explications nouvelles qu'il donne ne sont que les observations d'un homme intelligent et d'un historien instruit et attentif; on n'en voit pas la relation nécessaire avec sa théorie de l'histoire. Quoi qu'il en soit, son ouvrage est plein d'observations et de pensées dignes d'attention; sa théorie fondamentale mérite le plus sérieux examen et nous recommandons la lecture de ce livre à tous les esprits qu'intéressent les questions de synthèse historique et de philosophie de l'histoire.

L'ardeur avec laquelle on s'occupe de Pascal depuis quelques années est un symptôme intellectuel qui mérite d'attirer l'attention. Tandis que les auteurs de la *France chrétienne*, publiée à l'occasion du dixième centenaire du baptême de Clovis, n'osaient pas consacrer un chapitre ni même un paragraphe à Pascal et l'excluaient ainsi avec les protestants et les jansénistes de la communion chrétienne, nous voyons des catholiques croyants, comme MM. Giraud et Michaut[1], unis dans un culte commun pour Pascal avec des Juifs, comme M. Brunschvicg, et des libres penseurs, comme MM. Molinier, Sully-Prudhomme et Boutroux. Quant aux protestants, on sait qu'ils sont depuis longtemps les plus zélés lecteurs des *Pensées*. M. Sully-Prudhomme a pris texte de l'analyse des *Pensées* pour exposer avec

1. M. Giraud a publié en 1899 une remarquable *Étude sur Pascal*. M. Michaut, dont l'édition des Pensées est la seule qui nous donne la vue directe du manuscrit de Pascal, vient encore d'éditer avec des notes excellentes le *Discours sur les Passions de l'Amour*. On sait quels progrès a fait faire à la connaissance de Pascal l'édition de M. Molinier. On ne saurait en dire autant de la continuation de l'édition Faugère publiée par la maison Hachette. Par contre, M. Brunetière a donné, au temps où il était encore libre vis-à-vis de l'Église, une étude admirable sur les Provinciales.

profondeur ses propres idées et ses doutes sur les plus hautes questions de la métaphysique et de la morale. On pouvait se demander s'il restait encore après Vinet, Sainte-Beuve, Cousin, Nisard, Prévost-Paradol, Faguet, Havet, beaucoup de choses neuves à dire sur Pascal. M. Boutroux a prouvé que l'essentiel n'avait pas encore été dit. Il a écrit pour la Collection des *Grands Écrivains* (Hachette) un petit volume de 200 pages où il se contente de raconter la vie de Pascal et d'analyser son œuvre, et il se trouve que ce volume nous donne pour la première fois la vérité complète sur Pascal, pénètre pour la première fois jusqu'au fond de l'âme et de la pensée de Pascal. M. Boutroux s'est effacé lui-même pour se contenter de suivre Pascal pas à pas, docilement, du berceau à la tombe, en notant tous les mouvements de son esprit et de son cœur. Il n'a pas admis un instant que Pascal fût un malade, un visionnaire, ni un sceptique qui était obligé de se forcer pour croire et qui souffrait de ses efforts, ni qu'il y ait eu deux Pascal, séparés l'un de l'autre par un accident ou une conversion involontaire, ni que Pascal, ainsi que le voulait Nisard, ait employé le doute comme un procédé de raisonnement. Il a pensé avec raison que chez Pascal comme chez tous les grands esprits, une logique intérieure détermine toutes les démarches de la pensée, que chez eux chaque moment de leur vie intellectuelle et morale concourt à la pleine et finale manifestation de leur être. Jamais on n'avait su démêler avec cette sûreté et cette finesse le lien intime qui rattache la première conversion de Pascal à toute son éducation première, puis sa seconde et définitive conversion à la période intermédiaire, le pamphlétaire des *Provinciales* et le grand mathématicien à l'auteur des *Pensées*. Les *Pensées* nous apparaissent comme le résumé de toutes ses expériences et de toutes ses réflexions, un livre de foi mystique et de prédication passionnée, mais qui laissent toute leur valeur, en les mettant à leur véritable place, aux observations du moraliste et du lettré comme aux recherches créatrices du géomètre et du physicien. Au contraire, le moraliste, le lettré, le géomètre, le physicien apportent à l'apologiste leur connaissance du cœur humain, les ressources du style et de l'éloquence, les démonstrations subtiles et précises des sciences exactes, pour prouver avec plus de force la vérité du christianisme et réduire au silence les incrédules. Tout devient lumineux et probant dans cette biographie intime de Pascal. Ceux qui la liront avec soin reconnaîtront que jusqu'ici Pascal ne leur était pas complètement connu, ou du moins complètement intelligible. Chez M. Boutroux, l'écrivain est à la hauteur du philosophe. Ce petit livre est une œuvre littéraire d'une beauté achevée. M. Boutroux a pris juste assez de la forme du XVIIe siècle pour nous transporter dans le milieu intellectuel où Pascal a vécu, sans tomber dans l'affectation du pastiche et

sans rien ôter à la sincérité de sa propre pensée. Il a refait en les condensant les raisonnements de Pascal, il en a expliqué la genèse, avec les termes mêmes de Pascal, mais sans faire un centon, une mosaïque de citations qui seraient fastidieux. Il a revécu la vie de Pascal, il a repensé sa pensée. Pour ceux qui connaissent bien leur Pascal, chaque phrase de M. Boutroux explique et éclaire des pages entières qu'elle évoque en quelques mots. Ce livre est une merveille d'intelligence, de sympathie, d'émotion, de beauté, je dirais presque de sainteté.

M. Paul Lacombe, à qui nous devons déjà un livre sur l'*Histoire considérée comme science*, qui est l'essai le plus sérieux tenté jusqu'ici pour déterminer la partie de l'histoire susceptible de certitude, une *Introduction à l'Histoire littéraire* riche en aperçus ingénieux, et une *Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant* raisonnable jusqu'à l'utopie, vient de publier un livre sur la *Guerre et l'Homme* (G. Bellais), qui est certainement le réquisitoire le plus spirituel, le plus éloquent en faits et en bonnes raisons qui ait été dressé contre le pire des fléaux qui affligent l'humanité. M. Lacombe ne me paraît pas avoir fait assez de place dans son livre, parmi les agents destructeurs de la guerre, aux intérêts commerciaux et industriels. C'est à eux, bien plus qu'aux motifs humanitaires, qu'on doit de n'avoir eu en Europe depuis 1815 qu'une dizaine d'années de guerre en les additionnant toutes, trois ans de guerre si l'on considère la France seule. C'est à eux que l'on doit la politique pacifique suivie par l'Allemagne depuis 1870. Mais M. Lacombe a analysé avec une véritable vigueur les raisons de la guerre, le patriotisme et le courage militaires, les rapports de la guerre avec la civilisation générale. Son livre est courageux et fort.

Ceux qui désirent avoir une image très fidèle et très impartiale du procès Dreyfus devant le Conseil de guerre de 1899 la trouveront dans le volume de M. Jean Bernard intitulé *Le Procès de Rennes* (Ollendorff). C'est un recueil des Correspondances de l'*Indépendance belge* écrites par un homme qui n'était arrivé que lentement à l'idée qu'une erreur avait été commise en 1894 et qui était venu à Rennes même avec un reste d'incertitude dans l'esprit. C'est jour après jour que l'évidence se fait plus éclatante dans son esprit et que l'Affaire Dreyfus finit par lui apparaître dans son vrai jour : un crime religieux. Ceux qui ont assisté aux péripéties du drame que raconte M. Jean Bernard avec une modération spirituelle et impartiale peuvent attester l'exactitude de ses impressions et de ses récits. On regrette de fâcheuses négligences dans certains détails (Gaubert pour Gobert, P. Mayer pour P. Meyer, etc.). G. Monod.

ROUMANIE.

1894-1898.

(Suite et fin[1].)

Il faut aussi placer parmi les travaux plutôt littéraires, malgré son contenu historique, l'ouvrage dont nous allons parler. M. Colescu-Vartic, le collaborateur de M. D. Sturdza à la publication des actes relatifs à l'histoire de la renaissance roumaine, a réuni en un volume une série d'articles publiés par lui dans une feuille politique, ayant pour thème la Révolution de 1848 dans les principautés[2]. L'auteur, on s'en aperçoit tout de suite, ne s'y est proposé d'autre objet que d'intéresser le lecteur, sans s'inquiéter d'établir la vérité historique, tâche d'autant plus difficile, il est vrai, mais d'autant plus nécessaire que les événements sont plus rapprochés de nous. M. Vartic ne s'inquiète guère de nous dire où il prend ses informations, de contrôler ses sources, de critiquer les versions diverses dont il se fait l'écho; aussi arrive-t-il parfois à admettre des opinions contradictoires; par exemple page 127, il nous dit que « le mouvement de Jassy et *la crainte* d'un autre pareil à Bucarest avait provoqué l'envoi de deux commissaires impériaux, Duhamel de la part de la Russie et Talaat Effendi de celle de la Turquie. » Cinq pages plus bas (132) il affirme au contraire que la Russie cherchait à provoquer dans les principautés un mouvement violent, pour avoir l'occasion d'intervenir. Cette version a été fort accréditée au temps où les faits se sont passés, mais elle est très improbable. M. Xénopol l'a discutée dans son *Histoire des Roumains de la Dacie trajane* (t. V, p. 504-505). M. Colescu-Vartic ne discute rien, ne rapporte aucun texte; il se contente d'admettre les deux opinions concurremment, quoiqu'elles se contredisent du tout au tout. Ce n'est pas de cette façon-là que l'on écrit l'histoire.

Trois ouvrages s'occupent surtout du développement de la Roumanie dans les derniers temps. M. G. Benger[3] ne voit que le progrès accompli et, dans un livre très luxueux, empreint d'une grande

1. Voyez *Revue historique*, t. LXXIII, p. 351.

*2. C. Colescu-Vartic, 1848. *Zile revolutionare*. Bucuresti, C. Göbl, 1898, 1 vol., VIII-500 p. in-8°.

*3. G. Benger, *Rumänien ein Land der Zukunft*. Stuttgart, Engelhorn, 1896, IV-152 p. gr. in-8°.

bienveillance et auquel il donne le titre très flatteur de « Roumanie, un pays d'avenir, » il prédit au peuple roumain les plus heureuses destinées. Plutôt sévère, mais parfois juste, quoique non toujours bien informé, M. B. Branisteanu-Roman publie dans deux numéros de la revue allemande *Neue Zeit*[1] une étude beaucoup plus sérieuse sur le développement du royaume. L'étude est faite au point de vue du matérialisme économique marxiste et s'attache surtout à prouver comment l'évolution économique de la Roumanie a commencé par ruiner les paysans pour introduire et organiser la toute-puissance de la bourgeoisie et comment au milieu de cette société bourgeoise on peut surprendre la préparation de la société socialiste; l'article ne contient cependant rien de nouveau et n'est qu'un travail de compilation, parfois inférieur aux belles pages écrites en roumain sur la même question et dans le même sens. — Plus important comme signe du temps nous paraît être l'ouvrage publié par feu G.-M. Lahovary[2], ancien directeur de l'*Indépendance roumaine*, sur l'inanité du parlementarisme en Roumanie. Aux critiques qu'on adresse partout au parlementarisme, M. Lahovary ajoute des observations prises sur le vif et, resserrant le champ de ses investigations, refait pour son compte l'histoire de M. T. Maiorescu presque dans le même sens, mais avec moins d'ampleur et plus de passion. Après avoir montré l'introduction prématurée du régime parlementaire (y a-t-il une réforme qui ne soit prématurée pour ceux qui ne l'admettent pas ?) en Roumanie, mais sans essayer d'en donner une explication originale, l'auteur montre son fonctionnement détestable. A cette incapacité de bien comprendre la nouvelle constitution, M. Maiorescu nous avait donné une explication profonde en faisant remarquer qu'elle avait été faite en Occident par et pour la bourgeoisie devenue élément constitutif, donc conservateur, de l'État et que cette classe manquait totalement dans les petites principautés danubiennes; M. Lahovary n'a pas l'air de remarquer l'importance de ce fait, et cela le mène à cette conclusion singulière que ce qui était prématuré en 1866 devient avec le temps fictif et, à la fin, dangereux; et comme tout cela a été dû au caprice de quelques hommes, cela peut disparaître aussi par l'action d'un seul homme : c'est la couronne qui doit se substituer au corps électoral et nous donner de la sorte « une monarchie constitutionnelle représentative sans

*1. *Die Neue Zeit*, 1895, nos 38-39.

2. G.-Em. Lahovary, *Essai sur la politique de la Roumanie contemporaine. Histoire d'une fiction. Le gouvernement des partis.* Bucarest, impr. de *l'Indépendance roumaine*, 1897, 1 vol., xii-231 p. in-8°.

la fiction parlementaire, comme elle existe en Allemagne et en Autriche. » Nous n'allons pas discuter l'opinion politique du livre : sauf la conclusion, — qui ne ressort pas du tout des faits cités dans le livre et qui est d'autant plus éloignée de la réalité que l'auteur oublie d'examiner la transformation qui s'est faite dans le sein de la société roumaine (création de la bourgeoisie, caractère de plus en plus conservateur de cette bourgeoisie, etc.), — tout dans le livre tient du lieu commun conservateur; le côté historique, c'est-à-dire les faits rappelés ou cités, sont en général conformes à la vérité; malheureusement ils tiennent trop peu de place et l'auteur leur donne toujours une portée démesurée. — Nous devons mentionner, dans le même ordre d'idées, un article, non terminé, paru dans la défunte revue *Cosmopolis* et signé Henry Des Rioux[1], sur la société roumaine. L'auteur n'a guère vu que Bucarest, le Bucarest où l'on s'amuse, et il a la prétention de tirer, de quelques faits divers exacts, toute la psychologie d'une nation. — Ajoutons, par contraste, le ton tout à fait sympathique du baron A. d'Avril[2], les instructions parfois bonnes à recueillir de M. Will. Miller[3] et le bon compte-rendu de M. V.-J. Radu[4].

L'armée roumaine ne sollicite pas trop l'attention de l'historien; aussi nous empressons-nous d'accepter avec joie les quelques pages que M. G. Pherekyde[5] a consacrées au soldat roumain du temps de Pierre-le-Grand et la belle conférence, plutôt littéraire qu'historique, de M. S. Adamescu[6] sur la vie militaire d'après la poésie populaire. La typographie doit une étude très intéressante à feu A. Papadopol-Calimach[7] et le théâtre roumain aura enfin son historien dans la personne de M. Démètre Olanescu, membre de l'Académie roumaine, poète et littérateur distingué[8]. Le théâtre est chez les Roumains

1. H. Des Rioux, *la Société roumaine*. Cosmopolis, t. X, p. 746-66, 1889, VI.

2. Baron A. d'Avril, *De Paris à l'île des Serpents, impressions de voyage*. Paris, E. Leroux, 1897, in-18.

3. Will. Miller, *The Balkans* (Roumania, Bulgaria, Servia and Muntenegro). London, T. Fisher Unwin; New-York, G. P. Putnam's Sons, 1896, xix-476 p.

4. V.-J. Radu, *Mouvement politique et social en Roumanie*. Paris, Rev. d'écon. polit. de Ch. Gide, X, 770-782, 1895. — Cf. Conv. Liter. (XXX, 758-9), 1896.

5. G. Pherekyde, *Osteanul Romîn în timpul lui Petru cel Marè*. Bucuresti, Conv. Liter., XXX, 267-70, 1896.

6. G. Adamescu, *Viata militară în poesia poporului român*. Bucuresti, Aten. Rom., II, 477-90, 558-74, 1895.

7. A. Papadopol-Calimach, *Un episod din Istoria tipografiei în Romania*. Bucuresti, An. Ac. Rom., série II, t. XVIII, 135-52, 1896-7.

*8. *Teatrul la Romîni*. 1re partie : *Datine, năravuri, jocuri, petceceri, spectacole publice si altele*. Bucuresti, 1896, 1 fasc. in-4° de 178 p. — 2e partie : *Tea-*

d'origine assez récente; il ne compte pas même un siècle d'existence. Jusqu'à présent l'auteur a publié seulement la première partie, qui expose les antécédents populaires du théâtre; les jeux, les distractions et les récréations publiques de forme représentative, ainsi que le premier mémoire de la seconde partie : l'histoire du théâtre proprement dit en Valachie, de 1798 à 1898. Dans ces deux écrits, M. Olanescu, s'appuyant sur une étude consciencieuse et étendue des documents, expose les origines et le développement des représentations théâtrales en Valachie; il s'attache à mettre en relief les principales figures des artistes qui se sont produits sur la scène. L'ouvrage se distingue aussi par de grandes qualités de style. Pour compléter l'ouvrage, l'auteur y ajoutera l'histoire du théâtre en Moldavie, celle du théâtre chez les Roumains d'au delà les frontières. enfin une troisième partie contiendra un recueil d'anecdotes et de faits curieux relatifs au théâtre et aux acteurs roumains.

Parmi les questions d'ordre particulièrement historique, nous citons l'origine des Valaques-Moraves, au sujet de laquelle M. G. Nether[1] traduit, en la critiquant, l'opinion du savant tchèque Mathous Václavek, et l'article de M. le Dr J. Gherghel[2] sur « l'Anonymus Regis Belae notarius » et les « Chroniques hongroises vis-à-vis des Roumains; » mais c'est surtout la question de la fondation de la Valachie qui a sollicité le plus l'attention des historiens et qui a eu la bonne fortune de se voir traitée par deux des plus grands savants roumains, MM. Hasdeu et Onciul.

M. S.-P. Hasdeu, le plus célèbre des érudits roumains, à la fois historien et philologue, fut, d'après l'initiative et à la demande du roi, chargé par l'Académie d'élaborer le dictionnaire de la langue roumaine. Sous le titre de *Etymologicum magnum Romaniae,* il commença son travail en 1884, sur un plan assez vaste, qui comprend les acceptions de chaque mot, son histoire d'après les textes, la comparaison avec les autres dialectes roumains et l'étymologie. Il va de soi que le dictionnaire de M. Hasdeu devait se rapporter souvent à l'histoire proprement dite du peuple roumain. Plus le travail avançait, plus l'auteur donnait d'importance aux éléments historiques aux dépens de ceux de caractère linguistique et philologique qui sont

trul in Tara Romaneasca, 1798-1898. Intaiul memoriu. Bucuresti, 1898, 1 fasc. in-4° de 155 p.

1. G. Nether, *Origina si numele Valahilor,* traducera si critica articolului lui Mathous Václavek din Zbornik Musejni spolecnosti ve Valasskem Mezirici, 1898, II, p. 9-15. — Iasi, Archiva, X, 110-167, 1899.

2. Dr J. Gherghel. *Anonymus Belae regis notarius si cronicile unguresti despre Romîni.* Bucuresti, Tiner. Rom., vol. I, fasc. 1, p. 28-35, 1898.

en premier lieu l'attribut d'un dictionnaire. Cette modification dans le caractère du dictionnaire peut être observée même dans les préfaces de ses trois volumes déjà publiées et dans celle qu'il a écrite pour le quatrième, qui n'a pas paru (le travail lui ayant été retiré par l'Académie et confié à M. Philippide, professeur de philologie roumaine à l'Université de Jassy). Ces préfaces se rapportent à des questions de linguistique pour le premier et le deuxième volume et à des questions d'histoire pour le troisième et le quatrième. Puis, dans le corps même de l'ouvrage, M. Hasdeu a introduit des questions historiques en nombre de plus en plus grand, de sorte que son dictionnaire cesse d'être un répertoire de mots pour devenir un véritable « thesaurus historicus. » C'est ainsi que pour le troisième volume, paru en 1893, M. Hasdeu discute dans sa préface la généalogie des peuples balkaniques. Dans la préface qu'il destinait au quatrième volume, préface très volumineuse de 253 pages, l'auteur s'occupe de la fondation de la principauté de Valachie, question qui n'a plus rien à voir avec la langue roumaine. Tel est M. Hasdeu. Lorsqu'il entreprit, en 1875, d'écrire l'histoire critique des Roumains, il commença par une œuvre historique de grande allure qui se perdit petit à petit dans des considérations philologiques pour cesser tout à fait avec la première partie du second volume. En 1875, M. Hasdeu passe de l'histoire à la linguistique; en 1898, il noie la linguistique dans l'histoire. C'est là le défaut capital de cet esprit vraiment génial; il ne peut soutenir un effort constant ni persister dans le même ordre d'idées. Aussi n'a-t-il jamais rien mené à bonne fin. Tous les ouvrages, si différents, qui sont sortis de sa plume inépuisable se sont arrêtés en route ou ont tourné autrement qu'ils n'avaient été conçus. Ce sont ces considérations, ainsi que la lenteur extraordinaire avec laquelle avançait le travail entrepris par M. Hasdeu (en quatorze ans trois volumes) qui ont déterminé l'Académie roumaine à en confier la rédaction au jeune savant de Jassy.

Dans son troisième volume, M. Hasdeu touche à deux questions historiques très importantes; la première, qui se trouve dans la préface, est relative à la généalogie des peuples balkaniques; la seconde, continuée dans le corps du volume, a trait à la famille régnante de Valachie, les Bassarabes, dont M. Hasdeu veut élucider l'origine. La préface du quatrième volume traite, comme nous l'avons remarqué, de la fondation de la principauté de Valachie. Les deux premiers écrits ont été analysés dans notre bulletin pour 1891-93 (*Rev. hist.*, LV, 138). Examinons ici le troisième[1]. Avouons tout d'abord

*1. B.-P. Hasdeu, *Negru Voda, un secul si jumätate din inceputurile sta-*

qu'il est très difficile de suivre l'auteur dans son exposition et par suite de rendre compte de ses idées; il tient une simple conjecture pour un fait démontré; puis sur une première hypothèse il en établit une autre, basée sur des preuves tout aussi peu concluantes, et il finit par donner pour vrai tout ce qu'il s'était mis dans l'esprit. Car en définitive quelle force probante peuvent avoir les chansons populaires, au moyen desquelles M. Hasdeu reconstitue le règne entier d'un prince de l'Olténie? Il veut prouver qu'Alexandre Bassaraba, qui était selon lui prince de l'Olténie, conquit la grande Valachie, sa thèse fondamentale étant que l'État valaque fut fondé par une conquête venue de l'Olténie (petite Valachie); or il trouve qu'un chroniqueur donne à Alexandre le titre de Cîmpulungean (Cîmpulung est une ville de la grande Valachie); comme il ne veut à aucun prix admettre l'origine grand'valaque (ou transylvaine) de ce prince, il interprète, sans aucune raison d'ailleurs, le titre de Cîmpulungean dans le sens de « conquérant de Cîmpulung, » ce qui lui permet, quelques lignes plus bas, d'admettre comme prouvé le fait de la conquête de Cîmpulung par Alexandre Bessaraba et d'en faire le fondateur de l'État valaque. A cette théorie de la fondation de cet État par une conquête partie de l'Olténie, nous opposons un argument sans réplique. Il est connu que dans tous les temps et jusqu'au seuil du XIXe siècle, l'Olténie a été une province rattachée par des liens de vassalité à l'État valaque. Or, comment cette situation de la petite Valachie au sein de la grande serait-elle explicable, si l'on admet, avec M. Hasdeu, que cette dernière fut conquise par la première? Il est vrai que la fondation de l'État valaque par une immigration venue d'outremont repose aussi sur une hypothèse, dont la base est une tradition populaire; mais cette tradition, ajoutée à celle qui nous montre le ban d'Olténie s'inclinant devant le prince descendu des montagnes du Fagarash pour fonder l'État valaque, rend précisément compte de la position de l'Olténie comme pays soumis à la grande Valachie.

Le problème de la fondation de la principauté valaque a suscité une nouvelle théorie qu'a soutenue M. Dimitri Onciul [1], professeur d'histoire roumaine à l'Université de Bucarest. L'auteur s'en est occupé dans une conférence qu'il a faite à l'Athénée de Bucarest et qu'il a publiée avec une autre conférence sur la fondation de la prin-

tului Tarei Romanesti (1230-1380), ca introducere la tomul IV din Etymologicum Magnum Romaniae. Bucuresti, 1898, 1 vol. gr. in-8°, 293 p.

*1. D. Onciul, *Originele principatelor roumîne*. Bucuresti, 1899, 1 vol. in-8°, 250 p.

cipauté moldave, en y ajoutant l'indication des sources. M. Onciul y soutient que l'origine de l'État roumain ne peut être comprise que dans sa relation avec le développement historique de la péninsule balkanique et sous l'influence prépondérante de ce dernier. Il est d'avis que la fondation de l'État roumain, sans distinguer entre la Moldavie et la Valachie, est due à la domination que l'État valaque-bulgare du sud du Danube sous la dynastie roumaine des Assan a exercée sur les pays dont l'union a donné naissance au royaume actuel de Roumanie. Pourtant l'auteur reconnaît lui-même (et comment pouvait-il faire autrement?) que la Moldavie a été constituée en État par une émigration et par une révolution contre les Hongrois par les Roumains de Maramouresh, pays de montagnes du nord de la Transylvanie. La théorie de M. Onciul sur la provenance sud-danubienne de l'État roumain aurait dû être restreinte à la seule Valachie. L'auteur reconnaît lui-même cette vérité dans une autre publication aussi de l'année 1899, une *Histoire populaire de la Bukovine avant sa réunion à l'Autriche*, rédigée en allemand, où il dit que « namentlich ist Marmaros das Mutterland der moldavischen Rumänen, *sowie ihres Staatswesens.* » Et cependant, chose curieuse, M. Onciul n'a pas d'idée arrêtée, même sur l'État valaque. Aux pages 20 et 51 de sa conférence sur cette question, il dit que « l'Olténie est le berceau de la dynastie des Bassarabes; que c'est dans son sein que prit racine et se développa l'État national des Roumains; et Lython, voïvode de l'Olténie, occupant vers 1272 le voïvodat de Seneslau de la grande Valachie (en ce point M. Onciul tombe d'accord avec M. Hasdeu), il réunit les deux voïvodats dans un seul État. C'est ainsi que les Bassarabes d'Olténie deviennent les fondateurs de la principauté de Valachie. » Mais à la page 34, entre 20 et 51, le même auteur nous dit que la partie du pays située à l'orient de l'Olt, la grande Valachie, qui était sous la domination des Assan (affirmation absolument dénuée de preuves), était considérée comme la partie principale du pays et qu'il est hors de doute que cette partie exerçait une prépondérance dans l'État encore du temps que les Bassarabes régnaient seulement en Olténie. Dans aucun cas, cette prépondérance de la partie orientale n'aurait pu lui être donnée par les Bassarabes de l'Olténie; elle émane d'une domination antérieure à la leur dans cette partie du pays, comme le montre la tradition de la soumission des Bassarabes au prince de la grande Valachie. » Laquelle de ces deux opinions est celle de l'auteur? Les Bassarabes ont-ils conquis la grande Valachie, ou bien se sont-ils soumis aux maîtres de ce pays? L'État valaque fut-il fondé par les princes de l'Olténie, ou bien ces derniers reconnurent-ils la suzeraineté de cet

État? Les deux assertions ne peuvent être soutenues en même temps, attendu qu'elles s'excluent l'une l'autre.

Un autre écrit, toujours relatif à l'origine de la principauté valaque, a été publié par M. le chevalier DE PUSCARIU [1], l'auteur des dates historiques relatives aux familles de la Transylvanie, ouvrage que nous avons analysé dans notre précédent bulletin. S'appuyant précisément sur l'étude des familles roumaines, M. Puscariu conclut à l'existence d'un duc de Fagarash, Radu Negru, qui aurait fondé la principauté de Valachie.

Rappelons encore brièvement l'article de feu A. PAPADOPOL-CALIMACH [2] sur l'endroit où Étienne-le-Grand a été acclamé prince de Moldavie, celui de M. O. LUGOSIANU [3] sur la fête donnée à Jassy, les 10 et 11 avril 1834, en l'honneur du comte Paul de Kisseleff par la population roumaine reconnaissante; enfin celui, très curieux, de M. G.-Dem. TEODORESCU [4] sur le monopole du tabac en Roumanie en 1837.

Dans un mémoire très serré et très documenté, lu devant l'Académie roumaine, M. A.-D. XÉNOPOL [5] a étudié le premier projet de constitution moldave de l'année 1822, dont il a eu le bonheur de trouver le texte dans les archives du consulat russe de Jassy. Dans ses lignes générales, le mémoire n'ajoute pas beaucoup à ce que l'auteur avait déjà dit dans sa grande Histoire des Roumains, mais il fortifie d'une manière vraiment heureuse les conclusions qui auraient pu paraître peu fondées; il a l'avantage, plus sérieux encore, de nous faire pénétrer dans l'âme même de la nation moldave, sur laquelle les sources étrangères sont ou muettes ou injustes; nous assistons au travail considérable de la pensée moldave qui, sous l'influence de l'esprit révolutionnaire et libéral venu de France et sous l'impulsion des besoins créés par leur situation politique, songeaient profondément à l'amélioration de leur sort. Ce sont là des faits précis, que rappellent M. A.-D. Xénopol et M. Jorga en même temps (cf. plus haut), comme pour prouver combien est fausse l'affir-

*1. I. Cavaler de Puscariu, *Negru-vodă*. Sibiu, 1898, br. de 17 p.

2. A. Papadopol-Calimach, *Despre Dereptate, unde s'a aclamat domn Moldovei Stefan cel Mare la* 12 *Aprilie* 1457. Bucuresti, An. Ac. Rom., série II, t. XVII, 617-29, 1895.

3. O. Lugosianu, *O serbare la Iasi*, 10 si 11 aprilie 1834. Bucuresti, Rev. Noua, VII, 340-46, 1894.

4. G.-Dem. Teodorescu, *Monopolul tutunurilor in Romănia la* 1837. Bucuresti, Art. Liter. Rom., I, 741-44, 1896.

5. A.-D. Xénopol, *Primul proiect de constitutiune al Moldovei din* 1822. Bucuresti, An. Ac. Rom., série II, t. XX; Iasi, Arh., IX, 402-40, 1898.

mation de ceux qui prétendent que la constitution de 1866 n'a pas été précédée d'une longue époque de préparation intellectuelle et qu'elle est tombée comme des nues sur une nation qui n'en pouvait mais. — Le même auteur a développé sur le rôle du romanisme dans le développement du peuple roumain[1] une idée qui se trouve déjà en germe dans l'introduction au tome VII de la grande Histoire des Roumains. — M. V.-A. Urechia[2] donne des détails très intéressants sur le règne des boyards.

M. Jonescu Gion a publié à part plusieurs fragments de son Histoire de la ville de Bucarest[3], qu'il réunit maintenant en volume et dont l'apparition ne tardera pas. Feu A. Papadopol-Callimach avait publié plusieurs notices sur Jassy, Barlad, Botochani; mais l'histoire complète d'une ville roumaine était encore à faire. A en juger d'après les fragments publiés par M. Gion, son histoire dévoilera maint côté intéressant de la vie passée du peuple roumain. — Ajoutons les quelques pages écrites par M. Gr.-G. Tocilescu[4], toujours sur Bucarest, les essais de M. M.-D. Jonescu[5] sur l'histoire de la ville de Constanta et la conférence de M. C. Teodorescu[6] sur la Dobroudja.

Droit. Économie. Mœurs. — Grâce à la nouvelle direction que prennent les sciences juridiques, et qui est à la fois historique et sociologique, l'habitude paraît en train de s'établir parmi les étudiants roumains à l'étranger de prendre comme sujets de leurs thèses

1. A.-D. Xénopol, *Ideeâ romanâ în desvoltarea poporului român*. Iasi, Arh., VII, 237-497, 1896.

2. V.-A. Urechia, *Epitropia Evghenitilor*. Bucuresti, Lit.-Art. Rom., I, 375-82, 1896.

3. Les fragments publiés jusqu'a présent par M. Gion sont les suivants : *Podul Calicilor* (Bucuresti, 1897); **Patriarchii, Mitropolitii si Episcopii Greci* (Bucuresti, 1898); **Dambovita Bucuresteană*, dans la revue *Tinerime romînâ* de M. Gr. Tocilescu, 1898, p. 36-50; *Bucurestii pe la* 1500, extrait des *Annales de l'Académie roumaine* (Bucarest, 1888); *Manastirea Radu-Vodà*, dans la revue *Arta si Literatura*, 1898, p. 863; *Bucurestii in timpul Revolutiei franceci, Revista nouă*, III, 1890, p. 343; *Bucurestii in timpul lui Napoleon*. Ibid., 1898, p. 41. En dehors de ces articles relatifs à Bucarest, M. Gion a publié dans la *Revista noua* quelques autres travaux : *Incercări de colonizare*, in secolul XVI, V, p. 183; **Ciuma si kolera după Zavera* (la peste et le choléra après la révolution grecque, VI, p. 24); **Dacia Caterinii*.

4. Gr.-G. Tocilescu, *Cetatea Bucuresti sau Cetatea Dîmbovitei*. Bucuresti, Tiner. Rom., vol. I, fol. 1, 1-24, 1898.

5. M.-D. Jonescu, *Cercetări asupra orasului Constanta, geografie si istorie*. Bucuresti, T. Basilescu.

6. C. Teodorescu, *Din trecutul Dobrogei*. Conferinta. Bucuresti, tip. Corp. didactic., 1897, 1 br., 20 p.

de doctorat des questions intéressant leur pays. M. Paul Negulesco[1] n'innove pas, certes, en étudiant les institutions de la Dacie trajane pendant la période daco-romaine. C'est là son premier volume d'une histoire du droit et des institutions de la Roumanie, et l'activité qu'il a déployée depuis nous fait espérer qu'il ne s'arrêtera pas à ce premier volume. C'est un travail méritoire à tous les points de vue. L'auteur, partisan convaincu de la permanence de l'élément daco-romain, utilise tous les témoignages que l'on possède sur cette époque, assez ingrate en somme pour le juriste, sinon pour l'historien, et s'il y trouve, en somme, très peu de chose qui soit spécial au peuple daco-romain, c'est, ou bien que les sources ne sont pas en état de nous renseigner là-dessus, ou bien que les Romains avaient réussi là aussi à organiser à leur manière la vie sociale et politique. On ne peut qu'approuver le ton modéré et vraiment impersonnel de l'auteur et nous espérons qu'il apportera la même largeur de vue dans l'étude des périodes suivantes. — Sur le moyen âge roumain, outre l'essai bibliographique de M. Negulesco et une étude substantielle de M. C. Dissesco, professeur à l'Université de Bucarest, dont nous parlerons plus amplement dans notre prochain bulletin, nous avons le solide travail de M. Joan Nadejde[2]. L'auteur regrette d'avoir été obligé d'abréger son travail jusqu'à lui donner l'air d'un résumé et surtout d'avoir dû renoncer à publier le résultat de ses recherches sur une foule de questions juridiques de premier ordre. Nous le regrettons avec lui et sincèrement, car sa méthode est tout à fait sérieuse, d'autant plus que, dans sa forme modeste et presque timorée, s'interdisant toute conclusion, toute explication et même presque tout rapprochement, son travail a l'air d'une compilation. Or, il est plus que cela, et de beaucoup : malgré des lacunes parfois voulues et malgré quelques affirmations qui nous ont paru peu fondées, c'est le premier travail sérieux sur l'histoire juridique de notre moyen âge et ceux qui viendront après ne pourront que procéder de lui. Malheureusement c'est un livre si mal composé qu'il ne dépassera pas le cercle des spécialistes : les divisions en chapitres, pourtant si bien conçues, sont à peine visibles ; on doit les refaire pour son propre compte si l'on veut les saisir, et, ce qui est plus fort, la table des matières y manque.

1. Paul Negulesco, *Histoire du droit et des institutions de la Roumanie*. T. I (*période daco-romaine*). Paris, Jouve et Boyer 1898, 1 vol., 312 p. gr. in-8°.

2. J. Nadejde, *Din dreptul vechiu romîn*. Studiu prezentat cuteza de licenta în drept. Bucuresti, tip. « Lumea Noua, » 1898, 1 vol., II-153 p. in-8°. — Cf. Conv. Liter. XXXIII, 58-70 (1899, I, 15), A.-V. Gidei ; Opinia, II, 247 (1899, III, 12), Gh. Ghibanescu.

M. Jean Bohl, avocat près la cour d'Amsterdam, membre d'honneur de l'Académie de Belgique, un des plus savants jurisconsultes de la Hollande, est en même temps un philo-roumain des plus convaincus. Il a beaucoup contribué à faire connaître la nation roumaine à l'étranger par des publications multiples, telles que le *Code de commerce roumain comparé aux principaux codes européens* [1], le *Droit commercial roumain* [2].

Mentionnons deux travaux sur la politique douanière de la Roumanie, l'un dû à M. F.-G. Djuvara [3], l'autre à M. C.-J. Baicoianu [4], et, enfin, trois sur la question agraire : M. Geblesco [5] étudie la propriété rurale à Rome, en France et en Roumanie dans un travail sérieux, au courant des dernières publications, et qui ne manque pas d'intérêt; M. J. Radoi [6], très bien intentionné et assez bien renseigné, analyse spécialement la question agraire, surtout au point de vue des réformes à faire; dans l'introduction que M. A.-C. Cuza [7], le spirituel épigrammatiste, met en tête de son discours sur les paysans et les classes dirigeantes, il accuse nettement ces classes d'avoir, dans la création et l'organisation de la Roumanie moderne, fait la part du lion en exploitant elles-mêmes les paysans et en les laissant exploiter par les Juifs qui, en outre, ont détruit le commerce roumain. — M. Alex. Philippide [8] avait publié, en 1881, une thèse de licence sur l'état social du peuple roumain dans le passé d'après la poésie populaire et l'histoire; il vient d'en donner une deuxième édition. — Enfin M. G. Morioanu [9] étudie, toujours dans le même esprit, la loi agraire de 1864 et l'état du paysan en Roumanie, mais avec une introduction historique plus que faible.

*1. J. Bohl, *le Code de commerce roumain comparé aux principaux codes européens*. Paris, 1895.

*2. J. Bohl, *Droit commercial roumain*. Paris, 1897.

3. F.-G. Djuvara, *la Politique douanière de la Roumanie; la condition des étrangers en Roumanie; les conventions d'extradition; l'exécution des jugements étrangers en Roumanie*. Paris, Ann. de l'Éc. libr. des sciences politiques, III, 599-608, 1898.

4. C.-J. Baicoianu, *Geschichte der rumänische Zollpolitik seit dem 14 Jahrhundert bis* 1874. Stuttgart, Cotta, 1896, 1 vol., 250 p. in-8°.

5. Dr Jur. Geblesco, *la Propriété rurale à Rome, en France et en Roumanie*. Paris, Pedone, 1899, 1 vol., 394 p. in-8°.

6. J. Radoi, *Chestiunea Agrară în Romania*. Bucuresti, Göbl, 1895.

7. A.-C. Cuza, *Tărani'i si clasele dirigente*. Iasi, tip. Nation, 1895, 1 br., LXIX, x-37 p. in-8°.

8. Al. Philippide, *Incercare asupra stărei sociale a poporului românesc în tecut*. 2e éd. Iasi, Saraga, 1896, 1 br., 83 p. in-19.

9. G. Moroianu, *la Loi agraire de* 1864 *et l'état du paysan en Roumanie*. Stuttgart, 1898, 1 br., 98 p. in-8°. Cf. Conv. Liter., XXXII, 491, 1898.

Sur des points plus particuliers, mentionnons le curieux article de feu A. Papadopol-Calimach [1] qui, dans un style un peu décousu cette fois, donne beaucoup de détails très intéressants sur l'époque de Scarlat-Calimach; les sérieux articles de M. Paul Negulescu [2] sur le divorce et sur le « Protimis » dans l'ancien droit roumain; M. C. Erbiceanu [3] étudie les corporations sous le règlement organique; l'infatigable explorateur M. T. Burada [4], toujours en quête d'un coin du monde habité par des Roumains, publie des détails très intéressants sur le registre des fraudeurs. — Comme travail de statistique, citons l'essai de MM. Chr.-D. Staicovici et F. Robin [5].

Histoire de l'Église. — L'organisation de la Faculté de théologie de Bucarest et la direction sérieuse imprimée aux recherches par de savants professeurs ont beaucoup profité à cette branche d'histoire. Sans doute les travaux, qui témoignent de cette activité, n'ont pas encore réussi à dépouiller le caractère parfois trop naïvement ecclésiastique et on y trouve souvent des affirmations dont la tradition est la seule base; mais, tout compte fait, l'histoire de l'Église a fait de réels progrès. L'âme presque de ce petit séminaire est M. C. Erbiceanu, dont le nom revient si souvent, et avec éloges, sous notre plume. Une conférence qu'il a faite sur le rôle de la religion dans les luttes des Roumains [6] n'est pas de nature, il est vrai, à justifier l'estime particulière où nous le tenons, mais ce n'est qu'une conférence populaire et d'autres travaux, ainsi qu'on l'a vu et que l'on va le voir encore, le recommandent particulièrement. En fait d'histoire générale, il a fait imprimer la traduction, par le métropolitain Veniamin Costaki (1845), de l'ouvrage de Teodoret sur l'histoire de l'Église [7].

1. A. Papadopol-Calimach, *Din istoria legislatiunei Moldovei*. Iasi, Arh., VII, 148-69, 284-90, 1896.

2. Paul Negulescu, *Divortul în vechiul drept romîn*. Bucuresti, Rev. de dr. si sociol., I, 29-52, 1898. — Le même : *Étude sur le « Protimis » dans l'ancien droit roumain*. Paris, Nouv. Rev. hist. de dr. fr. et étr., 1899. Bucuresti, Rev. de dr. si sociol., I, 71-92, 1899.

3. C. Erbiceanu, *Breslele sub Regulamentul Organic*. Bucuresti, Bis. Ort. Rom., XVIII, 776-83, 1894-95.

4. T.-T. Burada, *Condica siretilor, o vechie institutie juridică*. Iasi, Arh., VI, 34-46, 1895.

5. Chr.-D. Staicovici et F. Robin, *Recueil de statistique roumaine*. Bucuresti, 1898, 1 br., 187 p. in-8°.

6. C. Erbiceanu, *Religiunea în luptele Românilor*. Bucuresti, tr. At. Rom., XI, 52-71, 1895.

7. Teodoret, *Episcopul Cirului. Cinci cuvinte asupra istoricei Bisericesci de la* 325 *la* 429, traduse în romaneste de Metrop. Veniamin Costache la anul 1845 si imprimate dupa original de C. Erbiceanu. Bucuresti, Bis. Ort. Rom., tip. « Cart. biser., » 1898, 1 vol., XVIII-267 p. in-8°.

M. Drag. Dimitrescu[1] a publié un article sur les archevêchés autocéphales au commencement du XVIIIe siècle, et M. Eug. Vorobchievici[2] une brochure sur l'Église orthodoxe de Bucovine et de Dalmatie. — Le diocèse du métropolitain de Czernowitz s'étend en effet aussi sur la Dalmatie, l'Istrie et les bouches du Cattaro. Le travail de l'auteur comprend une partie historique et une autre statistique. La dernière est bien mieux traitée que la première, qui n'offre d'intérêt que par la liste chronologique des métropolitains. Depuis la fondation de l'archevêché moldave jusqu'en 1781, les métropolitains de la Bucovine ne sont autres que ceux de la Moldavie, dont la Bucovine a fait partie jusqu'en 1775, lorsqu'elle lui fut ravie par l'Autriche. Mais le nord de la Moldavie qui constitua plus tard la Bucovine avait aussi un évêque spécial dans la ville de Radautz. Cet évêché fut transféré en 1781 à Czernowitz. En 1873, il fut élevé à la dignité d'archevêché, et son autorité fut étendue aussi aux provinces de la Dalmatie et de l'Istrie. — M. P. Garboviceanu[3] publie un article, non sans intérêt, sur les Pauliciens et les Bogomiles. — Pour le droit ecclésiastique, nous avons les recherches précieuses de M. C. Erbiceanu[4] sur l'administration de l'Église pendant la révolution grecque de 1821 et la thèse trop succincte de M. G. Chirica[5] sur la législation ecclésiastique roumaine des XVIIe et XVIIIe siècles. Le mémoire lu par M. V.-A. Urechia[6] à l'Académie roumaine sur le règne de J. Caragea, a aussi trait spécialement à la situation de l'Église. — Dans un genre plutôt littéraire, citons le travail de M. C. Erbiceanu[7] sur la diatribe de Meletie Sirig contre les Calvinistes et contre Cyrille Lucaris et les curieux détails qu'il donne sur la situation des religieux rou-

1. Dimitrescu Dragom, *Archiepiscopiile autocefale la începutul secolului al XVIIIlea*. Bucuresti, Bis. Ort. Rom., XIX, 418-33, 1895-6.

*2. Eug. Vorobchievici. *Privire scurtă istorică-statistică asupra archidiecezei ortodoxe orientale a Bucovinei si Dalmatrei*. Cernauti, 1893, 1 br., 64 p.

3. P. Gârboviceanu, *Pavlichienii si Bogomilii*. Bucuresti, Bis. Ort. Rom., XX, 375-97, 504-24, 1896-7.

4. C. Erbiceanu, *Material pentru Dreptul bisericesc român. Câteva cuvinte asupra administratiei bisericesti pe timpul Zaverei (Eteriei)* 1821. Bucuresti, Bis. Ort. Rom., XVIII, 41-7, 1894-5.

5. G. Chirica, *Cercetări istorice asupra legislatiunei bisericei române din secului al XVII si XVIII*. Teză pentru licentă. Bucuresti, J. Göbl, 1895, 1 vol. 97 p.

*6. V.-A. Urechia, *Domnia lui Joan Caragea, Biserica română*. Bucuresti, ex. An. Ac. Rom., série II, t. XIX, 1897, 1 br., 160 p. in-4°.

7. C. Erbiceanu, *Scrierea lui Meletie Sirig contra Calvinilor si a lui Ciril Lucaris, compusă din ordinul Sinodului tinut în Iasi la* 1642. Bucuresti, Bis. Ort. Rom., XVIII, 6-27, 1894-5.

mains du siècle dernier[1]. — Au même nous devons l'histoire du couvent de Râsca[2]. Mentionnons encore celle du monastère de Sinaïa par l'archimandrite Nifon[3] et le mémoire de M. C. Munteanu[4] sur la fondation de l'église Saint-Jonica Moldoveni.

Biographies. — A. *Personnalités de l'Église.* M. C. Erbiceanu[5] vient de publier une étude sur Ulfila, l'apôtre des Goths; il se propose de prouver l'existence du christianisme chez les Daco-Roumains pour l'époque où vivait Ulfila (il est mort en 388). La preuve que l'auteur croit apporter n'est qu'une hypothèse. De l'existence du christianisme dans les régions qui avoisinent la citadelle des Carpathes, il conclut à la présence du christianisme chez les Daco-Roumains eux-mêmes. La meilleure preuve que les Daco-Roumains ont été chrétiens, c'est encore la langue roumaine de nos jours qui rend la plupart des notions fondamentales du christianisme par des mots d'origine latine, preuve que les esprits dans lesquels ces termes prirent naissance devaient être en même temps et chrétiens et romains. — Dans son étude sur Josif I Musat, le premier évêque métropolitain de la Moldavie, M. J.-A. Grigoriu[6], très mal renseigné, fait encore preuve d'un manque complet de sens critique; citons encore l'étude de M. S.-Fl. Marian[7] sur le Saint-Jean le Nouveau de Suceava; la thèse, assez bien faite, de M. M. Michaileanu[8] sur Jacob II Stamate, métropolitain de la Moldavie; celle de M. G. Voicu[9] sur Chesarie, évêque de Buzeu. Le métropolitain Veniamin Costache est venu de

1. C. Erbiceanu, *Câtă cinste să dădea clericilor români de către ierarhia grecească din Ungro-Vlahia in secului trecut.* Bucuresti, Bis. Ort. Rom., XIX, 160-1, 1895-6.

2. C. Erbiceanu, *Istoria Sfintei monastirei Răsca.* Id., Ibid., XVIII, 451-66, 1894-5.

3. Archim. Nifon, *Monastirea Sinaia* (1695-1895). Schita istorica. Bucuresti, J. Göbl, 1895, 1 br., 64 p.

4. C. Munteanu, *Memoriu asupra Zidierei bisericei Sf. Ionică Moldoveni.* Bucuresti, F. Göbl et fii, 1 br., 8 p.

5. C. Erbiceanu, *Ulfila, viata si doctrina lui sau starea cretinismului în Dacia Traiană si Aureliană în seculul al IV-lea.* Bucuresti, Bis. Ort. Rom., 1898, 1 vol., II-123 p. in-8°, avec une carte.

6. J.-A. Grigoriu, *Josef I Musat, primul mitropolit al Moldovei*, 1373-1410. Cf. Opinia, II, 123, 1898, Gh. Ghibanescu.

7. S.-Fl. Marian, *Sântul Joan cel nou de la Suceava,* schita istorica. Bucuresti, C. Göbl, 1895, 1 vol., 206 p.

8. M. Michaileanu, *Viata si activitatea Mitropolitului Moldovei si Sucevei* Jacob II Stamate. Teza pentru licenta. Bucuresti, Göbl, 1895, 1 br., 83 p.

9. G. Voicu, *Viata si activitatea lui Chesarie episcop de Buzeu* (1825-1846). Teza pentru licenta. Bucuresti, tip. Cart. Biser., 1 br., 60 p.

nouveau à l'ordre du jour, le travail, trop ancien déjà, de M. Andrei Vizanti devant être refait; M. Tanasescu[1] y consacra quelques pages, auxquelles il faut ajouter celles, de beaucoup plus importantes, de M. C. Erbiceanu[2].

B. *Princes*. M. J.-C. Georgian[3] a essayé de soutenir qu'Étienne le Grand, prince de Moldavie, avait régné 16 ans en Valachie après avoir conquis ce pays en 1471. C'est une erreur absolue. Il base son opinion uniquement sur l'assertion assez équivoque d'un chroniqueur, alors que tous les documents des temps, que M. Georgian ignore complètement, montrent que le prince de Moldavie, après avoir conquis la Valachie, ne la garda pas sous son administration; il se contenta d'y placer des princes qu'il croyait fidèles à sa politique, mais qui passèrent bientôt aux Turcs. — Le règne et le caractère de Vlad l'Empaleur, prince de Valachie (1456-1462), ont été l'objet de deux monographies, dues l'une à M. Ison Bogdan[4], professeur de langues slaves à l'Université de Bucarest, l'autre à M. G. Ghibanescu, professeur à l'école normale d'instituteurs ruraux de Jassy[5]. — Vlad l'Empaleur fut un prince très cruel, comme le prouve, entre autres, le surnom que la postérité lui a donné. Mais, d'après ce que l'on sait sur ce prince, ses cruautés avaient pour but de mettre un terme à l'anarchie dans laquelle se trouvait son pays, à la suite des troubles antérieurs dont il avait été le théâtre, pour pouvoir s'opposer ensuite aux empiétements continuels des Turcs, qui en étaient arrivés à exiger de la Valachie un tribut de chair humaine, 500 enfants par an pour le corps des janissaires. D'après des témoignages très dignes de foi et émanant des sources les plus diverses, Vlad réussit dans son entreprise; il vainquit Mahomet I, le célèbre conquérant de Constantinople, et le chassa de son pays. Si Vlad perdit toutefois le trône, cette circonstance s'explique par l'intervention d'Étienne le Grand, prince de Moldavie, qui, ayant intérêt à mettre la ville de Chilia sous son autorité, attaqua Vlad en même temps

1. M. Tanasescu, *Viata si activitatea lui Venenianim Cosfache, Mitropolit al Moldovei*, 1803-1842, teza pentru licenta. Bucuresti, I. Göbl, 1 br. 71 p.

2. C. Erbiceanu, *Câteva date despre Metropolitul Veniamin*. Bucuresti, Bis. Ort. Rom., XVIII, 278-80, 612-5, 1894-5.

*3. J.-C. Georgian, *Opaginä din nata Marelui Stefan*. Bucuresti, tip. Lupta, 1894, 1 br., 30 p. Cf. An. Ac. Rom., série II, t. XVII, p. 445-60; *Rev. hist.*, LX, 163-7, M. Demetresco; Conv. Liter., XXIX, 294-302, 1895.

*4. J. Bogdan, *Vlad Tepes si naratiunilo germane si rusesti asupra lui studiu critic cu 5 portrete*. Bucuresti, 1896, 1 vol. petit in-4°, 170 p.

*5. Gh. Ghibanescu, *Vlad Tepes; studiu critit*. Iasi, Arh., VIII, 373-417, 437-521, 1897.

que les Turcs, le battit dans une rencontre qui suivit la victoire de Vlad contre Mahomet et força le prince de Valachie à chercher un refuge auprès de son beau-frère, le roi de Hongrie Mathias Corvin. Telle est la version adoptée sur le caractère et le règne de Vlad l'Empaleur depuis que l'historiographie roumaine s'était occupée de ce prince, et cette version, confirmée par des documents récemment découverts, fut adoptée par M. Xénopol dans son *Histoire des Roumains* (t. I, p. 266 de l'édition française). A cette exposition du règne et du caractère du célèbre prince de Valachie, M. Bogdan veut en substituer une autre, d'après laquelle Vlad aurait été un dégénéré sanguinaire et lâche devant les Turcs qui l'auraient détrôné. Pour en arriver là, M. Bogdan passe légèrement sur les preuves contemporaines de la victoire remportée par Tzepes contre Mahomet; il tire des conclusions morales de faits très peu probants, car à l'époque où vivait Vlad, les princes cruels n'étaient que trop nombreux. En réalité, c'est une thèse que l'auteur a voulu démontrer et il fait plier tous les témoignages qu'il rencontre dans les sources à ses idées préconçues. Or, ce n'est pas ainsi que l'on traite l'histoire. — M. Ghibanescu, dans l'étude insérée dans l'*Arhiva*, critique avec beaucoup de justesse les vues de M. Bogdan et apporte encore de nouveaux arguments à la version ancienne, la seule vraie, la seule qui puisse être soutenue d'une façon scientifique. Mais là où le jeune et vaillant professeur parvient à faire un véritable tour de force, c'est dans son étude sur Vlad Vodă Călugăru[1], qui est excellente au point de vue de la documentation et de la critique. A remarquer la généalogie des Bassaraba (p. 125), celle des descendants de Dan (p. 130) et celle de la famille de Dracul (p. 141); l'histoire de la Valachie de 1472 à 1496 est enfin élucidée.

M. G. Bogdan-Duica[2] publie, sur Radul de la Afumati, une note qui complète le récit présenté par M. A.-D. Xénopol (*Istoria Romînilor*, II, p. 488-89) d'après les chroniques valaques; il utilise des documents publiés par M. Fr. Schuller dans ses *Urkundliche Beiträge zur Gesch. Siebenbürgens* (Neue Folge, XXVII, 223-287, 607-672). — L'étude critique de M. M.-N. Burghele[3], très systématique et très bien faite sur Despot Voda, n'apprend pas beaucoup de

1. Gh. Ghibanescu, *Radu Vodă Călugărul*. Iasi, Arh., VII, 112-41, 1896.

2. G. Bogdan-Duica, *Notită despre Radul de la Afumati*. Iasi, Arh., IX, 313-8, 1898.

3. M.-N. Burghele, *Despot Vodă Eretlcul, Domnul Moldovei*, 1561-63, studiu critic. Bucuresti, extr. Conv. Lit., XXXI, 471-95, G.-A. Lazareanu, 1897, 1 br., 68 p. in-8°.

nouveau. On ne peut pas en dire autant du travail de M. N. Jorga[1] sur Basta et sur Mihaï Viteazul, le héros national, dont sa sévère critique diminue l'auréole. C'était fatal : étudiés au point de vue de l'histoire universelle, les héros nationaux ne peuvent plus garder la même valeur relative; nous sommes un petit peuple et nos grands hommes d'État, princes ou autres, ne sont parfois que simples jouets mis en mouvement par des forces supérieures et extérieures. Sur la famille des Ghica, nous rappellerons la généalogie donnée par Jon Ghica[2] dans l'*Arhiva* de Jasi, et la rectification qu'y apporte M. J. Tanoviceanu[3] dans la même revue. — Une famille qui a eu enfin le bonheur de trouver son historien, celle des Callimachi, a été, au courant de ces dernières années, l'objet de plusieurs notes et travaux, parmi lesquels nous citons celui d'un membre même de la famille, A. Papadopol-Calimach, qui en avait parlé dans plusieurs de ses études[4]; ajoutons celle de M. T. Stephanelli[5], qui tranche définitivement la question de l'origine de la famille, pour finir par le grand ouvrage de M. A.-D. Xénopol[6], qui nous a donné un modèle presque accompli de biographie. Profitons de l'occasion pour attirer l'attention des historiens roumains sur l'importance et la nécessité des études sur l'histoire des anciennes grandes familles du pays qui jetteraient un jour nouveau sur la vie intime de la société roumaine et permettraient de sortir du lieu commun. — M. J.-G. Valentineanu[7] publie, sur l'élection, la vie et l'abdication du prince A.-J. Cuza, des pages qui ne sont pas sans intérêt. — La publication des Notes sur la vie du roi Charles a suscité plusieurs études parmi lesquelles nous citerons celles de MM. J. Bohl[8], J. de Witte[9].

1. N. Jorga, *Basta si Mihai Viteazul*. Bucuresti, Ig. Hertz, 1895, 1 br., 60 p. in-16.

2. Jon. Ghica, *Genealogia Ghiculestilor de la Alexandru Ghica dragomanul*. Iasi, Arh., IX, 233, 1898.

3. I. Tanoviceanu, *O rectificarie de genealogie*. Iasi, Arh., IX, 354-6, 1898.

4. A. Papadopol-Calimach, *Origina lui Joan Calimach, Domnul Moldovei*. Iasi, Arh., VI, 231-49, 1895.

5. T. Stephanelli, *Origina lui Joan Teodor Calimach (Calmasul)*. Iasi, Arh., VII, 355-66, 1896.

6. A.-D. Xénopol, *Istoria si genealogia casei Callimachi*. Bucuresti, I. Göbl, 1897, 1 vol. 400 p. in-8°. L'Arh. (VIII, 422-65, Iasi, 1897) a publié l'introduction et les deux premiers chapitres de l'ouvrage.

7. J.-G. Valentineanu, *Alegerea, viata si detronarea lui Vodă Cuza*, 1898.

*8. J. Bohl, *Charles Ier de Roumanie, fondateur du royaume; discours prononcé à l'Académie royale de Belgique le* 18 *décembre* 1889. Paris, 1896, 100 p. in-8°. — Le même : *les Dynasties. L'Empereur Guillaume Ier. L'Empereur Napoléon III. La Patrie*. Paris, 1897.

9. J. de Witte, *les Débuts d'un règne d'après les mémoires du roi de Rou-*

C. *Divers*. L'*Arhiva*[1] de Jasi publie la généalogie de la famille des Urechia, d'après M. J. Tanoviceanu; M. Gh. Ghibanescu[2] déterre la famille Carjă. Acceptant la théorie de M. B.-P. Hasdeu sur les Bassarabes, M. O.-G. Lecca[3] se demande s'il y a encore des Bassaraba et refuse aux Brancovan le droit d'en porter le nom, surtout de s'appeler Bassaraba de Brancovan; il publie sur sa famille une étude[4] qui fait partie d'un grand ouvrage sur les familles aristocrates roumaines. Ajoutons le volume de M. J.-G. Sbiera[5], qui raconte l'histoire de sa propre famille, dont il fait remonter l'origine au boyard Jonascu Sbierea, qui vivait du temps d'Étienne le Grand, sans apporter d'ailleurs d'autre preuve de cette origine que la ressemblance du nom. Il expose ensuite sa propre biographie, qui est intimement liée à celle du peuple roumain de la Bukovine. — D'autres biographies, moins érudites et moins instructives, méritent cependant d'être signalées : M. A. Papadopol-Calimach[6] étudie la vie de Sophie Paléologue; M. H. Kretschmayr[7] donne, sur Ludovico Gritti, un article très bien documenté, très bien fait; l'auteur a fait des recherches dans toutes les bibliothèques qui pouvaient lui fournir quelque détail, excepté celle de Constantinople; mais il est peu probable qu'il y ait pu trouver quelque chose. Sur Avram Jancu, nous avons deux articles, dus à M. Sterca Sulutiu[8]. M. T. Ghiga[9] refait la biographie d'Anastasie Panu. Dans son discours de réception à l'Académie roumaine, M. A.-D. Xénopol[10] a décrit magistralement la vie et l'acti-

manie. La Candidature Hohenzollern en Espagne. La Roumanie pendant la guerre franco-allemande. Paris, *Correspondant*, 1898, XI, 10.

1. *Genealogia familiei Urechie după J. Tanoviceanu*. Iasi, Arh., IX, 234-9, 1898.

2. Gh. Ghibanescu, *Spita familiei Cărjă*. Iasi, Arh., VIII, 189-96, 1897.

3. O.-G. Lecca, *Y a-t-il encore des Bassaraba? Les Prétendus et les vrais Bassarabes*. Bucarest, I. Göbl, 1898, 1 br. 14 p. in-16.

4. O. Lecca, *Familia Lecca, extras din « Familiile boeresti Române.* » Bucuresti, F. Göbl, 1898, 1 br., 14 p. in-16.

5. J.-G. Sbiera, *Familia Sbiera după traditie si amintiri din viata autorului*. Cernauti, 1899, 1 vol., 431 p. gr. in-8°.

6. A. Papadopol-Calimach, *Sofia Paleolog, nepota Impăratului Constantin XII Paleolog si Domnita Olena, fiica Domnului Moldovei Stefan cel Mare*, 1472-1509. Bucuresti, An. Ac. Rom., série II, t. XVII, 1-157, 1895.

7. H. Kretschmayr, *Ludovico Gritti*. Wien, Archiv. f. Œsterr. Gesch., t. LXXXIII, 1896. Cf. Arhiva, X, 358-63, Rem. Caracas.

8. J.-S. Sulutiu, 1° *Avram Jancu si P. Vasvári*. Sibiu, Transilv., XXVIII, 40-3, 1897; 2° *Avram Jancu*. Id., Ibid., XXVIII, 83-122, 1897.

9. T. Ghiga, *Anastasie Panu*. Prima Aniversare a patronului gimnasiului clasic « Anastasie Panu » din Husi. Husi, N. Luca, 1895, p. 12-28, in-8°.

10. A.-D. Xénopol, *Mihail Cogălniceanu, cuvintare de primire în Academia Romăna*. Bucuresti, An. Ac. Rom., série II; Iasi, Arh., VI, 353-408, 1895.

vité du grand homme d'État, Mihail Cogălniceanu, et, mieux qualifié que tout autre, a mis en relief le rôle décisif que celui-ci avait joué dans la création, sinon dans l'organisation de la Roumanie actuelle. C'est une étude de moindre envergure, celle de M. J.-T. Ghica[1], sur J.-C. Brătianu, qui attend encore son historien, tout comme Jon Ghica, dont la note de M. G. Adamescu[2] ne fait qu'effleurer la vie, tout en disant l'essentiel. — M. Al.-G. Mavrocordato[3], à l'occasion de la lettre adressée par Le Quien à N. Mavrocordato et publiée par M. N. Jorga (cf. plus haut), fait une véritable excursion dans le monde des lettres du commencement du XVIIIe siècle et complète la note de M. N. Jorga sur l'édition du « De officiis. » Ajoutons à l'article de M. B. Florescu[4], sur l'Idéal de N. Bălcescu, celui, moins intéressant mais beaucoup mieux fait, de M. G.-Dem. Teodorescu[5] sur le programme national de 1857 et sur Al. Orescu et celui de M. J.-G. Valentineanu[6] sur les meurtriers de Barbu Catargiu, article qui est loin de projeter la lumière désirée sur ce sombre drame.

Affaires extérieures. — Aux rapports des Roumains avec les Bulgares, M. J. Bogdan[7] a consacré des pages magistrales mais trop brèves qui laissent encore beaucoup à glaner; moins solide est l'étude de M. D. Demetrescu[8] sur l'Église bulgare. M. Gh. Marculescu a rendu un véritable service au public roumain, malheureusement trop ignorant de la langue de ses voisins, en traduisant l'étude de M. Iv.-D. Sismanoff[9] sur l'importance et la théorie de l'ethnographie bulgare.

1. J.-T. Ghica, *Jon C. Brătianu*. Conferinta tinuta în sara de 12 aprilie 1896 la Sectiunea « Ligei Culturale » din Paris. Bucuresti, J.-V. Socecu, 1896, 1 br., 57 p. in-8°.

2. G. Adamescu, *Notită despre viata si activitatea politică si literară a lui Jon Ghica*. Bucuresti, C. Müller, 1 br., 48 p.

3. Al.-G. Mavrocordato, *Cu ocaziunea scrisorii lui Le Quien*. Iasi, Arh., X, 185-204, 1899.

4. B. Florescu, *Idealul lui Balcescu*. Bucuresti, Rev. p. Ist., VII, 301-23, 1897.

5. G.-Dem. Teodorescu, *Programa natională din* 1857 *si Alexandru Orescu*. Bucuresti, Aten. Rom., II, 96-105, 1895.

6. J.-G. Valentineanu, *Ucigasii lui Barbu Catargiu*. Bucuresti, 1897.

7. J. Bogdan, *Romînii si Bulgarii; raporturile culturale si politice între aceste două popoare*. Bucuresti, Socecu, 1895, 1 br., 58 p. Cf. Arch. f. slav. Philol., XVIII, 288-89, 1896.

8. D. Demetrescu, *Biserica bulgară*. Bucuresti, Bis. Ort. Rom., XX, 181-98, 1896-97.

9. Dr Iv.-D. Simanoff, *Insemnatatea si teoria etnografiei bulgare*. Bucuresti, Conv. Liter., XXXI, 540-66, 1897.

Un excellent article, de M. M.-B. Boeresco[1], sur la situation des principautés roumaines et sur leurs rapports avec la Turquie et avec les autres États, montre bien la différence qu'il y avait entre la situation légale et la réalité des pays roumains sous le régime des capitulations et, tout en accordant une trop grande confiance aux descriptions pessimistes du temps, donne la juste mesure des choses. Il nous plaît de le remarquer, d'autant plus que, pour la plupart, les Roumains, et pas des moindres, raisonnent sur le passé en oubliant que leur pays était soumis aux Turcs et en ne se rendant pas compte de ce que cela veut dire. C'est aussi à la réalité des choses que nous rappelle la conférence de M. N. Jorga[2], sur les luttes des Roumains avec les Turcs à partir du règne de Mihaiu Viteazul. On sait quelle est l'opinion généralement reçue : d'abord défenseurs victorieux du christianisme, ensuite vaincus, mais respectés, les Roumains finissent par tomber de plus en plus bas jusqu'au règne des Phanariotes, où cet abaissement fut le plus complet. « C'est simple et beau, mais c'est faux par cela même que c'est simple et beau » (p. 6), s'écrie l'auteur et, avec cette passion du vrai qui le rend parfois injuste envers les hommes, mais qui lui donne tant de force pour dénoncer l'erreur, il refait en quelques pages toute l'histoire du XVIIe siècle pour mettre à la place de cette prétendue simplicité la réalité, qui est beaucoup plus complexe, tout en étant moins belle. C'est dur pour les esprits idylliques, mais ils ont un moyen de faire encore de la poésie, c'est de reculer la scène du drame. C'est ce qu'avait compris M. J.-C. Georgian[3] en transportant à la fin du XVe siècle le grand moment de l'Union nationale moldo-valaque (jusqu'à M. G. on s'était contenté de le placer au commencement du XVIIe siècle) et en faisant du prince régnant, Étienne le Grand, le pivot de l'histoire générale. Certes, nous ne prétendons pas nier le rôle joué par ce héros, mais nous croyons qu'on doit diminuer un peu le piédestal sur lequel le fait monter l'auteur. — Nous nous bornerons à citer la conférence historique donnée

1. M.-B. Boeresco, *la Situation politique des anciennes Principautés roumaines du Danube avant* 1878. *Leurs rapports avec la Turquie et avec les autres États.* Paris, Rev. génér. du dr. intern. public, 1897, n° 3.

2. N. Jorga, *Două conferinte : I. Luptele Romînilor cu Turcii de la Mihaiu Viteazul încoace. II. Cultura romîna supt Fanarioti.* Bucuresti, Socecu et Ce, 1898, 1 br., 108 pages in-16. Cf. Opinia (II, 230), 1899, II, 22, Gh. Ghibânescu.

3. J.-C. Georgian, *Domnia lui Stefan cel Mare din punt de vedere al Istoriei generale.* Bucuresti, Aten. Rom., II, 33-47, 174-83, 1895.

par M. J. Rascanu[1], dans le même ton, sur les services que les Roumains apportèrent à la cause de la chrétienté. — L'empire ottoman fut le cadre où les Grecs parvinrent à établir leur influence et à créer une civilisation qu'on appelle encore, chez nous, phanariote. Pour en faciliter la connaissance. M. C. Erbiceanu a traduit le travail de Ep.-J. Stamatiadi[2] sur la vie des grands drogmans grecs; dans un esprit tout à fait hostile à cette civilisation, mentionnons une autre traduction, celle de Zallony[3], par M. G. Balsh. Le bel et substantiel article de M. A.-G. Mavrocordato[4] sur l'Épistolaire grec de M. Em. Legrand est un véritable mémoire sur l'époque de quarante-six ans qu'embrasse l'Épistolaire; on y trouve des considérations générales sur l'époque phanariote « que l'on doit étudier au lieu d'en médire, » et des détails très précieux sur les publicistes grecs et sur l'organisation grecque déjà citée de l'école. Ajoutons la belle conférence de M. N. Jorga (cf. plus haut) sur la civilisation roumaine sous les Phanariotes, qui présente les conclusions favorables à la réhabilitation de cette époque, c'est-à-dire à l'étude objective et impersonnelle des faits.

Pour les rapports avec la Russie, notons simplement le petit travail de M. Stefan Graur[5] sur la Roumanie et le Tsarisme, dont la devise, « la Russie dévore ses alliés, » nous indique l'esprit. Plutôt partiale pour les Russes, mais non sans valeur, est l'étude de M. A. de Giers[6] sur le consulat russe de Jassy; on y trouvera reproduites deux pièces essentiellement précieuses.

L'Occident est une région des mieux explorées et sur laquelle nous avons des travaux de valeur exceptionnelle.

M. Grégoire-C. Conduratu[7] a publié un volume très documenté

1. J. Rascanu, *Serviciile Romanilor în causa crestinătatei*. Conferinta istorica tinuta la Atheneul din Buzeu. Buzeu, Alex. Georgescu, 1 br., 52 p.

2. Ep.-I. Stamatiadi, *Biografiile marilor dragomani (interpreti) greci din Imperiul otoman*, traduse de C. Erbiceanu. Bucuresti, tip. « Cart. biser., » 1898, 1 vol., IV-108-II p. in-8°.

3. Zallony, *Despre Fanarioti*, tradusa si cu o prefata de G. Balsh. Bucuresti, C. Göbl, 1 vol., 210 p. in-16.

4. A.-G. Mavrocordato, *O culegere de scrisori către Hrisant Notara, patriarhul Jerusalimului*. Iasi, Arh., VII, 488-516, 589-631, 1896.

5. Stefan Graur, *la Roumanie et le Tzarisme*. Conférence prononcée devant les membres de la section parisienne de la « Ligue roumaine. » Paris, G. Pelluard, 1897, 1 br., 72 p. in-16. Cf. Arh. (VIII, 700-702), A. Valeriu.

6. A. de Giers, *Din trecutul Consulatului Rusiei în Iasi*, tradus din ruseste de Nicodim Munteanu. Iasi, Arh., VIII, 640-54, 1897.

*7. Gr.-C. Conduratu, *Incercari istorice. Relatiunile Tarei Romanesti cu Ungaria până le anul* 1526. Bucuresti, J. Göbl, 1898, 1 vol. gr. in-8° de 534 p. Cf. Conv. Liter., XXXIII, 1899, St. Orasanu.

sur les Relations entre la Valachie et la Moldavie avec la Hongrie. C'est une amplification de sa thèse de licence ès lettres. Le travail de M. Conduratu est bien fait; il va toujours aux sources et cherche à jeter de la lumière sur la partie assez obscure des relations politiques dans lesquelles les principautés roumaines se trouvaient avec leur prétendu suzerain. Naturellement, ses recherches l'obligent souvent à dépasser son thème et à toucher aussi à d'autres sujets, ce qui donne parfois à l'ouvrage le caractère d'une histoire générale des pays roumains depuis leur fondation jusqu'à la chute de la Hongrie sous les Turcs, à Mohacz, en 1526. Dans bien des endroits, on voit M. Conduratu hésiter sur les conclusions à tirer des documents, soutenir, à peu de lignes d'intervalle, des opinions opposées, et en général montrer un esprit peu sûr de lui-même (voy., par exemple, les p. 56, 277, 285, 293). Il semble trop dominé par les menus faits qu'il établit ou qu'il corrige, de sorte que son travail manque de cette forte unité de pensée qui vivifie les ouvrages historiques de longue haleine; cela est d'autant plus fâcheux que l'esprit tout à fait impartial, avec lequel l'auteur a étudié la question, lui aurait permis d'en tirer des conclusions très intéressantes et nouvelles. Le jeune licencié a pourtant incontestablement livré un travail de valeur; il ne pourra que gagner à poursuivre ses recherches, mais il lui faudra serrer davantage son sujet, ne pas accumuler, par amour pour l'érudition, des matériaux et des faits inutiles, exposer ses idées plus clairement et soigner davantage son style.

Les relations des principautés avec l'Europe centrale et occidentale revêtent, au XVIe siècle, une forme particulière, celle des prétendants vagabonds. On en trouve partout, à Paris, à Stockholm, à Rome et à Leipzig, voire même à Moscou; les uns ne voient jamais la pourpre du trône, quelques autres goûtent à deux reprises, pendant des moments trop courts, hélas! les délices du pouvoir. Plusieurs causes engendrent et favorisent ce pullulement de princes, prétendants, pour la plupart, malheureux. L'une est constitutionnelle : la succession au trône est un mélange du droit héréditaire et électif; avec le temps, l'élection a été réduite à une simple formalité de soumission; l'hérédité, au contraire, fut, de tout temps, étendue à tous les descendants, naturels ou non, ce qui permettait à tout le monde, comme en Danemark, d'avoir des prétentions au trône. Avant le XVIe siècle, ce mode de succession n'eut d'autre effet que de troubler les principautés et d'y permettre l'immixtion de leurs voisins les Hongrois et les Polonais. Au XVIe siècle, deux événements changent cette situation : ce fut d'abord l'établissement des relations politiques et diplomatiques, de plus en plus régulières, entre les Turcs

et l'Europe centrale et occidentale, ce qui ouvre des ressources inattendues et multiples aux prétendants (intérêt politique, amitié personnelle des princes, appui intéressé ou non des ambassadeurs); ce fut ensuite la formation des bandes guerrières des Haïducs et des Cosaques, qui offre un autre moyen commode de parvenir au trône. Ajoutons à cela le développement des relations économiques et intellectuelles entre les divers peuples, et nous comprendrons comment, dans ce milieu favorable, devait prospérer l'espèce des prétendants vagabonds. Elle donne aux relations internationales, de l'époque, un caractère particulier de romantisme et prépare l'avènement des grands princes diplomates du siècle suivant. Mais l'étude de cette époque est extrêmement difficile, car les documents sont dispersés un peu partout, si même ils ne font pas défaut; on ne parvient pas toujours facilement à mettre d'accord les sources nationales avec celles d'origine étrangère, et celles-ci non plus entre elles; malgré toutes les recherches, il y aura toujours, dans les travaux sur cette question, le chapitre des « prétendants non identifiables. » Personne n'était peut-être mieux préparé pour cette étude que M. N. Jorga[1]; en douze pages il a donné une espèce d'introduction, dont nous venons de donner la substance, et, dans les soixante-dix suivantes, il a fait en détail l'étude de tous ces prétendants, qu'il répartit en deux groupes : ceux qu'il appelle « non identifiables, » dont, du reste, il s'empresse de réduire le nombre, dans un appendice, à la suite de la découverte des documents de Basov par M. J. Bogdan, et les autres dont il réussit à nous donner ou à compléter l'état civil. — Nous éprouvons une certaine gêne à mentionner, après cette belle étude, l'opuscule de M. N.-G. Alexandresco[2] sur la correspondance du chevalier de Gentz avec Jean Caradja et la question d'Orient, mais nous nous sentons tout à fait à l'aise avec le travail de M. J.-D. Ghika[3] sur les rapports entre la France et les principautés danubiennes, de 1789 à 1815, travail qui joint à une information excellente une conception très juste de la situation, des vues très claires et un excellent esprit d'érudition impartiale; regrettons seulement que l'auteur n'ait pas utilisé les cartons du ministère des Affaires étrangères de Paris pour

1. N. Jorga, *Pretendenti domnesci în secolul al XVIIea*. Bucuresti [ex. An. Ac. Rom., série II, t. XIX], C. Göbl, 1898, 1 vol., 82 p. in-4°, avec 2 pl. et 1 tableau.

2. N.-G. Alexandresco, *la Correspondance du chevalier Frédéric de Gentz avec le prince de Valachie Jean Caradja et la question d'Orient*. Paris, A. Pedone, 1895, 1 br., 47 p. in-8°.

3. J.-D. Ghika, *la France et les principautés danubiennes de* 1789 *à* 1815. Paris, Ann. Éc. sc. polit., XI, 208-29, 321-52, 1896.

l'histoire interne des consulats de Jassy et de Bucarest. — Voilà enfin, pour finir, le plus joli travail, le mieux connu des Français et le dernier en date. M. Pompiliu Eliade a étudié *les Origines de l'influence française sur l'esprit public des Roumains*[1]. Cette influence est un phénomène historique des plus remarquables, exercé à une énorme distance géographique par un peuple sur un autre, dont les conditions étaient tout ce que l'on peut imaginer de plus dissemblable. Admettant le point de vue auquel s'est placé M. A.-D. Xénopol quand il a attribué cette influence à la domination des Grecs du Phanar (voy. l'*Histoire des Roumains de la Dacie trajane*, t. II, p. 346), M. Eliade approfondit et élargit le sujet en y consacrant une étude spéciale. Après avoir exposé l'état politique, social et intellectuel des principautés, état qui, précisément, devait être changé du tout au tout par l'influence des idées françaises, M. E. analyse les quatre voies par lesquelles cette influence pénétra en Roumanie : l'influence grecque, celle des Russes, celle des professeurs et des consuls français et le courant latiniste originaire de la Transylvanie qui, montrant dans la France la sœur aînée des pays roumains, renforça et justifia l'influence française. La monographie de M. E. est très bien faite. Elle tient compte de l'enchaînement des faits d'après les quatre catégories indiquées plus haut. Quelques erreurs de détail peuvent être négligées, si l'on prend en considération la valeur de l'ensemble. Seulement, M. E. critique trop amèrement la conduite des Grecs, qu'il devrait plutôt s'efforcer de faire comprendre, car cette conduite était nécessaire. Mais, si l'on peut faire des restrictions au point de vue historique, on ne peut pas lui ménager les louanges au point de vue littéraire; c'est un morceau de premier ordre, tant pour le pittoresque que pour l'ampleur de la pensée; il y a là des passages très remarquables comme finesse d'analyse, comme plasticité de détail et, dans ce labyrinthe de noms plus qu'éphémères, de choses incompréhensibles pour nous, malgré leur rapprochement d'institutions et de mœurs étranges, il sait évoluer avec une dextérité parfaite, et l'on voit d'un bout à l'autre de l'ouvrage les deux vrais sentiments directeurs qui ont présidé à sa conception. Son travail est aussi un livre de combat; il en a les allures impétueuses et le ton tranchant, qui s'accom-

*1. Pomp. Eliade, *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie. — Les origines. — Étude sur l'état de la société roumaine à l'époque des règnes phanariotes.* Paris, 1898, 1 vol. in-8° de 426 p. Cf. *Deutsche Litteraturzeitung*, 1899; A.-D. Xénopol traduit *Arhiva*, X, 368-70; *Rev. des Quest. hist.*, XXXIV, 657-54 (A. d'Avril); *Polybibl.*, 2° série, t. IV, 463, 1899 (V. Pisani); *Bull. crit.*, 1899, n° 12.

mode mal avec une étude impersonnelle, et peut-être l'ouvrage a-t-il un peu perdu par cette obsession des erreurs nationales qu'il voulait corriger, des préjugés (sont-ce vraiment des préjugés?) qu'il prétendait anéantir. Mais il ne pouvait que gagner en vigueur, en émotion, ce qui fait qu'en somme on oublie de bon cœur les quelques erreurs de détail, tant on est entraîné et charmé par l'ensemble.

Nous rattachons au même ordre d'études les travaux qui, traitant de la question d'Orient, sont obligés de parler des Roumains et de donner sur eux tantôt des considérations générales tantôt des vues plus ou moins détaillées. En général ce sont les étrangers qui s'en occupent et qui, assez bien informés sur l'histoire contemporaine ou actuelle de la Roumanie, le sont de beaucoup moins sur son passé dont, cependant, ils parlent avec assurance. Voilà, par exemple, M. Jean Négroponte[1] qui, du ton le plus sérieux du monde, donne (p. 141-146) des notes presque fantaisistes sur l'origine des Roumains; par contre, M. G.-B. Guarini[2] nous donne une très bonne étude sur la politique allemande et, en même temps, un excellent chapitre sur la communauté d'intérêt politique, rapprochant la Roumanie de la Triple-Alliance (p. 99-103). M. Max Choublier[3], avocat du barreau de Paris, dans son étude sur *la Question d'Orient depuis le traité de Berlin*, s'occupe nécessairement aussi des Roumains, quoique, à notre avis, il ne leur donne pas l'importance qu'ils méritent, vu le rôle considérable qu'ils sont appelés à jouer dans l'Europe orientale. Il est probable que M. Choublier ne leur a pas mesuré une place plus grande dans son livre, parce qu'il les connaît mal, car, tandis que tout ce qui concerne les autres peuples de la péninsule balkanique est correctement exposé, les quelques pages qu'il consacre aux Roumains sont pleines d'erreurs sur les événements de leur histoire. D'abord M. Choublier met en doute leur caractère de peuple latin. Puis il affirme que « la Russie, par le traité de Kainargi (1774), mit la main sur une partie de la Moldavie, et qu'après la paix de Tilsitt elle imposa son protectorat aux deux provinces, protectorat qu'elles souffrirent jusqu'en 1812, lorsqu'elles en furent délivrées par l'expédition de Napoléon; mais qu'en 1825, elles coururent de nouveau le risque d'être annexées » (p. 61). On

1. Jean Négroponte. *Les Éléments géographiques et ethnographiques de la question d'Orient*. Paris, Le Cerf, 1898, 1 vol., 206 p. in-8°.

2. G.-B. Guarini, *la Germania all' inizio della questione d'Oriente : le alleanze moderne e la questione d'Oriente*. Roma, E. Loescher, 1898, 1 vol., 116 p. in-8°.

*3. Max Choublier, *la Question d'Orient depuis le traité de Berlin*. Paris, 1897, 1 vol., 538 p. in-8°. Cf. Arh., IX, 319-24 (A.-D. Xénopol).

a peine à croire qu'un auteur écrive de pareilles inexactitudes, lorsqu'il aurait pu se renseigner, pour ne point parler des ouvrages spéciaux, dans le dictionnaire de Larousse! Plus loin, M. Choublier soutient que, dans la cause de l'union des Principautés, ces dernières ne furent soutenues que par la France. Cette puissance fut toujours appuyée dans cette circonstance par la Russie, la Prusse et l'Italie. L'histoire de la Macédoine, où le peuple roumain du sud du Danube joua aussi un rôle considérable, est aussi mal rendue par l'auteur. Il dit que « la Macédoine fit partie de l'empire bulgare jusqu'à la fin du xe siècle. Reconquise par les Grecs et incorporée dans leur empire, elle retomba aux mains des Bulgares, 1156-1241, et revint de nouveau aux Grecs pour tomber, au xve siècle, sous la domination ottomane » (p. 413). La Macédoine passa en 1185 et non en 1198 sous la conduite des Roumains du Pinde, qui se révoltèrent contre l'empereur Isaac l'Ange, et constituèrent, en s'adjoignant les Bulgares, l'empire valacho-bulgare. Cet empire tomba directement sous les Turcs à Kossova (1389), sans rentrer sous l'autorité des Byzantins. M. Choublier aurait dû d'autant plus exposer la véritable histoire de ce pays qu'il veut montrer les droits historiques revendiqués par les diverses nationalités qui s'en disputent aujourd'hui la possession et parmi lesquelles les Roumains se trouvent aussi. M. Choublier croit, avec tout aussi peu de raison, que les héros de la guerre de l'Indépendance hellénique, tels que Marc Botzaris, Karaïscachis, Bulgaris, Rigas Fercos, étaient des Grecs, lorsqu'il a été prouvé que tous ces hommes énergiques et courageux étaient des Roumains, portant seulement des noms grecs. Notons aussi une appréciation erronée de M. Choublier, relative à « l'influence désastreuse pour le progrès que la religion de l'Islam exercerait sur l'esprit du peuple turc » (p. 456). Mais les Arabes étaient aussi des adeptes du Mohamétisme, et pourtant à quelle admirable civilisation avaient-ils donné naissance! La cause de l'impuissance des Turcs à se civiliser ne réside pas dans leur religion, mais bien dans leur race inférieure, mongole.

Roumanisme. — Ce n'est pas le chapitre le plus solide de l'historiographie roumaine; la question étant de nature plutôt politique ne peut guère être traitée que sur le ton de la polémique banale; on vit de deux ou trois affirmations, plus ou moins prouvées, on se borne à répéter les mêmes cinq ou six faits indéniables et l'on s'ingénie à trouver dans l'histoire la justification des revendications politiques, qui sont beaucoup mieux justifiées par la situation actuelle que par les chartes d'il y a huit cents ans. Il y a cependant d'heureuses exceptions que nous signalerons avec plaisir en passant.

Sur les Roumains des Balkans, deux articles, assez sérieux, quoique le deuxième soit trop optimiste, sont dus à MM. J. Calomfirescu[1] et G. A.[2]. Ajoutons-y un volume qui se présente avec tous les caractères d'une étude impartiale de M. J. Nenitescu[3] et un deuxième, très sérieux, parfois pas assez bien informé, mais profond quand même, de M. V. Bérard[4].

M. D. Onciul[5] nous donne, sur la Bukovine, une étude sobre, précise et complète de ce pays en trois périodes (préhistorique, moldave et autrichienne), dont il n'étudie que les deux premières ; il se place d'ailleurs à un point de vue nettement autrichien. M. G. Bogdan-Duica[6] publie un travail très consciencieux qui, tout en visant surtout l'état actuel du pays, n'en contient pas moins de très précieux renseignements surtout depuis l'annexion de la Bukovine à l'Autriche. Les progrès de la colonisation ruthène et des influences polonaise, allemande et juive, toutes fatales pour le peuple roumain, y sont mis en pleine lumière.

M. B.-P. Hasdeu[7] traite de la marche roumaine et aussi sur les Roumains de Banat; M. V. Mangra[8] réimprime une étude dont la deuxième partie s'occupe du rôle des clercs moldaves dans la civilisation des Transylvains au xviie siècle; sur la population de la Transylvanie et Hongrie, nous avons deux travaux des mêmes auteurs qui s'étaient disputé l'histoire de la Bukovine, MM. D. Onciul[9] et G. Bogdan-Duica[10]. Le mémoire de M. Nicolas Mane-

1. J. Calomfirescu, *Macedo-Romîniĭ*. Iasi, Rev. Crit. Liter., III, 1-13, 1895.

2. A. G., *les Roumains de la Turquie d'Europe*. Paris, Rev. de l'Éc. libre des sciences polit., XII, 102-5, 1898.

3. J. Nenitescu, *De la Românii din Turcia Europeană*. Bucuresti, C. Göbl, 1895, 1 vol., 641 p. Cf. An. Ac. Rom., série II, t. XVIII, 347-51.

4. V. Bérard, *la Macédoine*. Paris, C. Lévy, 1897, 1 vol., 308 p. in-8°. Cf. Rev. Crit. (XLIV, 99-100), 1897, S. Reinach.

*5. D. Onciul, *Geschichte der Bukovina vor der Vereinigung mit Œsterreich*. Wien, dans la collection intitulée : Die Œsterreichisch-ungariche Monarchie in Wort und Bild. Band : Bukovina, 1899, 1 br., 60 p. in-4°.

*6. G. Bogdan-Duica, *Bucovina*, notita asupra situatiei. Sibiiu, 1895, 1 vol., 280 p. petit in-8°.

7. B.-P. Hasdeu, *Mileniul chinezatului românesc*. Bucuresti, An. Ac. Rom., série II, t. XVIII, p. 402-404, 1896. — Le même : *Românii bănăteni*, din puntul de vedere al conservatismului dialectal si teritorial. Bucuresti, C. Göbl, 1896, 769 p.

8. V. Mangra, *Cercetări literare-istorice. I. Psaltirea diaconului Coresi. II. Rolul diacilor din Moldova în cultura Românilor din Transilvania*, in sec. xvii. Bucuresti, C. Göbl, 1896, 1 br., 29 p. in-8°.

9. D. Onciul, *Populatiunea Ungariei si Ardealului*, 1720-21. Bucuresti, Conv. Liter., XXXI, 44-52, 1897.

10. G. Bogdan-Duica, *Statistica Romînilor din Transilvania în* 1733. Bucuresti, Conv. Liter., XXXII, 626-43, 1896.

GUTIU[1], protopresbyter de Sibiiu (Transylvanie), sur l'Union des Roumains de Transylvanie et de Hongrie avec l'Église catholique traite la question de l'Église gréco-romaine unie de Transylvanie au point de vue plutôt actuel. Mais il contient aussi une partie historique où l'auteur expose l'histoire de cette union d'après les travaux des auteurs ecclésiastiques, tels que Schaguna, Popea, Baritiu, de Hurmuzaki, N. Densusianu.

Dans un article inséré dans la *Revista noua* et intitulé : « La Société des femmes roumaines de l'année 1815[2], M. O. LUGOSIANU expose l'activité des femmes roumaines d'origine macédonienne résidant à Pest en Hongrie, ville qui a toujours été un centre d'attraction pour la population roumaine de la Macédoine. En 1835, une société de femmes de cette origine contribue beaucoup à la civilisation de la colonie. M. Lugosianu tire ses données d'une brochure presque introuvable aujourd'hui qui a pour titre : *Neujahrs Geschenk den Herrn und Frauen Bürgern und Bürgerinen walachischer Nation zu Pesth am Abend des 31ten December 1819*, par Petrovitch K. P.-v. (Ofen, gedruckt mit Konigl. Ung. Universitäts-schriften). Le compte-rendu inséré dans la Gazette de Bude, nos 89-90, de 1817, y est ajouté comme appendice.

Parmi les ouvrages consacrés surtout aux questions politiques, il faut ranger d'abord ceux de MM. Eug. BROTE[3] et Aurel-C. POPOVICI[4] qui sont presque les seuls travaux originaux tirés des sources et vraiment objectifs. Le premier surtout (qui a été traduit en plusieurs langues) contient une très bonne partie historique, tandis que le deuxième s'occupe plutôt de la solution à donner. Mentionnons aussi l'article de M. Al. DJUVARA[5] sur la lutte des nationalités en Hongrie, le livre de M. G. BEKSICS[6], qui s'appuie sur la théorie de la lutte des races et s'amuse à proposer aux Roumains de Transylvanie des conditions qu'il veut rendre acceptables en comparant leur situa-

*1. N. Manegutin, *Reunirea Românilor din Transilvania si Ungaria*, studiu national-istoric-religios de Nicolau Manegutiu. Sibiu, 1893, 1 vol. de 218 p.

*2. O. Lugosianu, *Societatea femenilor romine din anul* 1815. Bucuresti, Rev. Noua, VII, 1894, p. 278-84.

3. Eug. Brote, *Un memoriu politic. Chestia românească în Transilvania si Ungaria*. Bucuresti, 1895, 1 vol., XVI-180 et 445 p. in-8°, avec 67 annexes et 1 carte.

4. Aur.-C. Popovici, *Cestiunea nationalitătilor si modurile solutiunei sale în Ungaria*. Sibiiu, 1895, in-8°.

5. Al. Djuvara, *la Lutte des nationalités : Hongrois et Roumains*. Paris, Rev. génér. de dr. internat. public, 1895, n° 1. Cf. Arh. (VI, 600-601), 1895.

6. G. Beksics, *la Question roumaine et la lutte des races en Orient*. Paris, Chailly, 1895. Cf. Arh. (VII, 95-7), 1896.

tion à celle des Juifs de Roumanie. M. A.-D. Xénopol[1] a publié en français et fait traduire en roumain deux articles sur le Millenium magyar et la magyarisation de la Transylvanie. Contentons-nous de mentionner quelques autres articles sur la même question[2].

Il faut faire une place à part à l'étude plutôt poétique de M. le comte Angelo de Gubernatis[3] et aux publications de l'infatigable explorateur M. T.-T. Burada[4], sur les Roumains de la Silésie autrichienne, de l'île Veglia et de l'Istrie, qui, tout en ne donnant pas beaucoup de détails inédits, n'en sont pas moins utiles pour la connaissance de l'expansion du roumanisme.

A.-D. Xénopol. D.-A. Teodoru.

1. A.-D. Xénopol, *les Roumains et les Hongrois à l'occasion du millénium magyar*. Paris, Rev. de géogr., XXXVIII, 321-36, 430-45, 1896. Iasi, Arh., VII, 367-96, 1896. — Le même : *la Magyarisation de la Transylvanie*. Paris, Rev. de géogr., XLII, 101-4, 1898. Iasi, Arh., IX, 122-24, 1898.

2. A.-D. Xénopol, *les Roumains de Hongrie*. Paris, Rev. du monde latin, XIII, 1895. — Léop. Ovary, *la Questione daco-romana e lo stato ungherese*. Roma, 1896, 1 br., 71 p. — G. Ocasian, *la Question roumaine. Deux conférences*. Paris, Bull. mens. Soc. d'études philos. et sociol., 1895. — J.-T. Ghica, *les Roumains de Transylvanie et de Hongrie. Lettre adressée à M. Saisy, rédacteur du « Journal. »* Paris, Pelluard, 1896, 1 br., 14 p. in-8°. — Le même : *Autour du millénaire hongrois*. Paris, A. Lemerre, 1896, 1 br., 27 p. in-8°. — Comité des trois nationalités, *la Question des trois nationalités en Hongrie*. Compte-rendu du meeting tenu le 11 juillet 1896 à la salle Wagram, à Paris, sous la présidence de M. Émile Flourens. Paris, 1896, 1 br., 104 p. in-8°.

3. De Gubernatis (comte Angelo), *la Roumanie et les Roumains*. Impressions de voyage et études. Florence, 1898.

4. T.-T. Burada, *O călătorie la Romîniĭ din Silesia Austriacă* (cu figuri si cu o harta în text). Iasi (extr. Arh., VI, 663-78, 1895), 1 br., 19 p. in-8°. — Le même : *Cercetărĭ despre Romîniĭ din insula Veglia* (schita geografica, cu o harta). Iasi (extr. Arh., VI, 409-18, 1895), 1 br., 14 p. in-8°. — *O călătorie în satele românesti din Istria* (cu figuri in text si cu o harta). Iasi, tip. nation., 1896, 1 vol., 144 p. in-8°.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Ad. Holm. **Geschichte Siciliens im Alterthum**; Dritter (Schluss-) Band. Leipzig, Engelmann, 1898. Gr. in-8°, XVI-787 pages, avec 1 carte, 8 planches et 20 pages de description des planches.

M. Holm termine son *Histoire de la Sicile dans l'antiquité,* qu'il mène jusqu'à la conquête définitive de ce pays par les Musulmans en 902. Ce troisième et dernier volume, complété par une excellente carte de la Sicile, est digne des précédents. Le laborieux et consciencieux auteur y montre les mêmes qualités : l'étendue et la précision des recherches, la sûreté de la critique, la netteté de l'exposition. Il y a peu à ajouter, peu à reprendre dans ce travail, à tous égards remarquable.

Le septième livre (de l'ensemble) est consacré aux premiers rapports de Rome et de la Sicile, à la première guerre punique, au gouvernement de Hiéron II, à la deuxième guerre punique jusqu'à la prise d'Agrigente. Le huitième livre va depuis l'établissement de la province de Sicile jusqu'à la fin de la république romaine; il traite de l'organisation de la province, de la condition juridique et du gouvernement intérieur des différentes villes, des guerres serviles, de la préture de Verrès, du rôle de la Sicile pendant la guerre civile, de la littérature sicilienne dans cette période, et en particulier de Diodore de Sicile. Le neuvième livre expose l'histoire du pays sous les empereurs, les restes romains, la géographie de la province d'après Strabon, Pline, Ptolémée, l'*Itinerarium Antonini,* le christianisme en Sicile avec les catacombes et les autres monuments chrétiens, la Sicile sous Odoacre et sous les Ostrogoths, puis sous le gouvernement byzantin, vers 600 ap. J.-C., surtout d'après les lettres du pape Grégoire le Grand, la fin de l'histoire de la Sicile sous les empereurs byzantins, les premières invasions des Musulmans et leur établissement définitif dans le pays après la prise de Taormine en 902. Les notes, qui constituent souvent de véritables dissertations, sont rejetées en bloc, à la suite de l'exposition, de façon à ne pas en interrompre le courant. Après un appendice sur les fonctionnaires romains, qui constitue les fastes de la Sicile (p. 513-542), le livre se termine par un excellent travail tout à fait neuf et original qui sera une des parties les plus appréciées et les plus utiles de cette œuvre, l'histoire de la monnaie sicilienne jusqu'à l'époque d'Auguste, avec huit planches contenant les principaux types monétaires (p. 543-741). M. H. a raison de dire dans sa préface qu'il espère mieux faire connaître l'histoire d'un des plus beaux et des plus intéressants pays de l'Europe. Sa bibliogra-

phie est en général très complète. M. H. a énuméré et apprécié sommairement dans un appendice les travaux relatifs à la Sicile, publiés postérieurement à ses deux premiers volumes (p. 742-752); nous n'avons guère à ajouter que, pour les *Verrines*, le travail de M. de Caqueray, *le Droit privé dans les œuvres de Cicéron*, pour le patrimoine de l'Église romaine, deux articles du P. Grisar (dans la *Zeitschrift für Kathol. Theologie*, 1880), notre thèse latine, *De agris publicis imperatoriisque*, et la thèse latine de M. Fabre, *De patrimoniis romanae ecclesiae usque ad aetatem Carolinorum;* tous travaux antérieurs à celui de Mommsen. Quelques chapitres, tels que la biographie de Verrès avant sa préture de Sicile, une dissertation sur Warren Hastings, une autre sur Diodore de Sicile, une petite notice sur Vopiscus, peuvent être considérés comme des hors-d'œuvre; en revanche, les chapitres sur les restes archéologiques romains et chrétiens appelaient un chapitre analogue, et qui n'eût pas manqué d'intérêt, sur les restes byzantins.

Le premier chapitre sur « Rome et la Sicile » est un peu sommaire. Il sera utilement complété par les observations de M. Pais (*Storia di Roma*, I, 1) au sujet de l'influence qu'ont eue les historiographes siciliens sur la formation des légendes romaines. M. H. accepte, contre Mommsen et Soltau, la date traditionnelle de 509 assignée par Polybe au premier traité entre Rome et Carthage; cette opinion ne nous paraît plus guère soutenable; l'état de choses que décrit ce traité doit être postérieur d'au moins un siècle. C'est à l'histoire de la Sicile sous la république romaine, sous le gouvernement de l'aristocratie sénatoriale, et en particulier à l'administration et au procès de Verrès, que M. H. a consacré la majeure partie de son livre. Il nous a ainsi donné des *Verrines* de Cicéron un commentaire excellent qui complète et corrige, en les utilisant, tous les travaux antérieurs, ceux de Dareste, Zielinski, Creuzer et Moser, Zumpt. Nous ne pouvons que signaler quelques points intéressants et faire des critiques de détail. M. H. démontre qu'il n'y avait pas en Sicile de résidence officielle du préteur ni des questeurs, qu'il n'y a jamais eu de confédération des villes siciliennes, de *commune Siciliae*, au sens propre du mot. Il réfute nettement la théorie, soutenue par Mommsen, d'après laquelle il n'y aurait pas eu de *commercium* entre les différentes villes de la province; l'interdiction du *commercium* ne s'applique en réalité qu'à la ville de Ségeste, et M. H. voit là une règle établie par Ségeste elle-même et non par les Romains; il devrait ajouter que c'était sans doute un reste du droit classique grec qui interdisait en général aux étrangers l'acquisition des immeubles. L'énumération, le classement des villes siciliennes et surtout la recherche des raisons de leur attribution à telle ou telle des quatre catégories constituent un excellent chapitre. Sur la question très controversée des *civitates censoriae*, qui étaient au nombre de vingt-cinq ou vingt-six, M. H. est d'avis que ces territoires étaient véritablement devenus *ager publicus* et que les censeurs en adjugeaient tous les cinq ans, non l'exploitation elle-même, comme le soutiennent Marquardt et d'autres,

mais la redevance dont le taux est inconnu sur le produit de l'exploitation; tel paraît bien être, en effet, le sens des mots *is ager a censoribus locari solet;* et les autres termes employés par Cicéron, *quarum ager... tamen illis est redditus,* sont alors faciles à expliquer; ces villes avaient repris leurs terres, mais grevées d'une redevance. M. H. démontre d'autre part que les anciens domaines particuliers de Hiéron II, qui devaient se trouver en grande partie sur le territoire de Léontini, avaient été transformés en domaines du peuple romain, et que les guerres serviles avaient eu pour résultat d'augmenter le nombre des petits propriétaires. Il attribue la création de la dîme sicilienne, non à Hiéron II, comme on le fait généralement, mais plutôt à Denys Ier et aux Carthaginois; l'hypothèse est assez vraisemblable, mais on ne peut affirmer que la dîme est toujours une marque de servitude de la terre et qu'elle n'existait pas dans les républiques grecques; outre le texte que cite M. H. (p. 372) sur Syracuse, il aurait pu trouver l'indication de plusieurs autres dans le livre de M. Guiraud (*la Propriété foncière en Grèce,* p. 538-589), sans parler de la dîme de Pisistrate. Il n'insiste pas assez (p. 91) sur le tribut que les villes levaient sur leurs habitants, non pour Rome, mais pour elles-mêmes; ce tribut était évidemment une *eisphora* permanente et devait remonter à la période grecque. Les théories émises par M. Beloch dans son livre sur la population du monde gréco-romain ont amené M. H. à rechercher de nouveau quelle pouvait être la population de la Sicile au commencement du IVe siècle av. J.-C.; dans son second volume, il était arrivé au chiffre total de 3,620,000 habitants. Beloch descendait jusqu'à 1,500,000. L'auteur arrive cette fois au chiffre de 2,210,000, qui paraît plus probable que celui de Beloch; mais il faut reconnaître qu'en cette matière nos calculs, qui reposent surtout sur les données de la production du blé, sont singulièrement hypothétiques. Aux textes relatifs à l'existence d'un sénat à Syracuse sous Hiéron II, il faut ajouter une inscription (*Corp. inscr. graec.,* n° 5367). Les attributions judiciaires qu'ont à cette époque plusieurs sénats municipaux, en particulier celui de Catane, s'expliquent, à notre avis, par la persistance des institutions grecques antérieures. On aimerait à savoir quelle est l'origine des *quinque primi,* des *decem primi* municipaux. M. H. eût pu signaler, chemin faisant, les nombreux renseignements relatifs au droit grec qui se trouvent dans les *Verrines* de Cicéron. La *lex Rupilia,* en particulier, avait dû conserver beaucoup de règles du droit grec. Par exemple, l'emploi du sénat d'une ville tierce comme arbitre entre un particulier et une ville étrangère (*Verr.,* 2, 1, 13), l'arbitrage compromissaire sans appel (2, 27, 66), l'intervalle de trente jours entre le dépôt d'une plainte et le jugement (2, 15, 37-38), l'action contre le faux en écritures publiques (2, 24-25), l'indivision entre frères (3, 23, 52), les dispositions testamentaires prises par des femmes (2, 22, 53), l'inscription comminatoire, dans les testaments, d'amendes au profit d'une divinité (2, 8-9); tous ces détails trouvent leur explication dans le droit grec classique. M. H., qui est

en général un peu sévère pour Cicéron, dresse la liste des erreurs nombreuses et de tout genre, volontaires ou involontaires, même juridiques, qu'il y a dans les *Verrines* (p. 402, 410); il l'allonge peut-être même à l'excès : quand Cicéron reproche, par exemple, à Verrès, comme une illégalité, d'avoir déclaré dans son édit qu'il reviserait lui-même les jugements mal rendus, il nous semble que ce reproche était fondé en droit romain. L'exposition du procès de Verrès est très claire et très exacte; l'auteur démontre contre Zielinski que le procès d'Achaie, destiné à retarder celui de Sicile, n'a pas eu lieu, et il met en pleine lumière l'importance de l'affaire de Verrès : le sénat était alors de nouveau menacé de perdre les jurys criminels; c'est pour cette raison qu'il se résigna à laisser succomber Verrès, qui n'avait cependant pas été plus coupable que tant d'autres gouverneurs. Pour l'époque impériale, nous avons surtout à signaler les excellentes critiques des descriptions de la Sicile et des données géographiques qui se trouvent dans Strabon, qui reproduit Posidonius, et qui par conséquent n'est plus exact pour son époque, dans Pline, où les erreurs fourmillent, dans Ptolémée, dans *l'Itinéraire d'Antonin,* dans la table de Peutinger, le géographe de Ravenne, Guido, Vibius Sequester et Étienne de Byzance. L'auteur constate qu'il reste en Sicile très peu de noms de lieux (en *ana*), tirés des noms des grands domaines, des *praedia*. A partir de l'époque d'Odoacre, il a eu surtout à utiliser pour son sujet des travaux antérieurs, en particulier ceux d'Amari pour les invasions des Musulmans; mais son récit n'en est pas moins intéressant, et il est surtout très complet. Il signale (p. 497) comme une innovation de Théodoric la recommandation faite aux gouverneurs de consulter les sénateurs de leur province (formule du *rector provinciae,* dans les *Variae* de Cassiodore, 6, 21); mais les formules de Cassiodore reproduisent généralement d'anciens modèles, et nous savons d'ailleurs que cette consultation des sénateurs n'était pas chose nouvelle au Bas-Empire.

L'histoire des monnaies siciliennes renferme d'abord une introduction sur l'histoire des progrès de la numismatique sicilienne et sur l'importance des monnaies pour la connaissance de l'antiquité; puis vient le sujet lui-même, divisé en onze périodes : la période primitive jusque vers 500, l'époque des tyrans de 500 à 461, l'époque républicaine jusqu'à l'introduction des étrangers, de 461 environ à 430, la période de la plus belle exécution artistique, qui comprend en particulier les règnes des deux Denys, de 430 environ à 360, l'époque de Dion, de Timoléon et la période républicaine qui les suit, de 357 à 317, la tyrannie d'Agathocle, de 317 à 289, l'époque comprise entre Agathocle et Pyrrhus, de 288 à 278, Pyrrhus, de 278 à 276, Hiéron II et Hiéronymos, de 276 à 214, Syracuse, république, et les autres villes, de 214 à 212, l'époque romaine, dans la Sicile occidentale, depuis 241, dans la Sicile orientale, depuis 212. M. H. a utilisé avec perspicacité et indépendance tous les travaux des numismates qu'il a complétés avec ses recherches personnelles. Ce travail est la meilleure illustration de l'histoire de la Sicile.

Les monnaies nous fournissent beaucoup de renseignements précieux; elles nous révèlent en particulier deux confédérations anciennes; les monnaies avec la légende punique ZIZ indiquent, d'après M. H., une union de villes non grecques, dirigée sous la conduite de Carthage, contre les Grecs; sur d'autres monnaies, la légende *Sikelia* paraît indiquer un groupement de Sikèles à l'époque de Timoléon.

Ch. LÉCRIVAIN.

Martin SOUCHON. **Die Papstwahlen von Bonifaz VIII bis Urban VI und die Entstehung des Schismas 1378.** Brunswick, Benno-Gœritz, 1888. In-8°, VI-206 pages.

— **Die Papstwahlen in der Zeit des grossen Schismas.** Entwicklung und Verfassungskæmpfe des Kardinalats von 1378-1417. 1er vol. : 1378-1408; 2e vol. : 1408-1417. Brunswick, Benno-Gœritz, 1898-1899. 2 vol. in-8°, VII-300, V-330 pages.

Ces deux ouvrages de M. Martin Souchon nous font assister aux élections pontificales depuis celles de Célestin V en 1294 jusqu'à celle de Martin V au concile de Constance en 1417. Si l'on s'en tenait aux simples titres, on pourrait supposer que ces volumes manquent d'unité et qu'ils nous présentent une série d'articles plutôt qu'un travail d'ensemble; cependant, il n'en est rien. D'un bout à l'autre de ces livres, c'est la même question qui se pose, et elle a son importance, puisqu'il s'agit de la constitution même du gouvernement suprême de l'Église. On a très souvent montré comment le pouvoir législatif et constitutionnel des parlements anglais est sorti peu à peu du droit de vote de l'impôt; par un procédé semblable, les cardinaux, électeurs des papes, ont voulu tirer de leur droit électif un droit de contrôle souverain sur les actes des papes. C'est pour en arriver là que souvent, à partir de l'élection de Boniface VIII, tous les membres du Sacré-Collège souscrivirent des engagements politiques que chacun promettait d'observer s'il devenait pape. M. Souchon a publié plusieurs de ces capitulations, en particulier celles de 1294, 1303, 1394, 1406. Elles présentent toutes à peu près les mêmes dispositions : limitation du nombre des cardinaux, leur nomination par le pape sur avis préalable du Sacré-Collège, partage entre eux et le souverain pontife de certains revenus précisés par la bulle de Nicolas IV, consultation obligatoire du consistoire pour les principaux actes du gouvernement temporel et spirituel de l'Église. Point n'est besoin de longues réflexions pour voir la portée et les conséquences pratiques de chacun de ces articles; s'ils avaient été observés, l'Église serait devenue une monarchie constitutionnelle avec le Sacré-Collège pour parlement.

Jetant un coup d'œil d'ensemble sur chaque pontificat, l'auteur a essayé de reconnaître les papes qui sont restés fidèles aux engagements pris en conclave; sauf dans le cas bien net où le nouvel élu a cassé

solennellement les capitulations jurées, il est difficile de préciser en cette matière; comme il faut juger d'après des indices, M. Souchon le fait avec grande prudence.

C'est en peuplant de leurs parents l'assemblée des cardinaux que les papes du XIVe siècle ont essayé de combattre la politique ambitieuse du Sacré-Collège; et ainsi le népotisme fut pour les papes d'Avignon, surtout avec Clément V, Clément VI et Grégoire XI, un instrument de règne. Il put sembler à certains moments que l'Église était devenue le patrimoine en quelque sorte héréditaire de familles limousines telles que les Roger. Les excès du népotisme, en faisant du Saint-Siège la propriété de certaines coteries ou de certains pays, fit tomber la papauté dans des maux encore plus grands que ceux auxquels elle prétendait remédier; ils amenèrent les tristes événements de 1378.

Dans les deux volumes publiés en 1898 et 1899, M. Souchon poursuit les mêmes études pour la période du grand schisme. Il nous introduit dans les conclaves qui se tinrent dans ces temps difficiles à Avignon et à Rome. Nous voyons que, malgré la lamentable situation de l'Église, la rivalité de la papauté et du cardinalat se poursuivait. Les démarches par lesquelles plusieurs cardinaux de Benoît XIII et de Grégoire XII se réunirent à Pise pour procéder à l'élection d'un troisième pape, Alexandre V, en est un épisode et l'acte par lequel les cardinaux de Jean XXIII adhérèrent au concile général qui allait se tenir à Constance en est un autre. Devant l'obstination des papes à rejeter les différents moyens proposés pour rétablir l'unité, le Sacré-Collège crut que le moment était venu pour lui de prendre en main le gouvernement suprême de l'Église. Mais il trouva en face de lui l'épiscopat avec lequel il dut partager, à Constance, son droit primordial, le droit d'élire les papes : Martin V fut l'élu d'une assemblée mixte où les cardinaux se rencontrèrent avec les délégués des nations du concile. Telle est en résumé l'histoire de la rivalité qui se poursuivit, avec plus ou moins de vigueur et des alternatives variées, de 1294 à 1417, entre la papauté et les cardinaux; tel est le sujet simple dans sa variété que M. Souchon traite dans ces trois volumes. Il le fait avec méthode et précision; son information est en général sûre et complète. Il semble cependant que, pour la période du grand schisme, il aurait pu tirer un meilleur parti qu'il n'a fait de la belle œuvre de M. Noël Valois, qu'il cite à peine. En appendice, il dresse une liste de 308 cardinaux, comprenant depuis ceux qui participèrent au conclave de Célestin V, en 1294, jusqu'à ceux qui étaient en fonctions, en 1417, à l'avènement de Martin V. Ce répertoire sommaire, mais précis, sera fort utile surtout pour la période si compliquée du grand schisme.

Nous ne nous attarderons pas à des remarques de détail que l'on pourrait faire au cours d'un si long travail ; elles ne sauraient d'ailleurs rien enlever au réel mérite de cette œuvre historique.

J. Guiraud.

Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère. — **Catalogue des actes du dauphin Louis II, devenu le roi de France Louis XI, relatifs à l'administration du Dauphiné**, recueillis, annotés et publiés par E. Pilot de Thorey, secrétaire de la Société. Grenoble, 1899. 2 vol. in-8°, xxvii-536 et 472 pages.

Ces deux volumes n'intéresseront pas seulement les érudits qui s'occupent du Dauphiné ou de Louis XI; on y trouvera plus que le titre ne promet : des bulles d'Eugène IV (nos 1830, 1831, 1843), de Nicolas V (no 1886), de Sixte IV (no 1949); des lettres de Charles VII (nos 1834-1837, 1881, 1927, 1930); des lettres du gouverneur du Dauphiné (nos 1926, 1950, 1953, 1955-1960, 1964, 1966-1967, 1970-1972, 1976-1978, 1981 et suiv.). On y rencontrera même des actes ne concernant pas le Dauphiné (nos 1881, 1884, 1903), mais on n'en rencontrera aucun qui ne concerne le Dauphin : c'est lui qui fait l'unité de l'œuvre.

Cette œuvre est considérable : 2,170 actes ont été recueillis (le dernier numéro est le 2003, mais beaucoup d'autres sont marqués *bis* ou *ter*). Le no 1830 commence un premier supplément, le no 1950 un second[1]. Ils sont suivis d'un itinéraire du dauphin Louis II, du 18 octobre 1435 au 3 août 1461. Après chaque volume, une « table sommaire des principaux événements, institutions et personnages. » Enfin, dans une brève introduction, M. P. de T. retrace et apprécie l'administration du dauphin.

Les sources où ces actes ont été puisés sont naturellement, avant tout, les archives de l'Isère; exceptionnellement les archives de la Drôme, les Archives et la Bibliothèque nationales, la bibliothèque de Grenoble, les archives de Turin, etc. Plus rarement encore, ces actes ont été uniquement extraits d'ouvrages imprimés. L'auteur a le soin d'indiquer s'il a entre les mains l'original de l'acte, sa copie, publiée ou non, son analyse ou seulement sa mention. Nous n'avons relevé qu'une seule fois l'omission d'une référence à la suite d'un acte, au no 1643.

Chaque acte est daté suivant le style de France et analysé avec précision. M. P. de T. n'omet rien de ce qu'il juge important et, au besoin, il nous donne la liste des témoins. Dans bien des cas, il dispensera les historiens de la lecture intégrale de l'acte.

Un autre mérite recommande cet ouvrage : ce sont ses notes. Elles sont, surtout dans le second volume, très abondantes; parfois même elles absorbent toute la page et ne laissent qu'une seule ligne au texte (t. II, p. 375-376). Elles doublent la valeur de ces deux livres. Elles sont précieuses par leurs renseignements sur la biographie des personnages du temps, sur les institutions du Dauphiné, sur les circonscriptions

1. M. P. de T. prépare, en ce moment, un troisième supplément qui paraîtra, dans un dernier volume, avec les Tables.

administratives ou féodales de cette province. Nous citerons (t. II, p. 228 et suiv.) la note sur les francs archers. On a l'impression que M. P. de T. est entièrement le maître de son sujet; encore est-il bien loin de nous donner tout ce que lui a révélé depuis de longues années le commerce assidu des archives de l'Isère.

Faut-il à ces éloges apporter quelques réserves? Il est inexact, comme l'affirme M. P. de T. (I, 454, n° 2), que Jean d'Estuer devint bailli de Lyon (lisons bailli de Mâcon, sénéchal de Lyon), en 1485, car il était installé dès le 5 novembre 1483 (arch. de Lyon, CC. 500, n° 2). M. P. de T. assure (t. II, p. 259, n° 2) que Philippe de Hochberg, maréchal de Bourgogne, devint gouverneur de Bourgogne après le décès de Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont; or, ce fut Jean, seigneur de Baudricourt, qui succéda à Charles d'Amboise le 16 mars 1480 (arch. de la Côte-d'Or, B, 89, reg. 3, fol. iiij^{xx}, et Bibl. nat., Bourgogne, C, p. 346 et 347). Pierre d'Aux ne fut pas bailli de la Montagne en Bourgogne *dès 1479* (t. II, p. 332, n° 4), mais dès le 10 décembre 1477 (arch. de la Côte-d'Or, B, 2 *bis*, fol. viij^{xx}xvij v°, et Bibl. nat., Bourgogne, CVII, fol. 202 v°). — Il n'est pas vrai non plus qu'Olivier de Coëtivy, gouverneur de l'Auxerrois, soit mort en 1479 (t. II, p. 233, n° 3), car il était encore capitaine et gouverneur d'Auxerre en 1480 (Bibl. nat., Champagne, vol. I, fol. 243 v°), entre le 1er octobre 1484 et le 30 septembre 1485 (Bibl. nat., Bourgogne, C, p. 360) et en 1485-1486 (Bibl. nat., Bourgogne, CVII, fol. 57 v°). — Autre erreur : Aimar de Poitiers ne fut pas (t. II, p. 122, n. 2) grand sénéchal de Provence de 1484 à 1494; s'il faut en croire Papon (*Hist. de Provence,* t. IV, p. 814), il fut pourvu le 20 mai 1483, et remplacé le 1er mai 1493 par le marquis de Hochberg (Arch. des Bouches-du-Rhône, palais d'Aix, Parlement, reg. I, fol. 65). — Gilbert de Chabannes ne devint pas gouverneur de Limousin en 1474 (t. II, p. 232), puisqu'il l'était au moins le 4 juillet 1473 (Arch. nat., P. 554^{2}, n° 315). — Enfin, Guiot Pot était bien avant 1488 (t. II, p. 147, n. 1) gouverneur de Blois; il a cette qualité en 1483 (Bibl. de Blois, col. Chartes relatives au Blésois, n° 1506).

Évidemment, on voit par là que M. P. de T. exagère en nous disant p. xxv : « Les nombreux renseignements contenus dans nos notes *ont tous été puisés aux sources les plus sûres et les plus autorisées et ensuite rigoureusement contrôlés...* » Un pareil contrôle nous semble presque impossible. L'auteur n'a pu parcourir les archives de Lyon, de Bourgogne, de Provence, de Blois, de Paris..., et nous l'en excusons. Il s'est servi, pour identifier ses personnages, des répertoires biographiques usuels; nul n'aurait le courage de l'en blâmer, mais il est bon de savoir combien ces répertoires contiennent d'erreurs.

Pour nous en tenir aux archives de l'Isère, elles démentent M. P. de T. quand il affirme (t. II, p. 294, n. 2), sans citer de références, que Claude Lattier fut remplacé, comme avocat fiscal au parlement du Dauphiné, le 28 février 1492 (n. st.), par Geoffroy Carles; en effet, Claude Lattier est qualifié encore d'avocat fiscal, non seulement le

8 novembre 1492 (Arch. de l'Isère, B. 2978, fol. 518 v°), mais le 7 août 1493 (ibid., B. 2905, fol. 484 r°).

Ce qui paraît de prime abord beaucoup plus grave, ce sont les quelques contradictions suivantes : M. P. de T. nous dit (t. II, n° 1788) que, le 19 décembre 1481, Palamède Forbin fut nommé gouverneur du Dauphiné en remplacement de Jean de Daillon, seigneur du Lude, *décédé ;* et cependant, deux pages plus haut (p. 309, n. 3 de la p. 308), M. P. de T. nous dit que le 18 juin 1482 Jean de Daillon était encore gouverneur du Dauphiné. — M. P. de T. (t. II, p. 270, n. 1) nous parle au 25 janvier 1476 de Claude Coct, trésorier général du Dauphiné, et cependant il nous avait informé (t. I, p. 174, n. 1) que Claude Coct était mort le 16 août 1473; en 1476, c'était André de Mauregard et non Claude Coct qui avait l'office de trésorier général (cf. arch. de l'Isère, B. 3232, fol. 51, et Pilot, *Louis XI*, t. II, 1633 *bis*, 1644, p. 239, n. 2). — M. P. de T. assure (t. II, 1696 *bis*, note) que le 3 décembre 1477 Jean, comte de Comminges, était encore gouverneur du Dauphiné, et il nous avait dit (t. I, p. 316, note) que le comte de Comminges était mort dès le 9 juin 1473 (cf. arch. de l'Isère, B. 3232, fol. 49 v°). — Autre contradiction pour le capitaine châtelain de Morêtel-Goncelin de 1473-1477; est-ce Amédée Guiffrey (t. I, p. 170, n. 3) ou Antoine de Treanha? (t. II, p. 197, n° 1600 et n. 1).

Nous croyons que ces contradictions sont faciles à résoudre pour un lecteur un peu attentif; M. P. de T. nous fournit ce qui est nécessaire pour le réfuter lui-même. Et ce sont là des taches plus superficielles que réelles; il faut les mettre sur le compte des errata.

La liste complémentaire de ces errata serait assez longue; dans un ouvrage tout bourré de dates et de noms cela était à prévoir. Nous en avons relevé quelques-uns :

Au t. I, p. 232, n. 2, *au lieu de* baillage, *lire* bailliage; p. 242, n. 2, *au lieu de* contribua, *lire* contribuât; p. 248, n° 700, *au lieu de* recoureraient, *lire* recourraient; n° 899, *au lieu de* différents, *lire* différends; n° 921, n. 4, *au lieu de* issèrent, *lire* hissèrent; p. 496, l. 15 de la note, *au lieu de* rentra, *lire* rentrât; enfin, p. 314, n. 2, *au lieu de* 1477, *lire* 1377; p. 369, n. 1, l. 5, *au lieu de* 1475, *lire* 1575; p. 474, n. 4, 5e avant-dernière ligne, *au lieu de* Charles VIII, *lire* Charles VII. — Au t. II, p. 25, n. 1, l. 9, *au lieu de* subsista, *lire* subsistât; p. 129, n. 3, l. 3, *au lieu de* servil, *lire* servile; p. 135, 10e avant-dernière ligne, *au lieu de* payer, *lire* payé; p. 136, l. 1, *au lieu de* 1413, *lire* 1463; p. 165, note, fin, *au lieu de* Guichemin, *lire* Guichenon; p. 179, 5e avant-dernière ligne, *au lieu de* Louis XI, *lire* Louis XII; n° 1572, *au lieu de* établi, *lire* établit; p. 234, dernière ligne, *au lieu de* confisca, *lire* confisqua; p. 274, n. 3, l. 7, *au lieu de* interposa, *lire* interposât; p. 292, n. 1, l. 4, *au lieu de* arrêta, *lire* arrêtât; p. 301, n. 1, renvoyer à l'acte n° 1672 et non 1673; p. 325, n° 1810, l. 5, *au lieu de* régnée, *lire* régné; n° 1837, avant-dernière ligne, *au lieu de* « ressortaient à la jugerie, » *lire* ressortissaient; n° 1919, *au lieu de* revocant, *lire* revoquant.

Nous avons gardé pour la fin trois indications douteuses : t. II, 1739 et 1746, M. P. de T. a-t-il bien voulu imprimer *vi*bailli d'aval au comté de Bourgogne, ou bien bailli d'aval? — Ibid., p. 297, n. 2, nous nous étonnons de voir mentionner, sans référence, en 1480, comme sénéchal de Beaucaire, Jacques Ricart de Genouillac, dit Galiot; car, depuis le 31 octobre 1473, le sénéchal de Beaucaire était Antoine de Châteauneuf, seigneur du Lau (Bibl. nat., Languedoc, 71, fol. 302 r°), et il ne fut remplacé qu'après son décès par Pierre, seigneur d'Urfé, le 2 oct. 1484 (Arch. de Bordeaux, AA, Recueil de chartes relatives à la Guyenne, 1480-1695; et Bibl. nat., Languedoc, 71, fol. 302 v°). — En dernier lieu, faut-il prendre le 18 juillet 1481 (Pilot, t. II, p. 219, n. 2) comme date de la mort d'André de Mauregard, trésorier et receveur général du Dauphiné, quand, le 13 juillet 1481, M. P. de T. (n° 1777) nous assure que Jean de Vaulx fut nommé trésorier et receveur général?

Toutes ces critiques ne portent, hâtons-nous d'en convenir, que sur des points de détail. M. P. de T. y voudra voir surtout la preuve que nous avons lu de très près son livre, qui regorge de documents les plus nouveaux. Il fait grand honneur à son auteur et à la Société de statistique de l'Isère. Il complétera notamment par treize lettres missives (t. I, p. xxvi) l'excellente publication de MM. Charavay et Vaësen sur les *Lettres de Louis XI.*

Désormais, nous saurons ce que ne nous apprenaient ni les chroniqueurs, comme Commines, ni les historiens dauphinois, comme Chorier et Guy Allard, sur l'administration du fils de Charles VII dans son apanage; nous connaîtrons comment ce prince apprit en Dauphiné, depuis 1437 jusqu'à sa fuite, en août 1456, son futur métier de roi.

Il réussit à doubler presque l'étendue de ses états dauphinois, comme il réussira plus tard à doubler presque l'étendue du royaume. Il cherche à être le maître absolu chez lui vis-à-vis de son père, vis-à-vis des nobles, vis-à-vis du clergé; alleux, fiefs, territoires ecclésiastiques, il soumet tout uniformément à son pouvoir, et l'on prévoit les causes de la guerre du Bien-Public. Cadres administratifs, institutions judiciaires, financières, militaires, il touche à tout, il réforme tout; il a déjà l'activité fébrile et impatiente qui le fera surnommer dans la suite « l'universelle araigne. » Il songe déjà aux moyens par lesquels il enrichira les sujets pour enrichir le souverain. Et déjà il se connaît en hommes, il sait choisir et acheter au besoin les auxiliaires de sa politique. — Jaloux de son indépendance, niveleur, centralisateur, despote, infatigable réformateur, sans scrupules, hormis les scrupules religieux, — le dauphin Louis II fait donc bien pressentir le roi Louis XI. L'un aide à comprendre l'autre.

G. Dupont-Ferrier.

Correspondance secrète entre le comte A.-W. Kaunitz-Rietberg, ambassadeur impérial à Paris, et le baron Ignace de Koch, secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse, 1750-1752, publiée par Hanns SCHLITTER, archiviste aux archives impériales et royales de la Maison, de la Cour et de l'État d'Autriche-Hongrie. Paris, Plon et Nourrit, 1899. XIX-385 pages.

Nous avons eu plus d'une fois déjà[1] l'occasion de signaler les travaux importants que M. H. Schlitter a fait paraître sur l'histoire du XVIIIe siècle. Le savant archiviste viennois nous donne aujourd'hui un recueil de correspondances inédites qui complète en bien des points ce que nous connaissions de la politique de Marie-Thérèse au lendemain de la paix d'Aix-la-Chapelle, et qui, même après la publication des souvenirs de Bernis et les savantes études de F. Masson, du chevalier A. d'Arneth et du duc de Broglie, présente un intérêt considérable.

C'est grâce à ces correspondances notamment, que le duc de Broglie[2] a pu démontrer[3] qu'au lendemain du traité de 1748, les sentiments et les intérêts ne s'accordant plus, les alliances avaient fait leur temps. Avant même que les plénipotentiaires se fussent séparés, Kaunitz offrait au représentant de la France de remplacer dans l'amitié de l'impératrice l'Angleterre qui avait trompé sa confiance, et, de son côté, Frédéric II se déclarait pressé de rompre le lien qui le rattachait encore à la France, pour se rapprocher de la nation de foi protestante et de sang germanique, vers laquelle le portaient naturellement la communauté de la religion et l'affinité de la race. Une double évolution était commencée sur deux lignes qui se croisaient, et le moment pouvait déjà être prévu où, Vienne se rapprochant de Versailles en même temps que Berlin de Londres, un échange complet de situation serait opéré entre amis et ennemis d'hier. C'est ce mouvement dont la paix de 1748 a marqué le point de départ et dont le traité de 1756 fixera le point d'arrivée.

Kaunitz rentré à Vienne se constitua donc le champion de l'alliance française contre les ministres de la conférence[4]. Ces dignitaires, consultés par l'impératrice, s'étaient prononcés pour le système ancien : s'appuyer sur les puissances maritimes pour tenir en respect la France, l'éternelle et irréconciliable ennemie. Kaunitz les réfuta vigoureusement et fit ainsi preuve d'une rare indépendance, car à la tête de ces défenseurs de la politique traditionnelle se trouvait l'empereur en per-

1. Voir notamment *Revue historique*, LVI, 140, et LXI, 391.
2. Il en avait obtenu la communication grâce à l'obligeance du chevalier d'Arneth.
3. Dans son beau livre sur l'*Alliance autrichienne*.
4. Dignitaires que l'on ne consultait que dans les cas extrêmes.

sonne. Pour le jeune diplomate, l'ennemi c'est Frédéric II; l'Autriche ne peut se borner à la défensive : elle doit d'abord affaiblir la Prusse, puis l'attaquer de front et lui arracher la Silésie. Pour réaliser ce plan, l'appui de la France est indispensable; il faut donc s'attacher à l'obtenir.

Marie-Thérèse ne se rallia pas à la politique du statu quo, mais elle n'adopta pas non plus le système radical de Kaunitz[1]. Elle fit rédiger par Bartenstein un programme nouveau : l'Autriche observera scrupuleusement les traités conclus avec les puissances maritimes; elle se gardera avec soin contre les agressions éventuelles de la Prusse en l'isolant autant que possible, mais, pour le moment, elle n'ira pas au delà. Kaunitz, envoyé à Versailles comme ambassadeur, devra s'attacher à convaincre la cour du désir sincère qu'éprouve l'impératrice de faire régner la paix en Europe, de concert avec la France. Mais, en même temps, il ne perdra aucune occasion d'éveiller les défiances du cabinet français à l'égard de Frédéric, afin de relâcher peu à peu les liens de l'alliance franco-prussienne. Voilà les instructions auxquelles se conforma Kaunitz, faisant preuve une fois de plus d'un rare esprit politique, d'une clairvoyance merveilleuse et d'une persévérance d'autant plus méritoire qu'il ne se faisait guère d'illusions sur la possibilité d'un succès. Il fit assaut de bonne grâce auprès de toutes les personnalités influentes de l'entourage royal, sans en excepter Mme de Pompadour[2]. Mais il avertit lui-même, à plusieurs reprises, sa souveraine

1. M. Schlitter rectifie ici certaines appréciations d'Arneth et du duc de Broglie. Ce dernier dit dans l'*Alliance autrichienne* (p. 19-20) : « Un raisonnement si serré et de si longues considérations (de Kaunitz) n'étaient pas nécessaires pour convaincre l'impératrice, et je serais même étonné qu'elle n'eût pas été convertie d'avance. Aussi, sans s'arrêter à la surprise peinte sur le visage de ses conseillers, ni aux objections assez timides qui lui furent présentées, elle entra tout de suite, avec l'impétuosité féminine, dans l'exécution d'un plan qui, flattant ses ressentiments et ravivant ses espérances, lui promettait à la fois la vengeance et la réparation de ses injures. » Or, d'après le texte de la résolution de l'impératrice, M. Schlitter constate (p. XI) que sa « décision, à l'égard de l'alliance française et de la reprise de la Silésie, n'entrait pas dans les idées du comte Kaunitz; car Marie-Thérèse dit positivement qu'il fallait s'en tenir à la pluralité des opinions. Ainsi le plan offensif de Kaunitz fut mis de côté et l'extrait fait par Bartenstein accepté comme le programme positif de la politique autrichienne. »

2. Voir notamment les lettres de Fontainebleau, du 7 novembre 1750, p. 23; de Paris, du 22 août 1751, p. 114; du 12 février 1752, p. 167; du 23 juin, 1752, p. 239. Ces textes font justice de la légende qui voit dans l'alliance autrichienne la réalisation d'un plan ébauché entre l'ambassadeur et la favorite, et soigneusement tenu secret. « Si Kaunitz avait obtenu autre chose de Mme de Pompadour que la permission d'entrer avec elle dans un échange de coquetteries aimables qui lui permettait de discrètes insinuations; si Mme de Pompadour avait répondu à ces avances autrement que par quelques sourires gracieux, bien naturels chez une personne de petite condition recevant les hommages d'un

que, malgré les politesses dont il est comblé, il ne peut se vanter d'avoir fait un pas vers une entente sérieuse. Il en témoigne parfois quelqu'humeur : « Le gouvernement français est une charrue assez mal attelée, et la plupart des choses ne se font que par intrigues et cabales[1]. » Le roi Louis XV se dérobe à toute action personnelle, le ministère s'effraie de toute nouveauté; ce n'est pas de gens pareils que partira l'initiative d'un grand changement politique. D'ailleurs, on ne croit pas aux assurances pacifiques de l'Autriche : les ministres français voient en elle l'amie et l'alliée de l'Angleterre et rien ne peut leur ôter de l'esprit que Marie-Thérèse nourrit le secret dessein de reconquérir la Silésie. Or, cela, la France ne peut le lui permettre après avoir promis le contraire au roi de Prusse. Kaunitz sent que sa mission a échoué; il le fait entendre en termes formels à sa souveraine et va jusqu'à dire qu'il n'y a pas moyen de rompre l'entente de Paris et de Berlin, et que dès lors il serait peut-être sage de renoncer à la Silésie.

Sans aller jusque-là, Marie-Thérèse comprit l'avertissement et calma son impatience. En même temps, elle résolut de ne pas se passer plus longtemps de son conseiller préféré, qu'avec sa rectitude habituelle de jugement elle estimait bien au-dessus de ses collègues[2]; elle rappela Kaunitz auprès d'elle et le nomma chancelier d'État, lui confiant ainsi la direction suprême de la politique, qu'il devait garder près de quarante ans.

Les lettres de Kaunitz et de Koch éclairent aussi d'un jour nouveau un autre épisode important des annales du XVIIIe siècle; nous voulons parler des questions qui se rattachent à l'exécution du traité de la Barrière. Gachard avait déjà abordé à ce sujet, et notamment exposé l'histoire des conférences tenues à Bruxelles en 1752 par les délégués de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Autriche[3]. Mais il n'avait vu que les archives de la chancellerie, et les pièces mises au jour par M. Schlitter complètent l'œuvre de l'archiviste belge.

Nous signalerons des détails intéressants sur les dispositions que manifestaient les États généraux, l'acquisition de la seigneurie de Turnhout, les ressources financières des Pays-Bas, le plan de réformes médité par le prince Charles de Lorraine, etc.

Le correspondant de Kaunitz, Koch, était le secrétaire intime et

grand seigneur, assurément l'ambassadeur n'aurait pas manqué d'informer de ce succès sa souveraine et de s'en faire un mérite auprès d'elle. Au contraire... » (Duc de Broglie, *l'Alliance autrichienne*, 68.)

1. Lettre de Paris, du 11 décembre 1750, p. 50.

2. « Sa Majesté attend votre réponse, Monseigneur, sur les différents points contenus avec l'impatience que vous pouvez croire; elle paraît perdre d'ailleurs de plus en plus le goût pour les affaires du dehors depuis votre départ, n'assistant presque plus à aucune des conférences qui se tiennent à la cour. » Koch à Kaunitz, le 14 mars 1751, p. 90.

3. Dans l'*Histoire de la Belgique au commencement du XVIIIe siècle*, p. 534-549.

l'homme de confiance de l'impératrice, l'homme discret par excellence, dont elle loue les services à l'égal de ceux de Bartenstein, d'Haugwitz et de Tarouca. Ses lettres, écrites sous la dictée de Marie-Thérèse, et souvent complétées ou corrigées de sa main, ont une valeur considérable, rectifient mainte fois les dépêches officielles, et rendent compte de nombreuses correspondances diplomatiques habilement interceptées.

Une savante introduction nous initie à l'importance des documents publiés, de copieuses notes en facilitent la compréhension, et un excellent index rend les recherches fort aisées. Ce volume, publié sous les auspices de la société d'histoire diplomatique, est digne des publications antérieures de l'éditeur. Nous ne pourrions en faire un éloge plus complet.

Eugène HUBERT.

The causes of the war of 1792, by I. A. CLAPHAM, M. A. fellow of King's College, Cambridge. Cambridge, University Press, 1899. 260 pages.

Le livre de M. Clapham sur les causes de la guerre de 1792 est une étude qui a obtenu en 1898 le prix du prince consort à Cambridge. Elle traite un point d'une importance capitale. MM. de Sybel et Albert Sorel, qui ne sont pas toujours d'accord, se sont entendus sur cette question. Malgré l'entrevue de Mantoue et la déclaration de Pilnitz, ils soutiennent que les intentions des puissances, même celles de Léopold et de Kaunitz, étaient pacifiques, et que la responsabilité de la guerre incombe entièrement aux Girondins. M. Clapham expose avec un soin et des détails, un peu encombrants parfois, mais judicieusement choisis et loyalement expliqués, la suite des négociations publiques et secrètes qui, commençant à l'entrevue de Mantoue le 17 mai 1791, se sont terminées par la note comminatoire de l'Autriche du 18 mars 1792, suivie par la déclaration de guerre de la France au roi de Hongrie, François, le 20 avril. A mon avis, il ressort de cette analyse et des citations qui l'appuient, que les Girondins ont certainement voulu la guerre, comme un moyen révolutionnaire : les articles de Brissot, les discours de Vergniaud et d'Isnard en font foi. Mais, si Danton, si Robespierre s'y sont opposés, Collot d'Herbois et Merlin de Thionville l'appelaient de tous leurs vœux. La responsabilité des Girondins n'est donc pas exclusive. Narbonne et Dumouriez, qui la préparaient, n'y tenaient pas, mais ils se trouvaient entraînés vers elle, non pas seulement par l'opinion des Français, surexcitée par les Girondins, mais par la politique secrète de Marie-Antoinette et enfin par les puissances, que M. de Sybel et même M. Sorel représentent comme si innocentes. Que Léopold II, que Kaunitz, préoccupés de la question de Pologne, que Frédéric-Guillaume II, inquiet de tout ce qui pouvait relever l'Autriche, que Catherine II, la grande réaliste, qui détestait la révolution française, mais avait assez à

faire en Orient, se soient peu souciés d'une rupture immédiate, c'est possible. Mais, dès la déclaration de Pilnitz, la politique de l'Autriche, flottante et obscure, ne cessa pas d'être inquiétante et outrageante. La correspondance de Marie-Antoinette et de Mercy, dont l'auteur a su très bien se servir, montre et le rôle véritablement coupable de la reine, et l'insolence irritante avec laquelle on tenait suspendue sur la France la menace du règlement des affaires d'Avignon et des princes possessionnés. En suivant l'étude de M. Clapham, même sans être Français, on ne saurait admettre qu'une grande nation pût supporter une semblable humiliation. M. Clapham l'a indiqué courageusement, alors qu'un des plus récents historiens anglais de la Révolution française (H. Morse Stephens, t. II, p. 44) avait entièrement adopté l'opinion de M. de Sybel. M. Clapham montre en effet, à la date du 10 février 1792, lord Gower écrivant de Paris que la guerre était nécessaire, et qu'on pouvait espérer que la France n'en sortirait pas indemne (p. 174). L'Autriche s'y préparait sans enthousiasme, le roi de Prusse la désirait et M. Clapham constate (p. 201) que le plan de l'invasion était déjà arrêté, avant que la déclaration de guerre de la France eût été reçue. Le travail de M. Clapham me paraît répondre à la réalité des choses. Si les Girondins ont voulu la guerre, la politique des puissances l'a rendue inévitable.

P. Bondois.

Philippe Sagnac. **La législation civile de la Révolution française** (1789-1804). Paris, Hachette, 1898. 1 vol. in-8°, xx-445 pages.

Étudier la législation civile de la Révolution, c'est étudier toute son œuvre sociale. Et ce ne fut pas une œuvre éphémère, car une transformation profonde s'est opérée à la fois dans le régime de la propriété et dans la condition des personnes. Le régime seigneurial, dont les origines sont si anciennes, disparaît pour toujours; la personne humaine est émancipée; tous les citoyens deviennent égaux en droit. Cette révolution, d'une portée énorme, les principes de 1789 la portaient en germes; mais comment s'est-elle réalisée? Pourquoi s'imposait-elle pratiquement? Et comment a-t-elle modifié la société existante? Tel est le très vaste sujet sur lequel M. Sagnac a réussi à porter la lumière. Et son mérite est d'autant plus grand que jusqu'ici les historiens n'ont étudié que bien superficiellement ces questions qui intéressent à un si haut degré l'histoire sociale.

L'un des premiers effets de la Révolution a été d'établir l'unité de la législation, que réclamaient à la fois jurisconsultes et philosophes, et que l'ancien régime n'avait pu fonder. Et comment aurait-elle pu s'accomplir, alors que le particularisme provincial était encore si puissant, alors surtout que tant d'inégalités pesaient sur les propriétés et les personnes, et que l'Église intervenait dans les institutions civiles? Mais la Révolution détruit tous les privilèges et sécularise la société. Plus

de privilèges de castes ou de provinces; plus de distinctions issues de la condition religieuse : des individus égaux, dont l'ensemble constitue la nation, ne peuvent être régis que par le même code.

Cependant la Révolution devait atteindre non seulement la forme, mais le fond même de la législation. M. Sagnac montre très fortement que la réforme de la législation a été préparée par le mouvement des esprits qui agite le XVIIIe siècle : « Elle n'a pu se faire, dit-il, que par une révolution dans les idées qui a passé ensuite dans les faits. » C'est la première fois dans l'histoire du monde que les idées influent directement sur les faits et que la raison humaine contribue à transformer la société : il eût été bon d'en faire la remarque, car c'est ce phénomène qui donne à la législation révolutionnaire toute son originalité. L'auteur ne pouvait, dans un court chapitre, étudier profondément les idées politiques du XVIIIe siècle, mais il a su en dégager le principe essentiel : par réaction contre le despotisme de la monarchie et de l'Église, les philosophes proclament le droit naturel, qui, sous diverses formes, tend toujours à l'affranchissement de l'individu. L'émancipation de l'être humain : tel a été le dogme de tous les hommes de la Révolution; qu'ils aient été libéraux comme les Constituants ou autoritaires comme les Conventionnels, c'est toujours l'individualisme qui leur fut cher. Et c'est pourquoi leur œuvre législative a été si féconde. On a trop souvent méconnu la grandeur de la tâche que les révolutionnaires ont accomplie, dans la période la plus troublée qui fût jamais. Faut-il attribuer à Bonaparte tout le mérite d'avoir mené à bien l'œuvre du code civil? M. Sagnac démontre d'une façon irréfutable que Portalis et Bonaparte ont infiniment moins contribué à la réforme de la législation que les assemblées révolutionnaires et leurs comités de législation.

L'auteur étudie tout d'abord la révolution qui s'opère dans le régime de la propriété foncière. Il nous donne du régime antérieur à 1789 une analyse intéressante, mais à laquelle je reprocherais d'être trop superficielle. Quelles sont les diverses formes de tenures? En quoi consiste la propriété paysanne? Y a-t-il beaucoup de cultivateurs qui soient pleinement propriétaires? Autant de questions qui n'ont pas été résolues, et qui ne pourront l'être que par de nombreuses monographies, fondées sur l'étude de documents d'archives. Toutefois, il est une question que M. Sagnac a vraiment élucidée : il nous prouve que les droits domaniaux se sont accrus dans les années qui ont précédé la Révolution : les seigneurs, pour augmenter leurs ressources, ont fait refaire leurs terriers, et cette réaction seigneuriale a durement pesé sur les classes rurales[1].

1. M. Sagnac a étudié spécialement cette question dans sa thèse latine (*Quomodo jura dominii aucta fuerint regnante Ludovico XVI*). Il montre qu'il s'agit moins encore d'extension des droits anciens que d'exactions accomplies par les seigneurs et par leurs agents. On ne crée pas de nouvelles formes de redevances, mais l'on s'efforce de faire rendre aux anciennes charges tout ce

L'émancipation de la propriété paysanne a été préparée par les penseurs du XVIIIe siècle : les économistes demandent la suppression des droits domaniaux, l'égalité des charges fiscales, la suppression des biens de mainmorte, qui aura pour conséquence d'augmenter le nombre des propriétaires. Leur conception de la propriété, c'est celle qui triomphera avec le code civil. D'autre part, les paysans sont impatients de se délivrer du régime domanial : les droits, historiquement légitimes, qui pèsent sur eux, leur semblent des usurpations : usufruitiers, héréditaires de leurs tenures, ils s'en considèrent comme les véritables propriétaires. C'est ce que montre la très consciencieuse étude que M. Sagnac a faite des cahiers de paroisses.

La libération de la propriété paysanne : tel est donc le fondement social de la Révolution française. Mais les premiers acteurs du drame, qui sont des citadins, des bourgeois, sont infiniment plus préoccupés de la révolution politique que de la révolution sociale. Les hommes de la Constituante ne l'ont accomplie que sous la pression de la volonté populaire. En juillet 89, c'est un grand mouvement spontané des classes rurales qui agite la France : des troubles très graves éclatent dans les campagnes. Les députés du Tiers les désapprouvent et déclarent que, tant que l'ancien régime domanial n'aura pas été modifié par la loi, les droits anciens seront maintenus dans leur intégrité. Ce sont les ordres aristocratiques qui, dans la nuit du 4 août, renoncent spontanément à leurs privilèges. Mais la Constituante ne toucha aux droits seigneuriaux qu'avec la plus prudente modération : elle ne supprima sans rachat que les *droits personnels ;* quant aux *droits réels,* ils devaient être rachetés et dans des conditions telles que la réforme du régime foncier pouvait paraître illusoire. — Toute cette démonstration est excellente; elle éclaire d'un jour très vif toute l'histoire du mouvement révolutionnaire.

M. Sagnac montre encore très fortement combien les paysans furent mécontents des décrets de la Constituante; déçus dans leurs espérances, molestés par les seigneurs qui espèrent conserver leurs privilèges, ils s'insurgent dans presque toute la France; ce sont les campagnes livrées à l'anarchie. Et cependant, la Constituante maintient ferme son système.

qu'elles peuvent donner; et c'est surtout sous le règne de Louis XVI que les usurpations sont scandaleuses. L'auteur appuie ses conclusions principalement sur les œuvres des feudistes et sur les cahiers de paroisses; il a étudié aussi un certain nombre de documents d'archives. Pour que la question pût être définitivement élucidée, il importerait de poursuivre ces recherches, de dépouiller une plus grande quantité de papiers seigneuriaux. M. Sagnac affirme que les cens ont été augmentés dans les dernières années du XVIIIe siècle. Mais dans quelle mesure? Les exemples qu'il cite sont trop peu nombreux pour que ses conclusions soient pleinement satisfaisantes. Il constate que les seigneurs ont usurpé beaucoup de biens communaux; mais il ne faut pas oublier que, dans la plupart des cas, ces seigneurs possèdent la propriété du fonds et les paysans jouissent seulement de droits d'usage.

Mais la Législative, beaucoup plus révolutionnaire, rend à peu près inoffensive pour le paysan l'obligation du rachat; elle renverse les rôles : ce n'est plus au tenancier à prouver son droit, mais au seigneur; c'est le seigneur que l'on oblige à montrer le titre primordial qui légitime les redevances; et la production de ce titre n'est-elle pas presque toujours impossible? Avec la Convention s'achève la révolution sociale : elle supprime radicalement tous les droits seigneuriaux, sans même respecter les rentes foncières; elle transfère au tenancier la propriété libre et absolue de sa tenure. M. Sagnac blâme la violence du procédé; il eût été plus prudent, pense-t-il, d'examiner à loisir les titres et de faire la part, dans les droits anciens, de ce qui était légitime et de ce qui ne l'était pas. Mais la distinction était-elle pratiquement possible? Je crois même que *scientifiquement* on ne saurait la faire. Les droits domaniaux de toute espèce sont historiquement légaux, car ils dérivent tous du droit de propriété que les seigneurs possédaient sur les personnes et sur les terres. Ces droits étaient devenus intolérables; ils devaient donc disparaître. Les révolutionnaires, en détruisant le régime seigneurial, se proposaient seulement de supprimer des privilèges dans lesquels ils ne voyaient que d'iniques usurpations, et aussi d'augmenter le nombre des propriétaires. En réalité, et sans s'en rendre compte, ils touchaient au principe de la propriété.

La vente des biens nationaux est un phénomène tout aussi grave. Si elle a été la première mesure sociale de la Révolution, M. Sagnac nous en marque nettement la raison : elle devait surtout satisfaire aux besoins fiscaux de l'État. Très certainement les constituants voyaient dans la suppression des biens de mainmorte un procédé pour augmenter le nombre des propriétaires. Mais les nécessités financières semblent avoir bientôt primé toute autre considération; ce sont elles qui ont fait abolir les facilités de paiement, qui permettaient aux paysans d'acquérir sans trop de peine les terres confisquées par la nation. L'auteur pense que les décrets de la Constituante n'ont pas été aussi favorables au morcellement qu'on se plait à le croire, et les arguments qu'il invoque semblent assez probants. Mais la question essentielle, c'est de savoir dans quelle mesure la vente des biens nationaux a profité à la propriété paysanne. M. Sagnac ne pouvait la résoudre d'une façon définitive : c'est l'étude minutieuse des documents d'archives qui nous révélera ce secret[1]. Mais dès maintenant, l'on peut affirmer que cette grande liquidation sociale a servi les intérêts de la haute bourgeoisie, qui va se substituer aux anciens ordres privilégiés.

La Révolution a créé une nouvelle forme de propriété, la propriété individuelle purement indépendante; elle s'efforce de la défendre à la fois contre les anciens maîtres seigneuriaux et contre ceux qui n'ont

1. Tel est le travail immense qu'a entrepris M. Loutchisky, et dont il nous a donné déjà quelques résultats dans son volume intitulé : *La petite propriété en France avant la Révolution et la vente des biens nationaux*. Paris, 1897.

rien; et ainsi l'on s'explique que la nouvelle législation favorise le propriétaire aux dépens du locataire. Mais cette propriété individuelle, que l'on jugeait si bienfaisante, on voulait en faire jouir le plus grand nombre possible de citoyens; et le nouveau système successoral devait avoir pour effet de favoriser le morcellement.

L'auteur montre encore que l'affranchissement des personnes n'a pas demandé moins de temps que l'affranchissement des terres. C'est que, pour décréter cette émancipation, il faut toucher aux antiques inégalités civiles et notamment à celles qui dérivent de la religion. L'Église, encore très puissante sur les âmes, résista énergiquement à la sécularisation de l'état civil. La Constituante en proclama seulement le principe dans la Constitution de 1791, et le décret, qui le transformait en loi, ne parut que le 20 septembre 1792. Mais la Révolution tira de cette émancipation toutes les conséquences logiques : voici que dans la constitution de la famille pénètrent les principes de liberté et d'égalité, il y a diminution de l'autorité paternelle et la puissance maritale elle-même est ébranlée.

Après nous avoir décrit l'œuvre révolutionnaire dans toute son ampleur, M. Sagnac nous expose avec une grande vigueur l'œuvre de réaction, qui commence dès 1795 et dont le code civil consacre les effets. En ce qui concerne le régime de la propriété, la réaction n'a pu être que très modérée : trop d'intérêts matériels s'opposaient à la reconstruction de l'ancienne société; on s'efforça seulement de restaurer quelques vestiges du régime foncier antérieur à la Révolution, tels que le domaine congéable et le bail à complant. Mais on a voulu reconstituer dans la famille le principe d'autorité qui s'imposait de nouveau dans l'État : voici que l'on fortifie l'autorité paternelle, que la puissance maritale triomphe à nouveau, et qu'en matière de divorce et d'adultère, le code civil établit l'inégalité la plus choquante entre l'homme et la femme : réaction dont M. Sagnac, à juste titre, déplore les effets. Ainsi l'on revient à la tradition : les jurisconsultes, maintenant tout-puissants, proclament la supériorité de cette tradition sur les maximes philosophiques. L'auteur nous fait comprendre les raisons qui ont déterminé cette réaction; nous lui reprocherons seulement de ne les avoir point groupées assez fortement. L'œuvre personnelle de Napoléon nous est révélée seulement dans la conclusion; ne convenait-il pas de la dégager plus nettement encore?

Mais ces légères taches n'enlèvent rien à la valeur de l'ouvrage. En un sujet aussi vaste, quelques lacunes sont inévitables. Sans doute, plusieurs des questions abordées par M. Sagnac pourront être traitées à nouveau, étudiées plus profondément. Mais de longtemps on ne pourra tracer de l'œuvre législative de la Révolution un tableau aussi vigoureux, une description à ce point pénétrante et suggestive. Ajoutons que la netteté de la composition, la sobre fermeté du style donnent tout leur relief aux démonstrations si intéressantes de cet excellent livre.

Henri Sée.

Les Mémoires de Bismarck, recueillis par Maurice Busch. T. I : *la Guerre de 1870-1871*, 1 vol. in-8°, 340 pages. T. II : *Entretiens et souvenirs*, 1 vol. in-8°, 348 pages. Paris, librairie Charpentier et Fasquelle, 1899.

Sous ce titre trompeur de *Mémoires de Bismarck*, on a réédité en français les confidences que Moritz Busch a publiées en 1878 dans son ouvrage, *le Comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre*, en rétablissant certains passages un peu vifs que le chancelier lui-même avait supprimés et en y joignant un second volume d'*Entretiens et souvenirs*, qui comprend treize chapitres : la Maison du chancelier à Berlin; la Commune et le traité de Francfort; la France et la Russie en 1871 et 1872; l'Affaire Arnim; Varzin et Friedrichsruh; M. de Bismarck et mon livre; l'Alliance austro-allemande; les Luttes politiques du chancelier; M. de Bismarck, l'Angleterre et les princesses anglaises; le Journal de l'empereur Frédéric; les Papiers du chancelier; la Chute; les Dernières années[1].

Bien qu'il s'agisse de la période la plus importante de la carrière de Bismarck, l'intérêt historique de ces pages est peu considérable. Leur intérêt psychologique, en revanche, est de tout premier ordre. On sait, en effet, que leur auteur, attaché au cabinet du chancelier pendant la guerre de 1870, fut dans les conditions les meilleures pour bien voir et bien connaître Bismarck. Chaque jour, il devait, sous son inspiration, rédiger des communiqués à la presse officielle et officieuse. Busch semble avoir possédé à un degré peu commun l'art de rendre non seulement les pensées, mais la forme même des pensées de son maître; Bismarck le considérait comme le plus précieux de ses collaborateurs. A toutes les crises de sa vie il l'appelait auprès de lui et lui montrait l'article à faire[2]. Cet article était dirigé tantôt contre Arnim, tantôt contre Gortschakoff, tantôt contre les libéraux ou contre le centre, ou bien contre « les femmes, » Augusta et Victoria, et ce qu'il appelait « la clique de la Croix, » « la bonbonnière » et « la lie de la Kreuzzeitung. »

Bismarck savait qu'il pouvait compter sur la fidélité à toute épreuve

1. L'édition anglaise qui parut la première (*Bismarck, some secret pages of his history*. Being a diary kept by Dr Moritz Busch, 3 vol. London, Macmillan, 1899) et l'édition allemande (*Tagebuchblätter*, 3 Bände. Leipzig, Grünow, 1899) sont plus complètes que l'édition française, dans laquelle, dit la préface, un certain nombre de passages ont été supprimés, soit « parce qu'ils auraient pu paraître diffamatoires, soit parce que, n'offrant aucun intérêt pour le lecteur français, ils auraient inutilement alourdi le récit. »

2. Quand on ne l'appelait pas, Busch venait de lui-même. Ainsi, à propos de l'affaire Arnim, Lothar Bucher écrivait : « Busch est revenu, et il ne demande qu'à se mêler à la bagarre. — Ah! s'est écrié le chef, c'est notre petit Saxon! Eh bien! laissez-moi les extraits, je les lirai » (t. II, p. 69).

de Busch. « J'ai remercié le chef de sa confiance, note un jour celui-ci, et je lui ai dit que je me considérais entre ses mains comme un petit archer, qui enverrait sa flèche jusque dans le soleil s'il m'en donnait l'ordre » (t. II, p. 323).

Pour le récompenser de ses services, Bismarck invitait parfois Busch à Varzin ou à Friedrichsruh, et là, il lui donnait à classer des liasses de lettres. De ces lettres, il restait toujours des copies entre les mains du zélé secrétaire, qui les reproduit tout au long dans son ouvrage (t. II, chap. XI, p. 219-297).

Au moment de la chute du prince, Busch est des premiers informés. Bismarck lui remet le mémoire qu'il vient d'envoyer à Guillaume II, avec ordre de le publier[1], et un paquet de lettres de Guillaume Ier, qu'il doit faire paraître dans les *Grenzboten*. « Dites aussi, ajoute-t-il, que ma retraite n'est pas volontaire, qu'on me met à la porte. Il faut le crier partout; c'est même le meilleur service qu'on puisse me rendre. C'est un devoir patriotique de le proclamer » (t. II, p. 309).

On voit, par la nature des rapports de ces deux hommes, quelle sorte d'intérêt s'attache à ses souvenirs. Bismarck parlait avec une extrême liberté devant Busch, jugeant choses et hommes avec cette franchise et cet humour cynique qui sont la marque même de son génie. Il y a de tout dans ces pages. A côté de curieuses révélations du chancelier sur la manière dont il s'y prit pour déchaîner les trois guerres qui fondèrent la grandeur prussienne (t. I, p. 65, 235 et 281) et des confidences personnelles plus curieuses encore, on trouve des dissertations culinaires, entremêlées de « Völkerpsychologie, » de coups de boutoir contre les « Messieurs des Réservoirs » ou contre les Anglais, les Cobourg et les Juifs, des sorties violentes contre les militaires et des paradoxes contre les femmes.

On a dit : « Quelle confiance peut-on avoir dans le témoignage de cet homme? N'a-t-il peut-être rien ajouté de son cru? »

Busch fut certes une nature malveillante et grossière. Bismarck lui-même redoutait ses indiscrétions : « Éloignez de moi le Busch, disait-il un jour, il devient insolent et indiscret » (Kaufmann, *Literarisches Centralblatt*). Des gens de son entourage considéraient Busch comme un homme peu sûr. Treitschke, qui l'avait connu à Leipzig, lorsqu'il y rédigeait les *Grenzboten*, se plaint, dans sa correspondance, « de sa méchanceté et de sa mauvaise langue. » Lorsque Busch rentra à Leipzig, en 1863, après avoir été quelque temps au service du duc d'Augustenbourg à Kiel, Freytag fit des difficultés pour le reprendre à la rédaction de cette revue; s'il s'y résigna, ce fut, dit-il, pour « l'empêcher de devenir un gredin. » Plus tard, à Hanovre, Freytag se réjouit de voir que Busch « a l'air de rentrer dans le droit chemin » (*Gustav Freytag und Heinrich von Treitschke im Briefwechsel*. Leipzig, Hirzel, 1900; p. 41,

1. Il parut en effet dans l'ouvrage *Unser Reichskanzler*. Berlin, 1891.

48 et 134). Tout cela évidemment ne fait pas de Busch un personnage fort sympathique.

Mais cela n'infirme pas non plus sa véracité. Il y a, au contraire, dans les propos qu'il prête à Bismarck, un accent de vérité qui frappe. En outre, la fécondité d'invention, la richesse des images de ces entretiens sont le plus sûr garant de leur fidélité. Busch eût été incapable d'inventer cela. A chaque ligne, on sent la griffe léonine de Bismarck.

« On ne saurait s'y tromper, dit Erich Marcks, tous ceux qui ont approché Bismarck reconnaissent là le ton de sa conversation[1]. »

Nous avons, du reste, un témoignage irrécusable, celui du conseiller Abeken, qui faisait aussi partie de la maison du prince pendant la guerre. Abeken corrobore tous les dires de Busch. Il n'y met aucun cynisme, car il était aussi poli, discret et modéré que Busch était grossier et mal embouché, mais ses lettres posthumes laissent bien de l'homme, en fin de compte, la même image que Busch, avec plus de finesse et plus de liberté dans les jugements[2].

Bismarck ne sort point grandi des *Mémoires* de Busch, car il y paraît constamment haineux, violent, rancuneux, impatient de toute supériorité. Son ton ordinaire est l'irrespect. Et ce ton, il ne l'a pas seulement vis-à-vis des princes allemands, qu'il traite couramment de « gâteux » ou d' « imbéciles, » mais vis-à-vis de son roi, qu'il appelle « le vieux » ou « le personnage en question. » Et avec cela un orgueil incommensurable! « Si je m'en allais, dit-il un jour, qu'adviendrait-il? L'empire d'Allemagne entier repose sur la confiance que j'inspire... En France, tout le monde a confiance en moi... Le tzar a en moi une confiance illimitée... » (t. II, p. 179-180).

On peut sans doute objecter que Busch, cynique et malveillant, n'a guère vu dans Bismarck que les côtés les moins nobles de sa nature. C'est possible. Son œuvre n'en est pas moins une contribution importante à la psychologie de Bismarck, et elle sert de correctif aux élucubrations dithyrambiques ou aux portraits semi-officiels des disciples de Sybel, qui, comme on en a fait souvent la remarque, n'ont que trop de tendance à faire du tigre royal un chat domestique.

Antoine Guilland.

Pensées et Souvenirs, par le prince de Bismarck, seule édition française autorisée. Traduite par E. Jæglé, professeur à l'École militaire spéciale de Saint-Cyr. Paris, H. Le Soudier, 1899. 2 vol. in-8°, VIII-479, 384 pages.

Les *Pensées et Souvenirs* de Bismarck ont dû causer quelque désillu-

1. *Fürst Bismarck's Gedanken und Erinnerungen.* Versuch einer kritischen Würdigung. Berlin, 1899, p. 14.

2. *Ein schlichtes Leben in bewegter Zeit.* Aus Briefen Heinrich Abekens zusammengestellt. Berlin, Mittler, 1898.

sion à ceux qui, sur la foi de certains propos, s'imaginaient trouver dans cet ouvrage de vrais mémoires de la vie du chancelier, embrassant l'histoire complète de son activité politique. Or, dans ces souvenirs, il n'y a guère que les premiers chapitres qui forment un tout suivi. Le reste est fort décousu et rempli de lacunes.

Bismarck commence par l'histoire de sa formation intellectuelle, le récit fort animé de la révolution de Mars à Berlin et l'histoire du parti des libéraux de la cour, dont Bethmann-Hollweg et Charles von der Goltz furent les chefs et la *Wochenblatt* l'organe. Ces parties sont certainement les plus neuves, les plus intéressantes et les plus soignées de l'ouvrage. Ensuite viennent une série de chapitres sur Erfurt, Olmütz et Dresde, sur les années qu'il passa à Francfort comme représentant de la Prusse à la diète fédérale, sur ses sentiments au sujet de la guerre de Crimée, sur les rivalités de Sans-Souci et de Coblentz, entre « la reine Élisabeth, partisante de la Bavière, de l'Autriche et de la Saxe, et la princesse Augusta, dont les sympathies allaient aux cours occidentales. » On trouve ensuite le récit de la visite qu'il fit à l'exposition industrielle de Paris en 1855, et celui de voyages et de parties de chasse dans le nord, puis deux chapitres sur ses séjours à Pétersbourg et à Paris comme ambassadeur, suivis d'un essai sur la politique prussienne à cette époque et de quelques considérations sur les dynasties et les races. L'histoire reprend avec les récits de son ministère de lutte, de l'opposition du Kronprinz à Dantzig, du congrès des princes à Francfort et de souvenirs personnels sur le roi Louis II de Bavière. Et c'est là le premier volume.

Le deuxième volume s'ouvre par un chapitre sur la question du Schleswig-Holstein, suivi du récit des luttes que Bismarck eut à soutenir contre le roi et le grand état-major après Königgrätz, pour empêcher la marche sur Vienne. Puis vient l'histoire de l'organisation de la confédération de l'Allemagne du Nord avec deux chapitres, consacré l'un à la dépêche d'Ems, l'autre aux démêlés que le chancelier eut à Versailles de nouveau avec les militaires. Le Kulturkampf et le récit de sa rupture avec les conservateurs occupent deux autres chapitres. Les pages qui suivent n'ont plus guère de liaison entre elles : il y en a d'abord sur la Triple Alliance, où l'Italie n'est pas même mentionnée, avec un commentaire sur la politique russe qui n'est, du reste, que la justification de la politique de Bismarck. Ensuite vient un chapitre sur le conseil d'État, dans lequel le chancelier explique quelles ont été les attributions de ce corps depuis l'année 1817. Les deux chapitres qui ferment le volume, sur Guillaume Ier et Frédéric III, ne sont point des études sur ces souverains; Bismarck ne parle d'eux que pour montrer que, malgré quelques orages passagers, la bonne harmonie n'a jamais cessé de régner entre ces princes et leur serviteur.

Le simple énoncé de ces chapitres suffit à montrer que, dans cet ouvrage, il y a beaucoup de décousu et des lacunes considérables. Ces

chapitres, d'étendue fort inégale, sont loin d'offrir le même intérêt. Les plus longs ne sont pas toujours les plus importants. Les choses sur lesquelles nous aimerions le mieux être renseignés, par exemple l'histoire des campagnes diplomatiques qui amenèrent les trois grandes guerres de 1864, de 1866 et de 1870, sont passées sous silence. Bismarck ne nous dit rien des fameuses entrevues qu'il eut avec Napoléon III à Biarritz. La guerre austro-prussienne se résume pour lui en un court chapitre sur Nikolsbourg. Quant à la guerre de 1870, Bismarck, ailleurs si loquace, lorsqu'il s'agissait de montrer la part qu'il eut dans l'origine de cette guerre, se tait ici. Rien sur la candidature Hohenzollern. Rien non plus sur la marche des négociations qui suivirent cette candidature. Quant à la dépêche d'Ems, le chancelier raconte de nouveau l'histoire du fameux abrégement, mais pour essayer d'en réduire la portée. Le chapitre sur Versailles est rempli presque tout entier par ses récriminations contre les militaires hostiles au bombardement de Paris. Ailleurs, les pages consacrées au Kulturkampf racontent non l'historique de cette question, mais les démêlés qu'il eut avec ses adversaires.

Quand on considère les circonstances dans lesquelles cet ouvrage fut écrit et la manière dont il a été composé, on ne s'étonne plus de ces lacunes et ce décousu. On sait que ce fut à la suite de sa disgrâce que Bismarck rédigea ses *Souvenirs*. Il commença par l'histoire des derniers événements[1], qui lui tenaient le plus à cœur, puis il revint aux épisodes antérieurs de sa vie, mais sans plan méthodique et sans s'astreindre à l'ordre chronologique. Suivant l'humeur du moment ou d'après les suggestions d'une lecture qui provoquait ses réflexions ou ses critiques, il dictait à ses secrétaires quelques pages à bâtons rompus. Ceux-ci réunissaient les fragments épars, les complétaient au moyen de la correspondance, les classaient, bref ils introduisaient l'ordre et la méthode. L'un de ces secrétaires, le Dr Lothar Bucher, était un homme intelligent et instruit. Grâce à sa grande connaissance de l'histoire contemporaine, il put rectifier bien des erreurs de Bismarck, ou, devant les lacunes qu'il constatait, inciter celui-ci à les combler. Mais Bucher mourut en 1895 sans avoir pu terminer son travail. Le premier volume seul était prêt alors[2]. Le second fut dicté au Dr Chry-

1. « Il dicta d'abord 1,800 pages d'une écriture fort serrée, » dit le Dr W. Gittermann, ami de Lothar Bucher (*Grenzboten*, mars 1899). « Ce sont là, ajoute-t-il, les vrais Mémoires de Bismarck, auxquels le prince attachait plus d'importance qu'à ses Souvenirs. » Le professeur Oncken de Jena, dans un discours prononcé en mars 1900, confirme l'existence d'un troisième volume des *Souvenirs* de Bismarck. « Mais, ajoute-t-il, il se passera probablement bien du temps avant que le public en ait connaissance. »

2. Il fut même imprimé clandestinement à Stuttgard en 1893 et tiré à un petit nombre d'exemplaires. « Quant au second, écrivait alors Bismarck à M. Kröner, le directeur de la maison Cotta, il n'est pas encore assez poussé; en aucun cas il ne pourrait être imprimé maintenant. »

sander, qui était loin de posséder les connaissances et le talent de rédaction de Bucher; aussi ce second volume, qui aurait pu être le plus intéressant, puisqu'il embrasse la partie la plus féconde de l'activité du chancelier, est-il le moins bien fait et le plus fragmentaire.

Défectueux comme ils le sont au point de vue de la composition, les *Pensées et Souvenirs* de Bismarck n'en offrent pas moins un intérêt prodigieux. Ils reflètent d'abord à un rare degré l'extraordinaire personnalité de leur auteur. Partout, même dans les parties les plus lâchées, on retrouve le puissant humoriste qui se délassait de ses rudes labeurs par des boutades gargantuesques ou titanesques. C'est toujours le même esprit allègre, vif et plein qui, en deux mots, vous fait pénétrer au fond d'une âme ou d'une situation. Bismarck fut parmi les rares humains pour qui le monde réel existait. Ses portraits sont admirables, soit qu'il nous décrive « les diplomates russes classiques, » « ces grands seigneurs du temps d'Alexandre Ier qui appartenaient à la crème de la société européenne, » soit qu'il nous peigne, dans sa manière sarcastique, la camarilla du roi Frédéric-Guillaume IV, Radowitz « le costumier » et ses « comparses, les ultras. » Tous les hommes qu'il connut dans sa longue carrière, rois de Prusse ou princes allemands, souverains étrangers, diplomates ou militaires, grands hommes qui ont rempli la terre de leur nom ou simples figurants qui n'ont fait que passer sur la scène du monde, sans y laisser de traces, adversaires qu'il poursuit de sa haine et de ses sarcasmes, princesses qui furent ses ennemies personnelles, tous ces gens revivent en traits inoubliables.

A côté de ces portraits si vivants, les anecdotes typiques et les petits tableaux de genre foisonnent dans ces *Pensées et Souvenirs*. Il y a des pages pleines de saveur sur « la cave et sur la cuisine du tzar » (t. I, p. 287). Telle aussi l'histoire de ce factionnaire russe qui gardait une perce-neige au milieu d'une pelouse (t. I, p. 288), ou l'anecdote de la note du suif employé pour graisser les bottes du prince Guillaume, pendant un séjour à Pétersbourg. Il y a aussi le récit fort amusant de la tabatière de Gortschakoff (t. II, p. 164) et la fameuse scène de l'Orangerie à Sans-Souci, contée avec autrement de brio que dans Sybel (t. I, p. 58). La manière dont il mit à la porte le banquier Lewinstein, qui venait « lui proposer de faire des affaires, » est aussi une page du meilleur Bismarck (t. I, p. 273).

Le grand peintre réaliste qu'était Bismarck se retrouve aussi dans la manière dont il note les détails pittoresques des scènes auxquelles il assista. Lorsqu'il nous raconte, par exemple, l'attente anxieuse du roi à la gare de Jüterbog, il n'oublie pas de noter, au milieu du brouhaha des voyageurs, la brouette renversée sur laquelle le prince s'assit (t. I, p. 357). Ailleurs, il nous dépeint Moltke tout joyeux à l'idée que la guerre est décidée, regardant gaiement le plafond, se frappant la poitrine et s'écriant : « Le diable emporte cette vieille carcasse ! » (t. II, p. 111). Dans le genre ironique, je recommande un dialogue très savoureux avec le roi Guillaume sur la question de savoir ce que c'est qu'un

« piétiste » (t. II, p. 330). Le Bismarck fantaisiste et humoriste des confidences de Busch se retrouve aussi dans ses portraits, lorsqu'il nous montre, par exemple, le roi Louis de Bavière « buvant du champagne pour donner essor à son imagination » (t. I, p. 437), ou bien lorsqu'il disserte sur le caractère hygiénique de la danse, ou sur l'utilité de porter des décorations.

Dans ses *Souvenirs,* Bismarck n'est pas seulement supérieur dans la notation du détail caractéristique, il l'est aussi dans son art d'embrasser les ensembles. Esprit réaliste, tout nourri du suc de l'expérience, personne ne sait comme lui résumer une situation, caractériser une classe sociale ou définir une politique. Partout il éclaire, il illumine, il fait voir. Partout il perçoit les rapports et les rend avec une rare justesse. Qu'il s'agisse de la vieille Marche prussienne, de la vie rurale qu'on y menait, des hobereaux considérés comme diplomates et comme militaires, du caractère de la bureaucratie prussienne ou de l'esprit des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg, partout il caractérise ces choses avec le même bonheur d'expression et le même sens de la réalité.

Au point de vue de l'inédit, par contre, il y a peu à glaner dans ces *Pensées et Souvenirs.* A part quelques détails nouveaux et qui sont relativement peu importants, — tel le récit de sa première rencontre avec le prince Guillaume en 1834 à Genthin ou les curieuses conversations qu'il eut avec Napoléon III à Fontainebleau, le 26 juin 1862, — cette œuvre ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà. Et il ne pouvait en être autrement. Pour toutes les parties importantes de sa vie, Bismarck avait déjà pris soin de nous renseigner copieusement, soit par les révélations faites aux historiens quasi-officiels de son entourage, Sybel et Hans Blum, soit par les innombrables interviews auxquelles il se prêtait si volontiers sur la fin de sa vie et qu'a réunies H. Poschinger, soit enfin par les publications de tout genre, — mémoires et correspondances de Gerlach, de Manteuffel, de Roon, etc., — et par les actes officiels qu'on a publiés si nombreux ces dernières années.

A un autre point de vue, la valeur historique de ces *Souvenirs* est moins grande aussi qu'on ne l'avait cru d'abord. Les erreurs de toute espèce y sont fréquentes : erreurs de dates, erreurs de faits, erreurs de jugement. Ces erreurs certes sont involontaires. Les unes sont imputables à l'affaiblissement de la mémoire du chancelier, dont Lothar Bucher se plaint constamment dans sa correspondance, les autres, — et ce sont les plus nombreuses, — doivent être mises sur le compte de sa passion.

En écrivant ses *Souvenirs,* Bismarck n'entendait point écrire l'histoire impartiale de son temps; il voulait se justifier ou mieux justifier sa politique. Cette politique, il la considérait comme la seule bonne puisqu'elle avait réussi. L'issue était pour lui le plus sûr garant de sa valeur.

Dans la politique allemande, il y a deux choses : l'idée et l'exécu-

tion. De l'idée, Bismarck ne fut certes pas l'inventeur. Il y fut même longtemps réfractaire. Il partageait à cet égard l'hostilité des hobereaux de la Marche restés étroitement prussiens. Plus tard, il en reconnut la justesse et il se l'appropria avec l'ardeur qu'il mettait en toute chose. Mais ce fut là le fruit de l'expérience, après Francfort. Or, Bismarck ne tient point compte de cette évolution. Dans ses *Souvenirs*, il voudrait nous faire croire que cette idée fut toujours en lui aussi nette et aussi agissante, à ses débuts comme sur la fin de sa carrière.

Au point de vue politique d'abord, Bismarck s'efforce de montrer que malgré les apparences, malgré les discours qu'il prononçait à la diète prussienne en 1847, il fut toujours libéral; que ce libéralisme était à la fois dans sa nature et dans ses traditions de famille, son père ayant été totalement dépourvu de morgue aristocratique et sa mère appartenant à une famille de professeurs de Leipzig, les Mencken, chez lesquels ces idées étaient un héritage familial; enfin que l'éducation qu'il reçut au Gymnase et l'apprentissage politique qu'il fit ensuite dans la bureaucratie prussienne ne firent que renforcer ces sentiments. Si on lui objecte que ces idées ne cadrent guère avec les discours qu'il prononçait alors et qui lui valurent la réputation d'un casse-cou royaliste, Bismarck répond que, s'il fut si vif dans ses paroles, c'est qu'il était « dégoûté des discours des libéraux, de leur sentimentalité, etc. » (t. I, p. 24). C'est vraiment se payer de maigres raisons.

Plus loin, quand il raconte l'histoire de ses variations politiques, Bismarck se vante d'avoir accordé spontanément, de bon cœur même, ce que les nécessités, les circonstances lui ont constamment arraché. Il prétend, par exemple, avoir toujours été partisan du suffrage universel, ce que sa vie entière dément[1].

Si l'on prend maintenant le côté national de l'œuvre unitaire, on trouve dans les *Pensées et Souvenirs* de Bismarck la même exagération.

On peut sans doute accorder qu'aucun homme d'État n'a entrevu aussi clairement que lui la manière dont le problème allemand devait être posé. Sa correspondance avec de Gerlach, par exemple, montre que, dès Francfort, il entrevit la chose et travailla à la réaliser. Il morigène ses amis conservateurs à Berlin qui, par leur maladresse à l'égard de Napoléon III, vont en faire un ennemi irréconciliable de la Prusse. Il leur montre combien il est dangereux et peu intelligent d'exciter un homme comme lui ou de repousser ses avances par vanité nationale et gloriole militaire, et il essaie de les convaincre que toujours les questions de sentiment doivent céder le pas aux considérations du bien public.

On peut accorder aussi, en une certaine mesure, que si, en 1862, la Prusse, après sa longue éclipse, reprend le fil de la politique frédéricienne qui semblait rompu depuis 1786 et secoue le joug de la Russie

1. Bismarck du reste laisse çà et là percer ses vrais sentiments; voir, par exemple, ce qu'il dit pour la défense de l'absolutisme et ses attaques contre le parlementarisme, t. I, p. 354; II, 72 et 323.

et de l'Autriche, c'est Bismarck qui en est le principal ouvrier, mais s'en suit-il, comme les *Pensées et Souvenirs* le font sans cesse entendre, qu'il fut le seul homme qui ne perdit jamais la chose de vue et travailla constamment et le plus énergiquement à la réaliser? Que devient dès lors la part du roi et des militaires?

Bismarck montre qu'avec la monarchie prussienne la part du roi devait être la plus considérable : or, à ses yeux ni Frédéric-Guillaume IV, ni même Guillaume Ier n'ont vu nettement, dès le début, de quelle manière l'unité allemande pouvait être réalisée. Frédéric-Guillaume IV, dit-il, était l'homme le moins capable de secouer la tutelle de l'étranger et de revendiquer l'indépendance de l'État prussien, par conséquent d'inaugurer une grande politique. Bismarck montre que ce souverain fut toujours « soumis à l'influence de personnages sans mandat qui s'introduisaient par des portes dérobées, *pharmacopolae, balatrones, hoc genus omne* » (t. I, p. 116), et il avoue qu'il n'aurait jamais consenti à être « le ministre de ce prince, qui pourtant lui était personnellement sympathique » (t. I, p. 353).

Bismarck est dans le vrai au sujet de Frédéric-Guillaume IV, mais n'exagère-t-il pas lorsqu'il dit que ce roi, toujours timoré, aurait pu, dans des circonstances meilleures que plus tard, faire l'unité allemande? En 1848, dit-il, les princes « épouvantés par la Révolution étaient prêts à se jeter à ses pieds..., le roi aurait obtenu alors des concessions militaires bien supérieures à celles qu'on a obtenues depuis » (t. I, p. 54 et 55). Pour Olmütz, Bismarck trouve que le roi aurait dû énergiquement aller de l'avant, car, dit-il, « la vigueur de la Prusse au point de vue militaire suffisait à vaincre toutes les résistances. »

Mais c'est surtout au sujet de Guillaume Ier que Bismarck révèle sa partialité. Il s'efforce de prouver que ce prince ne fut nullement le « rocher de bronze » qu'on s'imagine; que « sa fermeté et sa constance ne résistaient pas aux assauts féminins » (t. I, p. 318); que « Sa Majesté d'ordinaire se décidait bien plus d'après ses sentiments que d'après des considérations politiques » (t. II, p. 290); qu'à toutes les époques de sa vie, lui, Bismarck, dut agir sur sa volonté pour le ramener dans « un juste sentiment de ses devoirs de souverain prussien. »

Là-dessus, Bismarck raconte avec force détails toutes les circonstances où il dut arracher le prince aux influences funestes des romantiques, des coteries de cour, des pseudo-libéraux et surtout des femmes. Il montre qu'au début, tout comme son père et son frère, le roi Guillaume fut dominé par la politique traditionnelle de la Sainte-Alliance; que pendant les guerres de Crimée et d'Italie, il ne vit nullement le « profit que la Prusse pouvait tirer de ces événements et l'occasion qu'elle avait de sortir de sa position subalterne. » Si Bismarck ne s'attribue pas toute la gloire d'avoir amené son souverain à une politique rigoureusement prussienne, il décrit du moins copieusement les luttes épuisantes qu'il eut à soutenir pour l'amener à partager ses vues, à Jüterbog par exemple, où il le contraint de déchirer la lettre de son abdication; à Francfort, où il l'oblige à renoncer à assister au congrès

des princes; à Nikolsbourg, où il l'empêche de marcher sur Vienne; dans le chemin de fer de Dresde à Berlin, où il modère son appétit d'annexions; à Versailles enfin où, à propos du titre d'empereur allemand et non empereur d'Allemagne que le roi désirait, il se brouille momentanément avec lui.

Contre les hommes politiques prussiens et contre les militaires, Bismarck formule des griefs plus précis encore. A l'entendre, tous ces hommes lui auraient fait pendant toute sa longue carrière une opposition violente : les conservateurs, ses anciens amis, par jalousie de ce qu'il s'était élevé plus haut qu'eux; les nationaux libéraux, sur la reconnaissance desquels il croyait compter et qui, « tour à tour, l'abandonnèrent ou l'attaquèrent au gré de l'intérêt du groupe » (t. II, p. 188); les militaires enfin, « les demi-dieux, » comme il les nomme, qu'il accuse d'avoir « contrecarré tous ses plans » par haine de sa personne.

Que ces griefs soient loin d'être fondés, c'est ce qu'une critique un peu serrée des affirmations de Bismarck n'a pas de peine à établir. Guillaume Ier d'abord n'eut pas besoin d'être gagné aux vues de Bismarck, puisqu'en 1849 déjà, dans sa fameuse déclaration, il disait : « Quiconque veut gouverner l'Allemagne doit la conquérir. *A la Gagern, cela ne va pas,* etc. » Lorsque Bismarck dit qu'il eut besoin d'amener le roi à l'idée que les étrangers n'ont pas le « droit de mettre les doigts dans notre omelette nationale, » Roon dit juste le contraire (*Mémoires,* II[4], 482). Ni à Nikolsbourg, ni à Versailles les choses ne se sont passées comme Bismarck le raconte. La fameuse conversation qu'il prétend avoir eue avec le prince Guillaume au sujet de la guerre de Crimée n'eut pas lieu, du moins, à la date qu'il indique. Lorsque, pour donner une preuve de son zèle, il affirme qu'en une seule année il fit entre Francfort et Berlin quinze mille kilomètres en chemin de fer, M. Max Lenz n'a pas de peine à prouver que, même en y comprenant tous les déplacements qu'il fit pour son plaisir, on est loin d'arriver à ce chiffre. Ailleurs, il lui plaît de montrer que c'est grâce à son intervention personnelle que le roi Louis II de Bavière prit l'initiative d'offrir la couronne impériale au roi de Prusse. Mais la lettre qu'il prétend avoir écrite diffère des lettres authentiques que l'on a publiées. Et ainsi de suite.

Si l'on recherche la cause de toutes ces erreurs de Bismarck, — et l'examen attentif de ses *Souvenirs* en révélera bien d'autres, — on voit qu'elle provient surtout de son puissant orgueil. Bismarck s'est toujours montré personnel, jaloux, impatient de toute autorité. Il avait puissamment ancrée en lui la conviction d'être impeccable. Cette conviction fut peut-être la condition de ses immenses succès en politique, mais, en histoire, elle fait son infériorité. Bismarck n'était pas capable de faire des retours sur soi-même et de se demander si ceux qui lui faisaient opposition n'avaient pas cru agir dans l'intérêt de leur roi ou de leur pays. Une fois hors de la mêlée, il n'avait pas non plus cette suprême liberté d'esprit, ce détachement de soi qui permettait à un Frédéric le Grand ou même à un Napoléon

d'avouer très franchement leurs fautes. Bismarck ne crut jamais avoir commis de fautes. Jusqu'au dernier moment, il garda l'orgueil invincible de l'homme qui croit ne s'être jamais trompé. Et cette croyance était si forte en lui que ses *Souvenirs* mêmes il les écrivit moins pour exposer sa politique que pour montrer aux générations à venir l'esprit qu'il importait de conserver à son œuvre. Il disait lui-même : « Je veux donner des leçons à mon temps, *meine Gegenwart praktisch belehren.* » Ses *Pensées et Souvenirs*, il les considérait comme le testament politique qu'il adressait au peuple allemand.

Bismarck le désirait d'autant plus qu'il voyait là une occasion de protester contre la politique du « nouveau cours, » à laquelle, jusqu'à la fin de sa vie, il voua une haine féroce. Le ressentiment contre la mesure dont il avait été l'objet se lit entre toutes les lignes de son ouvrage. S'il s'obstine, par exemple, malgré la réfutation de Sybel, à attribuer la mort de Blankenbourg au chagrin (t. II, p. 3 et suiv.), c'est qu'il y voit un exemple de l'ordinaire ingratitude des rois[1].

A propos de Guillaume Ier, s'il célèbre chez ce souverain la générosité native, la noblesse de son caractère, son absolue absence de pose, la loyauté et la fidélité envers ses serviteurs, aussi bien envers les plus hauts princes qu'envers ses simples valets de chambre, on sent bien que, secrètement, il oppose à ces qualités la manière cavalière dont Guillaume II le remercia de ses services.

Quand il parle de Frédéric III, Bismarck s'efforce de prouver que les « prétendus dissentiments qui auraient existé entre le prince et lui ne reposent sur aucun fondement » (t. I, p. 316); qu'on a beaucoup exagéré l'importance de son opposition à Dantzig; que pendant la guerre de 1870 leurs vues étaient identiques et que sur toutes les grandes questions de politique intérieure et extérieure le prince avait en lui la plus grande confiance (t. II, p. 360). Il n'est point difficile de mettre Bismarck en contradiction avec lui-même : il suffit pour cela de rappeler les paroles qu'il disait à Busch sur l'empereur, à propos de la publication du journal de celui-ci (*les Mémoires de Bismarck,* recueillis par Maurice Busch, t. II. *Entretiens et Souvenirs*, chap. x. *Le Journal de l'empereur Frédéric,* p. 205-219).

Bismarck introduit dans sa vie une logique et unité qui ont bien existé sans doute, mais qui ont moins dépendu de sa volonté que des circonstances. Il veut qu'il ait été seul à voir les choses et à en prévoir les conséquences les plus lointaines. De là l'amertume avec laquelle il parle de tous ceux qui ont fait obstacle à sa politique. A chaque page de ses *Souvenirs,* on retrouve le Bismarck vindicatif qui avouait

1. Les allusions directes à sa disgrâce sont rares. Les seules que l'on rencontre sont t. II, p. 164, à propos d'un vase d'albâtre que lui donna Guillaume Ier; puis deux lignes « sur l'avenir sombre de la politique allemande. » Sur son successeur, Caprivi, voir aussi t. I, p. 43, et t. II, p. 180. Il y a une autre allusion à sa chute à propos du tzar Alexandre III, t. II, p. 305.

passer ses nuits d'insomnie à se remémorer le mal dont il n'avait pu se venger, cet homme implacable dont Guillaume Ier disait en 1875 à Arnim : « La rancune est le trait dominant de son caractère..., son humeur rancunière a déjà enlevé au service de l'État bien des hommes de mérite, M. de Goltz, M. de Thiele, M. Savigny, M. d'Usedow, M. Werther. C'est votre tour maintenant[1]. »

Toute opposition à ses plans, Bismarck la ramène constamment aux mobiles les plus bas, la jalousie et la haine. Les griefs réels ou imaginaires dont il eut à se plaindre reviennent comme un refrain lugubre au travers de toute cette œuvre qui célèbre sa grandeur. Car c'est là une chose étrange : ce grand contempteur de l'humanité, qui faisait profession de mépriser les hommes, souffre constamment de leur ingratitude. Leur inimitié lui pèse. Il ne la comprend pas, ayant toujours, dit-il, laissé la plus grande latitude à ses subordonnés, ce qui ne l'empêche pas, du reste, quelques pages plus loin, d'énumérer toutes les luttes qu'il dut soutenir contre ses adversaires pour atteindre son but (t. II, p. 245-249).

En face des magnifiques succès obtenus, il semble que tous ces déboires devraient être oubliés. Eh bien! il n'en est rien. Bismarck est plus affecté par les petites contrariétés qu'il rencontra sur son chemin qu'il n'est heureux de l'œuvre accomplie. A l'entendre, il n'a récolté aucune joie de son labeur. De ses *Souvenirs* s'exhale une sorte de plainte amère, comme celle de l'Ecclésiaste : « Quel fruit l'homme retire-t-il de toute sa peine? Vanité des vanités, tout n'est que vanité. » Dans sa correspondance, Bismarck avait déjà exprimé en termes très forts cette philosophie pessimiste. « Il n'y a sur cette terre qu'hypocrisie et jonglerie, etc. » (*Lettre à sa femme* du 2 juillet 1859). On connaît aussi cette superbe page des confidences de Busch : « Je me sens l'âme triste... Je n'ai jamais, dans ma longue vie, rendu personne heureux, ni mes amis, ni ma famille, ni moi-même. J'ai fait beaucoup de mal, etc. » (t. II, p. 91). Quand la foi chrétienne humiliait ce superbe, elle l'élevait au-dessus de lui-même, car, alors, il n'était dupe de rien, pas même de sa grandeur. Mais cette impression, les *Pensées et Souvenirs* ne nous la donnent pas. L'amère critique dont il usait envers les autres, il ne l'a point cette fois-ci pour lui-même. Il n'a rien non plus donné de son cœur dans ses *Souvenirs*. On n'y trouve pas ces traits de tendresse si fréquents dans ses lettres à sa femme et à ses enfants, ou cette bonhomie joyeuse qui donne tant de saveur à sa correspondance avec son ami Motley. De toutes ces pages, il ne se dégage qu'un âcre pessimisme. Leur impression dernière est celle de la tristesse.

Antoine Guilland.

1. *Pro Nihilo. Vorgänge der Arnimischen Processes*. Zürich, 1876.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **La Correspondance historique et archéologique**. 1900, juillet. — Commandant Weil. La mission du lieutenant-colonel Catinelli aux quartiers généraux de Murat et de Bellegarde, 11 et 17 février 1814; d'après les documents officiels inédits du Record Office et de K. Kriegs-Archivs de Vienne (biographie de Catinelli; en 1814, il fut choisi par W. Bentinck pour aller discuter avec Murat et le comte Bellegarde le plan de leurs opérations combinées, et surtout pour leur faire accepter certaines modifications dont il faisait la condition *sine qua non* de sa coopération); fin en sept. = Septembre. L.-G. Pélissier. L'artillerie de Charles VIII et Florence.

2. — **Revue des Études historiques**. Tome II, n° 5. Sept.-oct. 1900. — L. Mirot. Un humaniste et réformateur catholique au xvie s., Jérôme Aléandre (d'après le récent ouvrage de M. J. Paquier). — P. Coquelle. Le stathouder Guillaume V et la France, 1766-1781 (utilise des documents inédits tirés des archives des Affaires étrangères, à Paris; étudie les rapports entre le roi et le stathouder, surtout au moment du mariage de ce dernier et lors de la guerre de l'indépendance américaine, jusqu'à la rupture de la Hollande avec l'Angleterre, en 1780). — Eug. Asse. Bibliographie critique de Jean-Jacques Rousseau.

3. — **Revue des Questions historiques**. Avril 1900. — Allard. Julien César. Les débuts du règne (travail très complet et consciencieux). — C. Daux. La barque légendaire de saint Antonin, apôtre et martyr de Pamiers (article très curieux comme symptôme de l'état intellectuel de certains milieux catholiques. On y apprend qu'une légende du xie s. sur un fait du vi^e prend une valeur historique, une lacune de trois siècles étant peu de chose, quand on l'envisage du seuil du xxe s.; on y apprend aussi que la translation de la *Casa Santa* de Lorette par les anges est un fait historique. M. Daux doit savoir aussi bien que nous qu'un savant Bollandiste a retrouvé à Rome le texte qui prouve qu'on a confondu un certain *De Angelis* avec les anges du ciel. Il y a pourtant dans l'élucubration puérile de M. Daux quelques détails intéressants sur l'iconographie de saint Antonin et sur les proses et chants liturgiques du xiie et du xie s. relatifs au saint). — P. Fournier. Joachim de Flore. Sa doctrine et son influence (excellent article où M. Fournier analyse les doctrines de Joachim sur la Trinité et sur l'organisation de l'Église, qui font de l'austère abbé de Flore, « auxiliaire dévoué et dangereux de l'Église, » un précurseur non pas de saint François, mais des tendances outrées du monachisme ultérieur). — A. de Ganniers. Le général Jarry

et l'incendie de Courtrai (article très intéressant sur ce curieux personnage qui fut au service de la Prusse de 1755 à 1790, rentra alors en France, accompagna Ségur à Berlin en 1792, commanda l'avant-garde de Luckner en juin 1792, fit défection avec Dumouriez et devint, en 1795, directeur de l'École militaire de High-Wycombe. L'incendie de Courtrai du 29 juin 1792, ordonné par Jarry, ne fut pas une mesure contre-révolutionnaire dictée par le désir de soulever contre nous la population, mais une mesure militaire pour déloger les Autrichiens). — F. Rousseau. Kléber et Menou (d'après les archives de la Guerre. Kléber sacrifia les intérêts de son armée au désir de retourner en Europe, contrairement à ses instructions. Menou fut aussi incapable comme administrateur que comme militaire). — Vacandard. Les deux vies de saint Ansbert, évêque de Rouen (la *Vita amplior,* qui est interpolée, contient une vie primitive composée vers 700. La *Vita brevior* est postérieure à ce texte primitif). — Froidevaux. Une nouvelle histoire universelle (cette histoire, publiée à Leipzig sous la direction de M. H. Helmolt, est une remarquable application de la géographie à l'étude de l'histoire). — P. Fournier. Une thèse sur le royaume de Lorraine sous les Carolingiens (le critique dégage les conclusions du livre de M. Parisot). — Comte de Puymaigre. Menendez y Pelayo et l'érudition espagnole (à propos des deux volumes d'études critiques offertes à l'illustre professeur par 57 savants espagnols). = Comptes-rendus : *Lersch.* Einleitung in die Chronologie; t. I (bon). — *Knœpfler.* Lehrbuch der Kirchengeschichte (assez bon livre). — *A. Blanchet.* Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule (important pour l'histoire des invasions). — *Denais.* Monographie de la cathédrale d'Angers (excellent). = Juillet. Bellet. L'âge de la vie de saint Martial (persiste à la croire du vi^e s. et non du ixe, comme le veut Mgr Duchesne; s'appuie surtout sur la régularité avec laquelle le rythme y est observé). — G. Salles. Un traître au xvie s., Clément Champion, valet de chambre de François Ier (Champion, qui avait, de 1519 à 1525, rempli diverses missions importantes, livra à Charles-Quint, en 1525, le secret du complot formé par Cavriana pour l'évasion de François Ier. M. Paillard a publié dans la *Revue historique,* VIII, 350, un mémoire où Champion indiquait à Charles-Quint les moyens de nouer des intrigues en France; M. Salles en a trouvé un autre antérieur où il donne à Charles les preuves de la duplicité de François en lui racontant trois épisodes de sa politique secrète, les intrigues de Reveuly en vue de fomenter l'insurrection de Navarre, en 1520, un traité secret signé par François avec Léon X en novembre 1519, en même temps qu'il traitait contre le pape avec les Suisses et les Vénitiens, enfin les négociations du roi avec Clément VII en vue des mariages Médicéens). — Fouqueray. Le P. Jean Suffren à la cour de Marie de Médicis et de Louis XIV (fin en octobre; d'après les lettres et mss. du Père, confesseur de Louis XIII de 1625 à 1631 et de sa mère pendant 25 ans; il servit d'intermédiaire entre les partis sans agir directement). — Bliard. Dubois

et l'alliance de 1717 (d'après les documents des archives de Paris et de Londres; récit minutieux plutôt favorable à Dubois. On voit que Saint-Simon, qui prétend avoir blâmé l'alliance, l'avait louée). — KURTH. La civilisation mérovingienne (critique intéressante de l'ouvrage de Marignan). — DAUX. L'abjuration de Henri IV. Sa notification officielle aux consuls de Saint-Antonin-en-Rouergue (la pièce inédite dont M. Daux donne le texte est à peu près identique à la lettre missive au magistrat de la Rochelle publiée par Berger de Xivrey. M. Daux voit dans ces pièces une circulaire aux villes protestantes). — Comte DE TOULGOET. Les responsabilités de la capitulation de Malte, en 1798 (insinue que Hompesch, le grand maître qui a livré Malte à la France, n'a fait qu'obéir aux injonctions de Bonaparte et de l'Autriche, secrètement d'accord). = Comptes-rendus : *Pometti*. Studii del pontificato di Clemente XI, 1700-1721. La Santa Sede nella guerra di successione al trono di Spagna (clair et consciencieux). — *Bardenwehr*. Les Pères de l'Église, trad. fr. par MM. *Godet* et *Verschaffel* (bon manuel). — *Cros*. Saint François Xavier; t. I (remarquable). — *Mandonnet*. Siger de Brabant et l'averroïsme au XIIIe s. (excellent). — *Duhr*. Jesuitenfabeln (troisième édition de cette critique habile de 78 accusations portées contre les Jésuites). — *Le Maguet*. Le monde médical parisien sous le Grand Roi (complète et corrige l'ouvrage de M. Raynaud). — *Rais*. La représentation des aristocraties dans les chambres hautes en France. — *Barroux*. Les sources de l'ancien état civil parisien. Répertoire critique (très utile). — *Le Palenc* et *Dognon*. Lézat, sa coutume, son consulat (textes de 1299). — *Jarry*. Histoire de Cléry et de l'église collégiale de Notre-Dame de Cléry (précédé d'une notice de M. Baguenault de Puchesse sur le regretté auteur). — Le livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIVe s.; t. II (contient le livre de comptes. On attend l'introduction). — *Angot*. Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne (aura 3 vol., le premier est excellent). — *Zambler* e *Caraballese*. Le relazioni commerciali fra la Puglia e la republica di Venezia dal secolo X al XV. — *Solmi*. Le Associazioni in Italia avanti le origini dei comuni (il y a solution de continuité entre les corporations romaines et celles du M. A.). — *Rossi*. Francesco Guicciardini e il governo fiorentino dal 1527 al 1540; t. II (va de 1531 à 1540; habile réhabilitation du conseiller d'Alexandre de Médicis et même du duc). — *Agostini*. Pietro Carnesecchi e il movimento valdesiano (travail très complet sur ce disciple de Valdès, qui périt décapité en 1597). — *Galatti*. La Rivoluzione et l'assedio di Messina, 1671-1678 (solide, mais ignore les sources françaises). — *Perrero*. Asti ricuperata e la citadella d'Alessandria liberata, 1745-1746 (défend avec succès contre le duc de Broglie la loyauté de Charles-Emmanuel). — Fontes rerum polonicarum in usum scholarum, t. I. Galli anonymi chronicon; rec. *L. Finkel* et *St. Kentrzenski* (collection analogue à notre collection Picard). — *Campagne*. Histoire de la maison de Madaillan, 1075-1500 (important). — *Fr. S. Stevenson*. Robert Grosseteste

(sérieux travail). — *Marmoiton*. Le maréchal Brune et la maréchale Brune (bon). — *Klein*. Vie de Mgr Dupont des Loges (noble figure de prélat gallican et patriote). — *Jordell*. Répertoire bibliographique des principales revues françaises pour 1898.

4. — Revue d'histoire moderne et contemporaine. 1900, juillet-août. — J.-E. Driault. La mission de Gardane en Perse, 1807-1809 (racontée pour la première fois d'une façon précise d'après les documents officiels. De la politique de Napoléon en Orient; comment elle s'évanouit tout à fait en 1809). — Ch. Schmidt. Le rôle et les attributions du « surintendant des finances » aux armées. Sublet de Noyers de 1632 à 1636 (étude précise et instructive; mais pourquoi appeler si souvent ce surintendant « *de* Noyers » tout court?). — Marquet de Vasselot. La galère réale et le vieil arsenal de Marseille vers 1675-1676, d'après un tableau du musée de Versailles. = Comptes-rendus critiques : *abbé J. Paquier*. L'Humanisme et la Réforme. Jérome Aléandre, 1480-1529 (ouvrage sérieux et solide; mais le premier volume ne traite que de la moins intéressante partie de la biographie d'Aléandre). — *A. de Saint-Léger*. La Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française, 1659-1789 (contient beaucoup de détails excellents sur l'ancienne administration provinciale). — *Windenberger*. Essai sur le système de politique étrangère de J.-J. Rousseau. La république confédérative des petits états (consciencieux).

5. — La Révolution française. 1900, 14 août. — A. Mathiez. Les divisions du clergé réfractaire, 1790-1802; fin (influence exercée par le parti de la soumission au Concordat; utilité que le catholicisme a retirée de sa politique modérée; les intransigeants, il y en a encore, n'ont fait que retarder la lente victoire de l'Église). — J. Guillaume. Le personnel du Comité de sûreté générale; fin en septembre. — G. Caudrillier. Un épisode de la trahison de Pichegru : Fauche et Courant au quartier général de Pichegru (Fauche-Borel et Courant, tous deux à Neuchâtel, entamèrent au nom du prince de Condé des négociations secrètes avec Pichegru en août 1795; mais ces agents ont prêté au général des déclarations que Pichegru n'a certainement pas faites). — A. Brette. Les assemblées électorales de Paris en 1789 et l'église Saint-Jean-le-Rond (cette église avait été démolie en 1748; en 1789, on a donné par erreur son nom à l'église de Saint-Denis-du-Pas, située dans le cloître de Notre-Dame, et à laquelle avait été transféré le service de la paroisse). = 14 septembre. L. Madelin. Les mémoires de Fouché (il paraît certain que le duc d'Otrante a écrit, de 1815 à 1820, d'après des documents emportés par lui, une ébauche plus ou moins poussée de ses Mémoires. Un de ses agents, A. de Beauchamp, les publia après les avoir retouchés et complétés d'une façon fort arbitraire. On ne peut donc les considérer comme un faux, mais il faut en user avec circonspection). — Cl. Perroud. Quelques notes sur le club de 1789 (d'après les papiers de Bancal des Issarts et de Lanthenas). — Ch. Schmidt. Lettres inédites de la princesse de Lamballe.

6. — **Bulletin critique**. 1900, n° 24. — *L. Bertrand*. Bibliothèque sulpicienne ou Histoire littéraire de la compagnie de Saint-Sulpice (très important pour l'histoire de l'Église de France pendant les trois derniers siècles). — *Ch. Robert*. Urbain de Hercé, dernier évêque et comte de Dol, grand aumônier de l'armée catholique et royale, fusillé à Vannes en 1795 (livre écrit avec beaucoup d'onction par un apologiste intraitable; peu de faits nouveaux et trop de naïveté). — *Baron de Comeau*. Souvenirs des guerres d'Allemagne pendant la Révolution et l'Empire (mémoires écrits par l'auteur longtemps après les événements accomplis, en 1841; il y a des erreurs et des défaillances de mémoire. Souvenirs intéressants sur l'armée de Condé et sur la cour de Bavière, que Comeau servit depuis 1800). = N° 26. *Marignan*. Études sur la civilisation française (beaucoup de recherches, mais aussi de désordre et d'imprécision; bon instrument de travail). = N° 27. *M. Martin*. Essai sur les doctrines sociales et économiques de Dupont-White (intéressant).

7. — **Journal des Savants**. 1900, août. — Babelon. Les gemmes antiques (rend compte de l'ouvrage récent de Furtwængler sur l'Histoire de la taille des pierres précieuses dans l'antiquité classique. Insiste sur les retouches qu'on a fait subir à des camées et intailles de l'antiquité, sur des faux qui ont trompé M. Furtwængler lui-même, etc.). — L. Delisle. Traductions d'auteurs grecs et latins offertes à François Ier et à Anne de Montmorency par Étienne Le Blanc et Antoine Macault; 1er article (avec une biographie de Le Blanc, qui fut à la fois un administrateur distingué et un des hommes qui contribuèrent le plus à répandre le goût de l'antiquité dans l'aristocratie française); 2e article, septembre (origine et emplois d'A. Macault; traductions qu'il offrit à François Ier). — Maspero. La vie de Rekhmarâ, vizir de la Haute-Égypte sous Toutmès III et Amenhotep II, 1471-1448 av. J.-C. environ (d'après un livre récent de Percy E. Newberry). — Boissier. Opinion de Tacite sur les historiens qui l'ont précédé.

8. — **Polybiblion**. 1900, septembre. — *G. Kurth*. L'Église aux tournants de l'histoire (beaucoup de talent, de science solide et de vues brillantes, mais aussi de choquants partis pris). — *J. Rhys* et *D. B. Jones*. The welsh people (très intéressant). — *Krones*. Œsterreichische Geschichte von der Urzeit bis 1526 (bon abrégé). — *A. Danvila y Burguero*. Diplomáticos españoles. Don Cristobal de Moura, primer marques de Castel Rodrigo (bonne étude sur les rapports de l'Espagne et du Portugal au xvie siècle).

9. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1900, n° 33. — *Nicole* et *Muret*. Archives militaires du ier siècle (textes intéressants, commentés avec science et ingéniosité). — *A. Eckel*. Charles le Simple (érudition saine, mais un peu sommaire). — *M. Lanore*. Reconstruction de la façade de la cathédrale de Chartres au xiie siècle (en 1145, non en 1190; l'œuvre a été entreprise par l'évêque Geoffroy de Lèves sur le modèle de Saint-Denis. Le grand art qui s'épanouit dans la seconde

moitié du XIIe siècle est donc né à Saint-Denis; « la vieille basilique, qui a contenu toute notre histoire, a porté en elle, à un moment, tout notre art national »). — *Vito La Mantia.* Antiche consuetudini delle città di Sicilia (très bonne édition, mais sans index). = N° 34. *Krumbacher.* Umarbeitungen bei Romanos (excellent complément aux études du même auteur sur les poèmes liturgiques de Romanos). — *E. Babelon.* Guide illustré du Cabinet des médailles et des antiques de la Bibliothèque nationale (excellent). — *H. Doniol.* Serfs et vilains au moyen âge (bon). — *Colonel Bourdeau.* Le grand Frédéric (bon livre de pure histoire militaire). — *B. King.* A history of italian unity (estimable, mais insuffisant; peut rendre des services au grand public). = N° 35. Nihongi. Chronicles of Japan down to A. D. 697, trad. par *W. J. Aston* (ces annales ont été terminées en 720; c'est un des plus anciens ouvrages historiques japonais; excellente traduction). — Nihongi, oder japanische Annalen übersetz und erklært von *Dr K. Florenz* (traduction, malheureusement inachevée, avec une bonne étude critique). — *Ed. Naville.* The temple of Deir el Bahari, 3e partie (important). — *Fr. Damé.* Histoire de la Roumanie contemporaine, 1822-1890 (médiocre; c'est un manifeste, assez mal informé d'ailleurs, en faveur de la politique orientale de la Russie, et c'est un pamphlet qui prétend défendre les intérêts des conservateurs contre les libéraux). = N° 36. *O. Gradenwitz.* Einführung in die Papyruskunde (excellent). — *A. Schulten.* Das rœmische Afrika (œuvre d'utile vulgarisation). — *Fr. Wieland.* Ein Ausflug ins altchristliche Afrika (simples esquisses, mais intéressantes). — *A. Mau.* Pompei, its life and art (très bon résumé de tout ce qu'on savait sur Pompei). — *M. Sepet.* Saint-Gildas-de-Ruis (intéressant travail de vulgarisation). — *M. Cantor.* Vorlesungen über Geschichte der Mathematik, vol. II, 1550-1668 (très remarquable). — *Schmuckel.* La guerre dans la vallée d'Aspe et la bataille de Lescun, 5 septembre 1794 (bon). = N° 37. *H. Martin.* Histoire de la bibliothèque de l'Arsenal (excellent). — *L. Salomon.* Geschichte des deutschen Zeitungswesens (1er vol., concernant l'histoire de la presse du XVIIe au XVIIIe siècle; intéressant, mais incomplet et peu original). = N° 38. *Th. von Inama-Sternegg.* Deutsche Wirthschaftsgeschichte in den letzten Jahrhunderten des Mittelalters (traité de droit et d'économie politique, savant, plein de faits, de tableaux statistiques). — *R. Chélard.* La civilisation française dans le développement de l'Allemagne; moyen âge (de vastes lectures, de l'originalité, mais aussi beaucoup d'à peu près et d'exagération). = N° 39. *W. Claassen.* Schweizer Bauernpolitik im Zeitalter Ulrich Zwinglis (mémoire très fouillé et très bien documenté). — *K. Brandi.* Die Renaissance in Florenz und Rom (ouvrage de bonne vulgarisation). — *F. Stieve.* Abhandlungen, Vortræge und Reden (intéressant recueil de conférences où l'orateur, éloquent, sait manier les idées générales et juge de haut les hommes et les choses). = N° 40. *Al. Lattes.* Il diritto consuetudinario delle città lombarde (bon). — *F. Gabotto.* Il « comune » de Cuneo e le origini comunali in Piemonte

(montre qu'à Cuneo, ville neuve du XIIe siècle, la commune n'a été qu'une forme de la coseigneurie). — *F. Brun*. Un village soissonnais; notes pour servir à l'histoire de Bucy-le-Long, 1634-1815 (bon). — *P. Rizos*. Mémoires du prince Nicolas Soutzo, grand logothète de Moldavie, 1798-1871 (intéressant). — *F. van Ortroy*. Conventions internationales définissant les limites actuelles des possessions, protectorats et sphères d'influence en Afrique, publiées d'après les textes authentiques (très utile). = N° 41. *J.-L. Windenberger*. Essai sur le système de politique étrangère de J.-J. Rousseau : la république confédérative des petits états (intéressant et ingénieux; l'auteur croit que le *Contrat social* n'a pas été terminé, et il tire des œuvres de Rousseau les principes d'un *Contrat social des peuples* dont la conclusion serait la suivante : le seul moyen de faire sortir les corps politiques de l'état de guerre est de les unir, sinon tous, du moins les plus petits, en confédérations, qui seront à chacun d'eux ce qu'est l'État à chaque particulier). — *Kuscinski*. Les députés à l'Assemblée législative de 1791 (liste dressée avec beaucoup de soin, et qui rendra de grands services). — *G. Lenôtre*. Paris révolutionnaire. Vieilles maisons, vieux souvenirs (intéressant).

10. — Bulletin de littérature ecclésiastique. 1900, juin. — Pierre Batiffol. Grégoire d'Elvire; réponse à dom Germain Morin (conclusions : 1° il ne reste rien d'authentique de Grégoire d'Elvire; 2° le *De Trinitate* est d'un auteur autre que l'auteur du *De fide;* 3° les *Tractatus,* qui sont en réalité du IIIe siècle, ne sont ni de l'un ni de l'autre). = Juillet-octobre. A. Condamin. Le récit babylonien du déluge. — L. Guérard. L'organisation des études ecclésiastiques.

11. — Revue d'histoire et de littérature religieuses. Année V, 1900, mai-juin. — Émile Chatelain. Fragments palimpsestes d'un lectionnaire mérovingien. — J. Gay. Les diocèses de Calabre à l'époque byzantine (d'après les ouvrages du chanoine Minasi, de Scillà). = Juillet-août. E. Jordan. Les promotions de cardinaux sous Urbain IV (corrige et complète Mas-Latrie et Eubel). = Septembre-octobre. Paul Lejay. Ancienne philologie chrétienne; suite (14 : fondation et organisation des églises. 15 : le concile de Nicée et l'Arianisme. Notes bibliographiques). — J. Turmel. Histoire de l'interprétation de *I Tim. II, 4* (histoire de la doctrine de la grâce du IIe au XIIIe siècle).

12. — Revue de l'histoire des Religions. T. XLII, n° 1. Juillet-août 1900. — M. Leger. Étude sur la mythologie slave. L'idée de la mort et de la vie d'outre-tombe. — E. Letitia Moon Conard. Les idées des Indiens algonquins relatives à la vie d'outre-tombe; 1er article. — A Barth. Bulletin des religions de l'Inde; III : le Bouddhisme; 3e article. — E. Doullé. Notes additionnelles sur l'Islâm maghribin.

13. — Mélanges d'archéologie et d'histoire (École française de Rome). 1900, avril-juillet. T. XX, fasc. 3-4. — F. Chalandon. La diplomatique des Normands de Sicile et de l'Italie méridionale (la chancel-

lerie normande ne présente pas de caractères originaux remarquables, mais des règles ont été empruntées, pour la plus grande partie, à la chancellerie des princes de Salerne et, pour une moindre part, aux chancelleries pontificale et byzantine). — P. Poupardin. Généalogies angevines du xie siècle (elles sont extraites d'un ms. du fonds de la reine Christine, n° 1283, et viennent du monastère de Saint-Aubin d'Angers). — E. Babut. Les statues équestres du forum. — Perdrizet. Inscriptions de Thessalonique. — E. Déprez. Les funérailles de Clément VI et d'Innocent VI, d'après les comptes de la cour pontificale. — Ph. Lauer. Les fouilles du *Sancta sanctorum* au Latran (ces fouilles ont mis à découvert d'anciennes fresques dont une représente sans doute saint Augustin).

14. — Revue des Études anciennes (Annales de la faculté des lettres de Bordeaux). 1900, juillet-septembre. — C. Jullian. Notes gallo-romaines; suite : dieux topiques dans la vallée de Trets. — G. Foucard. Notes de mythologie égyptienne; 1er article : la déesse Maut.

15. — Revue des Études grecques. Juillet-septembre 1898. — Perdrizet. Labys (à propos des inscriptions relatives à la phratrie delphienne des Labyades, M. P. rappelle une scholie du Philèbe, où est mentionné un Labys, serviteur d'Apollon, comme inventeur du *Connais-toi toi-même*. C'est le père des Labyades; additions en oct.-déc. et en janv. 1899). — Holleaux. Épigraphica. 1. Polykratès, stratège de Cypre; 2. Inscription de Pergame relative à la bataille de Chios en 201, entre Attale et les Macédoniens. — Mystakidès. Notes sur Martin Crusius, ses livres, ses ouvrages et ses manuscrits (ces manuscrits, conservés à Tubingue et à Stuttgart sont d'une valeur inappréciable pour l'histoire byzantine et grecque à la fin du xvie siècle. On y trouve en particulier un *Diarium* en 9 vol.). — Bikélas. L'Athènes d'aujourd'hui. — Th. Reinach. Bulletin épigraphique. = Oct.-déc. Ruelle. Bibliographie annuelle des Études grecques 1895-1897. = Janv.-févr. 1899. Lettre de Beulé du 2 octobre 1851, où il annonce son intention d'étudier l'Acropole (communiquée par MM. Glachant). — Holleaux. Trois décrets de Rhodes (commentaire sur ces décrets, conservés au *British Museum*, relatifs aux relations de Rhodes et de Iasos et qui doivent être datés de 202). — Th. Reinach. Un temple élevé par les femmes de Tanagra (les statuettes de Tanagra ont été faites à Aulis et ont eu des Thébaines pour modèle. Une stèle du Louvre nous fournit les textes de deux décrets relatifs à la reconstruction du sanctuaire de Déméter et de Kora par les Tanagréennes, avec la liste des souscriptions). — D. B. Correspondance grecque. = Mars-avril. V. Girard. Sur un passage interpolé du *Prométhée* d'Eschyle (du v. 816 au v. 846, et les v. 875-876). — Contoléon. La déesse Mà sur des inscriptions de Macédoine). — Lechat. Bulletin archéologique. = Mai-juin. I. Lévy. Études sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins; (2e part., les offices publics : les liturgies et l'*honorarium*, hérédité des fonctions. Les collèges directeurs; les étrangers; la censure; relations

avec le pouvoir central par les ἔκδικοι et σύνδικοι; justice et police). — Bréal. Mots d'origine grecque dans la loi de XII tables. = Juil.-déc. — Holleaux. Antioche des Chrysaoriens (au sujet d'un décret des Amphictyons, p. p. M. Couve, qui reconnaît le caractère sacré de la ville d'Antioche consacrée à Zeus Chrysaoreus et à Apollon Ἰσοτίμος. Ce décret se place entre 223 et 202. L'Antioche en question est la ville d'Alabanda en Carie, qui porta le nom d'Antioche jusqu'en 190, et était une ville privilégiée, autonome. M. Radet l'identifie à tort avec Mylara). — T. Rouvier. L'ère d'Alexandre le Grand en Phénicie aux IVe et IIIe s. av. J.-C. (usitée avant 280 à Acé et à Tyr et commençant à 333). — Contoléon. Inscriptions d'Asie Mineure et de Scythie (M. Bourguet donne dans le numéro de janvier 1900 le texte complet du n° 4). — Lechat. Bulletin archéologique. — Janv.-avril 1900. — H. Weil. L'historien Cratippe continuateur de Thucydide (il était Athénien, distinct du philosophe contemporain de Cicéron. Son livre était une compilation, postérieure à Polybe). — Ruelle. Bibliographie annuelle des Études grecques (1898-1899). = Mai-juin. Glotz. Les Naucrares et les Prytanes des Naucrares dans la cité homérique (ingénieux commentaire sur l'organisation maritime chez les Phéaciens; prouve que les matelots sont recrutés par tribu et par phratrie ; éclaire par le texte d'Homère le système des naucrares athéniens). — Th. Reinach. Pierres qui roulent (1° fragment d'un décret de Proxénie pour Phôkinos de Mégare et ses compagnons rendu vers 340 sur la proposition de Démosthène, aujourd'hui conservé à Avignon; 2° fragment de comptes des Hiéropes de Délos acquis par le Louvre). — Hude. Sur Thucydide I, 2 (n'accepte pas la correction proposée en 1898 par Th. Reinach). = Compte-rendu : *Wilcken*. Griechische Ostraka aus Aegypten u. Nubien. 2 vol. (compte-rendu de S. de Ricci, avec d'importantes additions. M. W a publié 1,600 ostraka, ou inscriptions gravées sur tessons, et dont 300 seulement n'étaient pas inédits).

16. — Revue celtique. 1900, juillet. — S. Reinach. Les survivances du totémisme chez les anciens Celtes (les Bretons, du temps de César, considéraient le lièvre, l'oie et la poule comme des animaux sacrés, des totems; ils pouvaient en élever, en posséder; il leur était interdit d'en tuer et d'en manger. Disserte longuement sur les caractères originels du totémisme). — J. Leite de Vasconcellos. Onomasticon lusitanien. — F. Lot. Remarques sur les *Four ancient books of Wales* (I : le livre d'Aneurin; les noms de lieu, l'auteur et son époque, etc.).

17. — Nouvelle revue historique de droit français et étranger. 1900, n° 4. — R. Dareste. Rapport sur le concours pour le prix Odilon-Barrot à décerner en 1900 (histoire de l'organisation judiciaire chez les Romains). — R. Delachenal. Journal des États généraux réunis à Paris au mois d'octobre 1356 (ce journal avait déjà été publié, mais très imparfaitement et d'après de fautives copies modernes. La nouvelle édition utilise deux manuscrits du XIVe siècle, qui paraissent

avoir été copiés sur l'original; elle apporte de nombreuses corrections à un texte capital pour l'histoire du XIVe siècle. L'éditeur fait suivre ce texte d'extraits des *Grandes chroniques de France,* d'après le texte même de l'exemplaire de Charles V qui, dans l'édition P. Paris, a subi d'assez nombreuses altérations). = Comptes-rendus critiques : *Van Wetter.* Le droit romain et le droit germanique dans la monarchie franque; 1re partie : la famille (brochure très remarquable et richement documentée, où l'auteur essaie de déterminer exactement le conflit du droit franc avec le droit romain sur un point capital des institutions juridiques).

18. — Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence. 1900, juillet-août. — Th. Ducrocq. Le coq prétendu gaulois.

19. — Annales de géographie. 1900, 15 juillet. — E. de Margerie et L. Raveneau. La cartographie à l'Exposition universelle de 1900. — Paul Dupuy. Le sol et la croissance de Paris. — J. Cvijić. La période glaciaire dans la péninsule des Balkans. = 15 septembre. Volume de 320 pages, contenant la 9e *Bibliographie géographique annuelle,* 1899, dressée par L. Raveneau.

20. — Revue de géographie. 1900, juillet. — A. Lejeaux. Histoire succincte de la cartographie; suite et fin. — A. Malotet. Le Cambrésis. = Août. P. Lemosof. Le livre d'or de la géographie. Essai de biographie géographique. Choix dans l'ordre alphabétique des noms de personnes : explorateurs, géographes, cartographes, qui ont contribué à l'état actuel de nos connaissances de la terre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XIXe siècle; suite en septembre et en octobre. = Septembre. Madame de Harrasowsky. L'archiduc Louis-Salvator. = Octobre. G. Marcel. Sur un almanach xylographique à l'usage des marins bretons.

21. — Le Bibliographe moderne. 1900, mars-avril. — Henri Stein. Les archives des notaires à Limoges et à Mâcon.

22. — Revue des bibliothèques. 1900, janvier-mars. — L. Barrau-Dihigo. Notes sur l'archivio histórico nacional de Madrid. — É. Picot. Des Français qui ont écrit en italien au XVIe s.; suite en avril-juin. — Léon-G. Pélissier. Inventaire sommaire des papiers de Pierre-Daniel Huet à la bibliothèque Laurentienne de Florence; fin. = Avril-juin. J. Laude. Les bibliothèques universitaires allemandes. — Blochet. Inventaire des miniatures des manuscrits orientaux conservés à la Bibliothèque nationale; suite.

23. — Journal des sciences militaires. 1900, avril. — A. G. Les batailles de Napoléon; fin. — Chuquet. L'invasion de la France à la fin de 1813 et l'entrée des Alliés en Alsace. — La guerre de la succession d'Autriche; campagne de Silésie, 1740-1748; suite en mai, juin, juillet et septembre. = Mai. Grisot. Maximes napoléoniennes; suite

en juillet (répertoire militaire). — A propos de « l'armée de réserve de 1800; » suite. — Ph. DE ROUVRE. La 38e brigade allemande à Mars-la-Tour (16 août 1870). = Juin. Commandant PICARD. Le centenaire de Marengo; fin en juillet (le rôle de la cavalerie). = Juillet. A. G. Comment quitter Metz en 1870? suite. — L'Annam, du 5 juillet 1885 au 4 avril 1886; suite. — Commandant CAMON. Essai sur Clausewitz; suite en août; fin en septembre. = Août. Henri BARAUDE. Le Transvaal; les origines, la guerre, les leçons de l'histoire. — L. MOINEVILLE. Deux campagnes de César; fin en septembre (étude de stratégie). — DE VALICOURT. Le siège de Tarragone en 1811, suite en septembre.

24. — Revue militaire. 1900, avril. Archives historiques. — Les débuts de la campagne de 1792 à l'armée du Nord; suite. = Mai. L'armée du Nord sous le commandement du maréchal Luckner; suite en juin et septembre. — La guerre de 1870-1871 : Journal des marches du 4e corps; suite en juin, juillet, septembre. = Juin. Les campagnes du maréchal de Saxe; suite en août. = Juillet. Histoire de la campagne de 1809 (armée d'Italie). = Septembre. Mémoire militaire rédigé en vue d'une guerre avec l'Allemagne (mai 1867).

25. — Revue maritime. 1900, février. — G. TOUDOUZE. La défense des côtes de France, de Dunkerque à Bayonne, au XVIIe s.; fin. = Avril. Maurice LOIR. Brueys à Aboukir. = Août. KOLTCHAK. La tour Malakhov; souvenirs d'un officier russe (très intéressants; d'ailleurs, il y est presque autant parlé de la captivité après la prise de Sébastopol que du siège lui-même). = Septembre. MORTENOL. Une campagne maritime sous l'Empire, 1805-1807 (c'est l'expédition dont, après Trafalgar, l'empereur chargea Willaumez; mais c'était une simple opération de course, dont l'amiral s'acquitta de la façon la plus honorable, et qui demeura stérile, puisque ses croiseurs ne pouvaient plus avoir de soutiens). — J. VIGY. La campagne du bailli de Suffren dans l'Inde, 1781-1783 (surtout d'après l'ouvrage du capitaine Mahan et le *Journal de bord* de Suffren).

26. — Annales des sciences politiques. 1900, septembre. — M. CAUDEL. Parlementarisme italien. Le cabinet Pelloux, 28 juin 1898-18 juin 1900. — Ch. DUPUIS. La conférence de la Haye; 2e article. — F. MAURY. Le gouvernement de Louis XVI devant l'Assemblée législative. Le droit de contrôle.

27. — Le Correspondant. 25 juin 1900. — DESCOTAY. Un an de gouvernement dreyfusiste; suite le 10 et 25 juillet (réquisitoire passionné et calomnieux contre le ministère Waldeck-Rousseau appelé, bien à tort, hélas! Cabinet Dreyfus; n'a d'importance que comme document sur l'état d'esprit du parti clérical, qui spécule sur l'affaire Dreyfus). — VANLAER. La politique sociale des catholiques belges (très intéressant). — A. BAUDRILLART. Les fouilles du Forum romain. — Abbé SICARD. Pourquoi le Concordat? fin. — GEOFFROY DE GRANDMAISON. Les princes d'Espagne à Valençay; fin (le traité de Valençay, rentrée

des princes en Espagne; récit très neuf et très piquant). = 10 juillet. Arthur DESJARDINS. La magistrature au théâtre; fin le 25 juillet (étude littéraire qui est en même temps un excellent morceau d'histoire sociale). — G. BERTRIN. Le voyage de Chateaubriand en Amérique est-il une fiction? (essai infructueux pour détruire la thèse de M. Bédier, qui a montré que Chateaubriand a trouvé les éléments d'un récit en partie fictif). = 21 juillet. Étienne LAMY. La Chine, l'Europe et le Saint-Siège. — COCHIN. La Chine et le gouvernement français. — Marquis DE NADAILLAC. Les Chinois. — ***. La marine japonaise (excellents exposés de la situation en Extrême-Orient). = 10 août. G. BAPST. Le Musée militaire de la France. — Mgr LE ROY. Comment les gouvernements européens civilisent le continent noir (généreuse, éloquente et instructive protestation contre les abus commis en Afrique par les soi-disant chrétiens d'Europe). — FAUVEL. Nos missionnaires, patriotes et savants, en Chine; suite les 10 et 26 sept. (excellent exposé d'une œuvre considérable de civilisation). — A. PERQUER. La vie intime d'un Chah de Perse (d'après le livre si curieux du Dr Feuvrier). = 25 août. La journée de Sedan. Le général Ducrot. Le général de Wimpfen et Napoléon III (article bien documenté, très sévère pour Wimpfen, très élogieux pour Ducrot et que nous croyons très exact). — A. DE BROGLIE. Les Pères Bollandistes et la pénitence de Théodose (défend, contre le P. van Ortroy, le récit traditionnel de Théodoret). — B. DE ZENZINOFF. La politique russe en Chine (expose comment la Russie va se trouver paralysée par ses prétentions sur la Mandchourie). = 10 sept. COCHIN. Le livre bleu d'Angleterre sur les affaires de Chine. — BOURELLY. A propos de Cluseret. L'organisation militaire de la Commune (détails précis tirés de documents inédits). — A. BAUDRILLART. L'antiquité à l'Exposition (excellent résumé). = 25 septembre. Le Journal intime de Mgr Dupanloup; I (document psychologique des plus curieux sur la dévotion catholique au XIXe s.). — E. DE BROGLIE. Catinat, l'homme et la vie; 1re partie : jusqu'en 1688 (le sujet aurait mérité une étude plus détaillée). — LANZAC DE LABORIE. Les souvenirs du comte de Salaberry sur la Restauration (fait ressortir leur intérêt pour la connaissance des passions politiques du temps). = 10 oct. Ch. DE LACOMBE. Le droit d'association devant l'Assemblée nationale en 1871 (retrace les débats mémorables auxquels donna lieu le remarquable rapport de M. Bertauld, dont l'adoption nous eût peut-être évité bien des difficultés ultérieures). — PISANI. Le congrès scientifique international des catholiques à Munich, 1900. — ***. Le Touat et l'occupation du Sud-Algérien. — DUFOUGERAY. Lettres inédites du duc de Bourgogne, publ. par le vicomte de Vogué (ces lettres à Beauvillier donnent une triste idée de la valeur intellectuelle du duc, chez qui la dévotion avait étouffé tout le reste).

28. — Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1900, 20 août. — J.-V. BAINVEL. Saint Jean-Baptiste de la Salle; 2e art. — H. CHÉROT. Le congrès d'histoire comparée. = 5 sept.

MÉCHINEAU. Le symbolisme dans l'évangile de saint Jean (cet évangile, bien qu'il ait un but dogmatique, « est aussi parfaitement historique que le sont les évangiles de Mathieu, Marc et Luc »). = 5 octobre. CHÉROT. Louis XIV et Versailles (à propos de l'*Histoire du château*, par M. de Nolhac).

29. — La Revue de Paris. 1900, 15 août. — A. CHEVRILLON. L'opinion anglaise et la guerre (notes fort intéressantes et instructives sur l'état de l'opinion en Angleterre concernant la guerre dans l'Afrique australe); suite le 1er sept.; fin le 1er oct. — JUSSERAND. Les sports dans l'ancienne France; 5e art.; fin le 1er sept. (les exercices physiques selon Rabelais; l'escrime et le goût des duels; les courses de chevaux et l'anglomanie au XVIIIe s.; le *Plan d'éducation publique* de l'abbé Coyer et l'éducation donnée par Mme de Genlis aux enfants du duc d'Orléans, d'après le journal de Lebrun). — Maurice VILMOTTE. Un ministre belge, Jules Bara. = 15 sept. Général DUCROT. Lettre au baron Philippe de Bourgoing, 1866-1868 (elles contiennent de prophétiques cris d'alarme en face des progrès militaires de la Prusse et de l'aveuglement du gouvernement impérial). — C. JULLIAN. Nord et Sud. Gaulois et Ligures (du rôle probable de chacune de ces races dans la formation de la nationalité française). — FIÉRENS-GEVAERT. Waterloo légendaire. — A. FRANÇOIS. Au Yunnan (pittoresques impressions de voyage; détails caractéristiques sur l'état d'esprit des populations en Chine à la veille du dernier soulèvement contre les « diables étrangers »). — A. LYNCH. En campagne avec les Boers. — H. LICHTENBERGER. La France et l'Allemagne jugées par Nietzsche. = 15 oct. Général DRAGOMIROF. Sur Souvarov.

30. — La Grande Revue. — A. BERL. L'éclipse des idées libérales. — LUCHAIRE. Un essai de révolution sociale sous Philippe-Auguste (récit très vivant du mouvement mi-populaire, mi-religieux des *Capuchonnés*, confrérie de la Paix organisée par un charpentier du Puy en 1182-1183 pour détruire les bandes de routiers qui écrasaient les paysans; elle s'attaqua bientôt aux nobles, qui s'unirent au clergé et aux routiers pour les écraser à leur tour). — MAUCLAIR. Le sentimentalisme littéraire et son influence sur le siècle (fine étude de psychologie sociale). — F. PASSY. Les origines de la Ligue de la Paix. = Juin. MICHELET et Mme MICHELET. Journal d'un voyage en Belgique, août 1849 (une belle page de Michelet sur Jemappes). — BASCH. Paul Bert et l'œuvre scolaire de la République. — STAPFER. Victor Hugo et la satire lyrique. = Juill. DIEHL. L'impératrice Théodora (brillant portrait, où l'auteur accorde, nous semble-t-il, trop d'autorité à l'*Histoire secrète* de Procope). — GINISTY. Un amour platonique du marquis de Sade (pour Mlle de Rousset, amie de Mme de Sade, qui correspondit avec le marquis, enfermé à Vincennes en 1778 et 1779, et qui ne resta son amante platonique que malgré elle). = Août. L. GAMBETTA. Notes et impressions (notes précieuses sur Buckle, Comte, l'Angleterre, surtout sur la *France nouvelle* de

Paradol). = Sept. Hyacinthe Loyson. La question religieuse en France (croit à la possibilité d'une réforme religieuse chrétienne et catholique).

31. — Revue des Deux-Mondes. 1900, avril. — Albert Vandal. Les causes directes du 18 Brumaire; 1er art. : les Révolutionnaires nantis et la dernière poussée jacobine (projets et intrigues de Siéyès); 5e art., 15 avril : lutte des factions; la crise de Novi (reformation du parti jacobin et du parti royaliste; Joubert tué à Novi, Siéyès perd le fruit de ses intrigues; puis les Directeurs, en éliminant Bernadotte, fraient la route à Bonaparte); fin le 1er mai : impôt progressif et loi des otages; retour de Bonaparte (formation d'un parti de mécontents parmi les capitalistes, les gros fournisseurs et la haute banque, qui sont tout prêts à commanditer Bonaparte). — Ch. Benoist. La morale de Bismarck; 1er art. : l'homme politique; 2e art., 1er mai : l'homme. — Émile Berteaux. Les saints Louis dans l'art italien. = 15 avril. Comte d'Haussonville. La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV. Les préliminaires de la défection (expose à merveille les manèges de Victor-Amédée; met en œuvre ou publie plusieurs documents inédits); suite le 1er juin : la défection. = 1er mai. Ch. Le Goffic. Le mouvement panceltique. = 15 mai. Émile Ollivier. L'inauguration de l'empire libéral; 1er art. : le décret du 24 nov. 1860 (très intéressants souvenirs personnels); 2e art., 1er juin : les effets du décret du 24 nov. (raconte comment il s'entendit avec Morny pour essayer de fonder l'empire libéral). — A. Lebon. La pacification de Madagascar, 1896-1898; 1er art. : du protectorat à l'annexion; 2e art., 15 juin : depuis l'annexion. — Victor Du Bled. Les souvenirs du baron de Barante. = 1er juin. Jules Leclercq. Les origines des républiques sud-africaines. — E. Amélineau. Les nouvelles fouilles d'Abydos (l'auteur raconte les travaux de recherches qu'il dirigea dans cette nécropole en 1895-1898 et montre l'importance exceptionnelle des résultats produits par des fouilles, puisqu'elles nous font connaître des monuments antérieurs à la première dynastie). = 15 juin. Émile Ollivier. Le roi Guillaume de Prusse. = 1er juillet. Duc de Broglie. Le dernier bienfait de la monarchie. La neutralité de la Belgique; 3e art. : Ouverture et actes de la conférence de Londres. — G. Bonet-Maury. La France et le mouvement anti-esclavagiste au xixe s. = 15 juill. Étienne Lamy. En émigration (d'après les papiers du comte A. de La Ferronnays publiés par M. Costa de Beauregard). = 1er août. Brunetière. François Rabelais. = 15 août. Comte C. de Mouy. Souvenirs d'un diplomate : l'annexion de la Thessalie, 1878-1882. — Arvède Barine. La grande Mademoiselle; 4e art. : la Régence; Mademoiselle dans l'opposition. — Henry Houssaye. Un secrétaire de Napoléon Ier; le baron Meneval. = 1er sept. Correspondance intime du général Jean Hardy, 1797-1802. Expéditions d'Irlande et de Saint-Domingue (cette correspondance a été réunie par le général Hardy de Périni, son petit-fils). = 15 sept. A. Lebon. La boucle du Niger, 1896-1898. — Alfred Rambaud. Hellènes et Bulgares. La guerre de races au xe s.

(tableau très détaillé de l'empire grec, à l'occasion des ouvrages de G. Schlumberger). = 1er oct. Étienne LAMY. L'apostolat (préface d'une grande histoire des missions catholiques au XXe s., qui doit prochainement paraître chez Colin). — Maurice MAINDRON. Les armes anciennes à l'Exposition universelle.

32. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1900. Bulletin de mai-juin. — HÉRON DE VILLEFOSSE. Observations sur le papyrus latin de Genève, n° 1 (corrige la transcription du n° 3 et montre qu'il s'agit de soldats arrivés au terme de leur temps de service, en l'année 90, sous le consulat XV de Domitien. Le document original a de plus cet intérêt de nous fournir un exemple de belle onciale, rigoureusement daté). — Rapport à M. le gouverneur général sur les travaux de la mission archéologique d'Indo-Chine (École française d'Extrême-Orient) pendant l'année 1899. — Ph. LAUER. Note sur les fouilles du *Sancta Sanctorum* à Rome (ces fouilles paraissent avoir mis au jour un débris d'une grande salle du palais du Latran, peut-être de la bibliothèque). — ARBOIS DE JUBAINVILLE. Rapport sur les papiers d'Arthur Giry concernant les diplômes de Charles le Chauve.

33. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu, 1900, juillet. — G. MONOD. La première œuvre historique de Michelet (de la composition, de la valeur historique et littéraire du *Précis d'histoire moderne*). = Août. G. MONOD. Notice sur la vie et les travaux de M. Paul de Rémusat. — A. DESJARDINS. Histoire de la Roumanie contemporaine, à propos de l'ouvrage de M. Frédéric Damé. = Sept.-oct. Inauguration du monument élevé à la mémoire de Victor Duruy, à Villeneuve-Saint-Georges, le 27 mai 1900. Discours de MM. GRÉARD, G. PICOT et G. MONOD. — A. LUCHAIRE. La société française sous le règne de Philippe-Auguste. I, État matériel et moral de la population. Les fléaux du ciel et de la terre. — Émile GEBHART. Michelet et le moyen âge français. — GEOFFROY DE GRANDMAISON. Les tentatives d'enlèvement des princes d'Espagne à Valençay (l'affaire du baron de Kolli, 1810, et le traité de Valençay, décembre 1813).

34. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1900, 15 août-15 septembre. — Aug. BECKER. Marguerite, duchesse d'Alençon, et Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, d'après leur correspondance manuscrite, 1521-1524 (long et important mémoire de 90 pages). — BOURRILLY. François Ier et les protestants; les essais de concorde en 1535 (publie, avec une traduction française, une longue lettre où Bucer expose à J. Sturm sa manière de voir sur la façon de se concilier les membres de la Ligue évangélique, et où il lui trace le plan général des instructions que Guillaume du Bellay portera à Smalcalde en décembre suivant).

35. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

Bulletin, 1900, 4e livr. — H. Omont. Projet de fondation d'une maison de jeunes orphelines à Paris, dans l'hôtel de la Petite-Bretagne, au début du XVIIe s. (avec 4 planches représentant ces orphelines dans certaines de leurs occupations domestiques). — Adrien Blanchet. Un récit inédit de la mort du maréchal d'Ancre (publie quatre lettres écrites par un certain Paulmier, peut-être procureur au Parlement. Une d'elles l'a été trois jours seulement après la mort du maréchal et fournit sur cet événement quelques renseignements nouveaux). — Albert Babeau. Les six cents mariages célébrés aux frais de la ville de Paris en 1751 (à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, fils du dauphin et petit-fils de Louis XV; chacun de ces mariages coûta plus de cinq cents livres, dont 300 livres de dot pour chacun). — G. Marcel. Note sur un plan de Paris de l'époque révolutionnaire. — Les musées de départements et les objets d'art et d'archéologie relatifs à Paris.

36. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Bulletin archéologique et historique. 1900, 2e trimestre. — Mézamat de Lisle. Fouilles de Pechpeyrou et de Cours; rectifications. — Leçons de l'office de la fête de saint Antonin et de la translation de ses reliques; traduction par l'abbé J. Bez.

37. — Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletin, 1er trim. de 1900. — L. Dupré. Inventaire des objets offerts ou acquis pour les musées de la Société des Antiquaires de l'Ouest. — Charles Tranchant. Note sur les travaux successifs dont ont été l'objet, au courant du siècle actuel, le château baronial et le château d'Harcourt à Chauvigny.

38. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. 1900, n° 4. — Bernet-Rollande. Les ancêtres du général Desaix (généalogie qui remonte au XVe s.). = N° 7. Francisque Mège. La Grande Peur (notes sur la Jacquerie de 1789-1790).

39. — Revue archéologique, historique et scientifique du Berry. 1900, février. — Dom Andrieu. Histoire de l'abbaye de Fontgombault; suite en mars-avril.

40. — Revue de l'Agenois. 1900, juillet-août. — G. Tholin. Le château de Lasserre; suite (bibliographie et sources; liste des seigneurs de Lasserre et documents relatifs au château). — Dubourg. La Fronde en Gascogne et dans le Brulhois; suite. = F. de Mazet. Étude sur les statuts, actes des consuls et délibérations de jurades de la commune et juridiction de Villeneuve-d'Agenois; fin.

41. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1900, 1er juillet. — A. B. Les Bretinauld de Méré et de Saint-Seurin sur Gironde. — P. de Lacroix. Les Jussac d'Ambleville. — V. Dubarat. Quelques notes sur l'abbaye de Saintes (concernant des personnages du XVIIe siècle). = 1er septembre. L'excursion à Saint-Savinien, 28 juin 1900 (récit enthousiaste et fleuri; il y est fort question de la défaite des Anglais à Taillebourg, sans que personne ait eu l'indiscrétion de demander s'il y avait eu réellement une bataille à cet endroit).

42. — Revue de Gascogne. 1900, septembre-octobre. — Abbé Tauzin. Chroniques landaises. Préludes de la grande révolte; suite : 1242-1248. — A. Vignaux. Prise de Mauvezin en Fezensaguet, août-septembre 1412. — Abbé A. Degert. Hippolyte et Louis d'Este, archevêques d'Auch; dates de démission et de préconisation, 1563. — C. Douais. Biens de la famille de Galard (publie quatre documents, dont deux lettres de Clément V).

43. — Revue historique et archéologique du Maine. T. XLVIII, 1er livr., 1900, second semestre. — Marquis de Beauchesne. Les Anglais au Bas-Maine pendant les guerres de religion (suit l'histoire du corps d'armée mis par Élisabeth à la disposition de Henri IV et qui, sous les ordres de John Morris, guerroya dans le Bas-Maine en 1592 et 1593); fin dans la 2e liv. — Abbé L. Froger. La paroisse de Tresson (son histoire jusqu'à la fin de l'Ancien régime); fin dans la 2e livr. — Abbé J.-A. Vavasseur. La confrérie de Sainte-Anne, à Moncé-en-Saosnois; fin. = 2e livr. F. Liger. *Grannona,* station de la Table théodosienne et place forte du Tractus Armoricanus (*Grannona* était *Graninum* et les deux villes, qui n'en formaient qu'une, étaient à Arques, au sud-est de Dieppe. Cette place forte disparut dans les invasions de 407 à 412). — Abbé Ém. Vavasseur. Un moine du Maine au vie s. : Saint Almire, abbé de Gréez-sur-Roc.

---

44. — Historische Vierteljahrschrift. 1899. Heft 1. — H. Otto. Adolphe de Nassau et la cour de Rome (Boniface VIII a été averti à temps du projet des princes allemands de déposer Adolphe de Nassau. Il a laissé la chose se faire. Il était favorable à l'idée de faire passer l'empire à la France). — Kuekelhaus. Les papiers inconnus de Fancan (M. K. donne, en le classant méthodiquement, l'inventaire des papiers de Fancan, conservé à la Bibl. nat., f. fr. 6651, dressé en 1627 lorsque Fancan fut mis à la Bastille par les ennemis de Richelieu. Cet inventaire justifie largement la thèse de Geley, qui a fait de Fancan l'inspirateur politique de Richelieu, le théoricien de la politique nationale et libérale héritée de Henri IV. Ces documents nous montrent Fancan actif dès 1613). — Ssymank. Le souverain idéal d'après Louis XIV (intéressante analyse des idées politiques de Louis XIV rapprochées de celles des autres théoriciens de son temps). — G. Caro. La tradition manuscrite du droit municipal de Strasbourg (le texte allemand donné par Schilter est le plus ancien; le texte latin de Schilter en est la traduction; le texte latin de Grandidier est sans authenticité. Le texte original du xiie s. nous échappe). = Comptes-rendus : *C. v. Dzialowski.* Isidor u. Ildefons als Literaturhistoriker (l'œuvre d'Isidore est complète, authentique et date de 604-615). — *Kampers.* Die deutsche Kaiseridee in Prophetie u. Sage (intéressant chapitre de l'histoire du folk-lore et de l'histoire nationale allemande). — *Liebe.* Das Kriegwesen der Stadt Erfurt. — *Rietschel.* Markt u. Stadt in ihrem rechtlichen Verhæltniss (excellent livre; défend la thèse qui fait dériver des mar-

chés les constitutions urbaines; le critique, Uhlirz, lui reproche d'avoir un peu exagéré). — *Lau*. Entwickelung der kommunalen Verfassung v. Verwaltung der Stadt Kœln bis z. Jahre 1396 (très bon). — Urkundenbuch der Stadt Strassburg; t. V : Politische Urkunden v. 1332 bis 1380, bearb. *v. H. Witte* u. *G. Wolfram*. — *Winkler*. Castruccio Castracani (insuffisant). — *H. Kaiser*. Der Collectarius perpetuarum formarum des Johann v. Gelnhausen (étude sur un formulaire de la chancellerie de Charles IV). — *E. Brandenburg*. Herzog Heinrich der Fromme v. Sachsen u. die Religionspartei im Reiche, 1537-1541 (beaucoup de faits nouveaux). — *Comba*. I nostri protestanti; t. II (contient d'intéressants détails sur seize protestants vénitiens). — *Loserth*. Die Reformation u. Gegenreformation in den innerœsterreichischen Lændern in XVI^ten Jahrh. (important). — *Forst*. Politische Correspondenz des Grafen Franz Wilhelm von Wartenberg, Bischof v. Osnabrück, aus den J. 1621-1631. — *Penzler*. Fürst Bismarck nach seiner Entlassung; 7 vol. = Heft 2. Dippe. Le prologue de la Loi salique, la formation de la Loi et les Francs-Saliens (le prologue a été écrit entre 555 et 584. La partie la plus ancienne de la Loi est de 496-507; mais la tradition des *electi viri* et des malls où elle fut composée peut remonter au IVe s. Peut-être y a-t-il dans la Loi des fragments juridiques anciens. *Lex salica* est identique à *Lex dominica*. Cela ne veut pas dire : Loi des Francs-Saliens, mais loi des propriétaires libres. Il n'y a jamais eu de tribu des Francs-Saliens. Il est bizarre de voir M. Dippe soutenir des opinions à peu près identiques à celles de M. Fustel de Coulanges, sans le nommer ni le citer). — J. v. Pflugk-Harttung. Les origines de la grande maitrise de l'ordre de saint Jean (on trouve un grand maître ou plutôt un grand prieur pour l'Allemagne dès 1192; mais l'ordre se divise en plusieurs groupes, allemands et slaves, et Gebhard von Bortfeld apparaît le premier en 1327 comme grand maître (*praeceptor generalis*) des Johannites; puis le titre, après une courte interruption, passe au commandeur de Nemerow). — Stieve. Wallenstein jusqu'à son premier généralat (fragment posthume d'un article pour l'*Allgemeine deutsche Biographie*). — Kœtschke. L'impôt militaire sous les Carolingiens (se fonde sur le registre des redevances du couvent de Werden, publ. par Lacomblet. L'*Hostilitium* était un impôt de 1 schilling et 2 setiers de farine dû pour les tenanciers du monastère. C'était à l'origine l'impôt fourni par l'approvisionnement de l'armée; mais, dès la fin de l'époque carolingienne, les propriétaires se l'approprient et en font une redevance régulière de leurs tenanciers). — Fournier. Un récit de voyage en Saxe et Bavière en 1807 (publie un curieux rapport de police du secrétaire aulique Ohms sur l'état politique et économique de ces pays). = Comptes-rendus : *Kæmmel*. Der Werdegang des deutschen Volkes; II : Die Neuzeit (solide). — *E. Mayer*. Deutsche u. Französische Verfassungsgeschichte vom 9. bis zum 14 Jahrh. 2 vol. (essai intéressant, mais contestable sur bien des points. Critique très serrée de Uhlirz). — *Scheffer-Boichorst*. Zur Gesch. des XII u. XIII Jahrh. Diplo-

matische Forschungen (21 mémoires d'une admirable sûreté critique, qui traitent surtout d'actes italiens). — *O. Schiff.* Studien zur Gesch. Papst Nikolaus IV (utile). — Urkunden u. Akten z. Gesch. der Verfassung u. Verwaltung der Stadt Koblenz bis z. J. 1500, bearb. von *Max Bær.* — *Hummerich.* Vasco de Gama u. die Entdeckung des Seeweges nach Ostindien (meilleur au point de vue historique qu'au géographique). — *Gooch.* The history of English democratic Ideas in the 17th century (excellent). — *Stillmann.* The Union of Italy, 1815-1895 (a vu beaucoup de choses de près). = Heft 3. WACHSMUTH. La royauté de l'époque hellénistique (après quelques détails sur le régime autocratique, administratif et bureaucratique des Ptolémées, M. W. trace, avec indication des sources, un tableau précis et brillant de la royauté pergamienne, qui unit l'autorité monarchique dynastique au maintien des libertés municipales et créa un centre artistique et littéraire vraiment athénien). — W. STRUCK. Gustave-Adolphe et les prétentions suédoises (les mots « die schwedische Satisfaktion » ne sont pas traduisibles. Cet important travail, achevé dans le fasc. 4, a pour objet de montrer comment, après l'échec de la convention de Leipzig, dernier effort pour sauver les intérêts protestants sur la base de l'ancienne constitution, Gustave, puis Oxenstierna, héritier de sa pensée, ont voulu faire ce que l'avenir a réalisé, un grand état allemand protestant, en opposition à l'Autriche catholique et dégermanisée. Gustave ne songea jamais à la couronne impériale; il voulait une union de la Suède avec les protestants allemands, la Saxe exclue, la Suède ayant la présidence et dirigeant une forte confédération avec une organisation militaire unitaire et une même politique extérieure). — UHLIRZ. Quand Otton le Grand a-t-il été enterré à Magdebourg? (le 3 ou le 4 juin 973). — SIMONSFELD. Encore l'élection de Frédéric Barberousse (Holtzmann fait une hypothèse gratuite en supposant qu'Henri de Mayence soutenait Henri le Lion contre Frédéric; il se trompe aussi en donnant une valeur constitutionnelle à la désignation de Frédéric par Conrad III). — HEIGEL. Pour la biographie de Ranke (deux lettres des rois Maximilien II et Frédéric-Guillaume IV relatives à l'appel de Ranke à l'Université de Munich). = Comptes-rendus : *P. Barth.* La philosophie de l'histoire comme sociologie; 1re partie : Introduction et revue critique des systèmes (très complet, l'auteur est un adversaire du point de vue matérialiste). — *Buhl.* Les conditions sociales chez les Israélites. — *J. Burckhardt.* Histoire de la civilisation grecque; t. I et II : l'État et la religion (deux autres volumes traiteront des arts et des lettres; œuvre posthume très remarquable, malgré des parties vieillies). — *Lex salica,* éditions *Behrend* et *Geffcken* (bonnes; la seconde est destinée aux étudiants). — *Parisot.* Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens (article d'E. Dümmler). — *Schwartz.* Stammtafel des preussischen Kœnigshauses (sérieux, mais encore très critiquable). — *Frankfurth.* Gregorius de Montelongo, 1238-1269 (biographie assez inexacte du légat G. de M., un des plus redoutables adversaires de Frédéric II). — Die

Konstanzer Ratslisten des Mittelalters, publ. par *Beyerle* (instructif). — *Kraus*. Dante (sans être définitive, cette biographie est d'un importance capitale). — *Spahn*. Johannes Cochlaeus (bon). — *Knepper*. Nationaler Gedanke und Kaiseridee bei den elsæssischen Humanisten. — *Gœtz*. Beitræge zur Gesch. Herzog Albrechts V. u. des Landsberger Bundes, 1556-1598. — *Lord Ashbourne*. Pitt (bon). — *Reddaway*. The Monroe doctrine. = Heft 3. L. Schmidt. Bonifatius und der Uebergang der Wandalen nach Afrika (reprend en détail les motifs pour lesquels il est inadmissible que le comte Boniface ait provoqué l'invasion des Vandales en Afrique). — Mayer. Le duché bavarois (M. Mayer trouve dans une séquence sur Henri Ier de Bavière la confirmation de sa théorie d'après laquelle la dignité ducale consistait en un missaticum permanent qui conférait à un comte sur un territoire étendu les droits régaliens et en particulier les deux tiers des revenus de la province dus au roi). — Colini Baldeschi. Un maître d'école allemand dans la marche d'Ancône (le 11 août 1398, le conseil de ville d'Ancône offre à maître Guillaume, Theotonicus, la place de maître de grammaire. Il accepta le 14 août). = Comptes-rendus : *Cunningham*. Western civilisation in its economic aspects. — *Hultsch*. Die Gewichte des Altertums. — *Bœhmer*. Regesta imperii; VI : 1273-1313, hrzgb. von *Redlich*; 1re part. (important article de Hampe). — *Miljukow*. Skizzen russischer Kulturgeschichte, deutsche Ausg.; 1er vol. (intéressant). — Aus dem Nachlass von Karl Mathy, 1846-1848.

45. — Historische Zeitschrift. Bd. XLVII, Heft 1. — Hampe. L'empereur Frédéric II (brillant portrait où M. H. montre en Frédéric un vrai Sicilien, un homme de la Renaissance, qui a été presque contraint par sa nature et sa situation à sacrifier l'Allemagne à sa politique italienne, et a pris malgré lui une attitude d'hostilité radicale à la papauté). — Koser. Frédéric-Guillaume IV à la veille de la Révolution de Mars (exposé très précis des négociations compliquées poursuivies en 1848 par Frédéric-Guillaume IV avec les princes allemands, l'Autriche et la Russie, pour la réforme de la constitution allemande. Le roi ne sut pas se décider à temps entre les diverses solutions qui se proposaient à lui et faire d'une Prusse forte le centre d'une délégation des diètes locales. Il ne voulait ni sacrifier l'Autriche ni diminuer son propre pouvoir. Quand la révolution éclata, il céda tout, après avoir reculé même devant les réformes constitutionnelles, et, en affaiblissant la royauté prussienne, ajourna le moment de la reconstitution de l'Allemagne. Intéressants détails sur le rôle de Dœnhof, de Bodelschwingh, de Radowitz, etc.). = Comptes-rendus : *Brandenburg*. Moritz v. Sachsen (t. I, jusqu'à 1547 : la première biographie scientifique de Maurice; cf. *Hist. Viertelj.*, 1899, Heft 2). — *Paetel*. Die Organisation des hessischen Heeres unter Philipp dem Grossmuthigen. — *K.-A. Schmid*. Geschichte der Erziehung, fortgeführt von *G. Schmid*, t. IV, p. 2 (ouvrage capital). — *A. von Arneth*. Johann Freiherr v. Wessenberg; 2 vol. — *A. Stern*. Geschichte Europa's seit den Vertrægen v. 1815; t. II (juge-

ment favorable). — *Wertheimer*. Die Verbannten des ersten Kaiserreichs (d'après les archives secrètes de Vienne). — *A. von Holleben*. Die Pariser Kommune 1871 unter den Augen der deutschen Truppen (lettres très curieuses; on y voit combien les Allemands eussent désiré être chargés de réprimer l'insurrection). — *Stubbs*. Registrum sacrum Anglicanum (2e éd. de ces excellentes tables des évêques anglais). — *Doren*. Entwicklung u. Organisation der Florentiner Zünfte im 13. u. 14. Jahrh. (premier essai d'un travail d'ensemble sur ce difficile sujet). — *Mettig*. Gesch. der Stadt Riga (insuffisant). — *Dalton*. Beitræge zur Gesch. der evangelischen Kirche in Russland. III. Lasciana (très important recueil de documents relatifs au réformateur Jean de Lasko). — *B. v. Bilbassov*. Kattharina II im Urtheile der Weltlitteratur (trad. all. en 2 vol.). — *Rosenmund*. Die Fortschritte der Diplomatik seit Mabillon, vornehmlich in Deutsch-Œsterreich). = Heft 2. Kærst. La conception de l'histoire universelle appliquée à l'histoire de l'antiquité (s'occupe exclusivement de l'histoire grecque dont il définit avec finesse, mais d'une manière trop abstraite, les caractères essentiels; montre qu'elle ne peut être bien comprise que par la méthode comparative et dans ses rapports avec l'histoire générale. S'élève contre la prétention des philologues de s'attribuer le monopole de l'histoire grecque). — *H. Witte*. Sur l'origine des Hohenzollern (cherche à fortifier l'hypothèse d'après laquelle les Zollern seraient des descendants du margrave Burchard de Rhétie ou de son frère Adalbert; il s'appuie sur le fait de la possession du Scherragau, possédé par Adalbert et plus tard par les comtes de Nellenburg et leurs descendants les comtes de Zollern, et sur l'usage des noms de Burchard et d'Adalbert dans ces familles. M. W. espère qu'un jour viendra où les Alsaciens seront fiers de penser que l'empereur allemand descend des anciens comtes de la Haute-Alémannie et de la Souabe). — Schiemann. Sur l'usage et la publication des dépêches diplomatiques (voudrait qu'en citant des dépêches les historiens indiquassent, outre les noms de l'expéditeur et du destinataire et la date, le caractère de la dépêche, officielle, secrète, en clair ou en chiffres, et le procédé de l'envoi, poste, courrier, etc.). — *A. Stern*. Rapport du général de Steigentesch sur l'état de la Prusse en 1824 (le général avait été envoyé en 1823 à Berlin par la cour de Vienne pour féliciter le prince Frédéric-Guillaume de son mariage. Son rapport a pour objet de préconiser une union étroite de la Prusse et de l'Autriche. Il fait des portraits exacts et fins du roi et des personnages de la cour). = Comptes-rendus : *A. Dove*. Ausgewæhlte Schriften (les articles sur Ranke sont les plus importants). — *Dittenberger*. Sylloge inscriptionum Graecarum (t. I, 2e éd.). — *P. de Rohden* et *Dessau*. Prosopographia imperii Romani saec. I, II, III; 3e part. (avant-dernier volume de cet inappréciable recueil). — *Klette*. Der Prozess u. die *Acta S. Apollonii* (les textes arméniens et grecs des *Acta* comme le récit d'Eusèbe contiennent des inventions arbitraires, mais l'auteur a eu entre les mains les actes mêmes du procès qu'on peut connaître dans ses détails exacts).

— *Führer*. Forschungen z. Sicilia Sotteranea (étude sur trois catacombes syracusaines). — *F. Ludwig*. Untersuchungen über die Reise- u. Marschgeschwindigkeit im 12. u. 13. Jahrh. (pour les armées 20 à 30 kilom. par jour, exceptionnellement jusqu'à 58 kilom.; on constate une marche de 112 kilom. en 36 heures, une de 300 kilom. en trois jours; pour les voyages de princes, 20 à 35 kilom., exceptionnellement jusqu'à 56; pour les voyages de particuliers, 40 à 45 kilom., exceptionnellement jusqu'à 65). — *G. Lurz*. Ueber die Heimath von Pseudoisidor's (revient à l'hypothèse du diocèse de Reims, mais désigne à tort Wulfad comme l'auteur. Critique avec force l'hypothèse du Mans). — *J.-R. Dieterich*. Die Geschichtsquellen des Klosters Reichenau bis z. Mitte des 11. Jahrh. (importante critique de Bernheim sur un livre ingénieux, mais plein d'hypothèses peu prouvées). — Monumenta historica Societatis Jesu (compte-rendu des *Litterae quadrimestres... Romam missae,* parues de 1894 à 1896, des *Epistolae mixtae ab a. 1537 ad 1556,* de la *Vita Ignacii* par Polanco et du volume sur François Borgia). — B.-P. Canisii epistulae et acta, ed. *O. Braunsberger,* vol. I-II, 1541-1560. — Briefwechsel Theodor's v. Schœn mit Pertz u. Droysen. — *P. Hassel*. Kœnig Albert v. Sachsen; 1re part. : Jugendzeit (important). — Geschichtlichter Atlas der Rheinprovinz (cartes de 1785, 1813 et 1818, publiées avec commentaires par la Société historique rhénane). — *P. Gæbel*. Des Thomas Kantzow Chronik v. Pommern in hochdeutscher Mundart; 2 vol. (étude critique et textes des première et dernière recensions). — Histoire de Danemark (série de comptes-rendus par D. Schæfer sur des ouvrages danois qui ont été ou seront analysés dans nos Bulletins par M. Steenstrup). — *Grotefend*. Zeitrechnung des deutschen Mittelalters u. der Neuzeit; 3 vol. in-8°. — *Id*. Taschenbuch der Zeitrechnung, etc. (cf. *Hist. Viertelj.*, II, 4). — *F. Rühl*. Chronologie des Mittelalters u. der Neuzeit. = Heft 3. Cauer. Thucydide et ses prédécesseurs (Thucydide n'est pas un modèle à imiter; c'est à la fois une individualité exceptionnelle et un représentant de l'époque de la guerre de Péloponèse). — D. Schæfer. La lutte pour l'empire de la Baltique au xvie et au xviie s. (le commerce de la Méditerranée du Nord a appartenu d'abord principalement à la Hanse, puis au xvie s. au Danemark et aux Pays-Bas. Au xviie s., la Suède l'emporte sur le Danemark et l'Angleterre prend une part importante au commerce de la Baltique. Elle y est aujourd'hui la première puissance commerçante. L'Allemagne, qui, du xiiie au xive siècle, y tenait le premier rang, y a repris une place de plus en plus importante; mais l'énorme développement de son commerce maritime dans ces dernières années s'est porté surtout vers l'Atlantique). — Schiemann. Bismarck et le prince de Prusse (Lenz a mis en doute l'exactitude d'un récit de Bismarck dans ses *Souvenirs,* I, 113. Le prince Guillaume, dans une conversation avec Bismarck, aurait exprimé sa crainte de voir anéantir la puissance de la Russie et son regret que la Prusse ne l'ait pas contrainte à la paix. Les doutes de Lenz viennent de ce qu'il a faussement placé au 4 mars

1854 une conversation qui doit avoir eu lieu entre le 19 et le 20 janvier 1855). = Comptes-rendus : *Schmoller*. Umrisse u. Untersuchungen zur Verfassungs-Verwaltungs- u. Wirthschaftsgeschichte besonders des Preussischen Staates im 17. u. 18. Jahrh. (fragments d'une histoire intérieure de la Prusse au XVIIIe s. que Sch. nous doit; les chapitres sur le mercantilisme et le fonctionnarisme en Prusse sont les plus remarquables; cf. *Viertelj.*, 1899, Heft 2). — *Jastrow* et *Winter*. Deutsche Geschichte im Zeitalter der Hohenstaufen; t. I : 1125-1190 (cf. *Hist. Viertelj.*, II, 4) (inexact et ennuyeux). — *K. Hegel*. Die Entstehung des deutschen Stædtewesens (Hegel en reste à la théorie des associations populaires et critique faiblement celle qui fait du marché le point de départ des libertés urbaines). — Zur Vorgeschichte des Orleans'schen Krieges. Nuntiaturberichte aus Wien u. Paris, 1685-1688, hrgg. von *Max Immich*. — *Katsch*. Die Entstehung u. der wahre Endzweck der Freimauerei (rattache la franc-maçonnerie aux *Rose-Croix* et d'autre part aux *Free-masons* d'Angleterre, qui, à l'origine, n'avaient rien de commun avec eux. Elle a pris naissance dans la seconde moitié du XVIIe s.). — *Ringhoffer*. Ein Dezennium preussischer Orientpolitik zur Zeit des Zaren Nicolaus, 1821-1830 (veut prouver que la Prusse, sous Bernstorff, n'a pas été le satellite servile de la Russie. Le critique, M. Thimme, combat l'opinion optimiste de M. R.). — *Busch*. Die Berliner Mærztage, V, 1848 (intéressant; le roi a cédé à des émeutiers vaincus). — *Krumbholtz*. Die Gewerbe der Stadt Münster bis zum J. 1661 (trop de documents sans intérêt; le plan et l'exécution du recueil laissent à désirer). — *Kraaz*. Bauerngut u. Frohndienst in Anhalt vom 16 bis z. 19 Jahrh. (instructif, mal exposé; cf. *Viertelj.*, 1899, Heft 2). — Mecklenburgisches Urkundenbuch; t. XVII et XVIII (table des vol. 13 à 16 et suite du cartulaire, de 1371 à 1375; le t. XIX, de 1376 à 1380, a paru en 1895). — *P. v. Niessen*. Gesch. der Stadt Dramburg. — *A. v. Bulmerincq*. Die Verfassung der Stadt Riga im 1. Jahrh. der Stadt (erroné d'un bout à l'autre; cf. *Hist. Viertelj.*, II, 4). — *F. v. Krones*. Verfassung u. Verwaltung der Mark u. des Herzogthums Steier bis z. Herrschaft der Habsburger (très érudit, des lacunes et des incorrections). — *Lippert*. Socialgesch. Bœhmens in vorhussitischer Zeit; t. II (influence de l'Église et colonisation allemande. Renseignements nombreux mal coordonnés et exposés. Ce n'est qu'un travail préparatoire). — Die bœhmischen Landtagsverhandlungen u. Landtagsbeschlusse vom J. 1526 aus bis auf die Neuzeit; t. IX. — *Zimmermann, Werner* et *Müller*. Urkundenbuch z. Gesch. d. Deutschen in Siebenbürgen; t. II : 1342-1390 (excellent; cf. *Hist. Viertelj.*, II, 4). — *Schilder*. Kaiser Alexander I; 4 vol. russes (important article de Schiemann en somme très favorable). — *Buchi*. Freiburgs Bruch mit Œsterreich, sein Uebergang an Savoyen u. Anschluss an die Eidgenossenschaft (excellent). = Bd. XLVIII, Heft 1. Beloch. La décadence de la civilisation antique (c'est Rome qui a ruiné la civilisation antique, dès le temps des guerres de Carthage et d'Orient. Ni les barbares ni le christianisme ne pou-

vaient donner à Rome des éléments de vie civilisée. Il fallait une refonte complète du monde ancien). — LENZ. Un apologiste des Mémoires de Bismarck (réponse à Schiemann; s'appuie sur un rapport de Glinka, l'ambassadeur russe, pour maintenir la date du 4 mars 1854, et le peu de confiance qu'on doit avoir dans les Mémoires de Bismarck, où celui-ci a cherché à démontrer l'unité de ses vues politiques). = Comptes-rendus : *Hæhlbaum*. Gustav v. Mevissen († le 13 août 1899; a puissamment contribué au développement commercial et industriel de Cologne, et aussi à la reconstitution de ses archives et à la fondation de la *Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*). — *Schrœder*. Lehrbuch d. deutschen Rechtsgeschichte; 3e éd. (importantes améliorations). — *Karst*. Gesch. Manfreds vom Tode Friedrich's II bis zu seiner Krœnung, 1250-1258 (Hampe critique le parti pris hostile de l'auteur contre Manfred). — *Huck*. Dogmengeschichtlicher Beitrag zur Gesch. der Waldenser. — *Clemen*. Johann Pupper von Goch (remarquable; a prouvé qu'une partie des fragments de Goch publiés par Luther en 1521 ont été écrits par Luther lui-même). — *Kayser*. Die reformatorischen Kirchenvisitationen in den welfischen Landen, 1542-1544. — *Hantsch*. Sebastian Münster (bon). — *Winckelmann*. Politische Korrespondenz der Stadt Strassburg im Zeitalter der Reformation; t. III : 1540-1545 (analyse par Oncken de ces précieux documents; cf. *Viertelj.*, 1899, Heft 2). — Nuntiaturberichte aus Deutschland. T. I. Die Nuntien Hosius u. Delfino, 1540-1561, bearb. von *Steinherz* (important). — *Meissner* et *Geerds*. E. M. Arndt (d'après sa correspondance). — *Mirbt*. Die preussische Gesandtschaft am Hofe des Papstes (utile). — *Fischer*. Kardinal Consalvi. — *Eheberg*. Verfassungs-Verwaltungs- und Wirthschaftsgeschichte der Stadt Strassburg; t. I (399 documents, de 1344 à 1677; le t. II contiendra l'exposé historique). — *F.-L. Baumann*. Forschungen z. schwæbischen Geschichte (17 essais sur la Souabe au moyen âge; cf. *Hist. Viertelj.*, II, 3). — *Knipping*. Die Kœlner Stadtrechnungen des Mittelalters; 2 vol. (cf. *Hist. Viertelj.*, II, 3). — *Liesegang*. Untersuchungen z. Verfassungsgeschichte der clevischen Stædte. — Dortmunder Urkundenbuch, bearb. v. *k. Rübel;* t. III, 1re part. (de 1401-1410). — *Rachfahl*. Margaretha v. Parma, Statthalterin der Niederlande, 1559-1567 (elle n'a été qu'un jouet aux mains de ses conseillers). — *F. Harrisson*. William the Silent (médiocre et plein d'erreurs). — De regeeringe von Amsterdam... ontworpen door *H. Boutemantel*, uitg. door *W. Kernkamp;* 2 volumes (souvenirs d'un membre du conseil d'Amsterdam, de 1653 à 1672). — *Colenbrander*. De Pabriottentijd; 1re partie : 1776-1784 (histoire très intéressante de la lutte des démocrates contre Guillaume V d'Orange). — *A. Zimmermann*. Die Kolonialpolitik Grossbritanniens; 1re partie (des origines à la guerre d'Amérique). — *Hume*. Philip II of Spain (bon). — *Thoroddsen*. Gesch. der Isländischen Geographie; t. I (jusqu'à la fin du XVIIIe s.; excellent). — *Foster*. Commentaries on the Constitution of the United states (neuf et solide). — *Nachod*. Die Beziehungen der Niederlændischen Ostindischen Kompagnie zu Japan im 17. Jahrh.

= Heft 2. G. Koch. L'établissement de la République italienne, 1801-1802 (récit très précis des habiles manœuvres par lesquelles Napoléon réussit à se faire choisir par les Lombards comme président de la République italienne, dont il avait tracé la constitution sur le modèle de celle du Consulat réformée en 1802). — Schiemann. La convention de Tauroggen (soutient avec de nouveaux documents tirés des archives de Pétersbourg et de la famille Hohenlohe la thèse de Droysen, d'après laquelle la défection du général Yorck à Tauroggen fut due à sa seule initiative. M. Sch. donne le texte primitif de la note remarquable par laquelle Yorck présentait au roi la justification de sa conduite). — Riezler. Paul Laymann et les procès de sorciers (soutient, contre le P. Duhr, que les préjugés théologiques ont bien été la base même des poursuites de sorcellerie, que les Jésuites ont contribué par leurs écrits et leurs actes à ces poursuites, que Paul Laymann en particulier est bien l'auteur de l'affreux *Juridicus processus contra sagas et veneficos*). — C. Scherer. La révolte de Dœrnberg en 1809 (publie une relation inédite des événements écrite par Dœrnberg à la fin d'août 1809 pour l'archiduc Charles). = Comptes-rendus : *Busolt*. Griechische Geschichte; t. III, 1re part. (contient l'histoire de la Pentecontaétie). — *Billeter*. Gesch. des Zinsfusses im griechisch-rœmischen Alterthum (excellent). — *Humann, Cichorius, Judeich, Winter*. Alterthümer von Hierapolis (admirable ouvrage). — *Cohausen*. Die Befestigungsweisen der Vorzeit u. des Mittelalters (riche recueil de renseignements publié par Jähus). — *Inama-Sternegg*. Deutsche Wirthschaftsgeschichte; t. III, 1re partie (du xiie au xvie s.; état social et politique, conditions agraires; livre puissant). — *Rieker*. Grundsætze der reformirten Kirchenverfassung (bon). — *Philippson*. Der Grosse Kurfürst Friedrich Wilhelm v. Brandenburg; 1re part. (article malveillant sur cet important ouvrage). — *A. Pfister*. Aus dem Lager des Rheinbundes 1812 u. 1813. Aus dem Lager der Verbündeten, 1814 u. 1815 (d'après les archives de Stuttgart; récit des efforts du roi Frédéric de Wurtemberg pour obtenir d'abord de Napoléon, puis des alliés, de nouveaux territoires). — *W. v. Hassell*. Geschichte des Kœnigreichs Hannover; t. I : 1813 à 1848 (superficiel). — *Friedrich*. Ignaz v. Dœllinger; t. I et II : 1799-1849 (Mirbt analyse longuement ces importants volumes). — *O. v. Lettow-Vorbecke*. Gesch. des Krieges v. 1866 in Deutschland (bon). — *Krieger*. Topographisches Wœrterbuch des Grossherzogthums Baden (bon). — *A. Wyss*. Urkundenbuch der Deutschenordensballei Hessen; t. III (de 1360 à 1399). — *H. v. Zeissberg*. Elisabeth von Aragonien, Gemahlin Friedreich's des Schœnen v. Œsterreich, 1314-1330 (82 documents inédits). — *Wahrmund*. Das Kirchenpatronatsrecht u. seine Entwicklung in Œsterreich; 2e part. (excellent). — *Ortvay*. Geschichte der Stadt Pressburg; 2 vol. (bon). — *Holtzmann*. Wilhelm v. Nogaret (jugement favorable de Cartellieri; cf. *Hist. Viertelj.*, II, 3). — *Maitland*. Domesdaybook and beyond (art. imp. de Liebermann). — *Gee*. The Elisabethan Clergy and the Settlement of Religion, 1558-1564 (il n'y a pas eu plus de 200 des

anciens prêtres déposés). — *S. Croce.* Silvio Spaventa. Dal 1848-1860. = Heft 3. W. Sickel. L'État de l'Église et les Carolingiens (le traité d'Étienne avec Pépin était un traité de protection; ce n'est pas Pépin qui a fondé les États de l'Église, c'est Étienne, non par un traité, mais par une politique. Depuis lors les papes ont toujours été les souverains autonomes des États de l'Église, en dépit des prétentions des Carolingiens). — H. Ulmann. L'empereur Frédéric III et la question de l'élection au trône en 1481-1486 (soutient contre Bachmann que jusqu'en 1485 Frédéric III s'opposa à l'élection de Maximilien comme roi des Romains). — Simonsfeld. Sur l'histoire de Venise (examen approfondi de l'important livre de *Lenel*, « Die Entstehung der Vorherrschaft Venedigs an der Adria, » qui fait remonter cette domination seulement au xiie et au xiiie s. Maintient contre Lenel l'importance de la date de 1172 pour la réforme de l'élection ducale; admet avec lui que les *Sapientes* du xiie s. sont l'origine du Grand Conseil). — Bailleu. Sur l'année 1809 (publie des lettres de la reine Louise aux impératrices russes, qui montrent la position embarrassée et désespérée du roi, un rapport de Heerdt au prince d'Orange sur le même sujet, enfin deux fragments de lettres de Champagny à Saint-Marsan sur les ménagements à garder envers la Prusse). — Fester. Les entretiens de Bismarck avec Napoléon III en avril 1857 (le passage des Mémoires relatif à ces entretiens complète, mais ne contredit pas les lettres à Manteuffel et à Gerlach, écrites au moment même). = Comptes-rendus : *Pœhlmann.* Sokrates u. sein Volk (combat le paradoxe qui justifie au nom des intérêts de l'État les ennemis de Socrate). — *Goldstein.* Urchristenthum u. Socialdemokratie (ridicule). — *L. Felix.* Der Einfluss von Staat im Recht auf die Entwicklung des Eigenthums. Das Mittelalter (forme le premier fascicule de la seconde moitié de la quatrième partie d'un ouvrage aussi érudit que confus sur l'histoire de la propriété). — *Zycha.* Das Recht des æltesten deutschen Bergbaues bis in's 13. Jahrh. (sur le droit régalien sur les mines). — *A. Franz.* Der Magister Nikolaus Magni de Janov (peu utile). — *Mentz.* J. Philipp v. Schœnborn, Kurfürst v. Mainz; 2e part. (bon). — Briefwechsel Friedrich's des Grossen mit Grumbkow u. Maupertuis, 1731-1759, hrgb. von *R. Koser* (cf. *Hist. Viertelj.*, II, 4). — *R. Schmitt.* Prinz Heinrich v. Preussen als Feldherr im Siebenjæhrigen Kriege, II, 1760-1762. — *Th. Ludwig.* Die deutschen Reichstænde im Elsass u. der Ausbruch der Revolutions-Kriege (important). — *H. v. Zwiedineck-Südenhorst.* Deutsche Geschichte von der Auflœsung des alten bis zur Errichtung des neuen Kaiserreiches, 1806-1871; t. I : de 1806 à 1815 (d'une gallophobie ridicule, a négligé les sources manuscrites, livre néanmoins intéressant). — *Th. Ludwig.* Der badische Bauer im 18. Jahrh. (important). — Urkundenbuch der Stadt Esslingen I. bearb. von *A. Diehl* u. *S. Pfaff.* — *Rœssler.* Kaiserin Mathilde, Mutter Heinrich's v. Anjou u. das Zeitalter der Anarchie in England (bon). — *Plehn.* Der politische Charakter des Mathæus Parisiensis (important pour l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre). — Sir

Robert Peel from his private papers, ed. by *Ch. St. Parker;* t. II-III. — *Wirth.* Gesch. Formosas bis Anfang 1898 (cf. *Hist. Viertelj.*, II, 4).

46. — Historisches Jahrbuch. 1900. Bd. XXI, Heft 2-3. — Le P. Dunin-Borkowski. Études sur les plus anciens ouvrages relatifs aux origines de l'épiscopat (1° restes de traditions historiques dans l'exégèse du temps des Pères de l'Église; 2° des plus anciens recueils de canons et de décrétales; 3° les premières études patristiques : Cassiodore, Isidore, Sédulius, Raban Maur, etc.; 4° décadence et renaissance avant l'apogée de la scolastique). — Freisen. Les cérémonies du baptême en Schleswig-Holstein, depuis l'introduction de la Réforme jusqu'à nos jours. — Jos. Schnitzer. Savonarole au lit de mort de Lorenzo de Médicis, 1492 (il faut s'en tenir au récit de Politien). — Le P. B. Duhr. Faits nouveaux et nouvelles lettres sur la vie du P. Frédéric Spe, 1591-1635 (auteur d'un ouvrage remarquable sur les procès de sorcellerie intitulé « Cautio criminalis seu de processibus contra sagas »). — Hans Schorer. Le traité de commerce anglo-français de 1713 (importance économique et politique de ce traité, dont les dispositions passèrent en grande partie dans le traité de 1786). — Mandonnet. Notes et documents pour servir à l'histoire du cardinal Giovanni Dominici et sur son ambassade à Florence, de décembre 1406 à janvier 1487). — Jos. Schlecht. La seconde comédie de Pirkheimer contre Eck. — G. Buschbell. Les pseudonymes énumérés dans les *Monumenta Tridentina* de Druffel-Brandi; avec des indications sur les familles Cervini, Bellarmin, Benci et Tarugi. = Comptes-rendus critiques : *W. Martens.* Beleuchtung der neuesten Kontroversen über die römische Frage unter Pippin und Karl dem Grossen (excellent). — *Eigenbrodt.* Lampert von Hersfeld (deux brochures tendant à réhabiliter l'auteur prétendu de la vie de Henri IV; l'auteur n'y a pas réussi). — *G. Beckmann.* Deutsche Reichstagsakten; vol. XI : 1433-1435.

47. — Hermes. Bd. XXXV, 1900, Heft 3. — Th. Mommsen. Praetorium (cette expression désigne exactement le terrain réservé au général en chef. En fait, on ne saurait dire jusqu'à quel point nous sommes autorisés à transporter aux petits et très petits camps permanents les expressions que la langue militaire des Romains employait pour désigner les autres). — Id. Légionnaires égyptiens (commente les « brevia » qui ont été trouvés en Égypte et publiés par J. Nicole et Ch. Morel). — Ben. Niese. Critique des deux livres des Machabées, avec des notes pour servir à l'histoire du soulèvement de ceux-ci; 2e art. (le livre I est composé de deux parties inégales; la tradition s'y trouve fortement influencée par des tendances nationales et pédantesques. L'auteur est un ami de la dynastie sacerdotale des Hasmonéens et un ferme partisan de la Loi. On doit le soupçonner d'avoir à dessein passé sous silence, modifié, ajouté beaucoup de choses. Ses phrases sont en beaucoup de points étroitement apparentées avec le second livre, mais en même temps plus savantes et plus solides. La première cam-

pagne. Guerres de Judas contre les peuples voisins. Les documents cités dans le second livre et les négociations pour la paix. La liste des rois de Syrie dans Eusèbe et l'année de la mort d'Antiochus IV; récits sur la mort d'Antiochus. Renversement de Nicanor. Alliance des Romains avec Judas Machabée. Les campagnes égyptiennes d'Antiochus Épiphane. Sources et chronologie du livre I; fin de ce livre. Le récit de Josèphe; a-t-il connu le livre II?). — A. Stein. De l'année où mourut le préfet des gardes Perennis (en 185 ap. J.-C. et non, comme le prétend E.-W. Strootmann, en 186. La vraie date est prouvée par des inscriptions).

48. — Jahrbuch des k. d. archæologischen Instituts. Bd. XV, 1900, Heft 1. — Hans Lucas. Les bas-reliefs de la basilique de Neptune à Rome (ces restes, très dispersés, ont été réunis sur le papier. Ils ne sont pas sans importance au point de vue historique, car les hauts-reliefs représentent les provinces de l'empire romain et les bas-reliefs représentent les armes ou trophées des peuples soumis par les Romains. Les interprétations restent toujours incertaines dans le détail). — S. Wide. Vases géométriques de la Grèce; fin. — Chr. Huelsen. Les fouilles récentes au forum romain. — G. Wolff. Les devoirs qui s'imposeront aux sociétés savantes de l'Allemagne occidentale après la dissolution de la Commission du Limes. — Conze. Remarques sur l'organisation des études concernant les époques romaine, germanique et préhistorique. = Heft 2. E. Bethe. Les théâtres grecs et leurs décorations. — F. Winter. Études sur le plus ancien art grec; 2e art. — E. Pernice. Vases géométriques avec la représentation d'un navire (récemment acquis par le British Museum. Importants pour la question de l'organisation des navires à cette époque). — A. Schulten. Nouveautés archéologiques de l'Afrique septentrionale : Tunis et Algérie. — Rapport sur les travaux de la Commission du Limes en 1899.

49. — Gœttingische gelehrte Anzeigen. 1900, juin. — *W. S. Ferguson.* The athenian archons of the third and second centuries before Christ (long et important article critique, avec additions et corrections, par J.-E. Kirchner). = Juillet. *Ehses.* Nuntiaturberichte aus Deutschland, 1584-1590 (important). — *O. Kern.* Die Inschriften von Magnesia am Maeander (excellent recueil qui permet de faire renaître tout un petit canton de la vie hellénique). = Août. *Niese.* Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chæronea; 2e partie : 281-188 (remarquable. Beaucoup d'érudition et d'impartialité; il s'éloigne aussi bien de Droysen, qui exaltait le rôle des princes dans l'histoire, que de Holm, qui les avait en horreur). — *H. Zeller-Werdmüller.* Die Zürcher Stadtbücher des xiv u. xv Jahrhunderts (important).

50. — Neues Archiv der Gesellschaft für æltere deutsche Geschichtskunde. Bd. XXVI, Heft 1. — Albert Werminghoff. Voyage en France et en Belgique au printemps de 1899 (publie plu-

sieurs documents relatifs aux rapports politiques entre l'Allemagne et la France sous Albert Ier, plus quelques textes concernant le couronnement des rois). — Ém. Seckel. Étude sur Benoît le Lévite. 1er art. (Benoît et le concile de Nantes, c'est à Réginon que Surius doit les canons de ce concile; la source de Réginon est fournie par les « Capitula presbyteris data anno 852 » d'Hincmar et par le « Capitulare alterum » de Théodulf, évêque d'Orléans. Publie en appendice le texte des chapitres du Capitulaire de Théodulf tels qu'ils ont passé dans Benoît et Réginon). — Georg Caro. Étude critique sur les Annales Januenses II (la double rédaction du rapport concernant l'expédition génoise en Corse en 1289). — Karl Zeumer. Histoire de la législation wisigothique; IV (le 4e livre). — F. Kurze. La *Vita Caroli* d'Einhard et les *Annales Einhardi* (encore une fois, Bernheim n'apporte pas la moindre preuve à l'appui de cette thèse que le remaniement des Annales impériales, ou *Annales Einhardi,* ait déjà été utilisé dans la *Vita Caroli* d'Einhard). — A. Tille. Une charte inédite du comte palatin Hermann Ier de Lorraine. — L. Traube. Sur la Messiade d'Eupolemius. — O. Holder-Egger. Sur la *Vita Henrici IV imperatoris* (Giesebrecht avait vu juste en supposant que l'auteur de cette chronique était l'évêque de Wurzbourg Erlung; il l'écrivit aussitôt après la mort de l'empereur, avant d'avoir été rappelé à l'évêché de Wurzbourg, fin 1106). — O. Holder-Egger. La *Vita Ludovici VI regis* de Suger (A. Molinier s'est trompé quand il dit que Suger a remanié la *Vita Ludovici* vers la fin de sa vie et qu'il a laissé ce travail inachevé. La compilation conservée dans le ms. de Saint-Denis, désigné dans l'édition par la lettre F, est passablement postérieure. La *Vita* de Suger en est la source principale, mais non unique; on y remarque p. ex. des emprunts à Geoffroi de Viterbe. O.-E. ne paraît pas avoir connu l'article de Fr. Delaborde sur le même sujet). — Karl Zimmert. Le chancelier de l'empire Gottfried, évêque de Wurzbourg, auteur de l'*Epistola de morte Friderici imperatoris* (cet auteur avait été jusqu'ici tenu pour anonyme). — J. Bernicoli. Un diplôme inédit de Frédéric II pour l'église de S. Giovanni Evangelista de Ravenne, avril 1226. — W. Ernst. Le rapport du « Vetus auctor » *De beneficiis* avec la partie du Sachsenspiegel relative au droit féodal (le *De beneficiis* n'est qu'un remaniement en latin, parfois une traduction littérale, du texte allemand du Miroir de Saxe, non du texte original, mais d'un texte dérivé). — H. Otto. Les formulaires de la chancellerie de Rodolphe de Habsbourg. — L. Traube. Notes de paléographie (retrace l'histoire et l'emploi de quelques abréviations). — H. Bresslau. Le *Chronicon Wirziburgense* et Hermann de Reichenau (contre les hypothèses fausses et contradictoires de Dieterich).

51. — Neue Jahrbücher für das klassische Alterthum, Geschichte und deutsche Litteratur. Jahrg. III, 1900, Heft 2. — C. Schuchhardt. La Germanie à l'époque romaine dans le nord-ouest de l'Allemagne (1° ponts sur les marais; ils sont de très ancienne fabrication indigène; pour un petit nombre seulement, on peut indiquer une ori-

gine romaine; 2° la construction du *Limes* romain rappelle de même, en grande partie, une idée germanique; 3° châteaux et forteresses. Beaucoup d'entre eux, qu'on a longtemps crus romains, sont carolingiens. On ne devrait jamais négliger l'étude des ruines germaniques en même temps que les romaines. Romains et Germains ont exercé les uns sur les autres une influence réciproque). — Alfred VIERKANDT. Comment travaillent les peuples primitifs (d'après l'ouvrage de K. Bücher, *Arbeit und Rhythmus,* 2e éd. Bücher s'imagine à tort que la poésie et la musique ont leur origine dans le rythme associé au travail). = Heft 3. Siegfried RIETSCHEL. L'histoire du droit allemand de Richard Schrœder (3e éd., 1898). = Heft 4. Paul WENDLAND. L'Histoire de l'Académie des sciences par Harnack. — Fr. KŒPP. Le bas-relief historique romain à l'époque impériale. — Fr. KEUTGEN. Origine des institutions municipales en Allemagne (état actuel de la question. Il s'agit maintenant de dégager le caractère constitutif de ces institutions. Un des résultats les plus récents auxquels on ait atteint jusqu'ici a été de distinguer nettement entre l'organisation des tribunaux urbains et celle du Conseil municipal; c'est à von Below que revient le mérite d'avoir poussé les études dans cette direction). = Heft 5. Léopold COHN. L. Cincius Alimentus et la critique historique (proteste contre l'hypercritique de Mommsen qui a voulu biffer de la littérature l'historien romain le plus ancien après Fabius; les écrits qu'on lui attribue n'ont pas été supposés). — Ad. BACHMANN. L'organisation administrative de l'empereur Maximilien; 1er art. (en Tirol et en Autriche, 1490-1493).

52. — Rheinisches Museum für Philologie. Bd. LV, 1900, Heft 3. — Ad. AUSFELD. Pour servir à la topographie d'Alexandrie et passage du *Pseudokallisthène,* I, 31-33 (complète les recherches de Lumbroso. 36 p.). — H. SWOBODA. Pour servir à l'histoire d'Épaminondas (Épaminondas et ses collègues ont été mis en accusation, non pour avoir revêtu la « boiotarchie » au delà du délai légal, mais pour avoir excédé arbitrairement les obligations que leur avait imposées le décret du peuple. Ce sont des panégyristes qui ont glorifié d'une façon partiale Épaminondas et répandu d'injustes soupçons sur le parti de la paix).

53. — Zeitschrift für Assyriologie. Bd. XIV, 1900, Heft 3-4. — R. GOTTHEIL. Une légende chrétienne de Bahira (traduction de textes syriaques; texte arabe). — H. ZIMMERN. Nouveaux fragments du mythe d'Atrahasis (pour servir à l'épigraphie et à la mythologie babyloniennes, d'après la tablette de Londres K 3399). — M. HARTMANN. Petites contributions (sur des noms de lieu syriaques). — C.-F. LEHMANN. Extrait d'une lettre adressée à C. Bezold (sur la métrologie et la chronologie babyloniennes). — W.-Hayes WARD. Extrait d'une lettre adressée à C. Bezold (sceaux cylindriques de Babylone avec représentation mythologique).

54. — Archiv für Literatur-und Kirchengeschichte des Mit-

telalters. Bd. VII, Heft 3-4 (Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1900). — Le P. Ehrle. Le cardinal Pierre de Foix l'Ancien; les actes de sa légation en Aragon et son testament, 3 août 1464 (avec une longue biographie du cardinal). — Id. Les écrits ecclésiastiques de Pierre de Luna, ou Benoît XIII (1° « Tractatus de concilio generali; » 2° « Tractatus de novo subscismate; » 3° « Replicatio contra libellum factum contra tractatum precedentem *Quia nonnulli;* » 4° « Allegationes pro papa et contra rebellantes, per quemdam venerabilem doctorem; » 5° « Tractatus de principali scismate »). — Id. Extraits des actes du concile de Perpignan, 1408; fin (depuis le retour de la France sous l'obédience de Pierre de Lnna jusqu'aux négociations avec Grégoire XII, 1403-1406; négociations avec ce pape concernant le traité de Marseille, déc. 1406 à nov. 1407; depuis la rupture du traité de Marseille jusqu'à la fuite de Pierre de Luna en Aragon; ce que devient ensuite le concile de Perpignan jusqu'au 5 déc. 1408). = Additions : les plus anciens actes consistoriaux, connus jusqu'ici, du collège des cardinaux, 1409-1433; deux nouvelles copies des « Acta legationis » du cardinal de Foix (elles sont au Vatican).

55. — Jahrbücher für Nationalœkonomie und Statistik. 3e Folge, Bd. XX, 1900, Heft 1. — G. von Below. Le grand et le petit commerce (étudie comment s'est développée la classe particulière des gros commerçants. 1° Le grand commerce forcé; le moyen âge avait une médiocre tendance à se limiter au commerce en gros; 2° les grandes sociétés de commerce; des monopoles existaient déjà en Allemagne avant le milieu du xve s.; 3° les guildes des marchands; 4° les guildes des marchands s'adonnant au commerce maritime; 5° dans quelles mains reposait le grand commerce? 6° qui possédait les vaisseaux? Résultat : le moyen âge ne connaît pas une classe de gros marchands; c'est le petit commerçant qui fait accessoirement le grand commerce. Au xive s., un changement s'opère, et au xve s. on voit se développer une classe de gros commerçants. Cette classe manque au moyen âge : 1° à cause de la pénurie du capital et des difficultés des relations commerciales; 2° parce que la politique sociale et économique des villes était hostile à la formation de cette classe).

56. — Deutsche Rundschau. 1900, juill. — Alfred Stern. Lettres de Blücher en 1809 (adressées pour la plupart à son fils, qui était alors à Londres). — J.-T. von Eckardt. Tentatives de réformes dans l'Islam pendant les cent dernières années. — E. von Dobschuetz. La connaissance de la Bible dans les temps qui ont précédé la Réforme. — W. Dilthey. L'Académie de Berlin; son passé; devoirs qui lui incombent dans l'avenir. = Sept. Paul Bailleu. La Prusse et la Russie dans le premier quart du xixe s. (fragment de la préface au volume, qui paraîtra très prochainement, de la Correspondance du roi Frédéric-Guillaume III et de la reine Louise avec le tsar Alexandre Ier). = Oct. Berlin en octobre et novembre 1806; notes journalières prises par un

diplomate (ce diplomate était un émigré français, François Gabriel, chevalier de Malte, et plus tard comte de Bray, qui, en 1806, était ambassadeur de Bavière à Berlin).

57. — Historisch-politische Blætter für das katholische Deutschland. Bd. CXXVI, Heft 4. — Le meurtre des plénipotentiaires français à Rastadt (à propos des ouvrages récents d'O. Christe et du baron de Helfert; ce dernier aurait définitivement résolu l'énigme). — LAUCHERT. Le *Menologion* de Maltzew (brève analyse de l'ouvrage composé par le prévôt de l'église de l'ambassade russe à Berlin, Alexis de Maltzew; le tome I, qui vient de paraître et qui est un gros volume de plus de 1,100 pages, se rapporte aux premiers mois de l'année liturgique, du 1er sept. à la fin de janv. L'auteur note jour par jour les fêtes qu'on y célèbre, avec des notes biographiques sur les saints qu'on y honore, l'importance des fêtes et l'époque de leur institution, les chants et lectures liturgiques; la plus grande place est réservée au service divin lors des fêtes de Noël et de l'Épiphanie. L'ouvrage a paru en même temps en allemand et en slave).

58. — Mittheilungen des historischen Vereins der Pfalz. Bd. XXIV, 1900. — Jos. BAUR. La principauté de Spire de 1635 à 1652. — K. HEINTZ. L'église du château de Meisenheim-am-Glau et ses monuments (pour servir à l'histoire de la maison de Deux-Ponts).

59. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Jahrg. XIX, 1900, Heft 2. — F. RACHFAHL. La séparation des Pays-Bas de l'empire d'Allemagne (le moment décisif de cette séparation est le traité d'Augsbourg, 1548, entre Charles-Quint et les États de l'empire concernant les Pays-Bas. Rachfahl cite en l'approuvant une remarque de Granvelle le Jeune : « Il est absolument certain que ce traité a été conclu afin d'écarter toutes les prétentions que les États pouvaient élever à la souveraineté dans les Pays-Bas. » La séparation formelle des Pays-Bas s'opéra seulement au XVIIe s., lorsqu'en 1653 les États de l'empire accordèrent aux États Généraux le titre de « Hochmögende Herren; » l'empereur les suivit seulement en 1710. C'est la politique territoriale et le particularisme qui ont coupé ce membre de l'empire). — K. BRANDI. Les faux d'Osnabrück (à propos de la publication des chartes impériales et royales d'Osnabrück par Fr. Jostes. Münster-i-W., 1899. Que ces chartes soient fausses, personne n'en peut douter; on peut en tirer cependant beaucoup de renseignements historiques : 1° critique de ces chartes; 2° le différend au sujet de la dîme entre l'évêché d'Osnabrück et les monastères de Corvey et de Herford, considéré comme l'origine des faux; 3° fondation de l'évêché d'Osnabrück; 4° l'édit pour les forêts et la plus ancienne frontière de l'évêché). — H. FORST. La prétendue donation d'églises rhénanes à l'évêché d'Osnabrück par le roi Arnulf (elle est fort douteuse; elle doit avoir été imaginée entre 991 et 993 à l'occasion du procès entre l'évêque Lutolf et Corvey). — H. WALLAU. Les fac-similés des inscriptions sur

pierre du musée de Mayence (recommande de faire une nouvelle tentative).

60. — Württembergische Franken. N. F. VII, 1900. Beilage zu den Württembergischen Viertelsjahrsheften für Landesgeschichte. — Gmelin. Hall au siècle de la Réforme (additions par l'auteur à son Histoire de la ville de Hall). — K. Schnitzer. Les émigrants de Salzbourg en Franconie.

61. — Württembergische Vierteljahrshefte für Landesgeschichte. Neue Folge, Jahrg. VIII, 1899, Heft 1-2. — Karl Bohnenberger. Noms de lieux romains dans l'Allemagne du Sud, en particulier en Wurtemberg (liste des noms de lieux qui se laissent ramener sans hésitation à des noms classiques). — Stælin. Contributions à l'histoire de la guerre de Trente ans (1° additions aux donations suédoises et impériales concernant des parties du royaume de Wurtemberg et des membres de familles qui lui appartiennent; 2° dommages subis par le Wurtemberg pendant la guerre; 3° mort de Magnus, duc de Wurtemberg, à la bataille de Wimpffen, 1622; 4° rapports de la Souabe et du Wurtemberg avec Wallenstein). — Émile Krueger. Origines de la maison de Wurtemberg; 259 p.; fin dans Heft 3-4 (chap. 2-3 de l'ouvrage intitulé : *Der Ursprung des Welfen Hauses und seine Verzweigung in Süddeutschland,* qui vient de paraître chez Z. Zwissler à Wolfenbüttel). — V. Ernst. Tentative de l'empereur Charles-Quint pour réformer la ligue souabe auprès du palatin Albert, 1522. = Heft 3-4. G. Bossert. Le voyage des théologiens wurtembergeois en France à l'automne de 1561 (étude critique sur cette mission que le duc Christophe envoya en France à la demande d'Antoine de Navarre pour donner des renseignements authentiques sur la Confession d'Augsbourg. Détails curieux sur le voyage, les préparatifs, les moyens employés, les prix. Différence entre les prix et le bien-être en France et en Allemagne). — Th. Schœn. Ouvrages concernant l'histoire du Wurtemberg, qui ont été publiés en 1898, avec additions pour l'année 1896.

62. — Zeitschrift des Harz-Vereins für Geschichte und Alterthumskunde. Jahrg. XXXIII, 1900, 1er Hælfte. — W. Rimpau. Mme de Branconi (1751-1793; honorée par Gœthe comme étant « die schöne Frau. » Monographie détaillée, riche en renseignements pour l'histoire des idées et des mœurs au xviiie siècle).

63. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. N. F. Bd. XV, 1900, Heft 3. — Hermann Bloch et Werner Wittich. Les « jura curiae » à Munchwilare (publie un coutumier, récemment découvert et très intéressant au point de vue économique, du « Dinghof » monastique de Münchweiler. Il appartient au xiie s. et non, comme le prétend Gothein, qui l'a découvert, au xe). — G.-C. Knod. Étudiants hautrhinois à l'Université de Padoue, xvie et xviie s.; suite. — Ernst Hauviller. Alsatica; notes tirées des archives et bibliothèques de Paris et de Rome pour servir à l'histoire du xviie et du

XVIIIe s. — H. HAUPT. Jean de Drændorf jugé par l'Inquisition à Heidelberg, 1425 (d'après le texte du jugement, qui a été récemment découvert). — Albert SCHREIBER. Les causes de la guerre de Gœtz de Berlichingen avec l'archevêché de Mayence (publie neuf lettres inédites de Gœtz).

---

64. — Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung. Bd. XXI, Heft 3, 1900. — Anton MELL. Le « comitatus Liupoldi » et sa division en « Landgerichte. » Texte et carte pour servir à l'atlas historique des régions alpestres de l'Autriche. — Ladislas KLICMAN. Le procès intenté contre Jérôme de Prague à Vienne en 1410-1412 (analyse les pièces d'un procès intenté contre Jérôme de Prague par l'Université de Vienne devant l'officialité de Passau). — Moritz BROSCH. Don Juan d'Autriche dans les Pays-Bas. — J. LOSERTH. Étude critique sur la chronique de Rosolenz; pour servir à l'historiographie de la contre-Réforme dans l'Autriche intérieure (signale un grand nombre d'erreurs et d'imputations fausses dans cette chronique, qui est une des sources des *Annales Fernandei* de Khevenhiller). — A. SCHŒNBACH. La chronique rimée de Styrie sur le serment d'hommage prêté par le duc en Carinthie. — G. HANAUER. Documents pour servir à porter un jugement sur les lettres de Pierre de la Vigne; manuscrits et imprimés. — F. GUGLIA. Craynensis-Tranensis? (dans les listes des personnes qui prirent part au Ve concile de Latran, faut-il corriger le mot *Craynensis,* que porte le texte officiel de 1521, en *Tranensis?* Non, car il s'agit ici de Jérémie, archevêque de Carniole de 1513 à 1517). = Comptes-rendus : *Dieterich.* Die Geschichtsquellen des Klosters Reichenau bis zur Mitte des elften Jahrhunderts (très consciencieux, mais beaucoup d'hypothèses insuffisamment justifiées). — *Heydenreich.* Das ælteste Fuldaer Cartular im Staatsarchive zu Marburg (excellent). — Sujets d'histoire traités dans les programmes des classes moyennes en Autriche pour 1899.

65. — Zeitschrift des deutschen Vereines für die Geschichte Mæhrens und Schlesiens. Jahrg. IV, 1900, Heft 1-2. — Franz VON KRONES. Les sources narratives de l'histoire de la Moravie au XVe s. (analyse et caractérise les annales, chroniques et histoires qui ont déjà été publiées. 105 p.). — A. BACHMANN. Sur les sources de la plus ancienne histoire de la Bohême (1° l'abbé Gerlach de Mülhausen et son œuvre; 2° la seconde continuation de Cosmas, 1140-1196). — Jul. WISNAR. Études sur la connaissance des noms de lieux (concernant le district de Nikolsburg). — Karl LECHNER. Additions au *Codex diplomaticus et epistolaris Moraviae* (publie vingt-neuf chartes provenant des archives archiépiscopales de Kremsier).

66. — Zeitschrift des Ferdinandeums für Tirol und Vorarlberg. Dritte Folge, 1899, Heft 43. — Jos. FISCHER. L'accord principal concernant l'héritage des fils de Ferdinand II de Tirol et de Philippine

Welser, 28 mai 1578 (important pour le droit impérial). — Aug. Unterforscher. Les noms du Kalserthal (dans le massif du Gross-Glockner. Les nombreux noms de lieux rhéto-romains prouvent que les Romains se sont longtemps maintenus dans cette région. Après le renversement des Romains, les Germains s'y installèrent en maîtres; l'établissement slave n'a été qu'un épisode). — Mayr-Aldwang. Généalogie des comtes de Tirol.

67. — Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. Comptes-rendus des séances de l'année 1900, juin. — Fr. Bujak. Calimaque et les notions qu'on avait en Pologne sur l'empire ottoman au commencement du xvie s. (Calimaque était un humaniste, contemporain par exemple d'Énéas Silvius, et, à côté de celui-ci, il tient une place honorable parmi ces savants animés de l'esprit nouveau pour qui le sol, les mœurs, les institutions sociales ne méritent pas moins d'attirer l'observation des savants que les événements de l'histoire politique. Il fut un des premiers à associer étroitement dans ses recherches la géographie et l'histoire).

---

68. — The Athenæum. 1900, 11 août. — *Eva Scott.* Rupert, prince palatin (estimable). — *Edward S. Prior.* A history of gothic art in England (intéressant, mais beaucoup de parti pris; l'auteur, par exemple, refuse d'admettre que l'architecture gothique de l'Angleterre ait une origine continentale). = 18 août. *W. O'Connor Morris.* The campaign of 1815 (très intéressant). — *H. Fishwick.* The history of the parish of Preston (bon). — *A. Leigh.* University of Cambridge. College histories : King's college (très intéressant). — *N. Brooks.* Henry Knox; a soldier of the Revolution (bonne biographie d'un des meilleurs lieutenants de Washington). — Acts of the privy Council; vol. XX-XXI, 1590-1591. = 25 août. *J. Latimer.* The annals of Bristol in the xvii^th century (bon; renseignements intéressants sur un contemporain et émule de Titus Oates, William Bedloe, dont les inventions mensongères firent verser beaucoup de sang). — *J.-B. Bury.* A history of Greece to the death of Alexander the Great (excellent exposé). = 1er sept. *A. Lang.* Prince Charles-Édouard (texte excellent et très belles illustrations). — *Pixley.* A history of the baronetage (le titre de baronet fut créé en 1611; l'auteur fait bien connaître les privilèges conférés à cette catégorie nouvelle de dignités héréditaires et surtout les documents qui l'intéressent). — *G. E. C.* Complete baronetage; vol. I (ce premier volume énumère tous les baronets créés par Jacques Ier). — *J. H. Matthews.* Cardiff records; being materials for a history of the county borough from the earliest times; vol. II (recherches étendues et résultats utiles; mais on nous donne seulement la traduction et non l'original latin des actes). — *J. N. Falkner.* A history of Oxfordshire (intéressant). — *Sharpe.* Calendar of the letters books of the city of London; vol. II, 1275-1312. = 8 sept. *Isaac*

Sharpless. A history of Quaker government in Pennsylvania (simple, attachant et instructif). — *A. O. Meyer*. Die englische Diplomatie in Deutschland zur Zeit Eduards VI and Mariens (bonne dissertation). = 15 sept. *Newberry* et *Crum*. The Amherst papyri at Didlington Hall, Norfolk (très important pour les études égyptologiques). — *Maurice Cockle*. A bibliography of english military books down to 1642, and of contemporary foreign works (remarquable). — *J. Hastings*. A dictionary of the Bible; vol. III (important). — Les abrégés du Domesday Book (on désigne par ce nom trois manuscrits qui dérivent probablement d'un original commun, original qui, à son tour, paraît supposer l'existence de documents plus anciens peut-être que le Domesday lui-même, par exemple des rôles de « hides » qu'auraient utilisés les compilateurs du Domesday et qui auraient continué d'être en usage au XIIe siècle et même au XIIIe). = 22 sept. Records of the borough of Nottingham; vol. V, 1625-1702. — La date du concile de Hertford (longue note d'Anscombe sur l'espèce d'indiction suivie par Bède et sur le jour où commençait cette indiction. Conclusion : les anciens annalistes anglais employaient le système de l'indiction qui commençait pour les uns le 1er septembre, c'est l'indiction grecque; pour les autres, le 24 septembre, c'est l'indiction de Césarée. Bède emploie cette dernière et place en réalité le concile de Hertford en 672, non en 673). = 29 sept. Calendar of State papers relating to Ireland of the reign of Elizabeth, april 1599-february 1600.

69. — The contemporary Review. 1900, septembre. — LARMINIE. Le dessin de l'histoire universelle (des forces de groupement qui ont opéré pour rapprocher et guider les peuples; influence exercée par les grandes races, aujourd'hui en particulier par la race anglo-saxonne).

70. — The Nineteenth century. 1900, septembre. Sir Herbert MAXWELL. Nos alliés à Waterloo (rend la justice qui est due aux alliés qui aidèrent Wellington à remporter la victoire, non seulement aux Prussiens, mais encore aux troupes néerlandaises et en particulier à la division de Chassé). = Octobre. George C. BRODRICK. Une nation d'amateurs (le peuple de la Grande-Bretagne ne mérite plus de partager avec les Hollandais la qualification de « peuple de boutiquiers; » c'est bien lui qui est par excellence une « nation d'amateurs »). — C. OMAN. Les Belges et les Hollandais à la bataille de Waterloo (réplique à l'article ci-dessus mentionné de sir Herbert; montre que sir Herbert a commis plusieurs grosses inexactitudes et que ces alliés ont fait triste figure auprès des Anglais le jour de la bataille).

---

71. — R. Accademia dei Lincei. 5e série : Classe des sciences morales, historiques et philologiques. *Atti*. Vol. VI, 1re partie : *Memorie*. 1898. — Dr Arturo SEGRE. L'œuvre politique et militaire d'Andrea Provana di Leyni dans l'État de Savoie de 1553 à 1559 (biographie très documentée du principal ministre d'Emmanuel-Philibert; en appendice : une note sur une prétendue apparition des Turcs dans les mers

de Provence en 1557 et des documents inédits). — Giacomo Lumbroso. L'Expositio totius mundi et gentium (traité de géographie antique écrit en latin d'après un original traité de géographie grec; il date du IVe s. et est anonyme. Texte de ce traité, accompagné d'un très copieux commentaire. Il ne se rapporte qu'au monde oriental). — Michele Rosi. Histoire des rapports entre la République de Gênes et l'Église romaine, considérés surtout en ce qui concerne la Réforme religieuse. = *Atti*, 2e partie : *Notizie degli Scavi*, de juin 1898 à mai 1900. = *Rendiconti*. T. VII, 1898, fasc. 12. Albino Nagy. Une version syriaque inédite des *Analytiques* d'Aristote. = Vol. VIII, 1899, fasc. 1-2. C. Cipolla. Statuts véronais des XIIIe et XIVe s. concernant la « Saltaria » (les « saltarii » étaient des magistrats chargés de régler certains différents concernant la culture et la récolte dans les vignes, prés, vergers, bois, marais, etc. En appendice, deux textes concernant ces mêmes magistrats à Reggio Emilia). — G. Gatti et D. Comparetti. Des récentes découvertes faites sur le forum romain. — C. Salvini. De la villa où aurait séjourné saint Augustin en Lombardie (recherches sur la forme du mot *Cassiciaco*, mentionné par saint Augustin dans ses *Confessions*, livre IX, ch. III). — F. Gabotto. Documents nouveaux sur le mariage d'Isabelle de France avec Jean-Galéas Visconti. = Fasc. 3-4. G. Ghirardini. Sur un nouveau groupe de tombes de la nécropole d'Este, trouvées en 1895-1898. — Id. D'un sépulcre primitif découvert à Gênes (montre l'influence grecque en Ligurie dès le Ve siècle). — G. Monticolo. Le pacte de mai 1122 (?) juré par le doge Domenico Michiel à la communauté de Bari (étudie les quatre rédactions qui nous sont restées de ce document, dont l'original est perdu, et établit les rapports qu'elles ont entre elles). = Fasc. 5-6. O. Montelius. Rome avant Romulus et Rémus (communication de 12 lignes : « Je suis parfaitement sûr qu'on ne doit pas faire remonter la première fondation de Rome au VIIIe s., mais au XIIe au moins »). — C. Rossini. Notes pour servir à l'histoire littéraire de l'Abyssinie. — Giov. Patroni. D'une nouvelle orientation de l'archéologie dans le plus récent mouvement scientifique. — C. Giambelli. Note critique et historique sur les *Ictimuli* (ce peuple, dont le nom a été restitué dans un passage de Tite-Live, XXI, 45, 3, formait une des six tribus « Tauriscæ gentis, » qui habitait originairement le val d'Anzasca, dans l'Ossola; le nom s'en conserve encore dans ceux de Cima Mulera, monte di Mulera). = Fasc. 7-8. E. Teza. De quelques écrits composés par le P. Dubois et le P. Beschi, missionnaires en Inde. — F. Tocco. Le procès des Guillemites (publie le texte d'un procès d'hérésie qui fut intenté à Milan en 1300 « contra Guillelmam Bohemam, vulgo Gulielminam, ejusque sectam »); suite dans le fasc. 9-10. = Fasc. 11-12. Giacomo Lumbroso. Les Tessons à inscriptions grecques provenant d'Égypte et de Nubie et l'ouvrage de Wilcken. — Gh. Ghirardini. Les dernières découvertes faites sur le territoire de Volterra, 1897-1899. — L. Ceci. A quelles divinités se rapporte la *Lex sacra* du très ancien cippe du forum romain. — F. Halbherr et L. Pigorini.

Travaux exécutés en Crète par la mission archéologique italienne, du 9 juin au 9 nov. 1899. — L. Ceci. Nouvelle contribution au commentaire de la plus ancienne inscription du forum romain. = Vol. IX, 1900, fasc. 1-2. Giac. Lumbroso. Les deux métropoles du monde dans les premiers siècles de l'Empire (Alexandrie et Rome, citées comme telles dans des inscriptions). — L. Ceci. L'inscription du forum romain et les *Leges regiae*. — C. A. Garufi. La « curia Stratigoziale » de Messine, à propos de Guido Delle Colonne (cette cour était le tribunal présidé par le « stratego » ou baile de Messine; étudie l'organisation et la compétence de ce tribunal; quant à Guido, qui fut juge à Messine dans les dernières années de Frédéric II, sous Conrad, Manfred et Charles d'Anjou, rien ne prouve qu'il soit né à Messine). — L. Ceci. Nouvelles observations sur la plus ancienne inscription du forum romain. — G. Monticolo. La constitution du doge Pietro Polani, févr. 1143, au sujet de la « processio scolarum » (cette constitution se rapporte aux transports par eaux; le mot *scola* signifie barque ou nacelle; la fête des barques rappelle peut-être une victoire remportée par les Vénitiens sur des pirates. Publie en appendice le texte de ce document). — A. Serge. Notes sur le règne de Charles II de Savoie entre 1546 et 1550. = Fasc. 3-4. J. Guidi. Le texte copte du testament d'Abraham. — G. F. Gamurini. Le tombeau de Romulus et le Vulcanal au forum romain. — T. Ashby. Terme, peut-être milliaire, découvert au XIIIe mille de la Via Praenestina. — J. Guidi. Le testament d'Isaac et celui de Jacob; texte copte.

72. — Archivio della r. Società romana di storia patria. Vol. XXIII, fasc. 1-2. — Arnold de Buchell. Iter italicum (publie le texte latin d'un journal de voyage en Italie, et en particulier à Rome, rédigé par Arnold de Buchell, hollandais, né à Utrecht en 1565 et mort dans cette même ville en 1645. Son voyage en Italie eut lieu de nov. 1587 à avril 1588. Le texte de sa relation est accompagné de onze dessins à la plume ou en couleur représentant des monuments de Rome; ils seront publiés avec le texte). — V. Federici. Catalogue des actes de monastère de S. Silvestro in Capite; suite, 1227-1279. — G. Tomassetti. Sur la Campagne de Rome; suite (traite de la Via Portuense et de Porto). — P. Fedele. Les chartes de Santa Maria Nova, 982-1200 (commence la publication de ces anciennes chartes, qui sont aujourd'hui sous la garde des Bénédictins de Monte-Oliveto. Elles intéressent la topographie et la situation économique de la ville de Rome). — F. Pometti. Études sur le pontificat de Clément XI, 1700-1721; suite. — P. Kehr. Deux documents pontificaux relatifs à l'histoire de Rome dans les dernières années du XIe siècle (le premier est une circulaire adressée aux évêques fidèles, par le pape Urbain et annonçant sa victoire; c'est le bulletin militaire du vainqueur, 1089; le second est une bulle de l'antipape Clément III, de 1099, après la mort d'Urbain II; les souscriptions nous donnent les noms de ceux qui formaient son collège cardinalice). — L. Fumi. Une lettre de l'évêque de Bayeux, ambassa-

deur de François Ier à Venise, au dataire Gian Matteo Giberti à Rome, 11 déc. 1526 (lettre véhémente où le sac de Rome est prédit cinq mois à l'avance). = Bibliographie : *L. Fumi.* Eretici e ribelli nell' Umbria, 1320-1330 (travail intéressant et richement documenté sur la question de la pauvreté évangélique au XIVe s.). — *Garufi.* La curia stratigoziale di Messina a proposito di Guido delle Colonne (bonne étude critique sur la question de savoir où naquit Guido delle Colonne).

73. — Archivio storico lombardo. Anno XXVII, fasc. 27, 30 sept. 1900. — Marco Magistretti. Notitia cleri Mediolanensis, de anno 1398, circa ipsius immunitatem (cette Notice, dressée dans les intérêts du fisc, donne d'une façon très précise la division du territoire milanais et la situation financière de toutes les « pievi, » paroisses et chapelles du diocèse de Milan qui possédaient un revenu, sans tenir compte des fiefs ecclésiastiques, des hôpitaux, des monastères et des collégiales), 1er article. — Gino Fogolari. Le musée Settala. Contribution à l'histoire de la civilisation à Milan au XVIIe s. — Diego Sant'-Ambrogio. Marbres et pierres de Milan à la villa Antona-Traversi de Desio. — F. Novati. Maître Jambolino de Crémone, traducteur de l'arabe, inconnu jusqu'ici (vivait environ pendant la première moitié du XIIIe s.). — F. E. Comani. Usages de la chancellerie des Visconti (date de temps; lettres militaires; chartes de Regina della Scala, femme de Bernabò Visconti). = Bibliographie : *L. Astegiano.* Codice diplomatico Cremonese, 715-1333 (grande importance des chartes de Crémone; la publication présente ne répond pas à toutes les exigences de l'érudition). — *S. Manfredi.* L'insurrezione e il sacco di Pavia nel maggio 1796 (excellent).

74. — Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XXV, fasc. 2. — G. Romano. Niccolò Spinelli da Giovinazzo, diplomate du XIVe s.; suite (correspondance d'Albornoz avec Spinelli et la légation de Naples, 1364-1366). — G. Guerrieri. Les comtes normands de Lecce au XIIe s. (publie plusieurs documents intéressants à la fois pour l'histoire du comté de Lecce et pour la diplomatique pontificale). — G. Grimaldi. Bernard Dovizi à la cour d'Alphonse II d'Aragon (Bernard fut envoyé par Pierre de Médicis pour complimenter le nouveau roi de Naples lors de son avènement en 1494; le roi essaya de mettre à profit cette occasion pour attirer les Florentins dans la ligue qu'il voulait former contre la France). = A part : le Diaire napolitain de 1799 à 1825; suite.

75. — Rivista storica italiana. Vol. V, fasc. 5. — *N. Cortellini.* Primi elementi di numismatica generale (résumé clair et méthodique). — *T. Massarini.* Cipro antica e moderna, e il generale Palma di Cesnola (résumé brillant, trop brillant même, de la civilisation chypriote dans l'antiquité). — *Cestaro.* Antichi nomi dei fiumi di Romagna (le Rubicon doit être identifié avec le ruisseau appelé aujourd'hui dans son cours inférieur Pisciatello et Urgone dans son cours supérieur). —

N. Cortellini. Legi delle XII Tavole. Testo e traduzione (excellente compilation). — *E. Ferrero.* Nuove inscrizioni ed osservazioni intorno all' ordinamento delle armate dell' impero romano (utile collection de textes connus par ailleurs, mais commentés par un érudit qui n'est pas un spécialiste). — *G. Tedeschi.* Il diritto marittimo dei Romani (bon). — *U. Balzani.* Le cronache italiane nel medio evo (très utile réédition d'un utile manuel). — *J. Fraikin.* Bulles inédites relatives à diverses églises d'Italie, tirées d'un ms. de la bibliothèque Barberini (travail exécuté sans méthode critique et qui est loin de répondre aux exigences de la science moderne). — *R. Davidsohn.* Forschungen zur Geschichte von Florenz. 2e partie : Aus den Stadtbüchern und Urkunden von San Gemignano (très important pour l'histoire des années 1318-1341). — *B. Dami.* Un demagogo del sec. XIV, Salvestro dei Medici (bon). — *Id.* Giovanni Bicci dei Medici nella vita politica 1400-1429 (bon; publie des documents inédits qui corrigent heureusement le silence des chroniqueurs). — *D. Magrone.* Il libro rosso dell' università di Molfetta (publie 41 chartes des années 1323-1434). — *C. Wolfsgruben.* Franz I Kaiser von Œsterreich (bon récit où sont utilisés des documents inédits). — Centenario della battaglia di Marengo. Memorie storiche, t. II. — Ouvrages récents publiés en Belgique, en Russie, en Pologne, en Angleterre, en Allemagne et en France sur la période napoléonienne (par Albert Lumbroso). — Ricordi e scritti di Aurelio Saffi, 1819-1890. 5 vol.

76. — Studi e documenti di storia e diritto. Anno XIX, fasc. 3-4, 1898. — L. Lusignani. Les origines des servitudes prédiales en droit romain. — C. Carusi. Sur le concept de la « exceptionis defensio; » suite. — Gius. Tomasseti. Documents de caractère féodal sur la province de Rome au moyen âge (catalogue analytique de 319 chartes allant de 946 à 1498). — Giov. Mercati. De quelques nouveaux documents pour servir à la critique du texte de saint Cyprien. — Ambrosi de Magistris. Le voyage d'Innocent III dans le Latium et le premier hôpital construit à Anagni, 1208. — Am. Pellegrini. Les croisades en Terre sainte; de la part qu'y ont prise les habitants de Lucques, 1095-1278 (bibliographie). = Anno XX, fasc. 3-4, 1899. — G. Bosco. Participation et commandite dans l'histoire du droit romain. — P. Tacchi-Venturi. Notes sur l'histoire et la topographie de Rome au XVIe siècle. Des maisons où habita saint Ignace de Loyola, d'après un document inédit du temps. — Gius. Boffito. Pourquoi l'astrologue Cecco d'Ascoli a-t-il été condamné au feu? (pour des opinions hétérodoxes qu'aujourd'hui on ne saurait aisément retrouver dans ses écrits, mais qu'il peut avoir exprimées dans des conversations. Cecco fut brûlé en 1327).

77. — Boletin de la Real Academia de la Historia. T. XXXIV, janvier-juin 1899. — Les restes mortels de Christophe Colomb rendus à l'Espagne (avis de l'Académie conseillant de les inhumer dans la cathédrale de Séville). — J. Soler y Palet. Cartulaire du prieuré de Tar-

rasa (transcription de la table de ce capitulaire, seule existante aujourd'hui). — A. Blazquez. Le mille romain (sur sa longueur probable, fixée par l'auteur entre 1,660 et 1,680 mètres). — Marquis de Monsalud. Nouvelles inscriptions romaines de Alcalá de Henares (relevé de treize inscriptions). — F. Fita. L'inquisiteur Alonso Mejía et saint Ignace de Loyola. Deux procès caractéristiques de la sévérité de ce juge (documents sur deux procès intentés pour des paroles imprudentes). — Fr.-P. Garofalo. Sur les Celtes dans la péninsule ibérique (relevé des localités vraisemblablement occupées par les Celtes). — J.-F. Riano. Figure gnostique en bronze (trouvée dans la province d'Avila). — Marquis de Monsalud. Nouvelles inscriptions romaines d'Extremadure (sept inscriptions inédites). — V. Paredes. Repeuplement de la ville de Garrovillas (charte donnée par un roi Alphonse de Castille, qui serait Alphonse XI, s'il faut rectifier la date du document en 1340 au lieu de 1233, comme le propose l'auteur; deux articles). — M. Serrano y Sanz. Convention entre D. Juan Borja, Doña Lorenzo de Oñaz et Doña Juana de Recalde, à propos du mariage projeté des premiers. Année 1553 (document inédit). — Christophe Colomb. Translation de ses restes mortels à Séville (procès-verbal). — V. Barrantes. Lettres intimes de J.-M. Alberoni au comte J. Rocca, publiées par Émile Bourgeois (compte-rendu). — C. Fernandez Duro. Vieille marine catalane. Une carte nautique inconnue, par Fr. de Bofarull y Sans (compte-rendu). — F. Fita. Indications sur une monographie de l'ancienne ville d'Alcalá de Henares, par J.-D. Calleja. — C. Parpal y Marquès. L'amiral D. Francisco Diaz Pimienta à Minorque (1637-48. Documents inédits). — C. Fernandez Duro. Les calomniateurs modernes du serviteur de Dieu, Christophe Colomb, œuvre posthume du comte Roselly de Lorgues (compte-rendu critique). — F. Fita. Saint Michel de Escalada et sainte Marie de Piasca (inscriptions funéraires de la première église et documents inédits relatifs à la seconde). — J. Gómez de Arteche. Le marquis de Verboom, ingénieur militaire flamand au service de l'Espagne (xviiie s.), par H. Wauwermans. — Id. Les Espagnols à la Grande-Armée, par le commandant P. Boppe (comptes-rendus). — G. Puig y Larraz. L'île d'Alborán, par l'archiduc Louis Salvator (compte-rendu). — Fr. Codera. L'Espagne musulmane. Méthode d'investigation historique (indications détaillées aux arabisants sur la façon de prendre leurs notes et de faire les tables des ouvrages arabes). — A. Herrera. Médailles espagnoles (indication du contenu de ce livre). — J. Gómez de Arteche. Iconographie biographique du Guipúzcoa, par Fr. López-Alen (compte-rendu). — Marquis de Monsalud. Nouvelles inscriptions romaines d'Extremadure et d'Andalousie (dont une curieuse lettre privée écrite à la pointe sur une plaque d'argile). — E. Hubner. Nouvelles sources pour la géographie ancienne de l'Espagne (inscriptions trouvées sur les amphores d'origine espagnole dont les débris ont formé à Rome le *Mons Testaceus*. Liste des noms de lieux relevés dans ces inscriptions). — C. Fernandez Duro. Archives du Bibliophile philippin, par W.-E. Retana (compte-

rendu). — J.-M. Asensio. Notes pour l'histoire de Villafranca de los Barros et découvertes et voyages scientifiques dans le midi de l'Espagne et le nord de l'Afrique, par J. Cascales y Muñoz (compte-rendu). — F.-R. de Uhagón. Séville intellectuelle, ses écrivains et artistes contemporains, par J. Cascales y Muñoz (compte-rendu). — C. Fernandez Duro. Un soldat de la conquête du Chili (Pedro Cortés Monroy), par D. Amunátegui Solar (compte-rendu). — Marquis de Monsalud. Nouvelles inscriptions romaines de Mérida. — Fr.-R. de Uhagón. Compilation historique, biographique et maritime de la province de Santander, par G. Lazaga-Larreta (compte-rendu). — Dans les *Variedades :* C. Fernandez Duro. Testament de D. Garcia de Avellaneda y Haro, comte de Castrillo, 1670 (contient une autobiographie de ce personnage important). — F. de Uhagon. Communication du prieur d'Uclés au comte de Floridablanca sur les fouilles et découvertes de Cabeza del Griego (en 1789-90). — F. Fita. Antiquités et histoire du pays basque (à propos de la réimpression de l'ouvrage du P. Henao sur la Cantabrie, par le P. M. Villalta). — V. Cardedera. Essai historique sur les portraits d'hommes célèbres du xiiie au xviiie siècle, sur l'origine des collections en Europe, particulièrement en Italie et en Espagne, et examen critique sur leur authenticité et sur celle des nombreuses collections gravées depuis la fin du xve siècle jusqu'à nos jours (travail intéressant. L'auteur possède une importante collection de portraits gravés). — M. Serrano y Sanz. Lettre de Juste Lipse au capitaine Fr. de San Victores de la Portilla, sur les guerres de Flandres. Louvain, 2 janvier 1595. Version inédite. — D. Gortazar Serantes. Saint Michel de Escalada. Nouveaux éclaircissements sur son histoire moderne (xviiie siècle). — Éloge de D. Agustin de Montiano y Luyando, premier directeur de l'Académie de l'histoire, lu devant l'Académie par D. Lorenzo Diéguez y Ramírez de Arellano (en 1765). — F. Fita. Épitaphe romaine inédite, d'Alcalá de Henares. — J. de Soto. Notice biographique et nécrologique sur le Dr D. Francisco Martinez Marina (1754-1833). — R. Chabas. Nomination d'amiral de Catalogne et de Mayorque en faveur de Carroz (1230). — Éloge académique de D. Vicente González Arnao, par D. Juan González Cabo-Reluz (lu en 1845). — F. Fita. Le monastère double (hommes et femmes) de Piasca et la règle de San Fructuoso de Braga au xe siècle (documents inédits). — F. Fita et C. Fernandez Duro. Épigraphie du château de San Telmo à Naples (d'après un livre de L. Salazar, *Il castello di Santelmo,* Naples, 1899). — F. Fita. Sainte Marie de Piasca et le premier concile d'Oviedo (documents tendant à confirmer l'authenticité, contestée, des actes de ce concile; ixe siècle). = Dans les *Noticias :* notes bibliographiques sur le Dictionnaire des écrivains trinitaires d'Espagne et de Portugal, par Fr. Antonino de la Asuncion; sur Tarragone chrétienne, par E. Morera; sur les Tables de vérification des dates dans les documents historiques, par E. Jusué.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — Dom François Plaine est mort à l'abbaye de Silos, en Espagne, le 10 juillet dernier, à l'âge de soixante-sept ans. Il a beaucoup écrit, surtout sur l'histoire et l'hagiographie de la Bretagne : *Charles de Blois* (1872); l'*Apostolat de saint Clar et les origines chrétiennes de l'Armorique* (1880); la *Colonisation de l'Armorique par les Bretons insulaires* (1898); les vies de saint Maurice de Loudéac, de saint Gohard, évêque de Nantes, de saint Malo, etc. C'était un travailleur infatigable, un érudit consciencieux, mais d'une critique plutôt timide.

— M. Ludovic Sciout est mort le 9 juin, âgé seulement de quarante-cinq ans; on lui doit un gros ouvrage fort documenté, mais écrit dans un esprit d'hostilité systématique, sur le *Directoire* (4 vol., 1895-1897).

— *Agrégation d'histoire et de géographie.* Voici le programme pour le concours de 1901. Histoire ancienne : 1° Évolution, institutions politiques et sociales de Sparte jusqu'aux réformes d'Agis et de Cléomène (exclus); 2° Rapports des États grecs entre eux et avec la Perse jusqu'au milieu du IVe siècle avant Jésus-Christ; 3° Religion grecque (mythes, cultes, sacerdoces, temples, représentations dramatiques, oracles); 4° Histoire sociale, politique et économique de Rome jusqu'aux Gracques (exclus); 5° Vie privée des Romains; 6° les Césars et les Flaviens; 7° État social, économique et administratif de l'Empire romain pendant les trois premiers siècles de notre ère. — Histoire du moyen age : 1° Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle; 2° la Gaule sous les Mérovingiens, de l'avènement de Clovis à la mort de Dagobert Ier; 3° l'Église, de l'avènement de Léon IX à la mort de Boniface VIII; 4° l'Allemagne et l'Italie, de l'avènement d'Otton Ier à la mort de Frédéric II; 5° la France, depuis l'avènement de Philippe VI jusqu'à la mort de Louis XI; 6° la Flandre et les Pays-Bas aux XIIIe, XIVe et XVe siècles : état social, politique, économique et artistique. — Histoire moderne et contemporaine : 1° le Développement colonial de la Hollande, de l'Angleterre et de la France aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles; 2° Histoire intérieure de l'Allemagne, depuis l'avènement de Maximilien Ier jusqu'à la paix de Westphalie; 3° l'Espagne, depuis le mariage de Ferdinand et d'Isabelle jusqu'à la mort de Philippe IV; 4° Louis XIV : l'administration, les affaires religieuses, la société et les arts; 5° la Prusse, depuis 1701 jusqu'à la mort de Frédéric II; 6° Histoire des institutions de la France depuis 1815; 7° la

Révolution française et l'Europe de 1792 à 1802; 8° la Russie et la question d'Orient, du congrès de Vienne au congrès de Berlin; 9° la Politique française de 1830 à 1870; 10° Transformations politiques et développement économique des États-Unis, depuis la fin de la guerre d'Indépendance jusqu'à la guerre de Sécession; 11° l'Église et la papauté, dans leurs rapports avec la France, depuis la Révolution française jusqu'au concile du Vatican. — GÉOGRAPHIE : 1° Géographie physique générale; 2° la France, l'Asie.

— Une *École des hautes études sociales* s'est fondée récemment à Paris sous la direction de M. Émile DUCLAUX, directeur de l'Institut Pasteur, et avec un conseil de direction dont le président est M. Émile BOUTROUX, professeur de philosophie à la Sorbonne. Elle se compose de trois écoles particulières : 1° école de morale; 2° école sociale; 3° école de journalisme. Dans le programme des cours pour l'année 1900-1901 nous signalerons les suivants : les Théories sociales en France, de 1830 à 1848, par M. Eug. FOURNIÈRE (École sociale), et l'histoire de la presse : Évolution de la presse anglaise, par M. Pierre MILLE; Histoire de la presse en France, de 1815 à 1870, par MM. Lucien MAURY et Félix LÉVEILLÉ; Histoire contemporaine traitée au point de vue du journalisme politique, par M. Ch. SEIGNOBOS (École de journalisme). — Les cours ouvriront le 5 novembre 1900.

— Dans une courte brochure intitulée : *Essai de chronologie des temps préhistoriques* (Alcan, 1900, 60 p. in-16. Prix : 1 fr.), M. ROISEL essaie d'expliquer le retour des périodes chaudes et froides que doit subir le globe terrestre, selon que le périhélie se rencontre avec le solstice d'été ou le solstice d'hiver de chaque hémisphère. Appliquant le résultat de cette observation seulement aux temps quaternaires, il partage ceux-ci en sept âges distincts « qui furent accompagnés et suivis de faunes et de flores très différentes, dont la superposition ne saurait être expliquée que par ces modifications périodiques de la température. » Sept chapitres sont consacrés à déterminer quelles durent être dans chacune de ces périodes (époque tertiaire, âge chelléen, moustérien, solutréen, magdalénien, robenhausien, âge du bronze) la faune et la flore, les races qui apparurent et le degré de culture auquel elles purent atteindre.

— La 14e livraison de la *Paléographie des classiques latins,* publiée par M. Émile CHATELAIN (Hachette), est consacrée aux historiens : Valère Maxime, Cornelius Nepos, Florus, Suétone, Justin, Quinte-Curce, Aurelius Victor, Ammien Marcellin, l'Histoire auguste. Cette livraison termine la seconde partie de cette inestimable collection.

— Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié l'étude où M. Marcellin BOUDET a pour ainsi dire révélé l'existence d'un fils bâtard de Philippe VI de Valois (*Rev. hist.*, t. LIX, p. 36). L'auteur n'a cessé depuis de compléter ses recherches sur ce sujet; elles ont abouti à un gros

volume qui vient de paraître (Champion, 378 p. in-8°) sous le titre : *Thomas de la Marche, bâtard de France, et ses aventures, 1318-1361 ;* il se termine par une centaine de pages de documents inédits.

— Le t. II de l'*Histoire de la marine française,* par M. Charles DE LA RONCIÈRE (Plon-Nourrit, 1900, 558 p.), va du règne de Charles V à ce que l'auteur appelle la « Révolution maritime » du XVIe siècle, révolution qui fut amenée par les guerres d'Italie et la découverte du Nouveau-Monde. Après avoir suivi l'histoire de notre marine à travers ses vicissitudes durant la guerre de Cent ans, l'auteur expose son organisation au XVe et au XVIe siècle : les quatre amirautés, la flotte, l'artillerie de marine et la stratégie nouvelle, la navigation à l'estime et hauturière, les phares.

— M. Henri AVENEL a présenté au ministère du Commerce, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, un volumineux rapport intitulé : *Histoire de la presse française depuis 1789 jusqu'à nos jours* (Flammarion, 892 p. in-8°. Prix : 25 fr.).

— Voici à quel point en est arrivée l'impression des *Archives parlementaires de 1787 à 1860 :* dans la première série (de 1787 à 1799) ont paru récemment les t. LVI et LVII, qui couvrent la période du 28 décembre 1792 au 28 janvier 1793 ; dans la seconde série (de 1800 à 1860), les t. C et CI vont du 30 janvier au 13 avril 1836 (Paul Dupont).

— Le *Paris-Atlas* de M. Fernand BOURNON, que la librairie Larousse a publié par livraisons (25 livr. à 0 fr. 75), est maintenant terminé. Aux vingt livraisons correspondant à chacun des arrondissements de la capitale, l'auteur a joint une histoire rapide de la ville depuis ses plus lointaines origines (livr. 21) et une description des environs de Paris jusqu'à Chantilly et Fontainebleau. L'ensemble forme un ouvrage d'un très vif intérêt, agréable à lire autant qu'il est instructif, agréable à feuilleter à cause de l'abondance et du choix heureux des reproductions photographiques, charmant commentaire d'un texte excellent.

— Notre collaborateur, M. H. HAUSER, a donné un excellent résumé de la géographie physique, politique et économique de la France (avec ses colonies) dans son *Manuel du baccalauréat de l'enseignement secondaire* (Nony, 210 p. *Géographie*, classes de rhétorique et de seconde moderne).

— Suite du *Catalogue général des manuscrits français* de la Bibliothèque nationale, publié sous la direction de M. Henri OMONT. M. L. AUVRAY vient de donner le t. III et dernier de l'*Ancien Saint-Germain français,* comprenant les nos 18677-20064 (Leroux, 1900. Prix : 10 fr.). Le volume se termine par une concordance des numéros anciens et actuels des mss. de Saint-Germain (1° latin, 2° français, 3° Gesvres, 4° Harlay, 5° Résidu) et un tableau du classement méthodique des mss. de l'ancien fonds Saint-Germain français (nos 15370-

20064). — Le t. V du Catalogue des mss. français, ancien fonds (nos 5526-6170), le t. II des petits fonds et le t. III des nouvelles acquisitions sont sous presse. M. L. Dorez met la dernière main à la table de son catalogue de la collection Dupuy. — Enfin, M. A. Vidier a été chargé d'établir la table générale alphabétique des t. I-XII du *Catalogue général des manuscrits français;* elle aura deux volumes.

— Le baron Gaëtan de Wismes a fondé à Nantes (rue du Coudray, no 33) une revue intitulée : *le Chercheur des provinces de l'Ouest.* Elle paraît depuis janvier 1900 par fascicules mensuels à 0 fr. 50.

— M. Berr a fait paraître le 20 août dernier le très intéressant numéro spécimen de la *Revue de synthèse historique* annoncée dans notre dernière livraison (p. 233). Les bulletins de ce premier numéro sont consacrés à l'histoire de la musique (Combarieu) et à l'histoire littéraire (Lanson). Ce dernier est en son genre un chef-d'œuvre. Les articles de MM. Boutroux (sur la synthèse historique), Foncin (sur les pays de France), Lamprecht (sur la méthode historique en Allemagne) et Lacombe (sur l'ouvrage de M. Xénopol, *les Principes fondamentaux de l'histoire*) sont tous instructifs et donnent à penser, le dernier en particulier.

Livres nouveaux. Histoire locale. — *Raoul du Faur, comte de Pibrac.* Notice sur le château de Pibrac, 1540-1900. Toulouse, Privat, 92 p. — *G. Tholin.* Abrégé de l'histoire des communes du département de Lot-et-Garonne; rédigé à l'aide des notices manuscrites laissées par *A. de Bellecombe.* Auch, Cocharaux, xvi-158 p. — *A. des Cilleuls.* Histoire de l'administration parisienne au xixe siècle; t. I : 1800-1830. Champion, 556 p. — *E. Chabrand.* Histoire de la métallurgie du fer et de l'acier en Dauphiné et en Savoie. Grenoble, Drevet, 96 p. — *Dom F. Bonnard.* L'abbaye de la Sainte-Trinité de Mauléon, aujourd'hui Châtillon-sur-Sèvre, de l'ordre de Saint-Augustin. Ligugé, impr. Bluté, in-8°, vii-216 p. — *Abbé T. Bouzige.* L'église et le château de Tresques. Nîmes, impr. Ducros, 298 p. — *Abbé G. Comont.* Essai historique et archéologique sur Angerville-l'Orcher. Évreux, impr. Odieuvre, 51 p. (*Revue catholique de Normandie.*) — *Ch. Hamel.* Histoire de l'église de Saint-Sulpice. Lecoffre, iii-513 p. — *L. Lassarre.* De la condition des personnes et des tenures roturières et serviles dans la Marche. Poitiers, Soc. fr. d'impr. et de libr., vii-164 p. — *R. Rodière.* Les gouverneurs de Montreuil de la maison des Essarts de Maigneulx, 1581-1620. Abbeville, impr. Lafosse, iii-143 p. (*Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.*) — *A. Bazin.* Études locales pour servir à l'histoire de Compiègne. Compiègne, Lefebvre, 241 p. — *A. Lapierre.* La guerre de Cent ans dans l'Argonne et le Rethélois. Sedan, impr. A. Lapierre, 126 p. — *E. Longin.* Notice sur l'Hôtel-Dieu de Beaujeu. Angers, Germain et Grassin, 184 p. — *J.-T. Massereau.* Étude géographique, historique et légendaire sur Neuvy-Saint-Sépulcre, Indre. La Châtre, impr. Jacquin, vi-258 p.

Belgique. — La classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique a décerné le prix Anton Bergmann, de la valeur de 3,000 fr., à M. H. Van der Linden, professeur d'histoire à l'Athénée royal d'Anvers, pour son *Histoire de la ville de*

Louvain (*Geschiedenis der stad Leuven*. Louvain, Fonteyn, 1899, 328 p. et pl.). Le jury, composé de MM. C. de Smedt, Fredericq, Kurth, Vollgroff et Pirenne, avait rendu sa décision à l'unanimité.

— Le Dr H. Schlitter, l'archiviste de Vienne dont nous avons signalé à mainte reprise les importants travaux consacrés au XVIIIe siècle, vient de faire paraître presqu'en même temps deux ouvrages qui présentent un haut intérêt pour l'histoire des Pays-Bas. Le premier : *Briefe und Denkschriften zur Vorgeschichte der Belgischen Revolution* (Vienne, Holzhausen, 1900, 125 p.), comprend cinquante-deux lettres et documents inédits provenant de Joseph II, de Crumpipen et de Murray. Il aide singulièrement à faire comprendre les origines de la Révolution brabançonne. Il n'est d'ailleurs qu'une introduction à un livre de portée plus considérable : *Die Regierung Josefs II in den österreichischen Niederlanden* (Ibid., 298 p.). Nous en avons ici la première partie, qui s'étend de l'avènement de Joseph II au rappel de Murray. C'est une étude très neuve, faite d'après les documents des archives, sur une période troublée qui a donné lieu aux appréciations les plus divergentes. Nous consacrerons à ce livre remarquable un compte-rendu spécial.

— Jusqu'aujourd'hui l'histoire financière des Pays-Bas était généralement négligée. Il semble que l'attention des jeunes érudits belges veuille se porter de ce côté. M. G. Bigwood vient de publier comme thèse de doctorat spécial à l'Université libre de Bruxelles une importante étude historique de législation financière intitulée : *les Impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens* (Louvain, Giele, 366 p.).

— D'autre part, on annonce l'impression prochaine d'un travail très développé, d'après les archives de Bruxelles, d'Anvers, de la Haye, de Vienne et de Paris, sur *la Politique commerciale, financière et économique du gouvernement des Pays-Bas autrichiens sous le règne de l'empereur Charles VI*. C'est une thèse d'histoire économique dont l'auteur est M. Michel Huisman, déjà connu par un mémoire extrêmement remarquable consacré au règne de Maximilien-Henri de Bavière, prince-évêque de Liège (voy. *Rev. hist.*, LXXII, 454).

— Notre collaborateur, M. Henri Pirenne, vient de publier, sous les auspices de la Commission royale d'histoire, le texte, donné pour la première fois correct et complet, du « Livre des héritages des Flamands tués à Cassel » en 1328; à ce très important document en ont été ajoutés d'autres en appendice qui se rapportent à la révolte des châtellenies en 1323-1328 et aux confiscations qui en furent la conséquence. Dans une savante introduction, l'auteur montre que cette révolte a eu un caractère social très accentué : « Durant ces cinq années, la Flandre fut incontestablement le théâtre d'une guerre de paysans, ou, pour mieux dire, d'une guerre de classes entre les paysans et la noblesse. Seule une guerre de classes a pu revêtir ce caractère de violence et

d'atrocité que nous avons constaté » (*le Soulèvement de la Flandre maritime de 1323-1325*. Bruxelles, Hayez, lxx-241 p.).

Allemagne. — Le prof. Alfred Boretius est mort le 1er août dernier, à l'âge de soixante-quatre ans. Son nom est bien connu de tous ceux qui se sont occupés de l'histoire de l'ancien droit germanique et des capitulaires. Docteur en droit en 1858 (sa thèse est intitulée : *De jure bellorum privatorum et legibus imperii Romano-Germanici*), il fut appelé à Berlin par Pertz, qui l'employa pour la section des *Monumenta* consacrée aux *Leges;* on lui doit une édition critique du *Liber legum Langobardorum* (t. IV) et une réédition des Capitulaires, dont il donna le t. I et dont il ne put que préparer le t. II, que termina Victor Krause. Entre temps, il publia *Die Capitularien im Langobardenreich* (1864) et *Beiträge zur Capitularienkritik* (1874). Il cessa de travailler en 1886, arrêté par une cruelle maladie, et c'est après quatorze ans de souffrances, après avoir perdu presque entièrement la raison, qu'il s'est éteint. Voir la notice que lui a consacrée Zeumer dans la dernière livraison du *Neues Archiv,* XXVI, 255.

— M. Karl Eggers, historien de l'art, est mort à Warnemünde, à l'âge de soixante-quinze ans.

— M. Paul Wolters, secrétaire de l'Institut archéologique allemand à Athènes, a été nommé professeur ordinaire d'archéologie à Wurzbourg.

— L'Académie des sciences de Prusse prépare une édition complète des œuvres de Guillaume de Humboldt, qui contiendra aussi la correspondance.

— Ont commencé à paraître, par fascicules détachés, des *Mittheilungen der k. preussischen Archivsverwaltung* (Leipzig, Hirzel). Le premier fascicule contient un article de R. Koser sur la situation actuelle des recherches dans les archives en Prusse; le deuxième un article de Max Bær sur l'histoire des archives royales de Hanovre.

— La réunion générale annuelle de la Commission d'histoire instituée près de l'Académie des sciences de Bavière a eu lieu cette année du 7 au 9 juin. Pendant le cours du précédent exercice, la Commission avait fait paraître : 1° le tome XLV de l'*Allgemeine deutsche Biographie,* qui termine le recueil et commence la série des volumes additionnels; 2° les tomes XXVI et XXVII des Chroniques municipales concernant Lübeck et Magdebourg; 3° le tome X, 1re partie, des *Deutsche Reichstagsakten* (série ancienne), publié par Herre; cette partie mène jusqu'à l'automne de 1432; la seconde (1432-1433) paraîtra dans un an. Le tome XI ayant déjà paru en 1899, le recueil des actes de la diète impériale entrepris sous la direction du Dr Quidde sera donc bientôt terminé. La Commission a chargé le Dr Beckmann de continuer l'entreprise pour le règne d'Albert II (1438-1439) et le Dr Herre pour les premières années de Frédéric III (1440-1442) jusqu'à

la diète de Francfort. La Correspondance des Wittelsbach (série ancienne) est presque terminée; la copie du tome III de la correspondance de Jean-Casimir est prête pour l'impression. L'abondance des documents retarde au contraire les volumes de la série moderne; on signale en particulier le Journal chiffré du Palatin pour les années 1612-1613, qui doit jeter un jour nouveau sur l'affaire de Juliers. La Commission a entrepris une édition des lettres d'humanistes de l'Allemagne du Sud; les travaux préparatoires en sont poussés avec activité : le Dr G. Bauch a été chargé de Conrad Celtis; le Dr Émile Raicke, de Pirkheimer et du cercle des érudits de Nuremberg; M. E. Tœlpe, de Peutinger et du cercle des érudits d'Augsbourg. Rien n'est encore décidé en ce qui concerne Jacques Wimpheling, le premier « Praeceptor Germaniae. » Dans la série des sources relatives à l'histoire de la Bavière et de l'Allemagne, on a décidé la publication du plus ancien « livre de tradition » de Freising, qui fut rédigé par le notaire Kozroh sous l'empereur Louis le Pieux, le « Codex commutationum, » écrit en partie par le même Kozroh, et le « Liber seu notitia censualium mancipiorum » des xe-xiie siècles, qui sont conservés aux archives de Munich. Pour la série des Chroniques, on prépare les écrits d'André de Ratisbonne et la Chronique d'Ulrich Fueterer; cette dernière reposant essentiellement sur les notes de Hans Ebran de Wildenberg, on publiera d'abord ces dernières. Le tome I des « Chroniken » commencera par le *Chronicon generale* d'André, œuvre capitale pour l'histoire de la Bavière.

— Un riche donateur a mis au concours, « au profit de la science et dans l'intérêt de la patrie, » le sujet suivant : « Que nous apprennent les principes de la théorie de la descendance en ce qui concerne le développement de la politique intérieure et la législation des États? » Les mémoires devront être traités d'une façon rigoureusement scientifique et avec une abondante bibliographie. Ils seront soumis à un jury composé de MM. J. Conrad, de Halle, D. Schæfer, de Heidelberg, et H.-E. Ziegler, d'Iéna. Ils devront être envoyés, avant le 1er déc. 1902, au prof. E. Hæckel, à Iéna. Le donateur a mis à la disposition des juges du concours une somme de 30,000 m. qui sera répartie en trois prix, l'un d'au moins 10,000 m., deux autres d'au moins 5,000, sans compter plusieurs distinctions honorifiques.

— Signalons, en attendant le compte-rendu spécial que nous lui consacrerons, l'important ouvrage de M. Aloys Schulte, professeur d'histoire à l'Université de Breslau, sur les relations commerciales de l'Allemagne occidentale avec l'Italie, à l'exclusion de Venise, durant le moyen âge (*Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkers zwischen Westdeutschland und Italien, mit Ausschluss von Venedig*. Leipzig, Duncker et Humblot, 1900. 2 vol., xxxii-742 et 358 p., avec 2 cartes. Prix : 30 m.). Le tome I est consacré à l'exposé des faits, le tome II aux documents. Ces documents, au nombre de 451, ne remontent pas plus haut que le

XIIIe siècle. Le tome II se termine par une copieuse table des noms propres, un glossaire et deux cartes montrant l'une les routes de commerce d'Allemagne en Italie, l'autre les voies de pénétration à travers les Alpes au moyen âge.

— Il y a incontestablement beaucoup de faits et de jugements nouveaux dans le tome I de la *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Gegenreformation* que M. Gustav Wolf a récemment fait paraître à Berlin (Oswald Seehagen's Verlag, 1899, in-8°, XVI-790 p.). Par malheur, il est très difficile d'estimer le nombre, l'importance et la valeur des matériaux inédits qui ont été utilisés, car l'auteur ne donne en référence d'indications précises que pour les sources imprimées. Les jugements nouveaux résultent pour une bonne partie d'un même raisonnement, qui soulève un très intéressant problème de méthode historique. En deux mots, voici comment procède M. W. Pour apprécier une institution, un acte, ou, d'une façon plus générale, un fait historique quelconque, il suppose ignorer tous les faits qui ont suivi, qu'il connaît jusque dans leurs tenants les plus lointains, puisqu'il écrit trois siècles après, mais que les contemporains ignoraient, comme nous ignorons aujourd'hui ce qui arrivera en Europe l'an prochain. Ce principe posé, M. W. examine toutes les *possibilités* qui peuvent résulter du fait qu'il analyse, et la suite de son récit montre quelle est, de ces multiples hypothèses, la seule que les événements ont fait viable. Nous n'avons pas à examiner ici, en elle-même, cette manière de raisonner et comment elle peut devenir dangereuse quand on en fait un usage trop exclusif. Mais on ne saurait nier qu'elle soit légitime dans son principe et féconde dans ses conséquences. Elle est légitime, car elle n'est, à tout prendre, que l'application fondamentale de toute critique historique, que, pour juger les choses d'autrefois, il faut se placer dans l'état d'esprit des gens d'autrefois; elle est féconde, car elle suggère comme mécaniquement un grand nombre d'aperçus, souvent pénétrants et d'une singulière variété, mais surtout elle montre de façon péremptoire qu'à aucun moment les événements n'étaient prédéterminés à revêtir l'aspect qu'ils ont eu ensuite, et que la « fatalité » historique n'est sans doute qu'une construction de l'esprit. N'eût-elle que donné cette démonstration pour une des périodes les plus difficiles de l'histoire d'Allemagne, que l'œuvre de M. W. ne serait pas indifférente. Le tome I n'est guère qu'une longue introduction; il commence vers 1530, 1545 et 1546 (dates de la ligue de Smalcalde, de l'ouverture du concile de Trente et de la mort de Luther) et s'arrête à la paix d'Augsbourg de 1555, qui ouvre, à proprement parler, l'ère de la contre-réforme en Allemagne. Aussi convient-il d'attendre, pour apprécier, quant au fond, les tendances et les idées générales de M. W., que la suite de son important travail ait paru. G. P.

— Articles importants parus dans les « Beilage » de l'*Allgemeine Zeitung* en 1900 : Nos 166, 167. A. Stauffer. La science de l'histoire,

la culture historique et l'idée du monde aux temps modernes. — Nos 168-170. L.-K. Goetz. Les Jésuites et la société du Sacré-Cœur. — Nos 169, 170. Wolfgang de Wurzbach. La duchesse de Berry (à propos du livre de M. Thirria). — No 177. Nouvelles recherches sur la famille d'Attila (les travaux de Fr. Hirth. Les ouvrages chinois sont la principale source qui nous fait connaître les peuples de l'Asie centrale. Comparaison des tables des ancêtres fournies par les *Chronica Hungarorum* de Jean de Thurocz avec les données chinoises). — No 180. G. Polonsxy. Histoire de la civilisation russe (critique l'ouvrage de Kleinschmidt : *Drei Jahrhunderte russischer Geschichte*, 1898). — No 182, H. Barge. La socialisme chrétien vers la fin du moyen âge. — No 187. C. Hahn. Tamara, reine de Géorgie, 1179-1213 (les matériaux de cette étude ont été puisés surtout au livre du Grousien M. G. Dschanaschwili, qui a été composé d'après des sources grousiennes et qui a récemment paru en langue russe). — No 198. Gustav Krueger. Le recueil des Conciles de Mansi (déplore les lacunes contenues dans ce recueil, d'après un travail récent du bénédictin Henry Quentin). — Nos 200-201. Fr.-X. Kraus. Auguste Reichensperger (annonce la biographie de ce représentant de l'ultramontanisme allemand, qui a été publiée par L. Pastor en 2 vol., 1899). — No 202. Gustav Fasterding. Le preneur de rats de Hameln; contribution à l'histoire légendaire (le prototype du preneur de rats apparaît comme un guide d'esprits; ce sont les esprits de l'hiver, les esprits du printemps qu'il conduit dans le monde souterrain). — Ad. Schmidt. D'où provient l'étain qui entre dans la composition du bronze préhistorique? (signale des traces importantes de l'exploitation de l'étain dans le massif du Fichtel-Gebirge). — No 207. H. Friedjung. L'histoire de l'Allemagne au xixe siècle par G. Kaufmann. — No 209. Sigmund Schott. Les souvenirs de L. Bamberger.

Autriche-Hongrie. — Le baron Théodore de Sickel, directeur de l'Institut historique autrichien à Rome, a célébré le cinquantenaire de son doctorat.

— Le Dr A.-Fr. Pribram a été nommé professeur ordinaire d'histoire du moyen âge et des temps modernes à l'université de Vienne. — Le Dr Ottokar Weber a été nommé professeur d'histoire contemporaine à l'université allemande de Prague.

— La ville d'Eger a chargé le Dr Karl Siegl d'organiser ses archives. Un catalogue imprimé, qui contient 2,627 numéros, a paru en 1900. Une source jusqu'ici presque complètement inaccessible pour l'histoire de la Bohême allemande, du Haut-Palatinat et de la Haute-Franconie, pourra être désormais aisément utilisée.

Italie. — Dans un article de curiosité historique, M. Rodocanachi nous parle du jubilé de 1350, et il donne en appendice quelques documents extraits des Registres du Vatican et concernant ce sujet. Il n'y

a guère à y relever que l'anecdote du cardinal Caetani, légat du Saint-Siège, qui faillit être attaqué par les Romains à cause de son chameau[1].

— Continuant sur l'histoire de Padoue ses études que nous avons déjà plusieurs fois louées ici, M. Bonardi met en lumière la vie et la chronique qu'écrivit à la fin du xve siècle le noble padouan Gian Francesco Buzzacarin[2].

— Dans le Bulletin historique de Pistoie, M. Alberto Chiappelli nous donne quelques détails sur le séjour que fit dans cette ville, de 1574 à 1577, comme maître de chapelle de la cathédrale, le musicien Vincenzo Ruffo, l'un de ceux qui, après le concile de Trente et en même temps que Palestrina, contribuèrent à régénérer en Italie la musique religieuse. Il a parcouru pour cela les registres des délibérations capitulaires[3].

— Dans une note présentée à l'Institut lombard des sciences et des belles-lettres, M. Romano étudie les origines du comté de Vertus; il montre comment ce fief fut constitué en Champagne, en 1361, par Jean II le Bon en faveur de sa fille qui venait d'épouser Jean Galéas Visconti[4], le premier duc de Milan.

— M. Ettore Verga a publié, pour l'*Archivio storico Lombardo,* une étude sur les lois milanaises qui, de 1565 à 1750, s'efforcèrent soit de réprimer le luxe, soit d'empêcher le déclin de l'industrie milanaise. Son étude nous donne des détails fort curieux sur le faste lombard des xvie et xviie siècles. Il analyse aussi les écrits intéressants de plusieurs économistes milanais qui recherchèrent les causes de la décadence industrielle de la Lombardie sous la domination espagnole[5].

— Comme il nous en avertit dans la préface de sa brochure, M. Pietro Gori veut démontrer : 1° « que l'index conservé dans l'abside du Musée d'histoire naturelle de Florence appartient à la main gauche (et non à la droite) du prince des Philosophes et qu'il fut habilement détaché du cadavre, le soir du 12 mars 1736 (1737), dans l'église de Sainte-Croix par Antoine-François Gori ; 2° que le pouce et l'index de la main droite, détachés publiquement du cadavre de Galilée par le chanoine marquis Jean-Vincent Capponi, le même soir, sont conservés par des particuliers[6]. »

1. *Le Premier jubilé*, 1350. Paris, Picard et fils, 1900, in-8°, p. 43.
2. *Gian Francesco Buzzacarin e la sua storia* (extrait du *Bullettino del Museo civico di Padova*). 1899, in-8°, p. 11.
3. *Il maestro Vincenzo Ruffo a Pistoia.* In-8°, p. 8.
4. *Intorno al origine della Contea di Vertus.* 1897, in-8°, p. 8.
5. *Le Leggi suntuarie e la decadenza dell' industria in Milano,* 1565-1750. Milan, tip. Faverio, 1900, in-8°, p. 68.
6. *Le preziosissime reliquie di Galileo Galilei.* Florence, tip. Galletti et Cocci, in-8°, p. 56.

— Ce qui contribua le plus à la perte de Savonarole, ce furent les lettres qu'il écrivit, en 1495, au roi des Romains, aux souverains de France et d'Espagne, pour leur demander la convocation d'un concile général qui prononcerait la déchéance d'Alexandre VI. Plusieurs admirateurs de l'illustre *frate,* voyant dans de pareilles démarches des actes de désobéissance, ont nié l'authenticité de ces documents. Telle n'est pas la manière de voir d'un nouvel admirateur de Savonarole, le R. P. Jourdain Hurtaud[1]. Dans la *Revue Thomiste,* il s'est efforcé de prouver que les lettres sont authentiques, parce qu'elles contiennent vraiment la pure doctrine de Savonarole. A l'encontre de Villari, Perrens et Pastor, qui y voient la preuve que Savonarole professait la supériorité du concile général sur le pape son justiciable, se rattachant ainsi aux docteurs gallicans, le P. Hurtaud a voulu prouver que Savonarole était bien plutôt ultramontain, qu'il demandait un concile universel, non pas pour faire juger le pape, — le concile n'en ayant pas le droit, — mais pour faire constater par l'Église universelle que, vu l'hérésie notoire d'Alexandre VI, le Saint-Siège était vacant. Quelque subtile que cette thèse nous ait paru au premier abord, la lecture de ce savant mémoire nous a pleinement convaincu. Pourquoi un théologien aussi expert que le P. Hurtaud dit-il que c'est par une restriction du suffrage de l'Église universelle que l'élection des papes a été déférée aux cardinaux? L'histoire et la théologie n'enseignent-elles pas plutôt que le pape, étant l'évêque de Rome, a été élu dès l'origine par le clergé et le peuple romains et que, partant, le Sacré-Collège représente l'Église *romaine* et non l'Église *universelle?*

— La librairie Vieussenx (Florence) vient de mettre en vente la table des t. I-XX de l'*Archivio storico italiano,* 5e série, années 1888-1897; elle a été rédigée par le prof. Eugenio Casanova, qui, suivant le plan déjà adopté par lui dans la table précédente, a réparti ses matières en trois parties : par ordre alphabétique des noms de lieu, par ordre chronologique et par ordre alphabétique des noms de personne (286 pages; forme la disp. 2 du volume de l'*Archivio* pour 1900).

— Dans la livraison de juin 1900 des *Notizie degli Scavi* qui sont, comme on le sait, publiées dans les *Atti della r. Accademia dei Lincei* (5e série, t. VIII), on trouvera un important résumé par G. Boni des récentes découvertes archéologiques faites à Rome et dans les environs, en particulier sur le forum, avec un grand plan et six vues cavalières.

Canada. — Nous extrayons de *la Presse,* journal hebdomadaire de Montréal (Canada, no du jeudi 30 août 1900), les lignes suivantes prises dans un article consacré à l'Exposition universelle de Paris :

« Les expositions de livres canadiens ont attiré l'attention générale.

1. *Lettres de Savonarole aux princes chrétiens pour la réunion d'un concile.* Paris, 1900, in-8°, p. 50.

On ne se doutait pas, en France, que nous eussions une vie littéraire aussi intense et aussi complète. Quant aux livres de droit, nous tenons d'un Français marquant qu'on ignorait absolument là-bas l'importance de notre droit français, la place qu'occupe l'étude de ce droit parmi les travailleurs de la pensée et surtout l'étendue des œuvres des commentateurs. Cela a été une révélation pour beaucoup de gens. En même temps, la triste constatation s'est faite entre littérateurs, juristes, historiens et géographes français, que les documents font absolument défaut à Paris, en ce qui a trait au Canada. On nous citait le fait que, pendant son séjour à Paris, l'honorable M. Mercier, ayant à préparer une conférence sur le Canada et voulant rafraîchir sa mémoire au sujet de quelques chiffres et de quelques faits, se trouva dans l'impossibilité de rencontrer le moindre livre canadien, et fut obligé de câbler à Québec pour trouver les informations qu'il cherchait.

« Il devrait être possible de trouver le moyen de conserver à Paris ce noyau de bibliothèque canadienne, noyau qui pourrait s'accroître de nouvelles acquisitions. Le comité Dupleix, qui s'occupe de vulgarisation coloniale; l'Alliance Française, qui travaille à la propagation de notre langue; la Société d'économie sociale, qui est en relation avec nos économistes; la Société de législation comparée, dont les travaux portent sur des matières qui nous intéressent et qui peuvent s'enrichir de documents précieux, ces associations pourraient s'unir pour abriter la bibliothèque canadienne, que nous désirons voir fonder comme partie essentielle de ce que nous appellerions : l'Exposition permanente du Canada en France. »

On trouvera dans la dernière livraison de la *Nouvelle revue historique de droit* (1900, n° 4) la liste de la curieuse collection de livres de droit et de jurisprudence de la province de Québec envoyée à l'Exposition par M. Théoret, libraire de Montréal.

Grande-Bretagne. — Par une circulaire signée de son président, M. A.-W. Ward, la Royal historical Society propose de fonder à Londres une École des hautes études historiques où l'on enseignerait la méthode historique, la paléographie et la diplomatique, la bibliographie des sources imprimées et manuscrites de l'histoire d'Angleterre, surtout au moyen âge, et en outre, au besoin, l'archéologie, l'épigraphie et la numismatique. La Société royale ne songe d'ailleurs qu'à prendre l'initiative de cette entreprise; elle souhaite qu'un Comité général soit bientôt nommé pour s'occuper de tracer le programme définitif et de trouver les voies et moyens. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette initiative et lui souhaiter un plein succès.

— Sous le titre d'*Index Saxonicus*, M. Walter de Gray Birch a publié la table des noms propres de personnes mentionnés dans le *Cartularium saxonicum*. On sait que ce cartulaire, demeuré interrompu à la date d'Edgar en 975, compte 1350 chartes et documents. Cet *Index* (140 p.

in-4° à 2 colonnes) est en vente à la librairie Phillimore au prix vraiment excessif de une guinée (26 fr. 25).

— A signaler parmi les récentes publications de la Camden Society : 1° *The Cely papers,* choix de la correspondance et des mémoriaux d'une famille de marchands de l'Étaple, qui faisait le commerce à Londres avec Calais et avec les villes flamandes (1475-1488), publié avec une intéressante introduction historique par M. Henry Elliot MALDEN; 2° *The Despatches and correspondence of John, second earl of Buckinghamshire, ambassador to the court of Catherine II of Russia, 1762-1765,* t. I, publié par Me Adélaïde D'ARCY-COLLYER, d'après la correspondance originale, qui a été retrouvée récemment à Blicking, en Norfolk; l'ambassade confiée à John Hobart, second comte de Buckinghamshire, avait eu pour but de conclure une alliance avec la Russie; elle échoua par suite de la lésinerie de la trésorerie anglaise; du moins, c'est ainsi que le noble lord expliquait dix-huit ans plus tard son échec. Les documents sont précédés d'une introduction sur les rapports diplomatiques entre l'Angleterre et la Russie depuis le rapprochement entre la Russie et la France vers 1739 jusqu'à l'avènement de Catherine II. Ces deux volumes ont été publiés pour la Société royale d'histoire.

— La 27e livraison de l'*Historical Atlas of modern Europe* publié par M. Poole (Oxford, Clarendon Press) contient : l'Europe à l'avènement de Charles-Quint en 1519, par M. C. OMAN; l'Angleterre et Galles, pour figurer la représentation parlementaire conformément à la Réforme de 1832, par M. POOLE; et l'Italie, de 1060 à 1167, par miss Lina ECKENSTEIN.

— Le tome XXIV des publications entreprises par la *Pipe roll Society* contient le texte des actes d'accord passés devant la cour du roi pour la transmission de la propriété foncière en 1198-1199, plus un rôle de la cour du roi pour le règne de Richard I (*Feet of Fines of the tenth year of the reign of Richard I,* 1900). La Société, ses ressources étant épuisées, annonce que ce volume sera le dernier, et qu'elle se dissout.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE[1].

ANTIQUITÉ.

Campos. Mosáicos del museo arqueologico provincial de Sevilla, 148.
Castillo (*R. del*). Epigrafia oftalmológica hispano-romana, 132.
Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 229.
Goblet d'Alviella. Ce que l'Inde doit à la Grèce, 152.
Holm. Geschichte Siciliens im Alterthum, 379.
Knoke. Das Varus Lager bei Iburg, 162.
Monseur. L'Inde et l'Occident, 152.
Pais (*Ettore*). Storia di Roma, 156.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Arcy-Collier (*Adélaïde d'*). The despatches and correspondence of John, second earl of Buckinghamshire, ambassador to the court of Catherine II of Russia, 1762-1765, 464.
Choublier. La question d'Orient depuis le traité de Berlin, 374.
Clapham. The causes of the war of 1792, 392.
Paquier (*J.*). L'Humanisme et la Réforme : Jérôme Aléandre, 336.
Schulte (*Aloys*). Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkers zwischen Westdeutschland und Italien, 458.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

Besse (dom *J.-M.*). Les moines d'Orient antérieurs au concile de Chalcédoine, 102.
Dufourcq (*Albert*). Étude sur les *Gesta martyrum* romains, 99.
Ferreiroa. História apologética de los papas, 142.
Hurtaud (le P. *Jourdain*). Lettres de Savonarole aux princes chrétiens pour la réunion d'un concile, 462.
Polanco (le P. *J.-A. de*). Vita Ignatii Loiola, 133.
Rodocanachi. Le premier jubilé, 1350, 460.
Souchon (*Martin*). Die Papstwahlen und die Entstehung des Schismas 1378, 383.

ALLEMAGNE.

Bainville (*Jacques*). Louis II de Bavière, 126.
Bismarck. Mémoires, recueillis par *M. Busch*, 398.
— Pensées et souvenirs, trad. p. *E. Jæglé*, 400.
Busch (*Moritz*). Voy. *Bismarck*.
Eggers. Das Steuerwesen der Grafschaft Hoya, 236.
Jæglé. Voy. *Bismarck*.
Kæster. Festrede zum fünf hundertjährigen Geburtsfeier J. Gutenbergs, 236.
Reh. Acten und Urkunden der Universitæt Frankfurt-a.-O., 236.
Wolf (*Gustav*). Deutsche Geschichte im Zeitalter der Gegenreformation, 459.

AUTRICHE-HONGRIE.

Kont. Histoire de la littérature hongroise, 345.
Krones (*Franz von*). Urkunden zur Geschichte des Landesfürstenthums der Steiermark, 237.
Loserth. Briefe und Acten zur Steiermærk. Geschichte unter Erzherzog Karl II, 237.
Zwiedineck (*Hans von*). Das græflich Lamberg'sche Familienarchiv zu Schloss Feistritz bei Ilz, 237.

ESPAGNE ET COLONIES.

Acevedo. Boal y su concejo, 136.
Aguilar. Los ingenios de las flores de poetas ilustres de España, 146.
Altamira (*Rafaele*). De historia y arte, 151.
Alonso. Nuesta Señora de Valme, 142.
Anzizu (sœur *E.*). Fulles historique del real monastir de Sª Maria de Pedralbes, 137.
Apraiz. Obras criticas de d. F. M. Samaniego, 146.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

Arco. Restos ártisticos e inscripciones sepulcrales del monasterio de Poblet, 148.
Arenas Lopez. La Lusitania celtibérica, 131.
Balaguer. Los reyes católicos, 133.
Baleriola. Historia de D. Antonio Galvez Arce, 141.
Bethencourt. Historia genealógica y heráldica de la monarquia española, 150.
Bori. Historia de Cataluña, 137.
Brea. Campaña de Norte, 135.
Caballero Infante. Aureos y barras de oro y plata encontrados al sitio que fue Italica, 132.
Calabuig. La casa-enseñanza, fundación del arzobispo Mayoral, 147.
Calleja. Alcalá la Vieja, 136.
Cañal. San Isidora, 146.
Caro. Ataque de Li-Ma-Hong á Manilà en 1574, 139.
Carracido. Estúdios histórico críticos de la ciencia española, 147.
Carreras. Hegemonia de Barcelona en Cataluña durante el siglo xv, 137.
Castillo. El Katipunano el filibusterismo en Filipinas, 139.
Catalina Garcia. Fr.-José de Sigüenza, 141.
Colección de documentos inéditos. Relaciones del Yucatan, 138.
Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento... de Ultramar, 142.
Combés. História de Mindanao y Jolo, 139.
Cornide. Estado de Portugal en el año de 1800, 134.
Córtes de Cataluña, 143.
Costa. Colectivismo agrario en España, 143.
Cotarelo. Biografia de D. Manuel Tamayo y Baus, 141.
— Iriarte et son époque, 145.
Danvila. Historia critica y documentada de las comunidades de Castilla, 134.
Dominguez. Recuerdos gaditanos, 136.
Echegaraz. Trabajos de un cronista, 136.
Esteban. Arbol genealógico, cronológico-histórico de los soberanos de España, 140.
Fabié. Essai historique de la législation espagnole dans ses États d'outremer, 143.
Fajarnés. Desarollo de la población de Calvia, 137.
Farinelli. Apuntes sobre viajes y viageros por España y Portugal, 149.
Fernan-Nuñez (comte *de*). Vida de Carlos III, p. p. *A. Morel-Fatio* et *Paz y Mélia*, 135.
Fernandez. El Franco e su concejo, 136.
Fernández Duro. Armada española, 135.
— et *Martinez*. El Dr D. Márcos Jimenez de la Espada, 141.
Fernández Lopez. Modernos descubrimientos arqueológicos de Carmona, 132.
Férotin (dom). Recueil des chartes de l'abbaye de Silos, 132.
— Histoire de l'abbaye de Silos, 133.
Fi (la) del comte d'Urgell, segons crónica del segle xv, 137.
Font. Episcopologi Ampuritá, 141.
Francia et *Gonzalez Parrado*. Las islas Filipinas Mindanao, 139.
Fueros, privilegios, franquicias y libertades del señorio de Vizcaya, 136.
Gallerani. Jesuitas expulsos de España, literatos en Italia, 146.
Garay. La revolucion de la independencia del Paraguay, 139.
Garcia de la Riega. La Gallega, 138.
Garcia San Miguel. Avilés, 136.
Gomez Arteche. Historia militar de España de 1808 a 1814, 135.
Gomez Moreno. Antigüedades cristianas de Martos, 148.
Gomez Quintana. Apuntes históricos acerca de las fiestas de toros en España, 150.
Gómez Zamora. Regio patronato español e' indiano, 138.
Gras. Catálogo de los privilegios y documentos originales que se conservan en el archivio de Lerida, 150.
Guichot. Historia del ayuntamiento de Sevilla, 1516-1701, 136.
Hernando. Lo mucho que la enseñanza debe al cardenal Cisneros, 147.
Iglesia (*E. de la*). Reseña historica de la guardia civil, hasta la revolucion de 1868, 136.
Junghandel et *Madrazo*. La arqueologia en España estudiada en sus principales monumentos, 148.
Labayru. Historia general de Bizcaya, 136.
Leguina. Arte antigua. Los maestros espaderos, 147.
Leite de Vasconcellos. Religioes da Lusitania, 142.
Llabrès. La dinastica de impresores más antigua de Europe : los Guasp, 150.
Llorrens Torres. América. Estudios históricos y filológicos, 138.
Lomba. El P. Arolas ; su vida y sus versos, 146.
López Ferreiro. Histoire de l'église de Saint-Jacques de Compostelle, 141.
Lopez Pelaez. Párrafos de un manuscrito del P. Sarmiento, 146.

Lopez Pulido et *Diaz Galdós*. D. Vicente Rodriguez, 141.
Luanco. La alquimia en España, 147.
Massó. En Marian Aguiló i Fuster, 140.
Medina. Bibliografia española de las islas Filipinas, 139.
Menendez de Luarca. Biografia del excel. é illustr. sr. D. Rafael Tomas Menendez de Luarca, tercer obispo de Santander, 140.
Menéndez Pidal. Don Vicente de la Fuente, 140.
— Poema del Cid, 145.
— Catalogue des chroniques générales d'Espagne, 150.
Moraleda. Santa Leocadia, virgen y martir, 148.
Morel-Fatio (*A.*). Voy. *Fernan-Nuñez*.
Müller. Combates y capitulación de Santiago de Cuba, 139.
Mugica. Indice de los documentos del archivio de S. Sebastian, 151.
Murguia. Don Diego Gelmirez, 141.
Nadal (*P.*). Epistolae, p. p. *J.-A. de Polanco*, 134.
Nemours-Godré. Daniel O'Connell, 125.
Nogués. Aventuras y desaventuras de un soldado viejo, 135.
O'Callaghan. Episcopologio de la s. iglesia catedral de Tortosa, 141.
— Los códices de la catedral de Tortosa, 150.
Olivart. Colección de los tratados, convenios y documentos internacionales, 1880-1885, 136.
Olmedilla. Estudio histórico de la vida y escritos del médico español del siglo XVI N. Monardez, 147.
Palacio. Recuerdos de la Alcarria, 148.
Pano. Das coplas del peregrino de Puey Monçon, 134.
Pasqui. Documenti per la storia della città di Arezzo nel medio evo, 240.
Paz y Mélia. Voy. *Fernan-Nuñez*.
Pérez-Pastor. Documentos Cervantinos hasta ahora inéditos, 145.
Pons. Apuntes sobre las escrituras mozárabes toledanas que se conservan en el archivo histórico nacional, 133.
Puig y Larraz. Bibliographie ibérique et préhistorique, 150.
Quadrado. Informacions judicials sobre'ls adictes a la Germania, 134.
Rada y Delgado. Historia de España desde la invasion de los pueblos germánicos. Vol. II, 132.
Rato. Monografia histórica de Gijón, 136.
Reig. Barcelona en el siglo XIX, 137.
Retana. Archivio bibliográfico, 139.
Revilla. Palencia, 148.
Rodón. Fets de la marina catalana extrets de las cronicas de Catalunya, 137.
Romero. Inventario de los objetos recogidos en el museo arqueológico de la comision provincial de monumentos de Badajoz, 148.
Ruano. Don Juan II de Aragón y el principe de Viana, 137.
Salillas. El delincuente español. Hampa, 144.
Sanchiz Catalan. Apuntes sobre el fuero municipal de Cuenca y sus reformas, 144.
Sarda. José Ixart, 140.
Sastrón. La insurrección de Filipinas, 139.
Soler. Monografia de la iglesia parroquial de Tarrasa, 142.
Solo. El tercio Alavés en la guerra de Africa, 135.
Suarez Inclan. Guerra de annexión de Portugal durante el reinado de Felipe II, 135.
Tarin. La real cartuja de Miraflores. La cartuja de Porta-Cœli, 148.
Torata (comte *de*). Traicion de Olañeta, 139.
Torre de Tratierra (*de la*). Cuellar, 136.
Torres. Bossuet y Rocaberti, 142.
Torres Campos. Bibliografia española contemporánea del derecho y de la política, 151.
Uhagon. Ordenes militares, 133.
Urbina. Privilégios y memorias de Vitoria, 144.
Uréña. Sumario de las lectiones de hisiória crítica de la ciencia juridica española, 144.
Valencia de Don Juan (comte *de*). Catálogo histórico descriptivo de la real armeria de Madrid, 149.
Valmar (marquis *de*). Estudio histórico, critico y filológico sobre las cantigas de Alfonso el Sabio, 145.
Vignau. El archivio histórico nacional, 150.
Villalba. Dos regencias, 135.
Ximénez d'Embun. Lengua española en el siglo de oro de la literatura, 146.

FRANCE ET COLONIES.

Arbois de Jubainville (*H. d'*). Étude sur la langue des Francs à l'époque mérovingienne, 105.
Archives parlementaires, 454.
Avenel (*Henri*). Histoire de la presse française depuis 1789, 454.
Belleval (marquis *de*). Souvenirs contemporains, 121.
Bernard (*Jean*). Le procès de Rennes, 349.
Blanchard (*René*). Cartulaire des sires de Rays, 98.
Bonet-Maury. Histoire de la liberté

de conscience en France depuis l'Édit de Nantes, 230.
Boudet (*Marcellin*). Thomas de la Marche, bâtard de France, 453.
Bournon (*Fernand*). Paris-Atlas, 454.
Boyé (*Pierre*). La Lorraine commerçante. La Lorraine industrielle sous le règne nominal de Stanislas, 117.
Bréard (*Charles*). Voy. *Martange*.
Debidour. Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France, de 1789 à 1870, 178.
Delessart. L'École centrale aux ateliers nationaux, 230.
Deloume. Aperçu historique sur la faculté de droit de l'Université de Toulouse, 1228-1900, 118.
Doniol (*Henri*). Serfs et vilains au moyen âge, 112.
Franklin (*A.*). La vie de Paris sous Louis XV devant les tribunaux, 117.
Genestal. La tenure en bourgage, 112.
Gosselin (capitaine). Le Laos et le protectorat français, 127.
Henry Lecomte. Napoléon et l'Empire racontés par le théâtre, 342.
Imbart de la Tour. Les paroisses rurales du IVe au XIe siècle, 105.
Krug-Basse. Histoire du parlement de Lorraine et Barrois, 117.
Lacave la Plagne-Barris. Cartulaire blanc de l'église métropolitaine d'Auch, 229.
Lagier (*Cyprien*). Guy de Moranges et la Réforme à Aurillac, 338.
Marchand (*J.*). Histoire de l'Université d'Avignon au XVIIe et au XVIIIe siècle, 119.
Martange (général-major *de*). Correspondance inédite, p. p. *Ch. Bréard*, 177.
Martin (*Germain*). La grande industrie en France sous le règne de Louis XV, 334.
Masson (*Frédéric*). Napoléon et sa famille, t. III et IV, 339.
Michel (*Georges*). Léon Say, sa vie et ses œuvres, 122.
Mourre (baron *Charles*). D'où vient la décadence économique de la France, 124.
Peyron (*Élie*). Un patriote : Rossel, 230.
Pilot de Thorey. Catalogue des actes du dauphin Louis II, devenu le roi de France Louis XI, relatifs à l'administration du Dauphiné, 385.
Proudhon. Commentaires sur les Mémoires de Fouché, suivis du parallèle entre Napoléon et Wellington; p. p. *Cl. Rochel*, 121.
Riat (*Georges*). L'art des jardins, 338.
Richemond (*M. de*). Introduction historique. Amirauté de Marennes. La Rochelle et Louisbourg, 230.
Robert (*A.*). Le château de Pierrefonds, 229.
Rochel (*Clément*). Voy. *Proudhon*.
Roncière (*Ch. de la*). Histoire de la marine française, t. II, 454.
Senneville (*de*). Cartulaires des prieurés d'Aureil et de l'Artige, 97.
Thirria. La duchesse de Berry, 343.
Uzureau. État du département de Maine-et-Loire en l'année 1800, 230.
Valran. Assistance et éducation en Provence aux XVIIIe et XIXe siècles, 120.

GRANDE-BRETAGNE.

Gee (*Henry*). The Elizabethan clergy and the settlement of religion, 1558-1564, 178.
Gray-Birch (*W. de*). Index saxonicus, 463.
Malden (*Henry Elliot*). The Cely papers, 464.
Pipe roll Society, tome XXIV, 464.
Réville (*André*) et *Petit-Dutaillis* (*Charles*). Le soulèvement des travailleurs d'Angleterre en 1381, 167.

ITALIE.

Bonardi. G.-Fr. Buzzacarin e la sua storia, 461.
Chiappelli (*Alberto*). Il maestro Vincenzo Ruffo a Pistoia, 461.
Gori (*Pietro*). Le preciosissime reliquie di Galileo Galilei, 461.
Lebey (*André*). Essai sur Laurent de Médicis, dit le Magnifique, 335.
Rodolico. Dal comune alla signoria. Saggio sul governo di Taddeo Pepoli in Bologna, 165.
Romano. Intorno al origine della contea di Vertus, 461.
Verga. Le leggi suntuarie e la decadenza dell' industria in Milano, 461.

PAYS-BAS.
(BELGIQUE ET HOLLANDE.)

Bigwood. Les impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens, 456.
Des Marez. Les luttes sociales en Flandre au moyen âge, 235.
Huisman (*Michel*). La politique commerciale, financière et économique du gouvernement des Pays-Bas autrichiens sous le règne de l'empereur Charles VI, 456.
Lameere. Le grand conseil du duc de Bourgogne de la maison de Valois, 110.
Pirenne (*Henri*). Le soulèvement de la Flandre maritime, de 1323 à 1328, 456.
Schlitter (*Hanns*). Correspondance secrète entre le comte Kaunitz-Riet-

berg et le baron Ignace de Koch, 389.
Schlitter (*Hanns*). Briefe und Denkschriften zur Vorgeschichte der Belgischen Revolution, 456.

ROUMANIE.

Adamescu. Viata militara in poesia poporului român, 352.
— Notita despre viata si activitatea politica si literara a lui J. Ghica, 368.
Alexandresco. La correspondance du chevalier de Gentz avec le prince de Valachie Jean de Caradja, et la question d'Orient, 372.
Baicoianu. Geschichte der rumænischen Zollpolitik seit dem 14 Jahrh., 360.
Beksics. La question roumaine et la lutte des races en Orient, 377.
Benger. Rumænien, ein Land der Zukunft, 350.
Boeresco. La situation politique des anciennes principautés roumaines du Danube avant 1878, 369.
Bogdan (*J.*). Vlad Tepes, 364.
— Rominii si Bulgarii, 368.
Bogdan-Duica. Notita despre Radul de la Afumati, 365.
— Bucovina, 376.
— Statistica Rominilor din Transilvania in 1733, 376.
Bohl. Le code de commerce roumain comparé aux principaux codes européens, 360.
— Charles Ier de Roumanie, 366.
Brote. Chestia romanesca in Transilvania si Ungaria, 377.
Burada. O calatorie la Rominii din Silesia Austriaca, 378.
— Condica stretilor, 361.
Burghele. Despot Voda Ereticul, domnul Moldovei, 365.
Chirica. Cercetari istorice asupra legislatiunei bisericei române XVII-XVIII sec., 362.
Colescu-Vartic. 1848, Zile revolutionare, 350.
Colomfirescu. Macedo-Rominii, 376.
Conduratu. Relatiunile tarei Romanestie cu Ungaria, 370.
Cuza. Taranii si clasele dirigente, 360.
Des Rioux. La société roumaine, 352.
Dimitrescu (*Dragom.*). Archiepiscopiile autocefale la inceptului secolului al XVIII, 362.
— Biserica Bulgara, 368.
Djuvara. La politique douanière de la Roumanie, 360.
— La lutte des nationalités : Hongrois et Roumains, 377.
Éliade. De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie, 373.
Erbiceanu. Breslele sub regulamentul organic, 361.
— Religiunea in luptele Românilor, 361.
— Material pentru dreptul bisceresc român, 362.
— Scrierea lui Meletie Sirig contra Calvinilor si a lui Ciril Lucaris, 1647, 362.
— Istoria Sfintei monastir Rascaei, 363.
— Ulfila, 363.
— Câteva date despre mitropolitul Veniamin, 364.
— Voy. *Stamatiadi*, *Teodoret*.
Florescu. Idealul lui Balcescu, 368.
Garboviceanu. Pavlichienii si Bogomilii, 362.
Geblesco. La propriété rurale à Rome, en France et en Roumanie, 360.
Georgian. O pagina din nata Marelui Stefan, 364.
— Domnia lui Stefan cel Mare din punt da vedere al istoriei generale, 369.
Gherghel. Anonymus Belae regis notarius, si cronicile unguresti despre Romini, 353.
Ghibanescu. Vlad Tepes, 364.
— Radu voda Calugarul, 365.
— Spita familiei Carja, 367.
Ghica (*J.*). Genealogia Ghiculestilor de la Alexandru Ghica Dragomanul, 366.
Ghica (*J.-D.*). La France et les principautés danubiennes, 1789-1815, 372.
Ghica (*J.-T.*). Jon C. Bratianu, 368.
Ghica (*T.*). Anastasie Panu, 367.
Giers (*A. de*). Din trecutul consulatului rusiei in Jasi, 370.
Gion. Bucuresti, 358.
Graur. La Roumanie et le Tzarisme, 370.
Grigoriu. Josef I Musat, primul mitropolit al Moldovei, 363.
Guarini. La Germania all' inizio della questione d'Oriente, 374.
Gubernatis (*Angelo de*). La Roumanie et les Roumains, 378.
Hasdeu. Negru Vada (1230-1380), 354.
— Mileniul chinezatului romanesc, 376.
Jonescu. Cercetari asupra orasului Constanta, 358.
Jorga. Basta si Mihai Viteazul, 366.
— Cultura romîna supt Fanarioti, 369.
— Pretendenti domnesci in sec. XVI, 372.
Kretschmayr. Ludovico Gritti. 367.
Lahovary. Essai sur la politique de la Roumanie contemporaine, 351.
Lecca. Les prétendus et les vrais Bassarabes, 367.

Lugosianu. O serbare la Jasi, 10-11 apr. 1834, 357.
— Societatea femenilor romîni 1815, 377.
Manegutin. Reunirea Românilor din Transilvania si Ungaria, 377.
Mangra. Cercetari literare istorice, 376.
Marian. Santul Joan cel nou de la Suceava, 363.
Mavrocordato (*A.-G.*). Cu ocaziunea scrisorii lui Le Quien, 368.
— O culegere de scrisori catra Hrisant Notara, patriarhul Jerusaliumului, 370.
Michaileanu. Viata si activitatea Mitropolitului Moldovei si Sucevei Jacob II Stamate, 363.
Moroianu. La loi agraire de 1864 et l'état du paysan en Roumanie, 360.
Munteanu. Memoriu asupra Zidierei bisericei sf. Jonica Moldoveni, 363.
Nadedje. Din dreptul vechin romîn, 359.
Négroponte. Les éléments géographiques et ethnographiques de la question d'Orient, 374.
Negulesco. Histoire du droit et des institutions de la Roumanie, 359.
— Divortul in vechiul drept romîn, 361.
Nenitescu. Les Roumains de la Turquie d'Europe, 376.
Nether. Origina si numele Valahilor, 353.
Nifon. Monastirea Sinaia, 363.
Olanescu. Teatrul la Romîni, 352.
Onciul (*D.*). Originele principatelor roumîne, 355.
— Geschichte der Bukovina, 376.
— Populatiunea Ungariei si Ardealului, 376.
Papadopol-Calimach. Un episod din istoria tipografiei in Romania, 352.
— Despre dereptate unde s'a aclamat domn Moldovei Stefan cel mare la 12 apr. 1457, 357.
— Din istoria legislatiunei Moldovei, 361.
— Origina lui J. Calimach, domnul Moldovei, 366.
— Sofia Paleolog, nepota imperatului Constantin XII, 367.
Pherekyde. Osteamul romîn in tempul lui Petru cel Mare, 352.
Philippide. Incercare asupra starei sociale a poporului romanesc in tecul, 360.
Popovici. Chestiunea nationalitator si modurile solutiunei sale in Ungaria, 377.
Puscariu (chevalier *de*). Negru voda, 357.
Radoi. Chestiunea agrara in Romania, 360.
Radu. Mouvement politique et social en Roumanie, 352.
Rascanu. Serviciile Românilor in causa crestinatatei, 370.
Sbiera. Familia Sbiera, 367.
Simanoff. Insemnatatea si teoria etnografiei bulgare, 368.
Staicovic et *Robin*. Recueil de statistique roumaine, 361.
Stamatiadi. Biografiile marilor dragomani greci din imperul otoman, trad. p. *Erbiceanu*, 370.
Stephanelli. Origina lui J. T. Calimach, 366.
Sulutiu. Avram Jancu, 367.
Tanasescu. Viata si activitatea lui Veniamin Cosfache, mitropolit al Moldovei, 364.
Tanoviceanu. O rectificarie de genealogie, 366.
Teodorescu (*G.-Dem.*). Monopulul tutonurilor in Romania la 1837, 357.
— Din trecutul Dobragei, 358.
— Programma nationala din 1857, si Alexandru Orescu, 368.
Teodoret. Episcopul circului; p. p. *Erbiceanu*, 361.
Tocilescu. Cetatea Bucuresti san cetatea Dimbovitei, 358.
Urechia. Epitropia Evghenitilor, 358.
— Domnia lui Joan Caragea, biserica româna, 362.
Valentineanu. Alegerea, viata si detronarea lui Voda Cuza, 366.
— Ucigasii lui Barba Catargia, 368.
Voicu. Viatu si activitatea lui Chesarie, episcop de Buzeu, 363.
Vorobchievici. Privire scurta istorica-statistica asupra archidiocezei ortodoxe orientale a Bucovinei si Dalmatrei, 362.
Witte (*J. de*). Les débuts d'un règne, d'après les Mémoires du roi de Roumanie, 366.
Xénopol. Magyars et Roumains devant l'histoire, 240.
— Les principes fondamentaux de l'histoire, 345.
— Primul project de constitutiune al Moldovei din 1822, 357.
— Ideea româna in desvoltarea poporului romîn, 358.
— Istoria si genealogia case Callimachi, 366.
— Mihail Cogalniceanu, 367.
— Les Roumains et les Hongrois, 378.
Zallony. Despre Fanarioti, 370.

RUSSIE.

Morane (*Pierre*). Au seuil de l'Europe : Finlande et Caucase, 126.

SÈRBIE.

Novakovitch. Code d'Étienne Dou.

chan, empereur serbe, 1349, 1354, 172.

ORIENT.

Bérard (*Victor*). La Macédoine, 376.
Lamy (*Étienne*). La France du Levant, 123.
Müller. The Balkans, 352.

EXTRÊME-ORIENT.

Chailley-Bert. Java et ses habitants, 127.
Leroy-Beaulieu (*Pierre*). La rénovation de l'Asie, 128.
Mazelière (marquis *de la*). Essai sur l'histoire du Japon, 183.
Pinon (*René*) et *Marcillac* (*Jean de*). La Chine qui s'ouvre, 129.

BIBLIOGRAPHIE.

Chavalier (abbé *Ul.*). Bibliothèque patrologique, 96.
— Bibliothèque liturgique, t. VIII, 96.
Jahresberichte der Geschichtswissenschaft, t. XXI, 235.
Omont. Catalogue général des mss. français de la Bibliothèque nationale, 454.

CHRONOLOGIE DIPLOMATIQUE. GÉNÉALOGIE. PALÉOGRAPHIE.

Châtelain. Paléographie des classiques latins, 453.
Lorenz (*Ottokar*). Lehrbuch der gesammten Genealogie, 163.
Manleyer (*G. de*). Origines de la maison de Savoie en Bourgogne, 106.
Morel (*O.*). La grande chancellerie royale et l'expédition des lettres royaux, de l'avènement de Philippe VI à la fin du XIVe siècle, 108.
Roisel. Essai de chronologie des temps préhistoriques, 453.

GÉOGRAPHIE.

Avril (baron *A. d'*). De Paris à l'île des Serpents. Impressions de voyage, 352.
Hauser. Manuel de baccalauréat. Géographie, 454.
Jiménez de la Espada. Relaciones geográficas de Indias, 138.
Poole. Historical atlas of modern Europe, 240, 464.
Torres Campos. La geografia en 1895, 131.

HISTOIRE DE L'ART.

Kœchlin et *Marquet de Vasselot*. La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVIe siècle, 114.
Marquet de Vasselot. Voy. *Kœchlin*.

HISTOIRE DU DROIT.

Beaumanoir. Coutumes de Beauvaisis, p. p. *A. Salmon*, 98.
Desminis. Die Eheschenkung nach rœmischem und insbesondere nach byzantinischem Recht, 156.
Sagnac (*Philippe*). La législation civile de la Révolution française, 393.
Salmon. Voy. *Beaumanoir*.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. LINGUISTIQUE.

Araujo. Gramática del poema del Cid, 145.
Boutroux. Pascal, 347.
Darmesteter, *Hatzfeld*, *Thomas*. Dictionnaire général de la langue française, 231.
Lope de Vega. Obras, t. VII, 145.
Menéndez y Pelayo. Antologia de poetas liricos castellanos, t. VII, 145.
— Voy. *Quevedo*.
Pedrell. Hispaniae scholae musica sacra, 149.
Quevedo (*d. Francisco*). Obras completas; édit. *Menéndez y Pelayo*. 146.
Rodriguez. Origen filológico del idioma gallego, 146.

THÉORIES MORALES ET SOCIALES.

Bert (*Paul*). Le cléricalisme, 123.
Gide (*Charles*). La coopération, 344.
Lacombe (*Paul*). La guerre et l'homme, 349.
Rocquigny (comte *de*). Les syndicats agricoles et leur œuvre, 124.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

G. Caudrillier. Le complot de l'an XII; *1er art.* 278
H. Léonardon. Prim et la candidature Hohenzollern . . . 287
B. de Mandrot. L'autorité historique de Philippe de Commynes; *fin* 1
F.-T. Perrens, de l'Institut. Le premier abbé Dubois; *1er art.* 241
Ch. Saglio. L'agonie des Ming. Épisode de l'histoire de Chine. 39

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

H. Hauser. Correspondance d'un agent genevois en France sous François Ier 318
J. Luchaire. Un maître général des Frères Prêcheurs : Raymond de Capoue 311
G. de Nouvion. Talleyrand, prince de Bénévent 55
L.-G. Pélissier. La trahison de Masséna et l'enquête du commissaire Caire 59

BULLETIN HISTORIQUE.

Espagne, 1898-1899, par R. Altamira 131
France. Nécrologie : J. Zeller, S. Berger, par G. Monod . . 93
— Publications relatives au moyen âge, par A. Molinier 96
— Époque moderne et contemporaine, par H. Hauser, Ad. Lichtenberger, B. et G. Monod 121, 333
Roumanie, 1894-1898, par D.-A. Teodoru et Al.-D. Xénopol; *fin* 350

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Prince de Bismarck. Pensées et Souvenirs. (**Ant. Guilland.**). 400
Ch. Bréard. Correspondance inédite du major général de Martange. (**E. W.**) 177
M. Busch. Les Mémoires de Bismarck. (**Ant. Guilland.**) . . 398
J. A. Clapham. The causes of the war 1792. (**P. Bondois.**) . 392
A. Debidour. Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France, 1789-1870. (**Ch. Pfister.**) 178
D. Desminis. Die Eheschenkung nach rœmischem und byzantinischem Rechte. (**Ch. Lécrivain.**). 156
H. Gee. The Elizabethan clergy and the settlement of religion. (**D. Pasquet.**) 176

Pages
GOBLET D'ALVIELLA. Ce que l'Inde doit à la Grèce. (**L. Finot.**). 152
Ad. HOLM. Geschichte Siciliens im Alterthum. (**Ch. Lécrivain.**) 379
F. KNOKE. Das Varus Lager bei Iburg. (**Id.**) 162
O. LORENZ. Lehrbuch der gesammten Genealogie. (**G. Blondel.**) 163
Marquis DE LA MAZELIÈRE. Essai sur l'histoire du Japon. (**G. Appert.**) 183
E. MONSEUR. L'Inde et l'Occident. (**L. Finot.**) 152
S. NOVAKOVITCH. Code d'Étienne Douchan, empereur serbe. (**M. Gavrilovitch.**). 172
E. PAIS. Storia di Roma. (**Ch. Lécrivain.**). 156
E. PILOT DE THOREY. Catalogue des actes du dauphin Louis II, devenu le roi de France Louis XI. (**G. Dupont-Ferrier.**). 385
A. RÉVILLE et Ch. PETIT-DUTAILLIS. Le soulèvement des travailleurs en Angleterre en 1381. (**H. Sée.**) 167
N. RODOLICO. Dal comune alla signoria. (**J. Guiraud.**). . . 165
Ph. SAGNAC. La législation civile de la Révolution française. (**H. Sée.**) 393
H. SCHLITTER. Correspondance secrète entre le comte A.-W. Kaunitz-Rietberg et le baron I. de Koch. (**Eug. Hubert.**). 389
M. SOUCHON. Die Papstwahlen und die Entstehung des Schismas, 1378. (**J. Guiraud.**). 383
— Die Papstwahlen in der Zeit des grossen Schismas. (**Id.**) 383

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Munich) 205
2. Annalen des histor. Vereins f. d. Niedersachsen . . 206
3. Archiv f. Literatur-u. Kirchengesch. d. Mittelalters . 439
4. Deutsche Revue 204
5. Deutsche Rundschau 440
6. Gœttingische gelehrte Anzeigen 200, 437
7. Hansische Geschichtsblætter 206
8. Hermes 436
9. Historische Vierteljahrschrift 426
10. Historische Zeitschrift 429
11. Historisches Jahrbuch 436
12. Historisch-politische Blætter für das katholische Deutschland 205, 441
13. Jahrbuch des k. d. archæolog. Instituts 437
14. Jahrbücher für Nationalœkonomie u. Statistik . . . 440

Pages
15. Mittheilungen d. histor. Vereins der Pfalz. 441
16. Mittheilungen d. k. deutschen archæol. Instituts . . 201
17. Neue Jahrbücher f. d. classische Alterthum 438
18. Neues Archiv 437
19. Philologus 202
20. Rheinisches Museum für Philologie 439
21. Theologische Studien u. Kritiken. 200
22. Westdeutsche Zeitschrift 441
23. Württembergische Franken. 442
24. Württembergische Vierteljahrshefte f. Landeskunde . 442
25. Zeitschrift d. d. morgenlændischen Gesellschaft . . . 203
26. Zeitschrift d. Gesells. f. Geschichtskunde v. Freiburg. 207
27. Zeitschrift d. Harz Vereins f. Geschichte 442
28. Zeitschrift des Vereins f. Geschichte Schlesiens . . . 207
29. Zeitschrift des Vereins f. rheinische Geschichte. . . 207
30. Zeitschrift für ægypt. Sprache u. Alterthumskunde . 202
31. Zeitschrift für Assyriologie. 439
32. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. . . . 442
33. Zeitschrift für Kirchengeschichte 200
34. Zeitschrift für Kulturgeschichte 203
35. Zeitschrift für Socialgeschichte 204
36. Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie 201

ALSACE-LORRAINE.

1. Jahrbuch d. Gesellschaft f. Lothring. Geschichte . . 198

AUTRICHE-HONGRIE.

1. Beitræge z. Kunde d. Steiermærk. Geschichtsquellen. 209
2. Bulletin international de l'Ac. des sc. de Cracovie . . 209, 444
3. Budapesti Szemle 210
4. Jahreshefte d. œsterr. archæolog. Instituts. 207
5. Mittheilungen d. Instituts f. œsterr. Geschichtsforschg. 208, 443
6. Mittheil. d. Vereines f. d. Gesch. d. D. i. Bœhmen . 208
7. Századok 209
8. Zeitschrift d. d. Vereines f. d. Gesch. Mæhrens. . . 443
9. Zeitschrift d. Ferdinandeums f. Tirol 443

BELGIQUE.

1. Académie royale. Bulletin de la classe des lettres . . 195
2. Annales de la Société archéologique de Namur . . . 196
3. Annales de la Société d'hist. et d'archéol. de Gand. . 195
4. Annales du cercle archéol. du pays de Waes. . . . 196
5. Bulletin de la Commission royale d'histoire 195
6. Bulletin de la Société de géographie d'Anvers . . . 197
7. Bulletin de la Société d'histoire de Gand 196
8. Dietsche Warande en Belfort 197
9. Le Musée belge 197

Pages
10. Ons Volksleven 197
11. Revue belge de numismatique. 197
12. Revue de Belgique. 198
13. Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain 198

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 191,424
2. Académie des sciences morales et politiques 424
3. Annales de Bretagne 193
4. Annales de Géographie 419
5. Annales de l'Est 193
6. Annales des sciences politiques 190,420
7. Annales du Midi 193
8. Le Bibliographe moderne 419
9. Bibliothèque de l'École des chartes 185
10. Bulletin critique 186,414
11. Bulletin d'histoire ecclésiastique (Valence, Gap). . . 194
12. Bulletin de littérature ecclésiastique (Toulouse) . . . 416
13. Bulletin de la Société des sciences hist. de l'Yonne . 194
14. Bulletin hispanique 189
15. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne . . 425
16. La Correspondance historique et archéologique . . . 185,410
17. Le Correspondant 420
18. Études publiées par des PP. de la Compagnie de Jésus. 191,421
19. La Grande Revue 422
20. Journal des Savants 186,414
21. Journal des sciences militaires. 419
22. Mélanges d'archéologie et d'histoire 416
23. Nouvelle Revue historique de droit 190,418
24. Polybiblion 187,414
25. La Révolution française 185,413
26. Revue africaine 194
27. Revue archéologique du Berry. 425
28. Revue celtique 188,418
29. Revue critique d'histoire et de littérature 187,414
30. Revue de Gascogne 194,426
31. Revue de Géographie. 419
32. Revue de l'Agenais 194,425
33. Revue de l'Histoire des religions 189,416
34. Revue de Paris 191,422
35. Revue de Saintonge et d'Aunis 425
36. Revue des Bibliothèques. 419
37. Revue des Deux-Mondes. 423
38. Revue des Études anciennes 417
39. Revue des Études grecques 417
40. Revue des Études historiques 189,410

Pages
41. Revue des Questions historiques 410
42. Revue d'histoire diplomatique 189
43. Revue d'histoire et de littérature religieuses 416
44. Revue d'histoire moderne et contemporaine 413
45. Revue générale du droit 190, 419
46. Revue historique et archéologique du Maine 426
47. Revue maritime 420
48. Revue militaire 420
49. Société archéologique de Tarn-et-Garonne. 195, 425
50. Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France . . 424
51. Société de l'Histoire du protestantisme français . . . 192, 424
52. Société des Antiquaires de l'Ouest (Bulletin) 425
53. Société nationale des Antiquaires de France 192

GRANDE-BRETAGNE.

1. The Athenaeum. 211, 444
2. The Contemporary Review. 445
3. The English historical Review. 212
4. The Nineteenth Century 445

ÉTATS-UNIS.

1. The American historical Review 213
2. The Nation 220

ITALIE.

1. Accademia dei Lincei. 445
2. Archivio della r. Società romana di storia patria . . 447
3. Archivio storico italiano. 221
4. Archivio storico lombardo 223, 448
5. Archivio storico per le provincie napoletane 224, 448
6. Archivio storico siciliano 225
7. Deputazione di storia patria per le prov. di Romagna . 226
8. Nuovo archivio veneto 225
9. Rivista storica italiana 226, 448
10. Studi e documenti di storia e diritto. 449
11. Studi storici 226

ESPAGNE.

1. Boletin de la r. Academia de historia 449

Chronique et Bibliographie 229, 452
Index bibliographique 465

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
Cicéron, *de Orat.*, II, 15.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME

II. — Novembre-Décembre 1900.

SOMMAIRE.

F.-T. Perrens, de l'Institut. Le premier abbé Dubois. Épisode d'histoire religieuse et diplomatique. *Premier article.*

G. Caudrillier. Le complot de l'an XII. *Premier article :* le Complot chouan.

H. Léonardon. Prim et la candidature Hohenzollern.

Julien Luchaire. Un maître général des Frères Prêcheurs : Raymond de Capoue, 1380-1399.

H. Hauser. Correspondance d'un agent genevois en France sous François Ier, 1516.

Bulletin historique : France. Histoire moderne et contemporaine, par H. Hauser, A. Lichtenberger, B. et G. Monod. — Roumanie, 1895-1898; *suite et fin*, par D.-A. Teodoru et Al.-D. Xénopol.

Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso.*)

Publications périodiques et Sociétés savantes.

Chronique et Bibliographie.

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, Éditeur

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE.

148

Renouvellement d'abonnement du 1er Janvier 1901.

Cette livraison étant la dernière de l'année 1900, nous prions ceux de nos abonnés qui désirent se réabonner pour l'année 1901, de nous adresser leur renouvellement par l'intermédiaire de leur libraire ou du bureau de poste. — Tout abonné qui ne nous aura pas envoyé pour le 15 Décembre un avis contraire recevra par l'intermédiaire de la poste une quittance du montant de son abonnement pour 1901.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Ad. Holm. Geschichte Siciliens im Alterthum. (**Ch. Lécrivain.**)

M. Souchon. Die Papstwahlen von Bonifaz VIII bis Urban VI, und die Entstehung des Schismas 1378. (**J. Guiraud.**)

— Die Papstwahlen in der Zeit des grossen Schismas. (**Id.**)

E. Pilot de Thorey. Catalogue des actes du dauphin Louis II, devenu le roi de France Louis XI, relatifs à l'administration du Dauphiné. (**G. Dupont-Ferrier.**)

H. Schlitter. Correspondance secrète entre le comte A.-W. Kaunitz-Rietberg et le baron Ignace de Koch, 1750-1752. (**Eug. Hubert.**)

J.-A. Cramham. The causes of the war 1792. (**P. Bondois.**)

Ph. Sagnac. La législation civile de la Révolution française. (**H. Sée.**)

M. Busch. Les Mémoires de Bismarck. (**Ant. Guilland.**)

Prince de Bismarck. Pensées et Souvenirs, trad. par E. Jaglé. (**Id.**)

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

L. Auvray. Les négociations de la paix de San Germano entre Frédéric II et Grégoire IX (1229-1230), d'après de nouveaux documents.

V.-L. Bourrilly. L'ambassade de La Forest et de Marillac à Constantinople, 1535-1538. Notes et documents.

G. Caudrillier. Le complot de l'an XII.

Louis Davillé. Les relations de Henri IV avec la Lorraine, 1608-1610.

Jean Guiraud. La politique italienne du pape Martin V.

C. Jullian. L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.

Ch. E. Œlsner. Fragments de mémoires relatifs à la Révolution française, publiés par **Alfred Stern.**

F.-T. Perrens, de l'Institut. Le premier abbé Dubois. Épisode d'histoire religieuse et diplomatique, d'après des documents inédits.

M. Philippson La paix d'Amiens et la politique générale de Napoléon Ier.

A.-E. Sayous. Les placements financiers de la République de Berne au XVIIIe siècle.

Alfred Stern. La mission secrète du marquis de Bellune, agent du prince de Polignac à Lisbonne, 1830.

G. Weill. Philippe Buonarroti, 1762-1837.

N.-B. — *La Direction de la Revue Historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

LA REVUE HISTORIQUE

PARAIT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES ET FORME TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

Abonnements et Administration : librairie Félix Alcan, Paris.

Bureau de la Rédaction, 108, boulevard Saint-Germain (librairie Félix Alcan). Il est ouvert le vendredi, de 2 heures 1/2 à 5 heures.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Un [illegible] . . . . . 6 fr.

Un an pour Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr.

Les [illegible] se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de [illegible] francs. Les fascicules de la première année se vendent 9 francs.

La [illegible] et la traduction des travaux de la REVUE HISTORIQUE [illegible]

[illegible] compte de tous les ouvrages et publications périodiques dont il [illegible] exemplaire au bureau de la REVUE.

REVUE HISTORIQUE de Novembre 1900

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS POUR LA FIN DU XIXe SIÈCLE

61, rue de Rennes, à Paris.

A LIRE

Dans les 692e et 693e livraisons : **Richelieu**, étude par M. Hanotaux : **Richesse**, par M. Sieghel : **Rire**, par M. Milhaud : **Rite**, **Rites chinois**, **Rites malabares**, par M. Vollet : **Rivet**, **Rivetage**, par M. Layt : **Rivière** et rivages, par M. Sauvage : **Richard Cœur de Lion**, **Jean Richepin**, **Frédéric Richter**, **Arthur Rimbaud**, **Rimini** et **Rio de Janeiro**, par M. Ph. Berthelot.

Dans les 694e et 695e livraisons : **Rivet**, **Robinet**, par M. Layt ; **Riz**, par M. J. Troude ; les biographies de tous les personnages ayant porté le nom de **Robert** dans les différents pays : **Robespierre**, par M. H. Monin ; **Rodin**, par M. Rene Berthelot ; **Henri Rochefort**, etc., etc. ; les monographies de **Rochefort** et de **La Rochelle**, par M. Ch. Delavaud ; **Roches** par M. Bertrand.

Dans les 696e et 697e livraisons : **Les Langues romanes**, par MM. A. Salmon et L. Brandin ; **la Rome** antique et moderne, par M. J. Toutain, complété par un long paragraphe sur la renaissance de Rome dû à la plume autorisée de M. E. Babelon. Les plans de Rome aux diverses époques de son histoire, de belles vues de monuments et des reproductions de peintures accompagnent cet article.

Dans les 698e et 699e livraisons : **Ronsard**, par M. Ch. Brunetière ; **Rossini**, par M. Henri Quittard ; de **Rotrou**, par M. Gustave Lanson ; les monographies de **Roubaix** et de **Rouen**, par M. David Grange ; **la couleur Rouge**, par M. G. Mathoron.

Dans les 700e et 701e livraisons : **Rougeole**, par M. le docteur Poirier ; **la Roumanie**, par MM. de Mas-Latrie et Thomas ; **Roumélie**, par M. O. Reclus ; **Jean-Jacques Rousseau** par M. Gustave Lanson ; **les Routes**, par M. Résal, pour la partie de construction, etc., par M. Lorentz.

Dans les 702e et 703e livraisons : **Royer-Collard**, par M. G. Beaulavon ; **Rubens**, par M. Durand-Gréville ; **Rude** par M. Pierre Marx ; **Rumford**, par M. L. Sayous ; **Ruskin**, par M. Rene Berthelot ; **Russel**, par M. E. Sayous ; **les Rubis**, par M. E. de Mély ; **Ruche** et **Rucher**, par M. L. Sayous ; **Ruines**, par M. H. Lavedan.

Prix : de la livraison, **1** fr. du volume br., **25** fr. du volume relié, **30** fr.

Envoi franco d'un fascicule spécimen de 16 pages contre toute demande affranchie adressée à la Société de la **Grande Encyclopédie**, 61, rue de Rennes, Paris.

Librairie Renouard. -- H. LAURENS, Éditeur, 6, rue de Tournon, Paris.

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE

DE

L'HISTOIRE UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'À LA FORMATION DES ÉCOLES CONTEMPORAINES

PAR

ROGER PEYRE, Professeur agrégé d'Histoire

VÉRIFICATION DES DATES — CONCORDANCE DE L'HISTOIRE DES BEAUX-ARTS CHEZ TOUS LES PEUPLES

Un vol. in-8 de 500 pages. Broché..... **6 fr.** - Relié..... **7 fr. 50**

HISTOIRE DES BEAUX-ARTS

EN TRENTE CHAPITRES

PAR **PAUL ROUAIX**

2 volumes in-8, avec 300 gravures, ensemble..... **15 francs.**

Chaque volume se vend séparément **7 fr. 50**

Chaque leçon forme un tout complet et se vend séparément.. **60 centimes.**

PARIS

Collection : LES VILLES D'ART CÉLÈBRES

Par G. RIAT

1 vol. in-8, avec 144 gravures. Broché ..... **5 fr.** Relié..... **6 fr.**

EN PRÉPARATION :

BRUGES ET YPRES

Par M. Henry HYMANS, Conservateur de la Bibliothèque royale de Bruxelles

1 vol. En souscription..... 3 fr. 50

LES CATHÉDRALES DE FRANCE

Par Arthur LOTH

1 vol. in-4° contenant 100 planches hors texte en phototypie, relié toile..... **30 fr.**

Tirage sur [illegible]

ARCHIVES DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

5 volumes grand in-4 colombier

[illegible] NOTICES HISTORIQUES, TITRE ET FABLE

Prix en souscription : **500 fr.** — Chaque volume, en souscription, se vend séparément : **110 fr.**

IL PARAIT UN VOLUME PAR AN

RÉPARTITION DE L'OUVRAGE :

DÉJÀ PARUS

Tome I. **Ile-de-France, Picardie** Tome II. **Normandie, Bretagne, Anjou, Poitou.**

EN COURS DE PUBLICATION :

Tome III. **Champagne, Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté, Nivernais, Orléanais, Touraine.**

EN PRÉPARATION

Tome IV. **Lyonnais, Berry, Bourbonnais, Auvergne, Dauphiné**

Tome V. **Périgord, Gascogne, Languedoc, Provence**

LA LÉGION D'HONNEUR

1802-1900

Par L. BONNEVILLE DE MARSANGY, [illegible] de la Légion d'honneur

On [illegible] de la Légion d'honneur

Un très beau volume in-4° [illegible] avec deux planches en couleurs, 9 tailles-douces hors texte, 200 gravures dans le texte. Prix..... **40 fr.**

Il été tiré 50 exemplaires numérotés sur Japon. Prix : 80 fr.

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE

[illegible] BRODARD

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

VOYAGES A PRIX RÉDUITS

EXCURSIONS A L'ILE DE JERSEY

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer par ses gares de Paris (Saint-Lazare et Montparnasse) des billets d'aller et retour pour l'île de Jersey.

Ces Billets sont valables un mois (non compris le jour de la délivrance) et peuvent être prolongés d'un nouveau mois moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0.

Leurs prix sont fixés comme suit :

1. *Par Granville (toute l'année).*

1re classe, **67 fr. 80** : 2e classe, **44 fr. 75** ; 3e classe, **33 fr. 50**

2. *Par Granville et Saint-Malo (toute l'année).*

1re classe, **73 fr. 85** : 2e classe, **49 fr. 60** : 3e classe, **37 fr. 45**

Avec excursion au Mont-Saint-Michel.

Itinéraire : Granville, Jersey, Saint-Malo, Mont-Saint-Michel, ou inversement.

PARIS A LONDRES

Viâ **Rouen, Dieppe et Newhaven (par la Gare SAINT-LAZARE).**

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) **et toute l'année.**

Trajet de jour en 9 heures (1re et 2e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :		Billets d'aller et retour, valables pendant un mois :	
1re classe	43f 25	1re classe	72f 75
2e classe	32 »	2e classe	52 75
3e classe	23 25	3e classe	41 50

Départs de Paris (St-Lazare)	10 h. m.	9 h. soir.	Départs de Londres	London Bridge	10 h. mat.	9 h. soir.
Arrivées à Londres	London Bridge	7 h. soir.	7 h. 40 m.		Victoria	10 h. mat.	8 h. 50.
	Victoria	7 h. soir	7 h. 50 m.	Arrivées à Paris (St-Lazare)		6 h. 55 s.	7 h. 15 m.

Des VOITURES A COULOIR (W.-C. toilette, etc.)

SONT MISES EN SERVICE

Dans les trains de marée de jour entre PARIS et DIEPPE.

Des Cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, des petits **Guides-Indicateurs** du service de Paris à Londres.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

EXTENSION A TOUTES LES GARES ET HALTES DU RÉSEAU DE LA DÉLIVRANCE DE CES BILLETS

Les billets d'aller et retour qui étaient, jusqu'à ce jour, délivrés seulement entre les gares comprises dans des zones variant suivant l'importances des villes, sont maintenant délivrés entre toutes les gares et haltes du réseau.

La durée de validité de ces billets reste fixée ainsi qu'il suit :

Les coupures de 126 à 250 kilomètres	sont valables	3	jours.
— de 251 à 400	—	4	—
— de 401 à 500	—	5	—
— de 501 à 600	—	6	—
— au-dessus de 600	—	7	—

Non compris les dimanches et fêtes.

Cette durée peut, en outre, être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix initial du billet.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

BILLETS DE BAINS DE MER AU DÉPART DE PARIS

Valables 33 jours, non compris le jour du départ

avec prolongation facultative moyennant le paiement d'une surtaxe

Délivrés du samedi veille de la fête des Rameaux jusqu'au 31 octobre.

SECTION 1re. — Billets ne donnant pas le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires.

GARES de départ à Paris.	GARES D'ARRIVÉE sur le réseau de l'État.	ITINÉRAIRES	PRIX DES BILLETS (Aller et retour compris). 1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.
Montparnasse ou Austerlitz	Royan	Par toute voie État *via* Chartres et Saumur ou par Tours-transit.	71.30	52.40	38.10
	La Tremblade		74.25	54.20	39 »
	Le Chapus		67.20	49.10	35 »
	Le Château-quai (île d'Oléron)		68.70	50.60	36.20
	Marennes		66.25	48.35	34.50
	Fouras		63.90	46.50	33.20
	Châtelaillon		62.35	46.10	32.40
	Angoulins-sur-Mer		61.80	45.70	32.15
	La Rochelle		61.10	45.10	31.80
	Les Sables-d'Olonne		62.60	46.30	32.55
	Saint-Gilles-Croix-de-Vie		64.55	46.55	32.70
Montparnasse ou Saint-Lazare	Challans	Les voyageurs pour ces stations peuvent s'arrêter 48 h. à NANTES soit à l'aller soit au retour.	63.35	44.65	31.35
	Bourgneuf		58.50	42.90	30.10
	Les Moutiers		58.50	43.30	30.40
	La Bernerie		58.50	43.55	30.60
	Pornic		58.80	44.30	31.15
	Saint-Père-en-Retz		58.50	43.30	30.65
	Paimbœuf		59.05	43.30	30.80

SECTION 2e. — Billets donnant le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires.

GARES de départ à Paris.	GARES D'ARRIVÉE sur le réseau de l'État.	ITINÉRAIRES	PRIX DES BILLETS (Aller et retour compris). 1re Cl.	2e Cl.	3e Cl.
Montparnasse ou Austerlitz	Royan	Faculté d'arrêter entre CHARTRES ou TOURS et la station balnéaire	89.65	61.20	43.50
	La Tremblade		83.80	63.30	44.55
	Le Chapus		77.05	58.20	40 »
	Le Château-quai (île d'Oléron)		78.55	59.70	41.20
	Marennes		76.10	57.50	39.45
	Fouras		73.75	55.75	37.90
	Châtelaillon		71.95	55.25	37.05
	Angoulins-sur-Mer		71.35	54.75	36.70
	La Rochelle		70.50	54.20	36.30
	Les Sables-d'Olonne		72.25	56.95	37.20
	Saint-Gilles-Croix-de-Vie		74.50	57.30	37.35

BILLETS DE BAINS DE MER AU DÉPART DES GARES AUTRES QUE PARIS.

Depuis le samedi veille de la fête des Rameaux jusqu'au 31 octobre suivant, le réseau des chemins de fer de l'État délivre, au départ de toutes ses gares, des billets à prix réduits dits « billets de bains de mer », valables pendant 33 jours, non compris le jour de la délivrance.

La validité de ces billets peut être prolongée de 20, 40 ou 60 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10, 20 ou 30 0/0 du prix primitif.

Les billets de bains de mer sont délivrés pour les destinations suivantes :

Royan, La Tremblade, Le Chapus, Le Château-Quai (île d'Oléron), Marennes, Fouras, Châtelaillon, Angoulins, La Rochelle, Les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Challans, Bourgneuf, Les Moutiers, La Bernerie, Pornic, Saint-Père-en-Retz et Paimbœuf.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

Délivrés toute l'année de toute gare à toute gare du réseau de l'État comportant les réductions suivantes sur les prix doublés des billets ordinaires :

1° entre Paris et une gare quelconque du réseau de l'État : 1re Classe 25 0/0 — 2e et 3e Classes 20 0/0; 2° entre deux gares quelconques du même réseau autre que Paris et pour toutes les classes : 30 0/0 jusqu'à [illegible] 40 0/0 à 300 kilomètres et au-delà.

Durée de [illegible] les billets d'aller et retour sont valables, pour le retour, le jour de l'émission, le [illegible] Pour les parcours de plus de 100 kilomètres, les délais [illegible] l'un jour pour chaque 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.

Prolongation de la validité : Les billets d'aller et retour peuvent être prolongés de moitié, à deux reprises différentes, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix primitif.

Cartes d'abonnement, valables pour un mois, trois mois, six mois ou un an sur tout ou partie du Réseau de l'État.

Voyages [illegible] facultatifs. Billets individuels et billets collectifs (de famille).

CHEMIN DE FER DU NORD

Services directs entre Paris, l'Allemagne et la Russie

Quatre express sur Berlin, trajet en 19 heures.
(Par le Nord-Express, en 17 heures.)

Départs de Paris, à 8 h. 20 du matin, midi 40, 9 h. 25 et 11 h. du soir
Départs de Berlin, à 1 h. 5. 10 h. et 11 h. 55 du soir.

Quatre express sur Francfort-sur-Mein, trajet en 13 heures.

Départs de Paris, à midi 40, 6 h. 20, 9 h. 25 et 11 h. du soir.
Départs de Francfort, à 8 h. 25 du matin, 5 h. 50 et 11 h. 5 du soir et 1 h. du matin.

Deux express sur Saint-Pétersbourg, trajet en 56 heures.
(Par le Nord-Express, en 46 heures.)

Départs de Paris, à 8 h. 20 du matin et 9 h. 25 ou 11 h. du soir.
Départs de Saint-Pétersbourg, à midi et 8 h. 30 du soir.

Deux express sur Moscou, trajet en 62 heures.

Départs de Paris, à 8 h. 20 du matin et 9 h. 25 du soir.
Départs de Moscou, à 5 h. 15 et 10 h. 30 du soir.

Nord-Express.

Les Mercredi et Samedi de chaque semaine un train de luxe *Nord-Express* circule de Paris et Calais à Berlin et Saint-Pétersbourg.

Aller. — Départ les mercredis et samedis de Paris, à 1 h. 55 soir et de Calais à 2 h. 37 soir. Arrivée à Berlin les jeudis et dimanches à 8 h. matin, à Saint-Pétersbourg les vendredis et lundis, à 2 h. 50 soir.

Retour. — Départ de St-Pétersbourg les samedis et mercredis, à 6 h. du soir. Départ de Berlin les dimanches et jeudis, à 11 h. soir. Arrivée les lundis et vendredis, à Paris, à 4 h. soir et à Calais, à 3 h. 25 soir.

Services directs entre Paris et Bruxelles.

(Trajet en 5 heures.)

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 3 h. 50, 6 h. 20 et 11 h. du soir.

Départs de Bruxelles à 8 h. et 8 h. 57 du matin, 1 h. et 6 h. 4 du soir et minuit 15.

Wagon-salon et *wagon-restaurant* aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir et de Bruxelles à 8 h. du matin.

Wagon-salon-restaurant aux trains partant de Paris à 8 h. 20 du matin et de Bruxelles à 6 h. 4 du soir.

Paris à Londres (Viâ Calais ou Boulogne).

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens, trajet en 7 heures, traversée en 1 heure.

Départs de Paris : *viâ* Calais-Douvres : 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir; — *viâ* Boulogne-Folkestone : 10 h. 30 du matin et 3 h. 45 du soir.

Départs de Londres : *viâ* Douvres-Calais : 9 h., 11 h. du matin et 9 h. du soir; — *viâ* Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin et 2 h. 45 du soir.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et de la côte de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux Arcachon Mont-de-Marsan — Tarbes Bagnères-de-Bigorre — Montréjeau Bagnères-de-Luchon Pierrefitte-Nestalas — Pau Bayonne — Bordeaux Paris.

2 ITINÉRAIRE

Paris - Bordeaux Arcachon - Mont-de-Marsan - Tarbes Pierrefitte-Nestalas Bagnères-de-Bigorre Bagnères-de-Luchon - Toulouse — Paris.

3 ITINÉRAIRE

Paris - Bordeaux Arcachon - Dax Bayonne Pau - Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre Bagnères-de-Luchon - Toulouse - Paris.

DURÉE DE VALIDITÉ : **30** JOURS.

Prix des Billets : 1re classe, 163 fr. 50 c.; 2e classe, 122 fr. 50 c.

EXCURSIONS en TOURAINE, aux CHATEAUX des BORDS DE LA LOIRE

ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

De la ligne de Saint Nazaire au CROISIC et à GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE

1re *classe* : **86** *francs*. 2e *classe* : **63** *francs*. DURÉE : **30 Jours.**

Paris Orléans Blois Amboise — Tours Chenonceaux, et retour à Tours Loches, et retour à Tours Langeais Saumur Angers Nantes Saint Nazaire Le Croisic Guérande et retour à Paris. — Blois et Vendôme, [illegible] ; Angers et Chartres, [illegible] réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet en [illegible] Nantes et Saint Nazaire [illegible] soit à l'aller, soit au retour, dans les [illegible] de la Chemin de fer [illegible] Loire.

La durée de validité des billets [illegible] 10 jours, moyennant payement, pour la période [illegible] de 10 [illegible].

2e ITINÉRAIRE

1re *classe* : **54** fr. — 2e *classe* : **41** fr. — DURÉE : **15 Jours.**

Paris - Orléans Blois Amboise Tours Chenonceaux [illegible] Tours - Loches, et retour à Tours Langeais [illegible] Paris.

AMÉLIORATIONS

APPORTÉES DANS LE

Service des Trains de la ligne de PARIS à SCEAUX et à LIMOURS

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Société des Chemins de fer de Ceinture et la Compagnie de l'Ouest, a mis en marche des trains, au nombre de quatre dans chaque sens, allant de la gare de Paris-St-Lazare à Versailles et à Saint-Cyr-en-Arbre-Ceinture, et [illegible] Massy-Palaiseau [illegible] les localités situées dans la vallée de Bièvre [illegible] Paris sans changement de voiture à Massy-Palaiseau.

[illegible] le nombre des trains [illegible] Massy et de rendre [illegible] Paris et Massy-Palaiseau [illegible] de Lamotte, les [illegible] Paris, [illegible] Paris [illegible] 29 [illegible] de Paris. [illegible] Limours à 7 h 30, ramenant treize [illegible]

CHEMINS DE FER DE L'EST

Voyages circulaires en Italie

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est rappelle aux voyageurs qu'elle met à leur disposition pendant toute l'année de nombreuses combinaisons qui permettent d'effectuer des excursions variées à des prix très réduits au nord des Alpes (parcours en dehors de l'Italie) et au sud des Alpes (parcours italiens).

Les billets circulaires qui sont valables pendant 60 jours permettent, soit au départ de Paris (*via* Troyes-Belfort), soit au départ des principales gares situées sur l'itinéraire, de faire des excursions en Italie dans des conditions très économiques.

Les billets de 2e classe sont valables par les trains rapides, au nombre de deux par jour dans chaque sens, qui mettent Bâle à environ 9 heures de Paris.

Entre Paris et Bâle ces trains sont composés de voitures de 1re et de 2e classe à intercirculation et à water-closet. Les voyageurs sont admis dans ces voitures sans avoir à payer de supplément.

Les trains de jour comprennent un wagon-restaurant, ceux de nuit un sleeping-car de la Compagnie internationale des Wagons-Lits et une voiture directe de 1re classe entre Paris et Milan.

Tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs sont contenus dans le Livret des voyages circulaires et excursions que la Compagnie de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Services les plus directs entre PARIS, FRANCFORT-sur-Mein et COBLENCE

(*a*) Paris-Francfort-sur-Mein par Metz-Mayence.

	ALLER			RETOUR		
	1re 2e cl.*	1re 2e cl.**			1re 2e cl.*	1re 2e cl.**
Paris-Est	dép. 9 h. 55 m.	[illegible]	Francfort-s.-Mein	dép. [illegible] 55 m.	5 h. 18 s.
Metz	[illegible] 1 h. 58 s.	[illegible]	Metz	[illegible] 30 s.	Minuit 31
	dép. 5 h. [illegible]	[illegible]		dép. [illegible] 35 s.	Minuit 54
Francfort-s.-Mein	arr. 10 h. [illegible]	11 h. [illegible] m.	Paris-Est	arr. 9 h. 51 s.	7 h. 11 m.

* Voitures directes de 1re et 2e classes [illegible] entre Paris, Metz et Francfort. Une voiture directe de 1re et 2e classes [illegible] entre Paris, Mannheim, Heidelberg et Wurzbourg. Le nombre de places [illegible] est limité au départ de Paris, les voyageurs pourront retenir leurs places moyennant le paiement d'un supplément de 2 fr. par personne pour la 1re classe et [illegible] pour la 2e classe [illegible] 24 heures au moins à l'avance à la gare de Paris.

** Voitures directes de 1re et 2e classes [illegible] entre Paris et Francfort-sur-Mein. Durée du trajet [illegible] heures environ.

En utilisant le train Express d'Orient entre Paris et Carlsruhe (*via* Avricourt, Strasbourg), on peut effectuer le trajet, dans chaque sens, en 11 h. 1/2.

	ORIENT EXPRESS			TRAINS EXPRESS
Paris (Est)	[illegible] soir	Francfort-sur-Mein	[illegible]	8 h. 10 soir.
Carlsruhe	arr. [illegible] 17 matin	Carlsruhe	[illegible]	9 h. 35 soir
	[illegible]			ORIENT EXPRESS
	dép. [illegible]		dép.	[illegible] 11 soir.
Francfort-sur-Mein	[illegible]	Paris (Est)	[illegible]	[illegible]

Dans les trains d'Orient, le nombre des places est limité, les voyageurs qui désirent s'assurer des billets pour ces trains doivent s'adresser, à l'avance, à la Compagnie Internationale des wagons-lits, 3, place de l'Opéra, à Paris.

Le supplément perçu directement par cette Compagnie est de 17 fr. 50 pour le trajet simple entre Paris et Carlsruhe.

(*b*) Paris-Coblence par Metz-Trèves.

	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible] 2e classe Wag.-lits Paris-Metz[1]
Paris (Est)	[illegible]	[illegible]	Coblence	[illegible]	[illegible]
Metz	[illegible]	[illegible]	Metz	[illegible]	Minuit [illegible]
Coblence	[illegible]	[illegible]	Paris (Est)	[illegible]	[illegible]

[illegible]

1 Voiture [illegible]

CHEMINS DE FER DU MIDI

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

POUR LES STATIONS THERMALES ET BALNÉAIRES

Des Pyrénées et du Golfe de Gascogne

ARCACHON, BIARRITZ, LUCHON, SALIES-DE-BÉARN

Des billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de **20** à **40** 0/0 suivant le nombre des personnes, sont délivrés, toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans et du Midi, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, ci-après désignées, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Agde (le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Aix-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boubon-Perthus (le), Cambo-Ville, Capvern, Ceret (Amélie-les-Bains, la Preste, etc.), Collioure, Couiza-Montazels, Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne (Capbreton), Laluque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vieille-Aure), Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefite-Nestalas (Barèges), Cauterets, Luz, Saint-Sauveur, Port-Vendres, Prades, (Molitg), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Ussonnes-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens, Encausse, Gantiès, Saint-Flour (Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Salechan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Vissal-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graus-de-Canaveilles).

DURÉE DE VALIDITÉ : **33** jours (non compris les jours de départ et d'arrivée).

Voyages circulaires à prix réduits :

Paris — Centre de la France — Pyrénées.

Trois voyages différents au choix du voyageur.

Billets délivrés toute l'année au prix uniforme ci-après pour les trois itinéraires 1re classe, **163** fr. **50**; 2e classe, **122** fr. **50**.

Durée : 30 jours non compris celui du départ.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

Provence — Pyrénées.

Prix.	1re, 2e et 3e parcours....	**68** fr. en 1re classe;	**51** fr. en 2e classe.
	4e, 5e, 6e et 7e parcours.	**91**	**68** —
	8e parcours	**114**	**87** —

Le 8e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de [illegible] Marseille, [illegible] de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice et Menton, et [illegible] au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

CHEMIN DE FER

DE

PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Voyages circulaires à Coupons combinables

SUR LE RÉSEAU P.-L.-M.

Il est délivré toute l'année, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., des carnets individuels ou de famille pour effectuer sur ce réseau, en 1re, 2e et 3e classes, des voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces billets comportent des réductions très importantes qui atteignent, pour les billets de famille, 50 0/0 du tarif général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1500 kilomètres; 45 jours de 1501 à 3000 kilomètres; 60 jours pour plus de 3000 kilomètres.

Faculté de prolongation de 15, 23 ou 30 jours suivant les cas, moyennant le paiement d'un supplément égal à 10 0/0 du prix total du carnet pour chaque prorogation.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou de famille, il suffit de tracer sur une carte, qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P.-L.-M., bureaux de ville et agences de la Compagnie, le voyage à effectuer, et d'envoyer cette carte, 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs.

Le délai de demande est réduit à 3 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

BILLETS DE VACANCES A PRIX RÉDUITS

La Compagnie P.-L.-M. émet, du [illegible] au [illegible] septembre, des billets d'aller et retour collectifs de vacances de 1re, 2e et 3e classe, au départ de Paris pour toutes les gares situées sur son réseau. Ces billets sont délivrés aux familles [illegible] payant place entière et voyageant ensemble.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de [illegible] simples (pour les deux premières personnes) le prix d'un billet simple pour la troisième personne, [illegible] de ce prix pour la quatrième et chacune des suivantes. Ces billets sont **valables jusqu'au 1er novembre.**

Minimum de parcours simple : [illegible] kilomètres.

ARRÊTS FACULTATIFS

Faire la demande de billets quatre jours au moins à l'avance.

AVIS

Depuis le 5 septembre 1900, par suite de l'ouverture de la section de ligne de Paray-le-Monial à Lamure-sur-Azergues, le train express 49, partant de Paris à 11 h. 55 du soir, ne prend plus à Paris de voyageurs pour au delà de Lyon dans toutes les directions.

Ces voyageurs sont admis dans le train express 59 passant par la ligne du Bourbonnais (*via* Moulins, Paray-le-Monial), et quittant Paris à 10 h. 20 du soir.

En outre, et depuis la même date, le train express 48 ne prend plus de Marseille inclus à Chassé inclus de voyageurs pour Paris. Ces voyageurs sont admis dans le train express 58 passant par le Bourbonnais (*via* Paray-le-Monial, Moulins).

FÉLIX ALCAN, Éditeur, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

BIBLIOTHÈQUE Scientifique Internationale

93 volumes parus
LA PLUPART ILLUSTRÉS

Prix de chaque volume cartonné à l'anglaise. **6** *francs*

Physiologie

BINET et FÉRÉ. Le Magnétisme animal, *illustré.*
BINET. Les Altérations de la personnalité, *illustré.*
BERNSTEIN. Les Sens, *illustré.*
MAREY. La Machine animale, *ill.*
PETTIGREW. La Locomotion chez les animaux, *illustré.*
JAMES SULLY. Les Illusions des sens et de l'esprit, *illustré.*
DE MEYER. Les Organes de la parole, *illustré.*
LAGRANGE. Physiologie des exercices du corps.
RICHET (Ch.). La Chaleur animale, *ill.*
BEAUNIS. Les Sensations internes.
ARLOING. Les Virus, *illustré.*

Philosophie Scientifique

ROMANES. L'Intelligence des animaux. 2 vol. *illustrés.*
LUYS. Le Cerveau et ses fonctions, *illustré.*
CHARLTON BASTIAN. Le Cerveau et la Pensée chez l'homme et les animaux. 2 vol. *illustrés.*
BAIN. L'Esprit et le Corps.
MAUDSLEY. Le Crime et la Folie.
LÉON DUMONT. Théorie scientifique de la sensibilité.
PERRIER. La Philosophie zoologique avant Darwin.
STALLO. La Matière et la Physique moderne.
MANTEGAZZA. La Physionomie et l'Expression des sentiments, *ill.*
DREYFUS. L'Évolution des mondes et des sociétés.
LUBBOCK. Les Sens et l'Instinct chez les animaux, *illustré.*

Anthropologie

DE QUATREFAGES. L'Espèce humaine.
JOLY. L'Homme avant les métaux, *ill.*
LUBBOCK. L'Homme préhistorique. 2 vol. *illustrés.*
HARTMANN. Les Peuples de l'Afrique, *illustré.*

Anthropologie (suite)

CARTAILHAC. La France préhistorique, *illustré.*
TOPINARD. L'Homme dans la nature, *illustré.*
LEFÈVRE. Les Races et les Langues.
BRUNACHE. Le Centre de l'Afrique (Autour du Tchad), *illustré.*

Zoologie

SCHMIDT. Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques, *illustré.*
SCHMIDT. Descendance et Darwinisme, *illustré.*
HUXLEY. L'Écrevisse (Introduction à la zoologie), *illustré.*
VAN BENEDEN. Les Commensaux et les Parasites du règne animal, *ill.*
LUBBOCK. Fourmis, Abeilles et Guêpes. 2 vol. *illustrés.*
TROUESSART. Les Microbes, les Ferments et les Moisissures, *ill.*
HARTMANN. Les Singes anthropoïdes et leur organisation comparée à celle de l'homme, *illustré.*
DE QUATREFAGES. Darwin et ses précurseurs français.
DE QUATREFAGES. Les Émules de Darwin. 2 vol.

Botanique – Géologie

DE SAPORTA et MARION. L'Évolution du règne végétal (les Cryptogames), *illustré.*
DE SAPORTA et MARION. L'Évolution du règne végétal (les Phanérogames). 2 vol. *illustrés.*
COOKE et BERKELEY. Les Champignons, *illustré.*
DE CANDOLLE. Origine des plantes cultivées.
DE LANESSAN. Le Sapin (Introduction à la botanique), *illustré.*
FUCHS. Volcans et Tremblements de terre, *illustré.*
DAUBRÉE. Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes, *ill.*
FALSAN. La Période glaciaire, *ill.*

Chimie

WURTZ. La Théorie atomique.
BERTHELOT. La Synthèse chimique.
BERTHELOT. La Révolution chimique : Lavoisier.
SCHUTZENBERGER. Les Fermentations, *illustré.*

Astronomie

SECCHI (le Père). Les Étoiles. 2 vol. *illustrés.*
YOUNG. Le Soleil, *illustré.*

Physique – Mécanique

BALFOUR STEWART. La Conservation de l'énergie, *illustré.*
TYNDALL. Les Glaciers et les Transformations de l'eau, *illustré.*
THURSTON. Histoire de la machine à vapeur. 2 vol. *illustrés.*

Beaux-Arts

BRUCKE et HELMHOLTZ. Principes scientifiques des beaux-arts, *illustré.*
BOOD. Théorie scientifique des couleurs, *illustré.*
P. BLASERNA et HELMHOLTZ. Le Son et la Musique, *illustré.*

Sciences Sociales

HERBERT SPENCER. Introduction à la science sociale.
HERBERT SPENCER. Les Bases de la morale évolutionniste.
A. BAIN. La Science de l'éducation.
BAGEHOT. Lois scientifiques du développement des nations.
DE ROBERTY. La Sociologie.
DRAPER. Les Conflits de la science et de la religion.
STANLEY JEVONS. La Monnaie et le Mécanisme de l'échange.
WHITNEY. La Vie du langage.
STARCKE. La Famille primitive, ses origines, son développement.

Viennent de paraître :

G. DE MORTILLET. Formation de la nation franç., *ill.*
DEMOOR, MASSART ET VANDERVELDE. L'évolution régressive en biologie et en sociologie, *illustré.*
NIEWENGLOWSKI. La photogr. et la photochimie, *ill.*
DE LANESSAN. Principes de colonisation.
LE DANTEC. Théorie nouvelle de la vie.
A. ANGOT. Les aurores polaires, *illustré.*
JACCARD. Le pétrole, le bitume et l'asphalte, *illust.*
STAN. MEUNIER. La géologie comparée, *illustré.*
ROCHE. La culture des mers, *illustré.*
CONSTANTIN. Les végétaux et les milieux cosmiques, *illustré.*
GUIGNET ET GARRIER. La céramique, *illustré.*
GELLÉ. L'audition et ses organes, *illustré.*
STAN. MEUNIER. La géologie expérim., *illustré.*
CONSTANTIN. La nature tropicale, *illustré.*

Coulommiers. — Imp. P. Brodard. — [illegible]

LIBRAIRIE FELIX ALCAN

RÉCENTES PUBLICATIONS :

ŒUVRES PHILOSOPHIQUES DE LEIBNIZ, par **Paul JANET,** de l'Institut. 2 vol. in-8° de la *Bibl. de philosophie contemporaine.* 20 fr.

LA PHILOSOPHIE SOCIALE DANS LE THÉATRE D'IBSEN, par **OSSIP-LOURIÉ,** docteur de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, lauréat de l'Institut. 1 vol. in-12 de la *Bibl. de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

LES FONDEMENTS DE LA MORALE, ses limites, ses auxiliaires, par **Paul DUPUY.** 1 vol. in-8°. 5 fr.

DES INDES A LA PLANÈTE MARS. Étude sur un cas de somnambulisme avec glossolalie, par **Th. FLOURNOY,** professeur de psychologie à la Faculté des sciences de Genève. 1 vol. in-8°, 3e éd. 8 fr.

LES ÉTUDES DANS LA DÉMOCRATIE, par **Alexis BERTRAND,** professeur de philosophie à l'Université de Lyon, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 5 fr.

LA PHILOSOPHIE D'AUGUSTE COMTE, par **L. LÉVY-BRUHL,** maître de conférences de philosophie à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École libre des sciences politiques. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 7 fr. 50

ESSAI SUR L'IMAGINATION CRÉATRICE, par **Th. RIBOT,** de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique.* 5 fr.

HISTOIRE DU PARTI RÉPUBLICAIN EN FRANCE, de 1814 à 1870, par **G. WEILL,** docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée Carnot. 1 vol. in-8°. 10 fr.

SOCRATE, par **C. PIAT,** agrégé de philosophie, docteur ès lettres, professeur à l'École des Carmes. 1 vol. in-8° de la Collection *Les Grands Philosophes.* 5 fr.

KANT, par **Th. RUYSSEN,** professeur agrégé de philosophie au lycée de Bordeaux. 1 vol. in-8° de la Collection *Les Grands Philosophes.* 5 fr.

AVICENNE, par le baron **CARRA DE VAUX,** professeur d'arabe à l'Institut catholique. 1 vol. in-8° de la Collection *Les Grands Philosophes.* 5 fr.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

VIENNENT DE PARAITRE :

HISTOIRE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE EN FRANCE, depuis l'édit de Nantes jusqu'en 1870, par **G. BONET-MAURY.** 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine.* 5 fr.

LA FRANCE HORS DE FRANCE. De notre émigration, sa nécessité, ses conditions, par **J.-B. PIOLET,** S. J. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine.* 10 fr.

LE DRAME CHINOIS, par **Marcel MONNIER.** 1 vol. in-12. 2 fr. 50

LES DILEMMES DE LA MÉTAPHYSIQUE PURE, par **Ch. RENOUVIER.** 1 vol. in-8° de la *Bibl. de phil. contemp.* 5 fr.

PSYCHOLOGIE DE L'INVENTION, par **F. PAULHAN.** 1 vol. in-18 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

DIX ANNÉES DE PHILOSOPHIE. Etudes critiques, par **L. ARREAT.** 1 vol. in-8° de la *Bibl. de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

LA PHILOSOPHIE DE TAINE, par **G. BARZELLOTTI,** professeur d'histoire de la philosophie à l'Université de Rome, traduit de l'italien par A. DIETRICH. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 7 fr. 50

LA QUESTION SOCIALE AU POINT DE VUE PHILOSOPHIQUE, par **L. STEIN,** docteur ès lettres, professeur de philosophie à l'Université de Berne. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 10 fr.

DAVID HUME, moraliste et sociologue, par **G. LECHARTIER.** 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 5 fr.

LES APPROXIMATIONS DE LA VÉRITÉ, par **Hervé BLONDEL.** 1 vol. in-12 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2 fr. 50

OUVRAGES SOUS PRESSE :

Histoire de la troisième République. T. IV : *Présidence Carnot,* par E. ZEVORT, recteur de l'Académie de Caen. 1 vol. in-8°. 7 fr

Histoire de l'unité italienne. par HOLTON-KURG. Traduit de l'anglais, introduction de Yves Guyot. 2 vol. in-8°, avec cartes. 15 fr.

La politique chinoise (1860-1900), par HENRI CORDIER, professeur à l'École des langues orientales. 1 vol. in-8°.

Essai sur l'individualisme, par E. FOURNIÈRE, député. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

La foule criminelle. par S. SIGHELE. 1 vol. in-8°, 2e éd. refondue. 5 fr.

Le problème de la vie, par L. BOURDEAU. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

Le catholicisme social, depuis l'encyclique *Rerum novarum,* par MAX TURMANN. 1 vol. in-8°, cart. 6 fr.

Fragments inédits de Leibniz relatifs à la logique, par L. COUTURAT. 1 vol. in-8°.

Mes deux chats, *fragments de psychologie comparée,* par BERNARD PEREZ. 1 vol. in-18, 2e éd. 1 fr. 50

Essai sur l'esthétique de Lotze, par A. MATAGRIN. 1 vol. in-18. 2 fr.

La constitution de l'éthique, par E. DE ROBERTY. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

Saint-Germain, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
MAY 27 1901

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03947 1282
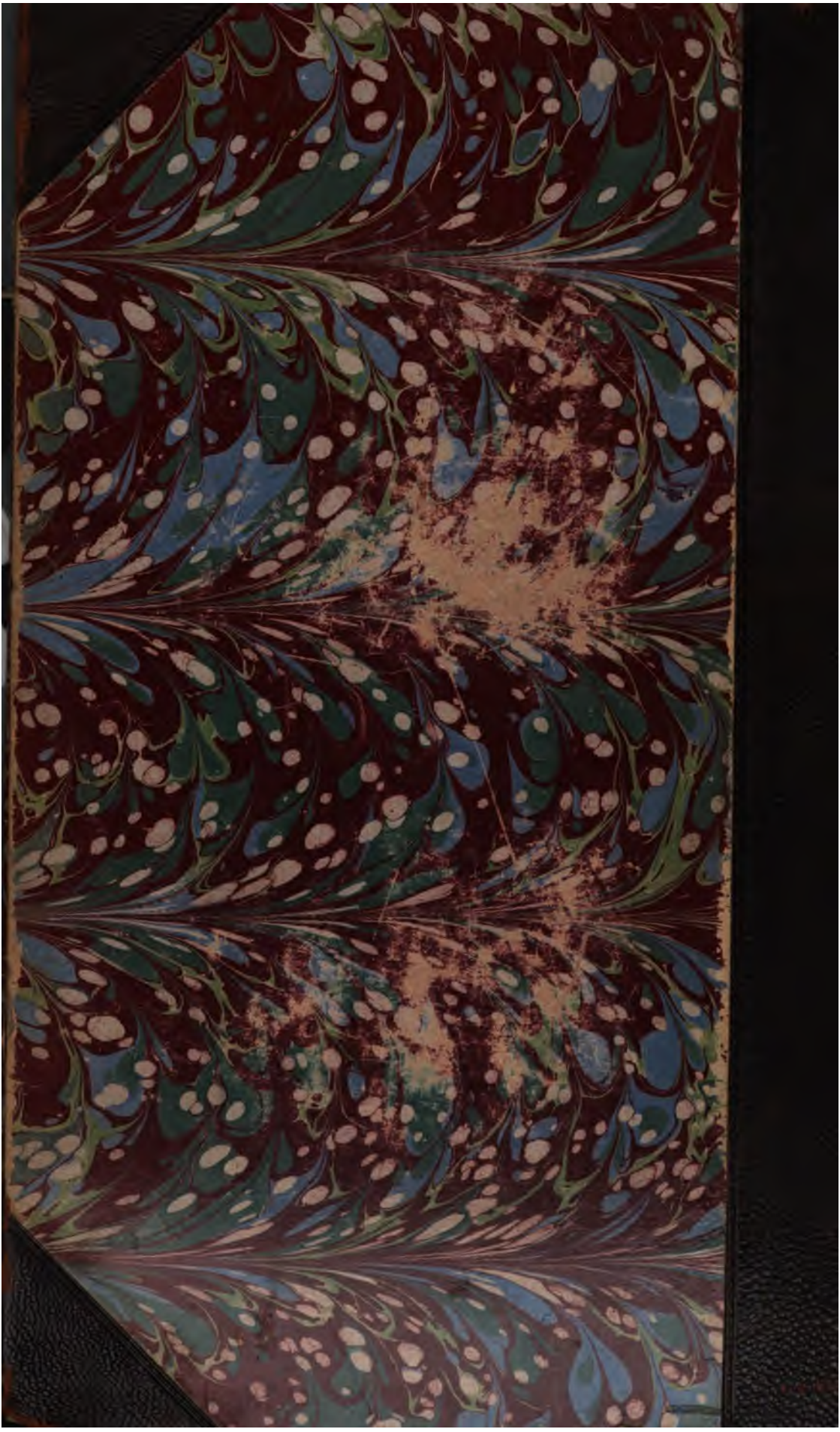
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
MAY 27 1901